This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

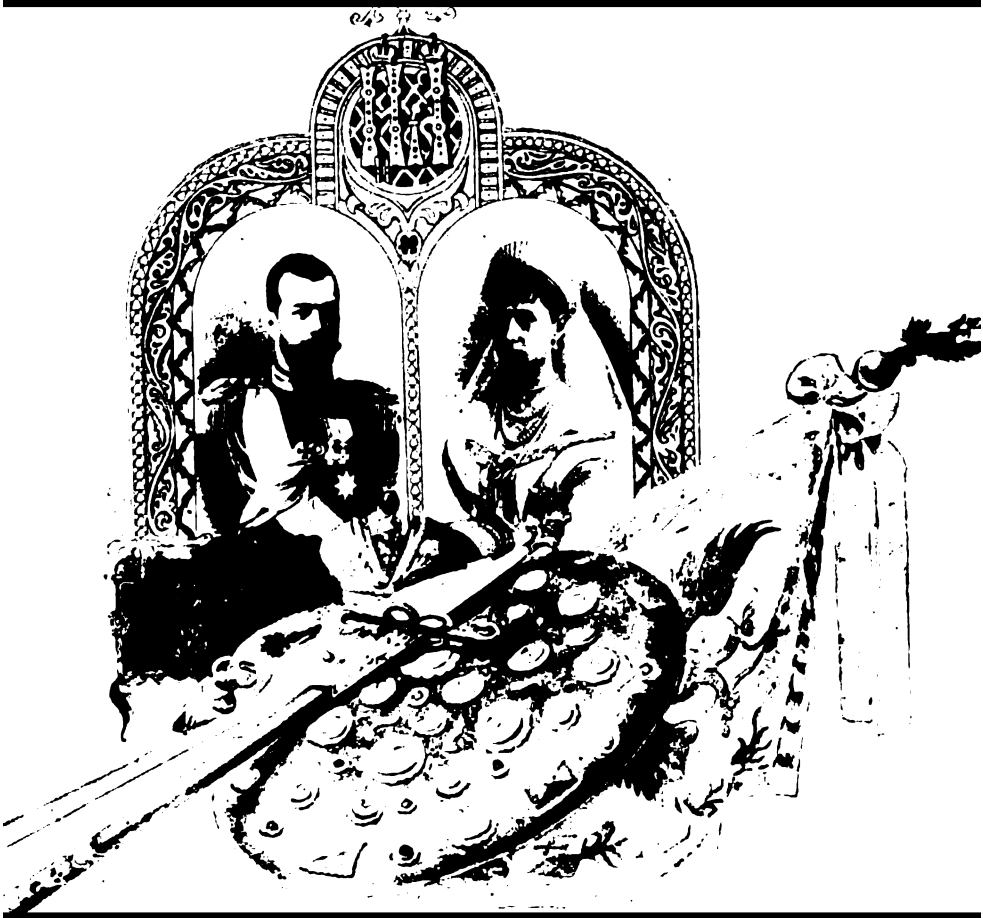

Travaux de l'Académie nationale de Reims

Académie nationale de Reims (France)

Digitized by Google

Fr 44.2

Harvard College Library

GIFT OF

Archibald Cary Coolidge, Ph.D.

(Class of 1887)

PROFESSOR OF HISTORY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DE REIMS

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

CENT UNIÈME VOLUME

ANNÉE 1896-1897. — TOME Ier

DEUX VOLUMES SEMESTRIELS CHAQUE ANNÉE

PAR ABONNEMENT : 12 FRANCS

PRIX DE CE VOLUME : 8 FRANCS

REIMS

CHEZ F. MICHAUD, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

19, rue du Cadran-Saint-Pierre, 19

M DCCC XCVIII

Digitized by Google

F.e 4/4.21

Harvard College Library
AUG 28 1912
Gift of
Prof. A. C. Coolidge

NOTA

La responsabilité des opinions et assertions émises dans les ouvrages publiés par l'Académie appartient tout entière à leurs auteurs.

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

Séance publique du 22 juillet 1897 (1)

DISCOURS D'OUVERTURE

prononcé par M. P. Douce, président annuel.

Mesdames,
Monseigneur,
Messieurs,

Nous sommes en 1845, au mois de septembre. Le palais archiépiscopal de Reims est l'objet d'un mouvement exceptionnel. Les salons du rez-de-chaussée et cette grande salle en particulier sont animés par des allées et venues répétées et par des discussions savantes auxquelles ils ne sont point accoutumés. Les rois regardent avec étonnement. Ils ont vu passer bien des

(1) La séance publique annuelle de l'Académie a eu lieu le jeudi 22 juillet, à deux heures et demie, dans la grande salle de l'Archevêché, sous la présidence de M. Paul Douce, président annuel. Siégeaient sur l'estrade, avec les membres du bureau : S. Ém. le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims; M. Gaston Paris, membre de l'Académie française; M. Collignon, sous-préfet de Reims; M. Noirot, maire de Reims; M. Walbaum, président du Tribunal de Commerce; M. Diancourt, sénateur; M. le Dr Henrot, directeur de l'école de Médecine; M. Bazin, proviseur

Digitized by Google

cortèges, ils ont été témoins de grandes manifestations, mais, sauf à l'occasion des sacres, presque toujours d'évêques, de prêtres ou de religieux. Aujourd'hui ce sont des laïques et quelques ecclésiastiques du clergé séculier.

Il s'agit du congrès scientifique dont l'origine remonte à 1833, et qui tient sa treizième session à Reims, en vertu d'une décision prise à Nîmes l'année précédente. Grand événement qui intéresse à la fois la cité et la France.

Un archevêque, remarquable par sa science déjà populaire, bien qu'il n'occupe le siège de Reims que depuis peu d'années, celui-là même qui vient de fonder notre Académie, a obtenu la faveur de ce concours, et il l'a annoncé dans les termes les plus élogieux pour la ville.

du Lycée, et autour d'eux plus de cinquante membres titulaires, honoraires ou correspondants. La salle était entièrement remplie d'auditeurs empressés et bienveillants, qui ont applaudi particulièrement la communication de M. Gaston Paris, la pièce de poésie de M. Richardot, et tous les morceaux de musique exécutés avec un grand talent par MM. Gandubert, Ed. Nadaud et Wiernsberger. Le programme, donné plus loin, a été rempli dans toute son étendue, et la séance levée à cinq heures et demie. Ajoutons que les murs de la salle avaient été décorés d'œuvres d'art qui ont excité l'intérêt des spectateurs : le portrait de M. Henri Paris, gravé par Raoul Varin; les dessins des émaux et les vues de la nouvelle châsse de saint Remi, par M. Wéry-Mennesson; les vues de l'ensemble et des détails de la Mairie du Xe arrondissement de Paris, par MM. Rouyer et Margotin père; les croquis des plus curieux Faux de Saint-Basle, de Verzy, par M. Ad. Bellevoye, et enfin les reproductions en couleur de quatre figures des vitraux de la nef de la Cathédrale de Reims, par M. Paul Simon, artiste rémois et membre correspondant de l'Académie.

Digitized by Google

Cet archevêque, qui fut plus tard le cardinal Thomas Gousset, a choisi pour secrétaires généraux :

M. Bonneville, procureur du roi;

Le jeune docteur Landouzy, membre correspondant de l'Académie de médecine ;

M. Louis Paris, conservateur de la bibliothèque de Reims.

Des réjouissances publiques ont été ordonnées : concerts, bal, feu d'artifice. Si pour les savants le congrès est une occasion de travailler et de s'instruire en commun, il faut qu'il soit pour la population une fête qui en fixera le souvenir. Le Comice agricole de la Marne, une exposition d'horticulture, une de peinture, celle des richesses du trésor, les musées publics, les collections privées, les toiles peintes, les tapisseries de la Cathédrale, de Saint-Remi et de l'Hôtel-Dieu, sont offerts à la curiosité ou à l'admiration des visiteurs, et, comme porte-voix pour annoncer ces merveilles, le bourdon de Notre-Dame résonne chaque fois qu'il y a séance générale.

De toute part on a répondu à l'appel; plus de six cents membres sont présents.

Sous cette haute voûte circulent des personnages déjà illustres dans la science : M. de Caumont, le comte Félix de Mérode, le chevalier Bentini; des hommes de la région rémoise, dont le nom deviendra plus tard célèbre, Payer et Boquillion, de la Faculté des Sciences; Tirman, de Charleville; Léon Faucher, le futur député; Géruzez, de la Faculté des lettres; Paulin Paris, destiné au Collège de France.

Ici, Messieurs, je m'arrête pour saluer M. Gaston Paris, le fils de Paulin, notre hôte d'aujourd'hui et notre confrère, car s'il est membre de l'Académie française, il

Digitized by Google

l'est aussi de l'Académie de Reims. Il a sans doute bien d'autres titres. Il en aura un, de ce jour, à notre reconnaissance pour la bienveillance gracieuse avec laquelle il a accepté de participer à cette solennité; mais le plus glorieux de tous, à mes yeux, c'est l'indépendance vraiment scientifique de son esprit, je dirai la divination, qui lui a fait retrouver, par-dessus les légendes et les traditions, les liens de notre langue et de notre littérature avec celles de l'Asie. Honneur à ces intelligences élevées, à ces chercheurs puissants, qui veulent dans les lettres comme dans la science la vérité! Le résultat de leurs travaux devient peu à peu le patrimoine commun de l'humanité; il élargit les bases de la certitude sur son histoire et son berceau. Sachant d'où nous venons, nous voyons plus distinct le but auquel nous tendons. Honneur à l'un des plus remarquables, parmi les découvreurs de terres inconnues dans le domaine de l'esprit. Honneur à Gaston Paris!

Je retourne à 1845. Voici près des illustrations régionales d'autres hommes qui se pressent, affairés; ils ont le souci du succès de cette manifestation, ils en ont la responsabilité. Ce sont eux, visiblement, qui font les honneurs. Ce sont les savants rémois, Rémois rémoisant ou presque. Voici, outre Landouzy et Louis Paris que j'ai déjà nommés, H. Paris, Eug. Courmeaux dont nous sommes fiers encore; Anatole Barthélemy, Maldan, Saubinet, le colonel Carrette, Decès, Brunette, Carteret, Henrot, Dérodé-Géruzez, Walbaum, Hennequin, Henriot, Delamotte, Benoist, Richardot, les abbés Tourneur, Nanquette, Gainet, Bandeville.

Je ne cite que les principaux, ceux qui ont pris part aux travaux du congrès. Mais toute la ville est là, tout ce qui compte dans la cité est inscrit à une section ou à

Digitized by Google

une autre, et ceux que leurs occupations retiennent ont voulu au moins coopérer aux dépenses de la réception.

L'archevêque Thomas Gousset ouvre les séances ; il est assisté de M. Bourdon, sous-préfet, de M. Carteret, maire, et de M. Lecointre, président du Tribunal de Commerce, mon grand-père.

L'assemblée se met tout de suite à l'œuvre, et son ardeur est merveilleuse. Les commissions fonctionnent dès sept heures du matin. Parfois à dix heures du soir on discute encore. Dans l'après-midi, chaque jour, il y a séance générale.

Verra-t-on pareil zèle dans aucun des congrès de notre temps, même celui des ambassadeurs chargés de faire la paix dans les Balkans, malgré tant de malheureux qui attendent? J'oserai, hélas ! en douter.

On s'est partagé le travail avec méthode. D'abord les gens qui parlent de choses diverses.

Dérodé-Géruzez présente des observations sur les dangers des chemins de fer. Comme cela est bien du temps ! et sur les gisements de houille présumés dans la vallée du Nauron. Les premières sont devenues sans intérêt. Les secondes pourront encore être utilement consultées quand il n'y aura plus de houille ailleurs. D'ici là le précieux charbon que renferme incontestablement la petite vallée coûterait trop à extraire.

Le docteur Hennequin soutient la théorie de la fixité des espèces. Payer, entrevoyant les découvertes de Darwin, défend la thèse contraire. Louyet, professeur de chimie à Bruxelles, devine plutôt qu'il n'aperçoit les microbes isolés par Pasteur. Il les sent pour ainsi dire dans les miasmes et il appelle sur ces émanations l'attention du monde savant. Quelle joie pour lui s'il eût connu notre grand chimiste !

Digitized by Google

Payer fait sur les mœurs des plantes une étude intéressante, et, à propos des faux de Verzy, il émet cette opinion curieuse que l'entrelacement de leurs branches est dû non pas à la nature, mais à l'art. C'est la main de l'homme qui aurait réuni et tordu ensemble les branches principales pour n'en former qu'un seul tronc.

Les industriels, les agriculteurs et les jurisconsultes discutent bien des questions : la vénalité des offices, l'effet du travail des condamnés sur le taux des salaires, la publicité des enquêtes et de l'instruction, l'institution du jury.

Un mémoire est présenté sur la création d'une banque nationale d'agriculture liée à la dette de l'État, un autre sur l'utilité des clôtures pour les propriétés rurales dans les environs de Reims, par le mûrier principalement. Il y a alors un véritable engouement pour l'élevage du ver à soie, des fortunes à faire en s'amusant : c'est une petite occupation charmante pour les dames. Les cocons qu'elles dévident elles-mêmes avec de jolis fuseaux produisent une soie qui se vend fort cher; elles vont fournir aux manufactures de Lyon toute la matière première dont elles ont besoin, et bientôt on se passera de la Chine et de l'Italie. Douce illusion que tout le monde alors partagea, et qui fit croire quelque temps aux ménagères que le ver à soie allait leur permettre les fantaisies que n'accordaient pas les maris !

Mais la plus ardente des discussions roule sur les marques nécessaires pour protéger à l'intérieur et à l'étranger les tissus de la fabrique de Reims. Les opinions très partagées sont ardentes. Léon Faucher défend vigoureusement la liberté ; il s'oppose à l'établissement de toute marque obligatoire sans pouvoir triompher de la majorité de la section. Le temps a

Digitized by Google

coulé depuis, et c'est Léon Faucher et la liberté qui ont eu raison. Les marchandises de nos industriels sont suffisamment protégées par leurs qualités et la réputation des fabricants.

M. Lecointre demande que l'on cherche à réduire le nombre des procès et qu'on étende davantage l'instruction du droit. Ce n'est pas l'avis de M. Gobet, avoué dont l'esprit n'est pas oublié et qui profite de l'occasion pour en faire aux dépens de ses confrères.

On conclut qu'il faut imposer une amende aux plaideurs de mauvaise foi et prononcer des dommages-intérêts en faveur de la partie adverse.

Les philanthropes viennent ensuite. Eteindre la mendicité, c'est le rêve.

« Il faut s'occuper surtout de rendre le métier de « mendiant moins profitable que tout autre : et le « moyen c'est de créer dans les villes et villages « une maison où l'on soit sûr que tout mendiant qui a « faim puisse trouver immédiatement du pain et du « travail. »

L'idée est toujours là, toujours aussi l'idée seulement!

Une réforme importante du jury criminel est appelée par un congressiste. Les accusés doivent être jugés par leurs pairs, avec des égards pour l'âge et pour le sexe. Il n'y a pas moyen d'admettre qu'un juré du sexe masculin, qui ne peut savoir au juste ce qui se passe dans la tête et dans le cœur des femmes, soit exactement le pair d'un accusé du sexe féminin.

Les médecins sont venus nombreux; ils ont à leur tête, M. Bally, ancien président de l'Académie de médecine.

Les congrès scientifiques lui apparaissent pleins de promesses.

« Ils deviendront un jour, dit-il, les dispensateurs de

Digitized by Google

« la gloire. S'ils se décidaient à proposer de nobles « récompenses aux athlètes du savoir, on verrait ceux-« ci de toutes les parties du monde civilisé accourir « pour recevoir la branche de chêne, comme autrefois à « Olympie. »

La gymnastique, le daguerréotype, le ciment Vicat, la quinine, l'élévation prochaine d'une statue à Christophe Colomb, M. Bally touche à tout : *Médicus sum et nihil humani...*

C'est un enthousiasme dont on ne peut avoir une idée qu'en lisant son discours d'ouverture; c'est aussi une conviction et une chaleur qui impressionnent encore; on voit naître tout ce qui a grandi depuis.

Landouzy et Decès discutent sur la fièvre typhoïde.

Le magnétisme animal, science occulte déjà, passionne l'assistance et donne lieu à un curieux incident. Le baron Dupotet, qui avait déjà et a laissé un nom célèbre dans cette science, était venu soutenir les effets non seulement naturels, mais surnaturels du magnétisme : ainsi, la vue à travers les murailles sans le secours des yeux, la vision par la nuque, par les doigts, par le ventre, les prédictions ou prophéties; il avait à sa disposition un sujet auquel il faisait rendre des oracles, comme aujourd'hui Mlle Couesdon. La science luttait contre l'empirisme, la jonglerie peut-être, quand on proposa à Dupotet des expériences pratiques au sein même du congrès. Une commission serait nommée composée de quatre partisans et de quatre adversaires, moitié de fluide ami, moitié de fluide ennemi ; ces éléments se neutraliseraient réciproquement et permettraient au magnétiseur d'opérer en toute liberté. Dupotet, que l'assemblée tenait en grande considération, n'avait jamais reculé devant une lutte, devant aucun

Digitized by Google

défi ; on s'attendait à le voir bravement accepter le combat, le public allait s'ébaudir à ce duel. Hélas ! M. le Baron se dérobe ; il ne peut accepter le cartel, il doit partir à l'instant. La victoire resta aux hommes sérieux, et jusqu'à la preuve contraire, qui n'a pas encore été faite, les effets surnaturels du magnétisme furent, sur les conclusions du Dr Maldan, relégués dans le domaine des fables.

L'établissement des chapelles mortuaires (avec cordon de sonnette dans la main du mort pour appeler en cas de résurrection ou de cessation incomplète de vie), et l'autopsie obligatoire ou facultative, sont demandés par un médecin de Tours.

La pharmacie, par l'organe de Jacout, présente ses revendications.

Les historiens et les archéologues, présidés par Paulin Paris, ont un beau sujet de thèse, la Cathédrale. Ils s'y animent et le dépassent quelquefois. Ainsi, M. Maubeuge, esprit distingué, se demande ce que l'on entend par ces mots : art païen, art chrétien ; question de haut intérêt qui, de nos jours encore, occupe les artistes et les gens de lettres. Le christianisme a pris dans l'art païen ce qui lui a paru bon, notamment l'ogive peut-être. Pour produire de belles choses sous le rapport religieux, la foi n'est pas indispensable ; l'imagination souvent supplée au sentiment, ou plutôt les artistes ont peu de foi et ils exécutent des travaux irréprochables au point de vue de la religion. Pour M. de Mellet, l'art païen est l'expression de la forme, et l'art chrétien, l'expression de la pensée. Je ne comprends pas bien. L'art est toujours l'expression d'une forme, mais cette forme peut exprimer des pensées différentes.

La section ne pouvait omettre de parler des *travaux*

Digitized by Google

d'art de l'abbé Godinot. C'est M. Louis Paris qui signale tous les méfaits archéologiques trop connus, hélas, du célèbre chanoine, tout en rendant hommage à son caractère et à ses arrière-neveux.

Henri Paris parle des princes de Lorraine; il défend la mémoire du Cardinal, que l'on a dépeint à tort comme un homme de résistance à tout progrès. Il était au contraire dans le mouvement littéraire, tout au moins, puisqu'il donna à Rabelais la cure de Meudon. S'il fut un champion du catholicisme, il n'était pas ennemi des réformes, et peut-être la Saint-Barthélemy n'eût pas eu lieu si, le 14 août 1572, il ne s'était pas trouvé à Rome.

Par tout ce que nous venons de voir, le congrès fut donc surtout scientifique. Une place cependant devait être réservée à la littérature, à celle de la Champagne particulièrement.

Comment l'aurait-on laissée de côté cette littérature champenoise dont on disait, du temps de Chrestien de Troyes et de Thibaut de Champagne, que les écrivains à la mode adoptaient la parlure du pays de Reims et de l'Ile-de-France ? Un jour Marie de France reprochait à Quesnes de Béthune de ne pas parler le beau langage, et celui-ci lui répondit qu'il n'avait pas été élevé dans l'Ile-de-France ni dans la Champagne.

En effet, il a été question de littérature, mais combien peu ! On a prononcé les noms de Joinville et de Villehardouin, on a dit que les deux cours de Champagne et de Normandie avaient eu une grande influence sur la formation de la langue française, la première bien plus encore que la seconde. Et ç'a été à peu près tout. M. Prosper Soullié s'est élevé énergiquement contre le néologisme emprunté aux langues étrangères, il n'a pas voulu voir que les langues pro-

Digitized by Google

gressent, qu'à des idées et à des choses nouvelles il faut des mots nouveaux et que de savoir s'il faut en forger ou s'il est préférable d'en emprunter aux voisins, c'est une question qui se résout par une raison de simplicité ou de commodité. On s'est occupé, bien peu aussi, du théâtre, pas pour lui faire des compliments du reste. On n'a vu que sa décadence. La décadence du théâtre en 1845 ! à l'heure où il se renouvelait et où il commençait au contraire à devenir l'expression vivante et réelle de la société ! Evidemment le congrès ne lisait pas dans l'avenir. Dans les lettres une chose le frappe, l'impressionne péniblement : l'influence de Paris. Il voudrait une réaction provinciale, et, pour établir la lutte, il forme des résolutions destinées à demeurer parfaitement inefficaces.

Si la littérature n'a que peu de place au congrès, la philosophie n'en tient pas du tout. Assemblée de savants, on n'y attend pas des hommes de lettres et des philosophes. Les uns et les autres font alors quelque bruit, mais ce qu'ils disent et la liberté de leur langage ne conviendraient peut-être pas en ces lieux. Une déférence très respectueuse envers le vénéré président et promoteur du congrès écarte des discussions tout ce qui porterait atteinte à l'orthodoxie dont il est le représentant.

A la séance de clôture, une foule que cette salle ne peut contenir salue les congressistes qui, à leur tour, remercient chaleureusement la ville de Reims du brillant accueil qu'ils ont reçu.

Je vois cette magnifique démonstration à laquelle la population entière avait été mêlée par les réjouissances extérieures, et telle que Reims n'en a pas vu depuis d'aussi imposante, ayant un but aussi élevé. Je la vois

Digitized by Google

très distincte, et, regardant autour de moi, il me semble qu'elle dure encore.

L'Académie de Reims en effet, qui, si elle n'était pas le congrès, en était l'âme, est là sur l'estrade.

Pas celle de 1845 tout entière sans doute. Mais c'est encore l'archevêque de Reims qui préside. Si Paulin Paris n'y est plus, voici Gaston, son fils; voici Henri Paris, notre cher doyen; voici d'autres descendants des hommes de 1845, académiciens ou membres du congrès, Decès, Henrot, Maldan, Brunette, Henriot, Portevin, petit-fils de Carette, et non loin Anatole Barthélemy, Richardot, Landouzy et d'autres qu'en cherchant nous retrouverions.

Serait-ce que l'Académie aurait été l'objet d'un enchantement? Nous le voudrions et que tous ces bons Rémois qui ont honoré la cité fussent encore debout à côté de leurs descendants pour voir les progrès qui se sont accomplis dans la science et dans la pensée humaine. Ils applaudiraient à leurs neveux et se féliciteraient que plusieurs des semences qui germaient alors aient fructifié depuis. Le progrès toutefois a-t-il marché si vite? On ne discute plus à la vérité à propos de l'utilité des chemins de fer et on ne se préoccupe plus des dangers qu'ils présentent. Darwin, sans rien affirmer, rien imposer surtout, éclaire d'une puissante lumière l'origine des êtres; le monde microbien nous a été révélé, la médecine a fait d'immenses progrès, et aussi la science agricole. Mais pour le reste?

L'industrie des vers à soie ne s'est point acclimatée dans toutes les maisons comme Bally l'espérait. Ce sont les abeilles qui aujourd'hui à Reims excitent les mêmes espérances. Réussiront-elles mieux?

Digitized by Google

Les procès n'ont guère diminué; le jury criminel a des opinions toujours aussi extraordinaires.

L'instruction judiciaire n'est pas moins secrète que jadis. Nous n'avons point encore adopté les chapelles funéraires où les morts qui ne le seraient pas tout à fait pourraient en rappeler.

Le magnétisme est resté un amusement; l'extériorisation de la sensibilité n'est pas un procédé de guérison, c'est une distraction.

L'assistance par le travail est un enfant qui bégaie.

Et quant au crédit agricole, vous savez, Messieurs, qu'on l'a discuté hier encore au Parlement sans résultat.

Cette constatation n'est pas pour exalter notre vanité et justifier les prédictions du Dr Bally.

Quelque chose s'est développé pourtant, mais dont le congrès s'est peu occupé, nous l'avons dit, ce sont les lettres devenues plus humaines, entrées davantage dans la connaissance et le plaisir des hommes, des humbles comme des favorisés, les lettres qui se sont faites petites pour être goûtées de tous et qui ont adouci bien des peines, consolé bien des gens; c'est aussi la philosophie, non pas l'étude des systèmes plus ou moins artificiels de la nature ou du mécanisme de la pensée, mais la réflexion, la réflexion sereine qui fait que nous nous comprenons mieux, que nous nous aimons mieux les uns les autres.

Dans cette grande revue de 1845, sur un sol aussi bien préparé, il semble qu'une part plus large eût dû être faite aux sciences économiques et surtout à ces institutions bienfaisantes, destinées à compenser le progrès des machines. Mais Reims s'ouvrait à peine à l'industrie; ses manufactures en ville n'étaient pas

Digitized by Google

nombreuses, et elle ignorait le développement que l'avenir réservait à son commerce.

L'Académie, plus qu'aujourd'hui, représentait l'élément intellectuel dominant de la cité. C'est elle qui profita de l'impulsion donnée par le congrès, elle se consacra presque exclusivement aux études qu'il avait préférées.

Le champ était assez vaste assurément. Elle l'a parcouru et continue à le parcourir consciencieusement.

Tandis que fument les hautes cheminées, que battent les métiers, que s'agitent les hommes d'affaires, que remuent les bras qui font produire les usines, elle médite dans le recueillement. Ce palais du reste l'y invite par la grandeur de ses souvenirs, par le voisinage imposant du plus bel ouvrage de l'art le plus noble et le plus élevé, l'art gothique.

Quand nous y pénétrons le soir en longeant la basilique et guidés par la lumière lointaine qui, sous la *loggia,* indique l'entrée de cette grande salle, après avoir passé sous l'œil froid de nos vieux monarques, nous sommes acquis au culte des souvenirs et pleins déjà de respect pour les choses anciennes.

L'esprit nous anime, l'esprit qui remonte à la tradition et prend celle-ci pour conductrice et modératrice des innovations. D'ailleurs un grand calme nous pénètre, un apaisement se fait en nous, très doux, très salutaire, après les luttes qu'à la chaleur du jour on a parfois soutenues ; on y ressent les uns pour les autres une sympathie profonde, une indulgence réciproquement affectueuse, on s'y reconnaît libre de croire, libre de penser. L'âme y est à l'aise comme dans une région élevée d'où elle contemplerait sans peur l'infini de l'espace et l'éternité du temps, ces deux problèmes

Digitized by Google

qu'elle creusera toujours et qu'elle ne résoudra jamais.

Ainsi l'Académie de Reims reste un foyer où brûle doucement une flamme pure et où brille le commerce de l'esprit faisant pendant à l'esprit du commerce, plus connu dans la ville, comme l'a dit un soir notre bien-aimé Piéton. Et qui entretient ce feu, Messieurs? Je ne remonterai pas dans le passé, mais de nos jours, je le proclame, ce sont nos deux excellents confrères M. Demaison et M. Jadart. Le second va tout à l'heure, suivant la coutume, rappeler les travaux que nous avons produits l'année dernière et nous complimenter à leur sujet. Il est bien juste qu'ils soient tous deux félicités à leur tour et qu'une fois au moins hommage leur soit rendu.

Dans cette ville éminemment laborieuse, que notre ancien président Alph. Gosset a bien qualifiée de ruche, si laborieuse qu'à peine elle se distrait, qui ne doit qu'à elle-même son renom plutôt inférieur à son mérite, aucun des grands services publics qui rehaussent ordinairement les cités importantes ne lui ayant été accordé même après la guerre franco-allemande, l'Académie travaille silencieusement, et le peu de bruit qu'elle fait ne trouble pas les échos du dehors.

Mais vivre ainsi en quelque sorte dans l'isolement, pour soi, pour le plaisir très délicat d'être ensemble, de se connaître, de s'estimer, de se communiquer des pensées fécondes sans que de cette fécondité on perçoive bien les fruits, est-ce tout le devoir? N'est-ce pas plutôt une jouissance qui ressemblerait à du dilettantisme? A nos consciences de s'interroger et de répondre.

Le moment peut venir où de cette Société, qui aura avec un soin peut-être jaloux gardé non pas tout le trésor, mais une partie notable de l'intellectualité à

Digitized by Google

Reims, sortira quelque chose de plus vivant, de plus jeune, satisfaisant tous ceux, et ils sont nombreux ici, qui voudraient mettre en commun leurs efforts littéraires, scientifiques et artistiques, résumant toutes les formes du savoir le plus intéressant et le plus utile pour le passé, le présent et l'avenir de notre ville. C'est le développement qui s'imposera par le cours des choses, par le mouvement, par le progrès auquel nous croyons (il serait trop fâcheux de n'y pas croire), et dont la comparaison de l'état de la science en 1845 avec l'état actuel démontre évidemment l'existence.

Appelons, Messieurs, cette maternité, et, en attendant, accumulons nos forces pour que l'enfantement soit facile et glorieux.

Ce serait une vie nouvelle que nous prendrions, plus conforme au temps et aux circonstances, plus adéquate à notre mission, un bienfait véritable dont nous aurions le plaisir et l'honneur : et c'est si bon et si beau de faire le bien quand on le peut!

Que la vieille cité qui nous est à tous si chère, celle que Richardot interpelle ainsi :

> Reine des gras troupeaux que surcharge la laine,
> Mère des vins joyeux que dore la clarté,
> Toi qui verses, ô Reims, de ta main toujours pleine
> Au pauvre la chaleur, au riche la gaieté ;

dont il loue le labeur austère et probe et qu'il félicite encore de savoir

> « Poser un laurier d'or sur le front du lutteur »,

soit unie davantage à vos travaux et qu'elle reconnaisse, en y prenant part, ce qu'elle vous doit pour

Digitized by Google

avoir conservé le dépôt de ses souvenirs, les monuments de son histoire.

Puisque tout se transforme, puisque tout évolue, non pas seulement les êtres, mais les institutions, suivons, nous aussi, la loi commune et n'ayons pas l'air de la subir; suivons-la avec la grâce et la bonne volonté dont on vous voit remplis, Messieurs, quand il s'agit de Reims, de sa grandeur et de sa prospérité.

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Pendant l'année 1896-1897

Lu dans la Séance publique du 22 Juillet 1897

Par M. Henri JADART, Secrétaire général.

Messieurs,

Après l'année de l'Exposition rétrospective et celle de l'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc, on pouvait croire que l'Académie allait se recueillir dans ses travaux intérieurs, voire même se reposer à la façon du bon Homère. Des esprits chagrins l'auraient prédit. Mais voici qu'au contraire, sous l'action réciproque des membres entre eux et sur l'initiative de notre président annuel, la Compagnie s'est maintenue dans sa vie du dehors autant et plus peut-être qu'elle ne l'avait fait depuis sa fondation. Elle a convié le public et ses correspondants à des conférences ou à des lectures très vivantes, très actuelles, où l'on traitait de la vie sociale en Allemagne, du couronnement du Tsar et de la Russie, de notre nouvelle conquête de Madagascar, de l'influence française à Luxembourg, de la Grèce et de l'île de Crète.

Dans les séances, on s'entretint des divers congrès de l'année, de ceux de la Sorbonne, de celui de la Société

Digitized by Google

française d'Archéologie et de celui de la Propriété bâtie. Ces digressions n'empêchaient point plusieurs d'entre nous, fidèles aux habitudes d'un travail rétrospectif et local, d'apporter leurs études sur nos monuments, nos antiquités, nos archives et nos célébrités rémoises. Chaque chose est donc venue à son tour pour stimuler le zèle dans une féconde activité, et garantir le vrai progrès par le respect de la tradition.

Voilà qui suffit, Messieurs, comme exorde, et je puis continuer l'exposé traditionnel de vos travaux en parcourant les différentes sciences, l'histoire, l'archéologie et les beaux-arts. J'oubliais les belles-lettres, qui se sont recommandées cette année par deux noms contemporains, un prosateur déjà très estimé et un poète de haut renom.

BELLES-LETTRES.

A tout seigneur, tout honneur. C'est à Sa Sainteté, N. S. P. le Pape Léon XIII que nous devons cette pièce de poésie latine dont Reims était l'objectif, véritable ode imitée de l'antique sous le titre de *Carmen sæculare,* et composée à l'occasion du XIVe centenaire du baptême de Clovis et des Francs. Vous en avez reçu l'envoi des mains de S. Ém. le cardinal Langénieux, promoteur de ce jubilé historique et religieux à la fois, dont le compte rendu vient d'être publié et offert à l'Académie (1).

Le prosateur, dont M. Alfred Lefort nous a entre-

(1) *La France chrétienne à Reims en 1896,* volume illustré, Paris, Didot, 1897, in-4°.

Digitized by Google

tenus, est un écrivain goûté des esprits délicats, l'un des plus accessibles en même temps à la génération des lecteurs modernes. Le nom de M. René Bazin, l'auteur de *En province* et *De toute son âme,* ne pouvait manquer d'être accueilli et applaudi parmi nous. Il parle la langue de son temps (la bonne), et il ne s'en sert que pour exprimer des pensées justes et des sentiments élevés.

SCIENCES.

Vous aviez eu naguère, Messieurs, la primeur des grands travaux de M. le docteur V. Lemoine, et voici que, cette année, vous receviez ses dernières découvertes, *novissima verba,* sur l'application des rayons Rœntgen à la paléontologie et particulièrement à l'étude des ossements fossiles des environs de Reims (1). Il semblait que cette faune cernayienne, qui avait marqué ses débuts, serait un terme digne des efforts du savant resté jusqu'à la fin plein d'affection pour son pays natal. Messieurs, le mérite de l'œuvre accomplie ne compense point la perte qu'ont ressentie les plus hauts représentants de la science française à Paris, et que vous ressentiez vous-mêmes ici dans toute la vivacité de vos souvenirs et selon l'étendue d'un inaltérable attachement.

Les germes jetés à Reims par ce regretté confrère sont tombés en terre fertile et fructifient dans notre *Société d'étude des Sciences naturelles,* qui restera sa

(1) Communication faite précédemment à l'Académie des sciences, séance du 9 novembre 1896.

Digitized by Google

fille et son émule. M. Laurent vous en a retracé les études d'exploration et d'observation, particulièrement importantes pour ce qui concerne le régime des eaux et pour la préservation de nos grands bois de pins menacés par divers fléaux. La part que prend notre actif confrère dans cette voie préservatrice ne peut être trop signalée à la reconnaissance publique. Nous lui devons aussi l'envoi de sa conférence sur la *Montagne de Reims,* qui a été fidèlement écoutée dans une autre enceinte.

M. le Dr Bourgeois vous a brièvement signalé le péril que court la vue des enfants dans les écoles dont l'outillage est mal installé ; il en a indiqué les remèdes à l'aide d'une méthode pratique que vous souhaiteriez voir comprise et appliquée partout.

En vous rendant compte d'un volume de l'Académie delphinale, M. le Dr Henri Henrot vous a retracé les mesures prises autrefois contre les épidémies pestilentielles, et, tout en recommandant encore certaines d'entre elles, il a surtout préconisé le sérum antipesteux, qu'un savant initiateur, le docteur Yersin, vient d'expérimenter avec pleine réussite sur un jeune Chinois.

Les sciences morales sont aussi des sciences d'observation et préconisent les mêmes moyens d'action que les sciences expérimentales. C'est ainsi que, pour nous parler de la vie sociale en Allemagne, M. Georges Blondel, membre de la Société d'Économie sociale et notre distingué correspondant, a d'abord visité à fond plusieurs pays de cet empire et a étudié les mœurs et les coutumes de ses populations. Est-il besoin d'analyser sa conférence écoutée avec tant d'attention et répandue de suite dans le public rémois par sa reproduction intégrale ? Nous renvoyons au texte lui-même, en remerciant de son concours ce causeur charmant, ce penseur profond et

Digitized by Google

sensé, que nous entendrons encore avec un égal profit (1). Il n'est que trop juste d'insister sur sa participation à nos travaux, de seconder ses efforts méritoires en tous lieux et son action qui serait si bienfaisante dans notre ville.

Le récent congrès de la Propriété bâtie a fourni à notre président, M. Douce, matière à un instructif rapport sur des questions du plus haut intérêt pratique : le monopole de l'alcool, la réforme hypothécaire, les charges de la propriété, les logements à bon marché, l'utilisation des eaux d'égout, leur épuration et le système du tout à l'égout. MM. Duchâtaux, Benoist et Seuvre ont trouvé matière à d'utiles retours sur nous-mêmes à la suite de cette lecture.

A propos des prix de vertu que décerne chaque année la ville de Reims selon de nombreuses fondations, votre secrétaire général vous a rappelé la clause relative à l'Académie dans la fondation Boucher de Perthes. En vertu de cette clause, un membre de notre Compagnie participe au choix de la jeune ouvrière méritante. Le célèbre philanthrope s'est souvenu qu'il avait fait à Reims une partie de ses études et qu'il était notre correspondant.

HISTOIRE.

Suivant l'ordre des temps et l'étendue de l'œuvre, c'est du travail de M. l'abbé Haudecœur sur l'île de Crète que je dois d'abord vous entretenir. Notre confrère fut

(1) *Courrier de la Champagne* du 16 janvier 1897, et tome XCIX des *Travaux de l'Académie*, p. 169.

Digitized by Google

amené à composer tout un volume sur l'histoire de cette île, à la suite de sa participation à l'édition des documents recueillis sur la domination vénitienne en Crète par un de nos compatriotes, l'érudit et regretté Hippolyte Noiret (1). Il s'intéressa à ce coin de terre devenu en ce moment le point de mire de tant de convoitises, et il fit ressortir tous les faits saillants dont il fut le théâtre depuis l'époque antique jusqu'à nos jours, à travers tant de dominations diverses et de périodes successives de civilisation et de barbarie.

Ce fut une revue analogue que nous communiqua M. Lefort, en ce qui concerne la ville et le Grand-Duché de Luxembourg, sous ce titre : *Les Français à Luxembourg*. Il recueillit toutes les traces des relations de ce petit État avec la France, depuis Clovis et les ducs de Bourgogne jusqu'aux guerres de Louis XIV, à celles de la Révolution et de l'Empire et à la tentative d'annexion après Sadowa. Il terminait par le tableau bienfaisant des secours prodigués à nos soldats en 1870-1871 sur cette terre hospitalière, et le fidèle récit des sympathies que l'on nous y conserve encore.

A deux reprises, M. Thirion nous a adressé la suite de ses travaux sur l'échevinage de Reims, sur la commune fondée et abolie, enfin sur la fameuse charte dite *Wilhelmine* de Guillaume de Champagne. Ce sont là les chapitres à peine éclos et nécessairement inédits

(1) *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.* Fascicule 61e. Documents inédits pour servir à l'histoire de la domination vénitienne en Crète, de 1380 à 1485, tirés des Archives de Venise, publiés ou analysés par Hippolyte Noiret, ancien membre de l'École française de Rome. Paris, Thorin, 1890, in-8° de xx-602 pp

Digitized by Google

d'une thèse de doctorat qui verra le jour plus tard; mais notre confrère nous a communiqué, pour l'imprimer de suite, une note sur les vicomtés champenoises et sur le rôle primitif du vicomte, ancienne fonction carolingienne devenue un fief à l'époque féodale.

Il était impossible qu'un écho des fêtes de Jeanne d'Arc ne fût point répercuté parmi nous cette année. Le trésorier du Comité vous a rendu compte de ses recettes et de ses dépenses, dont le chiffre dépasse 160.000 francs, et qui furent équilibrées seulement à la dernière minute, grâce au don providentiel qui mérite de notre part une inaltérable gratitude.

Deux de nos confrères rémois ont également ramené nos regards vers l'époque de la libératrice. M. l'abbé Charles nous a résumé tout ce que l'on sait d'une fausse Jeanne d'Arc, la dame des Armoises, qui ne fut qu'une grotesque contrefaçon de l'héroïne inspirée.

M. le chanoine Cerf est entré plus encore au vif du sujet, en nous communiquant ses recherches sur Pierre Cauchon, celles du moins qui ont abouti, car le personnage doué de si hautes qualités, mais traître à sa patrie et ambitieux à l'âme vénale, est resté mystérieux pour nous par certains côtés. Son origine est bien réellement rémoise; on n'en peut douter, quoique ses relations avec les siens soient peu connues. Notre confrère nous a parlé de son frère Jean, successivement chanoine de Reims et de Beauvais, et de son neveu, Jean Bidault, aussi chanoine de Reims, puis de Rouen et de Lisieux. Ce dernier, également Rémois d'origine, fils d'une sœur de Pierre Cauchon, fut effectivement l'héritier de l'évêque de Lisieux, et, grâce aux renseignements recueillis sur lui par M. Ch. de Beaurepaire, nous avons des documents certains sur les parents collatéraux de l'ancien vidame

Digitized by Google

de Reims (1). M. le chanoine Cerf ne s'en est pas tenu à la question d'origine, il a recueilli d'intéressantes mentions sur les traces laissées en divers lieux par Pierre Cauchon, sur sa pierre tombale et ses fondations dans sa cathédrale.

Après avoir ainsi payé un large tribut au passé, pourquoi négligerions-nous les faits contemporains, alors surtout qu'ils sont glorieux pour notre patrie et qu'ils sont racontés élégamment par des témoins oculaires, qui nous livrent leurs souvenirs dans toute la fraîcheur de leurs impressions? Loin de repousser de telles communications, nous avons attiré vers elles de nombreux et fervents auditeurs.

Deux fois, Messieurs, vous avez entendu applaudir dans la grande salle de l'Hôtel de Ville le récit des fêtes du couronnement du Tsar par notre confrère, membre honoraire et bienfaiteur, le baron Joseph de Baye. Je dis bienfaiteur, car, en outre de sa conférence doublement attrayante par les projections de M. Lucien Houlon, il a enrichi notre Musée de mille objets divers, de drapeaux et d'étendards qui rappelleront à nos concitoyens ces fêtes éclatantes de Moscou, et la part qu'y prit la France dans un élan d'indescriptible enthousiasme (2).

La prise de possession de l'île entière de Madagascar restera mémorable dans notre histoire ; elle a été chèrement acquise par notre vaillante armée, et ses consé-

(1) *Précis des travaux de l'Académie de Rouen pendant l'année 1888-89*, p. 383.

(2) Baron de Baye. — *Souvenir d'un couronnement impérial. Moscou, mai 1896.* — 43 gravures hors texte. In-8°. — Paris, Nilsson, 1897. (Impr. coop. de Reims.)

Digitized by Google

quences appellent tous nos efforts vers un mode fructueux d'occupation. Aussi, M. Guillaume Godin, enseigne de vaisseau, bien qu'il ait pris part à l'expédition, n'en a point retracé les phases dans la conférence que nous lui avons demandée. Il nous a suffisamment intéressés par la description fidèle qu'il nous a donnée du climat, des mœurs, des richesses actuelles de l'île. Nous avons compris quel développement nous pouvons y apporter dans l'avenir par une direction sage et continue de nos forces militaires et colonisatrices. Mieux nous connaîtrons le vaste territoire de cette conquête, affermie par l'héroïsme de nos soldats, mieux aussi nous saurons en tirer profit pour l'influence et la richesse de la mère patrie. Remercions M. Guillaume Godin du service qu'il nous a rendu à cet égard par cette instructive conférence (1).

ARCHÉOLOGIE. — BEAUX-ARTS.

L'archéologie antique ne peut chômer sur un sol aussi riche que le nôtre : M. Léon Morel, émule des Louis Lucas et des Duquénelle, le prouve chaque année pour sa part. Il vous a soumis cette statue en bronze d'un Hercule adolescent trouvée au faubourg de Laon, et suffisamment caractérisée par sa forme, bien que très mutilée. C'est un type à signaler. Récemment, M. Salomon Reinach, conservateur au musée de Saint-Germain, visitant nos musées, y a trouvé d'instructifs

(1) On en trouve l'analyse très exacte dans le *Courrier de la Champagne* du 13 mars 1897.

Digitized by Google

modèles pour son catalogue raisonné des statues en tous genres léguées par l'art antique (1).

Le tombeau de Jovin, dont nous sommes si fiers, a des similaires qu'il est bon de connaître et que s'est chargé de nous décrire M. Demaison, bien au courant des sujets de ce genre par ses voyages et ses visites dans nos principaux musées. Il nous a fait voir un sarcophage orné comme le nôtre d'une scène de chasse, et connu sous le nom de *Tombeau de saint Ludre,* à Déols (Indre). La comparaison appelait en regard le monument analogue du Louvre, dont M. Héron de Villefosse, le zélé conservateur des Antiques, a eu la bienveillance de nous offrir la reproduction.

Dans le même esprit comparatif, M. Demaison a étudié les absides de Saint-Remi de Reims et de Notre-Dame de Châlons. Cette dernière (d'après la chronique de l'abbaye de Saint-Pierre de la même ville), a été commencée en 1157 et bénite vingt-six ans plus tard, en 1183, par l'évêque Gui de Joinville. Le chevet de Saint-Remi de Reims a été commencé à une date un peu postérieure, probablement vers 1170. Jusqu'ici on avait généralement cru le contraire, et Viollet-le-Duc considérait l'abside de Notre-Dame de Châlons comme une construction déjà plus savante, offrant par rapport à Saint-Remi « un progrès sensible ». En somme, les deux édifices sont à peu près contemporains ; si pour l'un d'eux les travaux ont été commencés plus tôt, du moins ils ont été, pendant une grande partie de leur durée, menés de front et accomplis simultanément,

(1) Salomon Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, 3 vol. in-12, en cours de publication. Paris, Ernest Leroux, éditeur.

Digitized by Google

peut-être sous la direction d'un seul architecte. Et fût-il prouvé que deux architectes différents y aient fait leur œuvre, on serait forcé de reconnaître qu'il y a eu entre eux des études communes, un échange d'idées et une collaboration active.

Ne quittons pas notre église Saint-Remi sans mentionner le retour de deux de ses tapisseries restaurées aux Gobelins sous la direction personnelle de M. Guiffrey, et dont la suite aura un sort aussi heureux, grâce à l'entente ménagée par M. P. Fr. Marcou, inspecteur général adjoint des monuments historiques, et notre zélé correspondant pour la conservation des ouvrages d'art de la région.

La cathédrale de Reims a sa date de fondation bien connue, l'an 1211, et bien glorieusement connus sont aussi ses fondateurs, l'archevêque Albéric de Humbert et l'architecte Jean d'Orbais. Cependant, depuis la destruction du labyrinthe en 1778, aucun souvenir ne rappelle leur mémoire sur les murs qu'ils ont élevés et ne précise leur rôle dans le plan primitif et dans la construction de l'édifice. Cette lacune, notre dernier président, M. Alphonse Gosset, a voulu la combler en homme du métier, et il vous a proposé de prendre l'initiative d'un monument en l'honneur du prélat promoteur de l'entreprise, et du maître des œuvres dont le génie créateur a fécondé ses desseins. Accueilli par l'Académie et étudié au sein d'une commission, ce projet a été également admis de suite par l'honorable architecte diocésain, M. Darcy. Nous espérons aboutir prochainement, de concert avec lui, et voir figurer dignement ces noms illustres à une place où l'on s'étonne de ne pas les rencontrer.

Dans un semblable mouvement d'admiration et de

Digitized by Google

gratitude envers ses fondateurs, les restaurateurs de la cathédrale d'Amiens viennent d'y rétablir, à l'entrée de la nef, l'ancien labyrinthe dont on avait conservé des fragments. Il y a là une leçon pour nous, et M. Lamy ne s'est pas contenté de nous retracer les premiers travaux de fondation d'une basilique, sœur de la nôtre, il nous a décrit l'édifice entier d'après la magnifique monographie publiée par la Société des Antiquaires de Picardie. Il s'est complu à nous présenter ses ressemblances et ses dissemblances avec l'église métropolitaine dont elle relève :

..... Facies non omnibus una,
Nec diversa tamen, qualem decet esse sororum.

A laquelle donner la palme? Elles ont chacune leurs incomparables beautés, leurs perfections propres. La nef d'Amiens est colossale, mais les tours sont inachevées. Reims offre une merveilleuse unité dans le vaisseau intérieur et un achèvement proportionné dans l'ensemble. Rien de semblable nulle part. L'an prochain, M. Lamy, pour varier les chefs-d'œuvre, nous entretiendra sans doute du chœur de Beauvais.

A propos de Notre-Dame de Reims, ajoutons que son histoire liturgique va s'enrichir d'une publication déjà annoncée l'an dernier et poursuivie sans relâche depuis avec un soin parfait par M. l'abbé Bouxin, notre correspondant à Laon. Je veux parler du *Liber ordinarius Ecclesiæ Remensis,* de la fin du XIIIe siècle, l'un des précieux manuscrits de notre Bibliothèque.

M. Sécheret, notre correspondant à Mouzon, nous a adressé la description et le dessin des fragments d'un retable du XVIe siècle, remis au jour sous le dallage de

Digitized by Google

l'ancienne église abbatiale de cette ville (1). — Notre correspondant à Paris, M. Eugène Lefèvre-Pontalis, nous a fait jouir des deux nouvelles livraisons de sa vaste publication illustrée sur l'*Architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons,* étude comparative des plus soignées et des plus fécondes pour l'histoire de l'art dans une région qui nous touche de si près.

L'architecture civile à Reims ne peut vous être indifférente alors que ses débris sont si peu nombreux, si menacés par l'alignement administratif, par l'incurie des hommes et par la lime du temps. C'est donc avec une vive satisfaction que vous avez entendu la description des restaurations si intelligentes opérées dans l'hôtel de la rue du Marc, n°1, par son nouveau propriétaire, M. D. Belleau. C'était justice. M. Ch. Givelet, qui, en 1861, à l'occasion du congrès de la Société française d'Archéologie, avait déjà décrit cette riche demeure de la Renaissance, vous en a présenté un nouveau tableau plein d'espoir pour son avenir et sa complète résurrection. Déjà le plafond sculpté est remis en état, ainsi que la magnifique salle gothique qu'il décore.

Après vous avoir parlé d'églises, de cloches (2) et d'œuvres d'art rurales, votre secrétaire général vous a communiqué ses notes sur les vieilles rues et les vieilles enseignes de notre cité, notes rehaussées des dessins de MM. Ad. Varin et E. Auger, nos correspondants. Puissent ces études, ces recherches si désintéressées, garantir les dernières traces d'un passé historique qui ne fut pas sans gloire pour nos ancêtres, et qui n'est pas sans

(1) Transmis à la *Revue de Champagne et de Brie,* 1897.

(2) Notamment des publications sur les cloches des cantons d'Asfeld et de Rethel (Ardennes).

Digitized by Google

une réelle curiosité pour leurs descendants ! Préservons les anciennes dénominations des rues chères aux philologues, aussi bien que les enseignes pittoresques qui marquent encore çà et là des types d'architecture, des traits de mœurs populaires, des emblèmes de corps de métiers. Les temps modernes ne peuvent être sans pitié pour des vestiges inoffensifs, offrant une leçon toujours vivante pour les nouvelles générations.

C'est le même esprit de préservation pour l'aspect de nos monuments, de nos belles perspectives, de nos statues si chèrement acquises, qui vous a dicté un vœu émis sur la proposition de M. Portevin. Ce vœu, adressé à la municipalité, tend à maintenir la vue libre des façades de l'Hôtel de Ville, des pavillons de la place Royale, de l'abside, de la face latérale et du portail de la cathédrale, lors de l'installation en projet d'un système pour la traction électrique des tramways (1). Quel ensemble mieux groupé que celui-là pour instruire et charmer tout à la fois le passant, le visiteur, l'indifférent lui-même ! Rien de plus désirable que de laisser à ces édifices leur plein dégagement, de les rendre accessibles à l'œil et visibles à toutes les hauteurs, d'en écarter par conséquent tout ce qui encombre, intercepte et dénature. Vous n'êtes pour cela, Messieurs, nullement répulsifs au progrès ; vous êtes même convaincus que le progrès des sciences sera finalement le respectueux serviteur de l'art ancien ou moderne, c'est-à-dire de la civilisation dont il est l'ornement nécessaire.

L'art moderne, vous l'accueillez avec la même courtoisie que l'art ancien, témoin l'attention que vous avez

(1) Lettre du Président de l'Académie en date du 27 février 1897, donnée en appendice.

Digitized by Google

prêtée à la communication de M. Léon Margotin, notre correspondant, sur la Mairie du Xe arrondissement de Paris, construite récemment par un de nos compatriotes de la Marne, M. Eugène Rouyer. Les grandes photographies qui ont passé sous vos yeux, vous ont montré l'art délicat du sculpteur, M. Margotin père, soucieux des détails de l'ornementation, aussi bien que le mérite de l'architecte, élevé à l'école de la plus pure Renaissance.

Les manifestations de l'Académie se sont étendues aux sessions de divers congrès. Je vous ai parlé plus haut du congrès de la Propriété bâtie, dont notre président s'est fait ici l'écho. — Le congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne a vu à l'œuvre vos délégués habituels, MM. Léon Morel, Demaison et le Secrétaire général. — La réunion des Sociétés des Beaux-Arts a entendu une lecture de ce dernier sur les précieux dessins de Georges Baussonnet, conservés et récemment reliés à la Bibliothèque de Reims. — Enfin, le congrès tenu à Nîmes par la Société française d'Archéologie et présidé par le comte de Marsy, notre correspondant, avait comme délégué notre président sortant, M. Alph. Gosset, qui a improvisé dans le théâtre d'Orange une conférence sur les théâtres antiques, écoutée, nous écrivait-on, avec le plus vif intérêt. Notre confrère nous a rendus nous-mêmes participants à ces savantes assises, en nous peignant sous leurs chaudes couleurs les merveilles d'art qu'il avait vues dans le Midi de la France, bien plus riche que nous en ruines de monuments antiques.

Devançant l'appel qui nous sera adressé par le Ministère de l'Instruction publique, en vue de participer à l'Exposition universelle de 1900, une commission a été

Digitized by Google

choisie dans le sein de l'Académie pour rendre cette participation réellement effective et utile à l'heure voulue.

ENVOIS DES CORRESPONDANTS.

Avant de récapituler les envois de nos correspondants en titre, je dois mentionner deux correspondants volontaires et spontanés, qui, sans adresser leurs œuvres à nos concours, ont voulu en faire un hommage particulier à la Compagnie : le premier M. Hippolyte Libois, notre compatriote, archiviste du Jura, qui vous a offert sa publication importante pour l'histoire de la Révolution dans son département, les *Délibérations de la Société populaire de Lons-le-Saunier, de 1791 à 1793;* — le second, M. l'abbé Haizeaux, curé de Guincourt (Ardennes), dont vous avez reçu les notices illustrées sur *l'abbaye de Longwé* et sur le bourg de *Tourteron,* l'une et l'autre publication (détail caractéristique et fort rare), imprimées et brochées par l'auteur. Nous adressons à ces historiens nos plus sincères félicitations et remerciements.

La Société éduenne, à Autun, vous a transmis une étude préparée par M. Roidot, sur un prélat de douce mémoire, particulièrement honoré et regretté ici, Mgr Landriot, notre ancien président d'honneur. Votre secrétaire général vous a résumé les détails touchants donnés sur l'origine et les débuts du futur archevêque, qui manifesta dès sa jeunesse les hautes qualités de l'écrivain et de l'orateur dont le siège de Reims a été illustré (1).

(1) *Mémoires de la Société éduenne*, nouvelle série, tome 83e, 1895.

Digitized by Google

M. l'abbé Étienne Georges a gratifié de la façon la plus cordiale chacun des membres de l'Académie de son volume sur *Jeanne d'Arc champenoise,* et nous avons reçu pour la Bibliothèque d'autres ouvrages historiques, des monographies et des études diverses de nos confrères MM. H. Loriquet, Fr. Henriet, E. Villard, E. Denancy, Sécheret, Ch. Bosteaux, Thévenot, l'abbé L. Péchenart, Paul Pellot, Stéphen Leroy, L. de Berluc-Pérussis; des œuvres spéciales d'archéologie nous ont été libéralement octroyées par MM. J. Berthelé, l'abbé Bouxin, l'abbé Alfred Chevallier, le baron de Baye, et des travaux scientifiques ou médicaux nous ont été offerts par MM. le général Bogdanovitch, H. Lajoux et Grandval, le docteur Ernest Luton, Étienne Wallon et le professeur Félix Plateau, de Gand. Les titres de leurs publications sont donnés dans la liste qui accompagne comme d'habitude le compte rendu de notre séance publique, et nous les remercions tous de cet échange fructueux qui ne pourra que s'accroître.

A cette séance même, deux très aimables confrères rémois nous apportent le fruit d'études longues et délicates, M. Paul Simon avec un cadre renfermant quatre spécimens de grands personnages des vitraux des fenêtres de la nef de la cathédrale; — et M. Adolphe Bellevoye avec un assemblage de dessins des arbres antiques ou curieux de la région, en premier lieu des fameux faux de Saint-Basle.

La présence de notre correspondant et poète aimé, M. Henri Richardot, vous est l'indice d'une bonne fortune, d'une pièce de vers qu'il va nous lire en réponse à des vœux insatiables.

Digitized by Google

DÉCÈS ET ÉLECTIONS.

Depuis notre dernière séance publique, un seul de nos membres titulaires, M. Adolphe Dauphinot, a laissé dans nos rangs une douloureuse absence avec une mémoire digne de tous nos respects et de notre reconnaissance (1). Appelé parmi nous en 1890 seulement pour y succéder à son honorable frère, M. Simon Dauphinot, nous ne pouvions attendre de lui les services de la pleine activité ; mais nous pouvons dire que sa vieillesse nous a été gracieuse et serviable par une participation à l'Exposition rétrospective. De longue date, il avait cultivé les arts en général et procuré à nos monuments rémois, à nos célèbres tapisseries et au trésor de la cathédrale, l'inappréciable avantage d'une fidèle reproduction. En souvenir de lui, nous avons reçu de ses enfants un dessin de Lavidière, portrait original du cardinal Gousset, notre fondateur, qui a été placé dans la salle de nos séances.

Un membre honoraire, M. le Dr V. Lemoine, dont le nom venait tout à l'heure parmi ceux de nos collaborateurs de l'année, a été prématurément enlevé à ses travaux et à l'affection des siens. Beau-fils et élève bien-aimé du Dr Maldan, devenu professeur comme lui à l'école de Médecine, il appartint à notre Société dès 1868 et la présida en 1887, puis fut porté à l'honorariat en 1889 lorsqu'il nous quitta pour habiter Paris. Le cœur et l'âme de notre confrère étaient restés fidèles à

(1) Discours prononcé sur sa tombe au nom de l'Académie, dans le tome XCIX des *Travaux*, page 127.

Digitized by Google

sa terre natale au milieu des attraits de la capitale, et, dans ses derniers jours, il désirait s'entretenir de ses souvenirs d'enfance. — Notre président, n'ayant pu prendre la parole dans la cérémonie de ses obsèques à Paris ni parler sur sa tombe à Reims, lui a consacré une notice qui est en même temps l'affectueux hommage d'un condisciple (1).

Cinq de nos membres correspondants ont également terminé leur carrière active et bienfaisante : M. Ernest Irroy, ami des arts si délicat, courtois, obligeant et attentif pour nous jusqu'à son dernier jour ; — M. Em. Payard, directeur des Cristalleries de Baccarat ; M. le Dr Boyron, poète à ses heures et ancien lauréat de nos concours ; — M. le Dr Bougard, de Bourbonne-les-Bains, historien et critique érudit (2) ; — et enfin M. Louis Plonquet, médecin très actif dans sa résidence d'Ay, naturaliste plein de zèle, vulgarisateur des connaissances pratiques et des curiosités locales dans un grand nombre de publications qui ont été utiles à nos travaux et remarquées des spécialistes, homme au cœur chaud et dévoué jusqu'à la fin (3).

Deux départs sont venus, de leur côté, nous priver de la présence de très assidus et bien chers confrères :

(1) Voir cette notice dans le *Courrier de la Champagne* du 29 mars 1897 et dans le t. CI des *Travaux de l'Académie*.

(2) Le Dr J. Boyron, médecin à Amagne, décédé à Charleville, sa nécrologie par le Dr O. Guelliot dans l'*Union médicale du Nord-Est*, 15 mars 1897, pp. 77-78. — Sur le Dr Bougard, notice par le Dr Mercier dans la même revue, 15 avril 1897, pp. 109-110.

(3) M. Jean-Louis Plonquet, né à Craonne, est décédé à Chierry (Aisne) le 24 juin 1897, dans sa 74e année. Voir sa biographie dans le *Courrier de la Champagne* du dimanche 27 juin 1897, dans l'*Indépendant rémois* du 30 juin, et dans le *Courrier du Nord-Est* d'Épernay du 30 juin 1897, article signé Al. Fay.

Digitized by Google

l'un, M. Victor Froussard, quittant le poste de conservateur des Hypothèques à Reims pour prendre à Andelot sa retraite en famille, dans tout le charme des souvenirs et des travaux de sa vie entière ; — l'autre, Mgr Péchenard, qui d'une haute situation parmi nous, a été porté d'emblée au poste de recteur de l'Institut catholique de Paris. Nos vœux l'y accompagnent, saluant un autre Gerson, *Gersonius alter,* transplanté du sol rémois sur la rive savante de la Seine.

Les liens de l'honorariat maintiendront leurs noms sur nos listes, ainsi que celui de notre ancien trésorier, M. Auguste Mennesson, dont rien ne peut nous séparer.

Nous y joindrons celui de M. le baron de Baye, auquel vous avez décerné le titre de membre honoraire, comme un reconnaissant hommage pour son dévouement et sa générosité sans bornes à notre égard.

De nombreux vides s'étaient produits l'an dernier dans les rangs des membres titulaires, et vous avez été heureux, Messieurs, de pouvoir appeler à les combler cinq de nos plus honorables et plus distingués concitoyens : M. le docteur Strapart, Rémois de naissance et de cœur, professeur honoraire à l'école de Médecine, médecin honoraire de l'Hôtel-Dieu et du bureau de Bienfaisance, dont ces titres relatent les services rendus sans avoir éteint le don d'une inépuisable activité ; — M. Maillet-Valser, membre du Conseil général de la Marne, ancien adjoint au maire de Reims, membre du Comité de la Bibliothèque et du Musée, auquel nous sommes redevables de tant de succès de la Société des Amis des Arts, comme de la fondation et de l'organisation de notre école régionale des Arts industriels ; — M. Arsène Duval, avocat de notre barreau, qui joint à la pratique du droit le grand mérite de l'exercice de la

Digitized by Google

charité dans les œuvres de patronage de l'enfance et de la jeunesse, et qui connaît ainsi beaucoup de solutions qui pourront nous éclairer ; — M. Hippolyte Portevin, ancien élève de l'école Polytechnique et ingénieur appliqué au développement de notre industrie, plein de zèle pour seconder les efforts et le talent au sein de nos expositions et de nos concours ; — enfin M. le Dr Bourgeois, ancien médecin militaire, lauréat de nombreuses sociétés savantes pour ses découvertes et ses publications ophtalmologiques.

Ensuite, Messieurs, pour continuer à propager notre influence et nous assurer d'utiles concours, vous avez élu membres correspondants : MM. l'abbé Bouxin, membre de la Société académique de Laon ; Ch. Coyon, archéologue à Beine ; Edgar Denancy, publiciste à Avize ; Abel Lajoye ; Dr E. Luton ; Maquet, professeur au Lycée ; Pol Marguet, secrétaire du Comice agricole ; Ch. de Muizon ; A. Sécheret, lauréat de l'Académie, instituteur à Mouzon (Ardennes) ; Dr Deneffe, professeur à l'Université de Gand, membre de l'Académie de médecine de Bruxelles (à Gand, rue de la station, 64), auteur d'études sur la *Trousse d'un chirurgien gallo-romain du IIIe siècle,* et sur les *oculistes gallo-romains du IIIe siècle ;* général Bogdanovitch ; prince Scherbatoff, administrateur du Musée impérial historique de Moscou, et Nicolas Soultanoff, directeur de l'Institut des Ingénieurs civils de Saint-Pétersbourg.

Aux souhaits de bienvenue à nos nouveaux confrères s'est joint, cette année, un souhait bien exceptionnel et non moins cordial à un ancien confrère, notre vénéré doyen, M. Henri Paris, qui atteignait, le 14 mai dernier, la cinquantaine de ses années académiques comme membre titulaire. Il faut remonter plus haut, à

Digitized by Google

la première séance publique de la Compagnie, au 4 mai 1843, pour saluer ses débuts parmi nous comme lauréat et membre correspondant. Cinquante-quatre ans de collaboration, une année de secrétariat, quatre années de présidence, neuf années de décanat : voilà qui justifie nos félicitations affectueuses, nos vœux de bonne santé et de prospérité. *Ad multos annos!* comme l'écrivait notre président d'honneur au vétéran de nos annales.

Exclusif de tout éloge banal, le jubilé de M. Henri Paris a été célébré par nous dans une séance et dans un banquet; il reste connexe à son jubilé au barreau, qui nous a valu ce portrait gravé par Raoul Varin, œuvre d'art remarquable portant la devise caractéristique des Paris : *Melior doctrina parentum*, et, pour nous, souvenir d'autant plus précieux que nous pouvons et pourrons longtemps encore, Dieu le veuille ! le comparer avec l'original.

Mais un cinquantenaire appelle un centenaire, et nous y voici, Messieurs, cette année même, avec l'un de nos plus anciens membres correspondants, M. Frédéric Moreau, l'antiquaire et l'explorateur si connu par son *Album Caranda*, qu'il nous offrit en son entier. Le 1er juillet courant, il entrait dans sa centième année, étant né à Fère-en-Tardenois à pareille date de l'année 1798. A lui aussi nos souhaits exceptionnels et reconnaissants !

Est-ce fini, Messieurs, avec les événements notables dans notre personnel ? Non encore. Il nous faut publiquement féliciter M. le chanoine Cerf, membre titulaire, de la haute récompense que décerne l'Académie française à son *Livre d'or du diocèse de Reims en 1870-1871*. De tels suffrages valent pour notre confrère mieux que les palmes réclamées naguère à raison de son long dévouement.

Digitized by Google

L'un de nos membres honoraires dont la parole retrouve ici son écho, M. Albert de Lapparent, professeur de géologie à l'Institut catholique, homme de science et de caractère, vient d'être élu à l'Institut par l'Académie des sciences. Nous l'en félicitons respectueusement.

Enfin, Messieurs, notre éminent compatriote M. Gaston Paris, membre de l'Académie française, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, administrateur du Collège de France, qui nous a déjà procuré, lui aussi, le charme de sa présence, nous le renouvelle aujourd'hui, comme dans une réunion de famille où semble planer le souvenir de M. Louis Paris et de M. Paulin Paris. Leur fils et neveu n'a jamais renié son origine dans la valeureuse terre de Champagne, dans le Val-d'Or où il revient si volontiers. Au contraire, il proclamait la nécessité du relèvement de la vie provinciale dans son discours sur Peiresc, en des termes qui nous donnent une haute leçon et un fécond encouragement :

« On parle beaucoup, disait-il, de décentralisation ; c'est, je l'avoue, un mot que je n'aime guère : outre qu'il est purement négatif, et par là même infécond, il a une tournure lourde et une signification administrative qui répugnent à l'idée qu'il prétend exprimer. Cette décentralisation, c'est au centre qu'on demande de la faire par des lois, des institutions, des règlements : il y a là une pétition de principe. C'est par les âmes que peut et que doit se faire d'ores et déjà la renaissance de la vie provinciale. Que ceux qui se sentent forts et actifs cessent de tourner exclusivement leurs regards fascinés vers le flamboiement de Paris ; mais qu'ils ne les replient pas non plus avec une jalouse étroitesse sur

Digitized by Google

leur petit foyer local : l'esprit de clocher, qui enlève à la pensée toute étendue et toute indépendance, est le pire ennemi du libre développement dont je souhaite ardemment de voir par toute la France s'épanouir la variété féconde. Qu'ils imitent Peiresc ; qu'ils élargissent le plus qu'ils pourront l'horizon de leur intelligence et de leur sympathie ; au lieu de toujours demander et attendre, qu'ils agissent, qu'ils créent, qu'ils fondent, et qui sait si on ne verra pas s'allumer, de çà de là, des flambeaux dont l'éclat ira plus loin qu'on ne le soupçonne aujourd'hui ? (1) » *Magister dixit.* Marchons à la poursuite de son idéal.

(1) Extrait d'un discours prononcé par M. Gaston Paris, délégué par M. le Ministre de l'Instruction publique à l'inauguration du buste de Peiresc à Aix, le 10 novembre 1895. *Bibliothèque de l'école des Chartes,* novembre-décembre 1895, p. 754.

Digitized by Google

ANNEXE

Le Président de l'Académie nationale de Reims, à M. le Maire de Reims.

Reims, le 27 février 1897.

MONSIEUR LE MAIRE,

L'Académie de Reims, préoccupée de l'effet disgracieux que pourra produire, sur nos places et devant nos monuments, l'installation des fils aériens du système de traction électrique que la Compagnie des Tramways se propose d'appliquer prochainement, après accord avec la Municipalité, a émis, dans sa séance du 26 courant, sur l'initiative de M. Portevin, le vœu suivant :

« L'Académie, tout en se félicitant de la substitution pro-
« chaine à Reims de la traction électrique à la traction par
« chevaux des tramways,

« Émet le vœu qu'un système soit adopté qui évite sur les
« places et devant les monuments de la ville, l'installation de
« poteaux et de fils qui masqueraient plus ou moins les édifices
« et les places et empêcheraient d'en apprécier aussi bien le
« caractère artistique, et qu'à cet effet le système de traction
« soit établi en sous-sol, au lieu de l'être à la surface, suivant
« l'exemple déjà donné par plusieurs villes françaises ou
« étrangères. »

J'ai l'honneur de vous transmettre ce vœu, que le Bureau de l'Académie a été prié de vous faire parvenir de suite, en raison de la discussion qui doit avoir lieu au Conseil municipal lundi prochain.

Je n'ai pas besoin d'insister sur l'intérêt qu'il présente. Le

Digitized by Google

désir de l'Académie est que l'Administration municipale, tout en accueillant pour la circulation des tramways un progrès incontestable et nécessaire, l'applique de manière à sauvegarder l'effet des constructions et des monuments qui sont une partie de la gloire de notre ville.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mon dévouement et l'expression de mes sentiments distingués.

Paul DOUCE,

Président de l'Académie.

Digitized by Google

LE POÈTE GUILLAUME COQUILLART

Chanoine et Official de Reims

Lecture par M. Gaston Paris, de l'Académie française,
Membre honoraire de l'Académie de Reims.

Monseigneur,
Mesdames,
Messieurs,

Quand mes confrères de l'Académie de Reims m'ont fait l'honneur de m'inviter à contribuer à la séance d'aujourd'hui par une courte communication, j'ai cherché ce qui pourrait convenir au lieu et à l'occasion, et j'ai pensé qu'il serait agréable à l'Académie que je l'entretinsse d'un Rémois du vieux temps. Puis, je savais que dans cette séance vous deviez donner un témoignage public d'estime et d'affection à un éminent confrère en qui ma famille, comme l'Académie et comme le barreau de Reims, salue son doyen et son chef (1), et j'ai cru que je lui ferais plaisir si j'apportais ici quelque chose qui se rattachât, fût-ce pour en badiner, à la jurisprudence et au barreau. Voilà pourquoi j'ai songé à rechercher quelques notes que j'avais recueillies il y a longtemps

(1) M. Henry Paris, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Reims.

Digitized by Google

sur un de nos compatriotes les plus célèbres, sinon les mieux connus, le chanoine Guillaume Coquillart, auteur, au xve siècle, de poésies singulières qui ne ressemblent guère à celles qu'on s'attendrait à voir partir de la plume d'un docteur en droit canon et d'un haut dignitaire de l'Église. L'illustre prélat qui nous fait l'honneur de présider à cette fête me pardonnera d'évoquer le souvenir d'un temps où l'Église et le monde étaient dans des rapports très différents de ceux qu'ils ont aujourd'hui, où le mal et le bien, comme ils le font encore, existaient côte à côte, mais prenaient d'autres formes et se répartissaient autrement. Mon dessein n'est point d'ailleurs de mettre en plus vive lumière le scandale que peut légitimement donner un si grand contraste entre la profession de Coquillart et son œuvre, mais au contraire de l'atténuer dans une certaine mesure et de le faire rentrer dans les limites en dehors desquelles, même de son temps, il aurait été difficilement acceptable. Je dois ici exprimer mes remerciements à plusieurs de nos savants confrères, M. Jadart, M. Demaison, M. Thirion, qui ont bien voulu extraire pour moi, de documents encore inédits, des renseignements précieux; je ne pourrai tous les mettre en œuvre dans cette courte notice, mais ils m'ont aidé à me reconnaître et à me diriger dans mon chemin.

Les écrits authentiques de Guillaume Coquillart se réduisent à peu de chose. Sans parler de quelques petites pièces peu importantes, ni du *Débat des Armes et des Dames*, un monologue dramatique (deux autres qui lui sont attribués sont contestés) et les parodies juridiques dont je vous parlerai plus spécialement, voilà tout le bagage avec lequel il a passé à la postérité. Ces poèmes,

Digitized by Google

tous de peu d'étendue, ont sans doute été, au moment même de leur apparition, publiés au moyen de cet art nouveau de l'imprimerie qui venait de modifier si profondément les conditions de la production littéraire; mais de ces légères plaquettes, destinées à disparaître vite, deux seulement sont parvenues jusqu'à nous, et il n'est pas certain que ce soient les éditions originales L'ensemble fut imprimé en 1513 ou 1514, trois ou quatre ans après la mort de l'auteur, par les soins de deux de ses amis, qui se désignèrent sans se nommer en faisant graver leurs écussons sur le titre du volume. M. Loriquet, le savant bibliothécaire de Reims, a reconnu dans l'un de ces écussons celui de Jean Godart, chanoine de Reims comme Coquillart, et grand-chantre depuis 1512. Ces mêmes armes, avec les initiales J. G., se voient encore sur la toiture d'un puits qui se trouvait dans une maison de la rue des Capucins laissée au Chapitre par ce même Jean Godart et qui figure maintenant au Musée lapidaire rémois du cloître de l'Hôtel-Dieu. On ne peut qu'être à la fois amusé et touché par le mélange de piété et de jovialité sans scrupules, de charité et d'amitié, que nous révèle cette double apparition des armoiries du bon chanoine Godart sur le puits de la maison léguée à l'Église et au titre des œuvres très facétieuses de son ancien confrère.

Cette édition posthume, qui devait servir de base principale à toutes celles qui ont suivi — il n'y en a pas eu moins de vingt-deux — ne contient aucun renseignement sur l'auteur, sinon qu'il était « official de Reims lez Champaigne ». Cela a permis aux savants rémois qui se sont occupés de Guillaume Coquillart de l'identifier avec certitude et de fixer la date de sa mort; mais cela n'a pas suffi à écarter de sa biographie

Digitized by Google

personnelle et littéraire certaines erreurs que la présente note a pour objet de dissiper.

La plus importante concerne la date de la naissance de notre poète et l'âge auquel il a écrit ses poèmes. Il existe en manuscrit, à la Bibliothèque nationale, une traduction du *Bellum judaicum* de Josèphe dont l'auteur se nomme, dans un acrostiche, *Guillermus Coquillart*, et déclare avoir commencé sa translation « à Reims, lieu de sa résidence, le douziesme jour du mois d'octobre, l'an de grace mil quatre cent et soixante... et l'an trente neuviesme de l'aage d'icellui translateur ». On en a conclu que notre Coquillart était né en 1421, qu'il habitait Reims en 1460, et que, étant mort en 1510, il avait atteint l'âge de 89 ans. En ce cas, ses ouvrages les plus badins et les moins édifiants étant, comme nous allons le voir, des années 1477 et suivantes, il les aurait composés, à Reims, de sa 57e à sa 60e année. Qui ne voit que c'est tout à fait invraisemblable?

Ces ouvrages, en laissant de côté le monologue, auquel s'appliquent d'ailleurs les mêmes remarques, sont au nombre de trois, qui ont le caractère commun de parodier, en les appliquant à des sujets plus que frivoles, le style et le formulaire juridiques; ils sont intimement liés par des renvois de l'un à l'autre : c'est d'abord le *Plaidoyé d'entre la Simple et la Rusée*, puis l'*Enquête d'entre la Simple et la Rusée*, enfin le livre des *Droits nouveaux*, qui se divise lui-même en deux parties. Ils ont été composés dans cet ordre, que les éditeurs ont malencontreusement brouillé. Le second est expressément daté de 1478 et attribue le premier à l'année précédente; la première partie du troisième est de l'année suivante, et la seconde partie doit être de 1480. Or l'auteur nous dit lui-même, à la fin de cette

Digitized by Google

seconde partie (éd. d'Héricault, I, 197), ce qu'il était alors :

Aussi, tres redoubtez seigneurs,
Vers vous se veut humilier
Et vous mercie de vos honneurs
Ce povre petit escolier
Que daigné avez escouter.

Coquillart s'est approprié ici un joli vers de Villon; mais il est clair qu'il n'a pu se l'appliquer que parce qu'il était dans les mêmes conditions de situation et d'âge ; n'est-il pas d'ailleurs évident que de telles débauches d'esprit et de plume, compréhensibles chez un étudiant jeune encore, ne sauraient convenir à un sexagénaire?

Pas plus qu'il ne les a écrites dans un âge plus que mûr, Coquillart n'a écrit ses facéties dans sa ville natale. Elles sont pleines d'allusions à Paris, et, faites comme elles le sont pour être récitées en public, n'ont pu l'être qu'à Paris. C'est là que l'on connaissait depuis le XIIIe siècle ce fameux « droit de la porte Baudais » ou Baudoyer (II, 26; I, 37), d'après lequel les battus paient l'amende ; c'est là qu'on se signait en parlant du « grand diable de Vauvert » (I. 186) qui a laissé dans le nom de la rue d'Enfer un souvenir de ses méfaits; c'est là que s'élevait, rue Sainte-Avoie, le couvent des Billettes (I, 46); c'est là que s'ouvrait, sur le quai de la Mégisserie, cet « abreuvoir Popin » (I, 165) dont Villon fait l'objet d'un de ses legs. Mille détails prouvent que ces pièces ont été composées et débitées à Paris et non à Reims.

Dès lors tout s'éclaire d'un jour nouveau et dans les pièces elles-mêmes et dans la vie de Coquillart. Les pièces sont l'œuvre d'un écolier; elles ont été faites

Digitized by Google

pour être dites en joyeuse compagnie, à un même jour de fête de quatre années successives. C'est ce qui y est formellement exprimé en plus d'un endroit : l'*Enquête* a été tenue le jour de la Saint-Martin (II, 143), qui est, dit le poète, *la feste de nostre paroisse* (II, 143), et on sait de combien de festivités et même de bacchanales le saint évêque de Tours était jadis le patron. Le prologue des *Droits nouveaux* invite les auditeurs à laisser de côté toute pensée sérieuse *jusques en la fin de ces festes* (I, 33); et à plusieurs reprises on nous avertit que ces fêtes reviennent chaque année. Quant à la paroisse dont la fête se célèbre de cette façon joyeuse, c'est, vous le devinez, une paroisse très profane, quelque confrérie de gais écoliers, quelque basoche purement festivale. Les facéties de Coquillart ne sont en effet que des jeux de basochiens, des « causes grasses » comme il était d'usage, à cette époque de parodie universelle, d'en plaider chaque année aux jours de fêtes, et j'ajoute que, le genre et le milieu étant donnés, elles sont plutôt réservées que dissolues. La première surtout est un parfait spécimen du genre : il s'agit du procès en revendication d'un galant, le « Mignon », par la « Simple » qui prétend en être en possession légitime, contre la « Rusée », qu'elle accuse de le lui avoir frauduleusement soustrait. Les avocats plaident avec, naturellement, force singeries de ce qui se passait dans les procès réels, et le juge, maistre Jehan l'Estoffé, non moins embarrassé que le juge de *Patelin*, ordonne une enquête et accorde à la Simple la « recreance », c'est-à-dire la possession provisoire. L'année suivante (1478) se fait l'enquête, où défilent les témoins les plus hétéroclites. Le jugement aurait dû être rendu l'année d'après; mais, en 1479, le poète habituel de la Saint-

Digitized by Google

Martin déclara qu'il le remettait à plus tard et remplaça, cette fois et en 1480, les « grasses » plaidoiries par la promulgation d'un code non moins « gras », les *Droits nouveaux*, dont il promettait une suite qu'il n'a sans doute pas composée, non plus que le jugement.

C'est qu'en 1481 Guillaume Coquillart, ayant achevé ses études et conquis le grade de licencié en droit canon, revint sans doute à Reims, où sa famille était dans une situation fort honorée, et brigua un des canonicats de la Cathédrale. Il fut proposé en effet en 1482, et, après un procès dont nous ne connaissons pas la cause, entra en possession le 21 avril 1483. Le renom de son talent poétique l'accompagnait, et l'emploi qu'il en avait fait ne lui portait aucun préjudice : on était habitué alors à ce que les étudiants, même en théologie et en droit canon, prissent bien d'autres licences que celles que leur conférait l'université. Il devint le poète officiel en même temps que l'ordonnateur des cérémonies de la ville, et nous le voyons remplir ce rôle en différentes occasions. Je me borne ici, de crainte d'abuser de votre temps, à vous renvoyer sur ce point à ce que rapportent les historiographes de vos fêtes et à ce qu'a raconté mon oncle, Louis Paris, dans son charmant livre sur *le Théâtre à Reims*. Je ne m'arrêterai pas non plus à vous retracer en détail les progrès de notre chanoine dans sa carrière ecclésiastique : grand-chantre en 1493, chargé en 1496 et 1497 de missions importantes, dont l'une le conduisit à Rome, il fut nommé, sans doute vers 1500, à la haute charge d'official, c'est-à-dire de juge ecclésiastique. L'official avait dans sa juridiction, outre les affaires proprement ecclésiastiques, tous les litiges qui se rapportaient au mariage : l'auteur des parodies juridiques où le mariage et les femmes sont l'objet de

Digitized by Google

tant de railleries dut parfois sourire, en prononçant de graves sentences, au souvenir des décisions de maistre Jean l'Estoffé. Coquillart mourut le 12 mai 1510. Il devait être né vers 1450, si l'on admet, ce qui me paraît tout à fait vraisemblable, qu'il avait environ trente ans lorsque, ayant terminé ses études à Paris, il revint à Reims en 1481 pour y briguer le canonicat, qu'il obtint l'année suivante.

Mais si cette esquisse biographique est exacte, comment se concilie-t-elle avec les données fournies par la traduction de Josèphe? Bien simplement, à mon avis : le traducteur de Josèphe est un autre Guillaume Coquillart. Cela n'a rien de surprenant. Les Coquillart, qu'ils fussent ou non d'une seule et même famille, foisonnaient à Reims au xve siècle, et des Guillaume Coquillart, sans parler de notre poète et du traducteur de Josèphe, nous en trouvons au moins deux, sinon trois, qui ne doivent être confondus, bien qu'ils l'aient été, ni avec l'un ni avec l'autre. Il faut donc se garder d'identifier tous ceux qui ont porté ce nom, et laisser à un homonyme, peut-être à un parent de notre chanoine, l'honneur d'avoir traduit Josèphe. Les cinq quatrains d'alexandrins monorimes, fort graves, dans lesquels ce docte personnage s'est nommé en acrostiche, ne ressemblent nullement aux vives enfilades de petits vers que rimait, une quinzaine d'années plus tard, l'écolier qui portait le même nom, et Jean Godart n'a eu garde de les réunir, comme on l'a fait depuis, aux œuvres poétiques de son confrère. Celui-ci paraît n'avoir jamais fait de la littérature autre chose qu'un délassement, et avoir réservé pour ses occupations professionnelles ce qu'il pouvait avoir de sérieux.

La mort même de l'official de Reims a donné lieu à

Digitized by Google

de plaisantes méprises. Marot en a fait le sujet d'un quatrain burlesque, mais assurément fort inoffensif :

De Coquillart et de ses armes à trois coquilles d'or.

La morre est jeu pire qu'aux quilles,
Ni qu'aux eschets, ni qu'au quillart;
A ce meschant jeu Coquillart
Perdit sa vie et ses coquilles.

Marot, tout jeune alors et encore fidèle disciple

Du bon Cretin au vers equivoqué,

a voulu simplement jouer sur les deux sens que présente, à la prononciation, le mot *morre* ou *mort*, et faire le tour de force de rimer *coquilles* avec *qu'aux quilles* et *Coquillart* avec *qu'au quillart*. Là-dessus, l'abbé Goujet *(Bibliothèque françoise,* X, 156) et Rigoley de Juvigny de dire gravement : « Il paroît que Coquillart mourut... de chagrin d'avoir perdu une somme considérable au jeu de la morre, à ce que dit Marot. » D'autre part, la *morre* étant souvent appelée la *mourre*. M. d'Héricault a prêté à Marot un tout autre jeu de mots, en a conclu qu'il reprochait à Coquillart d'avoir abrégé ses jours par un libertinage sénile, et s'est indigné longuement d'une calomnie aussi invraisemblable..., surtout pour ceux qui, comme M. d'Héricault lui-même, font vivre Coquillart jusqu'à sa quatre-vingt-dixième année !

Les œuvres de Coquillart n'ont pas non plus, au moins dans notre siècle, été toujours appréciées avec toute la justesse qu'on aurait pu souhaiter. Un défaut fréquent de notre critique est de vouloir trouver à tout ce qui nous reste du temps passé un sens qui intéresse

Digitized by Google

le présent. Nous mettons trop souvent dans ces vieux documents des intentions que nous croyons y découvrir. L'excellent Prosper Tarbé, qui était plus largement fourni d'imagination que de jugement, a vu dans les espiègleries de Coquillart la protestation indignée de l'homme de cœur et de l'homme de bien contre les violences, les tyrannies et la corruption de son siècle. En tête de cette risée d'écolier en liesse qui s'appelle les *Droits nouveaux*, et où l'auteur ne se soucie que de faire rire, sans arrière-pensée, des femmes qui sont ou qui voudraient être à la mode de leurs sots galants et de leurs lourdauds de maris, on est abasourdi de lire une préface qui débute ainsi : « Sous les faibles successeurs de Charlemagne, l'unité monarchique fut bientôt brisée ; celle de la loi eut le même sort. » Avec plus d'esprit et de sobriété, M. d'Héricault, le dernier éditeur de notre poète, est tombé dans un travers analogue. Il donne à Coquillart poète une importance qui l'aurait bien étonné ; il en fait le représentant typique, le porte-parole attitré de la bourgeoisie au xve siècle, et, au lieu d'étudier son œuvre en elle-même et de la replacer dans son milieu, il consacre presque toute sa longue introduction à tracer de cette bourgeoisie un tableau fort chargé en couleur, et dont la solennelle ordonnance jure singulièrement avec les gambades folâtres, les grelots tintants et le costume bariolé de la figure qui en occupe le centre. Vraiment, si l'on veut comprendre le joyeux écolier du quinzième siècle comme il a voulu être et comme il a été compris par le public auquel il s'adressait, il faut oublier ce qu'en disent ses modernes éditeurs. Quand on passe de leurs doctes commentaires à l'œuvre du poète rémois, il semble qu'on passe d'une tragédie ou au moins d'une

Digitized by Google

moralité à une farce, ou, pour dire peut-être plus juste encore, à ce que nous appelons une « revue de fin d'année ».

C'est en effet à ce genre léger qu'appartiennent les poésies de Coquillart. Il s'est surtout soucié, comme on dit aujourd'hui, de « modernité », et c'est ce qui fait à la fois l'intérêt et la faiblesse de son œuvre. Ce qui ne vise que le moment actuel passe avec ce moment, ne résiste pas au temps, et n'est, pour employer l'expression populaire, qu'un « déjeuner de soleil ». Coquillart a voulu noter, pour s'en moquer, les modes, les travers, les ridicules les plus fugitifs qui lui passaient devant les yeux. Il a écrit les *Droits nouveaux* comme, de nos jours, on a écrit le *Nouveau Jeu :* c'est de la photographie instantanée. Il a observé avec justesse et saisi avec bonheur ce qu'il a regardé, dans le cadre, d'ailleurs restreint et factice, de la vie bourgeoise, mondaine et galante de son temps; mais il ne s'est attaché qu'à la surface, jamais il n'est allé au fond des hommes ou des choses. Nous ne voyons figurer sur ses tréteaux éphémères que des mannequins de modes, empanachés, enharnachés, emperruqués, tout *fringants*, tout chatoyants, au nom flamboyant ou burlesque, à l'attitude gravement grotesque quand ce sont des hommes, pimpante et « sucrée » quand ce sont des femmes. Cherchez sous ces carapaces, il n'y a rien : pas un caractère, pas une passion, pas une réalité; rien que des grimaces ou des mines. Le style est à l'avenant. Le talent de l'écrivain est incontestable : il a une invention de mots, une abondance, une facilité, un pittoresque surprenants à première vue. Mais là encore il ne faut pas regarder de trop près. Ce langage où tout étincelle est obscur à qui veut le comprendre réellement,

Digitized by Google

moins à cause des mots eux-mêmes qu'à cause du décousu de la syntaxe, de l'incohérence des métaphores, du manque d'enchaînement dans les idées et de suite dans le sens général. C'est un dégorgement confus de mots et d'images où tout cliquette et miroite, mais d'où rien ne se dégage avec précision. Par ce qu'elle a de plus agréable, cette poésie ressemble au vin qui devait, un siècle après la mort de Coquillart, commencer à faire la richesse et l'honneur de notre province, vin qui rit et pétille, amuse les yeux avant de charmer le palais, et donne pour un moment une ivresse légère et gaie; mais elle est comme le champagne dans lequel on a sacrifié à la mousse la force et la saveur du vin : l'écume se répand, se dévore en un clin d'œil, et quand on veut boire, on trouve presque vide la coupe qui tout à l'heure débordait.

Cela n'empêche pas l'œuvre de Coquillart d'être digne d'intérêt à plus d'un point de vue. D'abord, elle est amusante : même entendus à demi, ses vers sont si alertes, ses mots sont si imprévus, ses caricatures sont si vivement enlevées qu'on est emporté malgré soi dans l'entrain de son allure. On lui pardonne son effronterie, qui n'est pas dépravée et va rarement jusqu'à la grossièreté, en faveur de sa gaieté et de sa malice souvent heureuse. Son effort pour saisir les traits les plus fugaces et les plus superficiels du monde contemporain lui donne un réel attrait aux yeux de ceux qui aiment à reconstituer la vie du passé, grâce au patient travail de l'imagination guidée par l'étude, et la difficulté qu'ils trouvent souvent à le comprendre ne fait que stimuler leur avidité de le deviner.

Malheureusement, nous n'avons pas et nous n'aurons jamais un texte pleinement satisfaisant des poésies

Digitized by Google

du chanoine de Reims : il n'y a pas de manuscrits, les anciennes éditions laissent beaucoup à désirer, et la critique conjecturale est trop souvent dans l'embarras et y laisse forcément l'interprétation. L'une et l'autre cependant, grâce aux deux derniers éditeurs, ont déjà fait de sérieux progrès ; elles peuvent en faire encore. Le prochain éditeur et commentateur de Coquillart devra se pénétrer profondément de toute la littérature contemporaine du poète et de celle qui l'a précédée immédiatement ; il devra surtout connaître, dans leur détail le plus menu, les mœurs, les usages, les modes, les costumes du milieu où le poète à vécu et qu'il a si vivement représenté. Je voudrais que Jean Godart trouvât un successeur, sinon parmi les chanoines, au moins parmi les Rémois d'aujourd'hui, et je serais heureux si ces notes, qui ne sont et ne veulent être qu'une bien imparfaite esquisse, pouvaient inspirer à quelqu'un de ceux qui m'écoutent le désir d'être ce successeur.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'HISTOIRE

par M. L. Demaison, membre titulaire.

Le rapport que votre commission d'histoire a bien voulu me confier aura un mérite fort apprécié, j'en suis sûr, des auditeurs qui nous font l'honneur d'assister à notre séance publique. Il sera bref et n'abusera pas longtemps de leur bienveillante attention. Hâtons-nous de dire que nous n'avons aucun droit à leurs remerciements. Si nous allégeons pour eux le fardeau d'une lecture peu attrayante, s'il n'y a aujourd'hui qu'une place restreinte pour les détails arides de l'érudition et les sévères discussions de la critique historique, ce n'est pas à nous qu'ils doivent cet avantage, mais aux candidats à nos récompenses, dont l'abstention a été en cette année à peu près générale. Notre rôle est fort peu chargé, et les travaux qui nous ont été soumis ne demanderont qu'un rapide examen. Nos jugements seront promptement rendus ; ils n'auront besoin ni de longs débats ni de considérants développés. Peut-être aura-t-on parfois l'impression d'une exécution sommaire, mais cette exécution sera accompagnée de toutes les formes exigées par la justice, et de tous les ménagements commandés par cette facile indulgence qui est dans l'esprit et la tradition de l'Académie.

Parmi les mémoires présentés à notre concours,

Digitized by Google

aucun ne répond aux questions qui figuraient à notre programme. Ces questions, pourtant, étaient attrayantes, et auraient pu donner matière à d'intéressantes études. Nous accueillerions avec faveur une monographie de cette école de dessin qui a exercé au XVIIIe siècle une heureuse influence sur le goût public et la culture artistique en la ville de Reims. Elle est morte à la Révolution, mais nous profitons encore maintenant de ses bienfaits. Elle nous a laissé, en effet, un précieux héritage, ces beaux portraits de l'école allemande, chefs-d'œuvre admirables qui sont la perle de notre musée. Il serait donc très profitable, non seulement de mettre en lumière son rôle et ses méthodes d'enseignement, mais aussi de dresser un inventaire des collections qu'elle avait formées, et dont on a sauvé de notables épaves, pour le plus grand bonheur des artistes et des érudits.

A un autre point de vue, la maîtrise de l'église métropolitaine de Reims pourrait fournir le sujet d'un chapitre important de l'histoire de l'art dans notre cité. Comme toutes les maîtrises, elle a contribué dans le passé à développer et à maintenir les bonnes traditions musicales; elle mérite d'être étudiée en ses origines, ses conditions d'existence et son action sur la musique sacrée et le chant liturgique, toujours si justement renommés dans notre Cathédrale.

Une recommandation non moins instante s'impose pour l'histoire du collège de Reims, fondé à Paris au XIVe siècle par l'archevêque Gui de Roye, sur la docte montagne Sainte-Geneviève, dans le quartier occupé présentement par le collège Sainte-Barbe. Ce sujet évoque le souvenir d'un des plus lettrés parmi nos prélats du moyen âge, bienfaiteur insigne de la

Digitized by Google

bibliothèque du Chapitre rémois ; il intéresse en même temps la topographie du vieux Paris et l'histoire de son université ; il a enfin tout l'attrait des questions relatives à l'organisation de l'instruction publique dans la société d'autrefois. Connaître l'un de ces établissements qui, à travers bien des vicissitudes, ont généralement subsisté jusqu'à la fin de l'ancien régime, pénétrer à l'aide des documents d'archives dans sa constitution et sa vie intime, apprécier les services qu'il a rendus, c'est là une tâche fort digne d'encouragement, aujourd'hui surtout où ces recherches sont à l'ordre du jour et attirent l'attention des meilleurs esprits. L'Académie a l'espoir que, si l'on a pour cette année décliné son invitation, on ne sera pas toujours sourd à son appel. Elle sait que des travaux sont sur le métier, et qu'on se livre dans ce but à de patientes et consciencieuses investigations. Ainsi nous ne perdrons rien pour attendre un peu ; comme Alceste, nous pensons que le temps ne fait rien à l'affaire, et nous accordons volontiers aux auteurs les sursis nécessaires pour mettre la dernière main à leur œuvre et nous la présenter sous une forme complète et définitive.

Le programme que l'Académie a tracé pour le concours n'a d'ailleurs aucun caractère limitatif; elle accepte l'imprévu et se fait un plaisir de récompenser, quand il y a lieu, les mémoires qui lui sont envoyés sur des sujets d'histoire ou d'archéologie qu'elle n'a point déterminés d'avance. Ces sujets, librement adoptés, semblent avoir les préférences de nos travailleurs; cette année, nous n'en avons point eu d'autres, et parmi eux, il en est un dont le choix nous a paru mériter une entière approbation. Il s'agit d'un projet de publication de l'*Abrégé chronologique de l'histoire de la*

Digitized by Google

ville de Mouzon, par le P. Fulgence, capucin, qui vivait en cette ville au siècle dernier. L'édition, bien entendue et soigneusement ordonnée d'une ancienne chronique, peut être plus utile parfois qu'un travail original. L'Académie l'a compris, et elle a tenu à encourager cette entreprise. N'a-t-elle pas souvent donné elle-même l'exemple, en ouvrant largement ses volumes aux correspondances et aux mémoires inédits, qui éclairent l'histoire diplomatique du XVIe siècle, ou bien nous exposent les dramatiques événements dont la Champagne a été le théâtre, pendant les époques si troublées de la Ligue et de la Fronde ? L'abrégé chronologique du P. Fulgence n'a pas tant d'importance peut-être, mais il vaut aussi la peine d'être mis en lumière. S'il ne constitue pas une véritable histoire de Mouzon, il est du moins un utile recueil de documents et de renseignements pour servir à cette histoire, groupés suivant l'ordre des dates, et par conséquent très commodes à consulter. Aussi en a-t-on multiplié les copies, et les écrivains locaux en ont-ils fait fréquemment usage ; en le livrant à l'impression, on leur rendra un service signalé.

Le P. Fulgence était un de ces modestes religieux, comme il en existait au XVIIe et au XVIIIe siècle dans la plupart de nos provinces, qui s'étaient attachés avec une ardeur passionnée à l'histoire de leur pays natal, et y employaient tous leurs loisirs. Sans doute ils n'avaient pas, en général, la valeur et la science de ces grands bénédictins de Saint-Germain-des-Prés auxquels l'érudition moderne a voué tant de respect et de reconnaissance; mais leur œuvre nous est précieuse, car elle nous a conservé une foule d'indications puisées à des sources que nous n'avons plus à notre disposition, à des

Digitized by Google

pièces d'archives actuellement dispersées ou totalement perdues. « On ne peut, dit l'auteur de la *Biographie ardennaise*, dans son article sur le studieux capucin de Mouzon (1), savoir trop de gré à ces hommes laborieux qui consacrent leur vie entière à rassembler, avec une longue patience, des matériaux propres à élever l'édifice historique. C'est préparer en quelque sorte à ceux qui viendront après eux tout l'appareil de la construction. »

Le même écrivain observe cependant que ces matériaux laissent un peu à désirer, et que certains faits « auraient besoin d'être épurés au flambeau de la critique ». Le reproche est assez fondé pour ce qui concerne les temps primitifs, où le P. Fulgence fait à la légende un accueil un peu trop confiant. D'où vient, par exemple, ce Basanus que nous rencontrons dès les premières pages, ce huitième « roi des Sicambriens », adoré comme un dieu après sa mort, qui survint 245 ans avant l'ère chrétienne. En l'an 245 ! Admirons la rigoureuse précision de cette date ! Malheureusement la science historique ne permet pas de l'admettre ; elle a balayé sans pitié tous ces princes fabuleux, ces Sicambres plus ou moins apparentés aux héros troyens, et l'on s'étonne que notre chroniqueur les ait pris au sérieux, en un temps où l'on n'y croyait déjà plus. Au reste, ce n'est là qu'un point accessoire, et si nous passons des âges préhistoriques à une époque moins lointaine, pour laquelle les chartriers de l'abbaye et de la commune de Mouzon pouvaient lui procurer d'abondantes ressources, nous pouvons alors le louer avec moins de réserves. On écoutera volontiers aussi son

(1) T. II, p. 330.

Digitized by Google

récit des événements plus modernes, dont il a été témoin oculaire ; peut-être trouvera-t-on certains détails un peu minutieux, mais on accepte maintenant à bon droit cette menue monnaie de l'histoire. Une mention relative à la cherté des grains, un simple trait de procédure féodale, ne seront pas dédaignés par l'historien et l'économiste ; et souvent un détail en apparence insignifiant peut ouvrir de larges horizons.

Il y a donc, nous le répétons, un grand intérêt à publier la compilation du P. Fulgence ; ce sera répondre au vœu qu'exprimait dernièrement un érudit Ardennais, et auquel tous les travailleurs de la région ne manqueront pas de s'associer. L'auteur qui s'est chargé de cette publication nous a paru bien préparé à cette tâche. Il a accompagné sa copie d'une préface suffisamment développée, d'une annotation fort copieuse et empruntée à de bonnes sources, de pièces justificatives bien choisies, quoiqu'elles ne soient pas toutes inédites. Nous voudrions plus de renseignements sur la destinée du manuscrit original et sur les diverses copies qui en ont été prises ; cet exposé préliminaire est obligatoire pour une édition critique. Enfin un travail de cette nature ne peut se passer d'une table générale des noms de personnes et de lieux, besogne ingrate, mais indispensable, pour laquelle il faut naturellement, d'ailleurs, attendre la fin de l'impression.

Le consciencieux éditeur, M. l'abbé Frézet, vicaire à Charleville, nous donnera, nous n'en doutons pas, satisfaction sur ces divers points, et l'Académie a voulu, dès maintenant, récompenser ses efforts, en lui accordant une médaille d'or de 100 francs.

C'est aussi un texte curieux et inédit que nous a procuré un de nos zélés correspondants, en transcrivant

Digitized by Google

pour nous dans la bibliothèque d'Épernay les lettres de Jean Devillers, chirurgien de l'armée française en 1734, au siège de Philippsbourg. A la fois témoin et acteur dans ce siège célèbre qui a été l'un des événements les plus mémorables de la guerre de la succession de Pologne, notre chirurgien rend compte de ses faits et gestes dans une longue correspondance adressée à son père, qui exerçait la profession d'apothicaire à Épernay. Bertin du Rocheret, président en l'élection de cette ville, lui demande également des nouvelles. A cette époque où la presse était encore dans l'enfance, où l'on ne connaissait ni les correspondants particuliers, ni « la dépêche par fil spécial », ce magistrat voulut sans doute suppléer à la lenteur d'information des gazettes en se faisant adresser un récit complet des opérations. En réponse, Jean Devillers lui envoie un journal détaillé du siège. Les faits y sont pris sur le vif et racontés au jour le jour ; la mort du maréchal de Berwick, tué dans une tranchée par un boulet, les tentatives d'assaut, les attaques de la garnison ennemie, l'aspect de la place après la capitulation, tout y est retracé dans un style simple, mais vivant, sous l'impression des événements et parfois même au bruit du canon. « M. le maréchal de Belle-Isle, écrit-il à la fin d'une de ses lettres, vient d'attaquer un ouvrage à corne, en plein midi. Les ennemis ont été forcés de reculer petit à petit. Ils sont actuellement cantonnés dans un petit coin de cet ouvrage, d'où l'on se flatte qu'ils seront délogés peut-être dans un quart d'heure; mais la poste qui part ne me laisse que le temps de vous assurer que je suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. » Jean Devillers ne se contente pas de parler en son propre nom ; comme il tient à être tout à

Digitized by Google

fait bien informé, il écrit sous la dictée d'un ingénieur dont il panse la blessure, et il entre dans des considérations techniques que les spécialistes de l'art militaire liront peut-être avec profit. Enfin, en sa qualité de chirurgien et de fils d'apothicaire, il ne néglige pas de nous entretenir à l'occasion des soins donnés aux victimes des combats. Aujourd'hui, où ces questions présentent un si palpitant intérêt, on voudrait plus de détails encore sur l'organisation des ambulances dans les armées d'autrefois ; mais Jean Devillers n'avait pour but que de satisfaire la curiosité de ses compatriotes d'Épernay ; il ne songeait nullement à la postérité.

Telle qu'elle est, cette correspondance est un document assez important pour l'histoire militaire du règne de Louis XV. L'Académie a jugé qu'elle devait s'intéresser à sa publication ; elle lui offre donc avec empressement l'hospitalité de ses volumes.

Elle regrette de ne pouvoir en user de même à l'égard d'une *Étude sur les origines des noms de villages et hameaux dans les Ardennes*, qui ne lui a paru susceptible de recevoir aucune récompense, ayant été, du reste, déjà publiée en partie, si nous ne nous trompons, dans un journal de ce département. La recherche des étymologies passionne beaucoup de chercheurs ; ils ont raison, mais ils oublient trop souvent que, pour aborder cette étude avec succès, il faut une science étendue et des connaissances philologiques très solides. Sans cette préparation nécessaire, on se laisse guider par l'à peu près et la fausse analogie, et l'on ne peut arriver à aucun résultat sérieux. L'auteur du mémoire invite les critiques à « rectifier par endroits quelques erreurs de détails » ; c'est presque à chaque page qu'il conviendrait d'apporter des rectifications. Nous rendons volontiers

Digitized by Google

justice à son zèle ; il a fait preuve d'un esprit assez méthodique, et a satisfait sa propre curiosité d'une façon, en somme, fort louable ; mais pour être mis au courant de la science, son travail demanderait à être remanié de fond en comble.

Il nous reste à dire quelques mots d'une *Petite histoire de la Champagne*, qui a été soumise aussi à notre examen. Elle dénote des goûts studieux, une grande ardeur à s'initier à l'histoire de cette province, mais elle ne nous a point paru réunir les conditions nécessaires pour être admise au concours. L'auteur a beaucoup emprunté à un livre déjà ancien et d'assez médiocre valeur ; il ne semble pas, au contraire, avoir utilisé le magistral ouvrage de M. d'Arbois de Jubainville sur les comtes de Champagne. C'est là une regrettable lacune ; un abrégé historique, si abrégé qu'il soit, devrait offrir un résumé des meilleurs travaux.

Nous avons fini de régler les comptes de la commission d'histoire, et, malgré sa bonne volonté, l'Académie n'a pu, on le voit, se montrer très prodigue de récompenses. Heureusement, elle a pris également sous son patronage des entreprises d'un caractère artistique, et elle a eu, de ce côté, quelque dédommagement. Elle s'est plu à reconnaître, par le don d'une médaille d'or, la valeur et l'utilité d'une œuvre qui sera favorablement accueillie par les philologues et les paléographes ; nous voulons parler d'une reproduction intégrale et en fac-similé, par les procédés photographiques : du célèbre *Évangéliaire slave* conservé à la Bibliothèque de Reims.

Parmi tous les joyaux de notre trésor bibliographique, il n'en est pas qui ait eu plus de réputation que ce rare et précieux volume, dont le texte a été écrit

Digitized by Google

au XIe siècle dans sa partie la plus ancienne, et de la main, dit-on, de saint Procope lui-même. Offert à l'église de Reims par le cardinal de Lorraine, il était jadis soigneusement conservé dans le trésor de la Cathédrale, et servait aux rois de France à prêter le serment solennel de leur sacre. Lors du récent voyage de l'empereur de Russie en France, on a tenu à lui présenter ce vénérable monument de l'ancienne littérature slave. Certain journaliste, emporté sans doute par l'ardeur de l'amitié franco-russe, a même été jusqu'à dire qu'on en avait fait don à notre auguste visiteur. C'est aller un peu vite en besogne ; nous n'avons pas de ces générosités inconsidérées, et ce manuscrit est pour la ville de Reims une sorte de *palladium* qu'elle garde avec une jalouse sollicitude. Mais cette occasion a suggéré l'idée d'en faire un sorte de duplicata, une copie d'une rigoureuse exactitude qui pût, au besoin, tenir lieu de l'original et en conserver l'image fidèle, si par un cas fortuit il venait à être perdu ou détruit, — *quod absit!* dirait-on dans les vieilles chartes. Ce projet avait été déjà conçu et réalisé, il y a une cinquantaine d'années, avec les ressources qu'offrait alors l'art lithographique ; la publication avait été faite avec un grand luxe et un soin extrême, mais combien, pour la vérité et la précision, la comparaison est à l'avantage de la photographie ! Quand on parcourt ces planches si nettes et si bien venues, on croit avoir sous les yeux le manuscrit original.

Leur auteur, M. Charlier, employé à la Bibliothèque de Reims, n'en est pas à son coup d'essai. Nos chartes, nos manuscrits et nos vieux livres, les statuettes et les bas-reliefs antiques de notre musée lui ont souvent fourni l'occasion d'exercer son talent. Grâce à lui, nous

Digitized by Google

pouvons profiter du concours si utile que la photographie prête aujourd'hui aux études archéologiques. L'Académie, pour encourager ses travaux, lui décerne une médaille d'or de 100 francs.

Elle se fait aussi un devoir et un plaisir d'accorder la même récompense à un artiste distingué de Reims, M. Wéry-Mennesson, auteur de la remarquable châsse de saint Remi qui a été inaugurée lors des fêtes du mois d'octobre dernier. Cette œuvre nous intéresse, car l'Académie y a collaboré en la personne de plusieurs de ses membres, qui ont cherché, à l'aide des documents conservés dans les archives de l'abbaye de Saint-Remi, à reconstituer la physionomie de l'ancienne châsse du XVIIe siècle, détruite à la Révolution, assez exactement pour qu'elle pût servir de modèle. M. Wéry-Mennesson l'a fort bien reproduite dans ses traits principaux, et la manière dont il l'a comprise et exécutée nous montre ce que peut le goût joint à une étude consciencieuse. Il est aussi depuis de longues années le graveur attitré de l'Académie. Certes, cette fonction ne comporte ni grands travaux ni commandes somptueuses. Notre modeste budget, — j'en appelle à notre zélé trésorier, — ne nous permet pas de cultiver les arts et de marcher sur les traces de Mécène; mais, dans notre sphère assez modeste, nous avons pu juger le talent de M. Wéry et apprécier ses services. Nous sommes donc heureux de lui donner cette médaille d'or, en témoignage de notre gratitude.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE POÉSIE

par M. le Docteur SEUVRE, membre titulaire.

ÉMINENCE,
MESDAMES,
MESSIEURS,

Les poésies adressées à l'Académie en vue du concours sont assez nombreuses : trente-cinq environ. Mais la valeur n'est pas en rapport avec la quantité. Examinons-les rapidement et commençons par les réflexions générales.

Le concours est faible ; peu de poèmes sont dignes d'être étudiés avec fruit. Quelques poésies sont gentiment tournées, correctes. D'autres offrent de la facture de convention, mais elles sont banales. D'autres manquent de naturel, d'objet et de sentiment. D'autres se traînent péniblement, offrant quelques beaux vers au sein d'une gangue stérile. Il faut chercher pour découvrir les perles que nous serons heureux de vous présenter.

Quelques poésies réunissent les qualités désirées ; encore n'ont-elles pas l'importance, le souffle, l'envolée voulus. Aussi, la Commission leur a-t-elle accordé seulement la mention *assez bien*. Aucune œuvre ne nous a offert de mérite transcendant. Nous avons eu le regret

Digitized by Google

de ne pouvoir décerner pour les fables ou contes le prix Clicquot.

Notre très obligeant et très attentif Président de commission a classé les œuvres poétiques en plusieurs catégories pour faciliter la critique. Nous suivrons l'ordre méthodique qu'il nous a indiqué, et dans notre examen nous nous appuierons sur les notes que nous ont données nos collègues de la commission, auxquels nous adressons nos remerciements chaleureux pour les conseils accordés et destinés à soutenir notre inexpérience.

I. — Pièces latines et traductions.

Dans un temps où les langues mortes sont délaissées, peut-être conviendrait-il d'accorder des récompenses aux poésies latines d'un réel mérite. Actuellement les règlements de l'Académie mettent hors concours les poésies latines.

Toutefois, les *Hymnes en l'honneur de Mgr Cortet, évêque de Troyes,* adressés à l'Académie nous ont intéressé. Si la dédicace n'avait pas été inscrite sur l'œuvre, nous aurions été persuadé qu'ils avaient pour but la louange de qualités, l'admiration de vertus que nous apprécions et que nous reconnaissons en la personne de notre éminent prélat, notre très honoré Président d'honneur.

Ces strophes, écrites en latin, blesseront moins la modestie du Pasteur à qui nous en faisons volontiers l'application mentale.

Ces dithyrambes latins dédiés à Mgr Cortet sont divisés en quatre parties :

Digitized by Google

Le *1er hymne* fête l'entrée de Monseigneur à Troyes.
Le *2e hymne* exprime l'éloge de son épiscopat.
Le *3e hymne* fait allusion à la maladie de Monseigneur.
Le *4e hymne* exalte le Jubilé.

Ces hymnes, simples, ont une certaine noblesse. Mais nous les eussions voulus animés d'un souffle poétique plus proportionné à la grandeur du sujet.

Citons les principaux versets :

I.

Iste vir præstans, operum bonorum
Dives, et plenus merito sacerdos ;
Pontifex magnus, pecoris regendi
Arte magister !

Numini grates socii rependant,
Et greges, læti memoresque clament :
« Vivat hic Pastor, placideque vivat,
Vivat in ævum !

.....

II.

Arte dicendi bene non secundus ;
Vivus et fortis rutilansque sermo
Lucet intentis, gladius vel intrans
Pectora scindit.

.....

Pauperes cunctos levat iste pauper ;
Quot malis pressi benefacta laudant !
Cordibus mœstis sua vox amica
Balsama fundit.

.....

Digitized by Google

III. — Maladie de Monseigneur Cortet.

Cura nil prodest vigil atque docta ;
Hæret ars anceps, medicina fallit ;
Nulla spes, artus glacie rigesunt ;
Undique mœror.

.....

Virtus, o mirum ! reparata fessis
Subditur membris ; fugit ora livor ;
Vox redit fauci resoluta ; cedunt
Tristia lætis.

.....

En adest Præsul, procul absit angor,
Splendeant flores, modulentur hymnos,
Mille dent grates, resonentque templa,
Organa plaudant.

.....

O tibi, Pastor, faveat benigna
Aura Cannarum, redeantque vires,
Et gregi flatus referant amœna
Ora tepentes !

IV.

.....

Hic bonus Pastor studioque fervens
Pro sui duros obiit labores,
In diem tentans magis et paratus
Fundere vitam.

.....

Quid sequar mira pietate dignum !
Surgat orbatus, vidua et puella
Surgat ægrotans, senior dolensve
Munera pangant !

Integrum servit Deus hunc amatum.
Multa pervolvat sine nube lustra,
Et sui cinctus populi corona
Regnet in ævum !

Des poésies latines passons à la *Traduction de trois odes d'Horace*. Cette œuvre avec la devise *Vive Labeur !*

Digitized by Google

est un des travaux les plus dignes de notre concours de poésie. C'est une assez bonne traduction d'un auteur bref, concis. Parfois cependant le traducteur paraphrase le texte ; il ne laisse pas à Horace son laconisme précis.

Signalons dans l'ode consacrée à l'*Éloge de la Vie des Champs* un contresens :

Peut-on traduire le vers latin

Paterna rura bobus exercet suis

par le vers suivant :

Dans les champs paternels lui-même *instruit* ses bœufs ?

Quelques expressions doivent être corrigées. Ainsi nous n'acceptons pas :

Le platane orgueilleux et *froid célibataire*
Remplacera partout la tige tutélaire
De l'orme hospitalier.

Nous n'aimons pas non plus le *triste* laurier et l'*aride* feuillage des *stériles* berceaux ! (Liv. II, ode XIV.)

Mais nous lisons avec satisfaction la tirade suivante, puisée dans la même ode *Contre le luxe du siècle :*

O Romulus, et vous Romains du premier âge,
Inflexible Caton, est-ce ainsi qu'on outrage
Votre exemple et vos lois !
Les simples citoyens connaissent peu l'aisance ;
L'État seul était riche, et tous à sa puissance
Concouraient à la fois.
Nos modestes aïeux, en ces temps héroïques,
N'ouvraient point sur le nord de somptueux portiques
Pour captiver le frais.
Ces vieux Romains soumis aux règlements sévères,
Devaient prendre au hasard, pour bâtir leurs chaumières,
Le gazon des forêts.

Digitized by Google

Dans l'ode consacrée à l'*Éloge de la Vie des Champs,* nous détachons la perle suivante :

Sitôt que dans les champs la riante Pomone
S'avance, et de fruits mûrs élève sa couronne,
Quel doux plaisir pour lui de cueillir de sa main
La poire dont la greffe enrichit son jardin !
D'admirer ses raisins et leurs grappes vermeilles,
Rivales de la pourpre et l'honneur des treilles !

O vous, qui présidez aux limites des champs,
Des vergers et des bois protecteurs vigilants,
Priape, et toi Sylvain, à vos autels propices
Il court porter soudain ces pieuses prémices.

A l'ombre d'un vieux chêne, ou sur l'épais gazon,
Quand Phœbus de ses feux embrase l'horizon,
Veut-il se reposer ?... le fleuve, dont les ondes
L'éloignent lentement de leurs rives profondes,
Les ruisseaux, les concerts du peuple ailé des bois,
Aux douceurs du sommeil, tout l'invite à la fois.

Dans l'ode à Posthume *Sur la Brièveté de la Vie,* le traducteur commence ainsi :

Que les ailes du temps, Posthume, sont rapides !
La vieillesse sur nous accourt avec ses rides.

Avec Horace le traducteur développe la pensée que tous sont soumis sans pitié aux menaces de la mort :

Qu'ils soient nés sous le chaume ou les riches lambris.

Puis il continue en ces termes :

Que nous ayons vécu loin des champs de Bellone,
Ou du fracas des flots que Neptune aiguillonne,
Que du vent du midi, redoutant les vapeurs,
Nous ayons en automne évité ses ardeurs ;
Il faudra du Cocyte aller voir l'eau dormante,
Du cruel Danaüs la famille sanglante,
Du triste Phlégéton l'insensible nocher
Et Sisyphe roulant son éternel rocher.

Digitized by Google

Oui, tu devras, Posthume, un jour quitter la terre,
La maison qui te plaît, l'épouse qui t'est chère.
De tant d'arbres, choisis, élevés à grands frais,
Ta tombe ne verra que l'odieux cyprès !

Un successeur viendra, qui, plus digne et plus sage,
Fera de ton cécube un libéral usage.
Ce vin que sous cent clefs tu cachais à nos yeux,
Ce vin que t'enviaient les ministres des Dieux,
On le verra bientôt de sa liqueur altière
Rougir de tes parquets le marbre héréditaire.

Cette traduction de quelques odes a, vous le remarquez avec nous, une valeur réelle. Aussi l'auteur est-il un des lauréats de l'Académie pour le concours de cette année. Nous sommes heureux d'accorder à Me René Sainte-Hermine, de Toulouse, une médaille d'argent.

II. — Concours pour le prix Clicquot.

Ce concours devrait être le plus intéressant, les prix étant décernés aux meilleurs auteurs de fables et de contes. Cette année il a été d'une pauvreté presque absolue. Un seul conte, le *Premier amour de Ch. Nodier,* nous a offert un certain attrait de curiosité. Réservons l'examen de cette œuvre comme morceau de choix, éliminons rapidement les autres.

Une œuvre intitulée : *La Balsamine Major et le Prunier,* est quelque peu grotesque :

Sur le versant d'une colline
Grandissait une balsamine.
A ses pieds vivait un prunier
Brave homme aimé de son quartier.
La voisine en devint jalouse
(Comme d'un mari son épouse !)

Digitized by Google

L'auteur pense éclipser la fable *Le Chêne et le Roseau*. Il a un style tout particulier. Écoutez :

Mais l'aquilon, ce grand diable du Nord,
Sortant par hygiène,
Pour voler en Ardenne,
Vient visiter *Balsamine Major*.

Un autre fait exhibition de toute une ménagerie : lion, tigre, panthère, renard, léopard, éléphant. C'est la balance de la Justice équilibrée par les animaux. Dans un des plateaux le tigre, la panthère, le renard, le léopard; dans l'autre plateau un lion blessé et amaigri. Pour rétablir l'équilibre, il faut une grosse bête : l'éléphant se présente.

Pour être parlementaire, nous voyons en cette fable une naïveté ridicule, écrite d'un style lourd.

Passons à l'auteur d'une *Rêverie* et d'une fable : *L'Aigle et la Pie*. En lui, nous trouvons nuages et banalité.

La *Rêverie* se prolonge sur 108 vers dont nous vous ferons grâce. Nous devons en critique impartial en citer quelques-uns :

L'ombre descend des monts sur la vaste colline,
L'oiseau jette rare son dernier cri d'amour;
Aux caresses du soir la fleurette s'incline,
Attendant qu'à la nuit succède un nouveau jour.
.....

Tout repose... Tout dort... Tout si ce n'est la brise,
Harmonieuse voix qui berce nos douleurs,
Dont le souffle inspiré de doux espoirs est grise,
Et nous convie au rêve en tarissant nos pleurs.
.....

Digitized by Google

Adieu, vague tristesse,
Qui trop souvent m'oppresse.
Je veux chanter ta mort,
Oublier mes alarmes,
Et savourer des charmes,
Qui font bénir le sort.
.....

Vole, vole, ô pensée !
Refais l'aube effacée
Des bonheurs à revoir.
Quitte le monastère ;
Vole, vole, légère,
En écartant le soir.

Quittons l'auteur,

Laissons son pauvre cœur qui dans l'ombre s'élance
Enivré de se perdre au milieu du hasard.

Voyons une autre œuvre proposée comme conte, intitulée : *Les trois Amours*. Nous y trouvons quelques bons vers, d'autres prétentieux et obscurs. Le jugement peut s'affirmer par la lecture des deux premières strophes :

L'enfant avait grandi sous les yeux de sa mère
Rayonnante et sereine, ignorante du mal,
Belle d'une beauté qui n'est pas de la terre.
Sur son front couronné d'ineffable mystère
Planaient des songes d'idéal.
Elle passait sa vie au calme et lent murmure
Du ruisseau répandant l'enchantement berceur.
Blanche comme le lis, son âme tendre et pure
Vivait de trois amours : sa mère, la nature
Et le Dieu qu'invoquait son cœur.

C'est une poésie calme, assez correcte, mais sans vibration et sans souffle.

Digitized by Google

Toutes ces œuvres sont bien médiocres en vue du concours pour les prix Clicquot. — Une seule poésie a réveillé la curiosité des membres de la Commission, juge de ce concours : *Le premier Amour de Charles Nodier.*— Le sujet était bien choisi, mais il a été traité d'une manière un peu traînante. On n'y trouve pas tout l'esprit qu'on espérait y rencontrer. Le conte finit brusquement et bourgeoisement. Quelques vers sont défectueux et n'ont pas de césure.

Aussi avons-nous dû nous abstenir d'accorder à ce conte drôlatique, malgré des qualités réelles, la moindre récompense. Remanié, accidenté, il offrirait au lecteur un attrait incontestable. Tel qu'il est néanmoins, il mérite d'être lu :

LE PREMIER AMOUR DE CHARLES NODIER

J'avais treize ans, j'étais sur les bancs du collège,
Quand, je ne sais par quel magique sortilège,
Mon cœur d'enfant fut pris, oui, fut pris, un beau jour,
De folle passion, de délirant amour
Pour une noble veuve, imposante et hautaine,
Ayant de loin passé le cap de la trentaine.

Brodant comme une fée, elle venait le soir,
Au foyer paternel, vers ma mère s'asseoir ;
Et l'hiver, sous la lampe à l'abat-jour orange,
Elle piquait des fleurs pleines de grâce étrange.
Et moi, pour admirer l'adresse de son fil,
Ou plutôt contempler de plus près son profil,
Je m'approchais, heureux, quand ses cheveux d'Almée
Effleuraient le duvet de ma joue enflammée.

Et comme j'étais là, plus d'une heure, parfois
Lui passant ses ciseaux, frémissant et sans voix,
Rougissant pour un mot, pâle pour un sourire,
Et dans le fond du cœur savourant mon martyre,

Digitized by Google

Elle, se raillant de mon maintien de Werther,
Disait : « Charles s'ennuie, il lui faut le grand air,
La Muse et ses bouquins l'absorbent. A son âge,
Est-il besoin d'être un si grave personnage ? »
Elle ajoutait : « Venez donc vite m'embrasser,
Mon petit, et tâchez de vous débarrasser
De tous ces songes creux troublant votre cervelle,
Et surtout ne tremblez pas quand je vous appelle. »

Elle disait aussi qu'elle avait un cousin
Ferrailleur enragé, quelque peu spadassin,
Qui sur l'honneur des siens n'entendait pas risette.
Et plus fort, je tremblais d'une terreur secrète.

Pourtant, n'y tenant plus, par le diable poussé,
Voici qu'en son absence, adroitement glissé,
Un soir, je déposai dans sa fraîche corbeille
Un brûlant dithyrambe, épître sans pareille,
Où je la comparais en style incandescent,
A tous les astres de l'Olympe éblouissant :
A Junon l'orgueilleuse, à Diane la prude,
Dont la vengeance fut pour Actéon si rude ;
Aux dames des castels, se mourant de langueur,
Tout en martyrisant un page au tendre cœur ;
Aux beautés de Rubens, aux vierges du Corrège,
Ayant un blanc essaim d'archanges pour cortège ;
Et changeant en amours les divins angelots,
Je la retrouvais dans Cypris sortant des flots !

Le poème où le mythe et le saint moyen âge
Faisaient, vous le voyez, un assez bon ménage,
Finissait par ces mots : « Dans l'ombre des remparts
Venez ; je vous attends sous l'orme de Chamars,
A minuit ! Et si vous n'exaucez pas ma prière,
Les eaux du Doubs seront à l'aube mon suaire ! »

Mon forfait accompli, l'âme et les yeux ardents,
Prétextant un subit mais léger mal de dents,
Avec un gros baiser de ma mère inquiète,
Je dis bonsoir à tous et gagnai ma chambrette.
.....

Au sombre rendez-vous, dès longtemps, à l'avance,
D'espoir, d'émotion, aussi de froid intense,
Je frissonnais ; et même, en mon cœur amolli,
Déjà je regrettais mon douillet petit lit.

Digitized by Google

J'allais m'enfuir. Mais dans la torpeur de l'automne
Minuit à l'Hôpital ainsi qu'un glas résonne,
Par les tours de la ville au lointain répété
Et rendant plus sinistre encor l'obscurité.
.....

Tout à coup j'entendis quelques pas sur le sable.
Une forme s'approchait à peine saisissable.
Que béni soit le ciel ! C'est elle ! La voilà,
Mon adorée ! Alors pour moi tout s'étoila.
.....

Éperdu, je volais vers elle, triomphant.
Un merle réveillé sifflait en s'esclaffant !
Et je vois, ô terreur ! Némésis indignée,
Brandissant, vengeresse, une horrible poignée
De verges..... Ma mère ! et qui d'un prompt tour de bras
Me.....
(Me saisit et me donne une solide correction.)

Nous avons voilé le dernier vers en raison de son réalisme. Le conte est un peu risqué ; mais avec plus de finesse l'auteur pouvait lui accorder plus de grâce décente.

III. — Poésies patriotiques.

Passons *du riant au sévère* et cherchons si dans les pièces patriotiques envoyées à l'Académie de Reims nous trouvons la note vibrante qui convient à de telles œuvres. Dans la lecture de ces poésies rien ne nous a frappé, attaché ou saisi :

« La poésie est morte ou rampe sans vigueur;
« Le poète n'est plus qu'un orateur timide,
« Qu'un froid historien..... »

(Boileau : *Art poétique.)*

Nous sommes déjà loin de l'année terrible ; le souvenir s'efface, les sensations sont indécises. Où est le

Digitized by Google

souffle ! Où est l'enthousiasme ! Où sont la fougue et la colère de nos poètes d'il y a 20 ou 25 ans quand ils nous exprimaient des tableaux sentis, vécus ! Et cependant pouvons-nous oublier ?

Trois poésies de ce genre nous ont été adressées. Deux d'un même auteur portent la belle devise : *Vivit sub pectore vulnus.*

L'une est intitulée : *A la France !*

On y lit de bonnes pensées, mais l'âme ne vibre pas. Citons les derniers vers.

L'auteur fait allusion à l'Alsace et à la Lorraine. Il les compare à deux anges martyrs venant se reposer *à la frontière* et engageant la France à se souvenir :

L'un et l'autre ont souffert ! Tous les deux ont aimé !
Sur tes pas, ils viendront demain, le poing fermé,
L'œil en feu, le front haut, pareils à l'avalanche...

Ils vengeront l'affront reçu par leur drapeau.
Et nous verrons alors surgir de leur tombeau
Ceux qui nous ont légué le soin de la revanche !

Dans le *Salut à la Lorraine* du même auteur, nous remarquons encore d'excellents sentiments, mais exprimés sans flamme :

Nous espérons, chère offensée,
Rendre à ton cœur, à ta pensée,
Ce soleil, autrefois si beau,
Qui rayonnait sur ton drapeau !
Et quand ses trois couleurs altières
Salueront tes vieilles frontières,
De la Moselle jusqu'au Rhin,
Nous vengerons l'honneur lorrain !

Dans un poème intitulé *La Paix,* avec la devise *Pro Patria,* l'auteur décrit d'abord la guerre et ses horreurs.

Digitized by Google

Il termine par l'espérance de la paix universelle. Son style est prétentieux, emphatique. L'auteur n'a pas l'éloquence simple et noble du vrai patriote. Écoutons-le néanmoins :

Les clairons ont sonné, rassemblant dès l'aurore,
Sous les plis frissonnants du drapeau tricolore,
Les bras vaillants qui vont, au hasard du combat,
Transformer en héros qui n'était que soldat.
La France a tressailli sous l'injure suprême
Et ses fiers défenseurs ont murmuré : « Quand même ! »
Tout ce qui peut marcher, tout ce qui sait mourir,
Comme s'il s'agissait d'un instant de plaisir,
Le front haut, le cœur gai, menace la frontière.
L'âme de la Patrie est là, troublante, fière,
Comme un souffle divin qui réchauffe les cœurs.
Et chacun dit tout haut : « Nous serons les vainqueurs. »
.....

Dans le sillon étroit bouillonne le flot rouge.
C'est le sang des blessés, des morts et des mourants
Qui sont là confondus, sans distinguer les rangs,
L'officier chamarré aux longues aiguillettes
Et le troupier obscur aux rouges épaulettes.
.....

La guerre, c'est bien beau ! Mais la paix protectrice
Est bien plus belle encor qu'un sanglant sacrifice.
Le jour luira bientôt où les peuples, plus mûrs,
Renverseront enfin les impassibles murs
Dressés pour éviter l'entente fraternelle,
Des hommes proclamant la *paix universelle.*

Tous, nous accepterions volontiers cette consolante pensée de l'auteur si nous ne la considérions comme une utopie irréalisable. Dans quel siècle la fraternité des peuples ne sera-t-elle plus un rêve ? Ne sommes-nous pas en paix armée ? Ne faut-il pas un simple caprice, un seul signe pour provoquer subitement le choc de plusieurs millions d'hommes ? Ne peut-on pas chaque jour

Digitized by Google

s'attendre à une conflagration générale suivie bientôt d'épouvantables désastres ?

Souvenons-nous. Veillons.

En ce moment, nos pensées sont aux événements tristes. Nous abordons, pour épuiser les choses pénibles, l'étude des poésies mélancoliques réunies sous le vocable *Tristia*.

IV. — Tristia.

Mesdames, rassurez-vous, les heures grises sont dans la vie assez nombreuses pour que nous n'ayons pas, en ce moment, l'intention d'assombrir davantage votre horizon. Les poésies que nous allons rapidement passer en revue ont peu de valeur : leur exécution sera brève.

L'auteur de la poésie *La Paix* nous a adressé une piéce intitulée *Désespérance*. C'est un poème en deux chants écrit dans un style amphigourique, fort peu poétique. Nous y remarquons des saints anguleux, des vagues mordant le roc en chantant des berceuses, de longs chants sanglotés, les tulles frissonnants des colombes nacrées. Renvoyons le poète

> Sur ces bords désolés, *dans ce calme torpide,*
> .....
> Suivre furtivement l'ombre des trépassés.

Ces vers sont de lui.

La poésie intitulée : *La Douleur,* avec la devise : *Le grand arbre est tombé... !* n'inspire pas la tristesse. Nous trouvons des vers lourds, avec de nombreuses chevilles. Cette œuvre n'exprime aucune pensée ; elle ne

Digitized by Google

réveille aucune émotion. Aussi, avec Boileau, dirons-nous au poète :

Pour me tirer des pleurs, il faut que vous pleuriez.

Une autre auteur soumet à l'examen deux poésies : l'une avec le titre : *Trois Chants*, et la devise : *Jadis je chantais ;* l'autre, intitulée : *Jeunes et Vieux*.

Dans les trois chants (genre romance), nous trouvons banalité d'idée et de style :

Sais-tu que l'aurore est levée,
Que l'oiseau près de sa couvée,
Chante la clarté retrouvée,
Le matin rouge ?

Sais-tu que la terre éveillée,
Sème des fleurs sous la feuillée ?
Et dans la plaine ensoleillée,
Où rien ne bouge,

Sais-tu que j'attends sa venue,
Qu'elle sera la bien venue,
La journée encore inconnue,
De notre joie ?

Sais-tu .....

L'auteur est-il Belge, pour répéter si volontiers : *Sais-tu ?* Nous avons le respect de toute nationalité. Mais, Belge ou Français, l'auteur ne nous émeut pas, malgré ses *Trois Chants*.

Il nous intéresse davantage dans *Jeunes et Vieux :*

.....
Dans le logis devenu sombre,
Auprès de l'âtre pétillant,
Deux femmes, dans le soir tombant,
Demeurent muettes dans l'ombre.
La jeune fille, les deux yeux
Attachés sur l'ombre profonde,
Laisse son cœur, qui vagabonde,
Évoquer les songes joyeux.
.....

Digitized by Google

Et la jeune fille, rieuse,
Ne voit pas que, les cils baissés,
L'aïeule songe aux temps passés.
Et, dans son âme soucieuse,
Voit surgir les morts tant chéris :
L'époux, le fils ! Peines cruelles,
Maux cuisants, que les ans rebelles,
N'ont qu'imparfaitement guéris !
....

Et dans la lueur fantastique
Que trace le reflet dansant
Du feu, son œil voit menaçant
Le spectre de mort ironique,
Qui penche sur ses cheveux blancs
Sa face pâle aux tons livides,
Et fixe de ses grands yeux vides
Ses pauvres vieux membres tremblants.
....

Et prise d'une peur étrange
Elle murmure à demi-voix
A sa petite-fille : « Vois,
La nuit s'avance. Le mélange
D'ombre et de feu m'effraie au soir.
Reprenons donc à la lumière
Notre causette familière ;
C'est plus gai quand on peut se voir. »
.....

Dans cette poésie il y a une idée. L'auteur a exprimé un contraste. On peut évidemment faire beaucoup mieux ; mais nous devions citer quelques vers à titre d'encouragement.

Terminons l'examen des poésies tristes par le *Rêve de mort*. Comme cette œuvre manque absolument de gaîté, nous passerons rapidement.

Dans le *Rêve de mort,* la structure des vers est généralement bonne. Nous signalerons cependant l'abus des procédés, les antithèses, les répétitions. La pensée est un peu nuageuse, et nous reprochons à l'auteur une

Digitized by Google

philosophie sèche ; l'absence de sentiment religieux enlève toute consolation et tout espoir.

.....
Lugubre vision, que me veux-tu sans cesse ?
Pourquoi montrer l'horreur de l'abîme béant ?
Est-ce pour accabler mon humaine faiblesse
Et me faire sentir mon immense néant ?
Va, je le sais trop bien, ô spectre, que nous sommes
Exposés chaque jour et chaque heure à mourir,
Et que le sort cruel, immuable, des hommes,
Est de toujours lutter et de toujours souffrir,
Perdus dans l'infini comme un point dans l'espace,
La souffrance se fixe en nous dans le berceau.
Sur les mois, sur les ans tristement le temps passe,
Et demain nous serons plus proche du tombeau.
Oh ! l'étrange existence et l'âpre destinée !
Marcher vers le cercueil, se pencher sur le bord,
Y voir de plus en plus son image inclinée,
Et sourire et chanter en face de la mort !
.....

Mesdames, nous vous conseillons de ne pas songer, la nuit prochaine, à cette lugubre vision, et, pour en effacer le souvenir, analysons les poèmes intitulés *Fantaisies*.

V. — Fantaisies.

Commençons par l'examen de quatre œuvres d'un même auteur.

Dans le *Droit d'Assistance* l'auteur vise à l'esprit, mais tombe dans le trivial. Il nous suffit de vous signaler les deux vers suivants :

Pour que notre curé conçût sans défiance
De voyager à l'œil l'agréable assurance.

Digitized by Google

Dans le poème *A mon foyer* nous trouvons une certaine peinture descriptive et de bons sentiments. Écoutons le poète chantant l'hiver :

Car je l'aime l'hiver ; c'est peut-être folie,
Mais j'aime ces jours d'ombre et de mélancolie
Le printemps a ses fleurs et l'été ses moissons,
Son ciel bleu, dais d'azur de ce roi des saisons.
L'automne a ses fruits d'or et ses feuilles de cuivre,
Ses grappes de raisin dont la liqueur enivre,
Mais l'hiver a la neige et ses moelleux flocons,
Jetant leur manteau blanc sur l'épaule des monts,
Et le givre brillant que la lumière irise
Tombant des arbres nus grelottant sous la bise.
L'hiver a son silence : au bois, dans le vallon,
Tout se tait, si ce n'est la voix de l'aquilon.
Dans son sommeil profond l'immortelle nature
Semble une vierge morte en sa blanche parure.
Et pour porter son deuil, les antiques forêts
Ont pour tout ornement leurs pins et leurs cyprès,
Dont le sombre feuillage, emblème de tristesse,
S'offrent seuls aux regards en ces jours de détresse.
Les arbres dépouillés, rigides et glacés
S'abattent sous le fer qui frappe à coups pressés.
Pauvres arbres, hélas ! La brise au doux murmure
Ne caressera plus votre forte ramure
Qui nous gardait l'été de la chaleur du jour
Et qui couvait la nuit d'idéales amours !
J'espère toutefois que votre léthargie
Des coups de la cognée amoindrit l'énergie ;
Lorsque pendant l'hiver vous tombez sous l'effort,
Moins vive est la souffrance et moins dure la mort.
....

Dans l'ode *A la Champagne,* l'auteur est moins en verve. Il le sent lui-même ; il nous l'affirme dans les vers suivants :

Il n'a point pour tenter un aussi noble effort,
Le génie inspiré, le talent sûr et fort.

Digitized by Google

Toutefois le Champagne le réveille et lui suggère des idées :

Salut donc à tes champs, à tes riches coteaux,
Terre d'or, que la vigne orne de fruits si beaux,
Volcans tant convoités dont la brillante lave,
Blanche écume d'argent, impétueuse esclave,
S'échappe en bouillonnant du nectar enchanté,
Inondant l'Univers d'esprit et de gaîté.
Si de ton sol fécond jaillit cette ambroisie
Au bouquet capiteux comme un parfum d'Asie,
Ton sein dur, pour livrer sa divine liqueur,
Veut qu'une forte main le presse avec vigueur,
Pour que de tes troupeaux s'engraissant dans la plaine,
L'ouvrier des cités puisse tisser la laine;
Pour que tes champs crayeux se couvrent de moissons,
Pour que de blonds épis ondoient dans tes vallons.
.....

La quatrième pièce du même auteur est un éloge de *Théodore Dubois*. Le poète pourra tracer une barre sur cette page en attendant l'heure de l'inspiration. Nous ne devons pas être sévère à son égard. Il avoue lui-même son impuissance :

Je n'ai point le talent, mais mon culte est sincère.

La poésie intitulée *Une Rose de Noël* est, elle aussi, sans valeur. Elle offre une monotonie continue, qui en rend la lecture fort ennuyeuse. Ce serait vouloir vous endormir que d'en lire quelques vers.

Nous aimons mieux la poésie intitulée *Pauvres Gens!* Dans ce petit poème, le commencement et la fin sont médiocres; mais le cœur même du sujet est bon. Nous y remarquons de l'esprit et du trait. S'adressant à son contradicteur, le poète s'écrie :

Nul ne peut le nier, notre Bretagne est belle :
A défaut de grands monts, elle a du moins pour elle
Ses gigantesques blocs, ses chaos d'éboulis.

Digitized by Google

Ses gouffres souterrains, mystérieux, remplis
De l'écume des flots et de leur voix tonnante,
Ses menhirs de la mer, géants toujours debout.
Et j'entendis soudain cette phrase étonnante :
Mais ce ne sont jamais que des rochers; c'est tout.
Je ne m'attendais pas à ce coup de massue,
Et ne pus aussitôt reprendre mes esprits.
La dame au goût parfait s'en étant aperçue,
D'un petit ton tranchant, nuancé de mépris :
Des rochers! Près d'ici j'en connais un énorme!
Sur la côte sauvage on ne voit pas plus gros.
— Madame, la beauté, ça dépend de la forme,
Et non pas, croyez-le, du nombre de kilos...
.....

Une poésie, avec la devise : *Je passe en faisant le bien,* offre des vers de forme assez pure. L'idée est bonne, mais incomplètement développée.

L'auteur peint *Les Forgerons,* laborieux, durs à la fatigue, simples et paraissant satisfaits d'une journée bien remplie. Nous regrettons que le poète n'ait pas complété son œuvre en décrivant les joies éprouvées dans la famille de l'ouvrier sobre, économe, aimé des siens :

Indifférents au bruit comme à la solitude,
Et sans autre penser que celui du labeur,
Ils vont d'un pas égal, rythmé par l'habitude,
Vers la forge aux toits gris estompés de vapeur...
.....

C'est là!... Le rouge éclair du foyer qui s'allume,
En tordant le métal sous ses feux irrités,
Met sur leurs torses nus, dont la peau sue et fume,
Comme un embrasement d'infernales clartés.

On dirait des géants venus d'un autre monde
Asservir la matière à leur joug rigoureux,
Puissamment secondés par le monstre qui gronde
Et crache sa vapeur aux appareils fiévreux.

Digitized by Google

Le sang chauffé, bouillant, se dilate en leurs veines,
Les muscles de leurs cous sont tendus sous l'effort;
Leurs bouches exhalant de brûlantes haleines,
N'ont pour se rafraîchir qu'une eau sans reconfort.
.....

Mais un strident appel, abrégeant la sieste,
Déshabille leurs reins près des feux rallumés;
Le soir vient : revêtant le bissac et la veste,
Ils retournent joyeux vers les foyers aimés...
.....

Parmi les fantaisies, nous avons remarqué un petit poème simple, gentil, naturel. Ce n'est pas une œuvre importante. Aussi ne mérite-t-elle pas une récompense exceptionnelle. Cette pièce, intitulée : *Pour un Album,* avec la devise : *Toujours fidèle,* est bien versifiée; elle nous présente d'une manière charmante la désillusion de l'âge mûr. S'adressant à une jeune amie, l'auteur s'exprime ainsi :

C'est donc vrai, tu voudrais des vers
Courant sur les premières pages
De cet album, tout plein d'images,
D'écrits, souvenirs doux et chers?

Comment ne pas te satisfaire,
Quand ton joli regard aimant,
Ton sourire fin et charmant,
S'unissent en une prière?

Faisons des vers... Je le veux bien!
Mais sur quel rythme les écrire?
Ton cœur chante, le mien soupire,
Et mon rêve est si loin du tien!

Ton rêve à toi, c'est le mirage
Radieux, berceur et flottant;
C'est le bel oiseau bleu chantant,
L'arc-en-ciel brodant le nuage.

Digitized by Google

Plus tard, rêve, oiseau, s'en iront
Bien loin, bien haut, à tire-d'aile...
Mais que vais-je dire !... Cruelle ?
Assez tôt tes yeux pleureront.

Jouis du présent, ma mignonne,
Ne redoute pas l'avenir ;
Dieu, pour toi, voudra le bénir,
S'il te sent confiante et bonne.

Longtemps encore, ne vois pas
Qu'ici bas tout souffre et tout pleure,
Que rapide s'enfuit chaque heure,
Que nul ne revient sur ses pas.

Garde ta naïve croyance,
Et que rien, sur ton jeune espoir,
Ne jette cette ombre du soir
Qui, déjà, sur mes jours s'avance.

Crois à l'amour, crois au bonheur.
C'est là ce que la vie apporte !
Ouvre toute grande la porte
Qui doit les conduire en ton cœur.

Ah ! ton cœur !. . Qu'il batte et qu'il aime,
Sans crainte de se trop donner,
Qu'il sache bénir, pardonner,
C'est la félicité suprême.

Et comme cet album discret,
Qui te garde, à lignes pressées,
Souvenirs, intimes pensées,
Qu'il garde ton meilleur secret.

Puisses-tu, parcourant ces pages
Feuille à feuille, après un long temps,
N'y voir, sur chacun de tes ans,
Que de consolantes images !

L'Académie accorde à Mlle de Cocquard, de Montflanquin (Lot-et-Garonne), auteur de ce poème, une médaille d'argent de 1re classe.

N'est-ce pas là une poésie modeste ne visant pas à l'effet, mais aimable et charmante ?

Digitized by Google

Elle nous plaît mieux que la pompe, la présomption et l'étalage de science que nous remarquons dans un autre poème intitulé *Babylone,* avec la devise : *Ut pictura poesis.*

Oui, la poésie doit être une peinture. Mais la simplicité peut s'harmoniser avec la noblesse. La vraie grandeur est calme. Ce qui est trop décoratif et théâtral nous intéresse sans nous toucher.

Avec cette parade de science, l'auteur brouille tout, confond tout. Il nous montre dans Babylone des sphinx, des éphèdres, des éphèbes, des nymphes. Il broie dans le même mortier archéologies égyptienne, grecque et assyrienne. Il nous accable de noms propres à peu près ignorés. Combien parmi nous connaissent l'astre de Baaltis, Mylitta, Nébo et les dieux de Sesach?

Quand le poète baise les pieds du dieu Mérodach, il est impressionné et, balbutiant, il se trompe de nom, il l'appelle Médorach. De même, il nous parle des palais d'Imgoulbel, alors que Imgur Bel constitue les grandes murailles de l'enceinte extérieure de Babylone. Ne devons-nous pas blâmer cette abondance stérile conduisant à des erreurs archéologiques ?

Accordons toutefois à l'auteur des qualités poétiques, la flamme, l'imagination et un certain talent descriptif.

Lisons les vers annonçant la chute de la grande cité.

Oh ! fuyez la débauche et ses brûlantes fièvres !
Que les hymnes de joie expirent sur vos lèvres !
Peuple, trêve aux concerts ! Montez sur vos remparts !
Allez ! Défendez-vous ! Courez de toutes parts !
Fortifiez les ponts ! Levez toutes les herses !
La plaine se remplit de Mèdes et de Perses,
Les cieux ont retenti de mille cris guerriers ;
Et, se dressant debout sur leurs lourds étriers,
Les chefs de légion lancent l'ordre suprême
Qui jette Babylone en un péril extrême.

Digitized by Google

Le roulement des chars, le choc des boucliers,
Le galop effréné des sombres cavaliers,
Ces fracas tour à tour ébranlent le rivage,
Tandis que dans les bois fuit l'hyène sauvage...
.....

Assyriens ! cessez les accords et les danses !
Éteignez vos flambeaux et vos torches ! Veillez !

Non ! l'appel reste vain, car leurs cœurs sont souillés !
Jéhovah doit bientôt flétrir ton imposture,
O reine d'Orient !... Creuse ta sépulture !

Le même auteur dans le *Cantilène du Rhin,* a un style plus simple ; il donne la note désirée :

Il était un palatin
Libertin,
Qui donna son âme au diable,
De tous les comtes du Rhin
Suzerain
Opulent et redoutable.
....

Le donjon de son castel
Était tel
Qu'on le voyait de Cologne.
Le passant fuyait d'effroi
Le beffroi
De ce bandit sans vergogne.
.....

Il osait insulter Dieu
Au saint lieu.
Un jour, il frappa le prêtre
Qui méditait à genoux.
Calme et doux
Le saint mourut près du rêtre.

Inspiré par la terreur
L'empereur
Le mit au ban de l'empire.
Protégé par Lucifer,
Roi d'enfer,
Le comte n'en fit que rire.

Digitized by Google

Pour dompter ce criminel
L'Éternel
Dut commander à l'orage :
La foudre alors descendit.
Le maudit
En devint blême de rage.

Quand le burgrave broyé,
Foudroyé,
Tomba sans aucun murmure,
La montagne l'engloutit,
Retentit
Du fracas de son armure.

Aux forêts sombres, le cor
Chante encor
Ce refrain épouvantable :
Il était un palatin
Libertin
Qui donna son âme au diable...

Un des concurrents date ses poèmes de Bornet. Il se découvre en spadassin hardi. Nous devons être sévère pour lui. Cherchons à lui porter des coups droits.

Lauréat dans de précédents concours, vos œuvres antérieures avaient, Monsieur Ouagne, plus de valeur.

Sur quatre poésies que vous nous adressez cette année, deux nous ont plu ; mais les deux autres sont moins bonnes. Elles offrent, l'une des banalités, l'autre des idées bizarres.

Dans votre *Crépuscule,* mal dessiné, mal peint, vous aimez la lune

Qui rit à la terre amie,
Endormie,
Dans son nocturne manteau.

Vous entendez

Çà et là des rumeurs confuses,
Et diffuses.
....

Digitized by Google

Au loin, c'est l'airain qui tinte,
Note éteinte,
Disant l'*Angelus* du soir,
Tandis que de voix perçantes,
Agaçantes,
L'orfraie emplit le manoir.

Toutefois les personnes qui vous entourent vous affirment qu'il n'est pas intéressant, votre *Crépuscule*.

Examinons *Le Spectre,* légende moscovite que vous dédiez à Sa Majesté le Tsar Nicolas II. Dans ce poème, vous avez un assez bon début.

Lisons l'*Incendie de Moscou :*

Partout, à l'est, à l'ouest, c'est un brasier qui roule.
L'incendie, aux rumeurs de tonnerre et de houle,
Mêle le sifflement de ses trombes de feu.
Les murs craquent; les toits s'effondrent. Peu à peu
Un coin s'avive; un coin s'éteint; un coin s'allume.
Des dômes de métal, avec des bruits d'enclume,
Viennent joncher le sol, encore incandescents.
D'heure en heure, inclinant leurs profils menaçants
Qu'a minés le fléau du sommet à la base,
Tours, clochers, minarets, tout croule et tout s'écrase
Dans un embrasement gigantesque des cieux.

Nous vous suivons avec curiosité dans les *Méditations de Napoléon Ier,* penché du haut du Kremlin sur Moscou en ruines. Mais nous ne pouvons accepter que lui, le grand empereur, ait l'idée de profiter du désarroi général pour aller piller une église et arracher au tombeau du grand saint Alexis les trésors qu'il renferme. Avec Boileau, nous nous écrierons ;

Une merveille absurde est pour moi sans appas.
L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas.

Nous aimons mieux, Monsieur Ouagne, vos autres poèmes, qui vous font décerner une médaille d'argent.

Digitized by Google

Votre *Ode à Géricault* offre quelques fautes de goût et de style. Nous la trouvons un peu longue. Mais elle a du souffle : c'est une œuvre inspirée, où la flamme d'un poète admirateur du génie méconnu se soutient et s'élance sur les hauteurs du Parnasse :

Écoutez ; c'est le choc et le roulis des lames !
C'est un bruit de tonnerre couvrant la nue en flammes !
C'est la ***Méduse*** et le long cri de son ***Radeau ! !***

Page émue, inouïe, à l'ampleur magistrale,
Où l'effet saisissant mêle un frisson au râle
De l'épave emportée aux vents des océans !
Les jours sans pain, sans eau — deux atroces semaines !
Ont mis leurs tons bleuis sur ces faces humaines,
Émacié ces corps géants !
.....

Tout un drame est là. Mieux que ne ferait la phrase,
Ton pinceau haletant en dépeint chaque phase,
Et, pareils à Lazare au cercueil étendu,
Tes moribonds en proie aux affres d'agonie
Je les crois voir bondir de leur morne atonie
Au jour du signal entendu !

Ah ! pour l'enfantement, Maître, de ces merveilles,
Qui redira jamais vos labeurs et vos veilles ?
Géricault ! qui dira ce zèle avec lequel
— par l'hôpital infect promenant ta sandale —
Tu t'en allais quérir jusqu'à sa froide dalle
L'esquisse du cadavre attendant le scalpel !

Hélas ! mais le succès où le laurier s'abrite,
Chez l'homme rarement couronne le mérite :
Et Géricault aussi connut les soirs sans pain.
Il connut le venin cuisant de l'ironie.
Il sut que l'apanage ici-bas du génie
N'est point un apanage vain.
.....
.....

Digitized by Google

L'homme souffre et s'en va ; l'œuvre après lui demeure.
Que fait au genre humain et qu'il souffre et qu'il meure,
Pourvu qu'avec lui l'Art ait progressé d'un pas ?
Et pour que tout un siècle en passant se découvre ;
Géricault, c'est assez d'une toile au Vieux Louvre :
C'est assez d'un *Radeau* pour sauver du trépas !

M. Ouagne nous charme encore dans un tableau riant de la vie au moulin. C'est un sujet léger et badin, n'exigeant pas un style châtié. Toutefois, l'auteur l'a traité d'une manière un peu traînante. L'œuvre mériterait d'être condensée.

Lisons quelques strophes de cette gracieuse idylle ou plutôt de cette ballade d'opérette :

Le Moulin.

C'était un moulin tout coquet.
C'était une gente meunière.
Et chacun avait son caquet
A sa manière.
.....

Tic tac. Tombez, les beaux deniers,
Tombez, tombez en poudre blanche !
Tic tac. Accourez, beaux meuniers,
Poings sur la hanche !
.....

Elle est gentille, ma foi,
La blondette... et faite pour plaire
Avec son rire au bon aloi,
Dans sa voix claire.

Ses grands yeux bleus, couleur de temps,
Avaient d'engageantes caresses,
Et l'or des épis au printemps
Rayait ses tresses.
.....

Digitized by Google

Il fallait la voir le matin,
Sous son fin bonnet au nœud rose,
Vaquant, ainsi qu'un diablotin,
A chaque chose !

Drelin ! Drelin ! Un bruit strident :
C'est la meule au grelot rapide
Qui n'a plus de grain sous la dent
Et tourne à vide.

« Pierre ! Adrien ! Holà, les gars !
Un sac de blé ! Vite ! à l'échelle. »
Drelin ! et de plus en plus bas
Bruit la crécelle.

Puis, l'auteur fait allusion au chant du coq avec sa smala donnant l'aubade, aux caresses du fidèle Stop, aux ronrons de bon Minet, aux grognements des petits porcs.

Or, la fillette, à qui fort plaît
Le bonjour de ce petit monde,
De dispenser grenaille et lait
Vite à la ronde.

.....

Tic tac ! tic tac ! A gros bouillons
L'onde écume et retombe en neige.
Tic tac ! c'est le blé des sillons
Qu'on désagrège !

Tic tac ! c'est la chanson du pain,
Du pain qui fait vivre le monde !
Tourne, tourne, bon vieux moulin,
Ta folle ronde !

Tourne ! et vous, les rudes lurons,
Sanglez le bât aux flancs des mules ;
Crispez sous le faix des sacs ronds
Vos reins d'hercules.

Dur labeur, mais labeur joyeux,
Où la force tient cour plénière
Sous les yeux bleus, les jolis yeux
De la meunière !

Digitized by Google

Et dame ! ils vont avoir vingt ans,
Ces deux grands yeux... Or, au village
Chacun va jasant qu'il est temps...
Et que c'est l'âge...
.....

On disait... (Eh, bah ! vais-je pas
Vous l'aller souffler en cachette !)
On disait que Pierre est beau gars
Et que Fanchette...

Le fait est que ce bras d'airain
Enlaçant cette taille souple,
C'était, aux accords du crin-crin,
Fort joli couple !
.....

Terminons par l'examen rapide d'œuvres d'un même poète, gracieuses, mélancoliques, où la pensée et l'âme sont tenues en éveil.

Ces poèmes, au nombre de sept, ont comme qualités principales la simplicité et la correction de forme. Elles constituent un ensemble se tenant bien.

Aussi l'Académie accorde-t-elle à l'auteur, Mlle Bathilde Thorel, de Gaillon (Eure), comme premier prix, une médaille de vermeil.

Le temps nous manque pour vous lire ces poésies. Nous ne citons que pour mémoire *Les Résignés, Le Fil de la Vierge,* qui nous ont paru les moins intéressantes.

Lisons quelques vers d'une poésie où l'auteur prend pour devise : « Je vous parle ici du meilleur de mon âme », adressée *A une jeune fille :*

Ton être qui se forme a pressenti pourquoi
Tout se cherche, s'attire et s'unit dans le monde :
Donner la vie afin d'accomplir une loi.

Pour qu'à ce but sacré ton âme corresponde,
Pour être un jour choisie telle que Dieu le veut,
Mortelle associée à son œuvre féconde,

Digitized by Google

Pour que l'être à venir dont le destin t'émeut,
D'un état plus parfait puisse montrer le signe,
Il faut aimer d'abord et beaucoup, s'il se peut.

Et ton cœur n'aimera que s'il en devient digne.
Mais comment le parer d'attraits assez puissants,
Pour mériter du ciel cette faveur insigne !

Garde-le toujours pur des surprises des sens,
Fais-en comme une blanche et paisible chapelle
Toute pleine de fleurs, de lumière et d'encens.

Dans *Les Sources,* nous remarquons une jolie strophe fort descriptive :

Plus hauts sont les monts, plus les sources vives
Ont d'abris secrets, de réduits ombreux
Pour filtrer leurs eaux. On les voit furtives
Courir en frissons sur le sol pierreux,
Fuir en gazouillant sous les iris bleus,
Ou jaillir sans bruit du tronc des vieux charmes
Pour se réunir dans les ravins creux...
Ainsi les grands cœurs sont remplis de larmes.

Pourquoi ce dernier vers jeté sans aucune transition? Une phrase de comparaison nous eût amené à rapprocher des sources mélancoliques les vallées de larmes.

Laissez-nous vous lire *La petite Glaneuse* avec la devise : *Je bâtirai mon nid.*

La Petite Glaneuse.

.....
Tout le jour, sous l'ardeur d'un soleil éclatant,
La petite glaneuse affairée, attentive,
A recueilli sa gerbe et lasse d'être active,
S'assied dessus pour voir la nuit lente montant.
.....

Digitized by Google

Chez elle la misère est profonde, et pourtant
La croyance au bonheur à cet âge est si vive,
Que l'enfant en haillons sourit toute pensive,
Les yeux vagues songeant au destin qui l'attend.

.....

Quelqu'un dira bientôt : va, rentre tes javelles,
Le moment est venu de récoltes nouvelles,
Tes dix-huit ans sont mûrs pour l'élu de ton cœur.

.....

Dans les champs de la vie aux floraisons étranges,
Sème, plante à ton tour. Le divin moissonneur
Veut des épis nombreux pour les célestes granges.

....

Le poème intitulé *Le vieux Canon* est très court, mais intéressant. Il mérite d'être lu :

Le Vieux Canon.

.....

Sur son affût brillant, tout criblé de mitrailles,
Il vomissait la mort dans de rudes combats ;
Puis, la défaite vint, et ses braves soldats
Lui firent en pleurant d'étranges funérailles.

.....

Pendant que s'achevaient les dernières batailles,
Ils l'ont brisé, jeté dans le ravin là-bas,
En disant : « L'ennemi, du moins, ne t'aura pas ! »
C'est là qu'il gît encore au milieu des broussailles.

.....

Le lierre a recouvert comme un ami pieux
Ses membres mutilés. Deux sansonnets joyeux
Ont fait leur nid d'amour dans sa bouche méchante.

.....

Ils l'emplissent depuis d'un doux susurrement,
Et l'on dirait que c'est le vieux canon qui chante
Le bonheur d'être deux et de vivre en aimant.

.....

Digitized by Google

Enfin, mentionnons quelques strophes du poème principal, où l'auteur, s'inspirant de Michelet, fait une belle description des mers.

Ici se termine notre rapport.

Nous regrettons vivement de n'avoir que quatre lauréats. Nous avons été agréablement surpris de remarquer que trois d'entre eux appartiennent au sexe aimable. M. Paul Ouagne se trouve en charmante compagnie.

Au nom de l'Académie, nous remercions les auteurs des œuvres dignes d'être récompensées. Nous remercions aussi les autres poètes, pour qui nous avons été sévère. Ils ne nous garderont pas rancune de nos admonestations ; ils réaliseront à l'avenir de sérieux progrès, et nous serons heureux de les classer parmi les lauréats. Mais qu'ils aient sans cesse à l'esprit les préceptes d'Horace et de Boileau. Qu'ils soient toujours pour eux-mêmes de sévères critiques ; qu'ils s'entourent d'amis sûrs, disposés non à les louer, mais à les juger. Et surtout qu'ils pardonnent au

> Censeur un peu fâcheux, mais souvent nécessaire,
> Plus enclin à blâmer que savant à bien faire.

(Boileau : *Art poétique.*)

Digitized by Google

A MONSIEUR DOUCE

CAUSERIE RIMÉE

« Des vers ! réclames-tu ; je demande des vers ! »
— Eh ! crois-tu donc, ami, que la rime soumise
Réponde à chaque appel, et des cieux entr'ouverts
Que la Muse descende et babille à ma guise ?
C'est une femme, ami ; fidèle aux jeunes fronts,
A regret son baiser s'égare sur la ride,
Et d'un sénile amour redoute les affronts.
Pégase exige un bras vigoureux à sa bride
Et non des doigts tremblants accrochés à ses crins.

Mais, quand même domptés je sentirais ses reins
Ployer sous mes genoux, où diriger sa course ?
Vers l'ombre ou le zénith, vers Orion ou l'Ourse ?
De l'Olympe écroulé ressuscitant les dieux,
Irai-je déployer l'écharpe d'Aphrodite,
Et polir le cimier de Minerve aux grands yeux ?
Dans l'Hadès heurterai-je à l'enceinte maudite ?
Aux champs élyséens prendrai-je mon essor ?
Tendrai-je l'arc d'argent de Diane, ou l'arc d'or
D'Apollon Pythien ? Chanterai-je Cythère
Et l'implacable Éros ? Redescendu sur terre,
Peindrai-je Troie en cendre et l'Achilleus divin,
Lorsque, de l'Atréide oubliant l'insolence,
Sur les chars fracassés et rebellés en vain
Il fait tourbillonner les éclairs de sa lance ?
— Assez ! tous ces gens-là nous font rire ou bâiller ;
Leurs spectres, — puissent-ils ne jamais s'éveiller ! —
Qu'ils parlent grec, latin, français, en vers, en prose,
Depuis quatre mille ans rabâchent même chose !

Digitized by Google

Peut-être as-tu raison; laissons héros et dieux.
En vers parnassiens je veux louer les cieux
Et les soleils, mêlant, éblouissants ou pâles,
Aux pourpres des rubis les nacres des opales,
Les grands pics noirs, vêtus d'ombre, casqués de blanc,
Ceignant l'écharpe des cascades à leur flanc,
Et drapant la forêt pour leur tunique verte.
Je chanterai les blés aux soupirs onduleux,
Et la brise argentant la crête des flots bleus,
La vaste mer hurlant sur la plage déserte
L'éternelle clameur des marins submergés,
Ou dormant paresseuse aux pieds des orangers,
Les printemps réveillés et les frondaisons neuves
Épanouis en gloire aux bords fleuris des fleuves,
Et les mugissements alternés des troupeaux...
— Holà! me diras-tu; pourquoi pas des pipeaux?
La guitare est usée et la chanson vieillie;
Mille et mille rimeurs ont foulé ces sentiers,
Et dans l'enlacement touffu des églantiers
Il n'est pas une fleur qui n'ait été cueillie.
Tout est dit et redit, et chaque vers nouveau
Que tu crois, d'un seul bloc, jailli de ton cerveau
A le vague relent d'une fille d'auberge;
Même avant que de naître il n'est déjà plus vierge,
Et ce serait pitié, pauvre ami, de te voir
Boire à ce croupissant et banal abreuvoir.

— Laissons donc là la lyre, et sur la mandoline
Glorifions l'Enfant devant qui tout s'incline.
En des rythmes très lents et suggestifs, je veux
Célébrer la douceur des printaniers aveux,
Lorsque la vierge, encore inquiète et farouche,
Se dérobe aux baisers voltigeant vers sa bouche,
Et que l'amant, le soir, au grand ciel étoilé
Jette un cher nom cent fois vainement appelé;
Puis, sur la corde aiguë, évoquer le cortège

Digitized by Google

Gracieux des seins blancs que nul lin ne protège,
La roseur de la bouche aux rires emperlés,
L'ondoiement sombre ou clair des cheveux déroulés...
— Halte! qui veut, vieilli, fêter l'épithalame,
Semble Ænéas pleurant la chute de Pergame!
L'amour, ce rossignol, ne chante qu'au printemps;
Si Daphnis nous émeut, c'est qu'il a dix-huit ans.
Puis l'amour aujourd'hui n'est plus qu'une romance
Démodée, ayant presque un parfum de démence.

Vers qui donc me tourner? Plutus au nez crochu
Me répugne... Dirai-je à ce peuple déchu
Les splendeurs de jadis, quand, de Hambourg à Rome,
Les peuples se courbaient au seul nom d'un seul homme,
Et que l'Aigle planait sur l'univers dompté?
Peindrai-je ton aurore, auguste Liberté?
Ou, ravivant de fiel la honte ineffacée,
Sous le talon germain la France terrassée,
La chevauchée affreuse et rouge de la mort,
Et les héros rués à l'impossible effort
Dans le heurt formidable et fauve des armées?
Pleurerai-je avec vous, chères sœurs opprimées,
Qui, depuis vingt-sept ans, les bras tendus vers nous,
Si désespérément nous criez à genoux?
— Que dis-tu là, grand Dieu! l'Alsace et la Lorraine!
Et qui donc aujourd'hui pense à cette rengaine?
D'incorrigibles fous, aux cervaux oxydés,
Fakirs de la revanche, en leur rêve attardés,
Dont la plainte éternelle et la rancune rance
Aux débris du passé voudraient clouer la France.
D'ailleurs, à dire vrai, nous aimons le repos;
L'orage qui dans l'air fait claquer les drapeaux
Renverse nos moissons et saccage nos treilles,
Les éclats du clairon sont durs à nos oreilles,
Et nous trouvons enfin l'honneur payé trop cher
D'une pinte de sang ou d'un lambeau de chair.

Digitized by Google

Eh bien ! chantons le vin, la gaieté des bouteilles
Qui verse un rire clair dans les coupes vermeilles !
O toi, qui sur le front par la douleur pâli
Déposes le baiser fraternel de l'oubli,
Ou, dans un rêve d'or évoquant la chimère,
Rends le ciel moins lointain et l'ombre moins amère,
Je veux, ô vin, je veux...
Eh, non ! je ne veux rien ;
Je vague en pleine brume, et ne vois nul moyen
D'en sortir ; je suis vide, et je suis tout morose,
Lorsque tu veux des vers, de te répondre en prose.
Aussi bien j'y renonce, et puisqu'à mes efforts
La Muse reste sourde et me laisse dehors,
Je ne frapperai pas plus longtemps à la porte
Du caveau funéraire où ma pensée est morte,
Et, vieux luth détraqué qui n'est plus bon à rien,
Je me tais, cher ami ; je me tais, et fais bien.

H. Richardot.

Digitized by Google

PRIX & MÉDAILLES

décernés dans la

Séance publique du 22 Juillet 1897

POÉSIE

1. — Une médaille de vermeil est décernée à Mlle B. Thorel, à Gaillon (Eure), pour l'ensemble de ses pièces.

2. — Une médaille de première classe à Mlle de Cocquard, à Monflanquin (Lot-et-Garonne), pour sa pièce *Pour un Album*.

3. — Une médaille d'argent à M. Paul Ouagne, à Bornet (Nièvre), pour ses pièces *Le Moulin* et *Géricault*.

4. — Une médaille d'argent à René Sainte-Hermine, à Toulouse, pour sa traduction des *Odes* d'Horace.

HISTOIRE

Une médaille d'or est décernée à M. l'abbé A. Frézet, vicaire à Charleville, pour sa *Chronique du P. Fulgence, capucin de Mouzon,* annotée en vue d'une publication.

Digitized by Google

BEAUX-ARTS ET INDUSTRIE

1. — Une médaille d'or est décernée à M. V. Charlier, à Reims, pour sa reproduction photographiée de l'*Évangéliaire slave,* manuscrit de la Bibliothèque de Reims.

2. — Une médaille d'or à M. Ch. Wéry-Mennesson, à Reims, pour ses œuvres de gravure et de ciselure, notamment pour la nouvelle châsse de saint Remi.

Digitized by Google

ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

SÉANCE PUBLIQUE

du Jeudi 22 Juillet 1897

PROGRAMME

1. Discours d'ouverture, par M. Douce, Président.
2. Musique (N° 1).
3. Compte rendu des Travaux de l'année 1896-1897, par M. Henri Jadart, Secrétaire général.
4. *Guillaume Coquillart*, poète rémois. Lecture par M. Gaston Paris, Membre de l'Académie française.
5. Musique (N° 2).
6. Rapport sur le Concours d'Histoire, par M. Demaison, Secrétaire Archiviste.
7. Musique (N° 3).
8. Rapport sur le Concours de Poésie, par M. le Dr Seuvre, Membre titulaire.
9. *Causerie rimée*, par M. Henri Richardot, Membre correspondant.
10. Musique (N° 4).
11. Proclamation des Récompenses.

Digitized by Google

PROGRAMME DE L'INTERMÈDE MUSICAL

1. { A) *Le Banc de mousse.* / B) *Marche des Nains..* } pour piano.. { Th. DUBOIS. / Ed. GRIEG.
   par M. J.-A. WIERNSBERGER.
2. Air de *la Flûte enchantée*..... MOZART.
   Par M. GANDUBERT, de l'Opéra.
3. Sonate pour piano et violon..... J.-A. WIERNSBERGER.
   Allegro deciso, — Intermezzo, sur un air de danse breton.
   Quieto molto, — Andantino.
   Par M. Ed. NADAUD, violon solo de la Société des Concerts du Conservatoire, et l'auteur.
4. Aubade du *Roi d'Ys*..... LALO.
   Par M. GANDUBERT.

Digitized by Google

PROGRAMME DES CONCOURS

OUVERTS

POUR LES ANNÉES 1898 & 1899

PRIX A DÉCERNER EN 1898

HISTOIRE

PRIX V. DUQUÉNELLE

Histoire des Écoles de mathématiques et de dessin fondées par la Ville de Reims au XVIIIe siècle.

Les documents se trouvent aux Archives et à la Bibliothèque de Reims.

Le prix consiste en une médaille d'or de 200 francs.

Histoire de la Maîtrise de Reims, depuis ses origines jusqu'à nos jours; recherches sur ses maîtres et ses élèves. L'enseignement de la musique et du chant à Reims.

Les documents se trouvent à la Bibliothèque et aux Archives de Reims, ainsi qu'aux Archives de la Fabrique de Notre-Dame.

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 francs.

Histoire du Collège de Reims, fondé par Guy de Roye, en l'Université de Paris; son existence jusqu'au XVIIIe siècle.

Les documents pour cette étude se trouvent aux Archives nationales et aux Archives de Reims.

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 francs.

Digitized by Google

ÉCONOMIE POLITIQUE

Étudier l'influence des différents régimes économiques sur la prospérité du commerce de Reims.

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 francs.

SCIENCES

Étude de physique, de chimie ou d'histoire naturelle intéressant particulièrement l'industrie, le commerce, ou la région de Reims.

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 francs.

POÉSIE

1° *Une médaille d'or de 100 francs* sera décernée à l'auteur de la meilleure pièce de vers.

Le genre et le sujet sont laissés au choix des concurrents.

2° *Une médaille d'or de 100 francs* sera décernée à l'auteur de la meilleure fable.

PRIX A DÉCERNER EN 1899

BEAUX-ARTS

Étude d'une collection d'art à Reims, soit d'une galerie d'amateur, soit de tout ou partie du Musée de la ville.

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 francs.

Digitized by Google

PRIX A DÉCERNER CHAQUE ANNÉE

1° Monographie d'une commune importante du diocèse de Reims, soit ancien, soit nouveau (Ardennes et Marne).

A l'histoire des principaux événements dont la commune fut le théâtre depuis son origine jusqu'à nos jours, les auteurs joindront l'étude des institutions qui y furent en vigueur, la seigneurie, la justice, l'impôt, le régime municipal, l'instruction, l'assistance publique, etc., sans négliger les principales industries du pays, les moyens de transport, les usages, les traditions, les changements survenus dans les mœurs, etc.

Ils éviteront, sur ces divers points, de s'engager dans des considérations générales.

Ils compléteront l'étude du pays par un aperçu géologique du sol, par l'indication des produits qu'on en tire et des diverses cultures qui y sont distribuées, par celle des chemins et des cours d'eau qui le traversent, des lieuxdits et des points dignes de remarque, par la description des monuments existants ou détruits.

Les Archives de la ville de Reims, section ecclésiastique, celles du département à Châlons, et celles des Ardennes à Mézières, offrent des documents sur la plupart des communes du diocèse.

2° Notice historique et descriptive des monuments civils et religieux de l'un des cantons de l'arrondissement de Reims ou du département des Ardennes.

Les auteurs feront connaître les églises, maisons religieuses, châteaux, camps ou enceintes fortifiés, tumulus, ruines, inscriptions, meubles précieux qui existent dans chaque commune du canton ; les villages, églises, châteaux, aujourd'hui détruits, qui se trouvaient sur son territoire ; les noms qu'ont portés ces localités aux différentes époques de leur histoire ; le tracé des anciennes voies qui les mettaient en communication ; enfin, les découvertes d'antiquités qui y ont été faites.

Ils devront se borner, pour les détails historiques, légendaires ou autres, à un exposé substantiel et sommaire, et, en ce qui con-

Digitized by Google

cerne les monuments, aux détails rigoureusement nécessaires pour en faire connaître l'époque, le plan et les points véritablement curieux. Ils joindront à leurs notices des dessins ou des photographies des plus remarquables édifices.

Ils indiqueront en note les sources consultées pour la partie historique du travail, de façon que le lecteur puisse s'y reporter.

Le prix, pour chacune de ces questions, consiste en une médaille d'or de 200 francs.

L'Académie distribuera aussi chaque année des médailles d'encouragement aux auteurs des travaux qui lui seront soumis en dehors des questions indiquées, et aux auteurs d'œuvres d'art ou d'industrie.

Les prix et médailles seront décernés en séance publique.

Les mémoires devront être inédits et n'avoir été envoyés à aucun concours antérieur. Ils seront adressés (franco) *à M. le Secrétaire général, avant le 31 mars 1898,* **terme de rigueur.**

Les auteurs ne doivent pas se faire connaître ; ils inscriront leur nom et leur adresse dans un pli cacheté, sur lequel sera répétée l'épigraphe de leur manuscrit.

Les manuscrits envoyés ne sont pas rendus.

Les ouvrages couronnés appartiennent à l'Académie ; les auteurs ne doivent pas en disposer sans son autorisation.

Reims, le 24 juillet 1897.

Le Secrétaire général,

H. Jadart,

15, rue du Couchant.

Le Président annuel,

E. Cauly.

Digitized by Google

TABLEAU

des Membres composant l'Académie nationale de Reims

AU 24 JUILLET 1897

BUREAU POUR L'ANNÉE 1896-97

Président d'honneur, S. Ém. le Cardinal Archevêque de Reims.

	MM.
Président	Paul Douce.
Vice-Président	Paul Henriot.
Secrétaire général	H. Jadart.
Secrétaire archiviste	L. Demaison.
Trésorier	Ed. Lamy.
Membres du Conseil d'administration	V. Duchataux. A. Benoist. Alph. Gosset.

BUREAU POUR L'ANNÉE 1897-98

Président d'honneur, S. Ém. le Cardinal Archevêque de Reims.

Président	Mgr Cauly.
Vice-Président	Léon Morel.
Secrétaire général	H. Jadart.
Secrétaire archiviste	L. Demaison.
Trésorier	Ed. Lamy.
Membres du Conseil d'administration	A. Benoist. Alph. Gosset. Paul Douce.

Digitized by Google

MEMBRES TITULAIRES PAR RANG D'ANCIENNETE

MM.

1847. Paris (H.), avocat, ancien maire de Reims.
1855. Piéton (F.), avocat.
1857. Givelet (Ch.) (✠), associé de la Société des Antiquaires de France.
1860. Thomas, député, professeur honoraire à l'École préparatoire de médecine.
1862. Coze (E.), directeur de l'Usine à gaz.
1864. Cerf (l'abbé), chanoine titulaire, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.
1865. Duchataux (V.) (✠), avocat.
1866. Gosset (Alph.) (⊗ A.), architecte.
1870. Diancourt (✻ ⊗ A.), ancien maire de Reims, sénateur de la Marne.
1873. Butot (l'abbé), curé-doyen de Saint-Jacques.
1873. Werlé (le comte A.) (✠ C.), négociant en vins de Champagne.
1876. Le cardinal Langénieux (✻), archevêque de Reims.
1876. Jullien (E.), ancien vice-président du Tribunal civil.
1877. Péchenard (P.-L.), docteur ès lettres, protonotaire apostolique, vicaire général du diocèse.
1877. Demaison (L.) (⊗ A.), conservateur des Archives de la Ville, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.
1878. Jadart (H.) (⊗ I.), conservateur de la Bibliothèque et du Musée de la Ville, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.
1880. Douce (P.) (⊗ A.), notaire.

Digitized by Google

1880. Brissart (A.), avocat.
1880. Benoist (A.), manufacturier, ancien élève de l'École polytechnique.
1882. Maldan (Th.) (✠), vice-présid^t du Comice agricole.
1882. Lamy (Ed.) (✠), architecte.
1884. Givelet (H.) (✠), propriétaire.
1884. Decès (A.) (⊗ ✻ I.), professeur à l'École préparatoire de médecine.
1885. Guelliot (O.), docteur en médecine.
1887. Henrot (H.) (✻ ⊗ I.), ancien maire de Reims, directeur de l'École préparatoire de médecine, correspondant de l'Académie de Médecine.
1889. Cauly (E.), vicaire général du diocèse, prot. apost.
1889. Colleville (⊗ A.), docteur en médecine, professeur à l'École de médecine de Reims.
1889. Brunette (E.) (⊗ I.), architecte de la Ville.
1889. Henriot (P.) (✻), ingénieur en chef des Mines.
1890. Compant (l'abbé), vicaire général du diocèse.
1890. Bagneris (E.) (⊗ A.), docteur en médecine, agrégé des Facultés.
1892. Lefort (Alfred), notaire.
1893. Morel (L.) (⊗ I.), receveur des finances en retraite, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.
1893. Bazin de Bezons (⊗ I.), proviseur du Lycée.
1893. Haudecœur (l'abbé), ancien professeur au petit Séminaire de Reims.
1895. Jalenques (E.), présid^t du Tribunal civil de Reims.
1895. Seuvre (E.) (⊗ A.), docteur en médecine.
1895. Laurent (J.) (⊗ A.), professeur d'histoire naturelle à l'École de médecine et au Lycée.
1895. Balteau (J.) (⊗ A.), professeur agrégé d'histoire au Lycée.

Digitized by Google

1896. Pommery (L.), négociant en vins de Champagne.
1896. Strapart (Ch.) (⊗), professeur honoraire à l'École de médecine.
1896. Maillet-Valser (✻ ⊗ I.), membre du Conseil général de la Marne.
1896. Duval (A.), avocat.
1896. Portevin (H.) (✻), ingénieur civil, ancien élève de l'École polytechnique.
1896. Bourgeois (A.) (✻ ⊗ I.), docteur en médecine.

Membres de l'Académie décédés pendant l'année 1896-97.

MM.

Dauphinot (Ad.), membre titulaire.
Lemoine (Dr V.), membre honoraire, à Paris.
Irroy (Ernest), membre correspondant à Reims.
Payard (Em.), membre correspondant, à Baccarat.
Boyron (Joseph), membre correspondant, à Charleville.
Plonquet (L.), membre correspondant, à Ay.
Bougard (Dr), à Bourbonne-les-Bains.

Membres honoraires élus pendant l'année 1896-97.

MM.

Froussard (V.), à Andelot.
Mennesson (A.), ancien trésorier de l'Académie, à Reims.
Baye (baron J. de), à Paris.

Membres correspondants élus pendant l'année 1896-97.

MM.

Luton (Dr), à Reims.

Digitized by Google

Maquet, professeur au Lycée, à Reims.
Marguet (Pol), secrétaire du Comice agricole, à Reims.
Muizon (Ch. de), à Reims.
Lajoye (A.), à Reims.
Coyon (Ch.), à Beine.
Denancy (Edgard), publiciste à Avize.
Bouxin (l'abbé), membre de la Société académique, à Laon.
Sécheret-Cellier, lauréat de l'Académie, instituteur à Mouzon (Ardennes).
Soultanoff (N.), directeur de l'Institut des Ingénieurs civils, à Saint-Pétersbourg.
Scherbatoff (le prince Nicolas), administrateur du Musée impérial historique, à Moscou.
Bogdanovitch (le général E.), à Saint-Pétersbourg.
Deneffe (le Dr), professeur à l'Université de Gand.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE DES OUVRAGES

Adressés à l'Académie nationale de Reims

PENDANT L'ANNÉE 1896-97

I. — Ouvrages publiés par les Membres de l'Académie.

Ch. CERF..... *Tableaux anciens conservés dans quelques communautés et chapelles de Reims*, 1896, in-8°.

— *L'abbé Cordier, sous-principal du Collège des Bons-Enfants*, 1896, in-8°.

— *Confraternité des Chapitres de Reims et d'Orléans*, 1897, in-8°.

— *Glorieux souvenir, Marie-Anne Hannisset, née à Reims le 18 janvier 1742, carmélite à Compiègne, martyrisée avec ses compagnes à Paris, le 17 juillet 1794*, Reims, 1897, in-8°.

A. HAUDECŒUR..... *Saint Remi, évêque de Reims, apôtre des Francs, 436-532*, 1896, in-8°.

H. PARIS..... *Jeanne d'Arc. — Érection de sa statue à Reims.* — Discours prononcé à la séance de l'Académie nationale du 16 juillet 1896.

— *Noces d'or d'un avocat.* (Discours prononcé à l'occasion de son cinquantenaire au barreau de Reims, par M. Paris.)

S. É. le Cardinal LANGÉNIEUX. *La France chrétienne à Reims en 1896. — 14e centenaire du baptême de Clovis et des Francs.* Ouvrage publié sous le haut patronage de Son Éminence, 1897, in-4° illustré.

Dr COLLEVILLE..... *Rupture d'un kyste hydatique du creux axillaire, suivie de la suppuration et de l'élimination de la poche kystique. — Troubles amyotrophiques concomitants.* (Extrait de la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie* du 13 septembre 1896.)

Digitized by Google

Dr H. Henrot..... *Hygiène et administration*, 1871-1896, in-8°.

Dr O. Guelliot..... *La contagion du cancer.* (Extrait du *Congrès français de chirurgie*, 8e session), 1895, in-8°.

— *Symphise stomacale.* (Extrait du même *Congrès*, 10e session), 1896, in-8°.

— *Victor Lemoine.* (Extrait de l'*Union médicale du Nord-Est*, 15 avril 1897), in-8°.

— *Contribution au traitement chirurgical des péritonites généralisées.* (Extrait de l'*Union médicale*, Août 1894), in-8°.

Dr A. Bourgeois..... *Questions d'hygiène scolaire. — La vue des écoliers*, 1897, in-8°.

P.-L. Péchenard..... *Centenaire de 1896. — Pèlerinage des Pensionnats de la Congrégation et de Nazareth.* — Discours prononcé le 16 mai, dans la basilique de Saint-Remi.

— *Étude historique sur les conférences ecclésiastiques.*

— *Discours d'ouverture du Congrès national catholique de Reims, 20-25 octobre 1896*, in-8°.

— *Le XIVe centenaire du baptême de Clovis.* (Extrait de la *Revue du clergé français.*)

H. Jadart et P. Laurent..... *Épigraphie campanaire ardennaise.— Les cloches du canton d'Asfeld*, 1896, in-8°.

J. Laurent..... *Origine et constitution de la montagne de Reims.* — Conférence faite le 2 avril 1897, sous les auspices de la Ligue de l'Enseignement.

Alphonse Gosset..... *Une église à coupole.* (La *Construction moderne*, deuxième série n° 26, 27 mars, 1897.)

Dr V. Lemoine..... *De l'application des rayons Rœntgen à l'étude de la zoologie actuelle et de la paléontologie*, 1897, in-8°

H. Loriquet..... *Catalogue de l'Exposition rétrospective des arts et monuments du Pas-de-Calais*, Arras, 20 mai 1897, in-8°.

Digitized by Google

H. LORIQUET et René LEURY.. *Inventaire des archives communales de la ville de Guines pour la période postérieure à 1790,* 1896, in-8°.

Edgard DENANCY..... *Le roi des bagnes.*— Roman politique, préface de Armand Bourgeois, 1896.

— *Petite Histoire de la Colonisation* deuxième édition, 1895.

E. VILLARD..... *Le droit criminel et le jury durant l'époque intermédiaire.* — Discours prononcé en audience solennelle le 16 octobre 1896, à la Cour d'appel de Nancy.

L. de BERLUC-PERUSSIS..... *Brinde Manda a la Sesiho Reginalo emai Entre Nacionnalo don 18 d'Abrieu 1896.*

— *Paroles prononcées aux obsèques de l'abbé J.-H. Albanès, le 5 mars 1897, à Auriol.*

L'abbé Auguste BOUXIN... ... *Histoire et description de la cathédrale Notre-Dame de Laon,* 1890, in-8°.

SÉCHERET-CELLIER..... *Histoire de mon village.* — Études historiques sur Raucourt et Haraucourt, 1896, in-8°.

Dr E. LUTON..... .. *Traitement des hernies de l'enfance par les injections du sérum artificiel.* (Extrait de la *Revue mensuelle des maladies de l'enfance,* décemb. 1894.)

— *Tuberculoses chirurgicales et phosphate de cuivre.* (Extrait de la même revue.)

— *Traitement de la tuberculose par les sels de cuivre,* 1894, in-8°.

Stéphen LEROY..... *Notice sur les publications historiques du marquis Olivier de Gourjault, 1837-1891,* 1896, in-8°.

— *Notice armoriale et généalogique sur la maison de Bouillon-la-Tour, accompagnée de tableaux généalogiques,* 1896, in-8°.

BOSTEAUX-PARIS..... *Association française pour l'avancement des sciences. — Congrès de Bordeaux, 1895. Le signe symbolique indien* « Le Swatika » *reproduit sur un vase gaulois du cimetière hallstatien de Warmériville.*

Digitized by Google

BOSTEAUX-PARIS..... *Histoire de Berru et du mont de Berru au point de vue géologique et paléontologique*, 1897, in-8° illustré.

Baron de BAYE..... *Du Volga à l'Irtisch.* (Extrait de la *Revue de géographie)*, 1896, in-8°.

— *De Moscou à Krasnoïarsk.— Souvenirs d'une mission.* (Extrait de la *Revue de géographie)*, 1897, in-8°.

Arsène THÉVENOT..... *Odyssée de Jeanne d'Arc.*

J. BERTHELÉ..... *Carnet de voyage d'un antiquaire poitevin*, 1896, in-8°.

Frédéric HENRIET..... *Le trésor de l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry*, 1896, in-8°.

L'abbé A. CHEVALLIER.... ... *Le prieuré de Binson*, 1896, in-8°.

— *Carrelage de Vernay* (XIII° siècle), *commune de Saint-Imoges (Marne), trouvé en 1878 par M. Léon Foucher*, 1897, in-8°.

— *Quatre planches de l'ouvrage* La Messe *par Rohault de Fleury, donnant les vues ou plans des églises de Binson, Prouilly, Montigny, Passy-Grigny, Chamery, Epoye, Bligny, Beaumont-sur-Vesle et Saint-Jacques de Reims, exécutés d'après ses dessins.*

Général Eugène BOGDANOVITCH. *Exposé de la question relative au chemin de fer de la Sibérie et de l'Asie centrale.* — Lu par l'auteur au congrès international des sciences géographiques le 6 août 1875.

— *Les marins russes en France*, octobre 1893.

Félix PLATEAU..... *Comment les fleurs attirent les insectes*, deuxième partie, in-8°.

Paul PELLOT..... ... *Les Sépulcrines de Bouillon de 1626 à 1790.* (Extrait de l'*Annuaire du conseil héraldique de France 1897.*)

— *Notes sur les familles de Baude et de Coipel, seigneurs de Machéroménil*, 1897, in-8°.

L'abbé Étienne GEORGES..... *Les tribulations d'une famille de robe à Troyes pendant la Convention nationale. — Notice anecdotique d'après des autographes inédits*, 1897, in-8°.

Digitized by Google

L'abbé L. PÉCHENART..... *532-1896. Le domaine des Potées (Ardennes) ou la donation de saint Remy*, deuxième édition revue et corrigée, 1896, in-8°.

Alfred LEFORT..... *Les Français à Luxembourg.* Notes d'histoire publiées dans une revue luxembourgeoise, 1897.

E. WALLON..... ..... . *Traité élémentaire de l'objectif photographique*, Paris, 1891, gr. in-8°.

— *Conférences publiques sur la photographie théorique et technique*, 1892, in-8°.

— *Les petits problèmes de la photographie*, 1896, in-12.

— *Choix et usages des objectifs photographiques*, in-12.

H. LAJOUX et GRANDVAL..... *Médicaments chimiques organiques inscrits au supplément du Codex. Dosages des alcaloïdes dans les drogues simples et dans les médicaments*, 1897, in-8°.

Ch. LUCAS..... ..... *Congrès international des architectes, troisième session tenue à Paris en 1896. Organisation, compte rendu et notices*, 1896, gr. in-8°.

Frédéric MOREAU..... *Petit album faisant suite au catalogue des objets d'antiquité aux époques préhistorique, gauloise, romaine et franque de la collection Caranda*, 1896, in-8°.

II. — Dons du Ministère de l'Instruction publique. — Hommages divers et journaux.

Bulletin de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes rendus des séances, 4e série, tome XXIV, 1896, mai à décembre ; tome XXV, 1897, janvier, février.

Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris ; tome VII, 4e série, 1896, fascicules 2, 3, 4, 5 et 6.

Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques, section des sciences économiques et sociales. Congrès des sociétés savantes de 1896.

Revue des Travaux scientifiques, tome XVI, 1896, nos 3 à 11; tome XVII, 1897, n° 1.

Journal des savants, 1896, juillet à décembre; 1897, janvier à juin.

Digitized by Google

Anales del Museo nacional de Montevideo, 1896, t. V, 1897, t. VI et VII.

Bulletin de l'Association philotechnique, nos 8 à 12, août à décembre 1896 ; nos 1 à 5, janvier à mai 1897.

Bulletin de la société d'étude des sciences naturelles de Reims, tome V, 3e et 4e trimestres, 1896.

Bulletin du Comité des sociétés des Beaux-Arts des départements, nos 1 et 2, 1er mars et 1er juin 1897.

Comité des travaux historiques et scientifiques. *Comptes rendus du Congrès des sociétés savantes de Paris et des départements,* tenu à la Sorbonne en 1896. Section des sciences.

Annales de la Société philotechnique, 1896, tome LV.

Bulletin de la Société de viticulture, horticulture et sylviculture de l'arrondissement de Reims, 1896, 10e volume, octobre, n° 19.

Compte rendu du 36e exercice de la Société de secours des amis des sciences. Séance publique annuelle tenue le 30 avril 1896.

Polybiblion. Revue bibliographique universelle, 2e série, tome XXII, 1896, août, 2e et 8e livraisons.

Le bibliophile du bas Languedoc. Recueil mensuel, suivi d'un catalogue de livres d'occasion, juillet-août 1896.

Histoire de la Maison de Mailly, par l'abbé Ambroise Ledru. Rapport présenté à la Société des Antiquaires de Picardie, par Duhamel-Decejean. Séance du 12 novembre 1895.

La Revue nationaliste, n° 1, août 1896.

L'Indépendance luxembourgeoise, politique et littéraire, du 23 novembre au 3 décembre 1895.

Monasticon belge, par le R. P. Dom Ursmer Berlière, bénédictin de l'abbaye de Maredsous, tome I, 1re livraison. Province de Namur, 1890.

Documents inédits pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, publiés par le R. P. Dom Ursmer Berlière, tome I, 1894.

Anecdota Maredsolana, volume II. Sancti Clementis romani ad Corinthios Epistolæ versio latina antiquissima, edidit D. Germanus-Morin, presbyter et monachus ord. s. Benedicti, 1894.

Anecdota Maredsolana seu monumenta ecclesiasticæ Antiquitatis ex Mss Codicibus nunc primum edita aut denuo illustrata, vol. III, pars, I sancti Hieronymi presbyteri qui deperditi hactenus putabantur commentarioli in psalmos; edidit D. Germanus Morin.

Anecdota Maredsolana, vol. I. Liber comicus sive lectionarius missae quo Toletana Ecclesia ante annos mille et ducentos utebatur; edidit D. Germanus Morin, 1893.

Revue bénédictine. Abbaye de Maredsous (Belgique); 1890, nos 1 à 12 (12 fascicules); — 1891, nos 1 à 12 (12 fascicules); — 1892, nos 1 à 12 (12 fascicules); — 1893, nos 1 à 12 (12 fascicules); — 1894, nos 1 à 12 (12 fascicules); — 1895, nos 1 à 12 (12 fascicules), — 1896, nos 1 à 12 (12 fascicules).

Digitized by Google

Le Messager des fidèles, petite revue bénédictine paraissant le 21 de chaque mois. 1884-85, nos 1 à 12 (12 fascicules); — 1885-86, nos 1 à 12 (12 fascicules); — 1886-87, nos 1 à 12 (12 fascicules); — 1887, nos 1 à 10 (10 fascicules); 1888, nos 1 à 12 (12 fascicules); — 1889, nos 1 à 12 (12 fascicules).

Bibliothèque de Reims. *Catalogue des imprimés du Cabinet de Reims,* tome IV. Histoire, 1896, in-8°.

Annuaire Chaix. Manuel de statistique des chemins de fer français, par Germain DELEBECQUE, exercice 1895.

Bulletin de la Société française des ingénieurs coloniaux, paraissant tous les trois mois, n° 6, 1897.

Bibliographie des Travaux scientifiques (sciences, mathématiques physiques et naturelles) publiés par les Sociétés savantes de la France, dressée sous les auspices du ministère de l'Instruction publique par J. DENIKER, docteur ès sciences, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle, tome I, 2e livraison 1897.

Congrès archéologique de France, IVe session, séances générales tenues à Abbeville en 1893; — LXIe session, séances générales tenues à Saintes et à La Rochelle en 1894, 2 volumes, in-8°.

Programme des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1897.

Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France, 1895.

Bulletin et mémoires de la même Société, 6e série, tome V. Mémoires 1894. Publication trimestrielle, fascicule supplémentaire.

Le Tour du Monde, n° 18, 1897.

Conseil général de la Marne. — *Rapports du Préfet et procès-verbaux des délibérations,* session, avril 1897.

Bulletin de la Société philomathique de Paris, 8e série, tome VIII, 1895-96.

Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, tome VIII, 4e série, 1897, fascicule 1er.

Archivos do Museu nacional do Rio de Janeiro, volume VIII, 1892.

Bulletin du Comice agricole de l'arrondissement de Reims, n° 8, 16 avril 1897.

Johns HOPKINS. — *Univesaty Circulars,* published with the approbation of the Board of trustees, vol. XV, n° 126. — Baltimore, june 1896.

Edgar GROSJEAN. — *Notice sur une antique meule à bras,* 1896, in-8°

Armand BRETTE. — *Recueil de documents relatifs à la convocation des États-Généraux de 1789,* 2 vol. in-4°.

Ed. PIETTE. — *Études d'ethnographie préhistorique.* Les plantes cultivées de la période de transition au Mas d'Azil, in-8°.

Claude Bonnabelle. par Paul DESPIQUES, professeur agrégé d'histoire au lycée de Bar-le-Duc.

Ant. Héron DE VILLEFOSSE. — *Louis Courajod* (1840-1896), (Extrait de la Revue de Champagne et de Brie), 1896, in-8°.

Digitized by Google

H. Libois. — *Délibérations de la Société populaire de Lons-le-Saunier, de 1791 à 1793*, 1897 in-8°.

Gaston Féral. — *Observations météorologiques sur les pluies générales et les tempêtes*, 1897, in-8°.

Baron de Ruble. — *Jeanne d'Albret et la guerre civile*, suite de *Antoine de Bourbon* et *Jeanne d'Albret*, tome I.

Ch. de Randerode. — *Dictionnaire encyclopédique des notabilités contemporaines*, fascicule in-8°.

Séverin Caillot. — *Cuba libre*, in-8°.

R. du Coudray la Blanchère. — *Tombes en mosaïque de Thabraca.* Douze stèles votives du musée de Bardo, 1897, in-8°. (Bibliothèque d'archéologie africaine publiée sous les auspices du ministère de l'Instruction publique, fascicule I).

Pierre Gavault. — *Études sur les ruines romaines de Tigzirt.* (Bibliothèque d'archéologie africaine, fascicule II), 1897, in-8°.

Ad. Martin. — *Détermination des courbures de l'objectif*, gr. angulaire pour vues, 1892, in-8°.

— *Méthode directe pour la détermination de courbure des objectifs de photographie*, 1894, in-8°.

Union médicale du Nord-Est, n°s 15 à 24, août à décembre 1896 ; n°s 1 à 13, janvier à juillet 1897.

Journal d'hygiène. 1036 à 1086, du 30 juillet 1896 au 8 juillet 1897.

III. — Publications adressées par les Académies et Sociétés correspondantes.

Amiens. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1895, n° 4 ; 1896, n° 1.

Anvers. — *Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique*, XXVIII, 1896; XXIX, 1897.

Autun. — *Mémoires de la Société éduenne*, nouvelle série, t. XXIII, 1895.

Arras. — *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts*, 1894-95-96, 2e série, t. XXV, XXVI et XXVII.

Avignon. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. XV, 1896, 2e, 3e et 4e livr. t. XVI, 1897, 1re et 2e livr.

Bar-le-Duc. — *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts*, 3e série, t. V, 1896.

Beauvais. — *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise*, t. XV, 3e partie, 1894, t. XVI, 1re partie, 1895.

Béziers — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire*, 3e série, t. I, 2e livr. 1896.

Bone. — *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, 1895, n° 28.

— *Comptes rendus des réunions de l'Académie d'Hippone*, années 1896 et 1897.

Digitized by Google

BORDEAUX. — *Bulletin de l'Académie nationale des sciences, belles lettres et arts*, 3e série, 1893.

BOULOGNE-SUR-MER. — *Mémoires de la Société académique de l'arrondissement*, tome XVII, 1895-96.

— *Bulletin trimestriel* de la même Société, 4e livraison, 1894-95.

CAEN. — *Bulletin de la Société des Beaux-Arts*, 9e volume, 2e cahier, 1893.

— *Bulletin de la Société d'agriculture et de commerce*, année 1896.

— *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres*, 1896.

CHALONS-SUR-MARNE. — *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne*, 1895.

CHALON-SUR-SAONE. — *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie*, tome VIII, 2e partie, 1896.

CHATEAU-THIERRY. — *Annales de la Société archéologique et historique*, année 1894.

CLERMONT-FERRAND. — *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, publié par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts, 1896, juillet à décembre; 1897, janvier à avril.

— *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts*, 2e série, fascicule 8e. — Le concile de Clermont en 1095 et la 1re croisade, fascicule 9e. Essai sur la géographie de l'Auvergne, 1895 et 1896.

COMPIÈGNE. — *Bulletin monumental*, publié sous les auspices de la Société française d'Archéologie pour la conservation des Monuments historiques, 7e série, tome I, 1896.

CONSTANTINE. — *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique*, 9e vol. de la 3e série, 1895-96.

DIJON. — *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres*, 4e série, tome V, 1895-96.

DUNKERQUE. — *Bulletin de la Société dunkerquoise*, 1896, 1er et 2e fascicules.

— *Mémoires* de la même Société, 1895, 28e volume.

ELBEUF. — *Bulletin des Travaux de la Société Industrielle*, année 1896.

ÉPERNAY. — *Bulletin de la Société d'horticulture et de viticulture*, 1896, août à décembre; 1897, janvier à juin.

ÉPINAL. — *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, 1896.

ÉKATHÉRINEBOURG. — *Bulletin de la Société ouralienne d'amateurs des sciences naturelles*, t. XV, XVI et XVIII, 1895-97.

Digitized by Google

FONTAINEBLEAU. — *Annales de la Société historique et archéologique du Gatinais,* 1895, 4e trimestre, 1896, 2e, 3e et 4e trimestres.

GRENOBLE. — *Bulletin de l'Académie delphinale,* 4e série, tome IX, 1895.

GUÉRET. — *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse,* 2e série, tome IV, 1895-96.

IÉNA. — *Zeitschrift des vereins für Thüringische Geschichte und Altertumskunde,* 1895-96 (2 volumes).

— *Regesta diplomatica necnon epistolaria historiæ Thüringiæ.* Zweiter halbband 1120-52; 1896.

LAON. — *Bulletin de la Société académique,* t. XXIX, années 1892-93-94.

LE PUY. — *Mémoires et procès-verbaux de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire,* 1894-95, tome VIII.

LA ROCHELLE. — *Annales de la Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure,* 1895-96, tomes II et III.

LIÈGE. — *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège,* tome X, 1re partie 1896.

LIMOGES. — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin,* tome XL, 1893; tomes XLI et XLII, 1894; tomes XLIII et XLIV, 1895; tome XLV, 1897.

LUXEMBOURG. — *Ons Hemecht.* Organ des vereines für Luxemburger Geschichte Litteratur und Kunst, 1897, nos 1 à 5, janvier à juin.

LYON. — *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts;* sciences et lettres, 3e série, t. IV, 1896.

MANCHESTER. — *Complete list of the Members and officers of the Manchester literary and philosophical society,* 1896.

— *Memoirs and proceedings of the manchester literary and philosophical society,* 1896-97. (2 volumes.)

MARSEILLE. — *Bulletin de la Société scientifique.* Flammarion, 1896.

METZ. — *Mémoires de l'Académie,* 1894-95.

MONTAUBAN. — *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne,* t. XXIV, 1896, 1er, 2e, 3e et 4e trimestres.

MOULINS. — Bulletin. *Revue de la Société d'émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais.* nos 1 à 6, janvier à juin 1896.

NAMUR. — *Annales de la Société archéologique,* tome XXI, 1896, tome XXII, 1897.

NANCY. — *Mémoires de l'Académie de Stanislas,* 1895, 5e série, t. XIII.

NANTES. — *Annales de la Société académique,* volume 6e, 1895, 2e semestre, vol. 7e, 1896, 1er et 2e semestres.

NEVERS. — *Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts,* 3e série, tome VII, 1er fascicule 1896.

NIMES. — *Mémoires de l'Académie,* 7e série, t. XVI, XVII et XVIII, 1893-94-95.

Digitized by Google

ORLÉANS. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XI, nos 157 à 159, 1er, 2e, 3e et 4e trimestres 1896.

— *Mémoires* de la même Société, tome XXV, 1894.

PERPIGNAN. — *Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, 37e vol., 1896.

POITIERS. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e série, tome VIII, 2e, 3e et 4e trim. 1896.

— *Bulletin et mémoires* de la même Société, tome XVII, année 1894.

ROUEN. — *Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure*, 1896, 1er, 2e, 3e et 4e trimestres; 1897, 1er trimestre.

— *Notice historique* de la même Société. (Extr. du Bulletin.)

— *Précis analytique des Travaux de l'Académie des sciences belles-lettres et arts* pendant l'année 1895-96.

SAINT-DIÉ. — *Bulletin de la Société philomathique vosgienne*, 22e année, 1896-97.

SAINT-OMER. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, tome IX, 1896, 2e, 3e et 4e fascicules, tome X, 1897, 1er fascicule.

— *Mémoires* de la même Société, tome XXIII, 1893-96.

— Société des Antiquaires de la Morinie. *Les chartes de Saint-Bertin* d'après le grand cartulaire de Dom Charles-Joseph Dewitte, publiées et analysées par M. l'abbé BLED, tome IV, 1er fasc. 1897.

SENLIS. — *Comptes rendus et mémoires du Comité archéologique*, 3e série, tome VIII, 1893.

TOULOUSE. — *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*, série in-8°, nos 17 et 18, 1896.

— *Mémoires* de la même Société, tome XV, 2e livr. 1896.

— *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles lettres*, 9e série, tome VIII, 1896.

— *Recueil de l'Académie des Jeux floraux*, 1897.

TOULON. — *Bulletin de l'Académie du Var*, nouvelle série, tome XIX, 1896.

TOURNAY. — *Annales de la Société historique et archéologique*, nouvelle série, tome I, 1896.

— *Compte rendu des travaux du 10e Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique* tenu à Tournai du 5 au 8 août 1895.

TOURS. — *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire*, tome LXXV, nos 7 à 12, juillet à décembre 1895, tome LXXVI, nos 1 à 12, janvier à décembre 1896.

TROYES. — *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres de l'Aube*, 1895, tome XXXII, 3e série.

Digitized by Google

VALENCE. — *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers,* 6 livraisons, janvier à décembre 1896.

VENDÔME. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois,* tome XXXV, 1896.

VERDUN. — *Mémoires de la Société philomathique,* tome XIV, 1896.

VERSAILLES. — *Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise,* tome XIX, 1895.

— *Mémoires de la Société des sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise,* tome XV, 1896.

VESOUL. — *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône,* 3e série, n° 27, 1896.

WASHINGTON. — *Thirteenth annual report of the Bureau of ethnology of the smithsonian Institution,* 1891-92.

— *U. S. Department of agriculture,* 1895, 1896, 1897.

— *Smithsonian Miscellaneous Collections,* n°s 1031 à 1073, 1896; n° 1075, 1897.

— *Smithsonian Contributions to Knowledge,* vol. XXX, XXXI et XXXII, 1895, n° 1033, 1896.

— *Annual report of the Board of regents of the Smithsonian Institution,* july 1894, 1896.

Digitized by Google

DOCTEUR V. LEMOINE

Notice par M. P. DOUCE, président annuel.

Une triste nouvelle arrivait à Reims mercredi soir : M. le Dr Lemoine était mort presque subitement, après une courte maladie qui n'avait pas donné d'inquiétudes sérieuses à sa famille.

Ses obsèques auront lieu samedi à Paris, en l'église Saint-Étienne-du-Mont.

Ce douloureux événement impressionnait péniblement tous les amis que M. Lemoine avait à Reims et en particulier ses collègues de l'Académie, dont il était membre honoraire, dont il avait été président.

C'est au nom de cette Compagnie que je viens rappeler en quelques mots les principaux traits de sa trop courte existence, et les services qu'il a rendus à la science.

M. Lemoine était né à Reims. Il fit de brillantes études au Lycée, et déjà se manifestait particulièrement son goût pour les sciences naturelles et pour le dessin. Il figurait avec une habileté remarquable sur ses cahiers l'image de tout ce que lui révélait l'étude des plantes et des animaux.

Encouragé et soutenu fortement dans cette étude par M. le Dr Maldan, son beau-père, il semblait qu'il la considérât dès lors comme devant être le travail de

Digitized by Google

toute sa vie et qu'il entrevît le vaste champ qu'il parcourrait un jour, non plus en écolier, mais en maître.

Ce fut bien mieux lorsqu'il commença ses études médicales à l'École de Reims; sans négliger aucune des parties de l'enseignement qui forme le médecin, il continuait à s'attacher avec une ardeur toujours plus grande à l'histoire naturelle.

Après avoir reçu de ses professeurs de Reims tout ce qu'ils pouvaient légalement lui donner, et avoir triomphé au premier rang dans les concours, il vint à Paris. Il se souvint toujours avec plaisir du temps passé à notre École, où, près d'un beau-père plein de science et de lettres, auquel il avait voué une affection filiale, dans l'atmosphère peu bruyante, dirai-je, peu distrayante d'une ville de province, il avait posé les assises des travaux qui devaient plus tard fonder sa réputation, et il garda pour ses premiers maîtres attachement et reconnaissance.

A Paris, il retrouva ses succès, malgré la concurrence et l'afflux énorme d'étudiants qu'attirent les lumières de la Faculté. Il fut encore parmi les plus appréciés, d'abord à l'externat, puis à l'internat. Son stage terminé, il rentra à Reims pour exercer la médecine.

Il avait alors, non seulement le grade de docteur en médecine, mais le diplôme de docteur ès sciences naturelles, qu'il avait obtenu le 8 août 1868 de la Faculté de Paris, pour une thèse sur les systèmes nerveux, musculaire et glandulaire de l'écrevisse.

Il restait ainsi fidèle à ce qui l'avait séduit dès le début, l'amour de la science appliquée à la nature, et, malgré les exigences de la pratique, il continuait ses recherches sur cette nature dont la connaissance lui semblait plus désirable encore depuis son séjour à

Digitized by Google

Paris, depuis qu'en fréquentant les bibliothèques et le Muséum, il avait aperçu les grands horizons et le chemin des grandes découvertes.

Il ne s'agissait plus seulement des plantes et des animaux existants; il suivit avec passion les travaux de Darwin, étudia le transformisme et la théorie de l'évolution, et voulut faire aussi de la géologie et de la paléontologie. Armé du marteau et de la pioche, il fouilla le bassin de Paris, plus spécialement les collines des environs de Reims et de préférence le mont de Berru.

L'établissement du fort qui couronne cette éminence avait entraîné des coupes dont il profitait pour se rendre compte des couches et de la formation de cette partie du sol de la Champagne, et en même temps il cherchait et trouvait les traces d'animaux disparus qu'il reconstruisait à la manière de Cuvier, notamment du simoedosaure, reptile nouveau de la faune de Cernay, près Reims, et il constatait que cette faune était spéciale à la région.

Souvent les villageois venaient d'eux-mêmes offrir de l'aider dans ses travaux, entraînés, bien qu'ils ignorassent son but, par le zèle qu'il déployait dans son labeur et le contentement joyeux, le bonheur manifeste que lui procuraient ses découvertes.

Un jour, il se dit que ses courses nombreuses dans les collines qui limitent de tous côtés l'arrondissement de Reims ne devaient pas servir qu'à la science, et il dressa en géographe, en ingénieur, une carte en relief de la contrée. Cette carte, où toutes les saillies du sol avec leur hauteur relative sont figurées et où sont indiqués les bois, les cours d'eau, la nature des terrains, rendit de grands services à tous ceux qu'intéressent

Digitized by Google

leur forme et leur composition et servit de modèle à d'autres travaux du même genre. L'édition s'épuisa rapidement.

En 1880, M. Lemoine commençait la publication d'un atlas des caractères scientifiques de la flore parisienne et de la flore rémoise; trois fascicules seulement ont paru. Nous espérons que le complément se trouvera dans les papiers qu'il a laissés.

Nommé membre de l'Académie en 1868, président en 1887, professeur titulaire à l'École de Médecine de Reims en 1869, le docteur Lemoine paraissait devoir continuer et achever sa carrière à Reims. Mais Paris seul pouvait lui fournir les matériaux de ses études. Il se décida à y retourner en 1889, et là, n'ayant plus aucun souci de pratique ni de clientèle, il reprit avec plus d'ardeur que jamais ses occupations favorites, enrichit et compléta ses collections, publia le résultat de ses recherches et entretint avec les savants de l'Europe et du monde une correspondance qui témoignera pour les siens de la haute estime en laquelle le tenaient ses collègues, et de l'importance qu'ils attachaient à ses travaux.

Hier encore, il écrivait une étude sur l'application des rayons Rœntgen à la zoologie et à la paléontologie, et l'exemplaire qu'il nous destinait fut trouvé sur son bureau par M. Théodore Maldan, son frère, notre collègue.

Lors de la dernière Exposition universelle, de nombreux savants étrangers allèrent visiter ses remarquables collections; il en reçut de Boston et de Chicago, car ses ouvrages, reproduits et traduits dans les revues scientifiques de toutes les nations instruites, avaient attiré l'attention sur lui; on désirait connaître les curio-

Digitized by Google

sités laborieusement amassées par le Dr Lemoine et en même temps voir l'homme et le savant.

L'homme, qu'était-il? Le plus abordable du monde, le plus facile dans les relations, sans aucune fierté, malgré ses connaissances profondes et son immense savoir.

Il ne recherchait pas les plaisirs mondains. Il vivait de celui que la science procure à ses adeptes. Tout entier à ses goûts, à ses études, les spectacles qu'il voyait, en regardant les infiniment petits et les infiniment grands parmi les êtres de la terre, paraissaient à ses yeux bien plus beaux et plus intéressants que les autres, et, sans dédaigner ceux-ci, il ne les comparaît pas aux premiers. Il admirait l'harmonie universelle, soit qu'il mît à découvert, qu'il isolât l'appareil nerveux d'un insecte, soit qu'il reconstituât de toutes pièces, avec un fragment, les grands animaux qui peuplèrent le globe à l'origine du temps où nous vivons, et dont, grâce à lui, nous pouvons avoir quelque idée. Il était frappé de l'ordre et de la magnificence de la nature, plutôt que du désordre et des horreurs, vrais ou apparents, qu'on y rencontre, et il concluait à une puissance intelligente et directrice.

Dirai-je que Mme Lemoine s'était associée aux travaux de son mari avec le même dévouement et la même affection qu'ont montrés d'autres femmes de savants illustres? Je n'ai point à cette heure de consolation à lui offrir, mais le souvenir de cette collaboration sera pour elle un jour un des plus doux et des meilleurs de sa vie.

Les travaux du Dr Lemoine avaient été signalés au Gouvernement, et, peu de temps après 1889, la croix de la Légion d'honneur lui avait été offerte. Les compa-

Digitized by Google

gnies rémoises dont il avait fait partie s'étaient honorées elles-mêmes en le nommant membre honoraire. A Paris, la Société géologique l'avait élu son vice-président. Cette belle carrière, vouée tout entière aux recherches spéculatives et désintéressées, eût été certainement couronnée, dans un avenir prochain, par le titre de membre de l'Académie des sciences.

L'illustration, légitimement acquise, qu'en aurait recueillie le nom du docteur eût réjoui le cœur de tous ses amis, surtout de ceux qu'il a conservés dans son pays natal, et que la nouvelle de sa mort a profondément attristés. Mais si quelques années lui ont manqué pour l'obtenir, le docteur Lemoine ne vivra pas moins dans notre souvenir, et la science lui sera redevable de ce qu'il a fait pour renouer la chaîne qui unit au temps présent les premiers de notre âge géologique, et pour soulever un coin du voile qui nous cache tant de mystères (1).

(1) Par une généreuse disposition de la famille de M. le Dr Lemoine, ses collections scientifiques ont été données au Muséum de Paris, ainsi que le terrain de ses explorations au Mont de Berru, près Reims. (Décembre 1897.)

Digitized by Google

SONNETS

Par M. Clovis TISSERAND, membre correspondant.

LES NUAGES ROSES

Avec son doux ami dans les champs se trouvait
Une enfant de quinze ans, une fraîche bergère,
Idéal qu'autrefois tout poète rêvait ;
Ils se parlaient sans craindre une oreille étrangère.

Je n'étais point près d'eux ; cependant m'arrivait
Le son de leurs baisers, et la brise légère,
La brise du matin, qui de l'ouest se levait,
De leurs tendres serments se faisait messagère.

En attendant le jour qui devait les unir,
Ils méditaient déjà des projets d'avenir ;
L'amour leur promettait de ravissantes choses.

Et moi, portant plus haut mes regards soucieux,
Je voyais, au-dessus du couple gracieux,
Dans le bleu firmament, fuir des nuages roses.

LE PAUVRE

Le malheur lui faisait subir sa dure école
Sans avoir jamais pu le rendre soucieux.
Il était libre et gai comme l'oiseau qui vole,
Et marchait en chantant sous la voûte des cieux.

Digitized by Google

Tel il vivait. Alors qu'il était déjà vieux,
Notre homme, qui n'avait pour tout bien qu'une obole,
Devint le favori du sort capricieux :
Une succession fut pour lui le Pactole.

Mais, non content du Ciel qui le traitait en roi,
Il refuse le legs et dit avec effroi :
« Que m'importe cet or ? il suffit que je vive.

« Pauvreté, pauvreté, je ne te quitte pas ;
« Des richesses je crains les funestes appas :
« Quand la fortune accourt, souvent la mort arrive ».

LE VENT DE NOVEMBRE

— Aimez-vous, comme moi, le ciel brumeux d'automne ?
Dans la nue un rayon qui brille faiblement ?
Sous les arbres jaunis, le ruisseau monotone
Dont les flots paresseux se plaignent doucement ?

— Aimez-vous à veiller près du feu qu'on tisonne,
Quand la terre revêt un pâle vêtement ?
Et quand siffle la bise et que la cloche sonne,
Êtes-vous, comme moi, dans le recueillement ?

Si je suis seul, alors que le vent de novembre
Emplit la cheminée et gronde dans la chambre,
De ceux qui ne sont plus mon âme se souvient ;

Et lorsque l'ouragan fait entr'ouvrir ma porte,
Au moment où je songe à mon aïeule morte,
Je crois, en tressaillant, que c'est elle qui vient.

Digitized by Google

LE FROID

Un lugubre frisson agite la nature;
Un voyageur terrible approche; son abord
Farouche est redouté de toute créature :
Capricieux tyran, il pique, il coupe, il mord.

Il force le palais; il force la masure,
Abri de la misère, et poursuit sans remords
Les pâles indigents qu'il étreint et torture.
Ce bourreau, c'est le Froid, sinistre enfant du Nord.

Pour combattre ce monstre et réveiller les flammes
Dans les foyers éteints et dans toutes les âmes,
Sachons nous inspirer du plus essentiel

Des préceptes divins : la charité chrétienne !
Aimons et secourons le pauvre; qu'il devienne
Un ami sur la terre, un défenseur au ciel.

LA FLAMME ET LA VIE

Au foyer comme au cœur montent confusément
La chaleur et la vie; elles couvent, puis brillent.
Atre, berceau, tout dort; mais ensuite gaiement
Les flammes et l'enfant sautent, chantent, babillent.

Après vient le complet épanouissement :
La jeunesse et le feu dans leur splendeur pétillent;
Il faudrait modérer ce vif embrasement :
Les plus beaux de nos jours si souvent se gaspillent !

Digitized by Google

Arrive l'âge mur : on voudrait, mais trop tard,
Raviver le charbon qui blanchit et qui fume,
Et réchauffer un sang qui s'use et se consume.

Le charbon est éteint ; l'homme devient vieillard ;
Dans la fosse béante il sent qu'il va descendre :
Au foyer comme au cœur il ne reste que cendre.

PENDANT LA PLUIE

Il pleut, il pleut toujours. Par ce temps ennuyeux,
De ma fenêtre humide au loin portant la vue,
Je contemple du ciel l'orageuse étendue
Qui semble un voile gris sur les monts vaporeux

Si du jour apparaît le globe lumineux,
Je ne puis pas longtemps fêter sa bienvenue,
Car bientôt, d'eau chargée, une jalouse nue
Accourt de l'horizon pour éteindre ses feux.

Tandis que mon regard parcourt la voûte immense,
A notre destinée amèrement je pense ;
Je me dis en voyant le mauvais temps durer :

Avare de soleil et prodigue de pluie,
Ce ciel est le tableau fidèle de la vie,
Qui nous donne bien moins à rire qu'à pleurer.

L'OURS

Le son du tambour met en émoi la cité ;
On court et l'on se presse en riant sur la place.
Voici quel est l'objet de cette hilarité :
Un vieil ours, en dansant, charme la populace.

Digitized by Google

Non satisfait de lui ravir la liberté,
Pauvre bête, on corrompt les instincts de sa race :
L'homme, ce tyran, fait, dans sa stupidité,
Du roi de la montagne un baladin sans grâce.

Ours qui devrais marcher à côté du lion,
Pendant que tu remplis ton rôle d'histrion,
Des badauds insolents se disent : « Voyez comme,

« En gambadant, il est sot, ridicule et lourd !... »
Mais toi, tu leur réponds par un grognement sourd :
« Si je vous parais sot, c'est que j'imite l'homme. »

LE LOUP

Voici venir l'hiver et son triste cortège ;
Le ciel est gris et froid, le sol est dur et blanc ;
L'arbre, comme un vieillard, sous la bise est tremblant,
Et dans ses rameaux noirs tourbillonne la neige.

Un loup blessé, qu'aucun feuillage ne protège,
Dans le bois déserté se traîne tout sanglant ;
Morne, il attend, la haine au cœur, la plaie au flanc,
Que sa douleur se calme ou que la mort l'abrège.

Silencieusement il meurt et se roidit,
Et sa gueule qu'étreint le spasme de la rage
Semble jeter ces mots à l'homme qu'il maudit :

« La nature nous force à vivre de carnage,
« Mais toi, chez qui l'on voit rapine et cruauté,
« T'a-t elle fait du crime une nécessité ? »

Digitized by Google

Digitized by Google

M. René BAZIN

Lecture par M. Alfred Lefort, membre titulaire.

L'Académie française, dans sa séance du jeudi 26 novembre 1896, a procédé à la distribution des *Prix de Fondation*. C'est ainsi qu'elle nomme les prix que de généreux donateurs ont mis depuis longtemps — et mettent tous les jours encore — à sa disposition, pour récompenser non seulement le mérite littéraire, mais un autre mérite aussi, beaucoup plus rare et plus élevé à tous égards... le mérite dans la conduite de la vie et dans la pratique du *bien* sous toutes ses formes, et, en particulier, sous la forme sublime de l'abnégation de soi-même, du dévouement à autrui..., de la charité, en un mot. Aussi, les récompenses décernées à cet ordre de mérites ont-elles reçu, à juste titre, le nom de *Prix de Vertu*.

Ce n'est pas, toutefois, des Prix de Vertu que nous nous occuperons dans cette chronique, mais de ceux seulement qui sont accordés au mérite littéraire.

Il y a, en effet, bien longtemps que l'Académie française a été appelée à juger des concours littéraires et à en sanctionner les résultats par ses suffrages. Dans cette séance du mois de novembre, elle a commencé la distribution de ces récompenses par le prix d'éloquence, *le doyen de ses Prix,* suivant la spirituelle expression du rapporteur. Voilà deux cent vingt-cinq ans que l'Académie le décerne !

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie française,

Digitized by Google

M. Gaston Boissier, — qui a remplacé dans cette fonction M. Camille Doucet, vrai spécialiste en pareille matière, — était chargé, suivant l'usage traditionnel, de présenter le rapport sur les concours littéraires de 1895-1896.

Parmi les soixante-dix prix décernés, il en est un — le prix Vitet — qui a été attribué, avec une mention tout particulièrement flatteuse, à M. René Bazin, l'un des écrivains que l'Académie avait eu déjà le plaisir de couronner.

Et ce n'est pas un de ses ouvrages en particulier, mais bien l'ensemble de son œuvre qui lui a valu, cette fois, une distinction si recherchée.

Voici dans quels termes s'exprime le rapport :

« M. René Bazin, à qui nous donnons le prix Vitet, aime beaucoup à voyager. C'est aujourd'hui un goût assez général... Mais chacun voyage à sa manière. J'en connais que charme surtout l'étude des monuments antiques et qui cherchent plutôt à savoir ce qu'un pays a été que ce qu'il est. M. Bazin n'a pas de ces soucis d'archéologue... Ce qui l'attire, c'est l'homme, l'homme d'aujourd'hui dans toutes les complications de sa vie. Il l'a d'abord observé à l'étranger ; puis, il lui est venu à la pensée qu'il n'était peut-être pas besoin d'aller si loin et qu'il pourrait satisfaire sa curiosité sans quitter la France : c'est quelque chose dont on ne s'avise pas toujours du premier coup. Il a donc regardé autour de lui, et les observations qu'il a faites dans son voisinage lui ont donné l'occasion d'écrire un fort aimable volume. M. Bazin a le mérite de voir vite, de bien voir et de très agréablement raconter ce qu'il a vu. Les événements les plus vulgaires, une partie de chasse ou de pêche, une rencontre en chemin de fer, une conversation de table

Digitized by Google

d'hôte, deviennent chez lui de petites scènes très vivantes et fort instructives. Il néglige les grandes villes, qui sont connues; dans les petites villes, il visite surtout les vieux quartiers, il monte de préférence dans les vieilles maisons, et il y découvre toutes sortes d'originaux dont il nous fait de très amusantes peintures. Mais il aime encore mieux courir les champs. Il cause volontiers avec les paysans, il les connaît bien, et parle d'eux avec une très vive sympathie. Je remarque que, dans ses excursions, il a cette chance heureuse de rencontrer souvent d'honnêtes gens, — et il paraît qu'il en reste encore, au moins en province, — et il nous raconte d'eux des histoires touchantes qu'on n'écoute pas sans émotion. Le succès que son livre a obtenu prouve qu'il n'est pas absolument nécessaire, pour se faire lire, de ne décrire que de la mauvaise compagnie et de ne peindre que les mauvais sentiments. Espérons qu'il encouragera les écrivains à nous montrer quelquefois l'humanité par ses bons côtés. Si M. Bazin y réussit, on reconnaîtra qu'il a bien mérité d'obtenir le prix fondé par M. Vitet « dans l'intérêt des lettres ».

L'appréciation de M. le Secrétaire perpétuel sur les ouvrages que l'Académie avait couronnés, peut s'appliquer très exactement à toutes les autres œuvres de M. René Bazin. Dans toutes, en effet, on rencontre ce même souci de la vérité, cette même fraîcheur de descriptions, cette fine bonhomie d'impressions, cette allure vive et gaie du dialogue et, surtout, cette honnêteté de sentiments et d'expressions si rare aujourd'hui dans la littérature française. C'est bien la note caractéristique de son talent, et l'on n'en pourrait souhaiter de plus heureuse.

M. René Bazin est encore un jeune ; il est né à Angers

Digitized by Google

le 26 décembre 1853. Après avoir fait à Paris de brillantes études de droit qu'il poussa jusqu'au doctorat, il rentre dans sa ville natale, où il est actuellement professeur de droit criminel à la Faculté libre de droit d'Angers, — une des plus réputées de province.

Collaborateur du *Correspondant,* de la *Revue des Deux-Mondes,* de l'*Illustration* et rédacteur au *Journal des Débats,* — ces bons *Débats roses* dont la partie littéraire est toujours si soignée, — pour la chronique connue sous la rubrique de : « En Province », il a publié déjà les œuvres suivantes, dont plusieurs ont eu de nombreuses éditions :

Stéphanette, en 1884, sous le pseudonyme de Bernard Seigny ; cette nouvelle est la première qu'il ait écrite. Elle a paru dans le journal *l'Union,* dont elle forma le dernier feuilleton. La maison Mame vient d'en publier une réédition illustrée pour les *Étrennes* de 1897 ;

Ma tante Giron, en 1886 ; une deuxième édition retouchée a paru en 1891 ;

Une tache d'encre, en 1888 ; cet ouvrage, dont la onzième édition vient de paraître en 1896, a été couronné par l'Académie française ;

A l'Aventure, premiers croquis italiens, en 1891 ;

Sicile, seconds croquis italiens, en 1892 ; couronné aussi par l'Académie ;

La Sarcelle bleue, également en 1892 ; c'est bien certainement une de ses œuvres les plus charmantes et les plus délicates ;

Madame Corentine, en 1893 ;

Les Italiens d'aujourd'hui, en 1894 ;

Humble amour (Donatienne en est la première « Nouvelle »), en 1894 également ;

Terre d'Espagne, 1895 ;

Digitized by Google

En Province, 1896; recueil choisi parmi les chroniques parues sous cette rubrique dans le *Journal des Débats*; l'auteur les appelle des *études de plein air.*

Dans la préface de ce dernier volume, M. René Bazin raconte très spirituellement et avec une note un peu émue son entrée au *rez-de-chaussée* du *Journal des Débats.* Je ne puis résister au plaisir de vous le faire entendre, et je lui cède la parole :

« L'histoire, dit-il, date d'un peu moins de dix ans. Je n'avais encore signé de mon nom qu'un roman, ou plutôt une grande nouvelle, toute jeune, toute pleine de mon enfance échappée par les champs : *Ma tante Giron.* Elle avait été accueillie par le *Correspondant*, puis éditée par mon ami M. Victor Rétaux, en 1886. »

M. Georges Patinot, directeur des *Débats*, fait demander à M. René Bazin, par M. Rétaux, s'il aurait quelque autre roman en manuscrit, offrant de le publier dans son journal.

« On devine ma surprise et mon émotion. Écrire aux *Débats*, entrer dans la vieille maison ! mais, c'était une chance immense, un gros lot ! Et alors, était-ce bien vrai ? Comment ce directeur d'un grand journal avait-il pu me découvrir, moi si inconnu, et moi provincial ? Je savais peu de chose de ces puissants, mais je n'ignorais pas qu'ils ne perdent pas leur temps à chercher *des violettes de librairie.* Or, je n'avais envoyé mon livre ni à celui-là, ni à tant d'autres. »

Pour en avoir le cœur net, il va faire une visite de remerciements à M. Patinot, et :

« — Comment avez-vous pensé à moi ?

« — Très simple, Monsieur. Vous m'avez été recommandé par M. Ludovic Halévy.

« — M. Halévy, celui des *Petites Cardinal ?*

Digitized by Google

« — Non, celui de *Criquette* et de *l'Abbé Constantin*.

« — Mais, Monsieur, ce n'est pas simple du tout ! Je ne le connais pas non plus.

« — Je ne puis vous dire qu'une chose : il m'a remis lui-même votre roman et m'a chaudement parlé de l'auteur. La raison, je l'ignore, mais elle ne peut pas vous être désagréable ?

« — Evidemment.

« — Alors, croyez-moi, allez la lui demander. »

Et M. René Bazin y alla. — M. Ludovic Halévy, ayant lu *Ma tante Giron*, avait essayé de faire couronner cet ouvrage par l'Académie française. Il échoua. Croyant que son inexpérience d'académicien tout récent avait seule causé cet échec :

« Pour le réparer, dit M. Halévy, je suis allé directement chez votre éditeur, j'ai acheté un exemplaire de *Ma tante Giron*, j'ai fait bavarder un des commis et j'ai appris qui vous étiez. De là, je me suis rendu aux *Débats*, votre volume à la main, et j'ai dit à Patinot : « Vous me demandez toujours des romanciers. Tenez, lisez ce livre. » Et il vous a lu. Et il vous a écrit. Et je n'ai plus de remords.

« N'est-ce pas une jolie vengeance, conclut M. René Bazin, et à laquelle beaucoup n'auraient pas songé ?

« Elle m'ouvrit la porte des *Débats*. »

M. René Bazin a, en outre, publié et annoté un abrégé de la traduction française des *Réflexions sur la Révolution française* du grand orateur anglais Edmond Burke (1882).

Enfin, la *Revue des Deux-Mondes* vient de commencer la publication d'un nouveau roman de M. René Bazin, *De toute son âme*, roman d'un très vif intérêt. Tout en y poursuivant, dans une langue très claire et toujours

Digitized by Google

élégante en sa recherche, les descriptions minutieuses des sites pittoresques et des tableaux d'intérieur de son pays natal, — art dans lequel il est passé maître — l'auteur aborde cette fois, d'une touche plus vigoureuse, la peinture des misères sociales dans les milieux ouvriers, peinture que jusqu'alors il n'avait fait qu'estamper légèrement.

Voici en quels termes un grand journal du matin qui, bien que s'attachant surtout à nous tenir au courant des menus faits de la vie parisienne et de la politique, n'en a pas moins conservé le goût des choses littéraires, — j'ai nommé le « *Figaro* » — annonçait cette œuvre nouvelle :

« C'est dans le décor des tendres et calmes paysages de la Loire qu'il a placé les personnages de son prochain roman. Dire qu'il les y a placés n'est pas tout à fait exact. Il les y a rencontrés. Ces personnages appartiennent au monde des ouvriers, des ouvrières, des pêcheurs. Ce sont des humbles, des petites gens que l'auteur d'*En province* et de *Donatienne* a vus et observés chez eux, dans un cadre qu'il connaît bien et qu'il aime. Et, ainsi, s'élève doucement, pierre à pierre, l'œuvre élégante et solide d'un écrivain qui est tout simplement en train de s'affirmer — à l'insu de la foule — comme l'un des meilleurs et des plus parfaits de ce temps-ci. »

Je ne crains pas de trop m'avancer en ajoutant que M. René Bazin a déjà franchi les plus difficiles des étapes sur la route qui conduit à l'Académie française. Deux fois lauréat de l'Académie, en 1889 et en 1893, pour des œuvres déterminées, attributaire en 1896 du prix Vitet pour l'ensemble de son œuvre, on peut dire qu'il est aujourd'hui *du bois* dont on fait les académiciens. M. André Theuriet, le peintre du Barrois,

Digitized by Google

vient de le devancer. Le peintre de l'Anjou, M. Bazin, le suivra de près. Et si les suffrages de notre petite Académie pouvaient hâter ce couronnement de sa carrière littéraire, je suis convaincu, Messieurs, qu'après l'avoir lu, pas un des vôtres ne lui ferait défaut.

Quelques exemples suffiront, en effet, pour vous faire apprécier les rares qualités de style de M. René Bazin.

Avec le charme et la fraîcheur honnête de Jules Sandeau dans *Mademoiselle de la Seiglière,* ou d'Octave Feuillet dans le *Roman d'un jeune homme pauvre*, il joint à une remarquable finesse d'observation le goût de la description, poussé quelquefois jusqu'a la minutie, — nous dirions aujourd'hui jusqu'au « réalisme ». Il est, en cela, élève du grand Balzac. C'est, fort heureusement pour lui et pour nous, le seul côté qui le rattache à ses imitateurs, à Flaubert, aux de Goncourt, à Émile Zola enfin.

Pour se mettre au goût du jour, toutefois, il a déserté la grande phrase pondérée, harmonieuse dans son équilibre, de Bossuet, voire même de Jean-Jacques et de George Sand. Il a souvent adopté la petite phrase moderne, courte, hachée, criblée de « conjonctions » inattendues, faite non pour l'oreille mais pour les yeux, pour satisfaire la paresse d'esprit et la nonchalance du lecteur, cette phrase mise à la mode par MM. Jules Lemaître, Paul Bourget, Anatole France. Mais, comment les critiquer ? Ils sont entrés, tous trois, à l'Académie française.

Je cite donc maintenant.

Lisez d'abord, dans la *Sarcelle bleue* (1), cette tou-

(1) 1 vol. grand in-18. Paris. Calmann Lévy, éditeurs. Cette maison a publié tous les ouvrages de M. René Bazin.

Digitized by Google

chante description du lit funèbre où repose un pauvre petit enfant qui vient de mourir, écrasé par une lourde voiture pendant qu'il jouait dans la rue. Les larmes montent aux yeux en lisant cette page... *sunt lacrymæ rerum !*

« Il était là, le petit marchand d'ombre. On l'avait couché au milieu de la pièce, sur un lit qui devait être celui des parents, la tête touchant le mur du fond, soulevée et tournée vers l'unique fenêtre en face. Toute la lumière semblait se concentrer et se poser sur ce visage décoloré, mais charmant encore : le front à demi découvert par le bandeau qui cachait sa blessure, et les mèches d'or inégales au-dessus, luisant comme un grand soleil du jardin. On eût dit d'un convalescent affaibli par un long mal, et qui dort, et qui va s'éveiller. Les deux mains de l'innocent, les deux mains courtes auxquelles la toupie venait d'échapper, pieusement jointes, retenaient le chapelet de première communion. Le drap tombait jusqu'à terre, un drap blanc très fin qui avait dû être prêté, et, à droite et à gauche, sur le linge sans plis, ô tendresse de l'âme du peuple, ô inspiration charmante des pauvres qui s'entr'aiment ! les frères, les sœurs, les petits amis du faubourg avaient, avec une épingle, attaché des images. De chaque côté, en rangs irréguliers, on voyait un Saint-Jean-Baptiste avec son agneau, des anges, de jolies vierges bleues et blanches aux yeux levés, un Enfant-Jésus bénissant le monde avec son doigt rose, et jusqu'à un soldat dont un coup de ciseaux avait coupé le sabre, un soldat d'Épinal qu'on avait dû lui acheter pour sa dernière croix... Pauvre petit ! Comme tout cela, naïvement, racontait sa vie, ses humbles journées d'écolier qui ne savait que lire, jouer au soldat et prier Dieu ! »

Digitized by Google

Est-ce touchant !... Est-ce ému ! Un soupçon de saine mièvrerie peut-être ? Mais, pour Dieu, que cela repose de Zola et de toute... son école ! — Poésie du sentiment, harmonie du style, musique des mots et des phrases. Il se dégage réellement de tout l'œuvre de M. Bazin une vive sensation d'art, mais d'art honnête, d'art vierge de tout mauvais sensualisme... d'art chrétien en un mot. C'est ainsi que je comprends l'art d'écrire, le plus grand, à mon humble avis, le plus durable — avec la musique peut-être — de tous les arts.

Pardon de cette digression, je reviens à mon auteur.

Dans *les Noellet*, quelle jolie peinture d'hiver, disons mieux, quel bel effet de neige !

« La neige ne tombe plus, mais elle couvre tout : la route qui s'étend indéfiniment blanche, les sillons, les prés, les guérets confondus sous sa nappe immaculée ; elle monte le long des pentes, elle s'arrondit en dôme au dessus des barrières et des feuilles de ronces, dont elle reproduit la forme, offrant partout une épaisseur moelleuse où l'œil s'enfonce. Elle brille. On dirait que c'est de la lumière tombée, un peu triste, et que c'est la terre aujourd'hui qui éclaire le ciel, un ciel gris perle, très doux, presque uniforme, marqué d'un cercle livide, près de l'horizon, à l'endroit où le soleil décline. Sur ce fond estompé, les arbres s'élèvent comme des coups de crayon. Au bout de leurs branches, les petits oiseaux dorment par troupes, le cou dans les plumes ; de très loin, on aperçoit l'éparpillement de points noirs qu'ils forment autour des souches d'ormeaux. Aucun ne vole, aucun ne chante. »

Digitized by Google

***

Dans *Une tache d'encre*, — le premier roman de M. René Bazin qui ait eu l'honneur d'être couronné par l'Académie française et l'un de ceux qui ont eu le plus de succès, — les passages charmants abondent. Il faudrait tout citer. Un ou deux extraits seulement.

D'abord, la première visite du héros du livre chez le savant membre de l'Institut... le « bénéficiaire » ou plutôt la « victime » de la fameuse tache d'encre qui forme le point de départ de toute l'intrigue :

« Il demeure rue de l'Université.

« J'en reviens. J'ai été reçu. Je le dois à une surprise, à un oubli de consigne.

« Quand j'entrai, cinq heures sonnant, il faisait tourner au-dessus de la lampe une spirale en papier pour amuser sa fille, lui, membre de l'Institut, elle, fille de dix-huit ans. Voilà donc à quoi ils s'occupent, hors séances, ces pontifes !

« C'était dans le cabinet plein de bibliothèques ouvertes, vitrées, hautes, basses, à colonnes ou sans colonnes, de statuettes jaunies par la fumée, de guéridons où abondaient les presse-papier, les coupe-papier, les gratte-papier et les encriers dits artistiques. Il était assis devant la table, le dos au feu, un bras levé tenant une épingle à cheveux, pivot de la spirale qui tournait lestement. De l'autre côté, sa fille, debout, courbée, le menton dans ses deux mains, riait à belles dents, par besoin de rire, de répandre sa jeunesse et de réjouir ce vieux père qui la regardait, charmé.

« Je dois avouer que le tableau était joli, et que

Digitized by Google

M. Charnot ressemblait très peu en ce moment à celui qui m'était apparu derrière le pupitre.

« La contemplation ne fut pas longue.

« Dès que j'eus soulevé la portière, la jeune fille se redressa vivement, et tourna la tête de mon côté avec un petit air hautain qui cachait, je pense, un peu de confusion. Toutes proportions gardées, Diane dut avoir cet air-là quand Actéon parut. »

Et cette autre page. Ce n'est plus une peinture d'intérieur, cette fois, mais un « plein air », une vue de forêt, un « sous bois » :

« Figurez-vous, à trente pas d'une allée, non pas un étang, le mot est impropre, ni une mare, une fontaine creusée par la disparition de quelque chêne géant. Depuis la mort de l'arbre roi, les bouleaux que ses vastes branches avaient tenus écartés ne se sont pas rapprochés, et la fontaine forme le centre d'une petite clairière, où la mousse est épaisse en tous temps et constellée en août d'œillets sauvages. L'eau, pour profonde qu'elle soit, n'en est pas moins transparente à ravir. A travers plus de six pieds, on distingue au fond les feuilles mortes, les herbes, les brins de bois, quelques pierres au contour irisé. Tout cela dort, débris des jours passés que d'autres recouvriront. Par moments, des profondeurs de ces halliers aquatiques, une salamandre s'élance. Elle monte en spirale, agitant sa queue rubannée de jaune, prend une gorgée d'air, et redescend à pic. Hormis ces incursions, rien ne trouble la fontaine. Elle est protégée du vent par un genévrier qu'un églantier a choisi pour tuteur et, chaque année, couvre d'un chapeau de roses. Chaque année aussi, un merle y fait son nid. Nous lui garderons le secret. Il sait que nous n'y toucherons pas. Et quand je retrouve ce petit coin de

Digitized by Google

bois, que l'habitude nous a rendu cher, rien qu'à regarder l'eau j'éprouve une impression fraîche qui me va jusqu'au cœur. »

On pourrait multiplier ces citations, mais ce serait surcharger inutilement cette étude déjà un peu longue. D'ailleurs, la démonstration paraît faite. Les extraits qui précèdent ne sont-ils pas suffisants pour permettre d'affirmer, sans craindre un démenti, que le choix que l'Académie française a fait de M. René Bazin pour le prix Vitet sera certainement ratifié par tous les gens de cœur et de goût ? — N'ayons cure de l'opinion des autres.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE CONGRÈS DE LA PROPRIÉTÉ BATIE

à Paris, des 31 Mai, 1er, 2 et 3 Juin 1897

Communication par M. Douce, Président de l'Académie.

Les révolutions économiques se font lentement, mais amènent des résultats qui ne sont pas moins curieux que ceux des révolutions politiques. La qualification ou mieux le titre de propriétaire ne résonne-t-il pas encore comme un des plus enviables? Ceux qui l'ont s'en parent, et ceux qui ne l'ont pas le désirent, s'imaginant que le droit de le porter implique la jouissance de biens sans lesquels le bonheur n'existe pas. Le propriétaire, il faut prononcer ce mot avec conviction et respect, est pour la foule quelqu'un d'important, de puissant, d'heureux, contre lequel même un sentiment de jalousie est légitime, parce qu'il a tout et ne fait rien.

Et voilà que le propriétaire, auquel l'État s'est habitué à tout demander, à tout faire supporter, parce que la matière imposable était dans sa fortune bien plus facile à atteindre que dans les fortunes mobilières, est tellement malmené, molesté, réduit, que lui, si pacifique d'ordinaire, en est arrivé à la nécessité de se défendre. Il relève la tête et fait entendre ses doléances.

On l'avait flétri sous la première Révolution de l'épithète de trembleur; sous le premier Empire, son nom

Digitized by Google

sonnait mal, il était souvent devenu riche par l'acquisition des biens nationaux. Sans doute, on ne lui réclamait rien, mais les hommes de guerre n'avaient pas souci de lui, il vivait à l'écart ; sous la Restauration, il y eut contre lui un sentiment qui tenait du mépris. Il commença à respirer et à avoir sa part d'honneur et de considération sous la monarchie de Juillet. Le second Empire lui fit bonne mine, il était devenu puissant dans le règne précédent, et le nouveau régime, ayant besoin d'appui, en prenait où il pouvait. Qu'allait-il devenir avec la révolution de 1870 ? Tout simplement un citoyen comme un autre, n'ayant droit à aucune prérogative, en butte, au contraire, à cause de ce sentiment d'émulation (quelques-uns diront d'envie) qui est dans toutes les démocraties, aux regards de la foule. Le propriétaire se recueille ; la liberté, la grande liberté républicaine qui donne le pouvoir aux hommes entreprenants, hardis, actifs, vaillants, très souvent sans autre fortune que leur mérite, leurs talents, quelquefois aussi un peu leur audace, cette liberté ne lui agrée pas. Il se tient éloigné des affaires publiques, il s'occupe de ses intérêts, il ne redoute pas, du reste, autrement le régime ; la vieille législation qui garantit le droit de propriété n'est pas menacée, il le sait, et, s'il fait un peu grise mine à la République, c'est que l'instabilité de ses ministères le dérange, il aime à être plus tranquille.

Cependant, aux charges énormes que la guerre nous avait laissées, il en faut ajouter de nouvelles. Le Gouvernement a de grands besoins : il a mis dans son programme la réorganisation de l'armée et de la défense ; il y a mis aussi, parce que cela était dans son essence, un large développement de l'instruction, il encourage les municipalités à bâtir des mairies et des

Digitized by Google

écoles, il établit lui-même des chemins de fer, creuse des ports, donne des pensions, crée des caisses de retraite qui lui coûtent. Pour tout cela il faut de l'argent, l'État emprunte, c'est vrai, et la France lui prête avec empressement; mais il faut payer les intérêts des emprunts, et la dette publique va grossissant chaque année; vous savez que le budget est maintenant de près de trois milliards et demi. Il s'équilibre ou plutôt on l'équilibre chaque année, on s'arrange de façon à ne point avoir de déficit.

Mais où a-t-on pris, où prend-on encore de quoi satisfaire à tous ces besoins? Dans la fortune du propriétaire, du propriétaire d'immeubles particulièrement, et plus spécialement du propriétaire d'immeubles bâtis. On augmente la contribution foncière et celle des portes et fenêtres : c'est si tangible, si simple à grever! On a bien diminué un peu par-ci par-là, on a fait une répartition plus équitable des charges, mais en définitive on a découvert Pierre pour couvrir Paul, et c'est la propriété bâtie qui supporte le gros de l'impôt.

A ces augmentations de contributions destinées à acquitter les dépenses de l'État, il a fallu ajouter celles des centimes départementaux et communaux, tout le monde voulant faire grand, et dans les villes importantes il a fallu compter, ce qui était bien autre chose encore avec les servitudes urbaines qui, à Paris, sont énormes : voirie, eau, réparations obligatoires, installation du tout à l'égout, sans parler des autres qui sont d'ordre privé, mais qui s'imposent malgré tout et chargent d'autant la propriété.

Tout d'abord les propriétaires ne se plaignirent pas; ils tiraient un assez bon revenu de leurs immeubles; ils comprirent qu'ils devaient subir comme tout le monde

Digitized by Google

la loi économique qui diminuait les revenus ! Mais ils se virent bientôt atteints de telle sorte qu'ils furent menacés de ne plus avoir de leurs maisons même un intérêt modéré du capital engagé et en même temps un excédent destiné à constituer une réserve pour compenser l'usure et l'amoindrissement des bâtiments.

Je ne parle ici, Messieurs, veuillez le remarquer, que de la catégorie de ceux qu'on peut appeler les petits propriétaires, de ceux qui ont acheté une ou deux maisons pour placer le fruit d'économies longuement et laborieusement acquises et auxquels le revenu de ce capital immobilisé est aussi nécessaire que les arrérages d'un titre de rente sur l'État.

Or, au moment où toutes ces charges fondaient sur eux, une autre venait encore aggraver leur position. Les propriétaires de la catégorie en question ont beaucoup de locataires dont le loyer ne dépasse pas 400 francs par an. Un grand nombre de ces locataires, non pas par mauvaise foi, mais parce que la misère à la suite du chômage est entrée chez eux, ne se font pas scrupule de ne pas payer le propriétaire, qui est toujours pour eux un homme riche, puissamment riche, pouvant facilement supporter cette perte. Et comme la misère conseille mal, elle a conseillé à ces locataires de ne point céder à l'injonction du propriétaire qui les somme de déloger. Ils savent que pour les expulser il faut dépenser à Paris 150 francs, en province 90 francs environ, sans compter l'odieux de la mesure qui retombera sur le propriétaire, et ils s'incarnent dans le logis. Quant à faire vendre le mobilier pour se payer, le propriétaire n'y peut songer ; quatre chaises et une table, car heureusement il n'est pas permis de toucher au lit ni aux instruments de travail, il n'y aurait pas pour le transport de

Digitized by Google

l'huissier. Messieurs, ceci est l'histoire de beaucoup de propriétaires, non seulement à Paris, mais à Reims. J'ai l'honneur, comme suppléant, d'occuper de temps en temps le siège de la justice de paix du premier canton et je puis vous assurer que les demandes en paiement de loyer, en validité de saisie des meubles et en expulsion, représentent la majeure partie des actions soumises à cette juridiction. Et le juge est fort embarrassé entre le droit incontestable du propriétaire, le préjudice très réel que celui-ci éprouve, et la pitié qu'il ressent souvent pour le locataire malade, sans ouvrage ou chargé de famille.

De tous ces maux qui l'accablaient à la fois, le propriétaire a fini par s'émouvoir ; il a craint de voir disparaître absolument son revenu, et usant de la loi de 1884, cette loi très remarquable dont vous vous rappelez que j'ai analysé ici le commentaire fait par M. Boullaire, ancien procureur de la République à Reims, que je voyais grosse de conséquences économiques, sociales et même politiques. L'événement l'a prouvé : les propriétaires se sont syndiqués pour la défense de leurs intérêts à Paris, à Lyon, à Marseille, à Bordeaux, à Rouen, à Nantes, à Grenoble et dans d'autres villes encore.

Ces syndicats comptent des hommes considérables par la position sociale, le savoir, le talent, et ils ont vu tout de suite quel pouvait être le champ de leurs études et de leur action. Ils ne se sont plus occupés seulement de la sauvegarde de leurs intérêts contre les locataires, ou contre les exigences parfois illégales des municipalités, ou les conséquences des promesses imprudentes faites par celles-ci. Je vous en donnerai tout à l'heure un exemple. Ils ont vu qu'ils pouvaient et qu'ils

Digitized by Google

devaient même étudier toutes les questions se rattachant aux droits et aux devoirs des propriétaires de bâtiments et à la propriété bâtie elle-même. Et pour donner à leurs efforts plus d'unité, ils ont fondé l'Union des Chambres syndicales des propriétés bâties de France. Cette Union et la Chambre syndicale des propriétés bâties de la ville de Paris ont organisé des congrès où elles appellent toutes les personnes que préoccupent l'avenir de cette partie de la richesse publique et la discussion des questions que soulève sa constitution.

Le premier congrès a été tenu à Lyon en 1894, le second à Rouen en 1896, le troisième vient d'être tenu à Paris, sous la présidence d'honneur et néanmoins très effective de M. Georges Picot, cet économiste bienfaisant dont on trouve le nom dans toutes les œuvres qui ont pour but la répartition équitable des produits du capital entre celui auquel il appartient et celui qui le fait valoir.

Le président réel était M. Pouillet, l'éminent bâtonnier de l'ordre des avocats à la Cour d'appel de Paris.

M. Deloison, avocat au même barreau, très connu par sa compétence dans les questions de propriété, prêtait aussi, comme vice-président, un concours très actif aux travaux du congrès.

Tous trois ont, dès l'ouverture, affirmé de la manière la plus énergique que le congrès n'entreprenait pas la défense du capital contre le travail, qu'il avait au contraire pour but de les rapprocher l'un de l'autre, c'est-à-dire le propriétaire du locataire, dans l'intérêt de tous les deux, qu'il faisait une œuvre sociale et que, s'il recommanderait au locataire de se montrer régulier observateur de ses engagements, il dirait également

Digitized by Google

au propriétaire ce qu'il devrait sacrifier de ses droits pour le bien public.

M. Picot a remercié les membres du congrès. Il a fait observer finement que, parmi ceux qui pensent que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, il y a deux catégories : les gens qui regardent faire, critiquent volontiers sans se déranger d'ailleurs, mais se hâtent de profiter pour leur compte des réformes préconisées lorsqu'elles ont abouti, et ceux qui cherchent, travaillent, vont de l'avant et se donnent du mal pour autrui, dussent-ils ne pas réussir. Il a naturellement rangé dans la seconde catégorie les personnes présentes, qui comprenaient un certain nombre de dames.

Les travaux du congrès étaient divisés en quatre sections : 1° la réforme hypothécaire; 2° les mesures de protection au profit du propriétaire contre le locataire de mauvaise foi, et au profit du locataire de bonne foi pour lui permettre de payer son loyer, même en cas de chômage ou d'accidents ; cette section comprenait aussi l'étude des habitations à bon marché ; 3° le monopole de l'alcool ; 4° le tout à l'égout.

De la réforme hypothécaire je ne dirai qu'un mot : c'est qu'il est fort regrettable que les organisateurs du congrès aient jugé à propos de demander à des propriétaires leur avis à ce sujet.

Il y a depuis le 27 octobre dernier, au Parlement, un projet contenant à notre loi hypothécaire des modifications très sages, très importantes, qui se résument en trois points : la publicité complète de toutes les mutations entre vifs ou par décès s'appliquant à des droits réels immobiliers ; la suppression des hypothèques occultes, c'est-à-dire de l'hypothèque légale des femmes et des mineurs, ou plutôt la nécessité de faire inscrire ces

Digitized by Google

hypothèques ; la suppression de l'hypothèque judiciaire. Ce projet de loi n'est pas parfait, il aurait besoin d'être très largement amendé, mais tel quel il constitue un progrès considérable sur la législation de 1804 au point de vue des frais et de la rapidité. C'est un premier pas dans la voie de l'amélioration de notre régime actuel, à propos duquel tout a été dit chez nous, rien n'a été fait, tandis que les nations voisines, l'Allemagne particulièrement, y ont progressé depuis longtemps. On a demandé à ces Messieurs les Propriétaires, qui n'y entendaient rien, rien absolument (car il est très difficile de se connaître en ces matières sans une expérience ou une étude approfondie), s'ils voulaient en bloc maintenir les dispositions du code civil, ou s'ils préféraient en bloc l'adoption du projet. Des avocats choisis parmi les organisateurs sont venus défendre le vieux système. Les notaires, qu'on taxe souvent de réactionnaires, ont soutenu le nouveau. Le congrès, en parfaite inconnaissance des choses, s'est prononcé pour le premier. Il n'avait qu'un parti à prendre, c'était de ne point voter du tout, de se déclarer incompétent par ignorance. Ce vote lui sera compté comme un acte de réaction violente, de véritable obscurantisme qui nuira singulièrement à l'éclat que nous attendions de ses travaux.

Du monopole de l'alcool j'ai aussi peu de chose à dire ; vous savez combien les avis sont partagés sur cette question. M. Jules Roche et les bouilleurs de cru en sont les adversaires déterminés pour les raisons que M. Roche a expliquées à Reims, il y a trois semaines, et qui m'ont paru peu concluantes. M. Alglave, l'éminent professeur de droit à la Faculté de Paris, en est le défenseur acharné ; il a encore soutenu sa thèse devant le congrès, qui, malgré tout, a préféré l'avis de M. Roche.

Digitized by Google

Les consommateurs et les débitants sont d'accord pour repousser le monopole, et je crois bien que l'État n'en veut pas non plus, de crainte de voir diminuer ses ressources. Etrange symptôme ! Union fatale de la passion et de l'intérêt, qui nous mène à l'abîme ! En général les monopoles sont choses mauvaises. Mais j'accepterais des deux mains tous ceux qui pourraient nous débarrasser de ce poison qu'est l'alcool. Et je demande qu'on prenne un parti ou un autre, mais qu'on commence la lutte contre cet ennemi de l'humanité dont la puissance croît tous les jours et qui fait en France des ravages plus étendus que partout ailleurs. Nous voyons des nations qui étaient comme la nôtre coupables, malades de ce vice, la Suisse, l'Angleterre, la Suède, nous les voyons se corriger et se guérir, et nous, nous discutons encore sur le remède. Je doute que le vote du congrès fasse avancer la réforme que nous appelons avec tant d'impatience.

Les deux questions les mieux et les plus complètement traitées au congrès ont été celles des logements à bon marché et des rapports du propriétaire avec le locataire, et celle du tout à l'égout.

Logements à bon marché. — Rapports du propriétaire et du locataire.

Vous savez, Messieurs, que c'est une grosse préoccupation pour les hommes qui ont souci de la vie sociale que d'assurer aux travailleurs et surtout aux plus malheureux, non seulement à eux, mais à leurs familles, un abri où ils trouvent ces trois éléments indispensables à la vie : l'air, la lumière et l'eau. Vous avez souvenir

Digitized by Google

de ces habitations souterraines de Lille, de ces courées profondes de Reims, de ces taudis, greniers infects ou celliers humides, qui existaient et qui n'ont pas complètement disparu dans les villes populeuses, où s'entassaient enfants, adultes, vieillards. La saleté et la promiscuité y régnaient en maîtresses. Quelle génération pouvait sortir de là ? Quelles femmes ? Quels hommes ? Quels soldats ? A Paris, où tout est grand, la misère comme le luxe, et où la population est plus dense que dans la plupart des grandes villes, l'habitation, je ne dis pas du pauvre, mais de l'ouvrier, laissait plus à désirer encore que partout ailleurs. Il y a longtemps que Jules Simon l'avait dit et avait donné l'exemple des efforts à faire pour améliorer les logements des petits ménages. M. Georges Picot, l'illustre secrétaire de l'Académie des sciences morales et politiques, son collaborateur, son émule dans cette grande tâche, continue à s'y livrer avec une conviction et un dévouement absolus. Il a conduit lui-même le congrès dans trois grands édifices qui ont été construits par la Société des logements à bon marché, tout en haut de la rue d'Allemagne, avenue de Saint-Mandé et rue du Château-des-Rentiers, c'est-à-dire pas bien loin des fortifications voisines de la porte d'Ivry.

Remarquez que la Société n'a pas pour principe la charité, cette forme de bienfaisance si imparfaite, si médiocre; elle fait de l'économie sociale, cherche à concilier l'intérêt du capital avec celui de l'ouvrier, qui ne peut pas avoir de maison à lui et auquel il faut cependant, pour un prix à sa portée, une habitation saine et commode.

La famille Heine, dont le nom s'attache à toutes les œuvres de haute philanthropie, est intervenue pour

Digitized by Google

fournir les capitaux nécessaires à la construction des deux premières maisons, tout au moins de celle de la rue d'Allemagne. A Paris, le terrain coûte fort cher; on ne peut pas songer, comme le fait notre petite Société des logements à bon marché de Reims, à s'étendre en surface et à bâtir des maisons ayant seulement un rez-de-chaussée et un étage; il faut occuper l'espace qui ne coûte rien et on construit en hauteur. Les maisons en question n'ont pas moins de sept étages; elles sont en façade sur rue avec une large cour intérieure. Les architectes ont reçu l'ordre formel de supprimer les corridors, et il n'y en a plus. Les corridors et les escaliers longs, étroits et sombres que vous pourriez voir encore dans beaucoup de maisons des faubourgs, et en particulier du faubourg du Temple, et qui étaient des réceptacles de saleté en même temps que des foyers d'immoralité (M. Picot nous disait les angoisses des mères de famille obligées de les faire parcourir par leurs filles), ont disparu. Il y a dans chaque maison autant d'espace qu'il en faut pour que la cage de l'escalier soit vaste, pour que les degrés soient larges; rue d'Allemagne même, l'escalier est à deux rampes, comme dans un palais, et tous les logements, notez ceci, ont leur entrée sur le palier; on arrive chez soi en pleine lumière, et, comme l'escalier est constamment fréquenté par la nombreuse population qui habite la maison, comme on veille scrupuleusement à sa propreté (il existe à tous les étages des descentes spéciales pour les ordures ménagères), rien n'y est une cause d'insalubrité matérielle ni morale.

Les logements, on pourrait dire les appartements, se composent généralement : d'un petit, oh ! bien petit vestibule d'entrée, d'une cuisine, de deux pièces et d'un

Digitized by Google

water-closet. Le gaz est partout ; un appartement de cette sorte coûte 330 francs de loyer; il y en a qui comprennent seulement une chambre et une cuisine avec water-closet et toujours le petit vestibule, d'autres où l'une des chambres sert en même temps de cuisine; la cuisinière est installée dans une large embrasure, de manière que toutes les émanations soient facilement entraînées. Le loyer est de 250 à 270 francs. Enfin les moindres appartements comprennent le petit vestibule, une chambre, une cuisine et un water-closet. Le prix est de 182 francs. Pas de loyer moindre.

Il y a au moins une cheminée par appartement, toutes les fenêtres sont grandes et laissent largement entrer l'air et la lumière. Il est absolument interdit d'étendre du linge aux fenêtres, aussi bien sur la cour que sur la rue. Les détritus des cuisines et les produits du balayage sont jetés dans les conduits du tout à l'égout ou dans des descentes spéciales établies sur chaque palier, d'où ils tombent dans les boîtes mobiles connues sous le nom de Poubelles.

Mais l'eau ne va pas partout; malgré les engagements de la Ville, dans les trois maisons que nous avons visitées, bâties sur la promesse des ingénieurs qu'il y aurait de l'eau à tous les étages, on n'a pu la faire monter au delà du cinquième. Un procès en dommages-intérêts a été intenté à la Ville par la Société.

La construction a partout belle apparence, respire le confortable, une certaine élégance et la solidité; c'est un attrait pour la clientèle.

Hélas ! le grand défaut de ces logements, c'est la petitesse des chambres; on peut vivre là à quatre ou cinq au plus : le père, la mère et trois enfants, ce serait beaucoup. Il n'y a pas de grands logements, et la raison

Digitized by Google

c'est celle que je vous signalais tout à l'heure, l'abominable cherté du terrain à Paris: au bout de la rue d'Allemagne, on l'a payé 55 francs le mètre; rue du Château-des-Rentiers, 90 francs. Il n'est pas possible, avec des prix pareils, d'occuper de grandes surfaces L'exiguïté des logements est un défaut grave assurément; elle est un obstacle à l'accroissement de la famille. Aussi tous ces petits ménages n'ont pas d'enfants ou bien en ont un ou deux. Et il y a là de jeunes femmes avenantes, bien portantes, qui sembleraient destinées à contribuer davantage à ce qui fait la puissance d'une nation. Dans un de ces petits logements, il y avait quatre enfants. La locataire m'a dit qu'elle ne pouvait plus y tenir et qu'elle allait déménager. Vous voyez, Messieurs, le problème social. Rendons hommage aux efforts de la Société des logements à bon marché, mais disons-nous qu'elle n'aura atteint son but complètement que lorsqu'elle aura pu ajouter l'espace aux avantages qu'elle procure déjà.

Je vous ai donné la moyenne du prix des logements, il y en a de plus chers; dans la maison de la rue du Château-des-Rentiers, qui n'est pas encore terminée, certains vont jusqu'à 400 francs. Ce ne sont déjà plus des logements d'ouvriers, ce sont des logements de petits employés.

Je vous ai dit que la Société ne fait pas de la charité, mais de la bienfaisance et de l'économie sociale; elle veut qu'en consacrant leur argent à une œuvre utile et moralisatrice, les capitalistes en retirent un revenu raisonnable, non pas le revenu excessif que la propriété bâtie a rapporté longtemps à Paris, mais une rémunération légitime en rapport avec le taux normal de l'argent. Je m'en suis entretenu avec M. Georges Picot,

Digitized by Google

il m'a montré des chiffres très soigneusement et scrupuleusement établis; il en résulte que le capital engagé rapporte brut 5 fr. 50 0/0 et net 3 fr. 50. Au taux actuel des placements, c'est un revenu fort honnête et qui peut contenter beaucoup de monde. Dans les 2 fr. 50 prélevés pour les charges, une partie est même réservée à l'amortissement et elle compense largement la dépréciation des bâtiments. Du reste, la Société ne cherche pas à faire concurrence aux propriétaires, elle loue aux prix moyens du quartier; mais c'est son droit, si elle le peut, d'offrir mieux pour le même prix.

Jamais les locataires ne manquent, les loyers rentrent régulièrement; on avait cru utile d'encourager à cette régularité par une prime aux locataires qui ne se feraient pas attendre, on avait pris d'autres mesures qui paraissaient une présomption d'insolvabilité; ils n'en ont pas voulu, ils s'acquittent à l'heure. L'ouvrier parisien est fier, il veut être traité comme tout le monde dès lors qu'il remplit ses obligations. C'est un bon sentiment qu'il convient d'entretenir.

Voilà, Messieurs, sans entrer dans d'autres détails, ce qu'on a fait à Paris pour améliorer l'habitation de ceux qui vivent au jour le jour de leur travail. On arrive à supprimer peu à peu la chambre unique, où M. G. Picot a vu jusqu'à 14 personnes, la chambre unique, cette chose horrible, répugnante, où l'on comprend que le père ne vienne qu'à regret, d'où on s'explique qu'il s'éloigne, dégoûté, pour aller au cabaret, et où s'accumulent les haines féroces contre la société. Les capitalistes, les propriétaires doivent comprendre qu'ils ont le devoir de procurer aussi à leurs locataires les avantages que leur donne la Société des logements à bon marché, quittes à n'avoir que le revenu obtenu par

Digitized by Google

celle-ci ; du reste la concurrence les y forcera bien.

Cette amélioration sociale était une des premières à réaliser; car, comme l'a dit Georges Picot, le foyer attrayant est la condition de la prospérité de la famille. Les résultats obtenus sont considérables, et nous devons une grande reconnaissance aux hommes dévoués et généreux qui l'ont entreprise.

Mais il y a encore à faire; les loyers dont nous venons de parler sont ceux que peuvent payer les ouvriers aisés. On calcule ordinairement que le salaire d'une semaine représente le loyer d'un mois ; ainsi, l'ouvrier qui gagne 4 fr. par jour, soit 24 fr.par semaine, peut prendre un logement de 288 fr.; s'il ne gagne que 3 fr., il prendra un logement de 216 fr., ce sont presque les plus petits. Mais combien y a-t-il de salaires inférieurs à 4 fr., à 3 fr.! — Combien d'hommes et surtout de femmes, d'ouvrières qui vivent seules, ne gagnent pas cela! — Pour eux, hélas ! pour le pauvre, l'habitation à bon marché, à suffisamment bon marché, n'est pas encore trouvée. M. Picot nous l'a déclaré sans fard. Il y a une limite au-dessous de laquelle, quant à présent, le capital ne peut pas descendre. Et il n'y a pas d'intermédiaire entre l'asile de nuit ou le logement à la corde, qui coûte 20 centimes ou 10 centimes, et celui qu'on a pour le prix minimum de 180 fr. Il y a donc à travailler encore, et il ne faut pas se lasser de poursuivre l'amélioration du logement pour tous et surtout pour les plus humbles. La loi du 30 novembre 1894 accorde à cet égard de grandes faveurs aux constructeurs et aux sociétés de construction, et elle leur facilite des emprunts aux établissements hospitaliers, aux caisses d'épargne, à la caisse des consignations. Mais une toute petite disposition de l'art. 1er rend souvent ces emprunts

Digitized by Google

impossibles : il faut justifier que les locataires ne sont pas eux-mêmes propriétaires. Comment faire cette justification ? Et pour cette raison ces emprunts ne sont pas autorisés. La Société qui a construit la maison de la rue du Château-des-Rentiers plaide devant le conseil d'État sur cette interprétation de la loi, qui est par ailleurs excellente, mais dont on ne semble pas se servir beaucoup.

Le congrès, soucieux de l'intérêt des propriétaires, a abordé la grosse question du paiement des loyers et des moyens d'exécution à l'égard des locataires qui ne remplissent pas leurs engagements. La Société des logements à bon marché s'en préoccupe aussi, car elle est sous ce rapport soumise à la loi commune, et, bien qu'elle ne paraisse pas souvent avoir recours aux expulsions, elle a intérêt à ce que notre législation devienne meilleure sur ce point pour que les capitaux des particuliers ou des sociétés se portent sur ce genre de placement.

On sait à quelles formalités notre code de procédure soumet l'action du propriétaire obligé de se débarrasser d'un locataire qui ne paie pas ou qui abuse de son droit. Ces formalités sont telles et le coût en est si élevé, je l'ai indiqué au commencement de ce travail, que la plupart du temps les propriétaires proposent d'eux-mêmes aux locataires de se retirer purement et simplement sans payer ce qu'ils doivent. Les locataires y consentent quelquefois, mais beaucoup exigent une quittance, et ce afin de pouvoir se représenter ailleurs comme des gens solvables, sachant bien qu'un autre propriétaire ne les acceptera pas s'ils ne justifient qu'ils ont payé leur loyer dans la maison d'où ils sortent ; et, pour se débarrasser d'eux, les propriétaires donnent

Digitized by Google

cette quittance qui permet aux locataires de faire d'autres dupes. Quelques-uns, et il paraît qu'à Paris le nombre en est grand puisqu'ils ont donné naissance à toute une catégorie qu'on appelle maintenant, par une expression assez imagée qui est la réplique de celle de *proprio*, les *professionnels* de l'expulsion, quelques-uns refusent de déménager et attendent qu'on les mette dehors *manu militari*, comptant bien que le propriétaire reculera longtemps devant cette détestable exécution à cause des frais et de ce qu'elle a de pénible, et ils sont ainsi, tant qu'ils le peuvent, logés pour rien. Quand enfin on a procédé contre eux, ils cherchent un autre local, ils payent les premiers mois pour se faire admettre, puis ils recommencent leur déloyale manœuvre jusqu'à une nouvelle expulsion.

Parmi ces malheureux, il y en a d'honnêtes que le chômage, la maladie empêchent réellement de payer; ceux-là, il faudrait leur venir en aide, et la Société des logements à bon marché pense à créer pour eux une caisse de loyers ; moyennant une très légère prime les locataires constitueraient entre eux un fonds destiné au propriétaire. Ce serait une assurance avec affectation spéciale, qui ne devrait jamais servir qu'aux gens de bonne foi et, comme toute assurance, ne pourrait être une cause de profit.

Mais l'attention est davantage attirée sur la nécessité de diminuer, de réduire au strict minimum les frais et les formalités de l'expulsion, ou plus généralement de modifier les règles du contrat de louage. M. G. Picot, à ce sujet, a indiqué bien des réformes. Celles sur l'expulsion s'imposent absolument : en Suisse, en Angleterre, en Espagne, en Belgique, on opère aujourd'hui bien plus rapidement et avec beaucoup moins de frais. —

Digitized by Google

Les modifications qu'appelle sous ce rapport notre législation sont urgentes, parce que les rigueurs et les dépenses que comporte le système français pèsent presque exclusivement sur le pauvre. Qu'on prenne provisoirement modèle sur la Belgique, si on ne trouve rien de mieux, mais qu'on fasse quelque chose. Chez nous, où on parle tant, on hésite à agir. Et pourtant c'est encore là une de ces lois civiles d'une application journalière dont les conséquences funestes se font à chaque instant sentir.

Je ne puis entrer avec vous, Messieurs, dans le détail de la loi actuelle, ni des propositions présentées au congrès. Celui-ci ne pouvait en admettre aucune qui aurait été l'acceptation d'un avant-projet de loi. Il s'est contenté d'exprimer un vœu très énergique, pour que l'expulsion du locataire, lorsque le propriétaire a le droit d'y recourir, soit plus rapide et moins coûteuse. Il a agi là dans l'intérêt des deux parties et a fait œuvre sociale.

Le Tout à l'Égout.

La question du *tout à l'égout* devait forcément entrer dans celles qu'un congrès de la propriété bâtie aurait à examiner.

Les congressistes ont commencé par visiter le vaste champ d'épuration placé d'une part entre les communes de Maisons-Laffite et d'Achères et la Seine d'autre part. Nous avons trouvé là une installation semblable à celle qui existe à Reims, près du domaine des Maretz, au-dessous de Merfy. Les eaux-vannes venant des égouts collecteurs de Paris sont élevées à Clichy à une hauteur

Digitized by Google

de 60 mètres et répandues de là sur le champ d'épuration emprunté à la forêt de Saint-Germain. Ce champ comprend 1.000 hectares, dont 200 occupés par des parcs que la Ville de Paris a créés ou exploités par elle et 800 loués à deux fermiers qui ont chacun 400 hectares. La quantité d'eau-vanne qui arrive à l'usine de Clichy est bien supérieure à celle qui peut être absorbé par les champs d'épandage; le surplus coule à la Seine, qu'elle infecte à ce point que, au dire des suburbains, le fleuve n'est plus maintenant qu'un égout jusqu'au delà de Vernon.

La quantité prodigieuse d'immondices qui s'engouffre dans le fleuve, à laquelle il faut ajouter maintenant la vidange du dixième des maisons de Paris (9.000 maisons possèdent le système du tout à l'égout, 81.000 ne l'ont pas encore), a fait de la Seine un cours d'eau où les poissons ne peuvent plus vivre, excepté quelques rares espèces qui subsistent dans la vase et mangent des matières en décomposition.

Les 1.000 hectares d'Achères n'absorbent qu'un sixième des eaux-vannes actuelles; la Ville de Paris compte à la vérité acheter 9.000 autres hectares, mais petit à petit et à mesure du progrès du tout à l'égout, c'est-à-dire que, lorsque son entreprise sera terminée, elle aura décuplé la surface à irriguer, mais elle aura en même temps décuplé la quantité de ses eaux-vannes, et, comme elle n'en utilise présentement qu'un sixième, il n'y a pas de raison pour qu'elle fasse davantage plus tard, et on voit tout de suite qu'il restera toujours cinq sixièmes qu'elle rejettera à la Seine non épurés.

L'utilité agricole de ces eaux est fort contestée, et l'ingénieur de la Ville de Paris qui guidait la caravane a déclaré lui-même que 5 °/₀ seulement des matières

Digitized by Google

fertilisantes apportées par les eaux d'égout restaient à la terre, et cela en raison de l'énorme dilution que subissaient dans l'eau les plus fertilisantes de ces matières, je veux dire celles provenant des vidanges.

Afin de conduire à Clichy toutes les matières le jour où Paris entier sera pourvu du tout à l'égout, il faudra des machines d'une énorme puissance dont le coût n'est pas évalué à moins de 20 millions. Pour les parties de la forêt de Saint-Germain qu'il faudra encore acheter et les travaux que nécessitera l'amenée des eaux aux champs d'épandage, je n'ai pas d'évaluation, mais on peut penser ce que cela coûtera.

L'entreprise est donc colossale, et le revenu qui consistera dans le prix de l'eau que l'on vendra aux cultivateurs et le loyer des terrains que l'on affermera (loyer qui serait dès à présent de 130 à 150 fr. par hectare), paraît devoir être insignifiant.

Les propriétaires de Paris et des environs réunis au congrès ont qualifié, avec unanimité, cette entreprise d'aventure et ont déclaré que l'essai avait assez duré, que la loi de 1889, dont le but, le titre menteur en fait foi, était l'assainissement de la Seine, devait être abrogée, et que pour y arriver tout le monde avait le devoir de résister par la force d'inertie aux prétentions de la Ville de Paris, de plaider au besoin devant toutes les juridictions et de se laisser exécuter plutôt que de céder.

La question de l'infection des communes suburbaines par les émanations des champs d'épuration et du désagrément causé aux habitants des bords fleuris de la Seine a été à peine soulevée; on s'est placé sur un terrain plus pratique : l'impossibilité de mener l'œuvre à fin, son inutilité puisque 5/6 des eaux resteraient non épurées, son prix de revient, et pour l'agriculture aucun

Digitized by Google

profit, puisque les vidanges recueillies à part seraient un engrais bien plus puissant que l'eau qui lui est offerte par le système de la Ville.

L'administration de Paris a fait là, disent les propriétaires, une entreprise financière dont elle n'a pas calculé les conséquences ; elle a vu le revenu de 60 francs par maison qu'elle demande pour ce qu'elle appelle le droit de chute, le prix de l'eau qu'elle devait vendre en quantité considérable aux propriétaires, les dépenses de construction et d'aménagement qu'elle imposait à chaque maison et qui devaient lui rapporter des droits d'octroi ; mais ces dépenses sont si grosses pour beaucoup de propriétaires qu'ils déclarent aimer mieux abandonner leurs immeubles que de les faire. Elle n'a pas calculé que les profits, quelque peu éventuels, seraient compensés et bien au delà par le prix des acquisitions et des travaux qu'elle aurait à faire.

Une clameur de haro s'est élevée contre les ingénieurs, que l'on a chargés des fautes prétendues de la ville.

Tous les orateurs ont parlé dans le même sens, invoquant les exemples de Berlin, La Haye, Amsterdam, Bruxelles. Là où le tout à l'égout existe, c'est dans des conditions impossibles à réaliser à Paris.

M. Trélat et M. Rendu, conseiller municipal de Paris, ont seuls défendu le système de la Ville.

La conclusion formelle a été qu'il fallait faire de la propreté à sec, toute doctrine contraire étant antihygiénique, séparer soigneusement les vidanges des autres crasses ou ordures des maisons et les enlever par des canalisations spéciales qui leur feraient parcourir un chemin beaucoup plus court que celui qu'elles suivent en ce moment par les égouts de Paris, de manière à les transporter dans des usines d'épuration. Il y

Digitized by Google

aurait une économie considérable pour la Ville à substituer cette installation à son projet du tout à l'égout, et les propriétaires appelés à y participer le feraient volontiers, la dépense qui en résulterait pour eux devant être infiniment moindre que celle qu'on leur impose en vertu de la loi de 1889.

Je vous ai parlé, Messieurs, de cette partie des travaux du congrès parce qu'elle me paraît intéressante au premier chef pour les villes industrielles. Nous aussi nous pratiquons l'épandage des eaux-vannes, mais nous n'avons pas le tout à l'égout ou nous ne l'avons que très peu. Si notre municipalité devait l'installer complètement et définitivement, elle devrait étudier d'abord comment il fonctionne à Paris et si les critiques qu'il soulève sont fondées, tout en tenant compte des différences de sol, de niveau, de quantité, de nature et de qualité des eaux.

Je termine, Messieurs, ce travail un peu long. Il touche à ces études sociales dont je vous parlais au commencement de cette année et dont je voudrais qu'on s'occupât davantage dans notre Compagnie. De ces études et des conclusions pratiques à en tirer, c'est-à-dire de ce qui permettra aux favorisés du sort d'améliorer la condition matérielle des malheureux, de leur faire la vie supportable et de rendre par là même leurs sentiments plus doux, plus humains, dépend notre sécurité dans l'avenir. Et dussent-elles ne nous servir qu'à être utiles à nos frères, elles mériteraient encore toute notre attention. Je n'en connais pas, pour moi, de plus dignes de nos recherches.

Digitized by Google

A TRAVERS

LE VIe CONGRÈS INTERNATIONAL DE BRUXELLES

CONTRE L'ABUS DES BOISSONS ALCOOLIQUES

Communication de M. le Dr COLLEVILLE, membre titulaire.

Notre Président sortant nous a conviés à l'étude des questions sociales. Fort de cette recommandation, nous traiterons aujourd'hui d'un sujet pratique au premier chef, mis depuis quelque temps à l'ordre du jour, passionnant d'excellents esprits, susceptible enfin de passer de la théorie à la pratique. J'ai nommé l'alcoolisme.

Du 30 août au 3 septembre 1897, à l'occasion de son exposition universelle, la ville de Bruxelles a provoqué un congrès en vue d'examiner les moyens de défense à opposer à ce mal. Les théories les plus diverses ont été émises. Je les ai recueillies avec intérêt et j'ai pensé que l'Académie ne m'en voudrait pas de lui soumettre un compte rendu aussi impartial que possible des opinions principales défendues par des hommes de la plus haute compétence et du plus pur dévouement.

Depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes *et qui boivent* (comme écrirait La Bruyère), à aucune époque, fléau social n'a pris de proportions plus grandioses ; jamais épidémie décimant l'humanité n'a été plus meurtrière que l'alcoolisme qui sévit actuellement dans toute l'Europe et spécialement dans les contrées occidentales et septentrionales. En cette fin de siècle, il est devenu le maître incontesté auquel les corps se donnent, les intelligences se sacrifient, l'honneur et la vertu se livrent. Par lui, les crimes se multiplient, les asiles d'aliénés se peuplent, la natalité diminue, la civilisation recule.

De tout temps, il est vrai, on a vu des ivrognes ; le vénérable Noé lui-même (respectons la mémoire de ce patriarche) est resté comme un exemple célèbre des méfaits du jus de la treille. Quelques personnes parmi vous connaissent sans doute la fameuse légende ita-

Digitized by Google

lienne ayant trait au colloque qui s'établit un jour entre le Diable et Noé. Pendant que ce patriarche plantait sa vigne, le Démon l'interpella sur l'emploi de ce genre de culture.

— Le fruit en est délicieux, répondit Noé, beau à voir, doux au palais; on en tire un breuvage qui ragaillardit le cœur de l'homme.

— Puisqu'il en est ainsi, je veux t'aider, ajouta Satan. Aussitôt le démon prit un agneau, l'égorgea et en répandit le sang au pied de la vigne; puis il saisit un lion, un singe, un porc et fit de même; il en arrosa les racines de la plante. Depuis lors, si un homme boit du vin avec modération, il devient doux comme un agneau; s'il en consomme un peu plus, il est fort et féroce comme un lion; s'il augmente la dose, c'est un fou malin comme un singe; s'il outrepasse la mesure et s'enivre, il devient abject comme un porc qui se roule dans la fange.

Malgré l'abus, l'usage du vin n'altérait pas la santé des populations; c'était même un élément de gaieté. Nos pères, qui, dès la plus haute antiquité, ont eu la réputation de bien savoir cultiver le vin, nous ont transmis dans le fond de leurs coupes, avec leur vaillance et leur belle humeur, cet esprit gaulois dont nous sommes fiers. Depuis 1855, date de l'apparition des maladies de la vigne (oïdium — mildew — phylloxera), les récoltes de vins diminuèrent; la chimie enseigna l'art d'extraire industriellement l'alcool des betteraves, des pommes de terre, de diverses espèces de bois. Adieu la belle humeur et la bonne santé! L'ivrogne de bas étage a fait place à l'alcoolique que l'on rencontre dans tous les rangs de la société. L'anti-alcoolisme n'est plus de nos

Digitized by Google

jours un vain exercice de rhétorique : hygiénistes, économistes, législateurs réunis suffisent à peine pour montrer les ravages du mal, détruire certains préjugés qui passent à travers le monde comme articles de foi, et apporter le remède à une pareille calamité.

La propriété excitante incontestable de l'alcool peut-elle légitimement être utilisée par les travailleurs manuels et par ceux dont les occupations exposent le corps au froid et à l'humidité? L'affirmative est un paradoxe soutenu encore de nos jours par des hommes instruits. Toute excitation destinée à produire une certaine quantité de suractivité nécessite une dépense supplémentaire d'énergie intérieure, et partant une perte proportionnelle de substance. La stimulation produite n'est donc que le premier degré de l'intoxication alcoolique, ainsi que les savants vont nous le prouver.

Et d'abord, l'alcool *est un poison par lui-même*, abstraction faite des impuretés qu'il peut contenir. M. le Pr Joffroy et M. Serveaux ont essayé sur divers animaux des injections intra-veineuses de solutions titrées alcooliques faites sous une pression constante et avec une vitesse donnée; on évitait la coagulation en prenant comme excipient de la macération de têtes de sangsues dans un liquide salé. On sait que l'équivalent toxique d'un corps est la quantité minima de matière toxique qui, contenue à un moment donné dans le sang d'un animal, tue fatalement un kilogramme de matière vivante dans un court délai. Résultats obtenus : alcool *éthylique* du commerce (le prototype des alcools) à la dose de 7 grammes 80 tuerait 1 kilogramme de chien, et 1 kilogramme de lapin avec 7 grammes 60. L'alcool éthylique chimiquement pur a pour équivalent toxique 8,69 pour le chien et 8,20 pour le lapin. L'alcool de bois ou

Digitized by Google

méthylique donne 9,10 pour le chien et 10,90 pour le lapin. Les alcools d'industrie provenant de la distillation des topinambours, de la betterave fournissent pour les *alcools de cœur* une toxicité sensiblement identique à celle de l'alcool vinique et un peu plus forte pour les produits de tête et de queue. Ainsi les chiffres de toxicité trouvés pour ces alcools de mauvais goût se rapprochent beaucoup des nombres obtenus expérimentalement pour le cognac et le rhum : à bon entendeur, salut. D'un autre côté, il est certain qu'un alcool pur est moins toxique que celui qui est chargé d'impuretés. Tremblez, hommes qui vous considérez comme tempérants, si vous consultez le grand chimiste Yvon : il vous prouvera, chiffres en main, que tout consommateur qui absorberait dans sa journée une bouteille de vin en mangeant, un petit verre de cognac et une bouteille de bière entre les deux repas, s'octroierait ainsi généreusement la quantité d'alcool comprise dans un quart de litre d'eau-de-vie, soit 237 cent. cubes à 50 degrés. D'autres physiologistes, comme le docteur Laborde, ne sont pas aussi intransigeants. Tout en reconnaissant les dangers de l'alcool éthylique moins terribles cependant qu'on veut bien le dire, ils souhaitent que, par *la rectification*, les types les plus impurs soient ramenés à la constitution du poison le moins violent, l'alcool vinique. Si l'on fait ingurgiter, à trois chiens, 50 grammes d'alcool à 50 degrés additionnés de 40 grammes d'eau, on remarquera une ivresse légère avec l'alcool éthylique, des symptômes plus accusés avec l'alcool de maïs et le maximum d'effet, compliqué de profond sommeil, lorsque l'alcool est tiré de la betterave. Ces deux derniers rectifiés se rapprochent physiologiquement du premier. Les résidus des diverses épurations expérimentés offrent, pour

Digitized by Google

chaque variété d'alcool, des phénomènes plus marqués et une irritation locale très vive. La rectification a pour but notamment d'enlever un aldéhyde (le furfurol) qui communique une *propriété épileptisante* inconnue à l'alcool vinique. Or, le furfurol a une toxicité de 0 gr. 14 pour le lapin et 0 gr. 20 pour le chien. Il faudrait 10 grammes de furfurol pour tuer un homme du poids moyen de 70 kilogrammes. Cette substance figure pour (15-40 milligr.) dans un litre de rhum, (5-15 milligr.) dans un litre de cognac, (5 milligr.) dans un litre de kirsch, des traces dans les eaux-de-vie de cidre, de poiré et les eaux-de-vie de marc. Donc, à lui seul, le furfurol n'est pas bien redoutable dans les conditions habituelles. M. Rocques nous montre l'analyse minutieuse d'un grand nombre d'échantillons d'eaux-de-vie des Charentes, pris aux sources chez les propriétaires, offrant donc toutes les garanties possibles au point de vue de la pureté naturelle, relevés enfin parmi les meilleures marques et dans les années de choix. Nous savons que toutes ces eaux-de-feu dont raffolent les gourmets contiennent forcément des impuretés (acides, aldéhydes, furfurols, éthers, alcools dits supérieurs sans doute parce qu'ils sont très toxiques). Le total de ces impuretés s'élève entre (2 gr. 96 et 6 gr. 33) par litre. Notons en passant que dans les vieilles eaux-de-vie, c'est-à-dire les plus chères et les plus estimées, la somme de ces impuretés s'accroît en raison directe du vieillissement, de la concentration de la liqueur, où la déperdition des impuretés est loin d'être proportionnelle à celle de l'alcool et de l'eau. Si nous nous adressons maintenant aux eaux-de-vie prélevées chez les débitants de bas étage, nous trouvons que le chiffre en question oscille entre (1 gr. 361 et 5 gr. 367); donc, un

Digitized by Google

peu au-dessous des résultats mentionnés plus haut.

Mais, malgré les exigences de la chimie, il faut des impuretés pour donner du bouquet : pas de saveur, pas d'amateur. Voyons plutôt ce qui se passe chez nos voisins les Suisses. Après avoir décrété le monopole de fabrication, l'État avait fini par débiter un alcool éthylique pur, liquide tellement insipide que, par un référendum, le peuple protesta énergiquement contre cette pratique; il fallut faire droit aux réclamations et rouvrir, au nom du Trésor, le robinet de l'alcool amylique, après l'avoir fermé au nom de l'hygiène.

Des fines champagnes passons aux apéritifs, à l'*absinthe*, qui est le fléau de notre pays, puisque maintenant la statistique nous donne le chiffre formidable de 175,000 hectolitres consommés en France annuellement. Ceux d'entre vous qui ont assisté à la conférence faite à Reims par M. Alglave, se rappellent les expériences pratiquées sur les cobayes avec les injections d'essences dites apéritives, se traduisant par l'apparition rapide de convulsions épileptiformes ou même tétaniformes dont sont coupables : l'aldéhyde salicylique, le salicylate de méthyle, l'acide prussique, etc. La *maladie verte,* réservée autrefois aux poètes, a envahi maintenant tous les rangs de la société, le bourgeois a délaissé son bon vin, et l'ouvrier son eau-de-vie, pour finir dans le nervosisme et les convulsions, cette fin de siècle égalitaire. Sans parler des bonbons à l'alcool que les jeunes misses américaines se distribuent aux réunions des five o'clock, mentionnons en passant tous les vins médicamenteux soi-disant hygiéniques, se recommandant aux amateurs par des réclames artistiques. Ces boissons ont le grand inconvénient pour le palais de compromettre le bouquet du

Digitized by Google

vin par l'addition de principes amers toniques qui en sont l'excuse : elles contribuent en somme à grossir démesurément l'armée des dyspeptiques et des neurasthéniques. Il faut le confesser, les médecins et les pharmaciens partagent avec la grande presse la responsabilité de cette vulgarisation; les buveurs ne sont pas tous des convalescents de grande maladie.

On ne peut conclure du degré de toxicité dans l'empoisonnement aigu au degré de toxicité dans l'empoisonnement chronique, pour lequel il y a de grandes variations. L'alcool méthylique, peu nuisible à l'état aigu, l'est beaucoup lorsque l'absorption en est répétée. Par contre le furfurol, pris tous les jours à des doses modérées, est infiniment moins nuisible que consommé en une fois à dose massive. Dans les hôpitaux, nous ne comptons plus les victimes de l'intoxication chronique. A côté de la qualité, il y a donc à considérer la quantité prise pour mesurer le degré d'empoisonnement. En résumé : si, avec les chimistes, nous essayons de réhabiliter les alcools d'industrie ou supérieurs pour les rapprocher du type vinique, nous n'oublierons pas que nous nous occupons de poisons; ce n'est qu'une affaire de plus ou de moins. Pour rendre potables ces liquides, il faut forcément y ajouter des impuretés qui donnent leur note toxique à la base primitive. Quant aux essences de plantes, la fabrication, la circulation et la vente en sont particulièrement dangereuses. Nous allons laisser aux expérimentateurs le soin de montrer si nous noircissons le tableau à plaisir.

Au sixième congrès tenu à Bruxelles, un chimiste de cette capitale, le docteur Bienfait, nous rendit compte en quelques mots du résultat de ses recherches à propos

Digitized by Google

de l'alcool. Dans une solution d'albumine analogue aux protéines de la cellule animale, on verse de l'alcool éthylique dilué à 25 p. 0/0; au bout d'un certain temps, en regardant le récipient avec soin, on aperçoit un très léger nuage de coagulation. Dans les mêmes conditions, avec l'alcool amylique, on obtient un coagulum beaucoup plus important. Sous cette influence, il se produit donc une certaine désorganisation dans les composants de la cellule humaine.

Tant que les déchets azotés provenant de ces corps quaternaires oscilleront autour du chiffre normal, le dommage ne sera pas grand; mais dès qu'ils auront sensiblement baissé, il ne restera plus que les composés ternaires et particulièrement les graisses devenues à l'état de granulations comme vestiges de l'ancienne cellule ; plus tard, ces grains se dissémineront dans le milieu ambiant; l'élément protoplasmique disparaîtra, et le parasite qu'on nomme tissu conjonctif se multipliera en son lieu et place. M. Lancereaux, dernièrement, à la tribune de l'Académie de Médecine, affirmait que l'alcool faisait subir à la cellule hépatique la dégénérescence graisseuse, tandis que le vin plâtré irritait le foie sous forme de cirrhose. Cette question de plâtre est toute d'actualité. En un mot, celui qui *use de l'alcool* s'use.

Selon son degré de concentration et ses qualités spéciales, l'alcool n'est susceptible de chauffer que les parties du tube digestif par lesquelles il passe. En réalité, il abaisse la température du corps (propriété que l'on utilise en médecine) : il est donc préjudiciable dans la lutte contre le froid. Julliart a démontré que, sous l'influence de l'alcool, les globules rouges ont moins d'affinité pour l'oxygène, aliment des combus-

Digitized by Google

tions organiques; l'acide carbonique s'accumule plus facilement et produit cette asphyxie que l'on constate dans l'ivresse aiguë. Nansen attribue à l'abstinence complète de substances alcooliques sa résistance et celle de ses hommes pendant ses expéditions dans le Groënland durant trois années. J. Ross (1829, second voyage de découvertes dans les mers arctiques), raconte que tout son équipage, qui faisait usage de grog, avait le scorbut et de graves ophtalmies; lui seul abstinent, quoique le plus âgé de la bande, supportait mieux la fatigue. Il fit renoncer à l'usage de l'eau-de-vie; le sacrifice fut accompli et les maladies disparurent. Mêmes observations à propos des régions tropicales, où les spiritueux sont extrêmement nuisibles aux troupes et aux explorateurs. Dans les Indes, où le climat est meurtrier, plus du tiers des hommes de troupe observe l'abstinence totale. Il entre trois fois plus de buveurs que d'abstinents sur les listes de l'hôpital et sur les registres de décès. Ceci doit servir d'exemple à nos futurs colonisateurs. Pour assurer plus sûrement l'extermination de la race noire, le gin est employé couramment par les blancs sous le fallacieux prétexte d'importer les bienfaits de la civilisation. La Compagnie Royale du Niger y transporte de l'eau-de-vie en telle provision que des navires spéciaux sont affrétés à cet emploi.

L'alcool détermine une augmentation rapide de la valeur du travail musculaire; mais cette exagération, d'ailleurs courte, est suivie d'une période de relâchement, longue, importante et nullement en rapport avec la surproduction première. Le docteur Destrée a fait passer devant nos yeux des graphiques démontrant l'action paralysante de ce produit. Il a présenté à l'au-

Digitized by Google

ditoire l'ergographe de Mosso, appareil fort ingénieux destiné à enregistrer, sur un cylindre tournant automatiquement, le travail musculaire accompli par un seul doigt pendant qu'on emprisonne le reste de la main. Après l'ingestion d'une très petite quantité d'alcool, l'action excitante momentanée se traduit immédiatement pendant une minute ou deux par un trait surmontant la ligne des abscisses; puis, au bout de la troisième minute jusqu'à la vingtième, le tracé reste au-dessous de l'horizontale pour regagner peu à peu la normale. Recommence-t-on quelques heures après, en faisant absorber une plus grande quantité d'alcool, la première partie du tracé s'élève plus haut qu'au début et retombe bientôt au-dessous de l'horizontale pour ne la rejoindre qu'au bout d'une heure ou deux. Après trois ou quatre essais semblables dans le courant de la même journée, l'excitation première n'existe même plus; il faut vingt-quatre heures et davantage pour récupérer la force primitive. La caféine et la théine, dans les mêmes conditions d'expériences, n'engendrent pas de dépression secondaire à l'excitation. A l'exemple de Terront, les bicyclistes sérieux considèrent l'alcool comme un coupe-jarret : les autres s'attardent dans les cabarets placés sur leur route. L'alcool masque la fatigue sans la combattre; c'est le coup de fouet sur le cheval harassé, non le sac d'avoine. On a prétendu que l'ouvrier qui boit régulièrement du vin ou de la bière en travaillant, réduit de moitié sa capacité de travail.

C'est particulièrement au système nerveux que l'alcool réserve ses plus désastreuses conséquences. Marinesco (de Bucharest), au congrès de Moscou, n'a-t-il pas rappelé, d'après les nouvelles recherches sur les cellules

Digitized by Google

nerveuses, que celles-ci se composent : d'un élément chromatophile (se teintant fortement avec les couleurs d'aniline) et d'une substance achromatique organisée se présentant sous la forme d'un fin réseau de fibrilles à fines mailles dans lesquelles viennent se mouler les parties colorables qui détiennent l'énergie potentielle du courant, les fibres servant à la transmission de la conductibilité nerveuse ? L'imprégnation répétée d'alcool amène une désintégration et une atrophie des chromatophiles périphériques de la cellule : c'est comme si l'on annulait un certain nombre de piles susceptibles d'actionner une machine mue par l'électricité.

Des recherches du plus haut intérêt ont été effectuées par un professeur d'Heidelberg, le docteur Kreppline, sur le rôle de l'alcool dans le fonctionnement des facultés intellectuelles. Ce savant a choisi pour sujets des étudiants de son Université. En vue des résultats à recueillir, il a divisé les opérations intellectuelles en *facultés inférieures* (exemple, celles qui consistent à lire machinalement des caractères d'une langue inconnue ou bien à répéter de mémoire des fragments de la table de Pythagore, avec laquelle on est familiarisé dès la première jeunesse) ; et en *facultés supérieures* (telles que d'additionner en un temps limité des chiffres donnés au hasard, effectuer des raisonnements sur un problème déterminé, etc.). Ces associations supérieures supposent des centres cérébraux plus élevés en organisation et susceptibles d'exercer, selon les circonstances, une action d'arrêt sur les groupes inférieurs plus ou moins automatiques. Ces deux sortes de travaux sont répétés très souvent avec l'aide de sabliers pour mesurer le temps; les jeunes gens se trouvent ainsi entraînés à cet exercice intellectuel. Puis on leur fait boire successivement et à

Digitized by Google

des intervalles donnés un demi-verre d'eau-de-vie; puis un verre entier; puis une bouteille (les Allemands sont très capables en pareille matière). Comme pour les expériences du docteur Destrée, on constate dès le début, et pour un petit temps, l'exaltation de la mémoire automatique et des facultés inférieures, les supérieures diminuant au contraire dans des proportions égales. Ne sait-on pas que chez l'ivrogne, le premier effet de l'intoxication consiste dans la perte du sens moral, de la famille, des idées élevées, pour laisser la place à des obsessions stupides et à des impressions dégradantes? Le docteur Schmidt, élève du précédent, fit consommer à ses patients, d'abord rendus abstinents, une bouteille de vin de Bordeaux quotidiennement pendant six jours. La mémoire et les opérations intellectuelles automatiques augmentèrent d'acuité; du sixième au neuvième jour, diminution dans l'exaltation; dès le neuvième jour abaissement au-dessous de la normale, qui ne revient avec peine que vers le quinzième jour pour subir encore une oscillation en moins vers le vingt-cinquième jour. La puissance des facultés supérieures était amoindrie pendant cette période. Comme excitant au point de vue musculaire et nerveux, l'alcool ne donne donc que des illusions suivies de déceptions à échéances variables.

De toutes ces questions, aucune n'est plus importante ni plus grave pour notre génération que celle de l'hérédité. Des expériences pratiquées sur les animaux donnent les résultats suivants : le docteur Féré soumet, avant l'incubation, des œufs à différents milieux alcooliques : il les ouvre soixante-douze heures après l'incubation pour constater l'état de l'embryon. Sous l'influence de l'alcool éthylique, on constate un certain retard

Digitized by Google

dans l'évolution du produit par rapport à d'autres témoins. L'alcool amylique se manifeste par des déformations anormales plus ou moins graves et souvent par la production de monstres mort-nés ou incapables de vivre. L'intoxication des deux ou de l'un des générateurs trouble donc l'évolution du fœtus, la marque de stigmates de dégénérescence; elle provoque des malformations dans ses organes, des monstruosités, des avortements : c'est une cause de dépopulation. Des observations faites sur des familles, il résulte que l'influence nocive peut se faire sentir sur plusieurs générations, alors même que celles-ci n'ont plus été soumises à l'empoisonnement des parents. Dans les régions où la consommation des spiritueux est très grande, on constate combien est débile la constitution des conscrits, qui n'atteignent pas le développement corporel habituel à leur âge. Un officier de l'armée de l'Ouest racontait qu'en 1896 le major de son régiment, dans un chef-lieu de canton des Côtes-du-Nord, avait été obligé d'interrompre les opérations du Conseil de révision pour faire remarquer qu'il ne pouvait prendre qu'un cinquième à peine des jeunes gens, le reste étant dégénéré, mal bâti, fils d'ivrognes et ivrognes eux-mêmes. L'hérédité alcoolique n'est pas seulement la transmission d'une constitution faible, d'une vitalité amoindrie; elle se traduit aussi par des états pathologiques bien définis, nombreux et polymorphes qui frappent la descendance du buveur. Combien d'imbéciles, d'idiots, d'épileptiques, de dégénérés de tout ordre ne comptent pas les familles d'alcooliques ? J'ai eu dans mon service (section des aliénés) un pauvre garçon de dix-huit ans, chemineau de profession, dégénéré quant au physique et au moral, fils d'absinthique Dans sa prime enfance, son père le

Digitized by Google

forçait à partager son absinthe. Plus tard, lorsque ce garçon, pendant une éclaircie intellectuelle, se refusait d'accompagner son père, ce dernier le ramenait au cabaret avec des coups de bâton en guise d'arguments. Un beau jour, mon jeune client secoua le joug paternel, il prit la fuite, vivant selon que sa bonne fortune lui procurait ou non de l'ouvrage. Il noyait son chagrin dans de la *blanche* ou de la *jaune*, mais jamais dans de la *verte*, qui lui rappelait des souvenirs trop cuisants. Ce malheureux a des crises épileptiformes; par intervalles il est impulsif; c'est en voulant mordre le bras d'un compatriote, sans aucun motif ni aucune provocation, qu'il s'est fait conduire aux cabanons. En attendant son admission à l'asile de Châlons, il est morne, taciturne; pareil à une bête féroce par certains moments, il se jette sur l'infirmier sans que rien ne fasse pressentir la chose. A plusieurs reprises, il a essayé de se détruire. Voilà l'absinthique. Les journaux et les tribunaux regorgent chaque jour de pareils faits divers.

Dans le service des enfants idiots, épileptiques et arriérés de Bicêtre, sur mille enfants entrés de 1880 à 1890, le docteur Bourneville a relevé l'alcoolisme :

Chez le père de	471	enfants.
Chez la mère de.....	84	—
Chez père et mère de.....	65	—
Renseignements manquants p^{r}.	171	—
Parents non alcooliques pour ..	209	—

Souvent on parle de l'enfant du lundi, rapportant l'état intellectuel anormal d'un rejeton à l'état d'ivresse avérée des parents au moment de la conception. Nombreuses sont les causes d'erreurs dans cet ordre de conclusions : le moment de la conception étant difficile à préciser.

Digitized by Google

L'hérédité provient plus des qualités permanentes des parents que de leur état à un moment donné. Le docteur Demoor (de Bruxelles) a porté son examen, dans les écoles, sur 74 enfants de parents manifestement alcooliques, d'un âge variant entre 6 et 14 ans. Aucun d'eux ne présente, il est vrai, de symptômes profonds. Les 30 garçons et 44 filles sont tous des héréditaires pathologiques peu prononcés. Le frère ou la sœur de quelques-uns sont des simples d'esprit, des idiots ou des anti-sociaux. Parmi ces 74 sujets, 9 seulement sont doués d'un développement intellectuel et moral correspondant à leur âge, tous les autres sont des anormaux médicaux ou pédagogiques. Ils sont de 3 à 7 ans en retard sur les études : il y a dans leur activité quelque chose qui permet à l'éducateur d'affirmer que l'enfant ne progressera pas beaucoup. Les plus nombreux sont caractérisés par une indiscipline complète, par leur fourberie, leur caractère batailleur, leur instabilité mentale, un développement assez marqué de telle ou telle activité et l'insuffisance de telle autre. Le reste est craintif, immobile, abêti. Les anomalies psychiques et l'infériorité intellectuelle se montrent rarement avant six ans : c'est à l'école primaire, vers sept ou huit ans, que cela se dessine. Mais dans l'évolution de l'enfant l'hérédité n'agit point seule; les conditions de la vie, le milieu social influencent l'individu d'une manière importante, au point d'aggraver ou de corriger ce que l'hérédité a de nuisible. Ici, l'œuvre moralisatrice de l'instituteur, sur laquelle nous reviendrons bientôt, intervient pour redresser ce jeune dévoyé. Trop souvent, malheureusement, dans les classes sociales inférieures, la délicatesse de sentiments de l'écolier s'évanouit devant le spectacle que lui présente la famille dans

Digitized by Google

laquelle il rentre le soir; les leçons et les conseils de la journée deviennent lettre morte. La situation empire lorsque l'enfant quitte l'école pour entrer en apprentissage. C'est alors que les anciens se chargent de dégrossir ce pauvre jeune homme que l'on a eu déjà tant de peine à former. Au bout de quelques semaines d'éducation dans ce nouveau milieu, l'écorce de l'enfant devient plus rude; il jure comme un vieux matelot, il crie aux femmes des polissonneries grivoises, fume comme un Suisse, apprend à soutirer des pourboires, et pinte comme un grand. Ajoutez à cela la littérature pornographique qui s'étale dans les devantures des kiosques, les journaux qui lui soufflent tous les jours la haine du bourgeois, la légitimité des crimes et l'art d'esquiver les gendarmes, et vous aurez le parfait criminel qui apporte dans l'exécution de ses délits la fougue de la jeunesse. Ce milieu empoisonné de l'atelier est le même pour tous, hérédo-alcoolique ou non; mais les premiers se laisseront prendre d'autant plus facilement que leur jugement est plus faible et que leur déchéance intellectuelle crée un milieu plus favorable au déchaînement des passions. Puisque les enfants des alcooliques sont débiles, les nombreuses causes morbides qui menacent la première enfance les atteindront plus facilement. La mortalité infantile dans les familles des buveurs est effrayante; le fait se comprend d'autant mieux que de nombreuses causes accessoires se greffent habituellement sur la première pour rendre l'évolution de l'enfant anormale ou pénible (mauvaise alimentation, hygiène nulle, souvent abandon physique et moral complet).

Si nous levons les yeux vers une classe plus élevée de la société, nous aurons sans doute un spectacle bien moins triste; mais ce ne sera pas encore la perfection.

Digitized by Google

Passons sous silence les parents de la Montagne de Reims, qui, dès le baptême, font déguster à leur progéniture du vin de l'année, attendant que, par une grimace significative, leur héritier leur donne son opinion sur le produit de la récolte. Cette petite scène se répète à maintes reprises, le baby change d'avis; il ne rejette plus le vin, il finit petit à petit par se brûler l'estomac tout comme le père, l'oncle ou le grand frère. Cet épisode se reproduit dans bien des quartiers des grandes villes donnant la note de la haute civilisation.

Nous autres bourgeois, nous n'échappons pas à ce mal social. Ne voyons-nous pas chaque jour donner à la nourrice de nos enfants une bouteille de vin généreux, plus une ou deux bouteilles de bière forte, pour avoir un beau nourrisson? Alors le baby devient nerveux, irascible, surtout si la nourrice a voulu spécialement se tonifier, si les sorties n'ont pas été surveillées de près. Le bébé ne se calme plus au sein; il a des insomnies, des cris, des cauchemars; il est agité pendant la nuit et quelquefois des convulsions pendant le jour. La dentition et la méningite ont bon dos et se chargent de toutes les iniquités d'Israël. La campagnarde robuste, soumise chez elle à un maigre régime, passe à une alimentation succulente, boit et mange avec gourmandise, les parents sont les complices moraux de l'alcoolisme. Cet enfant nerveux quitte sa nourrice; il devient exigeant en grandissant, il brise tout si l'on ne fait pas ce qu'il veut. Les parents n'osent pas le gronder pour éviter une maladie à un gamin d'intelligence si précoce. C'est un mauvais écolier qui dissipera ses camarades au collège. Le proviseur le renvoie parce que l'on n'en peut rien faire; on lui donne un répétiteur, et ce jeune Bob attend une Gyp pour décrire l'odys-

Digitized by Google

sée de sa première jeunesse et de son adolescence.

Le docteur Lancereaux a fait remarquer que, parmi les maladies qui guettent l'alcoolique, se trouve la tuberculose, autre grand fléau social qui fauche pas mal d'existences. Nous ne discuterons pas ici avec le docteur Forel (de Zurich) si non seulement le buveur est tuberculisable, mais s'il peut devenir tuberculeux de toutes pièces. Ce professeur appuie son assertion sur un cas de bacillose survenu chez un abstinent de son asile, non héréditaire, qui buvait en cachette un litre de vin par jour, alors que ses collègues en abstinence exécutaient religieusement les articles du règlement et ne présentaient aucun exemple de cette affection parasitaire.

On observe chez les descendants des alcooliques toutes les formes cliniques connues des psychoses fonctionnelles ou organiques, depuis la folie morale, les délires de jalousie et de persécution, jusqu'à la paralysie générale, sans oublier que les deux tiers des épileptiques peuvent revendiquer aussi l'ingestion des essences pour cause de leur affection. Le cerveau a subi une atrophie sénile précoce, quant à la structure du système nerveux et quant à la circulation cérébrale.

C'est le moment d'ouvrir les portes des prisons et des hôpitaux pour numérer le contingent des criminels et des malades que l'alcoolisme peut revendiquer à son actif. Nous rapporterons ici des chiffres établis officiellement, tout en faisant des réserves sur l'état d'âme de ceux qui écrivent les statistiques ; suivant que l'on étudie spécialement telle ou telle maladie, le contingent s'aggrave dans un sens ou dans l'autre. C'est en Suisse et dans les Pays-Bas que les chiffres sont le plus rigoureusement contrôlés. Ceci établi, prenons les totaux tels qu'ils nous sont donnés.

Digitized by Google

Le docteur Motet (de l'Académie de Médecine), à l'aide de quelques pourcentages, nous a prouvé que les progrès de l'alcoolisme depuis vingt ans ont singulièrement contribué à accroître le nombre des aliénés. De ce chef, la population des asiles prélevait en 1831 (7,64 0/0 de pensionnaires) ; 12 0/0 en 1870 ; 14,26 0/0 en 1890 ; 25 0/0 en 1896. D'après le docteur Legrain, le tiers de la population parisienne qui devient folle, doit à la boisson ces cas pathologiques. Un cinquième des clients de l'asile Sainte-Anne est fourni par les buveurs. En France, comme en Belgique, en Hollande ou en Allemagne, sur le total de la population, on compte 8 0/0 de victimes cérébrales d'origine alcoolique. En 1830, on relevait chez nous, sur cent mille habitants, huit suicides, soit 53 0/0 du chef de l'alcool. En 1893, c'est 23, 6 pour 100,000 habitants, soit 11,6 0/0 pour les buveurs.

De 1873 à 1894, le nombre de condamnations pour ivresse publique a monté de 164 à 170 pour 100,000 âmes, M. Fouillée, dans le numéro de janvier de la *Revue des Deux-Mondes*, nous donne les résultats suivants : depuis l'année 1889, les meurtres ont passé de 156 à 189 ; les assassinats de 195 à 218 ; les viols et les attentats sur les enfants de 539 à 651 ; ce dernier crime comprend les 6/10 des condamnations portées contre les hommes, alors qu'en 1830 cela ne se chiffrait que par 1/10. En somme, la criminalité a triplé chez nous depuis 50 ans, quoique la population ait à peine augmenté. Le côté le plus lamentable de la statistique criminelle est celui qui regarde les enfants et les jeunes gens. De 1826 à 1880, pendant que les délits de droit commun avaient triplé chez les adultes, la criminalité des jeunes gens (de 16 à 21 ans) avait quadruplé ; le

Digitized by Google

nombre des enfants poursuivis avait doublé. De 1880 à 1893, la criminalité grandit plus rapidement; en dix ans on voit le nombre des enfants criminels s'accroître du quart, tandis que celui des adultes n'augmente que de 1/9. Aujourd'hui, la criminalité de l'enfance dépasse presque du double celle de l'adulte. A Paris, plus de la moitié des individus arrêtés pour fautes graves ont moins de vingt et un ans. M. Guillot note dans les actes de ces jeunes accusés « une exagération de férocité, une recherche de lubricité, une forfanterie de vice qui ne se rencontrent pas au même degré à un âge plus avancé ». Admettons momentanément que le chiffre de 70 0/0 des délits ou crimes attribués à l'alcoolisme soit exagéré; n'est-on pas cependant en droit d'être frappé du parallélisme entre la courbe criminelle et celle de l'alcool consommé? En 1830, par tête et par an, on consommait :

9 lit. 2 de bière, 53 lit. 7 de vin, 2 lit. 24 de spiritueux.

En 1894 : 23 lit. de bière, 79 lit. de vin, 8 lit. 08 de spiritueux (6 litres en plus).

Cette hausse sur le crime, surtout chez l'enfant, n'a-t-elle pas quelques rapports avec les désordres que nous signalions tout à l'heure à propos des hérédo-alcooliques? Au Canada, un des pays civilisés où il se fait la plus faible consommation alcoolique, où notamment l'usage des spiritueux, de 1867 à 1892, s'est abaissé, par an et par tête d'habitants, de 6 lit. 13 à 2 lit. 65, la quantité de vin bu étant restée sensiblement la même et celle de la bière presque doublée (7 lit. 46,-13 lit. 3), le nombre des délits a baissé d'une façon appréciable. On cite volontiers la Suède comme exemple. En 1829, chaque Suédois buvait, bon an mal an, le chiffre considérable de 46 litres de spiritueux, tombé à 6 lit. 5 en

Digitized by Google

1890; deux en moins qu'en France en 1894. En 1860, on consommait :

0 lit. 36 de vin, 10 lit. 15 de bière.

En 1890 : 0 lit. 50 de vin, 22 litres de bière (par rapport à nous) ; en 1894 : 7 lit. 50 moins de vin, 1 litre de bière en moins.

Si l'on oppose maintenant les chiffres de l'aliénation mentale et de la criminalité, de 1865 à 1880, les fous alcooliques ont diminué de 8,09 à 6,54 0/0 ; chez nous, en 1892 : 14,26 0/0. Les suicides dus à l'alcoolisme ont varié, de 1861 à 1886, de 26 à 14 0/0. La criminalité générale qui, en 1830, était de 3 meurtres et 114 vols par 100,000 habitants, est de 0 meurtre 4 et de 41 vols sur le même chiffre de population, au lieu de 457 chez nous en 1892. Nous citons ces nombres pour montrer le contraste entre deux pays qui se comportent différemment relativement à l'usage des alcools. Ceux qui seraient curieux de consulter l'intéressant tableau dressé par M. Denis, pourront se rendre compte par eux-mêmes de ce qui se passe dans les divers pays civilisés. Nous finirons ce chapitre ingrat par une statistique dressée pour le Calvados, un des départements qui occupe le premier rang pour le culte de l'alcool. Depuis 15 ans, la morti-natalité et la mortalité infantile ont accru de 28 0/0; le nombre des conscrits réformés a triplé; les mariages sont diminués d'un huitième; les filles-mères ont augmenté d'un quart. Les naissances ont baissé de 28-19 0/0, et les décès se sont élevés de 22 à 28 0/0. Beaucoup d'employeurs paient une partie du salaire en eau-de-vie; l'appoint du marché se solde avec la même monnaie. Les petites filles se rendent à l'école avec un flacon de Calvados dans leur panier. Une seule commune, Quiéteville, ne possède qu'un cabaret pour

Digitized by Google

245 habitants, au lieu de la moyenne française : une buvette pour cent. Depuis vingt-cinq ans, on ne compte dans ce bienheureux pays ni fous, ni mort-nés, ni hommes réformés; les mariages et les naissances sont en augmentation progressive. Comme les autres Normands, ils ont leurs passions, mais elles n'alimentent pas dans la proportion habituelle à l'alcoolisme l'armée du crime, de la misère et du vagabondage.

Pour trouver les remèdes à un pareil fléau, il en faut chercher les causes multiples. Il court une légende devenue classique sur les bords du Gange. Un beau jour, quatre nègres aveugles se rencontrent auprès d'un éléphant; le premier, qui touche la queue du pachyderme prétend qu'il tient un époussetoir ; celui qui se saisit de la jambe, affirme que c'est une colonne; le troisième, qui taquine l'oreille, croit avoir une feuille de palmier; le quatrième, qui tient la trompe entre ses mains, veut s'en servir comme d'une trompette. Il en est ainsi pour la question qui nous occupe; chacun la considère à son point de vue : nous n'avons pas d'ailleurs la prétention de récapituler toutes les voies qui mènent à l'alcoolisme.

Le docteur Van den Corput, sénateur et membre de l'Académie de Médecine belge, expose sa thèse d'une façon fort originale. Pour lui, l'universalité de cette passion funeste, répandue parmi presque toutes les populations du globe, résulte d'un défaut d'équilibre entre le coefficient de résistance de l'organisme humain et les conditions nouvelles que nous ont créées les grandes découvertes modernes. Les merveilleuses applications de la vapeur et de l'électricité ont imprimé à la vie, tant intellectuelle que matérielle, un surcroît d'activité qui a rendu nécessaire une dépense plus

Digitized by Google

considérable d'énergies vitales. Le travailleur, surmené, cherche à soutenir celle-ci par l'excitation factice de l'alcool. Pour satisfaire efficacement à la consommation exagérée des forces que réclame le mouvement de la vie moderne, il faut, sous peine de déchéance, suffire à cette activité fébrile par un apport réel de ressources disponibles. C'est par un entraînement spécial et graduel, par l'usage rationnel d'une alimentation protéinique, phosphato-azotée, se substituant au régime hydrocarboné de l'inébriation alcoolique, que l'on parviendra à obtenir la guérison de l'alcoolisme, fonction de l'industrialisme du siècle. Le système cérébro-spinal des générations contemporaines est en retard manifeste sur les progrès rapides de la civilisation. La névropathie présente, réclame une médication énergique, promptement reconstituante. Le correctif du vice alcoolique doit être le relèvement des forces neuro-musculaires. Au lieu de consommer les éléments hydrocarbonés, dangereux extraits du grain par l'alambic, l'homme doit se nourrir de la substance éminemment réparatrice qui forme le résidu de cette opération diabolique. C'est dans les principes gélatineux azotés et phosphatés du blé qu'il rencontrera ce qui est nécessaire à la réfection de ses nerfs, qu'il se fera des muscles solides, susceptibles de répondre victorieusement au surcroît d'efforts exigés par une tâche excessive. Le bon pain, les légumineuses, la chair des animaux comestibles, les vins salubres et les bières généreuses, le laitage surtout, le café, le thé et les boissons azotées analogues : voilà qui est préférable aux viandes creuses que les socialistes jettent en pâture à leurs électeurs pour triompher des misères que l'alcoolisme traîne à sa suite.

Digitized by Google

A côté de ces considérations sociales, il est une autre cause qui n'a pas une moindre importance; ce sont les préjugés du public sur l'alcool. La science a eu le malheur de dire que l'alcool était un aliment d'épargne; aussi, le pauvre diable, qui n'a que deux sous pour tout potage, préféra-t-il au pain un aliment qui jouit à tort, comme nous l'avons vu plus haut, de la réputation de réchauffer le corps, de donner de la force, de préserver des épidémies et d'étourdir l'homme au milieu des traverses de l'existence. Comme aliment, l'alcool pur n'a rien de nutritif; il ne fait qu'entretenir les troubles gastro-hépatiques et rénaux. Comment le peuple pourrait-il secouer cette erreur, lorsque tout l'encourage à persévérer dans ce qui flatte la bête que nous portons en nous-mêmes? Le poison, en effet, se présente sous les aspects les plus engageants. L'art du verrier produit des flacons de formes variées pour lui donner de l'attraction. Les artistes composent de belles affiches coloriées qui s'étalent sur les murs des villes et des villages, recommandant les spiritueux avec indication de propriétés apéritives, stomachiques, curatives. Sur ce terrain, l'union patriotique des partis s'est faite; car ils sont nombreux les couvents qui lancent sur le marché des liqueurs recommandées par de suggestives réclames. Les cafés, tavernes et cabarets prennent partout un aspect artistique, souvent étalant une richesse inouïe de fresques glorifiant les boissons, le tabac, etc. La musique, les concerts viennent ajouter leurs attractions spéciales : tout concourt donc dans la société actuelle à faire croire aux mirifiques vertus de l'alcool.

Dans la plupart des familles, chez les bourgeois comme chez les ouvriers, il n'y a pas de bonne fête sans

Digitized by Google

que les bouteilles de liqueurs n'apparaissent sur la table; on absorbe de larges lampées à la santé des nouveaux mariés, des nouveau-nés ou des jubilaires; au repas des funérailles, on boit pour se consoler du départ d'un ami. Le dimanche et surtout le lundi, le plus clair du salaire de beaucoup d'ouvriers se dépense dans les estaminets; de même à la campagne; la période passée à la caserne fortifie les citoyens dans le culte de la bouteille. Pendant ce temps, le ménage est minable et mal tenu; le mobilier est insuffisant; les enfants sont mal vêtus. L'éducation ménagère de la femme a été lamentablement négligée; on lui a appris, à l'école primaire, des dates, de la syntaxe, des faits historiques sans valeur éducative; elle ne connaît rien de sa mission providentielle, la tenue d'un *home* et l'économie domestique. Aussi, l'ouvrier, ne se trouvant pas attiré dans sa demeure, va passer ses heures de loisir au cabaret, où il cause politique; il discute avec ses camarades, il s'abrutit dans leur société. Entrons, si vous le voulez bien, dans un de ces *assommoirs* qui ornent les faubourgs rémois, et voyons quelques prix de consommations.

Une bouteille d'absinthe Pernod coûte six francs, ce qui ferait revenir à 0 fr. 30 cent. le demi-décilitre, mesure courante de débit, la bouteille étant présumée contenir dix décilitres. Le marchand de vins ordinaire vend 0 fr. 20 cent. le demi-décilitre ; *l'assommoir,* qui rivalise pour la quantité, si ce n'est pour la qualité des clients, l'offre pour la modique somme de 0 fr. 10. Total : 2 francs la bouteille pour ce dernier et 4 francs pour le boutiquier ordinaire. En Algérie, c'est d'un prix encore plus abordable, soit 0 fr. 90 la bouteille. Chacun sait que le Pernod est de l'épilepsie en flacon; mais cela

Digitized by Google

devient une boisson hygiénique en comparaison de ce qui va suivre. J'ai eu la curiosité de me renseigner auprès de l'un de mes malades de l'Hôtel-Dieu, fabricant d'absinthe dans notre grande ville. On fait distiller du bois de campêche, on y ajoute de l'aloès ; pour la forme, on y joint une petite quantité d'anis, d'essence de badiane et d'absinthe. Agitez le tout et versez au prolétaire. Après un ou deux petits verres d'un pareil breuvage, quoi d'étonnant que l'électeur ait des jambes de coton? l'*assommoir* n'a pas volé son nom. A l'époque où vivait Coupeaux, c'était le bon temps du *délirium tremens;* on se payait de nombreuses et pleines rasades d'un Suresnes première qualité ; maintenant, avec très peu de breuvage on tombe en déliquescence.

Un particulier, pour avoir de chez le producteur honnête un litre d'eau-de-vie de marc (ce que l'on nomme la blanche), paie ce qui suit :

Un litre.....	2 fr.
Droits.....	1,15
Transport.....	0,10
TOTAL....	3,25

ce qui fait revenir le cinquième à 0,65 cent. Le marchand de vins vend ce cinquième 0 fr. 80 cent. la *blanche,* et 0 fr. 75 la *jaune,* ou même un peu moins cher en baptisant son produit. Mais cela ne *gratte pas assez le gosier*. L'amateur préfère *une blanche* à 0 fr. 25. A l'assommoir, c'est meilleur marché, et le palais en a son content. Que dire de l'eau d'arquebuse à 0 fr. 10 le petit verre ? Cela se refuse à toute analyse chimique. Pour attirer les clients, les buvettes se font concurrence à coup de bon marché. Je n'en veux comme preuve que l'épisode suivant :

Digitized by Google

Le samedi 20 février 1897, près du faubourg Saint-Antoine, s'ouvrait solennellement, à sept heures du soir, un débit richement décoré et éclairé *à giorno* sous le nom de « Caves Paul-Bert ». Chaque acheteur de quatre litres de vin pouvait les emporter dans un panier *ad hoc;* tout consommateur recevait gracieusement un verre de cristal, à titre de souvenir. Le même jour, à la même heure, en face des « Caves Paul-Bert », surgit un établissement, « Café Faidherbe », qui inaugura en promettant aux clients de petites bouteilles de rhum. Il y eut foule devant les deux débits. Les garçons admettaient par fournées de cinquante personnes, hommes, femmes et jeunes apprentis. A dix heures, le café Faidherbe n'ayant plus de rhum à offrir gratis, se vit abandonné en faveur de la maison rivale. A minuit, les sergents de ville ramassaient les ivrognes et les débris de verres de cristal qui encombraient également les trottoirs.

Tous les buveurs ne sont pas égaux devant l'intoxication par l'alcool. Ceux du matin s'empoisonnent plus facilement. Professionnellement parlant, ce sont surtout les boulangers et vidangeurs (travailleurs de nuit), les porteuses de pain, les garçons bouchers qui circulent le matin; les cuisiniers et les cuisinières à toute heure de la journée; les marchands ambulants, le matin, de concert avec l'armée d'ouvriers qui se rend à l'atelier ou à la fabrique. Les buveurs de l'après-midi résistent mieux : tels, les placiers en liquides, les négociants en graines, en chevaux et en animaux domestiques, parce qu'ils ne consomment qu'après avoir mangé. Je n'en finirais pas si je voulais seulement mentionner tout ce qui s'absorbe autour des casernes, lycées, cafés-concerts, fruiteries, et dans les nombreuses arrière-boutiques qui ne connaissent pas

Digitized by Google

les formalités requises pour l'obtention d'une licence.

Un mot maintenant de l'intempérance et du paupérisme (c'est-à-dire de la misère officiellement assistée). Sur un nombre de 3,260 cas (2,663 hommes et 597 femmes) étudiés avec soin, on a constaté que le paupérisme a peu sévi du côté des hommes abstinents, tandis que la femme abstinente qui, par le fait de sa condition de femme, se trouve sous la dépendance d'autrui, a pâti beaucoup plus de la misère le jour où les sources habituelles de soutien viennent à lui manquer; 1,217 personnes, chez lesquelles la misère a été occasionnée directement par la boisson, forment les deux tiers des cas où l'excès des liquides a été relaté. Chez les femmes, 57 sur 140 buveuses durent leur pauvreté à la boisson. Or, une moitié seulement de ces miséreux buvait en excès; l'autre moitié faisait un usage modéré de spiritueux. Si nous ajoutons à ces derniers chiffres 302 cas dans lesquels la misère a été due à l'intempérance d'autrui (parents, tuteurs, gardiens, etc.), on arrive à un total de 1,576 cas de misère engendrée par les habitudes alcooliques sur un ensemble de 3,260 buveurs. En d'autres termes, la moitié environ de la misère secourue par les institutions de l'État (dans le Massachusetts) a pour cause l'intempérance. Notons enfin, dans toutes les classes de la Société, la désespérance qu'entraînent les revers si fréquents du *struggle for life,* sans oublier l'infériorité cérébrale des hérédo-alcooliques, déjà mentionnée avec toutes ses conséquences, et notamment la propension à boire. Parlerai-je de la grande névrose à la mode, la névrosthénie qui, sous le fallacieux prétexte de ses forces à conquérir, puise dans les vins médicamenteux et généreux une nouvelle occasion de se détraquer tout à fait?

Digitized by Google

Comme conclusion pratique découlant de cette étude, devant tous ces méfaits de l'alcoolisme, quelle ligne de conduite devrons-nous suivre? Avec Jaquet, professeur de pharmacologie à Bâle, tout en reconnaissant la toxicité de l'alcool en général, admettrons-nous qu'en en faisant un usage très modéré, et en ne buvant que des boissons naturelles non distillées, vin, cidre, bière, on ne court aucun risque de s'intoxiquer? Ou bien passerons-nous dans l'école intransigeante du professeur Forel, de Zurich, condamnant à l'avance tout essai loyal qui n'est pas l'abstinence totale? Mettre en regard les *teetotallers* avec les tempérants, et se décider ensuite entre les deux, cela n'est pas facile, car, si les premiers ont raison, les autres n'ont pas tout à fait tort. La vérité, ce nous semble, se trouve entre les deux. Il ne faut rien exagérer; il est impossible de fixer une règle absolue applicable à chacun.

Les modérés font remarquer que beaucoup de gens de valeur, de nombreux vieillards très sains de corps et d'esprit, ont bu du vin toute leur vie et que leur santé ne s'en est jamais ressentie.

Tant que l'on a absorbé du vin tel que la vigne le donne, on ne parlait pas de fléau alcoolique; pour certains auteurs, l'alcool éthylique serait le moins toxique de tous; les alcools d'industrie, qui circulent surtout depuis un demi-siècle, figurent parmi les produits les plus pernicieux.

Il faut reconnaître que les passions sont d'essence humaine; quand l'une d'elles vient à faire défaut, n'est-il pas à craindre qu'avec notre faiblesse naturelle il ne s'en présente une autre pour la remplacer? Chercher à dompter ses passions, cela est fort bien, mais y réussir, c'est autre chose. *Homines sumus.* Les peuples

Digitized by Google

du Midi, qui n'absorbent pas ou peu d'alcool, valent-ils mieux que ceux du Nord qui en font des excès? Les peuples sobres de l'Orient n'ont-ils pas leur plaie plus profonde encore que notre désastreux alcoolisme? Réglementons par la pratique de la tempérance cette variété de jouissances, de peur que le peuple, que vous en privez, ne se rejette sur une autre tout aussi nuisible et tout aussi funeste. Un homme dans les conditions ordinaires hygiéniques, diététiques et sociales de nos ouvriers, se porterait-il mieux et fournirait-il plus de travail si, à la place de quelques verres de bière ou de vin, il buvait quelques tasses d'eau? Que le médecin de l'Helvétie vante l'eau de roche fraîche de ses montagnes ombreuses, très bien; mais le médecin des plaines du Nord pourrait-il, sans scrupules, propager l'usage de l'eau souvent saumâtre de ses contrées marécageuses? Ne serait-il pas téméraire d'imposer, au nom de la science, l'usage à nos populations d'une eau condamnée par les hygiénistes comme cause des maladies contagieuses. Le lait lui-même est soumis souvent à certaines pratiques pasteuriennes pour lui enlever des germes de maladies. Ce sont là cependant deux breuvages préconisés par les abstinents. Donnons d'abord le confort désirable en nourriture et en habitation, ensuite on causera *abstinence*. Enfin, il est d'un usage journalier qu'on ne profite que de sa propre expérience, dédaignant les exemples fournis par autrui, lorsque ceux-ci ne sont pas agréables à suivre.

Les apôtres les plus fervents et les plus solides de l'abstinence sont d'anciens buveurs, des dyspeptiques de vieille date, des neurasthéniques renforcés qui n'ont trouvé leur salut que dans le choix et la modération des boissons. Ils ont de la vertu parce qu'ils ne peuvent pas

Digitized by Google

faire autrement et qu'ils en ressentent les bienfaits matériels. Or, il semble que les malheurs sont bons pour les voisins, mais qu'ils ne doivent jamais nous atteindre. Tenant compte de cette faiblesse humaine, si nous prêchons la tempérance sans exiger l'abstinence, nous aurons plus de chance d'être écoutés et de reculer ainsi l'ère pathologique.

Cet argument a particulièrement le don de faire bondir les partisans du Dr Forel. Quoi! répondent-ils, les tempérants reconnaissent comme nous que l'alcool éthylique est toxique; que, pour être potable, il a besoin d'être mélangé avec d'autres alcools proclamés encore plus nuisibles; il faudrait attendre la maladie pour crier gare.

Quand il s'agit de peste, choléra, maladies épidémiques, on réclame avec raison des hygiénistes qu'ils mettent tout en œuvre pour empêcher l'ennemi d'entrer dans la place; parce que le poison est plus lent, parce qu'il ménage ses effets pour détruire l'organisme sûrement dans ses parties vitales, ceux qui veillent sur la santé publique seront traités en Cassandres jusqu'à ce que le mal ait sévi! D'ailleurs, dans les États-Unis, en Suisse comme en Angleterre, tant qu'on a voulu fonder des sociétés de tempérance, on a rencontré beaucoup de personnes sympathiques à l'œuvre dès la première heure; puis, ces syndicats se sont tous effondrés sous le coup de la malignité publique et des désertions rapides de leurs adeptes. Au contraire, les abstinents, par nécessité ou non, sont des convaincus. En bons intransigeants, ils considèrent leur cause comme sainte, ils luttent avec la foi des premiers martyrs. Nous verrons plus tard, avec les chiffres à l'appui, que s'il y a quelques défections bien humaines, ils serrent aussitôt leurs

Digitized by Google

rangs, qu'ils rendent plus compactes de jour en jour. Dans leurs réunions habituelles, les Bons Templiers n'ont pas besoin de vin pour être gais; ils dansent, chantent et rient jusqu'à une heure avancée de la nuit, sans encombrer les prisons au sortir de leurs fêtes, ni ameuter contre eux dans la journée tout ce que la rue peut fournir de badauds, garçons pâtissiers et télégraphistes, sans oublier les chiens qui aboient et les babys qui pleurent entre les bras de leurs mères. C'est toujours un spectacle curieux à observer, dit le docteur Forel, que celui d'un buveur qui entre dans nos asiles taciturne, morose, et qui, au bout de quelques jours, se sent renaître à la vie, reprend un entrain que sa famille ne lui reconnaissait plus depuis longtemps peut-être. En bonne conscience, peut-on regarder comme *boisson hygiénique* le vin, le cidre et la bière, qui, en plus d'autres principes nuisibles spéciaux à chacun d'eux, contiennent des poisons de l'aveu de tous (alcool vinique, adéhyde, etc.)? Quant à l'argument de la meilleure alimentation, les abstinents y tiennent très sérieusement la main dans leurs asiles de protection pour les buveurs : ils sont des premiers à réclamer que les graines soient utilisées en farine et non en alcool. L'alcoolisme étant la source de beaucoup de vices, si on le pourchasse sous toutes les formes, on améliorera la race humaine corporellement et moralement. L'illustre Chevreul a montré qu'on devenait centenaire tout en étant buveur d'eau. L'introduction des sociétés d'abstinents dans le pays où le vin, selon la croyance populaire, était réputé indispensable à la santé, est venue donner à cette légende un démenti expérimental. Les statistiques des Compagnies anglaises d'assurance sur la vie démontrent également d'une façon péremptoire les effets salutaires de l'abstinence

Digitized by Google

totale sur la durée de l'existence humaine; la mortalité des abstinents étant de 25 0/0 inférieure à celle des non abstinents.

D'une façon générale, pour tous ceux que l'alcool a réduits en esclavage, l'abstinence totale peut seule les sauver. Interrogez les buveurs corrigés, ils vous répondront qu'il faut plus de force de volonté, plus de luttes pour boire moins que pour ne plus rien boire. Tous ceux qui sont retombés vous raconteront qu'après une période d'abstinence totale, se croyant guéris et voulant s'en donner la preuve, le premier verre qu'ils ont absorbé à nouveau a été suivi de bien d'autres. De même que pour guérir le morphinomane, il faut l'isoler et le sevrer complétement de son poison, de même pour l'ivrogne. L'isolement est aussi indispensable que l'abstinence; les raisons en sont faciles à comprendre.

L'occasion n'a de cheveux que par devant; pour le buveur, elle en a de tous côtés. Mais il semble que la question ne regarde pas ceux qui n'abusent pas de l'alcool, ceux qui n'ont pas d'ivrogne dans leur famille; qu'ils restent tempérants, c'est tout ce que l'on peut exiger d'eux. Ils s'intoxiquent si doucement, et la vie, en somme, est si courte, elle nous occasionne tant de tracas, qu'on ne peut vraiment pas se refuser cette consolation. Mais ces mêmes tempérants voudront par humanité arracher les ivrognes à leurs funestes habitudes : quelle autorité auront-ils auprès de ceux-ci, ne prêchant pas d'exemple? C'est là, il faut le reconnaître, le plus fort argument des abstinents.

Pour nous, nous conseillons aux abstinents de ne pas viser à la députation ou même au conseil municipal de leur commune. Nous nous rangeons volontiers dans le camp des tempérants. Le bon vin de France est, quoi

Digitized by Google

qu'on en dise, une boisson tonique et hygiénique, à la condition de se garder de l'abus, de le faire de bonne qualité et surtout de ne pas lui faire subir un surcroît d'alcoolisation par l'opération nommée si heureusement « le vinage ». Dormez en paix, illustre Dom Pérignon, vous nous avez montré comme Dieu fait bon ce qu'il donne; vos arrière-neveux n'oublieront pas vos savantes leçons, dussent-ils s'empoisonner sûrement à petites doses chaque fois qu'ils boiront à *leur santé* et à votre mémoire! Comme le disait en 1878, Frédéric Passy : « Mettons le vin naturel et sain sur le chemin des populations que l'alcool dévore. » On porterait enfin un coup terrible à l'alcoolisme, en encourageant l'usage du café, du thé, du maté, qui sont boisson courante chez les abstinents. Est-ce que la tasse de thé et la tartine de beurre du matin de l'ouvrier anglais n'est pas préférable au petit verre par lequel le nôtre trompe sa faim et croit pouvoir réveiller son énergie défaillante?

De par la société, il existe un être qui peut beaucoup, par son influence, pour diminuer le fléau de l'alcoolisme. Nous avons nommé la compagne de l'homme. Dans toutes classes, les heureux couples sont ceux où la femme est habile ménagère. Rien n'entretient la gaieté comme les bons repas pris en commun. Les intérieurs où l'on se nourrit le mieux ne sont pas ceux où l'on dépense le plus; cela dépend de la maîtresse de maison. Apprendre donc à bien tenir son chez soi devrait figurer dans les programmes de toutes les écoles de jeunes filles; cela ne déparerait pas leur éducation. Le devoir du mari est de pourvoir par son travail aux besoins du ménage; celui de la femme, de tirer le meilleur parti possible de l'argent que lui confie son époux et d'en consacrer une fraction, fût-elle très minime, à constituer

Digitized by Google

une épargne contre la maladie et le chômage. Une jeune mariée adroite a de l'influence sur son mari; il ne tient qu'à elle que les bonnes habitudes se forment et que les tendances s'accentuent. Combien d'ivrognes et de débauchés seraient restés de braves gens si leurs épouses avaient pu les retenir par les charmes du *home!* L'amour maternel est un complément si naturel et si légitime à l'amour conjugal, qu'ils ne doivent pas s'exclure l'un l'autre. La jeune mère doit éviter de faire naître dans l'esprit du mari l'idée que l'enfant est venu prendre la place qu'il occupait lui-même; elle partagera ses soins et sa sollicitude entre les deux avec discernement. On ne voit pas d'homme, si dur qu'il soit, rester insensible aux caresses d'un petit enfant. L'objectif de la mère, au lieu d'accaparer pour elle toute seule les gentillesses du baby, est de parvenir à faire naître entre le père et l'enfant une réelle tendresse; alors l'époux restera à la maison au lieu de courir au cabaret. Plus tard, elle deviendra l'éducatrice de son enfant; elle le protégera contre les influences pernicieuses pendant qu'il est petit; elle l'avertira des dangers auxquels il est exposé dans le monde. La première obligation, pour mener à bien une pareille besogne, sera de pratiquer elle-même la tempérance; elle aidera ainsi les maris, les frères, les fils à résister aux tentations qui les entourent, ou à les encourager dans leurs efforts pour relever les autres. Devoir social : veiller à empêcher l'alcoolisme de la femme en interdisant d'une manière absolue la vente des spiritueux dans les boutiques où ménagères et servantes se rendent pour leurs acquisitions quotidiennes. Le spectacle d'une femme en état d'ivresse est des plus répugnants. Quel bien à augurer pour l'avenir d'un enfant qui sera conçu par une femme alcoolique? Trop souvent

Digitized by Google

aussi, dans le peuple, le mari, brute alcoolique, traite en femelle sans prestige sa compagne bonne, active et prévoyante. Il faut donc accroître dans ce milieu le respect et la considération due aux femmes, et réprimer avec sévérité les voies de fait dont les hommes se rendent coupables envers elles. Sans entrer dans la question toujours si épineuse des revendications féminines, il nous semble que, si l'on considérait la ménagère comme l'associée du mari dans la famille, si l'on protégeait l'épargne des femmes mariées, leurs salaires contre les excès des conjoints, si l'on atténuait à leur profit l'autorité maritale lorsque l'époux est en état habituel d'ivrognerie, si enfin on favorisait l'affiliation des femmes aux caisses de retraite ou d'assurances, on relèverait notre compagne aux yeux de tous et l'on pourrait à bon droit exiger plus d'elle, puisqu'on lui donne davantage.

Ces considérations sociales sont comme la préface du traitement à opposer à l'alcoolisme. Il n'y a pas de trop de l'initiative privée et de l'intervention de l'État pour lutter contre le fléau qui nous occupe. Les intérêts sociaux en cause sont trop importants pour ne pas justifier le rôle du législateur. Il s'agit des biens suprêmes d'une nation, la conservation de la race, la préservation de ses qualités morales et la puissance de sa production, tout en tenant compte des mœurs et du caractère du peuple spécialement visé. La gamme est riche des mesures utiles, légales ou administratives, depuis la répression rigoureuse de l'ivresse et les subsides d'encouragement aux sociétés anti-alcooliques jusqu'à la collocation des buveurs dans les établissements appropriés, et jusqu'au monopole de la fabrication et de la rectification de l'acool, en passant par la limitation des

Digitized by Google

cabarets. Mais le législateur devient impuissant, toutes les mesures administratives restent lettre morte tant que l'initiative privée n'a pas préparé l'opinion publique à une réforme quelconque. De la part de la bourgeoisie, il y a une grande œuvre d'éducation à accomplir pour détruire la complaisante indifférence de la masse en présence de ce mal. C'est ainsi que le gouvernement russe avait voulu essayer d'abord dans quatre provinces le monopole de la fabrication et de la vente de l'alcool. Les employés de l'État furent transformés en débitants : défense absolue fut faite de consommer sur le comptoir. Ce n'est pas avec des articles de loi qu'on peut moraliser et assagir les gens. Aussi, qu'est-il advenu? C'est que le peuple, n'étant pas préparé à l'avance à cette réforme, a continué de boire comme auparavant : ce qui n'était pas consommé sur le comptoir le fut sur le trottoir.

Chez nous, nous avons bien la loi de 1875 sur l'ivresse, affichée pieusement sur les murs des cabarets ; c'est là le seul honneur qu'on lui fasse. Il y a trois ans, à la Chambre des Députés, on a parlé de supprimer le privilège des bouilleurs de cru, de dégrever les boissons dites hygiéniques, d'essayer une tentative de monopole, de limiter le nombre des licences à octroyer ; mais il y a tant d'intérêts électoraux en jeu que ce bon mouvement s'est arrêté entre le Corps législatif et le Luxembourg ; nos mœurs ne sont pas encore suffisamment favorables à l'action énergique des pouvoirs publics en ce sens. Il y aurait cependant injustice à ne pas reconnaître les louables efforts tentés ces jours derniers par le Parlement. Le discours de M. Méline, affiché sur nos murs, mentionne, à propos de la suppression des octrois, les surtaxes des alcools en opposition aux dégrèvements

Digitized by Google

des boissons hygiéniques et les mesures contre les vins artificiels.

Le domaine législatif n'étant pas d'ailleurs de notre compétence, nous laissons aux J. Roche et autres économistes le soin de nous éclairer sur la manière de pouvoir concilier les exigences du Trésor avec celles de la santé publique. Rien que pour la France, le docteur Legrain fait remarquer que l'alcool coûte annuellement (consommation, frais de maladies et de chômages, traitement des aliénés, frais de justice pour répression des crimes, morts accidentelles) un milliard et demi, tout juste le budget de la guerre, sans compter les pertes morales. Supposons, puisque M. Alglave le dit, que le monopole fasse rentrer beaucoup d'argent dans les caisses de l'État ; mais, l'alcool rectifié sera-t-il de meilleure qualité que celui qui est délivré par les grands bouilleurs de cru ? Certaines personnes restent sceptiques, suggestionnées qu'elles sont par les qualités plus que douteuses des allumettes de la régie. Serait-il consommé moins d'alcool ? Est-ce que le nombre des fumeurs va en diminuant ? Si l'État adopte seul le monopole pour les alcools d'industrie et de pharmacie, il ne nuira pas à la santé, puisqu'il ne se rendra pas complice d'un empoisonnement. Il est une bonne manière de concevoir le monopole, c'est d'adopter le système de Gothembourg, inauguré en Suède en 1865. En vertu de ce système, le monopole de la vente au détail des boissons est concédé dans certaines villes à des sociétés de tempérance apportant les plus grands soins à la tenue des cabarets, et consacrant la totalité de leurs bénéfices à des objets d'utilité publique ou de bienfaisance. Cette organisation, étendue à la Norwège en 1871, a donné de remarquables résultats. L'hygiène avant l'argent.

Digitized by Google

Il y a urgence à réduire le nombre des cabarets. Le débitant est le tentateur par excellence. « Son industrie, disait M. Reybaud, est la seule où un marchand de sang-froid tienne sous sa main des clients qui perdent graduellement le leur. A sa guise, il se fera d'eux un jouet ou une proie ; il les excitera en se montrant bon compagnon avec eux ; c'est contre lui qu'il faut agir, si l'on veut atteindre l'intempérance. »

Il ne faudrait cependant pas s'illusionner sur l'efficacité absolue de ce seul moyen pour opposer une barrière aux électeurs qui ont la « dalle en pente », comme on dit à la Villette. En 1895, en Angleterre, on comptait près de 174,000 débitants de boissons spiritueuses. Par suite de mesures administratives, en 1896, on n'en trouvait plus que 169,000. Un rapport présenté à la Chambre des Lords nous apprend que, s'il y a eu l'année dernière 5,000 débitants en moins, on a vendu en plus qu'en 1895 quatre millions de gallons de gin, brandy et autres spiritueux.

On compte maintenant dans certaines villes un débit par trente personnes. On pourrait exiger avant d'ouvrir un café une autorisation préalable et assez difficile à obtenir ; en pareille matière, la liberté du commerce doit fléchir devant l'intérêt supérieur du pays. Comme en Angleterre et dans les États-Unis, on astreindrait ces débitants privilégiés à une réglementation rigoureuse. L'idéal serait, par exemple, de prescrire, comme à Québec, la fermeture des cabarets les jours d'élection, et pendant les exercices des troupes et en cas de rassemblements populaires. Le cabaretier serait civilement responsable des actes commis par l'ivrogne sortant de son établissement, les dettes de cabaret seraient assimilées aux dettes de jeu. Les tribunaux

Digitized by Google

deviendraient investis du droit de prononcer la fermeture *définitive* du débit, alors que les lois des 23 janvier 1873 et 17 juillet 1880 ne prévoient que la fermeture temporaire. La juste répartition des licences, suivant les besoins de la région, aurait l'avantage incontestable, tout en rapportant à l'État, de faire disparaître une quantité d'estaminets de bas étage, se transformant en repaires de malfaiteurs et de débauchés. L'individu en état d'ivresse, qui trouble par ses cris la tranquillité d'une maison, d'une famille, devient par ses menaces un objet de terreur pour les voisins; qu'on le mette en état d'arrestation et qu'il soit sur le même pied que *l'ivrogne public*. Toutes les fois que l'intérêt de la famille paraîtra devoir commander cette mesure, le ministère public provoquerait la déchéance paternelle contre l'ivrogne. Ne nous cristallisons pas plus longtemps dans le vieux droit romain, au sujet de la puissance paternelle, lorsque le *pater familias* est descendu du rang honorable que les traditions honnêtes de nos ancêtres lui avaient assigné. La loi de 1873 ne permet pas, à tort, de correctionnaliser les délits de l'ivresse ; les récidivistes pourraient être privés de leurs droits civiques. Pourquoi le mendiant, qui n'a souvent contre lui que d'être *pauvre*, est-il réputé commettre un délit, tandis que l'ivrogne, qui devient coupable par sa faute, n'est passible que d'une contravention ? Enfin, les tribunaux, lorsqu'ils le jugeraient à propos, ordonneraient qu'à l'expiration de la peine, l'alcoolique soit retenu pendant une période déterminée dans les asiles spéciaux dont il sera parlé plus loin, en vue d'obtenir sinon sa guérison, au moins l'amélioration de son état général.

Ici se pose la grosse question de la « liberté individuelle ». La première pensée se traduit par un cri de

Digitized by Google

protestation contre l'internement des personnes dont la responsabilité n'est pas totalement disparue, dont la raison se manifeste lucide à certains moments, dans l'intervalle des accès d'ivresse. Le chœur des protestataires entonne l'hymne des grands principes de notre droit. Sous le prétexte que l'intérêt individuel doit céder le pas devant l'intérêt collectif, allons-nous faire le jeu de certaines écoles socialistes de notre temps qui préparent, dans le triomphe du collectivisme, le naufrage de cette liberté individuelle ? La loi sait bien mettre en interdit les prodigues ; il n'est question que d'une fortune personnelle dont la mauvaise gestion ne nuit en somme qu'à son propriétaire : cette sorte de pénalité poursuit le délinquant pendant un nombre déterminé d'années. L'homme en état d'ivresse est un irresponsable ; il faut le mettre hors d'état de nuire à ses semblables. Dès qu'il sera rendu à la bouteille, il recommencera. Combien en avons-nous vu, dans nos cabanons, revenir à résipiscence, après avoir juré de ne plus pécher à nouveau? L'internement spécial, d'ailleurs, est dans l'intérêt du buveur ; il le soustrait à ses entraînements habituels ; on le soumet à un régime médical thérapeutique ayant pour objet sa guérison et non une punition. Pour rendre cette décision, le tribunal fait procéder à une enquête sur les habitudes et sur les mœurs des intéressés, corroborée par des certificats médicaux, afin de se garer des internements arbitraires. Le principe de l'internement d'office existe dans le canton de Saint-Gall (juin 1891), et dans plusieurs provinces des États-Unis ; le Parlement autrichien a été également pressenti sur ce point.

Voyons maintenant ce que l'initiative privée peut fournir pour aider l'État dans son œuvre d'épuration sociale et même pour lui préparer la route. Les

Digitized by Google

premières associations tempérantes paraissent remonter au XVIe siècle. Quelques chevaliers, désireux de réagir contre la grossièreté des mœurs, s'unirent pour s'interdire les excès de boissons. C'est ainsi que fut fondée par Sigismond de Dietrichstein la *Société de Saint-Christophe*, dont les membres prenaient l'engagement de ne pas *trinquer* et de ne point chercher à enivrer les autres convives. Une association analogue fut constituée en 1600 par Maurice de Hesse ; les cosociétaires avaient admis pour chaque repas un maximum de sept bocaux par tête, ration assez éloignée de l'abstinence si l'on considère la capacité respectable des *hanaps* de cette époque. A la modération se joignirent quelques œuvres de bienfaisance susceptibles de rendre d'incontestables services. Le mouvement contemporain des sociétés de tempérance a vu le jour en Amérique, en 1808. Il prit un essor considérable en 1836, lorsque sous l'impulsion du Dr War, à Boston, fut fondée la puissante *America temperance Society*, dont chaque membre signait bénévolement l'engagement suivant : « Je m'oblige à m'abstenir entièrement de liqueurs spiritueuses, excepté lorsqu'elles me seront ordonnées par un médecin en cas de maladie. » Le succès populaire de cette ligue fut immense. En 1885, les États-Unis comptaient 8,000 associations tempérantes composées de un million et demi de membres. Parmi les sectes les plus actives et ne se recommandant d'aucune confession, il faut citer l'*Ordre des bons Templiers*, organisé à la manière de la Franc-Maçonnerie, dont les loges répandues sur toute la surface du globe comprenent plus de 650,000 affiliés. De son côté, Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul, a réuni des meetings pour adresser à l'initiative privée d'éloquents appels. *The Catholic total abstinence Union*

Digitized by Google

compte plus de 50,000 adhérents. Les Américaines entrèrent dans la lutte avec l'ardeur qui leur est propre; elles fondèrent des asiles pour les buveuses et *The Woman's Christian temperance Union* comprend plus de 150,000 membres. Le nouveau monde a saisi la nécessité d'enrôler l'enfance dans les ligues de tempérance; on fit ainsi des recrues de soldats capables de résister aux sollicitations de la vie.

Dans la Grande-Bretagne, en 1832, Joseph Livesey et ses six compagnons menèrent une vigoureuse campagne contre les boissons. Survint ensuite le fameux capucin irlandais Matew, qui parcourut l'Irlande, l'Angleterre, l'Écosse et les États-Unis, entraînant des centaines de milliers de personnes à souscrire des engagements de sobriété. Il se fit acclamer jusque dans le palais de Washington; on lui érigea une statue sur une des places de Cork. Les États-Unis ont ainsi 7 millions d'adhérents à la tempérance, soit 11 0/0 de la population, dont la moitié sont des jeunes gens et des enfants, l'espoir de l'avenir. En Angleterre, toutes les confessions ont leurs sociétés de tempérance; il y a une association tempérante de médecins, ainsi qu'une série de groupes locaux organisés par différents corps de métiers : 6 millions d'adhérents, en tout 13 0/0 de la population.

En Suède, comme nous l'écrivions plus haut, avec le système de Gothembourg, l'influence religieuse et les associations anti-alcooliques, on obtint un contingent de 180,000 abstinents, soit 4 0/0 de la population.

En Norwège, avec les mêmes éléments, le chiffre des abstinents se monte à 122,000, soit 6,1 0/0 des habitants. En Allemagne, la proportion des abstinents est de 0,02 0/0. En Belgique notamment, des *Cercles scolaires* groupent les enfants et les jeunes gens qui

Digitized by Google

s'engagent à s'abstenir jusqu'à l'âge de vingt ans de boissons fortes, et à ne faire qu'un usage modéré des breuvages fermentés. Malgré toutes les ligues anti-alcooliques, le pourcentage des abstinents n'est que de 0,03 0/0. A Bruxelles, pendant que nous étions réunis au VIe congrès, les tramways-bars, innovation pour l'Exposition, circulaient à travers la ville, de telle sorte que les ivrognes n'ont plus même le répit du transport à travers la capitale pour suspendre les libations qui leur sont chères. Dans la campagne générale entreprise contre l'ivrognerie, la Suisse, ce pays de toutes les idées humanitaires et généreuses, a fait preuve d'une initiative particulière. A côté de la *Croix-Rouge internationale*, une de ses sœurs les plus intéressantes est la *Croix-Bleue*, fondée en 1877, à Genève, par M. le pasteur Rochat, homme d'un commerce agréable, ayant la foi de l'apôtre. Cette société protestante a des sections en France, en Allemagne et en Belgique. Bien que rattachés au faisceau commun, les groupes de chacun de ces pays forment des sociétés distinctes conservant leur autonomie. La *Croix-Bleue* compte plus de 5,000 femmes. Total des abstinents : 0,50 0/0 de la population. La France, il faut le reconnaître, est restée longtemps indifférente aux œuvres de la tempérance. En 1871, les Drs Bergeron et Lunier ont fondé la *Ligue nationale contre l'alcoolisme*, avec des phases diverses dans son évolution. Une société de la *Croix-Bleue* s'est établie en 1893. En 1895, le Dr Legrain, médecin de l'asile de la Ville-Evrard pour les alcooliques, a créé une nouvelle société contre l'usage des boissons alcooliques, avec des ramifications dans quelques villes de province. En abstinents, nous fournissons le chiffre remarquable de 0,01 0/0.

Digitized by Google

Pendant longtemps, on contemplait avec une ironique bienveillance les efforts de ces sociétés; le scepticisme continue à être de mise à leur endroit dans l'esprit de tous ceux qui, en reconnaissant le mal, ne font rien pour essayer de remédier aux désastres signalés. Et cependant les résultats acquis sont incontestables. C'est ainsi que M. Yves Guyot, constatant la diminution de l'alcoolisme en Angleterre, attribue ce succès à l'initiative de ces sociétés, à leur propagande et à leurs institutions pratiques. Actuellement (1891), le quart de l'armée anglaise observe une totale abstinence, tandis que, la même année, la consommation de l'alcool, en France, s'élève au double.

Il nous paraît intéressant d'étudier le fonctionnement de ces syndicats. Les uns n'exigent de leurs membres aucune promesse d'abstinence; les autres, au contraire, imposent un engagement personnel à leurs adhérents. La première catégorie intervient dans l'arène au moyen de conférences, travaux et de récompenses distribuées sous forme de primes en argent, de livres ou de médailles. Telles sont les ligues patriotiques belges, suisses, ainsi que la Ligue nationale française contre l'alcoolisme. La seconde catégorie, bien plus nombreuse, comprend les réunions militantes où chacun paie de sa personne et prêche d'exemple, ce qui est le plus sûr moyen d'entraîner des adeptes ; elles rendent bien plus de services que les premières, qui sont plutôt théoriques. On va chercher les buveurs chez eux ; on essaie de les corriger ; on réussit souvent à faire tenir leur serment aux ivrognes. Une fois entrés dans ces sociétés, ces convertis se transforment souvent en prosélytes zélés de l'entreprise ; il y a quelques défaillances, mais ceci est bien humain. Au 1er septembre 1896, date du dernier

Digitized by Google

recensement, la *Croix-Bleue* en Suisse comptait 316 sections et 11,834 sociétaires, parmi lesquels *4,782* anciens buveurs ; de ces derniers, 2,781 tiennent leurs engagements depuis plus d'un an, 1,031 depuis plus de cinq ans et 354 depuis plus de dix ans. Cette société, ayant pour but principal de travailler au relèvement des victimes de l'intempérance avec l'aide de Dieu et de sa parole, fait retourner au Créateur l'honneur de ce succès.

Les sociétés à engagement personnel se partagent en plusieurs écoles. Il y a les radicaux professant le *teetotalism* anglais, s'interdisant les boissons enivrantes de toute nature et prétendant imposer leur programme à l'humanité entière. Les *utilitaires* admettent, pour les étrangers et pour les sociétaires, l'usage restreint des boissons fermentées ; ils ne prohibent absolument que l'absorption de produits obtenus par la distillation.

L'abstinence intégrale est pratiquée par la plupart des sociétés anglo-saxonnes, la tempérance par la Société belge de tempérance et l'Association française fondée par le docteur Legrain. Une théorie mixte, adoptée par la *Croix-Bleue,* impose l'abstinence totale aux membres de l'association, mais elle admet l'usage raisonnable des boissons fermentées chez les non-adhérents. Comme moyens de propagande, ces associations répandent des secours dans les quartiers populeux et y créent des cabarets de tempérance nombreux à l'étranger. Dans ces établissements on trouve à bas prix, à la place de boissons toxiques, le thé, le maté, le lait, le café, le chocolat et l'eau. On y met à la disposition des clients, des livres, des journaux, des billards, de telle sorte que toutes les attractions ordinaires s'y trouvent ; on peut parler politique et dire du mal de l'employeur, ce qui est comme chacun le sait, le comble du bonheur et de l'utilité des

Digitized by Google

cabarets. On m'a même raconté à Neuchâtel que les sociétés de tempérance jouissent dans ce pays d'une autorité telle que les cafés ordinaires consentent, moyennant une minime redevance, à laisser les abstinents se réunir chez eux pour y jouer et y causer sans prendre de consommations. Dans les cabarets de tempérance, on distribue au plus bas prix possible des *bons* pour retirer les *aliments plastiques* nécessaires à l'existence de l'homme, ce qui cache une aumône discrète et réparatrice. Une maison de ce genre existerait à Grenelle et dans quelques villes de province françaises.

Entrons maintenant dans un asile pour la protection des buveurs, dont l'établissement d'Ellikon sur la Thur, canton de Zurich, est le prototype. Ouverte en 1889, c'est une fondation due à l'initiative de l'infatigable Pr Forel. Est membre toute personne qui s'engage au paiement d'une contribution annuelle ou qui verse 50 francs une fois pour toutes. Les recettes de l'asile proviennent du produit des pensions, des fruits du domaine, du travail des habitants, des dons, legs et subventions de divers cantons. Le prix de la pension varie entre 1 fr. 50, 3 fr. 50 et même 5 francs. L'asile est toujours situé à une certaine distance du village le plus voisin pour diminuer les tentations de fréquentation des cabarets ; il est organisé en colonie agricole, souvent à proximité des bois ; l'air est très salubre. Une maison d'habitation, sans grilles ni clôtures ; on y entre comme dans un moulin, et cependant les pensionnaires ne doivent pas sortir sans la permission du directeur ; rien ne rappelle ni l'hospice ni la maison de correction. Au rez-de-chaussée : cuisine, salle de bains, caves et ateliers pour travaux manuels. Au premier étage : salle à manger, salle de lecture pour les hommes, avec une

Digitized by Google

chambre d'isolement pour les malades accidentels ; appartement et bureau du directeur, qui vit avec ses pensionnaires ; salle de travail et chambres à coucher pour les femmes. Au deuxième étage, dortoirs et chambres à coucher pour les hommes ; le tout, très simple, très propre, bien aéré, forme chalet avec balcon extérieur. Le personnel se compose du *Hausvater*, le directeur, qui doit se faire le père et l'ami de ses pensionnaires et leur communiquer le feu sacré. Le secrétaire-comptable, le jardinier, le valet de ferme, la cuisinière, la lingère, l'infirmier doivent être des abstinents. Ils ne sont pas susceptibles de se laisser corrompre par les clients, car on enlève à ces derniers l'argent qu'ils peuvent avoir. Pour être admis, il faut présenter un engagement écrit, *contracté bénévolement,* de rester à l'asile pendant tout le temps fixé par le directeur, et de se soumettre aux règlements de la maison pendant une période rarement moindre de six mois, que l'on peut prolonger plus longtemps si c'est nécessaire, avec le libre assentiment des contractants. On doit produire également un certificat médical constatant que l'on n'est pas aliéné. Le traitement est des plus simples : *l'abstinence* et le *travail.* La première est absolue ; toute infraction entraîne l'expulsion du pensionnaire. Les repas sont pris en commun ; le lait en forme la base ; la viande, les légumes, le pain et le café, en sont les éléments ordinaires. Tout pensionnaire est également astreint au travail, selon ses forces et ses aptitudes ; toutes les professions s'y donnent rendez-vous : ingénieurs, avocats, hommes de lettres, médecins. Les travaux manuels et agricoles sont les seuls en usage ; tout le monde fait son ménage, quelque prix de pension que l'on paie. Les jours fériés, lorsque la température le permet, ils sortent du domaine

Digitized by Google

pour se promener dans les environs sous la surveillance de l'un des employés ; les correspondances passent par les mains du directeur pour éviter les fraudes. On ne guérit pas un buveur malgré lui ; il accepte la tutelle qu'il s'est imposée de plein gré et il se soumet sans résistance aux restrictions d'une liberté dont il avait fait jusque-là un mauvais usage. Il en est récompensé par le contentement d'avoir pu, avec sa bonne volonté, surmonter son péché mignon ; il s'en réjouit avec ses collègues en abstinence, et la joie règne dans tout l'asile. A la mauvaise humeur, à la brutalité du début ont succédé rapidement le courage et la confiance en soi. Les résultats viennent couronner de si grands efforts.

On considère comme *guéris* les signataires d'abstinence à vie, au sortir de l'asile. Comme *améliorés*, les tempérants chez lesquels les rechutes sont à redouter. D'après un tableau dressé à Ellikon, sur des sujets qui ont été sauvés pendant plusieurs années, par l'intermédiaire des sections de tempérance dans lesquelles sont enrôlés les pensionnaires au sortir de l'asile (pour ne citer que deux séries de chiffres), en 1889, il y avait 25 p. 0/0 de guéris et autant d'améliorés; en 1894, l'on a 65 p. 0/0 de guéris et 15 p. 0/0 d'améliorés : ces chiffres sont éloquents. Les aliénés buveurs sont versés dans des sections spéciales pour les isoler des autres fous. L'établissement de Clermont, dû à l'initiative privée, a servi de modèle aux établissements étrangers dans cet ordre d'idées. Près de Boudry, aux environs de Neuchâtel (Suisse), j'en ai visité un qui ne laisse rien à désirer au point de vue de l'hygiène et du confort. Il n'est pas besoin d'ajouter que, là aussi, l'abstinence et le travail dans la limite du possible sont de rigueur.

Digitized by Google

« Qui gagne la jeunesse, est maître de l'avenir », dit un proverbe. Il est bien plus facile de préserver l'enfant des atteintes de la boisson que de guérir et de relever le buveur adulte. Il y a cinquante ans (le 9 novembre 1847), à Leeds, en Grande-Bretagne, fut fondée la première société portant le nom de *Band of Hope,* ayant pour précepte l'abstinence totale. Ces sociétés se réunissent une fois par semaine, le soir, pendant une heure environ, sous la haute direction d'un comité d'adultes abstinents, composé de particuliers, instituteurs ou pasteurs. Chaque paroisse locale a sa Bande de l'Espoir. On reçoit les enfants à partir de sept ans; à quatorze ans, on les fait passer dans une société de jeunes gens d'un âge plus élevé, où les occupations sont appropriées à l'intelligence et aux habitudes des adolescents. Ces derniers ainsi que les *juniores*, avec le consentement de leurs parents, s'engagent par écrit (*scripta manent*), à s'abstenir en tant que boissons de breuvages alcooliques. Lorsque l'enfant a tenu son engagement pendant un mois, on lui donne une belle carte digne d'être encadrée dans la chambre, pour exercer une heureuse influence sur son esprit. Moyennant une contribution de 0,05 centimes par mois, et gratuitement si c'est nécessaire, on reçoit tous les mois un journal rédigé *ad hoc;* on assiste aux réunions et aux récréations qui ont lieu de temps en temps. A Bruxelles, on nous a fait une séance de projections lumineuses pour nous frapper l'esprit et les yeux en nous montrant les infortunes d'un ivrogne et les joies réservées aux abstinents. A ces sortes de leçons de choses se joignent des expériences de chimie, des cartes de physiologie dépeignant nos organes malades avec les lésions engendrées par l'alcoolisme, en opposition avec leurs images à l'état

Digitized by Google

sain; des expériences pratiquées sur des animaux en état de convulsions cloniques ou toniques sous l'influence des injections sous-cutanées d'essences, etc. Reconnaissant l'heureux effet de la musique, on distribue un manuel de chants célébrant les bienfaits de la sobriété, chants que l'on fait entonner par les sociétaires. Les sentiments de philanthropie, de patriotisme, d'humanité et de dévouement, ainsi que les pratiques religieuses, sont également développés dans ces cercles, de manière à réaliser le fameux précepte *mens sana in corpore sano*. On excite les enfants à faire par eux-mêmes de la propagande. Les jeunes sociétaires sont souvent visités dans leur famille pour faire plus ample connaissance avec les parents et encourager les enfants à résister aux moqueries dont ils peuvent être l'objet au début. A partir de quatorze ans, on entre dans la section des *seniores,* dont les réunions se font le soir de (huit à dix heures). Il y a également des écoles de chant, de la gymnastique, des jeux populaires et des écoles de ménage pour les jeunes filles. La bicyclette est elle-même un moyen de faire de la propagande au loin. Les diverses sociétés se sont groupées pour former des collectivités sous le nom d'Unions régionales, provinciales, se rattachant à la fédération des *Bands of Hope* du Royaume-Uni. Cette dernière vient en aide aux Unions par le moyen de ses agents, de ses correspondants, de ses conférenciers, de ses conseils et de ses publications. La presse joue un grand rôle dans le travail de propagande. Les nombreux journaux de tempérance à l'usage de la jeunesse, pareils à des *Magazines*, renferment de la poésie, de petites histoires, de la musique, etc. En l'espace de douze années, l'activité de la propagande a été telle

Digitized by Google

que le nombre des sociétés et des membres a augmenté du double. Les conférenciers s'occupent surtout des écoles primaires; ils cherchent à recruter des adhérents en mettant en vue, sous une forme simple et attrayante, les dommages physiques résultant des spiritueux. Les Belges et les Suisses ont adopté également les sociétés scolaires.

L'éducation, à notre point de vue, est chose trop sérieuse pour recourir à des moyens qui, tout en étant d'origine américaine, n'en sont pas moins contraires à une saine pédagogie. L'argent que l'on dépense à fournir aux sociétés des diplômes, des drapeaux, serait plus utilement consacré à l'achat du matériel nécessaire pour donner d'utiles leçons au moyen d'images coloriées et de projections lumineuses. Il est impossible d'exiger des enfants une promesse qui les lie pour l'avenir, promesse qu'ils ont mille occasions d'enfreindre plus tard et dont ils ne saisissent pas toute la gravité. Ces critiques faites, nous reconnaissons néanmoins à l'instituteur un rôle important dans la lutte contre l'alcoolisme. Sa tâche consiste à détruire l'ignorance et les préjugés qui ont libre cours dans le peuple; il insistera sur les effets physiologiques, sociologiques et pathologiques de l'intoxication. Au moyen de cartes coloriées ornant les murs des écoles, d'épisodes figurés sur les couvertures de cahiers et de livres, il devra représenter l'ivrogne comme un malade à guérir, afin d'attirer la pitié et non le mépris du fils pour le père, dans les familles de buveurs. A propos de la morale, de l'histoire, de la géographie, des mathématiques, il cherchera à faire tourner ses leçons, le cas échéant, au profit de la tempérance. Les maîtres ne peuvent tous avoir l'heureuse fortune de Xénocrate, ramenant au bien en une heure

Digitized by Google

un jeune Grec intempérant qui avait ouï, par rencontre, une de ses conférences; on ne saurait nier cependant l'influence considérable que l'instituteur peut exercer en pareille matière sur les enfants confiés à sa garde. Par une circulaire du 2 août 1895, signée du Ministre de l'Instruction publique, un programme dont les termes ont été arrêtés au sein du conseil supérieur a été adressé aux recteurs et aux préfets, pour l'enseignement anti-alcoolique dans nos écoles normales et dans les lycées de garçons et de filles. L'école n'est pas tout; il faut que le jeune homme continue les mêmes traditions dans l'atelier, la caserne, afin de ne rien perdre des efforts de la première éducation, au milieu de la tempête des passions humaines.

Les sociétés de tempérance n'auraient-elles pas intérêt à créer des espèces de cercles dans lesquels, à l'image des Cercles catholiques ou de la Ligue de l'Enseignement, il serait fait des conférences publiques, s'attachant à caractériser d'une façon saisissante les maux causés par la fréquention abusive du cabaret et les ravages créés par le fléau moderne, s'appuyant sur des exemples de chaque jour, sur des faits divers consignés dans les journaux. J'ai eu l'occasion, à Bruxelles, de faire connaissance avec un étudiant en droit de Lausanne, délégué par ses camarades pour les représenter au congrès. L'Université, en effet, embrasse l'élite intellectuelle de la nation dans son élément le plus actif. L'influence des écoles supérieures est décisive dans les questions de jurisprudence et d'économie politique; il est donc nécessaire d'attirer l'attention de la jeunesse universitaire sur le fléau, en raison du rôle de dirigeants qu'ils sont appelés à jouer plus tard sur les classes laborieuses. Les mauvaises langues prétendent que,

Digitized by Google

dans l'armée, il faudrait de ces exhortations à la modération aussi bien pour les officiers que pour les soldats. Il serait également bon de fonder des cafés de tempérance où seules les boissons hygiéniques seraient débitées comme en Suisse. Sur ce point, qu'il nous soit permis de rassurer les vignerons et tous ceux qui s'occupent de la confection du vin. Le professeur docteur Müller-Thurgau, directeur à Wadensweil, s'est occupé des vins naturels et des vins de fruits non fermentés et sans alcool. Chacun sait que la production de l'alcool et de l'acide carbonique dans ces boissons est due à l'action d'un ferment spécial sur le sucre de fruits. Si l'on stérilise ce jus en détruisant les champignons en question et en empêchant l'air d'y laisser pénétrer les éléments de fermentation, il n'y a plus d'alcool. Ce résultat s'obtient en faisant chauffer au bain-marie les raisins pendant une demi-heure à une température de 65°; ensuite on bouche et l'on cachette les bouteilles. Ces vins se conservent intacts pendant des années sans altération de goût ni de couleur; ils ont une plus grande valeur nutritive que les vins fermentés, parce qu'ils sont plus riches en albumine et en sucre. Nous avons dégusté de ces liquides; ils rappellent un peu le ratafia; c'est très doux et excellent pour les convalescents et les palais délicats.

Il est incontestable que les ouvriers ne sauraient se contenter de ce vin, qui ne flatte pas assez le gosier déjà brûlé. Le docteur Müller m'a répondu qu'on confectionnait également à Berne, en y ajoutant de l'acide carbonique, une espèce de soda au jus de fruits, désaltérant fort bien et dans lequel on peut remplacer le raisin par le citron, la groseille, la framboise, fruits

Digitized by Google

dont l'acidité est fort estimée par les Anglais, si friands des douceurs du pipper-mint, du gin ou d'autres condiments aussi épicés. On pourrait ainsi étancher la soif, et boire du vin, en évitant les inconvénients de l'alcool, et ne pas attirer sur sa tête les foudres des abstinents. Seuls les distillateurs de bois de raisin pourraient protester. Nous savons d'ailleurs ce qu'il faut penser des bouilleurs de cru et de leur privilège, qui dérobe au Trésor, en moyenne, une soixantaine de millions de francs. Un membre de l'Académie de Médecine belge m'a bien proposé l'hydromel comme boisson à propager ; mais depuis que l'Olympe n'existe plus, la fameuse recette du nectar divin a rejoint dans l'oubli les dieux de l'antiquité. Les premières boissons vraiment hygiéniques sont : le café, le thé, le maté, le lait. En matière de propagande, rien ne vaut la presse, « ce canon de la pensée », suivant l'expression pittoresque d'Abd-el-Kader. Au bout d'un certain temps, le lecteur assidu se fait le champion des idées exposées par son journal. Les politiciens connaissent bien la profondeur de cette parole : « Qui a une presse, a une armée ».

Il s'agit de combattre la passion, le préjugé et l'ignorance. Or, le journal agit comme la goutte d'eau qui toujours frappe le roc et finit par l'entamer. Le livre, une fois parcouru, est mis de côté et bien vite oublié. Donc, si l'on peut par des commentaires sur les faits divers, à propos des drames quotidiens suscités par l'alcoolisme, par des articles de fond, par des prospectus ou des affiches suggestives dans les rues remplaçant les réclames des liqueurs, avoir pour soi la presse, surtout celle qui circule quotidiennement entre les mains des ouvriers, on aura fait un grand pas dans la voie de l'anti-alcoolisme. Cette main mise sur l'opinion publique,

Digitized by Google

cette orientation du mouvement populaire, pourrait se traduire par la création de sociétés locales contre l'abus des boissons spiritueuses. Chacune de ses corporations choisirait ses moyens d'action et de persuasion, selon les mœurs de la région dont elles dépendent. Liguées entre elles, ces unités grandissent en importance et en autorité; organisées en Union nationale pour constituer un comité exécutif de propagande, elles pourraient enfin faire entendre leurs voix autorisées auprès des pouvoirs publics. Le Dr Legrain est le grand apôtre chez nous de cette ligue; avec l'approbation du Congrès, il a émis à Bruxelles l'idée de fonder entre les différents peuples une Union internationale, interprète des vœux émis par les Unions nationales.

En réglementant l'usage des spiritueux par voie internationale, en empêchant l'envahissement et l'imprégnation des peuples de couleur par un poison qui les décime mieux que le canon, au mépris du droit humain et de la justice terrestre, cette collectivité aurait ainsi la bonne fortune de jouer un rôle dans la solution pacifique des grandes questions humanitaires.

Arrivé au terme de ce trop long voyage à travers les principales questions qui ont été agitées au VIe Congrès international, j'ai à me faire pardonner d'avoir abusé de votre patience bienveillante. En mettant la question au point, mon excuse réside dans mon désir de voir entreprendre quelque chose pour diminuer les ravages d'un mal toujours croissant, faisant d'incessantes victimes qui défilent dans nos hôpitaux et dans nos cabanons. Combien de fois ai-je entendu des alcooliques prononcer d'un accent convaincu la promesse de ne plus récidiver, au sortir de leur internement dans les cellules d'aliénés? Ne sommes-nous pas complices

Digitized by Google

de leur serment d'ivrogne en restant inactifs devant le tyran qui dresse son trône dans le sang et dans la boue? Je vous entends d'ici : rêve d'idéaliste, utopie; impossible de changer les mœurs et de remonter le courant. Qui a bu boira. N'est-ce pas le cas de dire avec Philinte :

« Et c'est une folie à nulle autre seconde,
De vouloir se mêler de corriger le monde! »

Mais la Norwège, les États-Unis, sont bien arrivés à réaliser dans ce sens d'immenses progrès par l'établissement de sociétés de tempérance, par des conférences, par la voie de la presse, par l'éducation première; les mesures législatives sont venues pour couronner l'œuvre.

Resterons-nous en arrière lorsque, dans le département de l'Aisne, existe un comité ressortissant de la grande association française?

Ce serait une tâche digne de l'Académie Rémoise que de constituer un comité composé de chefs d'établissements, présidents de cercles d'ouvriers, jurisconsultes, pour étudier ce qui peut pratiquement être tenté dans notre pays vinicole. Voilà une mission à remplir pour ceux qui veulent le bien du peuple autrement qu'en paroles et au profit de leur seule ambition. Diminuer l'étendue de ce mal social, c'est inscrire une page glorieuse dans le livre où sont consignés les exploits de nos pères.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES

PRIX DE VERTU

DE LA VILLE DE REIMS

(1866-1897)

Résumé des Fondations et Notices sur les Bienfaiteurs avec le texte de leurs dispositions

Par Henri JADART

Bibliothécaire de la Ville de Reims

REIMS

IMPRIMERIE DE L'ACADÉMIE (Nestor MONCE, Dir.)

24, rue Pluche, 24

1897

Digitized by Google

Digitized by Google

A

MONSIEUR GEORGES PICOT

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

EN MÉMOIRE

DE LA DISTRIBUTION DES PRIX DE VERTU

DE LA VILLE DE REIMS

QU'IL A PRÉSIDÉE

LE DIMANCHE 19 DÉCEMBRE 1897

HOMMAGE DE RESPECTUEUSE GRATITUDE

H. J.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVANT-PROPOS

Notre siècle ne le cède à aucun autre sur le terrain des fondations charitables. Pour nous borner à Reims, ce serait une belle histoire que celle du développement qu'ont pris de nos jours les anciennes institutions de bienfaisance, de leurs progrès conformes aux besoins du temps et de mieux en mieux appropriés au soulagement des pauvres et des malades, à l'assistance des vieillards, des orphelins et de tous les délaissés de ce monde. C'est seulement un chapitre de cette vaste histoire que nous voudrions esquisser ici, en présentant le tableau récapitulatif des prix de vertu décernés chaque année par l'Administration municipale, conformément aux intentions de sages et prévoyants fondateurs. Depuis trente-deux ans, dix-huit prix ont été créés et ces prix ont atteint un capital de plus d'un million, dont la rente, montant à vingt-deux mille francs environ, se déverse sur les membres les plus dignes et les plus méritants de la population ouvrière. Ces fondations privées ont formé, en se groupant, une véritable institution publique.

En plusieurs grandes villes de France, à Rouen, à Nancy, par exemple, à l'imitation des prix Montyon dont la garde appartient à l'Académie française, ce sont des Sociétés savantes ou des Sociétés d'émula-

Digitized by Google

tion qui distribuent les prix de vertu. Ailleurs, ce sont les Bureaux de Bienfaisance ou les Commissions des Hospices. A Reims, c'est la Ville elle-même, gardienne du patrimoine commun des citoyens, qui s'est trouvée, sans aucun arrangement ni concert préalables, investie de cette honorable fonction par le libre vœu des donateurs et des testateurs. Eux-mêmes ont fixé les conditions du choix, désigné les arbitres, indiqué le but moral à atteindre en même temps que les moyens pratiques pour bénéficier de leurs libéralités. L'Administration ne fait que surveiller et sanctionner l'exécution de ces programmes dus à l'initiative individuelle. Dès lors, nulle contrainte, nulle exclusion dans cet appel au bien public, mais le plus généreux concours pour favoriser les meilleurs choix ; on y voit participer les administrateurs, les négociants, les dames de charité, les ministres des différents cultes, les sociétés comme les particuliers. Un accord unanime se produit dans les esprits comme dans les cœurs, spectacle toujours salutaire en lui-même, et les prix sont distribués sur la fin de décembre, aux approches du jour de l'an, à la veille de ce vieux Noël, qui restera toujours la fête religieuse de l'enfance et de la famille.

La cérémonie de cette distribution a pris de si hautes proportions depuis six ans, que l'Administration municipale a convié à venir la présider des économistes célèbres, des écrivains d'élite, des mem-

Digitized by Google

bres de l'Institut, comme MM. Jules Simon, Léon Say, Frédéric Passy, Théophile Roussel, Gréard et Mézières. En 1897, la fête doit être présidée par M. Georges Picot, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques (1).

Comment rester insensible à un résultat si prospère, et comment se refuser à l'améliorer et à l'agrandir encore? Ceux qui peuvent le faire en sacrifiant une part de leur superflu n'hésiteront pas, ils lutteront d'émulation avec des donateurs qui ont sacrifié peut-être une part de leur nécessaire. Les uns et les autres céderont à ce penchant intime qui nous fait comprendre que, pour être heureux nous-mêmes, il faut d'abord aimer et servir notre prochain. Sous des formes diverses, selon la sollicitude et l'idéal de chacun, le bien s'opérera dans une large mesure, dans une progression sûre, bien que latente parfois en apparence. Le secours matériel, déjà fécond en lui-même, se trouvera forcément accompagné du bon conseil, de l'exemple, de l'appui moral qui stimule et fortifie les âmes contre le vice, compagnon de la misère.

Voilà le but commun envisagé par tous les fondateurs, et, dans le détail, les prix de vertu

(1) Depuis 1887, le compte rendu de ces séances de distribution, avec le texte des discours et des rapports divers, forme l'objet d'une publication dont M. le Dr H. Henrot, maire de Reims, a pris l'initiative, en même temps qu'il a doublé l'essor des fondations.

Digitized by Google

se répartissent, les uns aux jeunes ouvrières, les autres aux jeunes garçons dont la conduite est digne de l'estime publique ; il en est aussi qui sont réservés pour les familles, comme d'autres le sont pour les individus d'une certaine catégorie. A d'autres égards, ils sont destinés, les uns aux ouvriers de l'industrie lainière, comme les prix Buirette, Boulogne, Aug. Walbaum, les autres à ceux du commerce des vins de Champagne, comme les prix Mumm, Irroy et Goulden. Un célèbre écrivain, homme de science et philanthrope, Boucher de Perthes, a voulu récompenser spécialement à Reims une jeune fille, comme il l'a voulu pour beaucoup d'autres villes ouvrières de France. La noble pensée d'un des plus récents fondateurs, M. Charles Rogelet, tend évidemment, soit à procurer un établissement à un enfant délaissé, soit à relever une pauvre famille, soit à constituer une dot vraiment providentielle. Les dames fondatrices, MM^mes^ Doyen-Doublié, Filleux d'Arrentières, Gerbault-Sibire et Rivart-Prophétie, ont rivalisé de prévoyance et de sagesse dans leurs clauses testamentaires, en faveur des ouvrières, des orphelins et des déshérités de ce monde.

Mais ces dispositions diverses, tendant à un but commun, apparaîtront mieux dans l'énoncé pur et simple que nous nous proposons d'en

Digitized by Google

faire d'après les termes des dons ou legs eux-mêmes (1). Une liste chronologique des fondations, accompagnée des textes écrits par les fondateurs et d'une courte notice biographique sur chacun d'eux, intéressera à la fois ceux qui reçoivent les dons et ceux qui choisissent les lauréats : leçon mutuelle qui rapprochera les classes sociales entre elles, d'une part les patrons, d'autre part leurs ouvriers; d'un côté les hommes du monde, de l'autre les plus dénués des biens et des satisfactions d'ici-bas! Pour tout dire en un mot, les prix de vertu tendront à rendre meilleurs tous les citoyens d'une commune patrie.

HENRI JADART,

Bibliothécaire de la Ville.

Reims, le 27 février 1897.

(1) Pour produire avec exactitude ces extraits divers, nous avons dû recourir à l'obligeance inépuisable de M. Raïssac, secrétaire en chef de la Mairie, et à celle de MM. Draveny et Lavergne. Aussi nous les remercions tous de leur concours non moins sûr qu'éclairé.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES PRIX DE VERTU

DE LA VILLE DE REIMS

I et II.

Fondations Buirette, 1866.

M. Pierre-Marie Buirette, ancien manufacturier, mourut à Reims, âgé de 82 ans, le 16 mai 1866. Il était né à Sainte-Menehould le 28 décembre 1783, et appartenait à une excellente famille de cette ville (1). Son père, Claude Buirette, ancien régent du collège, est l'auteur d'une histoire très estimée de Sainte-Menehould et de ses environs (2). Buirette de Verrière, ancien gouverneur d'Anvers, mort en 1813, était son parent, et d'autres personnes de son nom avaient occupé des places honorables dans la magistrature et le clergé Châlonnais.

Précédé de cette bonne réputation, le jeune Buirette, sans autre patrimoine que son propre mérite, vint tenter la fortune à Reims au commencement du siècle. Il y fut bien vite reconnu parmi les plus laborieux et les plus honnêtes employés; aussi fut-il accueilli par l'un des honorables manufacturiers, M. Deshaye, président du Tribunal de commerce, qui se l'attacha pour en faire

(1) Voir sa notice biographique dans l'*Annuaire de la Marne*, 1867, pp. 386-87, notice signée A. Doyen, et dont nous transcrivons, plusieurs passages.

(2) Publiée en un volume en 1837, rééditée en deux volumes par les soins de M. Eugène Josse en 1882.

Digitized by Google

bientôt son associé. Dès lors, son avenir et sa situation matérielle étaient assurés dans le monde des affaires, en même temps que sa valeur morale se trouvait reconnue de tous, et que les services qu'il rendait chaque jour le faisaient apprécier davantage de ses concitoyens.

« Comme président du Conseil de prud'hommes, dit M. Doyen, il se fit remarquer par son expérience des affaires, son intégrité, son esprit conciliateur. Toujours bienveillant, ami des relations basées sur une considération mutuelle, il apaisait souvent par quelques paroles libérales les débats qui surgissaient entre les ouvriers et les patrons. Profondément dévoué au bien public, il profitait de ses délicates fonctions pour attacher son nom à toutes les créations utiles. L'un des premiers, il approuva la création d'une maison de retraite pour les petits rentiers en s'inscrivant généreusement sur la liste des souscripteurs. »

Nous ne suivrons pas dans leurs détails tous les dons que répandit de son vivant cet homme à l'âme vraiment élevée ; il nous suffit de récapituler ceux qui lui survivent comme émanant de ses dernières et très mûres volontés. Célibataire, il se considéra comme libre de disposer d'une très large partie de la fortune qu'il avait acquise et qui se montait au chiffre d'un million et demi environ. Son frère et unique héritier, M. Louis-Eugène Buirette, officier supérieur en retraite, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, habitait Sainte-Menehould dans une position aisée (1). Il l'institua son légataire universel et choisit M. Polliart aîné pour son

(1) Il était âgé de 83 ans au moment où il recueillit cette succession, et il voulut néanmoins accomplir ou surveiller de son vivant l'exécution des volontés de son frère avec un soin scrupu-

Digitized by Google

exécuteur testamentaire. Les legs et charges de sa succession, y compris les droits de mutation, s'élevèrent à huit cent mille francs et absorbèrent ainsi plus de la moitié de l'actif. Sur cette somme, il avait attribué : 1° cent mille francs aux Hospices de Reims, dans le but de créer à l'Hôtel-Dieu un quartier pour les enfants malades; 2° vingt mille francs à l'Hospice de Sainte-Menehould, et une rente de six cents francs pour des prix annuels aux enfants des écoles de cette ville; 3° des sommes importantes à l'Orphelinat de Bethléem de Reims, aux œuvres de la Maternité et de la Miséricorde, aux Sœurs de l'Espérance, etc. Le Musée de Reims ne fut point oublié, il reçut une potiche et une charmante statuette en marbre de Cupidon, sculptée par Gérard Gautier, de Château-Porcien, en 1776.

Nous arrivons à la fondation des deux prix de vertu qu'il institua par deux clauses distinctes et très nettes dans leurs dispositions.

Nous donnons d'abord le préambule de son testament, puis la clause de son premier prix :

Ceci est mon testament :

Je, soussigné, Pierre-Marie Buirette, propriétaire à Reims, considérant que je touche à ma quatre-vingt-deuxième année, et qu'à cet âge il est temps que je m'occupe de mettre (autant qu'il est en moi), de l'ordre dans les affaires de ma succession; considérant, en outre, que la fortune qu'il a plu à Dieu de me donner est en entier le fruit de mon travail et de mon économie; que, par conséquent, je puis en toute conscience en

leux. Bien avant le décret d'acceptation du 22 février 1868, les legs principaux étaient remplis, car, à la date du 15 décembre 1866, le légataire avait acquitté les droits de succession, montant à 128,023f 72, et versé 100,000f aux Hospices de Reims, etc.

Digitized by Google

disposer selon ma volonté et mes affections; après mûres réflexions, j'ai pris les résolutions suivantes, dont je recommande à mon frère et à mon exécuteur testamentaire la ponctuelle exécution.

.....

ARTICLE VINGT-DEUXIÈME.

Je donne et lègue à la commune de Rheims, représentée par son maire, la somme nécessaire pour acheter trois mille francs de rente en trois pour cent sur l'État : cette rente sera partagée en six portions égales, qui seront distribuées chaque année aux six ouvriers ou ouvrières de fabrique, à l'exclusion de tous autres, qui auront été désignés par les six administrations cy-après dénommées, et qui rempliront les conditions suivantes, savoir : être d'une conduite honorable, n'avoir pas de mauvais antécédents, s'occuper principalement du travail de la laine ou des étoffes de la fabrique de Rheims, avoir à sa charge ses parents ou ses enfants, être dans un âge avancé, se trouver dénué de fortune.

Messieurs les Maire et Adjoints, après délibération entre eux et scrutin, désigneront un bénéficiaire. Messieurs les Membres du Conseil des prud'hommes, Messieurs les Curés des diverses paroisses de Rheims, Messieurs les Membres du Bureau de Bienfaisance, les Dames de l'Œuvre de la Miséricorde de Rheims et les Dames de la Société de Charité maternelle de Rheims, après avoir accompli à part et indépendamment l'un de l'autre les mêmes formalités, en désigneront aussi chacun un.

Chacune de ces six administrations sera chargée de distribuer à celui ou celle que son scrutin aura désigné une part de la rente cy-dessus, c'est-à-dire cinq cents francs. Cette somme ne pourra être ni partagée, ni retardée et devra être distribuée au plus tard le 31 décembre de chaque année. Si l'une des six administrations ci-dessus désignées n'avait pas fait son choix avant le 31 décembre, la part de cinq cents francs lui

Digitized by Google

sera retirée pour cette année-là, et cette somme sera donnée au Bureau de Bienfaisance pour l'employer comme il le jugera convenable et avantageux aux pauvres de la ville. Je charge particulièrement l'autorité municipale de donner chaque année et longtemps d'avance la publicité nécessaire à ces dispositions, afin que les prétendants aient tout le temps nécessaire pour se présenter au choix de l'administration dans laquelle ils croiront avoir plus de chances d'obtenir une des six portions du présent legs. Si, par une cause quelconque, les noms des établissements de bienfaisance que je viens de désigner se trouvaient changés, ils seraient certainement remplacés par d'autres ayant le même objet ou un but analogue: dans ce cas, ces derniers succéderont aux droits des précédents et distribueront les parts de manière que ces changements de noms des autorités distributives ne nuisent pas à la régularité des distributions, ni à leur intégralité, et cela afin que cette institution de bienfaisance soit à jamais durable, puisqu'elle sera chaque année la fortune de ceux qui n'en possèdent pas. La somme annuelle de trois mille francs destinée à cette fondation devra être représentée par une rente sur l'État, en trois pour cent, pour l'achat de laquelle il sera fourni la somme nécessaire par mon légataire universel, trois ans après mon décès et sans intérêts jusque-là. La première application de ces dispositions par les autorités municipales et autres administrations se fera le 31 décembre de l'année qui suivra l'achat de la rente.

Article vingt-troisième.

Je nomme et désigne, pour mon exécuteur testamentaire, M. Amateur Polliart aîné, que je prie d'accepter cette charge comme une dernière marque d'affection pour moi.

Article vingt-cinquième.

Les frais et droits du fisc occasionnés par les présentes dispositions testamentaires seront (ainsi que ceux de dépôt

Digitized by Google

de testament, envoi en possession et délivrance), entièrement à la charge de ma succession, et il ne pourra en être éludé aucune partie.

Article vingt-sixième.

Si, par impossible, l'une des administrations que j'ai dénommées en l'article deuxième cessait d'exister sans avoir été remplacée, le sixième qu'elle aurait eu à distribuer, dans la somme de trois mille francs, serait dévolu alternativement à chacune des cinq autres administrations désignées, et dans l'ordre où je les ai appelées.

.....

Article trente-deuxième.

Dans le cas où, par vice de rédaction, obscurité dans les termes ou par toute autre cause, il y aurait divergence sur le sens de l'un des articles de mon testament, j'entends que la difficulté soit résolue, si mon exécuteur testamentaire ne s'y oppose, dans le sens le plus avantageux au légataire qui y est dénommé.

Fait à Rheims, le vingt-huit juin mil huit cent cinquante-huit, mais écrit, daté et signé aujourd'hui premier décembre mil huit cent soixante-quatre, à Rheims, en ma demeure (1).

Signé : Buirette Aîné.

(1) M. Buirette habitait le vaste immeuble de la rue Large, n° 21 (maison Goulet actuellement), et, peu de temps après, la rue reçut son nom en témoignage public de reconnaissance.

Digitized by Google

Voici maintenant la clause du second prix, qui se recommande d'elle-même par la hauteur des vues et un sentiment profond du bien public et de généreuse émulation :

CODICILLE :

ARTICLE TRENTE-QUATRIÈME.

Les économies que j'ai réalisées depuis quelques années sur mon revenu et les avantages que j'ai obtenus par le bon employ de mes capitaux ayant encore augmenté ma fortune, je crois devoir aussi augmenter les avantages que j'ai stipulés dans la première partie de mon testament.

ARTICLE TRENTE-CINQUIÈME.

Ma succession remettra à l'Administration municipale de la ville de Rheims, représentée par son maire, après deux ans, date de mon décès, la somme nécessaire pour acheter une rente de 1,000 francs en 3 p. 0/0 sur l'État (1); ces 1,000 fr. seront remis (2) tous les ans, le jour anniversaire de mon décès, à un Rhémois qui se sera distingué par un service rendu au pays ou par une invention utile, ou par une belle action dans l'état militaire ou dans l'état civil.

Le maire et les adjoints auront seuls le droit de désigner celui qui aura mérité cette récompense : cette somme ne pourra être partagée. Si, contre toute attente, il manquait un

(1) Une somme totale de 92,249,96 fut employée à l'achat des deux titres de rente, l'un de 3,000 francs, l'autre de 1,000 francs, et la distribution commença en 1870.

(2) Cette remise, qui devrait avoir lieu le 16 mai de chaque année, est retardée à la séance publique du mois de décembre, sans qu'il en résulte une dérogation regrettable aux intentions du défunt.

Digitized by Google

sujet digne de cet encouragement, la somme serait reportée à l'année suivante, pour laquelle il y aurait cette fois deux sujets à récompenser.

.....

Fait et écrit en entier de ma main à Rheims, en ma demeure, le cinq janvier mil huit cent soixante-cinq.

Signé : Buirette Aîné.

Ce prix a été distribué déjà vingt-sept fois, de 1870 à 1896, et la liste de ses lauréats offre des exemples et des encouragements d'un ordre supérieur, qu'il convient de mettre ici en pleine lumière de publicité.

Voici donc cette liste des lauréats du grand prix Buirette, ayant reçu la somme de mille francs, depuis la fondation :

Années	Noms et prénoms des Lauréats	Professions
1870	Bachelard, François-Théodore....	Contremtre de tissage (prime de 1.000 fr.).
	Compagnie des Sapeurs-Pompiers..	(prime de 1.000 fr. non décernée en 1869.)
1871	Broyon, Jean-Baptiste-Ferdinand	Contremtre de tissage.
1872	Hillet, Ponce-Thomas.....	Tisseur, inventeur.
1873	Coffin, Alphonse.....	Charpentier (auteur de plusieurs sauvetages).
1874	Lambert, Désiré.....	Professeur de fabrication de tissus.
1875	Warzée, André-Joseph.....	Tisseur (auteur de plusieurs sauvetages).
1876	Jullien, Jean-Nicolas.....	Menuisier-mécanicien, inventeur.
1877	Bouché, Jacques.....	Mécanicien, inventeur
1878	Compagnie des Sapeurs-Pompiers.	

Digitized by Google

Années	Noms et prénoms des Lauréats	Professions
1879	COMPAGNIE DES SAUVETEURS.	
1880	QUIQUET, Jean-Baptiste-Vincent...	Ouvrier mécanicien, inventeur.
1881	LAFOLIE, Élie-Pierre-Joseph.....	Sapeur-pompier (auteur de plusieurs sauvetages).
1882	PRUVOT, Alfred-Charlemagne.....	Tisseur, inventeur.
1883	COCHAIN-ROGELET, Victor....	Menuisier, inventeur.
1884	DEFRANÇOIS, Claudius.....	Professeur et propagateur de la gymnastique.
1885	VERMEIL, Charles-Henri-Philippe..	Contre m^tre^ d'apprêts, inventeur.
1886	DUMOTIER, Élie-Joseph..	Menuisier, inventeur.
1887	ASSOCIATION AMICALE DES MÉDAILLÉS D'HONNEUR DE L'ARRONDISSEMENT DE REIMS.	
1888	JACQUIN, Firmin-Pierre, (Prix partagé.)	Éclus^er^, (auteur de plusieurs sauvetages).
	LEBLANC, J.-B.-Eugène, (Prix partagé.)	Fileur, inventeur.
1889	SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SECOURS AUX BLESSÉS MILITAIRES. (Prix partagé.)	
	UNION DES FEMMES DE FRANCE. (Prix partagé.)	
1890	Ce prix, resté libre par la non-attribution de cette récompense à l'auteur d'une invention ou d'un perfectionnement important, utile à l'industrie rémoise, a été partagé cette année en un prix de 500 francs et deux prix de 250 francs et décernés à des ouvriers méritants, attachés à l'industrie lainière.	
1891	Même attribution qu'en 1890.	
1892	id. id.	
1893	HÉVETTE, François (moitié du prix).	Ouvrier de caves, inventeur.
	La seconde moitié, soit 500 francs, a été attribuée à des ouvriers attachés à l'industrie lainière.	
1894	Société Mutuelle pour la propriété dite l'UNION FONCIÈRE.	
1895	M. DE BEFFROY, vice-président de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance.	
1896	SOCIÉTÉ DES MÉDAILLÉS D'HONNEUR DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.	

Digitized by Google

III.

Prix Boucher de Perthes, 1866.

Jacques Boucher de Crèvecœur de Perthes, géologue et littérateur français, naquit à Rethel le 10 septembre 1788, fit une partie de ses études à Reims, et acquit ensuite à Abbeville, où s'écoula la plus grande partie de sa carrière comme directeur des Douanes, une grande célébrité par ses collections paléontologiques et ses découvertes dans les terrains primitifs des environs de cette ville. Il y mourut le 5 août 1868, léguant à ses compatriotes son hôtel et ses collections, que les étrangers visitent toujours avec un grand intérêt et un sentiment reconnaissant envers sa mémoire (1).

De son vivant, Boucher de Perthes, qui dota de ses largesses de nombreuses villes de France, fut loin d'oublier la Champagne et le foyer de ses premiers travaux. Il adressait, quatre ans avant sa mort, la lettre suivante au maire de Reims :

Abbeville, le 31 décembre 1864.

A Monsieur le Maire de Reims.

Monsieur le Maire,

J'ai fondé à Abbeville, en 1860, et depuis dans quelques autres villes, une prime annuelle et perpétuelle en faveur de l'ouvrière qui l'aurait le mieux méritée par sa conduite et son travail.

(1) *La maison natale de Boucher de Perthes à Rethel, son musée et sa tombe à Abbeville*, par H. Jadart. Rethel, 1893, br. in-8°.

Digitized by Google

Ma famille étant originaire de Champagne et moi-même y étant né, je désirerais fonder à Reims, au moyen d'une somme de dix mille francs que j'offrirais à la ville aux conditions présentées dans l'acte ci-joint, une prime semblable.

Si la ville accepte, cette somme serait mise immédiatement à votre disposition en obligations garanties par le Gouvernement, devant ainsi accroître le capital et conséquemment le montant de la prime.

A la Commission municipale présidée par le maire, s'adjoindront un membre de l'Académie des sciences et un membre de la Chambre de commerce, pour la désignation annuelle des ouvrières ayant mérité la prime et les médailles.

J'ai l'honneur de vous offrir, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

BOUCHER DE CRÈVECŒUR DE PERTHES,
Officier de la Légion d'honneur,
propriétaire à Abbeville, rue des Minimes, 27 (Somme).

P. S. — Si M. le Bibliothécaire veut bien m'envoyer la liste de mes ouvrages imprimés qui sont à la bibliothèque de la ville, je lui expédierai le volume qui y manque, y compris le troisième volume de mes *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, qui va paraître (1).

Le maire de Reims, qui était alors M. Werlé, répondit affirmativement le 11 janvier 1865, et le projet suivit son cours naturel dans une correspondance qui aboutit, avec l'agrément du Conseil municipal (2), à une donation en due forme, à la date du 7 juin 1865, passée devant Me Dubois, notaire à Abbeville, et acceptée par

(1) *Archives de Reims*, secrétariat de la mairie, dossier de la fondation Boucher de Perthes.

(2) Séance du 9 février 1865.

Digitized by Google

M. Hippolyte de Vivès, adjoint au maire de Reims. Les clauses sont formulées en dix articles nettement conçus et qui sont les bases de la fondation ainsi déterminées :

Article premier.

Tous les ans, il sera décerné par les soins de l'Administration municipale, avec les revenus et intérêts de la donation ci-dessus (obligations d'une valeur de 10.500 fr.), une prime de 500 fr. au moins à l'ouvrière de la ville ou des faubourgs, sans distinction de nationalité, qui l'aura le mieux méritée par sa conduite et son travail.

Article deuxième.

Une médaille de bronze sur laquelle seront gravés les armoiries de Reims, le nom du donateur et celui de l'ouvrière récompensée, sera remise à cette dernière, ainsi qu'un diplôme, avec la prime.

Article troisième.

Cette prime consistera en un livret de la Caisse d'épargne de la dite somme de cinq cents francs au moins, qui ne pourra être remboursé ni cédé à des tiers que six ans après son obtention, à moins d'autorisation du maire.

Article quatrième.

Une Commission municipale présidée par le maire, à laquelle s'adjoindront un membre de l'Académie des sciences et arts de Reims et un membre de la Chambre de commerce, avec droit de vote, désignera chaque année l'ouvrière qui aura mérité la prime,

Digitized by Google

Article cinquième.

A mérites égaux entre deux ouvrières, la prime sera partagée et il sera, en conséquence, accordé deux livrets et deux médailles. Si aucune ouvrière ne présentait un mérite suffisant pour obtenir la prime, le concours serait renvoyé à l'année suivante, et la prime serait doublée, sans pouvoir jamais dépasser mille francs; l'excédent de ces mille francs viendrait augmenter le capital de la donation.

Article sixième.

A chaque concours il pourra être décerné deux médailles d'encouragement; quatre de ces médailles obtenues durant quatre années consécutives donneront droit à un livret de deux cent cinquante francs pour l'année suivante. Ces deux cent cinquante francs diminueront d'autant la prime de cette même année.

Article septième.

La Commission adoptera les moyens qui lui paraîtront les plus propres à assurer le succès de la fondation par le choix réfléchi des candidates.

Article huitième.

Il suffira pour être admise à concourir d'être ouvrière dans la ville ou les faubourgs, d'avoir quinze ans révolus au moins et quarante ans au plus, et sans distinction entre les occupations industrielles, agricoles et horticoles, ni entre l'ouvrière travaillant pour maître, soit chez lui, soit chez elle, soit chez ses parents.

Article neuvième.

Toute ouvrière qui aura reçu la prime ne sera plus admise à concourir durant les quatre années suivantes que pour la médaille. Après l'expiration de ces quatre années, elle sera admise à concourir de nouveau pour la prime.

Digitized by Google

Article dixième.

La ville décernera régulièrement la prime de cinq cents francs au moins, sous la réserve expliquée à l'article six ci-dessus, de manière à ce que l'intention du donateur puisse être accomplie à perpétuité.

Frais.

Le coût des présentes et de l'acceptation définitive sera acquitté par la ville de Reims.

(Fait et passé à Abbeville, en l'hôtel de M. Boucher de Perthes, l'an 1865, le 7 juin, en présence de MM. Al.-Aug. Courbet, négociant, et N.-A. Crusel, propriétaire, témoins.)

Un arrêté du Préfet de la Marne, en date du 2 mars 1866, autorisa le Maire de Reims à donner la sanction définitive à cette fondation, et, par un nouvel acte passé à Abbeville le 24 mars 1866, la ville s'engagea à l'accomplissement permanent des volontés du bienfaiteur. A la suite d'une délibération du Conseil municipal du 21 juillet suivant, intervint un arrêté du Maire, en date du 26 du même mois, désignant comme membres de la Commission : MM. Werlé, maire; Dr Maldan, membre de l'Académie; Lecointre, président de la Chambre de commerce; Mennesson-Tonnelier, Maille-Leblanc, Marteau, membres du Conseil municipal, et Fournier, chanoine de la Cathédrale. — La commission fut renouvelée bien des fois depuis cette première organisation, mais ses délibérations annuelles n'ont pas cessé d'être transcrites sur un registre spécial, où figurent ses conclusions, avec les noms et les titres de toutes les

Digitized by Google

jeunes ouvrières qui participèrent aux libéralités du fondateur.

L'intention de Boucher de Perthes était des plus louables : il s'efforçait de sauver la jeune ouvrière de la misère et des périls qui l'entourent en lui constituant une dot, une première épargne qu'elle transmettrait un jour à ses enfants avec l'esprit d'ordre et d'économie dont elle aurait profité la première. Les résultats ont-ils répondu entièrement à ses vues généreuses? Une statistique nous renseignerait-elle suffisamment et pourrait-on l'essayer? Nous l'ignorons. En tout cas, nous ne voulons voir ici que le côté pratique de la fondation, le bien déjà sûrement réalisé et son efficacité plus grande peut-être dans l'avenir, grâce à sa permanence. Le fondateur aura toujours ainsi contribué au progrès et à l'amélioration des mœurs de la famille ouvrière, qui lui tenaient tant à cœur (1).

Membres de la Commission du prix Boucher de Perthes en 1896 :

MM. le Maire; Aubert, adjoint; Damide, conseiller municipal; F. Benoist, membre de la Chambre de commerce; le Directeur de l'École de Médecine, M. le docteur H. Henrot, membre titulaire de l'Académie de Reims.

(1) *Boucher de Perthes, sa vie, ses œuvres, sa correspondance*, par Alcius Ledieu. Abbeville, 1885, in-8°.

Digitized by Google

IV.

Prix de Mme Doyen-Doublié, 1878.

Toute l'économie de ce prix est exposée dans cette lettre de Mme Doyen au Maire de Reims :

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de déposer entre vos mains un titre de rente de 500 francs 3 p. 0/0, en vue de perpétuer, si vous le jugez convenable, la délivrance du prix offert depuis cinq ans à l'Administration municipale en faveur d'un des ouvriers du bâtiment.

Je désire, en cette circonstance, honorer la mémoire de mon père, qui a toujours eu la plus grande sympathie pour les ouvriers économes et scrupuleux de remplir leurs devoirs familiaux.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

DOYEN-DOUBLIÉ.

Reims, le 24 janvier 1878.

En remplissant ainsi un devoir filial, Mme Doyen accomplissait l'un des derniers actes de son existence, car elle mourait au mois de mai de la même année (1). Nous savons par une lettre du receveur municipal, du

(1) Mme Marie-Joséphine-Amélie Doublié, née à Bétheny le 4 janvier 1836, est morte à Reims le 12 mai 1878. — Son mari, M. le docteur Octave Doyen, né à Reims le 25 mai 1831, y est mort le 10 juillet 1895, conseiller municipal, ancien maire de Reims, professeur honoraire à l'École de Médecine.

Digitized by Google

3 avril 1878, que sa donation manuelle avait reçu son effet et que son titre de rente au porteur avait été converti en un titre nominatif au profit de la Ville, à la suite d'une délibération d'acceptation du Conseil municipal en date du 18 février 1878.

La simplicité avec laquelle Mme Doyen procéda à la fondation de son prix de vertu, laisse à la Ville toute liberté pour son attribution. Il résulte toutefois des termes de sa lettre que ce sont des ouvriers du bâtiment qui doivent en profiter, et des ouvriers laborieux, économes et scrupuleux de remplir leurs devoirs envers leur famille. Elle entendait par là assurément l'accomplissement des devoirs envers les parents aussi bien qu'envers les enfants. Sa sollicitude s'attacha, en effet, d'une manière particulière à l'éducation professionnelle des jeunes filles des classes laborieuses, en vue de leur créer une école d'apprentissage pour les soins du ménage (1).

Elle voulut même, à cet égard, provoquer les recherches et entretenir l'émulation parmi les écrivains et les moralistes par la fondation d'un prix d'une réelle valeur (2). Elle en fonda d'autres spécialement affectés à la mise en pratique des préceptes dont elle recom-

(1) L'historique de cette École municipale, professionnelle et ménagère, établie à Reims, rue des Boucheries, a été exposé avec une grande élévation de pensée par M. le docteur Octave Doyen, dans son discours prononcé à la distribution des prix le 18 août 1894, et publié en brochure in-8°.

(2) Mme Doyen, fondatrice de l'École ménagère, a fondé un prix de 1,000 francs à distribuer tous les cinq ans « à l'auteur (femme laïque) d'un traité manuscrit ou imprimé destiné à vulgariser dans les classes laborieuses les préceptes de l'économie domestique et l'accomplissement des devoirs familiaux ». (Testament du 5 janvier 1878.)

Digitized by Google

mandait l'étude (1). Les intentions de la bienfaitrice ont été suivies, et la Ville s'applique depuis bientôt vingt ans à la réalisation de ses désirs et de ses libérales intentions.

Il n'est pas hors de propos de signaler ici avec gratitude les largesses intelligentes opérées à Reims par les dames de la société au sein des pauvres. A bien des titres, les noms de Mesdames veuve Pommery et Eugène Roederer se joignent à ceux des fondatrices des prix de vertu. Il est d'autres dames, d'un rang moins élevé, d'une fortune moins opulente, dont le nom mérite également de revivre dans nos meilleurs souvenirs (2).

(1) Trois prix annuels, deux de 500 francs et un de 250 francs, sont destinés aux institutrices de l'arrondissement de Reims qui présenteront le meilleur ensemble d'élèves connaissant et pratiquant par elles-mêmes, et surtout au profit de leur famille, les préceptes de l'économie domestique. (Testament olographe du 5 janvier 1878.)

(2) Citons en particulier Mme Alavoine-Herbulot, bienfaitrice des œuvres charitables de Reims et de Bazancourt, dont les legs, montant à 22,000 francs, font l'objet d'une notice dans le *Courrier de la Champagne* et dans l'*Indépendant rémois* du 27 mars 1895.

Digitized by Google

V.

Prix Cazier, 1878.

M. Émile Cazier, né à Reims, négociant, y demeurant, boulevard des Promenades, n° 5, est décédé à l'âge de 33 ans à Cannes, le 9 janvier 1878. Il laissait un testament en date du 25 mai 1870, portant une clause ainsi conçue :

« Je lègue à la Ville de Reims une somme de dix mille francs, dont le revenu formera, chaque année, un prix destiné à une famille d'ouvriers intéressante (1). »

Sa fille unique, Mlle Cazier, dont le tuteur était M. Eugène Duhalde, ne fit pas d'opposition, et le legs fut délivré aux termes du testament. Un nouveau versement fut effectué à la Ville, le 10 novembre 1881, pour compléter le prix, en le portant à 500 francs, somme qui fut d'ailleurs distribuée dès le début.

Une délibération du Conseil municipal, en date du 11 mars 1879, avait accepté le legs et fut ratifiée par arrêté préfectoral du 29 avril 1879.

Depuis lors, chaque année, une famille méritante d'ouvriers nécessiteux voit augmenter son pécule, ou se trouve tirée d'embarras par la sage prévoyance du fondateur.

(1) Étude de Me Neveux, dépôt du testament. Une rue voisine de l'ancienne église Saint-Hilaire a reçu le nom de M. Émile Cazier, en souvenir de sa générosité.

Digitized by Google

VI.

Prix de Mme Filleux d'Arrentiéres, 1882.

Le prix fondé par Mme Filleux d'Arrentières revêt un caractère particulier par la source même qui l'alimente. C'est une femme du monde qui, n'ayant point d'enfants, lègue à une mère de famille recommandable le produit annuel du prix de vente de son mobilier personnel de luxe, de ses bijoux, dentelles, diamants. Tous ces objets précieux deviennent le patrimoine de la femme d'ouvrier qui aura le mieux élevé sa nombreuse famille.

L'idée est touchante, l'exemple serait fréquemment imitable.

Mme Arsène Filleux d'Arrentières, née Jeanne-Clémentine Goury, décéda à Reims le 1er novembre 1871.

Un legs au profit du Bureau de Bienfaisance de Reims était formulé dans le testament olographe de la défunte en date du 21 janvier 1870, déposé dans les minutes de l'étude de Me Charneau le 6 novembre 1871 :

« Je veux, dit la testatrice, que mes robes, linges, dentelles, châles, bijoux, diamants et autres objets à mon usage personnel, à l'exception de ce que je pourrai disposer à titre particulier, soient vendus aussitôt après mon décès, lors même que mon mari me survivrait, mais dans une autre ville que Reims.

« Je lègue le prix de ces derniers objets au Bureau de Bienfaisance de Reims, pour servir à fonder un prix annuel qui sera distribué par les soins du maire de la ville à la mère de famille la plus recommandable pour ses vertus et pour la façon la plus honorable dont elle a élevé sa nombreuse famille. »

Digitized by Google

Ces volontés si claires furent exécutées. La vente eut lieu à Épernay le 16 juin 1872, par le ministère de M. Bruyer, commissaire-priseur, et à Paris, par M. Maréchal pour les bijoux.

Le Bureau de Bienfaisance accepta le legs les 20 juin et 14 novembre 1882, et le Conseil municipal ratifia son acceptation le 7 août 1882.

La vente à Épernay produisit.....	1.755f80
Les bijoux vendus à Paris produisirent....	3.287f »
Total brut...	5.042f80
Total net (frais défalqués)...	4.336f38

Par acte du 26 mai 1882, les héritiers consentirent la délivrance du legs, et un arrêté d'autorisation préfectorale fut rendu le 16 décembre 1882.

La somme de 4.336f38 en 1872 s'était accrue à la Caisse des dépôts et consignations. Elle montait, le 3 juillet 1883, à 5.710f75, avec lesquels il a été acquis en 1883 un titre de rente 3°/₀ de 220 fr. sur l'État, avec affectation spéciale sur le titre. Le prix a été depuis lors distribué annuellement par la Ville dans les conditions scrupuleusement observées.

Digitized by Google

VII.

Prix G.-H. de Mumm et de Gualta, 1888 et 1892.

Le 6 février 1888, M. le Dr Henrot, maire de Reims, reçut la lettre suivante, accompagnée d'un chèque de 100,000 francs :

A Monsieur le Maire de la ville de Reims.

Monsieur le Maire,

Désirant honorer la mémoire de mon père, M. Georges-Hermann de Mumm, décédé le 16 juillet 1887, et en considération de ce que ma famille est liée depuis trois générations au commerce des vins mousseux de cette ville, je voudrais faire une fondation au profit des ouvriers de ce commerce, et viens vous prier de vouloir bien en accepter la gestion au nom de la ville.

La fondation devra porter le nom de G.-H. de Mumm (1888).

Le capital est de cent mille francs, qui devra être placé en rente sur l'État.

Pendant les sept premières années, à raison des droits du fisc, la moitié du revenu, et, après ce temps, dix pour cent du revenu devront être joints au capital jusqu'à ce que le revenu annuel soit de cinq mille francs.

Ce chiffre atteint, les autorités de la ville auront à décider s'il y a lieu de continuer une retenue sur la rente.

Le reste de la rente annuelle sera distribué chaque année à des ouvriers qui auront travaillé au moins pendant cinq ans dans le commerce des vins mousseux dans la ville de Reims, et qui par leur âge ou leurs infirmités sembleront le plus mériter un secours.

Entre deux candidats également intéressants, la préférence

Digitized by Google

devra être donnée à celui qui aura travaillé au chantier ou comme tonnelier, et non seulement comme manœuvre, quoique les manœuvres ne seront pas exclus.

Les femmes ne seront pas exclues, mais ne pourront participer aux avantages de cette fondation qu'à partir de leur cinquantième année.

Aucune question religieuse ni politique ne devra faire appuyer ou rejeter la demande d'un candidat.

Le don annuel à un ouvrier ne devra pas être au-dessous de trois cents francs par an; si cela est possible, la pension devra être servie mensuellement, ou du moins par trimestre.

En général, et s'il n'y a pas des raisons pour la lui retirer, un ouvrier auquel une pareille pension aura été donnée devra en jouir jusqu'à sa mort; mais des exceptions à cette règle sont permises.

Le pensionnaire, s'il est entièrement incapable de travailler, pourra s'établir hors de la ville sans perdre la pension.

Jamais, après la mort d'un pensionnaire, la pension ne pourra être continuée à sa veuve ou à ses enfants au delà de la fin de l'année mortuaire.

Les conditions de cinq ans de travail et de pension pas au-dessous de trois cents francs sont des minima, qui pourront toujours être augmentés selon l'utilité.

Chaque année, une annonce dans deux journaux de la ville devra inviter les candidats à se présenter.

Une partie du revenu qui, dans une année, n'aurait pas trouvé d'emploi, faute de candidats méritants, ne pourra être reportée sur l'année suivante, mais devra être jointe au capital.

Dans l'année 1988, les autorités de la ville seront libres d'employer la rente de cette fondation à d'autres buts charitables, mais autant que possible au profit de personnes malheureuses de la classe ouvrière. Le capital ne devra jamais être aliéné et la fondation devra garder son nom.

J'exprime encore le désir que cette fondation apportera un soulagement aux vieux ouvriers du commerce de vins mous-

Digitized by Google

seux de cette ville, et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma plus haute considération.

P.-A.-G. Hermann de Mumm.

Reims, le 6 février 1888.

Cette lettre fut communiquée au Conseil municipal le lendemain 7 février, dans une séance spéciale, et M. le Maire prononça à la suite de sa lecture une touchante allocution de remerciements et de félicitations. Le Conseil s'y associa en votant par acclamation son adhésion aux volontés du donateur et prit les mesures nécessaires pour en assurer l'exécution.

L'autorisation préfectorale intervint le 14 avril 1888. Acte notarié des conventions fut passé devant Mes Lefort et Lecerre, le 12 avril 1888.

Le titre de rente acquis, déduction faite des droits de donation, montait à 3,671 francs, et les conditions stipulées furent remplies, pour la part de réserve et celle de distribution, soit en secours, soit en pensions.

Mais la fondation restait encore bien éloignée du chiffre de cinq mille francs de rente exprimé par le fondateur. Un nouveau don, fait dans des conditions analogues, se produisit peu de temps après celui-ci. Il vint d'un collaborateur et d'un associé de la même maison de vins de Champagne.

Nous reproduisons également en entier cette seconde lettre :

Reims, le 1er août 1892.

A Monsieur le Dr H. Henrot, maire de la ville de Reims.

Monsieur,

Animé des mêmes sentiments qui ont guidé M. G.-H. de Mumm à vous remettre, il y a quelques années, un capital

Digitized by Google

dont les intérêts doivent servir à secourir certaines classes de pauvres de cette ville, et désirant donner plus d'intensité aux résultats bienfaisants de ce don, j'ai l'honneur de joindre à la présente la somme de cinquante mille francs, que je vous prie de réunir au capital antérieurement versé par M de Mumm, lui donnant entièrement les mêmes attributions.

Veuillez, Monsieur le Maire, agréer mes civilités les plus empressées.

M. DE GUAÏTA,
associé de la maison G.-H. de Mumm et Cie.

Le Conseil municipal remercia le bienfaiteur, M. Maximilien de Guaïta, dans sa séance du même jour, et accepta le don dans les mêmes conditions que pour la fondation G.-H. de Mumm. Deux actes notariés, en date des 15 septembre et 7 octobre, ratifièrent les conventions réciproques. La Ville fit alors emploi de la somme nette de 43,963 fr. 25. déduction faite des frais, droits et honoraires, montant à 6,036 fr. 75, en achat de rente 3 0/0 sur l'État dont le principal fut joint à la fondation G.-H. de Mumm (1). Les intérêts sont depuis lors confondus pour le même but de bienfaisance en faveur des ouvriers du commerce de vins de Champagne.

(1) Le montant de la rente du don de Guaïta joint à la fondation de Mumm s'élève actuellement à :

Pour le don de Guaïta.....	1,388 fr.
— de Mumm.....	3,736 »
Total.....	5,124 fr.

Sur l'emploi de ce revenu, voir le *Budget de la ville de Reims*, année 1897, articles 231 et 240.

(Note due à l'obligeance de M. Draveny, du Secrétariat de la Mairie.)

Digitized by Google

VIII.

Prix Irroy (non fondé), 1888.

Dans la séance du 21 novembre 1888, M. le Maire de Reims avait la satisfaction d'annoncer au Conseil municipal qu'un prix de 500 francs venait de lui être promis par M. et Mme Irroy, en faveur des ouvriers employés au travail des vins de Champagne (1). Bien qu'il n'ait pas encore été l'objet d'une fondation perpétuelle, ce prix n'a pas cessé d'être distribué par suite de la libéralité annuelle de M. et de Mme Irroy et dans les mêmes conditions qui avaient été primitivement fixées :

« Être Français, d'une conduite honorable, n'avoir pas de mauvais antécédents, s'occuper exclusivement du travail des vins de Champagne.

« Être au moins depuis cinq ans attaché à la même maison, avoir à sa charge ses vieux parents ou ses enfants, être dénué de fortune.

« Ce prix peut être partagé ou reporté à une autre année, s'il n'y a pas de candidat remplissant les conditions voulues.

« M. le Maire, M. le Curé de Saint-André, M. le Ministre protestant, M. le Rabbin prendront parmi les candidats les plus méritants. »

M. Ernest Irroy, négociant en vins de Champagne, chevalier d'Isabelle-la-Catholique, vice-consul d'Espagne, administrateur de la Banque de France, président de nombreuses sociétés locales, eut la satisfaction

(1) *Délibérations du Conseil municipal de la ville de Reims*, année 1888, p. 356.

Digitized by Google

de voir de son vivant récompenser les plus méritants des ouvriers du commerce des vins pendant huit ans (1). Depuis sa mort, son honorable veuve continue les traditions charitables inaugurées par son mari (2).

Ami des arts non moins qu'excellent viticulteur, M. Irroy laisse au Musée de Reims des traces de son attachement à sa ville natale.

(1) Né à Reims le 13 novembre 1829, il est mort en cette ville le 2 août 1896, universellement estimé et regretté. (Voir son portrait et sa nécrologie dans l'*Almanach-Annuaire de la Marne de l'Aisne et des Ardennes*, Matot, 1897, p. 331.)

(2) Depuis cette rédaction, Mme Irroy, née Sergent, est décédée elle aussi à Reims, le 20 juillet 1897.

Digitized by Google

IX.

Donation C.-A. Goulden, 1889.

Par acte, à Sedan, du quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf, devant Me Fourcart, M. Ch.-Aug. Goulden, pasteur, président du consistoire de l'église réformée de Sedan, chevalier de la Légion d'honneur, fait donation d'une somme de cent mille francs à la Ville de Reims, sous les clauses et conditions suivantes :

1° La somme donnée sera placée sur l'État au nom de la ville de Reims, sous la mention : C.-A. Goulden, 1889, en souvenir de Mme veuve Heidsieck, née Walbaum, pour la distribution annuelle de prix de 400 francs chacun à des ouvriers et ouvrières du commerce des vins mousseux.

2° Les arrérages de cette rente formeront des prix de 400 francs chacun, dont le nombre sera ci-après indiqué, et qui seront distribués chaque année à des ouvriers de l'un ou de l'autre sexe d'une conduite honorable, qui auront travaillé pendant cinq ans au moins à Reims dans le commerce des vins mousseux, et qui, à raison de leur âge ou de leurs infirmités, paraîtront les plus méritants.

Les ouvriers ne pourront avoir droit aux prix fondés qu'à compter de leur 60e année révolue, et les ouvrières à partir de l'âge de 50 ans.

Les bénéficiaires seront chaque année désignés par l'Administration municipale de Reims.

Ces prix seront payables par trimestre; ils pourront être continués aux mêmes bénéficiaires pendant plusieurs années et même être transformés en pensions viagères, mais à la condition que ceux-ci ne cesseront ni d'en être dignes, ni de se trouver dans une position malheureuse. Toutefois, le

Digitized by Google

nombre des pensions ainsi servies ne pourra dépasser la moitié des prix à distribuer annuellement.

3° La première année, il sera distribué seulement quatre prix de 400 francs chacun.

Le surplus des arrérages de la dite rente sur l'État servira intégralement d'abord à amortir la somme qui aura été déboursée par la ville de Reims pour le paiement à sa charge des frais, droits et honoraires occasionnés par les présentes. Il devra être ouvert à cet effet un crédit spécial.

Du jour où la ville, étant couverte de ses avances en principal et intérêts, ce crédit sera éteint, ce surplus d'arrérages sera capitalisé, et emploi en sera fait tous les ans, en rente 3 p. 0/0 ancien, jusqu'à ce que le revenu annuel de la somme donnée atteigne un chiffre total de 4,000 francs.

A partir de cette époque, il sera distribué chaque année dix prix d'une valeur de 400 francs chacun.

Ces conditions, dûment acceptées par le Conseil municipal dans sa séance du 5 juillet 1889, reçurent l'autorisation préfectorale du 3 août suivant et, déjà ratifiées devant le même notaire qui avait dressé l'acte de donation, devinrent irrévocables et définitives.

Dès le mois d'octobre suivant, il était acheté un titre de rente de 3,422 francs sur le capital disponible, et les quatre prix étaient distribués avant la fin de l'année, selon les intentions du fondateur.

Le 1er janvier 1885, les représentants de la maison Heidsieck venaient offrir au maire de Reims une somme de 100,000 francs, à l'occasion du centenaire de la fondation de cette maison (1). Quatre ans plus

(1) On lit, en effet, sur une plaque de marbre fixée au fond de la cour de la maison n° 7 de la rue de Sedan, cette inscription commémorative : *En 1785, la maison Heidsieck et Cie a été fondée dans cette propriété.*

Digitized by Google

tard, l'un des descendants par alliance, M. le pasteur Goulden, informait le maire de Reims, par des lettres des 24 avril et 8 mai 1889, d'un nouveau don de 100,000 francs, dû à sa seule libéralité, mais en souvenir de sa belle-mère, Mme veuve Heidsieck, née Walbaum, décédée à Reims.

Les principales clauses pour la fondation de prix de vertu étaient déjà formulées dans ces lettres avec une grande netteté et beaucoup de hauteur de vue. Il n'y avait plus qu'à leur donner la consécration officielle et légale, ce qui eut lieu sans retard et dans les formes habituelles.

Digitized by Google

X.

Prix Gerbault-Sibire, 1889.

Mme Jeanne-Félicité Sibire, veuve Gerbault, bienfaisante durant tout le cours de sa longue existence, voulut assurer après son décès la permanence de ses largesses annuelles. Son testament olographe, en date des 12 et 13 mars 1889 (1), contenait, entre beaucoup d'autres, cette clause charitable :

Je donne et lègue à la ville de Reims la somme de 50,000 fr. ; ce legs fait à la ville de Reims est destiné à fonder deux prix de mille francs chacun qui seront décernés chaque année, l'un à une personne du sexe masculin, l'autre à une du sexe féminin, qui par des soins donnés à des parents ou même à des étrangers auront fait preuve de sérieux dévouements et de respectueuses affections.

Six mois après avoir ainsi consigné ses généreuses intentions, Mme Gerbault mourait subitement dans sa 80e année (2), au cours d'un voyage qu'elle entreprenait pour visiter l'Exposition universelle de 1889.

Depuis la perte d'un fils tendrement aimé, elle avait reporté sur les pauvres, les malades et les déshérités toute l'activité de sa sollicitude, en souvenir de son mari et de son fils. Ses exécuteurs testamentaires assurèrent avec un soin scrupuleux l'accomplissement de ses

(1) Déposé en l'étude de Me Lecerre, notaire à Reims.

(2) Née à Reims le 10 juin 1810, Mme Gerbault est décédée à la gare de Soissons, en se rendant à Paris, le 9 août 1889.

Digitized by Google

dernières volontés, et le Conseil municipal accepta, le 30 novembre 1889, avec une vive reconnaissance, la fondation du prix de vertu telle qu'elle est stipulée plus haut. Seulement, à cause du cours élevé de la rente, cette somme de 50,000 francs, bien que délivrée franche des droits, n'a produit que 1,609 francs de revenu, et les prix ne purent atteindre que le chiffre de 800 francs chacun. Un décret d'autorisation rendit la fondation définitive le 4 juillet 1890.

Grâce à la sagesse de ses dispositions, le bénéfice de cette fondation n'en est pas moins fructueux chaque année. Elle s'ajoute au bien produit par les autres libéralités faites avec la même munificence à l'Hôtel-Dieu, à la Maison de Retraite, à l'hôpital Saint-Marcoul, aux Petites Sœurs des Pauvres et à la Société de Charité maternelle. Cette liste nous dispense de tout autre éloge, devenu superflu en pareille circonstance.

Digitized by Google

XI.

Legs A. Huet, 1890.

Pierre-Félix-Alexandre Huet, célibataire, né à Bezannes, fils de Jean-Pierre-Louis Huet et de Jeanne-Martine-Julie Troyon, demeurant à Reims, rue Chanzy, 18, est décédé le 16 mars 1890, âgé de 73 ans. Il laissait un testament olographe, en date à Reims du 20 janvier 1890, et déposé parmi les minutes de Me Douce, notaire. On y trouva les dispositions suivantes :

J'institue la ville de Reims légataire universelle de ce que je posséderai à mon décès, à charge par elle de remplir mes legs et sous les conditions suivantes :

Je crée à perpétuité deux prix de cinq cents francs qui seront désignés : Prix Alexandre Huet-Troyon et donnés, fin de chaque année, au choix de l'Administration de Reims : l'un à une ouvrière mère de famille ou fille, née de préférence à Reims, de très bonne conduite et méritant ou une récompense pour une bonne action, ou la commisération et l'intérêt pour des malheurs. Le second prix sera donné à un ouvrier remplissant les mêmes conditions.

Les autres legs concernaient les Hospices de Reims, les Petites Sœurs des Pauvres, les églises Saint-Jacques et Saint-Jean-Baptiste de cette ville et l'église de Bezannes. Le défunt n'avait aucun héritier à réserve, ni proche parent, et les 250,000 francs de son actif reçurent une destination charitable.

Immédiatement, une rente annuelle 3 0/0 de 1,000 fr.

Digitized by Google

fut achetée par la Ville, afin de pourvoir à la fondation des deux prix annuels de 500 francs. Dans sa séance du 28 novembre 1890, le Conseil municipal accepta le legs universel et décida que le nom de M. Alexandre Huet serait attaché, en outre des prix, à « une œuvre d'utilité publique, de manière à en perpétuer le souvenir ». Ce projet n'a pas encore été rempli (1897), mais les prix sont distribués chaque année, en vertu du décret d'autorisation du 10 décembre 1891.

Digitized by Google

XII.

Prix anonyme, 1892.

Ce prix rentre dans la catégorie des prix de vertu parce qu'il a pour but final de développer la vertu et la moralité dans les familles, mais il a plutôt le caractère immédiat d'une récompense promise à l'épargne ou d'une garantie donnée à l'esprit d'ordre, de prévoyance et d'économie. A tous ces titres, il mérite que l'on s'y intéresse et que l'on fasse connaître les termes mêmes dans lesquels le fondateur a exprimé ses intentions.

Voici comment il développait son projet dans une lettre consignée au cours de la délibération du Conseil municipal du 30 mars 1892. L'arrêté préfectoral d'autorisation, en date du 15 avril 1892, suivit de près l'adhésion formulée au sein du Conseil et dont nous reproduisons le préambule :

Reims, le 29 mars 1892.

Monsieur le Maire,

Deux faits sont aujourd'hui incontestables : l'augmentation incessante des budgets de l'assistance dans les grandes villes et, ce qui en est la conséquence forcée et déplorable, la dépression morale que produit chez un grand nombre d'assistés l'habitude de recevoir des secours. Ceux-là perdent peu à peu, avec le sentiment de leur dignité personnelle, le souci que chacun doit avoir de pourvoir à son entretien, à celui de sa famille et à son avenir.

C'est là, il faut bien le reconnaître, le côté pénible de la charité, et surtout de l'assistance généralisée comme on est obligé de la pratiquer aujourd'hui; c'est de diminuer, d'anni-

Digitized by Google

hiler même, chez beaucoup de ceux qui la reçoivent toute idée de prévoyance.

C'est contre cette tendance funeste, qui s'accentue chaque jour, que doivent essayer de réagir ceux qui, à des titres divers, se préoccupent et de la situation précaire faite à un grand nombre de nos ouvriers par l'état de souffrance de l'industrie, et des finances de la Ville, et par-dessus tout de la paix sociale, qui est le salut de tous.

Nous devons donc chercher à encourager chez l'ouvrier, en l'y aidant, l'économie et la prévoyance, et montrer, même aux plus pauvres, qu'avec du travail, de la volonté et de la conduite, ils peuvent, s'ils sont jeunes encore, sortir de leur pauvreté et mettre au moins leur vieillesse à l'abri de la misère (1).

(1) Voir la suite dans les *Délibérations du Conseil municipal de la ville de Reims*, année 1892, p. 72. — Chaque année, ce prix est notablement augmenté par la libéralité d'un certain nombre de personnes généreuses et de la Société des Établissements économiques. En 1896, il a été ainsi distribué 134 livrets de la Caisse de Retraite de 25 francs, représentant 3.350 francs.

Digitized by Google

XIII.

Prix Vve Rivart-Prophétie, 1893.

Mme Rose-Alexandrine Prophétie, veuve de M. François-Pierre Rivart, ancien maître serrurier, mourut à Reims le 10 mars 1893, dans sa 69e année, boulevard de la République, 3bis, et fut inhumée le 14 au cimetière du Nord (1). Le discours prononcé sur sa tombe par M. le Dr Henrot, maire de Reims, expliqua la présence de la Municipalité à cette cérémonie et retraça la vie charitable et les dispositions généreuses de l'honorable défunte (2). Par son testament olographe, en date du 4 novembre 1878, déposé en l'étude de Me Douce, Mme Rivart avait institué, en effet, les pauvres de Reims ses légataires universels, en des termes d'une grande simplicité :

J'institue pour mon légataire universel en toute propriété le Bureau de Bienfaisance de Reims, à la charge par lui de faire la délivrance des legs particuliers ci-après et de les acquitter.

Je donne et lègue à la ville de Reims une somme suffisante pour l'achat à son nom d'une inscription de 300f de rente 3°/o sur l'État, qui sera payée chaque année à un ouvrier du bâtiment choisi parmi les plus méritants et ayant besoin de secours, mais toujours de préférence à un ouvrier serrurier,

(1) Voir sa nécrologie dans l'*Almanach-Annuaire Matot-Braine* pour 1894, et les discours prononcés sur sa tombe.

(2) 10 avril 1893, séance du Conseil municipal, dans laquelle fut donnée connaissance du legs universel de Mme Rivart en faveur du Bureau de Bienfaisance.

Digitized by Google

en mémoire de mon mari. Le choix de cet ouvrier appartiendra au Conseil municipal de Reims.

L'achat de la rente dont s'agit devra être effectué dans l'année qui suivra l'approbation de l'autorité compétente, et l'inscription devra porter la mention de la destination des arrérages.

Les arrérages n'en courront pas moins à partir du jour de mon décès, et ils seront servis par le Bureau de Bienfaisance de Reims à l'ouvrier qui aura été désigné jusqu'à l'époque fixée pour la jouissance de la rente sur l'État à acquérir, de manière qu'il n'y ait aucune interruption dans le service de la rente faisant l'objet de la présente disposition.

D'autres clauses du testament assurent des legs particuliers à la Maison de Retraite, aux Hospices, à la Société de Charité maternelle, aux Petites Sœurs des pauvres et à la Caisse de secours des Sapeurs-Pompiers, également en souvenir de M. Rivart, qui avait été lieutenant de cette compagnie. On ne peut imaginer un emploi mieux raisonné et plus touchant d'une fortune relativement modeste, actif d'environ 240.000 fr., acquise par le travail, maintenue par l'économie, et, dès avant le décès de la testatrice, utilisée en bonnes œuvres de toute nature. Veuve sans enfants, Mme Rivart-Prophétie avait étudié les besoins des pauvres dans une grande ville et voulut y pourvoir selon ses ressources, après sa mort comme de son vivant. Elle avait eu soin toutefois, par une rente viagère, de subvenir à l'existence de son unique cousin germain, et se trouvait dégagée d'ailleurs de toute autre considération de famille.

L'exécuteur testamentaire, Me Arthur Brissart, avocat du barreau de Reims, et le notaire de la succession, Me Douce, agirent au mieux selon les intentions de la généreuse bienfaitrice des pauvres, de concert avec la

Digitized by Google

Ville et les établissements légataires. A la date du 22 mars 1894, le Conseil municipal accepta la fondation du prix de 300 fr. en faveur d'un ouvrier du bâtiment, et, depuis trois ans déjà, cette libéralité si prévoyante est servie aux plus méritants et aux plus dignes des serruriers rémois.

Digitized by Google

XVI.

Prix Ch. Rogelet, 1894.

M. Charles-Louis Rogelet, ancien manufacturier, ancien membre de la Chambre de commerce, ancien adjoint au maire de Reims (1868-1871), chevalier de la Légion d'honneur, etc., est décédé presque subitement à Reims, en sa demeure, rue Ponsardin, 9, le 8 janvier 1894, à l'âge de 83 ans (1). Il était né à La Neuville-à-Maire (Ardennes), en 1810, et vint travailler dès l'âge de dix-huit ans dans la maison Gillet-Panet, à Reims, où il continua ensuite chez les frères Gand une carrière industrielle des plus honorables, des plus actives et des plus brillantes. C'est sous son impulsion que fut fondé le premier tissage mécanique de la maison Croutelle, qu'il continua rue Brûlée, et qu'il centupla en 1860 dans ses magnifiques établissements industriels de Bühl, en Alsace.

A chaque étape du développement de sa fortune, M. Ch. Rogelet n'oublia jamais les ouvriers, qu'il considérait comme ses premiers collaborateurs. La société de

(1) *Courrier de la Champagne*, numéro du 9 janvier 1894 : notice nécrologique assez étendue, — et numéro du 12 janvier 1894 : compte rendu des funérailles, discours prononcé par M. le Dr H. Henrot, maire de Reims, et texte des principales dispositions charitables du testament du défunt, savoir : 100,000 francs, prix de vertu ; 3,000 francs, garçons de la Banque ; 5,000 francs, Saint-Marcoul ; 5,000 francs, Maternité ; 3,000 francs, société de secours mutuels *Anonyme*.

Digitized by Google

secours mutuels l'*Anonyme* lui doit sa création et sa prospérité. Il construisit et dota l'école libre des Frères de la rue Saint-André ; il favorisa la Société des anciens décorés et des pompiers et éleva leur monument au cimetière du Nord.

Ce n'était pas assez pour cet homme de cœur d'avoir fait le bien de son vivant ; il consigna, dans son testament du 10 novembre 1892 (1), cette clause qui nous intéresse particulièrement :

Je donne et lègue à la ville de Reims cent mille francs destinés à la constitution d'une rente sur l'État, laquelle sera servie annuellement à la personne pauvre qui en sera jugée la plus digne par sa bonne conduite et son dévouement filial. Cette personne sera désignée à la majorité des voix par une commission composée de Messieurs le Maire, le Président du Bureau de Bienfaisance, les Curés de la Cathédrale, de Saint-André et de Saint-Remy.

L'Hôpital de Saint-Marcoul, la Société de Charité maternelle et la Société de secours mutuels l'*Anonyme* eurent de leur côté une part dans les libéralités du défunt.

Par acte du 26 janvier 1894, MM. Edmond et Henri Rogelet, fils de M. Rogelet, consentirent à l'exécution de ces legs, délivrés francs de tous droits. Déjà M. le Maire de Reims avait exprimé aux obsèques de cet insigne bienfaiteur la gratitude unanime de ses concitoyens, et le Conseil municipal réitera ces sentiments en acceptant, le 22 mars 1894, la fondation du prix de vertu et en ordonnant le placement des cent mille francs

(1) Déposé en l'étude de Me Allais, le 9 janvier 1894.

Digitized by Google

en rente sur l'État avec l'affectation stipulée par le testateur (1).

Un décret du 19 mars 1895 approuva cette acceptation, et dès lors le produit du capital légué est intégralement distribué comme prix de vertu.

(1) Rente de 2,920 fr. 05 à donner à une seule personne, fille ou garçon pauvre, etc. La première année, on avait morcelé la somme ; la famille intervint et, en 1896, on donna la somme entière.

Digitized by Google

XV.

Prix Boulogne aîné, 1897.

Le Conseil municipal de Reims, dans sa séance du 10 février 1897, vota l'acceptation du legs de M. Alexandre Boulogne, montant à 75,000 francs, dont 60,000 pour les hospices et 15,000 attribués à la ville de Reims pour la constitution d'une rente annuelle qui doit être distribuée en un prix destiné à un ouvrier rémois de la teinture.

Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire les termes mêmes de la délibération, qui font valoir les généreuses dispositions d'un honorable teinturier de la fabrique de Reims, décédé le 8 janvier 1897 (1).

M. le Maire fait connaître qu'aux termes d'un testament authentique, M. Alexandre Boulogne, ancien conseiller municipal, a fait les dispositions suivantes :

« Je donne et lègue, savoir :

« 1° A l'Administration des Hospices civils de Reims, soixante mille francs.

« 2° A la ville de Reims la somme de quinze mille francs, dont les intérêts seront employés à perpétuité à constituer un prix qui sera distribué tous les ans, fin décembre, sous le nom de prix *Boulogne aîné*. Le dit prix, destiné à un ouvrier de l'industrie de la teinture ou de l'apprêt des tissus en laine peignée, sera distribué par les soins de l'Administration municipale.

« Le bénéficiaire de ce prix devra être âgé d'au moins

(1) Voir le discours prononcé sur sa tombe par M. Noirot, maire de Reims, dans les journaux du 9 janvier 1897.

Digitized by Google

cinquante ans, et exercer sa profession depuis dix ans, jouir d'une bonne conduite et être Français. »

Les cinq héritiers naturels de M. A. Boulogne ont donné leur adhésion entière et sans réserve au testament et consenti son exécution en ce qui concerne les legs sus-énoncés faits au profit de la Ville et des Hospices.

La Commission administrative des Hospices a accepté les trois legs de 20.000 francs chacun destinés aux établissements hospitaliers, et elle a décidé que le capital serait placé en rente 3 0/0 sur l'État.

M. le Maire propose au Conseil de prendre une décision analogue pour le legs de la Ville (1).

(1) *Délibérations du Conseil municipal*, 1897, p. 35.

Digitized by Google

XVI.

Prix du Conseil des Prud'hommes (non fondé), 1897.

En novembre 1897, il a été donné à la Ville, au nom du Conseil des prud'hommes, une somme de 200 francs, pour être distribuée cette année en un prix de pareille somme, qui sera décerné à un membre de la Société des Médaillés d'honneur du commerce et de l'industrie de Reims, lequel sera désigné par le conseil d'administration de cette société.

Ce don est en voie de devenir une fondation véritable, d'après cette relation parue dans la presse locale : « Dans sa dernière assemblée générale, le Conseil des prud'hommes de Reims a émis le vœu qu'un prix de vertu soit fondé à Reims, au nom du Conseil des prud'hommes, en faveur d'un médaillé d'honneur du commerce et de l'industrie (1). »

(1) *Indépendant rémois* du 12 novembre 1897.

Digitized by Google

XVII.

Prix anonyme (non fondé), 1897.

Un prix de 500 francs, pouvant être partagé, sera donné à une famille d'ouvriers, intéressante par sa probité, sa moralité, son travail, et appartenant à l'industrie lainière. Ce prix, non encore fondé, va être distribué en 1897 au nom du bienfaiteur anonyme, avec l'espoir de le transformer plus tard en une fondation perpétuelle. Nous ne pouvons donc y insister en ce moment, laissant à l'avenir son développement et toute son espérance.

Digitized by Google

XVIII.

Prix Auguste Walbaum, 1897.

M. Auguste Walbaum, président honoraire de la Chambre de commerce, décédé à Reims le 31 décembre 1896, dans sa soixante-dix-neuvième année, a laissé, entre autres dispositions de bienfaisance, un legs de quarante mille francs à la ville de Reims, par une clause spéciale de son testament olographe du 30 novembre 1893.

Appelée à bénéficier de cette générosité, l'Administration municipale, d'accord avec la famille de M. Walbaum, a fixé l'emploi des 40,000 fr. et les a répartis ainsi, savoir : 5,000 fr., selon une disposition du testateur, à l'Orphelinat des Sœurs de l'Espérance; 10,000 fr. aux Hospices de Reims; 2,500 fr. au Bureau de Bienfaisance; 2,000 fr. à la Société de Charité maternelle; 500 fr. à la création d'une nouvelle crèche en projet par la Société protectrice de l'Enfance, et enfin 20,000 fr. qui seront placés en rente 3 0/0 sur l'État, et dont les arrérages seront distribués chaque année, en deux prix de vertu de 250 et 300 fr. environ, à des ouvriers ou ouvrières de l'industrie lainière; les lauréats seront choisis par une commission composée du maire de Reims, du vice-président du Bureau de Bienfaisance, et de M. Alfred Walbaum, l'un des héritiers, ou, à son défaut, d'un autre membre de la famille.

Dans sa séance du 12 octobre 1897, le Conseil municipal de Reims a émis un avis favorable à l'acceptation du legs sous les conditions ci-dessus et a renouvelé à la

Digitized by Google

famille du regretté bienfaiteur l'expression de sa vive gratitude. Aussitôt les formalités remplies, ce nouveau prix sera distribué annuellement et fondé à perpétuité (1).

(1) Voir sur la vie, la mort et les discours prononcés aux obsèques de M. Aug. Walbaum, le *Courrier de la Champagne* des 1er et 4 janvier, et 13 octobre 1897, ainsi que la notice nécrologique de l'*Almanach-Annuaire de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes* publié par Matot-Braine, 1898.

Digitized by Google

Prix de Vertu décernés chaque année par la Ville de Reims.

I.

1866. *Prix Buirette* (1er prix)..... 1.000f »

A un Rémois qui se sera distingué par un service rendu au pays, par une invention utile ou par une belle action.

II.

1866. *Prix Buirette* (2e prix), 6 primes de 500 fr. chacune ..... 3.000 »

A six ouvriers de la fabrique de Reims, d'une conduite honorable, etc.

III.

1866. *Prix Boucher de Perthes*, livret de caisse d'épargne ..... 500 »

A une ouvrière de Reims, pour sa conduite et son travail.

IV.

1878. *Prix de Mme Doyen-Doublié*..... 500 »

A un ouvrier appartenant à une des industries du bâtiment, qui se sera distingué par son travail, sa conduite et surtout par l'accomplissement de ses devoirs filiaux.

V.

1878. *Prix Cazier* ..... 500 »

A une famille d'ouvriers intéressante par sa probité, sa moralité et son travail.

A reporter... 5.500f »

Digitized by Google

Report... 5.500f »

VI.

1882. *Prix de Mme Filleux d'Arrentières-Goury*. 220 »

A la mère de famille la plus recommandable par ses vertus et par la façon la plus honorable dont elle aura élevé sa famille.

VII.

1888. *Prix G.-H. de Mumm* (15 prix).....

A des ouvriers travaillant depuis cinq ans au moins dans le travail des vins mousseux à Reims.

A ces prix il faut joindre la fondation de Guaïta, montant au total de..... 5.124 »

VIII.

1888. *Prix Ernest Irroy* (non fondé) ..... 500 »

A des ouvriers d'une conduite honorable, appartenant au travail des vins de Champagne.

IX.

1889. *Prix C.-A. Goulden* (4 prix d'une valeur de 400 fr. chacun)..... 1.600 »

A des ouvriers ayant travaillé pendant cinq ans à Reims, dans le commerce des vins mousseux.

X.

1889. *Prix Veuve Gerbault-Sibire* (2 prix de 800 fr. chacun)..... 1.600 »

A des personnes qui, par des soins donnés à des parents ou même à des étrangers, auront fait preuve de sérieux dévouements et de respectueuses affections.

A reporter... 14.544f »

Digitized by Google

Report... 14.544 »

XI.

1890. *Prix Alex. Huet* (2 prix de 500 fr. chacun). 1.000 »

L'un à une ouvrière, née de préférence à Reims, de très bonne conduite, mariée ou non, et méritant ou une récompense pour une bonne action ou la commisération ou l'intérêt pour des malheurs ; l'autre à un ouvrier dans les mêmes conditions.

XII.

1892. *Prix anonyme*, une somme de 1,463 fr., dont 1,000 fr. donnés par la Ville..... 1.463 »

A distribuer en livrets de Caisse de Retraite à des enfants pauvres, filles ou garçons, travaillant dans les diverses industries de la Ville. (Voir page 36, note.)

XIII.

1893. *Prix Veuve Rivart-Prophétie*..... 300 »

A un ouvrier du bâtiment, de préférence à un serrurier, choisi parmi les plus méritants.

XIV.

1894. *Prix Ch. Rogelet*..... 2.920 05

A la personne pauvre qui en sera jugée la plus digne par sa bonne conduite et son dévouement filial.

XV.

1897. *Prix Boulogne aîné* (1898)..... 428 »

A un ouvrier de l'industrie de la teinturerie ou de l'apprêt des tissus en laine peignée.

A reporter... 20.655f 05

Digitized by Google

Report... 20.655f 05

XVI.

1897. *Prix du Conseil des Prud'hommes de Reims* (non fondé)..... 200 »

A un membre de la Société des Médaillés d'honneur.

XVII.

1897. *Prix anonyme* (non fondé)..... 500 »

A une famille d'ouvriers intéressante par sa probité, sa moralité, son travail et appartenant à l'industrie lainière.

XVIII.

1897. *Prix Aug. Walbaum* (légué, non encore établi), en deux prix de 250 et de 300 fr.... 550 »

A des ouvriers de l'industrie lainière.

TOTAL..... 21.905f 05

Digitized by Google

TABLE

		Pages
	Avant-Propos	245
I et II.	— Les deux prix Buirette, 1866	251
III.	— Prix Boucher de Perthes, 1866	260
IV.	— Prix de Mme Doyen-Doublié, 1878	266
V.	— Prix Émile Cazier, 1878	269
VI.	— Prix de Mme Filleux d'Arrentières, 1882	270
VII.	— Prix G.-H. de Mumm et de Guaïta, 1888	272
VIII.	— Prix Ernest Irroy (non fondé), 1888	276
IX.	— Prix C.-A. Goulden, 1889	278
X.	— Prix de Mme Gerbault-Sibire, 1889	281
XI.	— Prix Alexandre Huet-Troyon, 1890	283
XII.	— Prix anonyme, 1892	285
XIII.	— Prix de Mme Rivart-Prophétie, 1893	287
XIV.	— Prix Ch. Rogelet, 1894	290
XV.	— Prix Boulogne aîné, 1897	293
XVI.	— Prix du Conseil des Prud'hommes (non fondé), 1897	295
XVII.	— Prix anonyme (non fondé), 1897	296
XVIII.	— Prix Auguste Walbaum, 1897	297
	Récapitulation sommaire	299

Digitized by Google

Digitized by Google

DÉCOUVERTE D'UNE STATUE DE BRONZE

au faubourg de Laon, à Reims

Communication de M. Léon Morel, membre titulaire.

La découverte d'une statue de bronze est ordinairement pour tout le monde un événement intéressant; mais pour un archéologue, et un archéologue rémois, quand cette précieuse épave des temps passés est sortie du sol même de l'antique Reims et qu'elle se révèle avec des proportions d'une certaine importance, c'est réellement une bonne fortune.

A tous ces titres, je suis donc heureux de vous signaler le petit monument qui est entré dans mon musée dans le courant de l'année dernière.

Cette statue, en effet, a été trouvée au faubourg de Laon, au milieu de débris amoncelés d'une construction antique et ensevelie sous un amas de cendres et de bois carbonisés, qui montraient assez que le tout avait subi l'action d'un feu ardent. Quand l'objet me fut présenté, il était presque méconnaissable. Après l'avoir patiemment débarrassé de la gangue terreuse et ferrugineuse qui le recouvrait tout entier, d'une épaisseur allant parfois jusqu'à quatre millimètres, j'ai eu la joie de voir la statue reparaître presque dans sa forme primitive ; mais malheureusement elle était mutilée : ses deux pieds, brisés vers les chevilles, et ses deux mains, brisées aussi à la naissance des poignets, n'ont pas été retrouvés ; inutile d'ajouter qu'elle n'avait plus sa belle

Digitized by Google

patine verte, qui faisait son lustre et un de ses plus beaux ornements.

Cette statue, telle qu'elle se trouve actuellement, mesure vingt-deux centimètres de hauteur, et si nous y ajoutons, par la pensée, les pieds qui manquent, nous estimons que la hauteur totale pouvait être entre vingt-cinq et vingt-six centimètres, sans tenir compte du socle sur lequel elle devait reposer.

Cette statue est entièrement nue, comme beaucoup de ses similaires. Elle représente un jeune homme imberbe, mais fort et vigoureux ; ses yeux sont ouverts, ses joues rondes et saillantes ; sa bouche semble indiquer la joie, la tête droite est ornée d'une chevelure luxuriante ; les cheveux de derrière sont ramenés sur le sommet et reliés dans un double nœud d'assez forte dimension ; les cheveux de devant retombent le long des tempes, presque sur les épaules, en mèches abondantes, surtout du côté droit.

Son bras droit est légèrement incliné vers la terre, son bras gauche étendu et l'avant-bras relevé de manière à porter la main au niveau de la tête ; cette main devait tenir et montrer un objet quelconque. La position des jambes indique, par leur inflexion, un mouvement de marche, peut-être rapide. Malgré la mutilation et la détérioration par le feu, l'ensemble indique une assez bonne facture.

Mais quel est-il, ce personnage? Mon vif désir était, on le comprend, de le connaître et de faire revivre son nom.

Dans cette intention, je me suis empressé de visiter encore le musée de la ville, mais rien de ce qui pouvait me donner une indication ne frappa mes regards. Je consultai le catalogue de la vente Gréau, et j'y vis que

Digitized by Google

deux statues de bronze, provenant de Reims, avaient été adjugées à Paris en 1885, l'une représentant Apollon (hauteur dix-huit centimètres); l'autre, Mars (hauteur vingt-quatre centimètres). La hauteur de cette dernière se rapprochait bien de la hauteur de celle que je possède, mais aucun de ces types ne lui ressemblait.

Anxieux, je commençais à désespérer de trouver une solution, quand le hasard, qui souvent est une seconde providence pour les fouilleurs et les archéologues, me fit rencontrer une minuscule statuette trouvée dans la rue Thiers, et faisant actuellement partie de la collection de M. Wéry-Mennesson. Cette vue fut pour moi une révélation. La tête de cette mignonne image de bronze me montrait identiquement le même type que la tête de ma statue : même physionomie dans la figure, même arrangement de la tête, cheveux de derrière relevés en un gros nœud sur le sommet, cheveux de devant retombant en longues boucles sur les épaules, plus abondants du côté droit, tout s'y trouvait. De plus, la statuette de M. Wéry-Mennesson tient dans sa main un raisin, qui, dans les temps anciens, était la caractéristique de *Bacchus*. J'étais donc en présence de Bacchus, mais de *Bacchus enfant*. Il est tranquillement assis, veillant sans doute sur une vigne commencée, ou simplement sur un cep ornant de ses pampres la maison qui l'abritait, et dont il tient et montre, tout joyeux, un agréable spécimen.

La statue qui est en ma possession n'est plus celle d'un enfant, ou du moins l'enfant a grandi et s'est fortifié; mais il a avec *Bacchus enfant* une telle ressemblance dans le visage, un tel air de famille, qu'il est facile de comprendre, malgré sa mutilation et ses divergences, que lui aussi est un *Bacchus*, mais un

Digitized by Google

Bacchus adolescent, et tous deux semblent être le produit de l'inspiration du même artiste. Il ne nous apparaît pas couronné de corymbes et de lierre, comme ses congénères des régions méridionales, dont le catalogue de la vente Gréau nous a donné les modèles (1). Ceux-ci, plus heureux, vivant sous un ciel plus clément, voyaient de bonne heure leurs domaines prospérer : ils pouvaient alors se reposer plus tôt, jouir et se couronner.

Le nôtre, vivant dans un climat rigoureux, n'en était pas encore arrivé là. La vigne, dans nos contrées, était implantée; elle se développait, mais elle exigeait encore des labeurs persévérants pour obtenir sa parfaite prospérité ; aussi voyons-nous notre *Bacchus adolescent* se mettre en marche, tenant probablement le raisin et la coupe; on dirait qu'il va à la recherche des travailleurs pour agrandir son domaine, et pouvoir, lui aussi, jouir et se couronner.

Il me paraît important de remarquer que notre statue porte au dos, entre les deux épaules, une ouverture béante, qui indique qu'elle a dû être boulonnée au laraire, et en avoir été ensuite arrachée violemment. Nous savons que les Gaulois, forcés de subir le joug des Romains, ont fini par en adopter la civilisation et même la superstition. Le *laraire* romain a fait invasion dans la chaumière gauloise ; les dieux pénates y trônèrent bientôt en souverains. On y vit la Mérée qui présidait à la famille; Cérès qui faisait jaunir les moissons; le *Grand Mercure* qui dirigeait les importantes entreprises ; le *Petit*, qui favorisait le commerce de l'humble ouvrier.

(1) Ce sont aussi des Bacchus adolescents.

Digitized by Google

Enfin *Bacchus* y vint prendre place à mesure que la vigne se propageait dans les contrées du Nord. Il y fut parfaitement accueilli, car on connaît le faible de nos ancêtres pour le jus du raisin. On scellait ces pénates à l'endroit consacré, afin de les soustraire à la rapacité des voleurs et des envieux, quand surtout l'abondance arrivait dans la maison, abondance qu'on ne manquait pas d'attribuer exclusivement aux dieux protecteurs.

Quoi qu'il en soit, permettez-moi, en finissant, d'envoyer un salut sympathique à ce Gallo-Romain de Reims qui, possesseur de son Bacchus, préludait d'une manière inconsciente sans doute, mais préludait déjà à la grande renommée que le vin de Champagne devait donner à notre cité dans tout l'univers.

Reims, le 12 Février 1897.

Digitized by Google

Digitized by Google

PL. XXXIII

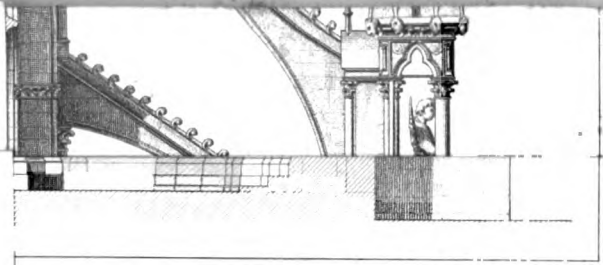

Grave par J. Sulpis

MS

Digitized by Google

Digitized by Google

COUPE TRANSVERSALE

DE LA CATHÉDRALE DE REIMS

(suite des planches de la Monographie)

Communication de M. Alphonse GOSSET, membre titulaire.

Messieurs,

J'ai l'honneur de présenter à l'Académie la coupe transversale de notre Cathédrale, prise sur la nef, qui, malgré son importance, jusqu'alors n'a été publiée par aucun auteur. C'est cependant, après le plan, la section qui nous montre l'intérieur de l'édifice et nous permet de juger de ses proportions.

Car, c'est le tracé de la coupe qui en détermine le caractère général, par les hauteurs, par le rapport des proportions, qui le font grave ou élégant, trapu ou élancé, qui l'assombrissent ou l'inondent de lumière.

Si la façade de l'édifice est le frontispice et la préface indicatrice, c'est la coupe qui, avec le plan, crée le corps même, lui donne sa forme, d'où dépendent toutes les impressions que l'auteur veut imposer à ses visiteurs, la tristesse ou l'exaltation.

Aussi, lorsque en 1851-52, parurent les belles planches de Gailhabaud, ne comprit-on pas l'absence de la coupe dans une publication qui voulait être complète.

C'est cette lacune que nous sommes heureux aujour-

Digitized by Google

d'hui de combler sur la planche XXXIII de notre monographie (1) et de l'offrir à l'Académie.

A ce titre, elle nous permettra de lui en expliquer quelques particularités.

Non seulement cette coupe permet de bien apprécier la structure de pierre du noble édifice, ses proportions harmonieuses, l'équilibre des voûtes assuré par une pondération aussi forte et logique que gracieuse et pure de forme.

Mais elle explique bien la fonction de ces fameux arcs-boutants, les plus beaux et les mieux raisonnés qu'ait produits le style ogival, les seuls qui soient perfectionnés à la fois au point de vue décoratif et constructif. Elle montre leur rôle si important dans les façades latérales, et par conséquent dans la symphonie architecturale de la basilique royale du couronnement, où tout devait être digne de la grandeur de la France et de la magnificence des cérémonies les plus belles de la monarchie.

Les niches en dais qui décorent les têtes de face avec les anges qu'ils protègent, sont des chefs-d'œuvre du goût le plus fin et le plus délicat, des plus beaux qu'ait produits le moyen-âge.

Grâce à leur répétition à intervalles réguliers, symétriques, tout autour de l'édifice, comme le *Leitmotiv* en musique, elles en constituent le lien harmonique, comme les colonnes du temple grec.

Elle montre aussi la combinaison des voûtes des nefs avec les formerets pour l'ajourage des façades latérales de l'édifice, ainsi remplacés par ces grandes et hardies claires-voies destinées aux magnifiques vitraux, qui,

(1) *Monographie de la Cathédrale de Reims*, par Alphonse Gosset, 1895. Paris, May et Motteroz ; Reims, Michaud.

Digitized by Google

dans la pensée de leurs auteurs, devaient remplacer, avec l'aide du soleil, les peintures murales, tout en inondant les vastes nefs de leurs feux colorés, formerets qui sont aussi les chefs-d'œuvre du genre.

En un mot, elle est l'explication du monument, la démonstration de la pensée de son fondateur, l'archevêque Albéric de Humbert et de son auteur, l'architecte Jean d'Orbais : élever la basilique triomphale, qui doit être pour le sacre le centre de l'alliance de la religion et de la monarchie.

En examinant les proportions, on remarque qu'elles sont de trois sur un de largeur.

Grande nef : hauteur 38^{m}, largeur 12,30.

Collatéraux : hauteur 10^{m}, largeur 5,40, tandis qu'à Saint-Remi, elles sont de deux sur un; d'où la grande différence d'impression.

Celle-ci devait imposer le recueillement devant un tombeau, tandis que celle-là était destinée à entendre les chants du *Gloria* et du *Magnificat*.

Les piliers (qui paraîtraient trapus s'ils n'étaient allégés par les fines colonnettes), portant les arcs doubleaux, n'ont que huit diamètres en hauteur, par suite de la diminution imposée par économie à l'ensemble à partir des retraites visibles au premier étage.

C'est l'explication de la trop grande hauteur des bases, qui n'ont pu être modifiées.

Les ogives sont surhaussées par des naissances droites. Le rayon générateur est presque partout égal au diamètre.

Celles de la nef ont dix mètres de haut pour douze mètres de base; celles des collatéraux sont plus aigües, un sur un.

Cette coupe permet aussi de juger du rôle constructif

Digitized by Google

de la galerie de couronnement des façades latérales, dont l'effet ascensionnel accompagnait si heureusement les flèches du transept et celles du portail.

Digitized by Google

CATHÉDRALE D'AMIENS

Compte rendu de la Monographie de M. Soyez, *membre de la Société des Antiquaires de Picardie.*

Communication de M. Ed. Lamy, membre titulaire.

L'architecture, comme toutes les branches de l'activité humaine, a son évolution et ses progrès suivant la nécessité des temps. Aux monuments simples et harmonieux des Grecs, aux constructions puissantes des Romains, ont succédé, par suite d'une civilisation dont la foi chrétienne fut le foyer, des édifices religieux romains et byzantins d'abord, français ensuite; et de fait le roman, ainsi nommé en 1825 par M. de Gerville, n'est à bien considérer que du romain et du byzantin, adaptés au culte chrétien. Le style nommé gothique, bien qu'il ne soit dû ni aux Goths ni aux Visigoths, est de création toute française.

Cette création ne vint pas d'un seul jet, comme sous l'inspiration d'une fée sérieuse et charmante, mais elle est le fruit de longs labeurs, d'observations judicieuses et aussi, il faut le reconnaître, de fâcheuses expériences : les architectes voulurent faire grand, je dirai aussi faire élevé, même très élevé (c'est un reproche qu'on leur adresse encore de nos jours), plusieurs édifices chancelèrent, quelques-uns jusqu'à ce que leur chute s'en suivît. Il fallut bien éviter le retour de semblables accidents, mais ils furent admirables en

Digitized by Google

recourant à la hardiesse plutôt qu'à la prudence : ce n'est pas en réduisant les dimensions de leurs édifices qu'ils voulurent résoudre le problème, c'est en conservant, en augmentant même, pour les rendre plus sveltes, la hauteur de leurs monuments.

Nous pouvons suivre à Reims cette progression : Saint-Remi nous montre au transept deux chapelles voûtées en quart de sphère et des contreforts du XIe siècle, des transepts du Xe et du XIIe siècle, une nef, un chœur et des chapelles du XIIIe siècle. Notre cathédrale, construite en l'année 1211, est universellement admirée pour l'unité de son style; à cette époque, commencement du XIIIe siècle, un mouvement grandiose s'opérait, c'était le siècle des cathédrales et les évêques comme les « maîtres des œuvres », ceux-ci choisis depuis peu parmi les laïques, rivalisaient de zèle et d'ingéniosité pour élever des monuments dignes de Dieu, de la foi et de la cité.

Les cathédrales, qu'elles appartiennent à l'une ou à l'autre des écoles provinciales d'alors : Ile de France, Champagne, Picardie, Bourgogne, Maine, Anjou, Normandie, sont à divers titres toutes remarquables; l'artiste et le constructeur les étudient encore aujourd'hui avec beaucoup de profit. Aussi ne négligeons-nous pas l'occasion de nous arrêter quelques instants sur celle d'Amiens, « l'église ogivale par excellence comme plan et comme structure », a dit Viollet-le-Duc. M. Soyez (1), membre de la Société des Antiquaires de Picardie, a fait sur la cathédrale d'Amiens une notice du plus grand intérêt, dont nous serons heureux de vous

(1) *La Picardie historique et monumentale.* Notice sur la cathédrale d'Amiens, 1893.

Digitized by Google

entretenir, en y joignant quelques données complémentaires empruntées notamment à MM. Gilbert (1) et Dehaisnes (2); nous présenterons les caractères particuliers du monument, en faisant ensuite un rapide retour de comparaison sur notre propre cathédrale.

En 1220, Evrard de Fouilloy étant évêque d'Amiens, les premiers fondements de la cathédrale furent jetés suivant les plans de maître Robert de Luzarches, originaire de l'Ile-de-France; ce premier maître mourut en 1223, ayant terminé seulement les fondations. Thomas de Cormont lui succéda et fit élever les murs et les piliers de la nef jusqu'à la naissance des voûtes, marche contraire à l'usage d'alors et d'aujourd'hui, qui est de commencer l'édifice par l'abside. En 1258, les échafaudages et les charpentes des chapelles absidales furent détruits par un incendie. Renault de Cormont, fils de Thomas, les fit réédifier et terminer en 1288. Huit ans plus tard, en 1296, le transept de gauche était élevé; vers cette époque et au commencement du XIVe siècle, des chapelles étaient ajoutées latéralement entre les contreforts de chacun des deux bas côtés. En 1288, suivant M. Dehaisnes, le portail s'arrêtait à la corniche qui règne au-dessus de la galerie des Rois; en 1361, l'étage et la rose étaient élevés; enfin, vers 1366, les tours étaient achevées sur les dessins de l'architecte Pierre Largent.

Le sol choisi pour l'édifice était marécageux, incliné vers un cours d'eau voisin; on a dû établir les fondations à 7^m40 de profondeur (3), assises sur l'argile vierge;

(1) Description de la cathédrale d'Amiens, 1833.

(2) *La France artistique et monumentale.* Cathédrale d'Amiens.

(3) VIOLLET-LE-DUC, tome IV, page 175.

Digitized by Google

elles forment un « roc factice » de la surface entière de l'église augmentée de larges empattements.

Le portail occidental rappelle celui de Reims; il se compose de trois porches au rez-de-chaussée encadrés entre les quatre contreforts des tours franchement accusés jusqu'à la base. Le porche central est consacré au Christ : on l'appelle le « portail du Sauveur »; le « beau Dieu » orne le trumeau central; le porche de droite est consacré à la Vierge; celui de gauche à Saint-Firmin. Les ébrasements et les voussures sont ornés de statues où l'on remarque des traces de peinture; les vantaux du porche ont conservé leurs ferrures du XIIIe et du XIVe siècle. Dans le soubassement une suite continue de quatre lobes renferment des scènes de l'Écriture sainte et les signes du Zodiaque.

Au-dessus des porches s'étendent sur toute la longueur une galerie à jour correspondant à la galerie du triforium et la galerie des Rois de Juda surmontée d'une corniche ajourée; enfin au sommet, la rosace, les tours et la galerie qui les relie.

La façade méridionale comprend : au rez-de-chaussée, le petit portail Saint-Christophe ou de l'Horloge, cinq travées jusqu'au transept, que ferme le portail Saint-Honoré ou de la Vierge-Dorée, composé de la porte et des deux fenêtres éclairant les retours des bas côtés, enfin trois travées seulement du chœur. Les fenêtres de ces dernières sont en retraite sur l'extérieur des contreforts suivant la disposition primitive de la cathédrale, celles des bas côtés de la nef ont été mises à l'affleurement extérieur lors de la construction des chapelles du XIVe siècle.

Au premier étage, la façade du transept est réduite à la largeur de la croisée centrale; sept fenêtres, séparées par des arcs-boutants à double volée, éclairent la haute

Digitized by Google

nef, quatre fenêtres éclairent le chœur ; elles sont larges et hautes, surmontées de gables pour ces dernières seulement; une galerie à jour surmonte les corniches des collatéraux et de la nef.

Une très belle statue de la Vierge, du XIVe siècle, orne le trumeau de la porte du transept ; les sculptures rappellent la vie de Saint-Honoré, évêque d'Amiens au VIe siècle ; le grand fenestrage de l'étage correspond à la galerie du triforium et se termine par une rose du XVe siècle; deux clochetons accompagnent le pignon; sur le bandeau de niveau avec la balustrade des bas côtés, on voit une inscription en lettres du XIIIe siècle en partie effacée ; elle rappelle la date de la fondation de la cathédrale, 1220, et le nom de l'architecte Robert.

L'abside est formée de sept chapelles rayonnantes, celle du centre plus profonde que les autres, éclairées par des fenêtres de quatorze mètres de hauteur et couvertes par des combles dégagés ; une balustrade est placée à leur base. Au-dessus, sept grandes verrières éclairent le chevet maintenu par de solides et gracieux arcs-boutants de quelques années postérieurs à ceux de la nef.

La façade septentrionale présente les mêmes dispositions que celle du midi, le portail du transept est nu et inachevé.

A la croisée du transept, il existait un clocher en bois et pierre bâti au XIIIe siècle; il fut détruit par le feu en 1528 et remplacé par une élégante flèche en charpente, conçue et exécutée, après concours, par un charpentier picard, Louis Cordon ; les bois employés sont le chêne et le châtaignier, assemblés sans chevilles pour mieux résister à la pression du vent; le sommet atteint 110 mètres au-dessus de l'église ; il était de 5m84 plus

Digitized by Google

élevé à l'origine; cette diminution a été faite en 1628, à la suite d'un ouragan qui avait déversé la flèche de dix-neuf centimètres; la forme générale est celle d'un octogone à côtés concaves de 2m92; il est orné de huit statues colossales représentant le Christ, la Vierge et des saints au premier étage, de huit anges au second, de gargouilles et de salamandres; la couverture en plomb était à l'origine décorée de fleurs de lis.

Quatre cloches du carillon placées dans cette flèche ont été transportées dans la tour Sud, les deux bourdons sont restés dans la tour Nord.

La couverture de l'édifice est en ardoises sur charpente en chêne; on accède sur les voûtes par six escaliers : deux au portail, deux au transept, deux à l'abside; quatre réservoirs garnis de plomb et toujours pleins d'eau sont placés dans le comble pour servir en cas d'incendie.

Le plan de la cathédrale forme une croix latine; les voûtes sont portées sur 126 piliers ou grosses colonnes dont 44 sont isolées; ceux de la nef, distants de 5m20, ont 1m84 de diamétre; les quatre piliers du centre de la croisée ont 2m06. — Sept travées précèdent le transept, quatre travées le suivent jusqu'à la naissance de l'abside. En largeur, la nef est flanquée de deux bas côtés et de chapelles annexes ajoutées au XIVe siècle; elles rompent l'harmonie du plan primitif, mais on la retrouve dans les quatre travées du chœur, qui ont la longueur de la nef plus quatre collatéraux légèrement en saillie sur les chapelles absidales.

Le triforium, largement ouvert, règne sur tout le développement de l'église; au-dessus s'ouvrent des fenêtres de douze mètres de hauteur et de la largeur même des travées.

Le dallage primitif, terminé en 1288, était composé de

Digitized by Google

dalles carrées bleu ardoise et blanc jaunâtre, formant à chaque travée un dessin différent; refait à neuf en 1620 et 1624, il fut réparé à diverses époques; il vient encore d'être rétabli entièrement en 1894, sur les plans de M. Billoré, inspecteur diocésain, et de M. Lisch, architecte du Gouvernement; l'ancienne disposition est fidèlement reproduite en marbre blanc de Lunel, près de Boulogne-sur-mer, et en marbre de Basècle, en Belgique. Dans la quatrième et la cinquième travées, le labyrinthe octogone a repris sa place; au centre, l'effigie des quatre évêques fondateurs y est reproduite, et, sur une bande de cuivre entourant le marbre octogonal du centre, on lit en vers français du XIIIe siècle :

en lan de grace mil iic
et xx fu leuvre de cheens
premierement encommenchie
adonc gert de chest evesquie
euvrart evesqves beneis
et roy de france loeys
qui fu fiz phelippe le sage
chil qui maistre estoit de louvrage
maistre robert estoit nommes
et de luzarches surnommes
maistre thomas fu apres luy
de cormont et apres cestuy
ses filz maistre regnault qui mettre
fist a chest point chy ceste lettre
que lincarnation valoit
xiiic ans xii en faloit.

Digitized by Google

L'erreur historique est fidèlement reproduite : ce n'est pas Louis VIII mais Philippe le Sage, ou Philippe Auguste, qui régnait en 1220.

Le carrelage du chœur, des doubles collatéraux et des deux chapelles du transept qui l'entourent est de six marches plus élevé que celui de la nef.

Le chœur était fermé par un jubé construit vers 1490 ; deux chapelles, dédiées l'une à saint Jacques, l'autre à saint Firmin, étaient placées de chaque côté de l'entrée ; il fut détruit en 1755 et remplacé par une grille en fer forgé d'un beau dessin dû à Slodtz, architecte du roi, exécutée par Jean Veyren, dit Vivarais, serrurier à l'abbaye de Corbie ; on leur doit aussi plusieurs grilles remarquables du sanctuaire et des chapelles de la nef.

Les deux premières travées du chœur sont fermées à droite et à gauche par des murailles élevées en 1489, restaurées vers 1848, et décorées de sculptures peintes. Les personnages en costumes du xve et du xvie siècles représentent des scènes de l'apostolat et du martyre de saint Firmin à droite, de l'histoire de saint Jean-Baptiste à gauche ; on retrouve semblables décorations dans les transepts : au nord, elles datent de 1523, et représentent Jésus chassant les vendeurs du temple ; au midi, elles datent de 1511, et représentent la conversion du magicien Hermogène.

Les admirables stalles du chœur sont dues aux huchiers amiénois Turpin, Boulet, Huet et Avernier : commencées en 1508, elles furent achevées quatorze ans plus tard, en 1522. Leur nombre primitif de cent vingt a été réduit à cent dix par la suppression du jubé. Elles sont desservies par huit escaliers ; quatre cents sujets tirés de l'Ancien Testament, de l'Histoire sainte, de

Digitized by Google

l'Évangile, de la vie privée des bourgeois du XVIe siècle, y sont représentés; certains clochetons atteignent seize mètres de hauteur. Construites en chêne et châtaignier assemblés sans clous ni chevilles, elles ont été payées 11,230 livres 5 sols; un registre manuscrit, intitulé *Chapitres généraux de la Cathédrale*, donne à ce sujet ces détails intéressants : « Quant aux sculptures et histoires des scellettes, le marché en fut fait à part, avec Antoine Avernier, tailleur d'images à Amiens, moyennant 32 sous la pièce. Jean Turpin gagnait par jour 7 sous tournois, 7 compris son apprenti, et les autres ouvriers 3 sous.

Deux degrés surélèvent le carrelage du sanctuaire au-dessus de celui du chœur; quatre marches au-dessus se trouve le palier du maître-autel en bois doré dû au dessin de l'architecte Soufflot; derrière l'autel une gloire est appuyée aux piliers du rond-point, une colombe d'argent est placée en avant de la partie centrale ; chaque quinzaine elle est descendue sur l'autel du Retro placé au-dessous, pour renouveler les saintes espèces qu'elle contient.

Les quatre travées parallèles à droite et à gauche du collatéral du chœur forment les chapelles de Saint-Joseph et de Notre-Dame de Pitié; leurs autels datent de 1759; près des marches de l'autel de Notre-Dame de Pitié repose le corps de Mgr Jacquenet, curé de Saint-Jacques de Reims, il y a peu d'années; à gauche, une inscription indique l'emplacement d'un puits du XIIIe siècle dit de Saint-Ulphe.

Les sept chapelles absidales, de forme pentagonale, sont dédiées, en les prenant de gauche à droite, à : saint Quentin, saint Jean-Baptiste, saint Augustin; au centre, à la sainte Vierge, à saint Jacques, saint Fran-

Digitized by Google

çois d'Assise et saint Éloy; dans les arcatures basses de cette dernière chapelle on remarque des peintures murales du XVIe siècle.

A l'est du transept Nord, l'autel du Vœu, terminé en 1711, est dédié à saint Jean-Baptiste; dans le transept Sud, l'autel des saints Pierre et Paul en fait le pendant.

Adossés au pilier central des deux collatéraux du chœur, nous voyons à gauche l'autel Saint-Sébastien, construit en 1635, à droite l'autel de Notre-Dame du Puy, achevé en 1627; ce dernier vit se réunir, de 1388 jusqu'au XVIIIe siècle, les membres de la Confrérie poétique de Notre-Dame du Puy d'Amiens. Les noms et la devise de leurs « maîtres », à partir de 1389 jusqu'en 1729, sont rappelés sur huit plaques en marbre scellées dans les arcatures du transept méridional. Un article de leur règlement obligeait ces maîtres à faire exécuter chaque année un ouvrage de peinture ou de sculpture qu'ils laissaient souvent à la cathédrale; elle produisait donc autour d'elle, dit M. Dehaisnes, « toute une école de sculpteurs et d'orfèvres, qui avaient leur caractère, qui ont représenté le type picard et qui n'ont pas cessé, du XIVe au XVIIIe siècle, d'exécuter de remarquables travaux ».

Les autels de la nef furent à l'origine orientés au levant et fermés du XVIe au XVIIe siècle, comme les chapelles du chevet, par de massives clôtures de bois ou de pierre, aux frais des chanoines ou des maîtres de la confrérie du Puy. Ces clôtures rendaient les nefs latérales fort obscures; elles furent remplacées au XVIIIe siècle par les belles grilles en fer forgé du Vivarais.

Les chapelles de la nef, en les prenant au nord et à partir du portail, sont dédiées : 1° au Sauveur; — 2° N.-D. de Bon Secours; — 3° Saint-Sauve ou Saint-

Digitized by Google

Sauveur; elle renferme un crucifix en bois, du XIIe siècle, objet d'une vénération spéciale; Jésus y est représenté vêtu d'une robe, la tête ceinte d'une couronne royale; — 4° Saint-Honoré; — 5° N.-D. de Paix; — 6° Saint-Firmin. A droite : 1° Saint-Christophe, construite en 1390; — 2° N.-D. de Foy, ou de l'Association; — 3° de l'Assomption; — 4° des saints Étienne et Augustin; — 5° Sainte-Marguerite, l'une des premières chapelles ajoutées à la cathédrale par Guillaume de Mâcon, évêque d'Amiens, de 1278 à 1308.

Les chapelles de la nef, du transept et du sanctuaire réunies sont au nombre de vingt-quatre.

Une longue cuve baptismale du XIIe siècle est conservée dans le transept Nord; celle du porche actuel est placée dans la chapelle Saint-Pierre, elle date de 1672.

En plusieurs endroits, des monuments et des épitaphes rappellent les noms et les qualités des bienfaiteurs de l'édifice; nous citerons, près de l'entrée, les deux tombes plates, très rares, en cuivre ciselé du XIIIe siècle, des évêques d'Amiens, Evrard de Fouilloy, mort en 1222, et Geoffroy d'Eu, mort en 1236; dans les chapelles au nord de la nef, de Charles Houlon, préchantre ou premier chantre, et son neveu et successeur, morts en 1685 et 1696; de Jean de Sachy, premier échevin d'Amiens, 1644; dans le transept, mausolée du cardinal Hémart, mort en 1540; du poète Gresset, auteur de *Vert-Vert* et du *Méchant*; au midi de la nef, de Pierre de Burry, chanoine, 1504; d'Antoine Niquet, 1652, et de Pierre Guy, son neveu, 1694; en avant des marches du chœur, du chanoine Cornet de Coupel, mort en 1786. Dans le chœur, le sanctuaire et l'abside, Baillon, 1644, François Faure, Pierre Sabatier, Charles de Vitry, sieur des Auteux, Simon de Gouçans, mort en 1335, et son neveu Thomas

Digitized by Google

de Savoie, Hau de la Grange, 1402, et son neveu Jean de Bouy, 1410, Ferry de Beauvoir, 1489, Adrien de Hénencourt, 1531, enfin le monument de Ghislain Lucas, fondateur de l'école des Orphelins d'Amiens, mort en 1628, œuvre du sculpteur amiénois Blasset, ornée du célèbre et remarquable « ange pleureur ».

La chaire à prêcher date de 1773 ; elle fut exécutée par Dupuis, d'Amiens, sur les dessins de Christophe ; elle a coûté 36,000 francs ; en face de cette chaire est placé un beau christ de Duthoit d'Amiens.

L'établissement du grand orgue remonte à 1422, son buffet en style Renaissance est du XVIe siècle ; la tribune est portée sur une ferme masquée par trois arcs en menuiserie.

Dans le transept Sud on remarque deux confessionnaux en bois sculpté du XVIIIe siècle, d'un beau dessin.

Les quatorze tableaux du chemin de la croix, de dimensions différentes, appropriés à leur emplacement, sont des œuvres originales ou des copies de nos meilleurs peintres : Poussin, Le Brun, Le Sueur, Titien, Van Dick, Raphaël.

Plusieurs débris de vitraux du XIIIe siècle sont conservés dans les fenêtres ; celle au-dessus de l'ancienne cuve baptismale, dans le transept nord, a conservé ses verrières du XIIIe siècle.

Dégageons de ce qui précède les caractères particuliers de la cathédrale d'Amiens.

Par sa surface, 8,000 mètres hors œuvre, c'est l'une des plus grandes églises connues ; la hauteur de la nef et des collatéraux, l'harmonie de leurs proportions, l'ampleur du triforium, les vastes dimensions des fenêtres en font, comme l'a dit Viollet-le-Duc, le plus beau spécimen que nous possédions en France de

Digitized by Google

l'architecture du XIIIe siècle ; le transept et le chœur sont très largement développés, la lumière est abondante et les chapelles absidales sont les plus belles de l'époque ogivale.

Le portail occidental est robuste et agréable jusqu'à l'étage de la rose, avec les contreforts des tours franchement accusés jusqu'à la base ; sa sculpture variée, simple et belle, est comme un livre ouvert à l'intelligence et au cœur ; — la galerie du triforium, gracieusement ouverte, est superbement surmontée par la galerie des Rois ; malheureusement, le sommet des tours, d'un style disparate, brise l'unité de la conception.

Les façades latérales et de l'abside sont légères d'aspect avec leurs larges fenêtres, l'heureux agencement des contreforts et les galeries à la base des combles.

La flèche en charpente à la croisée des transepts est svelte, gracieuse, remarquablement élevée : c'est la seule de cette dimension qui existe en France.

Pour ce qui est de la structure, les piles et leurs contreforts sont réduits à leur minimum de section ; plus hautes que celles de Reims, elles ont près d'un tiers en moins d'épaisseur. Les voûtes sur arcs diagonaux plein cintre sont élégantes, les clefs des arcs-boutants qui les contrebutent reposent sur des colonnes en porte-à-faux ; c'est, d'après Corroyer, un tour de force d'équilibre hardi et même imprudent. La voûte carrée du transept est peut-être la première voûte de la fin du XIIIe siècle qui soit renforcée de tiercerons.

Reportons-nous maintenant vers la cathédrale de Reims.

Commencée par l'abside, en 1211, sur les plans de Jean d'Orbais, comme M. L. Demaison l'a récemment

Digitized by Google

démontré, l'archevêque Albéric de Humbert posait la première pierre en cette année, et faisait en 1215 la dédicace d'une partie sortant de terre. En 1241, l'abside est achevée, la nef est commencée en 1250, le transept terminé en 1295. Les travaux, abandonnés à la fin du XIIIe siècle, reprennent en 1372; en 1381, le portail est monté jusqu'au premier étage, et la galerie des Rois en 1391; la galerie haute est faite en 1427. Au commencement du XVe siècle, les cinq flèches du transept couronnent harmonieusement le centre du monument, mais survient l'incendie de 1481 qui détruit la charpente et les flèches. Celles-ci furent rasées jusqu'au pied du comble, la charpente et les galeries refaites comme nous les voyons aujourd'hui; en 1497 s'élève le clocher à 7 pans, dit clocher à l'ange, et les grandes orgues sont construites; la base du clocher du transept est dressée en 1507; des travaux intérieurs sont exécutés de 1538 à 1574; enfin, au XVIIIe siècle, des transformations au goût de cette époque sont faites à l'intérieur de l'édifice.

La cathédrale de Reims, nous le voyons, a été construite à diverses dates, plusieurs architectes y ont mis la main, mais tous, fidèles au plan et à la conception de Jean d'Orbais, ont su donner au monument un admirable caractère d'unité.

La surface hors œuvre est de 6.650 mètres, inférieure de 1.150 mètres à celle d'Amiens; mais sa longueur extérieure, 149m17, est de 3m04 plus grande que cette dernière, 146m13.

Sa construction est robuste, la base était destinée à supporter un édifice plus important; les matériaux, de bonne qualité et des carrières voisines, Hermonville, Romain, Branscourt, Vandeuil, sont savamment appareillés.

Digitized by Google

L'intérieur est d'un aspect simple et imposant, malgré le défaut d'ampleur du triforium; les chapelles absidales, deux droites et cinq polygonales, sont bien groupées.

Le portail, conception du XIIIe siècle, ornementé dans le style du XIVe, est admirable de puissance, de grâce et d'unité, depuis ses porches élevés et largements ouverts jusqu'à ses tours cantonnées de tourelles aériennes; la prédominance des lignes verticales le fait paraître plus haut qu'il ne l'est réellement.

Les façades latérales, composées de travées séparées par d'incomparables arcs-boutants aux faces ornées de statues magnifiques, couronnées d'une haute balustrade, et les transepts avec leurs tours surmontées de flèches avant l'incendie de 1481, sont de purs chefs-d'œuvre.

Les chapelles absidales, circulaires à la base, polygonales aux croisées, sont couronnées d'une galerie élevée; elles entourent gracieusement le chevet cintré, percé de fenêtres et maintenu par des arcs-boutants semblables à ceux de la nef; l'élégant clocher à l'ange termine le comble couvert en plomb et jadis orné d'une crête de fleurs de lis.

Quarante piliers intérieurs et cinquante-quatre contreforts extérieurs portent les voûtes, montées sur arcs diagonaux dont la génératrice est tracée suivant un triangle équilatéral; les arcs doubleaux sont aigus, l'appareil rationnel et soigné, les arcs-boutants parfaitement combinés, les porte-à-faux sagement évités; ces voûtes solides et belles ne sont pas maintenues en équilibre, leur stabilité est assurée par la masse des contreforts et l'appui logique des arcs-boutants.

Les différences entre les cathédrales de Reims et d'Amiens s'expliquent par la diversité des dates et des

Digitized by Google

destinations autant que par les qualités personnelles de leurs auteurs.

Reims fut commencée en 1211, sur des bases colossales par un maître du domaine royal ; il appartenait à l'école laïque d'architectes née à la fin du XIIe siècle ; artiste prudent, il conçut un système de construction puissant et stable, des façades grandioses, un intérieur imposant ; et partout une ornementation étudiée et appropriée avec justesse.

Amiens fut commencée en 1220, aussi par un maître laïque du domaine royal, artiste hardi dans ses conceptions ; le plan est du même parti que celui de Reims, mais les transepts et le chœur sont plus largement ouverts, les piliers moins forts quoique plus élevés ; la nef marque l'apogée de hauteur et de lumière du style gothique au XIIIe siècle ; les faces latérales plus légères que celles de Reims et le clocher du transept plus richement décoré que notre clocher à l'ange, mais le portail occidental, bien que logiquement combiné et orné jusqu'à l'étage de la rose, souffre un peu de l'inégalité de ses deux tours du XVe siècle, outre que l'élan vertical en est coupé par deux larges galeries.

Ces deux monuments, remarquables à quelques points de vue communs, mais plus encore à des points de vue différents, répondent parfaitement à leur destination : par la majesté de sa masse, la puissance de sa construction, la grâce imposante de sa décoration, Reims est la cathédrale des sacres ; — par l'ampleur et la légèreté de son vaisseau, les motifs pénétrants et variés de sa sculpture, qui rappellent à tous et sans efforts, Dieu, les saints, les évêques, et jusqu'aux préchantres de Picardie, la cathédrale d'Amiens est la cathédrale picarde et populaire par excellence.

Digitized by Google

L'HOTEL DE LA RENAISSANCE

1, rue du Marc

son état actuel, sa restauration

Lecture par Monsieur Ch. GIVELET, membre titulaire.

En juillet 1861, il y eut à Reims, sous la direction de M. de Caumont, un congrès archéologique qui amena dans notre ville un certain nombre d'étrangers de distinction.

C'est peut-être à ma qualité de Secrétaire général de ce congrès, dont la durée n'excéda pas trois jours, que je dus l'honneur de diriger les visites aux monuments religieux et civils, ainsi qu'aux anciennes maisons de notre ville.

Depuis trente-six ans, c'est-à-dire depuis la tenue de ce congrès, Reims n'a pas vu de réunion qui ait assemblé autant d'archéologues. Aux étrangers qu'intéressaient nos monuments et nos vieilles demeures, se joignit un grand nombre de Rémois qui, connaissant déjà nos richesses archéologiques, n'en désiraient pas moins accompagner nos hôtes dans leurs excursions, et profiter des réflexions et des appréciations de ces savants étrangers.

Depuis ces excursions, de grands changements, des transformations ont eu lieu à Reims. Le percement de nouvelles rues dans la vieille cité, des alignements, d'anciens hôtels rajeunis et mis à la mode ont été, de la

Digitized by Google

part de l'administration et des propriétaires, de puissants motifs pour modifier ce que les siècles avaient conservé. La physionomie de Reims, comme comme celle d'un nombre considérable de grandes villes, a subi de tels changements que certains quartiers sont aujourd'hui méconnaissables.

Il serait, ce me semble, intéressant de renouveler plusieurs fois par siècle ces visites, et de noter tous les changements survenus depuis la précédente excursion.

En parcourant une ville, il est facile à un archéologue de reconnaître les époques où les constructions en vogue à ce moment se multiplièrent et remplacèrent celles qui étaient démodées. Pendant le XVIe et le XVIIe siècle, surtout, un grand nombre de maisons étroites et profondes, à pignon sur rue, comme on le disait alors, firent place à de vastes hôtels qui, très confortables quand on les construisit, ne répondent plus dans leurs distributions aux besoins et au luxe actuels. Les modifications qu'on leur fait subir maintenant les rendent méconnaissables et, souvent, le nouveau propriétaire ne se soucie pas de conserver ce qui faisait le charme de l'artiste et de l'archéologue. Il le détruit au grand regret de ceux-ci, et bouleverse ce qui pouvait déterminer le choix de telle ou telle ville à visiter, qu'ils avaient jadis parcourue, ou dont ils avaient entendu parler par des amis du pittoresque ou de la belle architecture. Les vieilles maisons gothiques à pignons deviennent extrêmement rares ; elles donnaient cependant un cachet à une ville, ou tout au moins à certains quartiers, même à quelques rues ; ce cachet disparaît tous les jours, et, maintenant, les nouvelles maisons n'ont aucun style et sont tout à fait insignifiantes.

Ce que je signale ici s'étend généralement à tous les

Digitized by Google

pays. Cependant, je dois dire qu'il y a d'heureuses exceptions. Ne serait-ce que celle de l'hôtel situé à Reims aux coins de la rue du Marc, n° 1, et de la rue Pluche, autrefois de la Hure. Ce que M. Belleau, l'intelligent propriétaire de ce magnifique immeuble, qu'il acquit en 1895 du comte A. Werlé, a fait pour sa conservation et sa restauration est tout à son honneur et mérite d'être cité. C'est un exemple à suivre par les propriétaires d'anciens immeubles ayant une valeur réelle, soit artistique, soit historique.

L'hôtel de M. Belleau a été décrit en 1844 par M. P. Tarbé dans son ouvrage *Reims, ses rues et ses monuments;* moi-même, j'en ai fait une description sommaire dans le compte rendu des visites faites par les membres du congrès aux anciennes maisons de Reims en 1861. M. l'abbé Cerf en a parlé aussi dans ses travaux sur le *Vieux Reims* (1875); et depuis, M. Belleau a donné une brochure avec notice extraite de l'œuvre de M. P. Tarbé, à laquelle il a joint des planches retraçant une partie des principales beautés de l'hôtel, 1897 (1).

Celui-ci n'a qu'une entrée; elle est dans la rue du Marc. C'est une porte cochère qui date du XVIIe siècle. Elle est ornée de deux pilastres formés de pierres plates saillantes et rentrantes, de deux dimensions, séparées par une gorge assez profonde. Au-dessus, des feuillages finement sculptés font l'office de chapiteaux. Un cintre aux belles moulures, dont une est denticulée, s'appuie sur les pilastres. L'ouverture de la porte est percée dans

(1) Depuis cette publication, nous signalerons encore l'article de M. Louis Gonse sur cet hôtel, et la vue de la cour qu'il reproduit, dans un excellent dessin, au tome V de la *France artistique et monumentale*, in-4°, pages 33 à 43.

Digitized by Google

un encadrement carré, auquel tiennent deux bornes arrondies et surmontées de boules. Les vantaux de la porte n'ont rien de remarquable. Les autres parties de la façade n'offrent aujourd'hui absolument rien d'intéressant.

La façade de l'hôtel sur la rue du Marc a dû être mise à l'alignement lorsqu'on construisit, à l'époque de Henri IV, l'hôtel voisin (n° 3). La maison suivante (n° 5), ne manque pas de cachet; elle a été reconstruite en style Louis XV; elle est suivie d'une autre petite qui fait angle sur les rues du Marc et Cotta.

Tout ce côté fut alors redressé, ce qu'on aurait eu grand soin d'éviter pendant le moyen âge. En ces temps-là, on coudait toutes les rues; lorsqu'on entrait dans l'une d'elles, on ne voyait jamais son extrémité, et lorsqu'une voie transversale formait un carrefour, la rue, non seulement changeait de nom, mais elle était percée dans un autre axe que celui de celle qui la précédait. N'était-ce pas pour mettre les villes à l'abri d'un coup de main de l'ennemi qui, s'il avait pénétré dans la ville, ne pouvait tirer ses armes que très difficilement et de très près, puisque les lignes droites étaient fort courtes, quand elles existaient?

Ce que je dis ici de nos pays ne peut s'appliquer à certaines contrées du Midi de la France, où pendant les XIIe et XIIIe siècles s'élevèrent des bastides, des villes bâties d'un seul jet et sur un plan régulier. M. Félix de Verneilh, qui a étudié ces contrées (1), nous cite Montpazin, Libourne, Villefranche-de-Rouergue, dans l'Agenais; Villefranche-de-Périgord, sur l'Aveyron;

(1) *Annales archéologiques* de Didron aîné, 1847, tome VI, pages 71 et suivantes.

Digitized by Google

Beaumont, dans le Périgord; Molières, ville au XIVe siècle, aujourd'hui hameau de deux cent cinquante habitants; La Linde, bourg de mille cinq cents âmes; Sainte-Foi, jolie petite ville de trois mille âmes.

Les bastides régulières fourmillent en Guyenne, tout ce qui s'appelle Villeneuve ou Villefranche offre un plan régulier comme la ville basse de Carcassonne. Montauban, bastide du XIIe ou du XIIIe siècle, fut rebâtie régulièrement vers le règne de Louis XIII. M. de Verneilh ne fait pas de doute que, avant sa reconstruction, cette ville ait été édifiée sur un plan régulier.

Il me tarde d'entrer dans ce magnifique hôtel, et d'en décrire l'élégante architecture, dont les sculptures peuvent rivaliser avec tout ce que l'époque de la Renaissance a produit de plus fin et de plus délicat.

Le chartil est peu profond aujourd'hui. Il est dépourvu d'ornements. A droite, un bel escalier avec palier conduit à l'étage; sa rampe en pierre se compose de jolis balustres du XVIe siècle; il prend jour sur la cour. De tous ceux de l'hôtel, c'est ce corps de logis qui est le plus orné.

Un cartouche écussonné, dont les armoiries ont totalement disparu, orne la clef du cintre de la porte; c'est le seul qu'on avait sculpté dans la cour. A gauche de l'entrée, se trouvent deux fenêtres au rez-de-chaussée et deux au premier étage. Elles sont, comme toutes les autres, à l'exception d'une que nous verrons plus loin, privées de leurs meneaux et de leurs traverses. A droite, une fenêtre au rez-de-chaussée et une au premier étage. Une septième croisée surmonte le chartil. De chaque côté des ouvertures, des pilastres très saillants montent jusqu'à la corniche du bâtiment et sont divisés dans leur hauteur par quatre chapitaux, tous d'un dessin varié.

Entre ces pilastres, ornés de fines sculptures dans

Digitized by Google

leurs parties qui sont à la hauteur de la fenêtre du rez-de-chaussée, sont les nervures prismatiques qui encadrent la croisée. Le bandeau de pierre qui surmonte la boiserie est orné de huit médaillons contenant des têtes d'homme et de femme. L'appui de la première fenêtre du rez-de-chaussée est moderne, celui de la seconde est brisé, et la fenêtre de droite a conservé le sien intact. Une porte cintrée d'un joli effet est ouverte à l'extrémité de ce bâtiment ; elle n'est pas surmontée d'une fenêtre, le mur est resté nu.

Entre les fenêtres du rez-de-chaussée et celles de l'étage, il y a sous chaque fenêtre deux médaillons où l'artiste a sculpté dans l'un une tête d'homme, et dans l'autre une de femme. La fenêtre du rez-de-chaussée à droite du chartil est plus élevée que celle de gauche ; elle monte jusqu'au cordon qui supporte les ouvertures du premier étage. Cette disposition n'a pas permis de placer ici des médaillons comme de l'autre côté. Les croisées du haut sont semblables, pour l'effet, à celles du rez-de-chaussée. Elles n'en diffèrent que par des détails dont l'exécution est d'une délicatesse et d'un fini qu'il serait difficile de surpasser. On y remarque des figures humaines, des animaux souvent fantastiques, des cartouches, des rinceaux, des vases de fleurs, etc., etc., le tout extrêmement varié et parfaitement bien agencé. Ces sculptures sont trop fines pour être vues de loin, aussi ne décorent-elles que le rez-de-chaussée.

Au-dessus des fenêtres du premier étage, il y six bas-reliefs, dont cinq représentant des combats qui ont lieu entre deux hommes seulement. Le premier nous fait voir l'un des deux adversaires qui paraît provoquer son rival, comme l'indique le mouvement de son bras gauche, dont le poing fermé semble le menacer. De la

Digitized by Google

main droite, il tient sa lance, dont le bas repose à terre. Une épée est attachée à sa ceinture.

Le corps est protégé par une cuirasse; sa culotte est bouffante; sa coiffure, qui paraît être faite exclusivement de plumes, lui donne l'aspect d'un sauvage. L'autre personnage, celui de droite, est vêtu comme le premier; il paraît écouter sa provocation, le poing droit posé sur la hanche, et tenant sa lance de la main gauche. Entre eux, sur le sol, il y a un gros vase d'où sort un ornement de fantaisie, comme le sont ceux qui accompagnent les guerriers.

Le deuxième bas-relief contient deux cavaliers lancés au galop de leurs montures. Chacun d'eux n'a qu'une lance pour se battre. A leur costume, on est tenté de les prendre, celui de gauche pour un mahométan, et l'autre pour un persan. Un ornement de fantaisie occupe le centre du tableau.

Le bas-relief suivant, le troisième, moins large que les autres, est au-dessus d'un entre-deux de fenêtres ; il forme le milieu de cette façade de l'hôtel et de la série des représentations militaires. Ici il n'y a qu'un superbe pied de chardons. Un large ruban passe entre ses branches, et sur ce ruban on lit, sculptés en relief, les mots suivants : GLACE LE SVR OV RIEN. Ces mots, pour nous insignifiants, sont l'anagramme de NICOLAS LE VERGEUR, qui faisait bâtir en 1522 ce somptueux hôtel(1).

(1) Nicolas Le Vergeur, écuyer, était grènetier du grenier à sel de Cormicy, canton de Bourgogne (Marne). C'est à notre infatigable et regretté chercheur, M. Duchénoy, que nous devons de connaître la signification de l'*anagramme sculpté* dans cet hôtel. Voici le document relatif à Nicolas Le Vergeur:

6 juin 1522. — « Congié a esté donné à Nicolas le Vergeur, « escuyer, grenetier de Courmissy, de povoir faire six lyens qui

Digitized by Google

La famille Le Vergeur, aujourd'hui éteinte, se distingua autrefois par ses services et ses alliances. Les Le Vergeur étaient barons du dit lieu et de Challeranges, vicomtes de Cramail, comtes de Saint-Souplet, 1430-1668. Ils portaient : *d'azur à la fasce d'argent, chargée de trois mouchetures de sable, et accompagnée de trois étoiles couronnées d'or.* « Cimier, un homme armé d'argent, issant du timbre, tenant de la main dextre un cimetère levé sur l'épaule et de la senestre, un bouclier. » (Lainé, 1839, tome VI.)

Dans le quatrième bas-relief, nous voyons deux hommes d'armes, à pied, vêtus suivant l'usage du temps. Celui de gauche, nu-tête, tient un bouclier de la senestre et de l'autre une épée passée derrière et à la hauteur de la tête. Son rival tient aussi son épée et son bouclier. Il ne diffère de l'autre combattant que par sa coiffure, qui ressemble à un capuchon. Entre eux, on voit un petit banc et des livres, on remarque un cœur sur la couverture de l'un d'eux.

Le cinquième bas-relief nous offre la représentation de deux combattants à cheval. Ils sont armés de pied en cap, et luttent chacun avec une lance. Un casque à panache, dont la visière est baissée, protège la tête des guerriers, dont les chevaux sont caparaçonnés. Un arbre sépare les cavaliers.

Enfin, dans le sixième et dernier bas-relief, les soldats

« porteront de haulteur depuis le pavé environ de dix-huit à dix-
« neuf piedz, soustenant une saillie qui est de haulteur depuis le
« pavé d'environ XXIII à XXIIII piedz, lesquelles saillie et lyens
« ledit le Vergeur entend faire mettre dessus la porte de la maison
« où il est demeurant, à luy appartenant, respondant en la rue du
« Marc, le tout selon le contenu en la requeste par luy présentée.»
(*Archives de Reims*, registres de l'Échevinage.)

Digitized by Google

sont à pied : celui de gauche, vêtu selon la mode du temps, est coiffé d'un casque sans visière, et tient de ses deux mains une longue pique qui touche le genou de son adversaire. Celui-ci est nu-tête, son chapeau pend dans son dos, et de sa pique, qu'il tient à deux mains à la hauteur des épaules, il touche le bras de l'autre combattant.

Dans l'hôtel, plusieurs écussons, frustes aujourd'hui, ont dû porter les armes de la famille Le Vergeur.

C'est au temps de François Ier et de Henry II qu'il faut faire remonter les costumes et les armes de nos jouteurs. Ces scènes représentent probablement des tournois qui alors étaient en vogue. La variété des costumes, les combattants n'étant que deux dans chaque lutte, il y a lieu de croire que, pour figurer un combat, l'artiste aurait eu un plus grand nombre de soldats à mettre en scène, tandis qu'ici Nicolas Le Vergeur aura tenu à conserver le souvenir de fêtes qu'il avait peut-être données à Reims dans le somptueux hôtel, fêtes dont se récréaient les familles opulentes de cette époque.

Au-dessus de cette remarquable frise, il existait une galerie à jour, comme l'indique un pilastre conservé en place et que l'on voit dans le petit grenier au-dessous de la grande toiture. On ne peut guère douter que celle-ci n'ait reçu primitivement de grandes lucarnes décoratives dont l'utilité n'est pas contestée. Elles ont dû disparaître en même temps que la galerie. Ce bel hôtel, construit vers le premier tiers du XVIe siècle, le fut, comme tout ce qu'on éleva à Reims à cette époque, je veux dire avec une pierre tendre qui se délite facilement et ne résiste plus alors à la gelée. De là tant d'endroits effrités ; les chapiteaux des pilastres, surtout de ce côté le plus exposé à la pluie ont beaucoup souffert. Aussi, tout ce

Digitized by Google

qui reste, plus ou moins fruste, se recommande à la sollicitude de leur propriétaire, M. Belleau, qui leur témoigne un si bienveillant attachement.

Dans la cour, à gauche en retour de la principale façade, est une construction de la même époque, mais moins décorée. Les six pilastres qui encadrent les fenêtres ont chacun cinq chapiteaux superposés à différentes hauteurs, comme ceux de l'autre façade, et se terminent par des consoles renversées qui supportent l'entablement. Au-dessus des premières fenêtres, il y en a deux qui éclairent le deuxième étage. Celles-ci ne diffèrent des autres que par l'élévation, qui est moindre d'un tiers environ. Il n'y avait pas de porte sur cette façade; celle qu'on y voit aujourd'hui est moderne. Les balcons des fenêtres du premier étage sont en fer forgé et ne remontent qu'au règne de Louis XIV. A l'angle du bâtiment, sur les deux faces, on remarque au sommet une espèce de lanterne en pierre supportée par des consoles. Elle n'est là que comme décoration.

La façade de ce côté qui indique la largeur ou la profondeur de la construction n'a aujourd'hui, pour ornementation, qu'une seule fenêtre qui, comme je l'ai dit en commençant, est l'unique ayant conservé son meneau et ses traverses, qui ont fait donner le nom de croisées à ce genre de fenêtres. Celle-ci est aveugle aujourd'hui. Elle a été bouchée à une époque qu'on ne peut préciser. Au-dessous il devait y avoir primitivement une porte, la seule qui donnait entrée dans ce bâtiment. Il est probable qu'on a muré ces ouvertures lorsqu'on mit à la mode du jour les appartements de cette aile de l'hôtel qui nous occupe. Sur cette partie, il y avait aussi des pilastres ornés de chapiteaux de même forme que les autres et variés aussi dans leurs détails.

Digitized by Google

A l'intérieur et au premier étage, une seule pièce aujourd'hui offre dans cette partie de l'hôtel de l'intérêt au visiteur. Elle prend son jour sur la rue Pluche. Deux fenêtres l'éclairent. Ce qu'elle renferme de remarquable, c'est une grande cheminée en pierre dont les jambages et le linteau sont ornés de branches de vigne garnies de leurs feuilles et de grappes de raisin ; les branches sortent d'un vase à droite et à gauche, le tout admirablement fouillé dans la masse de la pierre. Au centre est un petit écusson dont il n'est plus possible maintenant de reconnaître les armes qui y ont été figurées. Au-dessus de la course de sculptures est l'arc brisé en usage aux xve et xvie siècles ; son fleuron central n'existe plus. Sur ses rampants sont des crochets aussi bien fouillés que les sculptures du linteau, et près du centre, entre les premiers et seconds crochets, il y a des écussons dont les armoiries ont été martelées de manière à n'en laisser aucune trace. Le motif central du trumeau était un écusson orné jadis de trois fleurs de lis ; quoique grattées, on en voit encore parfaitement les vestiges, ce qui témoigne que c'étaient les armes de France qui occupaient la place d'honneur. Le collier de Saint-Michel encore intact entoure l'écu royal. Cette cheminée a $2^{m}40$ d'ouverture, les pieds droits en façade ont $0^{m}35$, le linteau a $0^{m}65$ de hauteur, il est à $1^{m}90$ du sol. La profondeur du foyer est de $0^{m}90$. L'aire de ce foyer offre un curieux dessin fait d'étoiles à huit raies se touchant toutes à leurs extrémités. L'espace laissé vide entre les raies des étoiles forme des cercles traversés par quatre de leurs rayons. Ce dessin est obtenu avec des feuilles d'ardoises très minces posées de champ, et dont l'agencement suit les lignes du dessin. Ce procédé très simple produit un charmant effet.

Le plafond de cette salle est encore le primitif ; il se

Digitized by Google

compose de trois grosses poutres et de dix-sept poutrelles placées entre chacune d'elles, le tout orné d'élégants profils. Entre les solives sont des planches taillées et sculptées en parchemin plié suivant l'usage du temps pour les plafonds de luxe.

Le sol de cette pièce est dallé avec son ancien carrelage, composé de petits carrés de terre cuite peints en vert et en jaune, puis vernissés. Ce carrelage a beaucoup souffert du frottement des pieds.

Au fond de la cour, à droite, existe un petit bâtiment isolé; il ne présente pas l'intérêt artistique et archéologique qu'offrent les autres. Cette construction ne remonte pas au delà du XVIIe siècle, et ne mérite d'être citée qu'à cause de la clef d'une fenêtre de l'étage qui porte entrelacées les lettres N D C. Les titres des propriétaires de cet hôtel, qui sont entre les mains de M. Belleau, ne remontent qu'à la fin du XVIIIe siècle. Ils ne peuvent donc nous être d'aucune utilité pour découvrir les noms cachés sous ces initiales.

Toutes les parties de l'hôtel dont il vient d'être fait mention ne sont pas encore restaurées. M. Belleau a commencé par ce qui nous reste à décrire. C'est là qu'est le plus intéressant de l'immeuble; car les divers bâtiments qui le composent, bien que décorés d'une façon remarquable, ne sont pas les seuls en France qui méritent notre admiration ; tandis que le plafond d'une pièce rendu aujourd'hui à son état primitif par les architectes M. Thiérot et son gendre M. Margotin, est considéré comme unique par tous les étrangers et les archéologues qui l'ont visité.

On remarque à l'intérieur de grandes ouvertures qui ont fait croire à l'existence d'une chapelle dans cet endroit. Ce sont trois fenêtres qui remontent à la seconde

Digitized by Google

moitié du XIIIe siècle. Elles sont ouvertes dans la muraille, tournées à l'ouest et se composent pour les deux premières de deux baies séparées au centre par un meneau. La troisième fenêtre, aujourd'hui convertie en porte, n'a pas conservé le sien. A part ce changement exécuté à une époque relativement récente, les trois ouvertures sont les mêmes. Les arcs en tiers-point et trilobés qui les terminent sont surmontés d'un oculus privé de redents. Chacune de ces fenêtres, que M. Belleau vient de rendre à la lumière, est inscrite dans une archivolte qui repose sur des chapiteaux de la même école que les petits qui se voient dans les chapelles de l'abside de notre cathédrale. Ils indiquent bien l'époque que je viens de signaler. Au bas de l'archivolte de la première fenêtre près du mur, existe encore sur une longueur de 0m50 environ le commencement d'une autre archivolte qui se serait développée sur le mur de droite, qui fait aujourd'hui le fond de la salle. Ce mur est entièrement nu.

Vis-à-vis de la première fenêtre, un escalier garni d'une rampe en fer forgé assez simple, et remontant au XVIIe siècle, conduit aux appartements qui longent la rue Pluche.

Une chapelle a existé autrefois dans cet hôtel; on en a la preuve par l'autorisation donnée en 1523 à Nicolas Le Vergeur de faire poser sur la façade de sa maison, rue du Marc, un tas de charge dont les dimensions sur chaque face lui sont indiquées. Ce tas de charge devait servir de support à une tourelle saillante en encorbellement, dans laquelle était placé l'autel de la chapelle (1).

(1) *16 février 1523.*— « Congié a esté donné à Nicolas le Vergeur, « escuyer, de faire sur une huisserie estant en sa maison, du

Digitized by Google

La chapelle qu'éleva Nicolas Le Vergeur se trouvait dans un endroit autre que le cellier actuel, car les dimensions de ce dernier dépassent de beaucoup, comme nous le verrons plus loin, celles qu'on accordait dans les châteaux et les hôtels à ces édifices religieux, qui ne devaient contenir que la famille de leurs maîtres et leurs valets. Quel qu'ait été l'emplacement de la chapelle du XVIe siècle, il n'y en a plus de trace aujourd'hui.

Une pierre tumulaire de 1486 a fait croire à quelques personnes qu'un prieuré avait existé dans cet hôtel. Cette pierre, de 0m40 à 0m50 sur chaque côté, porte cette inscription gravée en caractères gothiques : CY GIST VENERABLE RELIGIEUX MAISTRE PIERRE DERELI (?) DOCTEUR EN THEOLOGIE IADIS PRIEUR DE CEANS. PRIEZ DIEU POUR LUY, 1486. C'est dans un mur de cave que cette pierre est encastrée. D'autres parties de pierres tumulaires forment les marches d'un escalier qui de la première descend à la seconde cave. Voici quelques inscriptions que j'ai pu recueillir : VIAM VNIVERSÆ CARNIS INGRESSVS EST DIE — 3 FEVRIER 1616.— SPE REQVIESCIT FRATER IOANNES FAVEROLLE RETELI... etc., etc. Sur d'autres marches sont des fragments de personnages, de bordures, d'inscriptions illisibles, usées qu'elles sont par le frottement des pieds. Les dates de 1486 et de 1616 prouvent que ce sont des pierres rapportées. S'il y avait eu un prieuré à cet endroit et à ces dates, aucun historien n'aurait oublié de nous le faire savoir.

« costé de la rue du Marc, au devant de la maison de maistre
« Pierre Grossaine, ung tas de charge de pierre, commençant à
« neuf piedz de hault du pavé et finissant à quatorze piedz, ayant
« ledit tas de charge saillie d'un pied et demy à la derraine pierre,
« pour sur icelluy tas construire l'ostel d'une chappelle. »
(*Registres de l'Échevinage de Reims*, t. IV, pp. 12 et 21.)

Digitized by Google

Les autres ouvertures qu'on remarque à la suite des fenêtres gothiques ont été percées par M. Belleau, qui utilise cette grande pièce de 14m92 sur 6m62, pour son commerce de vins de Champagne. Son plafond tout en bois de chêne se compose de six grandes poutres finement profilées et moulurées. Elles portent des sculptures sur leurs trois faces, à l'exception de celles des extrémités, qui, posées en lambourdes, n'ont que deux faux sculptées. Ce sont partout des feuillages, des animaux, des oiseaux, des fruits, des rinceaux, etc., etc., qui les décorent d'une façon ravissante. Entre chacune de ces poutres, dix-neuf solives transversales courbées à leurs extrémités les relient. Elles posent sur des culots représentant des personnages d'attitude et de fonctions variées, des singes, des dragons, etc., alternant avec d'autres culots couverts de feuillages de tous genres. Les solives sont reliées entre elles deux fois dans leur longueur par des entre-toises ayant les mêmes épaisseurs et les mêmes profils, ce qui diminue sensiblement le fond où sont sculptés les parchemins pliés. Ces entre-toises ont permis de placer trois feuilles de parchemin entre chaque grosse poutre. L'œil est très satisfait de cet arrangement, qui donne à ce plafond un aspect qui ne se retrouve dans aucun autre.

Tous les étrangers, les membres du congrès archéologique, et autres, qui cependant n'ont vu qu'une faible partie de ce plafond, la pièce étant alors divisée par des cloisons et n'ayant d'éclairée que la portion où se trouvait la porte d'entrée, tous ont été unanimes pour déclarer que ce plafond surpasse, par ses riches décorations, tout ce qu'ils avaient vu ailleurs de plus renommé.

En terminant, je ne saurais trop louer M. Belleau de la magnifique et intelligente restauration de cette grande

Digitized by Google

pièce, parfaitement éclairée aujourd'hui, et le remercier de son extrême obligeance à m'en faire connaître tous les détails ; espérant aussi que cette première restauration sera suivie d'autres qui rendront son aspect primitif à cette splendide résidence.

Reims, 15 juin 1897.

Digitized by Google

LA MAIRIE DU X^E ARRONDISSEMENT

DE PARIS

(M. ROUYER, Architecte)

Communication de M. Léon MARGOTIN, membre correspondant.

MESSIEURS,

Vous entretenir d'un des monuments de Paris serait peut-être abuser de votre temps inutilement, s'il ne s'agissait ici d'un édifice nouveau encore peu connu, d'une très grande valeur artistique; et ce qui doit en augmenter encore le mérite pour vous, Messieurs, c'est qu'il a été conçu et exécuté par un architecte marnois, M. Rouyer.

N'est-ce pas une grande satisfaction, un repos d'esprit, que d'étudier et d'apprécier une œuvre capitale, unique même dans son genre et dont les habitants de l'antique cité sont fiers avec juste raison?

Une courte visite au monument vous serait certainement plus agréable et remplacerait avec avantage les descriptions que je vais essayer de vous donner; le langage du monument serait de beaucoup plus intéressant que le mien. Espérons, Messieurs, qu'à l'aide de ces quelques photographies je réussirai à vous donner une idée de l'importance de l'œuvre.

Si Paris en est fier aujourd'hui, il s'en fallut pourtant de peu qu'il ne possédât un monument banal, improvisé par quelques spéculateurs peu soucieux de

Digitized by Google

conserver et d'admirer les beautés architecturales de nos ancêtres, échappées à la destruction du temps ou à celle des hommes; ils songent moins encore à laisser un précieux souvenir aux générations futures.

Ici, Messieurs, on peut dire que l'architecte a accompli en plein Paris un véritable tour de force; son talent a triomphé malgré les luttes acharnées que lui ont livrées les envieux; à une époque où les ressources sont généralement trop limitées, ce qui a pour conséquence, comme vous savez, de paralyser les facultés de l'architecte, je veux parler des ressources indispensables.

Vous savez aussi, Messieurs, qu'il est rare que ce dernier soit libre d'exécuter à son gré une œuvre telle qu'il la conçoit; qu'en outre il doit aujourd'hui tenir compte des besoins d'une civilisation raffinée, être en parfait accord avec nos idées modernes. N'a-t-il pas à s'occuper d'une myriade de besoins réels, plus tyranniques les uns que les autres, tout un cortège de nécessités ! Du côté artistique, celui qui traite son œuvre avec tout l'amour de sa profession, ne dessine pas un trait, n'exécute pas un profil sans qu'il ait été raisonné, corrigé plusieurs fois de manière à exprimer une impression comme le ferait un peintre sur sa toile. Il ne serait pas un artiste de talent capable de faire une œuvre élevée s'il n'avait pas véritablement la foi, ses croyances, cet amour du métier qui le dirige vers l'idéal.

Tout cela se trouve chez M. Rouyer (1). Il est bon de

(1) Rouyer (Jean-Eugène), architecte français, né à La Neuville-au-Pont (Marne), le 23 novembre 1827, est le neveu du célèbre hydrographe Beautemps-Beaupré. Appelé par lui à Paris, il fut placé en 1845 dans l'atelier de Baltard et entra à l'École des Beaux-Arts. Il concourut ensuite pour divers monuments, construisit la mairie de son village natal, l'Hôtel-Dieu de Château-

Digitized by Google

le distinguer parmi ses confrères; je dirai même qu'il est rare de trouver un artiste qui lui soit comparable, à une époque où nous sommes de plus en plus pris par la fièvre des affaires, où nous vivons trop vite, sans repos; c'est peut-être, comme le disent certains, le règne de l'argent. Si avec celui-ci on obtient beaucoup, on ne produit pas ce que l'artiste nous crée par son désintéressement.

M. Rouyer ne livre rien au hasard; les plus petits détails chez lui ont de l'importance au point de vue de l'étude. Nos anciens maîtres n'avaient-ils pas la même manière de comprendre l'étude de nos monuments? Viollet-le-Duc, qui composait avec une très grande facilité, étudiait de la manière suivante ses profils : il les cherchait une première fois, puis les revoyait une seconde, une troisième fois, à plusieurs jours d'intervalle, et n'arrêtait définitivement son travail que lorsque celui-ci paraissait lui donner une entière satisfaction. M. Rouyer opérait de la même manière, je dirai même qu'il étudiait toujours, jusqu'au moment où les ouvriers venaient chercher leurs détails pour les exécuter, et encore lui arrivait-il de les modifier à l'exécution, tant que les échafaudages lui en permettaient l'accès!

Je crois le moment venu, pour démontrer le talent de M. Rouyer ainsi que la renommée de son œuvre, de vous dire quelques mots de son passé, de ses études; ensuite nous analyserons l'édifice dont ces photogra-

Thierry, restaura le portail de l'église de Villeneuve-sur-Yonne. — Il obtint la seconde prime au concours pour l'Hôtel de Ville de Paris en 1873. Il a publié l'*Art architectural* en France, 1859-1866. — 2 vol. in-4°. — (*Dictionnaire des contemporains*, par Vapereau, 1893.)

Digitized by Google

phies peuvent déjà vous donner une idée de son importance et de sa valeur.

M. Rouyer naquit à La Neuville-au-Pont (Marne), vint de très bonne heure à Paris pour y étudier l'architecture sous la direction de Baltard. En 1846, il fut admis à l'École des Beaux-Arts. Pendant les dix années qu'il y consacra il obtint les plus hautes récompenses.

Ses études à l'École terminées, il les compléta à parcourir pendant trente années la France en tous sens, jusque dans les pays les moins accessibles. Il relève, étudie sur place nos monuments historiques les plus intéressants, pénètre dans leurs plus petits détails, les comparant, s'arrêtant là où il sait trouver le rêve caressé par nos maîtres les plus distingués de la Renaissance. Il en choisit les motifs les plus curieux d'architecture et d'ornement, les dessine avec le soin le plus scrupuleux pour les réunir en un ouvrage qu'il édite à ses frais : c'est l'*Art architectural* en France depuis François Ier jusqu'à Louis XVI, ouvrage qui figure dans la bibliothèque de bien des architectes et dans celle des ateliers de nos Écoles des Beaux-Arts.

Cinquante années d'études et d'excursions à travers la France, ayant une prédilection très caractérisée pour les chefs-d'œuvre de la Renaissance, nous pouvons dire que sa vie est le résultat d'un travail assidu et de lutte idéale vers un but unique. M. Rouyer était donc des mieux préparés pour nous créer une œuvre dans les bonnes traditions de la Renaissance.

Il eut du succès dans plusieurs concours publics, notamment dans celui de l'Hôtel de Ville de Paris, où il fut classé le second. Il eût été certainement le premier si un de ses concurrents n'avait eu sur lui le prestige du nom. M. Rouyer a négligé d'employer les moyens

Digitized by Google

qui assurent le succès brillant à notre époque où beaucoup luttent en vue des honneurs et de la fortune.

L'ancienne mairie du Xe arrondissement de Paris était trop à l'étroit dans un vieil édifice bâti au siècle dernier. En 1889, la municipalité ouvre un concours pour sa reconstruction : sur soixante-dix projets, M. Rouyer a été à l'unanimité classé premier et chargé de l'exécution.

L'édifice, commencé en 1892, est terminé aujourd'hui, sauf quelques décorations intérieures. Les travaux ont duré quatre années et ont coûté deux millions.

L'inauguration eut lieu en février 1896, avec grande solennité. C'est le Président de la République, accompagné des Ministres, qui vint recevoir le digne monument et donner la croix de la Légion d'honneur à son principal auteur, distinction des plus méritées, comme vous pensez.

L'édifice, isolé de toutes parts, a sa façade principale d'une longueur d'environ 45 mètres, sur le faubourg Saint-Martin. La forme trapézoïde du terrain n'était pas faite pour faciliter les combinaisons diverses de l'organisation et de l'ordonnance intérieure d'un édifice administratif devant servir aussi à de grandes réceptions.

L'architecte a su en tirer un parti réellement avantageux, à la fois grandiose, qui rappelle dans sa disposition centrale certains palais de Gênes. On entre d'abord dans un premier vestibule assez élevé et ouvert en façade par cinq arcades ; puis, dans un second vestibule intermédiaire entre le premier et un grand hall, au centre duquel se trouve un escalier à double révolution conduisant au premier étage, à deux galeries d'ordonnance

Digitized by Google

corinthienne servant à relier la salle des mariages d'un côté et celle des fêtes de l'autre. L'aspect est grandiose, on sent bien que l'architecte a cherché à mettre en valeur toutes les beautés et rehausser l'éclat des cérémonies civiles, leur donner un cadre digne d'elles, voulant préparer aux mariés une réception en rapport avec l'importance de l'acte social qu'ils vont accomplir.

J'ai été l'heureux témoin d'une de ces cérémonies où le cortège gravissait par cette graduation ménagée les marches du large et imposant escalier pour se rendre à la salle principale, richement décorée, le temple de l'Hymen et de la Concorde, celui où s'unissent dans la joie les cœurs et les mains fraternelles. Tout cela rappelait avec un peu moins de richesse les soirées de l'Opéra, dont l'escalier de Garnier a une certaine analogie avec celui de Rouyer.

Je reprends ma description de l'intérieur.

Au rez-de-chaussée, à gauche, nous trouvons les bureaux les plus fréquentés; à droite, la justice de paix complètement distincte, la salle du prétoire, spacieuse, les différents services à proximité et bien groupés.

Au premier étage, comme je le disais tout à l'heure, sont les deux salles principales : celle des mariages, bien décorée, colonnes avec chapiteaux variés, ornementation et mouluration très fine, mais avec économie dans la nature des matériaux (car, soit dit en passant, les ressources ont été très limitées dans la décoration intérieure); aux deux extrémités sont, d'un côté le cabinet du maire, à l'opposé la salle d'attente des mariages; l'autre grande salle, celle des fêtes, doit servir aux conférences et aux solennités universitaires; elle est décorée dans le même goût que celle des mariages. On remarque un salon à chaque extré-

Digitized by Google

mité. Dans chacun d'eux est une superbe cheminée monumentale; l'une d'elles est surtout remarquable par un moulage du beau bas-relief de Dalou représentant la fraternité des peuples; l'original figurait à l'Exposition universelle de 1889.

Dans les grandes cérémonies, bals, etc., on accède très facilement de l'une des salles à l'autre par les galeries, ce qui permet selon les cas de livrer tout l'étage à la réception.

Comme vous voyez, les deux salles principales font pendant l'une à l'autre, l'union des cœurs d'un côté, celle des intelligences de l'autre.

Entre ces salles se trouvent d'autres groupes de bureaux bien distribués et desservis par des escaliers spéciaux; en un mot, tous les services sont à l'aise sans exagération.

Le premier étage, comme le rez-de-chaussée, est entresolé afin d'utiliser la hauteur totale en y trouvant des services secondaires.

Nous passons à l'examen de l'extérieur. L'édifice est pavillonné aux angles. Son rez-de-chaussée, élevé d'un certain nombre de marches, — ce qui dégage bien le monument, — repose sur un soubassement riche et élégant de profil avec bossages dans sa hauteur.

Cinq arcades ornées d'élégants caissons avec rosaces variées accusent l'entrée, sans compter celles des façades latérales pour les descentes à couvert. Un entablement dorique avec triglyphes et d'élégantes rosaces dans la frise vient couronner ce rez-de-chaussée.

Le premier étage, d'ordonnance corinthienne, est décoré de colonnes dégagées avec leur partie inférieure ornementée; de superbes chapiteaux, tous variés et qui n'ont pas loin d'un mètre de haut, viennent couronner

Digitized by Google

ces colonnes et supporter l'entablement avec consoles dans la frise destinée à couronner la majeure partie de la façade. De grandes ouvertures avec meneaux, chambranles, balcons ajourés et finement moulurés, éclairent la salle des mariages. Enfin, au-dessus du premier étage, nous avons une attique qui, avec ses lucarnes admirablement silhouettées et les hautes souches de cheminées en pierre, vient compléter l'ensemble de cette façade principale. Le motif de l'horloge, accompagné par deux élégantes cariatides-gaines, occupe la partie supérieure de la lucarne centrale.

De grands toits, avec crête ajourée et richement ornée par les lettres des mots République Française mêlées de souples rinceaux, couvrent ce grand bâtiment, en supportant au milieu un élégant campanile de trois étages avec colonnettes.

Je ne crois pas devoir vous entretenir, Messieurs, des autres façades, qui d'ailleurs offrent moins d'intérêt.

Toute la sculpture, fort heureusement combinée, ne nuit pas à l'architecture ; elle est l'œuvre de M. Margotin, mon père. Chaque motif, bien amené, toujours varié de conception selon les bonnes traditions du style, a été l'objet d'études spéciales; la base de la décoration est la plante. Les modèles ont tous été faits grandeur d'exécution.

Des matériaux de première qualité, et en usage aujourd'hui dans notre manière de bâtir, ont été judicieusement employés. La pierre, le marbre, le fer, des ardoises incrustées viennent former cet ensemble distingué, de proportions élégantes, de profils sobres, bien étudiés, le caractère le mieux approprié qu'il se puisse à un établissement de ce genre. Voilà ce qui m'a frappé, j'essaie de rendre compte de mes impressions.

Digitized by Google

Ce monument rappelle la bonne école française des P. Lescot, J. Bullant, P. Nepveu, Ch. Delorme même, qui dotèrent notre nation de leurs chefs-d'œuvre inspirés dans les débuts de la Renaissance italienne, ce raffinement de distinctions et de beautés qui ont commencé en Italie sous l'influence des leçons de l'antiquité.

Ce style si beau, M. Rouyer l'a compris aussi bien que nos anciens maîtres ; il a fait revivre un art dont les bonnes traditions semblaient se perdre de nos jours.

Ne voulant pas abuser davantage de votre bienveillante attention, je terminerai, Messieurs, en vous engageant à voir par vous-mêmes ce monument. Il est le digne couronnement de la carrière de M. Rouyer ; il nous laisse une œuvre qui fait l'admiration de tous les connaisseurs, l'orgueil des habitants du Xe arrondissement, et il servira certainement de modèle à nos futurs artistes.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTE
SUR LES VICOMTÉS CHAMPENOISES

Communication de M. Paul THIRION, membre honoraire.

On sait que l'institution des vicomtes date du commencement du xe siècle. Elle est donc postérieure au premier établissement du régime féodal, mais ne constitue pas pour cela une création nouvelle. Car le vicomte n'est autre que l'ancien *missus comitis*. Il n'y a donc qu'une appellation de changée (1).

Comme son nom l'indique, il exerce une délégation du pouvoir comtal, délégation qui paraît avoir été surtout d'ordre financier. Remarquons, en effet, que son successeur dans un nouvel ordre administratif a été le prévôt et que, partout où le vicomte s'est maintenu en qualité d'officier, sa principale fonction a été de lever les rentes du seigneur (2). C'est ce que l'on voit dans les assises de Jérusalem. Il en était de même en Normandie.

Seulement, comme ces fonctions ont pris naissance à une époque où tout s'inféodait, elles ont revêtu, suivant les lieux, un caractère très différent. Là où le gouvernement central est fort, comme en Normandie, la vicomté n'est qu'un office révocable dont le possesseur ne saurait prendre place dans la hiérarchie féodale.

(1) PFISTER, *Robert le Pieux*, p. 128.
(2) DODU, *Inst. monarch. du Royaume de Jérusalem*, p. 250.

Digitized by Google

Dans le Midi, au contraire, le vicomte s'affranchit du comte et devient parfois un personnage fort puissant : témoin les vicomtes de Turenne ou de Béziers.

Les vicomtés champenoises ont un aspect plus humble. Ce sont des fiefs, mais des fiefs très médiocres et comme étendue et comme pouvoir. On peut considérer que ce sont, avant tout, des sources de revenus. Au contraire de ce qui arrive en Normandie, l'autorité s'en est fort restreinte tandis que l'inféodation a consolidé les avantages y attachés. Dans ces conditions, le vicomte n'est plus qu'un propriétaire féodal, gênant pour le seigneur de la terre. Celui-ci cherche naturellement à se débarrasser de son copartageant au moyen du rachat. Alors se produit une dernière transformation. La vicomté n'est plus qu'un mot servant à défigurer les droits qui, primitivement, servaient d'honoraires à la fonction. Le titulaire primitif, évincé par le seigneur terrien, est remplacé par un fermier, simple agent qui n'a d'autres pouvoirs que ceux qui sont indispensables à l'exercice de son emploi.

Telle nous apparaît la vicomté de Reims. Les archevêques, ayant de bonne heure acheté le fief (1), en confient l'administration à des fermiers qui surveillent les mesures et lèvent les droits de stellage et de tonlieu. En cas de contravention, ils ne peuvent faire que des procès-verbaux, mais sans droit de juger.

A Troyes (2), vers la fin du XIIIe siècle, il y a déjà

(1) Les archevêques avaient à la fois un vicomte et un vidame. Ce fait prouverait, à lui seul, que, même après la concession de Louis d'Outremer, ils n'avaient pas toujours été maîtres du comté.

(2) Boutiot, *Histoire de Troyes*, I, 414. Il fait observer que les comtes de Champagne, au lieu de baillis, paraissent avoir créé d'abord des vicomtes.

Digitized by Google

longtemps que la vicomté n'existe plus comme institution administrative. Dans le cours du XIIe, elle a été transformée en fief, et le fief, à son tour, réduit à n'être qu'une source de revenus, a été partagé entre un grand nombre d'ayants-droit. A cela près, la situation est la même qu'à Reims.

Un privilège de l'archevêque Samson, de Reims, et de l'évêque Barthélemy, de Laon (1), nous montre comment ces fiefs ainsi réduits viennent à disparaître. Il existe à Trigny une vicomté. Elle est partagée entre un certain Ebale, fils de Levulfe, qui en possède directement une partie, et les deux frères Nicolas et Hugues de Courlandon, lesquels, pour le tiers des produits, sont vassaux d'Ebale et aussi l'un de l'autre. Le tout relève du comte Hugues de Roucy, seigneur supérieur. La vicomté donne à ses possesseurs les droits suivants (2) : la poursuite des voleurs, la surveillance des mesures, les trésors trouvés, le rouage sur la vente du vin, le stellage des grains et le forage du vin vendu dans l'intérieur du village. Toutefois, ces droits sont limités de deux manières : d'abord, par ceux de l'abbaye de Saint-Thierry, qui, pour ce qu'elle possède dans le village, est indépendante du vicomte, ensuite par ceux des habitants, qui ont un corps d'échevinage. En effet, le vicomte ne peut juger que par les échevins. En outre, ces magistrats, qui lui jurent fidélité ainsi qu'à l'abbé et aux autres seigneurs de la terre, ne peuvent être directement convoqués par lui. Il faut qu'il use de l'intermédiaire de l'autorité abbatiale, et ce n'est qu'en cas de négligence de la part de celle-ci, qu'à son tour il peut

(1) Varin, *Arch. adm.*, I, 317. 1146-1147.
(2) Varin, *Ibid*, 306.

Digitized by Google

les mander à son tribunal. Deux échevins suffisent pour faire les jugements. Si aucun ne vient, le corps entier est frappé de cinq sols d'amende. Le vicomte a la garde des bornes et des voies publiques, mais ne peut agir qu'en cas de plainte verbale. Il ne peut lever de tailles sur les habitants, ni avoir d'employés ou de délégués qui ne soient pas de la localité même.

Le pouvoir réel n'appartient qu'à Ebale. Les deux frères de Courlandon n'ont droit qu'à des revenus. Il est dit, en effet, dans l'acte de vente à l'abbaye de Saint-Thierry qu'ils ne peuvent « *nullam submonitionem in predictâ villâ facere, sed si placitatum fuerit in eâdem villâ de vicecomitatu, et indè abbas aliquid habuerit, duas partes sibi retinebit et tertiam partem illis dabit, et de rotatico medietatem habebunt* (1). » En effet, Ebale, voulant partir pour la 2e croisade, a vendu ses droits au monastère de Saint-Thierry. Celui-ci, pour rester paisible propriétaire, achète ou obtient les désistements successifs des frères de Courlandon et du seigneur de Roucy. Dès lors, la vicomté de Trigny n'est plus qu'un nom, comme à Reims.

On trouve de semblables vicomtés dans beaucoup d'autres villages. Le jugement de l'archevêque Samson pour celle de Trigny dit qu'il en existe également « *in villis et potestatibus vicinis, scilicet Chalonâ* (Châlons-sur-Vesle), *et Chanaiâ* (Chenay) *et totâ abbatiâ* (2). » Il y en a sur les terres du chapitre et de l'archevêque. En 1193, Robert, comte de Roucy et de Braine, quitte au chapitre le fief de la vicomté de Jonchery, acquise par ce dernier de Remy, seigneur de Braine, et de Baudouin,

(1) Varin. *Arch. adm.*, I, 317.
(2) *Ibid.*, 306.

Digitized by Google

son frère, qui relevait du dit Robert. En 1249, Juhelle, archevêque de Reims, confirme la vente faite au chapitre par Ludemard de Bouclenay de la vicomté de Pontfaverger, qu'il tenait en fief dudit seigneur archevêque, et remet son droit de suzeraineté.

Des pièces ultérieures, relatives aux vicomtés de Tramery et de Chaumuzy, nous donnent le détail de ce genre de propriété. Celle de Chaumuzy (1), qui dépend de l'archevêché de Reims, a divers droits, des biens, le droit de moulin et de four banal, l'exemption de la dîme. Elle possède aussi des surcens, une cense, des censives ou droit de rente seigneuriale, des droits de bourgeoisie (comme à Reims), de feu, de porterage. Celle de Tramery a des héritages dépendant de sa cense. On voit qu'il y a là des sources de revenus très variées.

Il résulte de tout cela que la vicomté champenoise s'est beaucoup mieux conservée dans son caractère original que ses similaires des autres provinces. Les vicomtes de ce pays sont restés des agens subalternes des comtes et leur circonscription est analogue à celle des prévôtés ultérieurement créées. Ils en relèvent à titre de vassaux, parce qu'à la différence de leurs successeurs les prévôts, ils ont été créés à une époque où tout devenait matière à fief. Leurs attributions propres, leurs sources de revenus se sont maintenues sans doute telles qu'elles étaient primitivement. Seulement, trop faibles et trop nombreux pour s'agrandir, ils sont devenus une gêne pour les vrais seigneurs locaux. Ceux-ci, par le procédé pacifique de l'achat, ont cherché à les éliminer et y sont parvenus. Par leur réunion à la prin-

(1) *Arch. Reims.* Inventaire G, 53 et 54, 1499.

Digitized by Google

cipale seigneurie, les vicomtés ont péri comme autorité, et leur nom n'a plus servi qu'à désigner l'ensemble des droits jadis possédés par cette institution éteinte.

Digitized by Google

PIERRE CAUCHON

DE SOMMIÈVRE

Chanoine de Reims et de Beauvais
Évêque de Beauvais et de Lisieux

Son Origine, ses Dignités, sa Mort et sa Sépulture [1].

Communication de M. le chanoine CERF, membre titulaire.

C'est en hésitant, Messieurs, que je viens vous offrir quelques pages, purement historiques, sur Pierre Cauchon. Loin de moi la pensée de faire la biographie de cet homme vil, ambitieux, traître à son pays, vendu aux Anglais, couvert du sang pur et noble de Jeanne d'Arc. Ce que je me propose, c'est d'étudier devant vous et avec vous quelques points douteux relatifs à son origine, à ses dignités, à sa mort.

I. — Origine.

Pierre Cauchon est-il né à Reims?

A cette question, qui a pour nous un intérêt tout particulier, on n'a pas encore répondu d'une manière définitive.

(1) Sources : BULEUS, *Historia univ.*, Paris, 1670, exemplaire provenant de Saint-Nicaise, conservé à la Bibl. de Reims ; — *Gallia christiana;* — *Sanmarthani* (Sainte-Marthe), Paris, 1656 ; — *Hist. de l'Église de Beauvais*, l'abbé DELETTRE ; — *Hist. des évêques de Lisieux*, de FORMEVILLE, mss. de 1441, de Noël DESHAYS, curé de Champigny ; — JUVÉNAL DES URSINS (Hist.) ; — J. QUICHERAT ;

Digitized by Google

D'après un contemporain cité par M. Quicherat, « maistre P. Cauchon a été fort enclin au party angloys, « combien qu'il fust natif d'autour de Reims (1) ».

Le chanoine Lacourt et M. de Barthélemy pensent qu'il n'était pas de Reims (2).

Jean Juvénal des Ursins, successeur de Pierre Cauchon sur le siège de Beauvais, le croyait fils d'un vigneron de la Champagne (3).

Le P. Anselme, de Sainte-Marthe, Marlot, Caumartin, les Pères Brice et Bessin, affirment qu'il était de Reims, fils de Remy Cauchon, de la famille des Cauchon si honorée dans la cité (4). C'est le sentiment de M. de Beaurepaire parlant des juges qui ont condamné Jeanne d'Arc.

Cette divergence d'opinions n'est qu'apparente. Le père de P. Cauchon habitait réellement à Reims ; mais comme il possédait à la campagne des vignes et une maison seigneuriale, dans laquelle put naître son fils, les historiens se crurent autorisés à dire que P. Cauchon était né d'un père vigneron, auprès de Reims, voire même à Sillery ou à Verzenay.

Nous n'avons pas à donner ici l'historique de la

— Wallon, *Jeanne d'Arc ;* — L'abbé Fesch, *Martyre de Jeanne d'Arc*, Paris, Letouzey; — *Hist. de Sillery*, l'abbé Péchenart ; — Jadart ; — PP. Brice et Bessin ; — Ch. de Beaurepaire ; — *Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, l'un des juges de Jeanne d'Arc,* par le comte de Marsy, Compiègne, 1890, in-8°.

(1) Quicherat, t. IV, p. 140, cité par M. Jadart *(Jeanne d'Arc à Reims).*

(2) *Hist. de Sillery*, par M. l'abbé Péchenart, p. 49.

(3) *Hist. de Beauvais*, t. III, p. 3.

(4) *Hist. de Sillery*, note, p. 49. L'auteur n'ose se prononcer sur l'origine de P. Cauchon, qui a passé pour être de Verzenay, les Cauchon de Reims ayant été seigneurs de ce pays.

Digitized by Google

famille des Cauchon de Reims, ses origines, ses différentes branches, mais simplement la preuve que P. Cauchon naquit dans notre ville.

Un auteur moderne affirme que son aïeul, Jacques Cauchon, était Normand, qu'il vint de Beaumont-sur-Auge se fixer à Reims vers le milieu du XIVe siècle, qu'il était orfèvre et changeur (1). A cette époque, il fut qualifié sire et bourgeois de la cité ; il figure dans les archives comme échevin en 1341, et en 1357 avec la qualification « orfèvre » (2).

a) Jacques Cauchon, vendant, prêtant, faisant le change, acquit rapidement une grande fortune. Il devint propriétaire des domaines de Landres, de Verzenay, de Gueux et de Sillery. L'exploitation de ses vignobles augmenta ses richesses d'une façon considérable.

b) Jacques Cauchon eut un fils, nommé Remy, auquel il fit donner une brillante instruction. Il devint licencié en droit, épousa Rose Guibourg et fut anobli en 1393, par le roi Charles VI (3).

(1) L'abbé Fesch, *le Martyre de Jeanne d'Arc*, p. 28... Cet auteur, malheureusement, ne donne pas les sources où il a puisé ses renseignements. Il les a vraisemblablement tirés d'une brochure intitulée : *A propos de Jeanne d'Arc. Pierre Cauchon, recteur de l'Université de Paris, vidame de l'église de Reims, évêque temporel et non spirituel de Beauvais et de Lizieux, son origine et ses armoiries.* [Signé R. D.] — Paris, N. V. Bouton, 1890, in-8° de 11 ff. (Bibliothèque de Reims.)

(2) Varin, *Arch. admin. de la ville de Reims*, t. III, p. 248, *id.* t. III, p. 106 ; Receptes des emprunts de la paroisse Saint-Jacques : « Jacques Cauchon, orfèvre, XII moutons, XVIII escus. »

(3) Les armes de la famille furent *de gueules en griffon d'or;* pour la brisure quelquefois on prit d'argent au griffon rampant de sable. Pierre Cauchon, en 1420, crut devoir changer ces armes quand il devint évêque de Beauvais. (Voir plus bas à l'année 1420. Voir également ses armes sculptées en la chapelle qu'il fit construire à Lisieux.)

Digitized by Google

De son mariage, Remy Cauchon eut trois fils et une fille : Jean, à qui échurent les domaines de Gueux, de Landres et de Sillery (1) ; — Pierre, qui entra dans les ordres; — Jacques, le troisième, qui eut en partage le domaine de Verzenay; — et Jeanne (2). Remy eut-il d'autres enfants?

Certains historiens le pensent. Ainsi, l'abbé Delettre, dans son histoire de Beauvais, dit « qu'à la métropole de Reims, il y avait un chanoine nommé Charles Cauchon (3), chargé par le chapitre de la garde de la Porte-Mars. Le commandant de Reims, à cette époque, était Anthoine de Hellande, parent de Renaud de Chartres et *frère de Pierre Cauchon.* »

Marlot, en effet, dans la liste des capitaines de Reims, signale cet « Anthoine de Hellande, parent de Regnault de Chartres, seigneur de Hercanville, valet tranchant du Roy et capitaine de Reims. Il estoit, ajoute-t-il, *frère de Pierre Cauchon*, évesque de Beauvais (4). »

(1) Jean Cauchon, dit Cauchonnet, seigneur de Sillery, dont il fit hommage en 1424 et dont il habitait la maison forte, fut marié à Marie de Thuizy, fille de Pierre de Thuizy. (*Sillery*, par l'abbé Péchenart, p. 31.) Les annales de la ville de Reims font un grand éloge de Jean Cauchon. On lui attribue en partie la délivrance du joug des Anglais. (*Lieutenants des habitants de Reims*, M. Ch. Givelet.)

(2) Jeanne épousa Raoul Duremont, Normand anobli; puis en secondes noces Guillaume Haudierne, de Reims, anobli en 1407... De son premier mariage elle eut un fils, Gilles, élevé par P. Cauchon, qui devint abbé de Fécamp; il fut l'un des ennemis de Jeanne d'Arc. (Abbé Fesch, ouv. cité, p. 28.)

(3) Charles Cauchon, chanoine de Reims, 1431; liste des Prébendes.

(4) Marlot, t. IV, p. 196. — Geruzez, *Hist. de Reims;* liste des capitaines, p. 92. — Anthoine de Hellande, capitaine de Reims

Digitized by Google

L'abbé Delettre parle encore d'un Jean Cauchon, frère de P. Cauchon, nommé par lui chanoine de Beauvais, et pour lequel il fonda deux obits, dans l'église de Beauvais où il était enterré. Serait-ce le même Jean qui fut chanoine de Reims en 1413? Nous laissons à de plus savants de répondre à ces questions (1).

Toujours est-il que Pierre Cauchon était fils de Remy Cauchon, petit-fils de Jacques Cauchon, Normand, orfèvre, établi à Reims vers le milieu du XIVe siècle (2).

en 1444, était le frère de l'évêque de Beauvais, Guillaume de Hellande, également promu en 1444, et non de Pierre Cauchon, qui avait été dépossédé de ce siège en 1432. (Voir la liste des évêques de Beauvais dans l'*Histoire de Reims*, par D. MARLOT, édit. de l'Académie, t. I. p. 263.)

(1) M. l'abbé Delettre affirme que Jean Cauchon, adjudant du seigneur de Chastillon et commandant de Reims, fut nommé, en 1444, chanoine de Beauvais. Il y a ici confusion de personnes. Ce Jean était marié à Marie de Thuizy... De plus, Pierre Cauchon fonda un obit, dans l'église de Beauvais, pour son père Jean; ce n'est pas pour le Jean qui fut marié. L'obit fut fondé en 1432 (voir plus bas), et Jean qui épousa Marie de Thuizy ne mourut qu'en 1452... C'était donc un autre Jean qui fut nommé chanoine de Beauvais; peut-être Jean, chanoine de Reims en 1413.

(2) Jacques Cauchon était-il réellement Normand? L'abbé Fesch posa la question à l'*Intermédiaire des chercheurs*, qui répondit affirmativement que les Cauchon provenaient de la Normandie (tom. III, pp. 89-90 et p. 711). Ils avaient certainement des rapports avec cette partie de la France, puisque Jeanne, fille de Remy Cauchon, épousa Raoul Duremont, Normand (voir plus haut). P. Cauchon institua son neveu Jean Bidault son exécuteur testamentaire. Or, ce dernier était chanoine de Rouen et archidiacre d'*Auge*, pays de Jacques Cauchon, grand-père de P. Cauchon.

(Ch. DE BEAUREPAIRE, *Trav. de l'Acad. des Sciences de Rouen*, 1888-89.) Ce dernier, au concile de Constance, plaida vigoureusement la cause du Normand Jean Petit, cordelier.

Digitized by Google

Si nous ne craignions pas de fatiguer, nous apporterions d'autres témoignages. Nous nous arrêtons à celui de H. Fisquet, qui dit dans la *France pontificale :* « Pierre II Cauchon de Sommièvre... était fils de Remy Cauchon, bourgeois de Reims, licencié-es-lois, anobli par Charles VI, en février 1393, et de Rose Gibours qui vivait encore en mars 1399, mais alors veuve... Remy Cauchon était devenu seigneur de Sommièvre (1). » Ce qui explique pourquoi Pierre Cauchon porta, dans la suite, ce titre qu'il avait hérité de son père (2).

Disons maintenant un mot des dignités dont fut honoré Pierre Cauchon, et que certains historiens, même rémois, ne signalent pas.

II. — Dignités.

Pierre Cauchon fit ses études à Paris. Il était très intelligent, d'un esprit passionné pour les sciences juridiques. Successivement licencié en droit canon, maître ès arts, docteur en théologie, il devint recteur de l'Université de Paris en 1403. Grand praticien en matière de droit, il est reconnu par les chroniqueurs comme un des plus savants de son temps.

Ce qui fit surtout sa fortune, c'est qu'il devint le plus ardent champion des Anglais et des Bourguignons, et cela en vue des dignités et des richesses qu'il convoitait bassement et que lui prodiguèrent ceux au service desquels il mit ses talents et son intelligence.

(1) H. Fisquet, la *France pontificale*, 1432-1442; év. de Lisieux.

(2) Ch. de Beaurepaire, *Les Juges de Jeanne d'Arc*, dit que P. Cauchon était de Reims. (*Trav. Acad. de Rouen*, 1888, 1889, pp. 375 à 504.)

Digitized by Google

A 1409. — A l'âge de 38 ans, Pierre Cauchon est nommé *chanoine de l'Église de Reims*, le 6 février 1409, *auctoritate apostolicâ ;* il occupe la 18me prébende.

Pierre Cauchon, avant de monter sur le siège de Beauvais, tout en étant chanoine de Reims, fut également chanoine de Beauvais, ce qui était absolument contraire aux lois de l'Église.

En effet, dix mois après son entrée au Chapitre de Reims, « il fut mis en possession du canonicat vacant, à Beauvais, par la mort de Jean le Grois, affirme l'historien Godefroy (1), et cela sur la nomination de Mr de Savoisy, Henri, vicaire général de Messire Pierre de Savoisy, évêque de Beauvais, qui était alors absent. »

1413. — Pierre Cauchon, dit l'abbé Delettre, « étant un des plus zélés partisants du duc de Bourgogne, figurait en 1413 parmi les chefs de la sedition de Paris, ce qui le fit condamner à l'exil par arrêt du Parlement, au mois de septembre de cette année... L'arrêt fut bientôt cassé, dès que le parti bourguignon eut pris le dessus, et un *canonicat* en la cathédrale de Beauvais fut la récompense du dévouement que P. Cauchon avait témoigné en cette circonstance (2). »

1410. — Le 21 avril 1410, il est appelé à remplir les fonctions de vidame ; ce qu'il fit durant l'espace de dix ans. Nommé évêque de Beauvais, il dut quitter le Chapitre de Reims, où il fut remplacé par Robert de Saulx (de Salione), le 9 décembre 1420 (3).

(1) Godefroy, mss. *Hist. de Beauvais*, p. 1143.

(2) *Hist. de Beauvais*, ouv. cité, t. III, p. 4.

(3) *Prebenda 18a Petrus Cauchon, Auth. Apost. 6 februarii 1409. Fuit Doctor in theologiâ. Fit Vice-Dominus Ecclæ Remis, 21 aprilis 1410. Factus est episcopus Bellovacensis, 1420, et postea Lexoviensis, 1432. Obiit mense oct. 1444. De isto vide* Sanmarthanos, t. III, p.

Digitized by Google

L'abbé Delettre, reproduisant le *Gallia christiana*, dit que Pierre Cauchon obtint en 1413 un canonicat dans le Chapitre de Beauvais; l'historien Godefroy affirme que c'est en 1409. Cette dernière date serait plus exacte, si réellement Pierre Cauchon a été nommé par Mgr de Savoisy, qui mourut en 1412. Peut-être peut-on dire que, nommé en 1409, exilé en 1413, gracié presque aussitôt, il aurait alors reprit sa stalle.

1414. — L'année 1414 est marquée dans la vie de ce chanoine par son attitude au Concile de Constance. « Le duc de Bourgogne, dit le P. Ayrolles, en ayant fait son aumônier, c'est à ce titre auquel s'ajoutait celui de vidame de Reims qu'il parut en cette assemblée (1).

« Il y vint également, ajoute l'abbé Delettre, comme chanoine de Beauvais, dont il s'était fait nommer député. Il y plaida avec chaleur la cause de Jean sans Peur accusé d'avoir assassiné le duc d'Orléans ; il y plaida la cause du cordelier normand Jean Petit, que Montaigu, évêque de Paris, sur la plainte de Gerson, l'ennemi des Bourguignons (2), avait condamné, pour

402. (Weyen, *Dignitates Ecclæ metrop. Remensis;* mss. in-5°, Bibl. de la ville de Reims.)

(Voir également le livre des Prébendes, précieux mss. rédigé par René le Comte, chanoine de N.-D. de Reims, conservé à la bibl. de l'Archevêché.)

Pierre Cauchon fut vidame de l'église de Reims, évêque de Beauvais, 1420. Assista au sacre de Charles VI d'Angleterre, en 1431. Evêque de Lisieux, 1432. (Marlot, *Hist. de Reims*, édit. française, t. I, pp. 363 et 677.)

(Cocquault; *Mém.* en 5 vol. in-4° mss, t. III, pp. 644 et 648, et Weyen, liste des Prébendes ; *ut supra.*)

Tables du même, *ad annum* 1420, p. 425.

(1) P. Ayrolles, *La Pucelle devant l'Église*, p. 116.

(2) En cette circonstance, Gerson, appelé par Marlot le compatriote de Pierre Cauchon (t. I, p. 677) fit preuve d'un grand

Digitized by Google

avoir, en chaire, fait l'apologie du meurtrier et que les Pères du Concile condamnèrent à leur tour. Loin de s'incliner, Cauchon déclara juste le crime de Jean sans Peur et, en 1418, il osa prononcer publiquement l'éloge de Jean Petit. Ce service valut à P. Cauchon la place de maître des requêtes en 1418 et en 1420, l'évêché de Beauvais (1). »

1420. — « Les registres du Chapitre de l'église de *Beauvais* sont muets sur ce qui amena l'élection de ce traitre à son pays, dit l'abbé Delettre. Ils ne présentent que des pages en blanc et pour cause sans doute.

« Seulement ils marquent qu'en l'assemblée capitulaire du mois d'octobre 1420, Nicolas de Pacy, chanoine de la cathédrale, déposa sur le bureau des bulles, datées de Florence le 3 des calendes de septembre, par lesquelles Martin V instituait évêque de Beauvais maître Pierre Cauchon, licencié ès lettres, chanoine de la même église.

« Lorsque Nicolas de Pacy, fondé de pouvoir demanda que le Chapitre le mit en possession du siège : — « Ceci regarde le métropolitain », lui fut-il répondu. C'était un prétexte de ne pas participer à l'avènement du nouveau titulaire. Le Chapitre passa outre et procéda à la mise en possession (2).

1421. — Le duc de Bourgogne ne donna pas seulement l'évêché de Beauvais à son dévoué partisan, il le créa comte de Beauvais et pair de France.

courage en luttant contre le parti si puissant des Bourguignons. (Voir la notice de M. H. Jadart, *Jeanne d'Arc à Reims*, pp. 4 et 5.)

(1) *Hist. de Beauvais*, ouv. cité. — D. Marlot : *Compatriota Joannis Gersonii, Cancellarii Parisiensis, in concilio Constantiensi ex parte regis.*

(2) Ouv. déjà cité.

Digitized by Google

A ce moment, Pierre Cauchon changea les armoiries de sa famille. Il prit *d'azur à la fasce d'argent*, accompagnée de *trois coquilles d'or*. Une chasuble de ce prélat, longtemps conservée, portait ces armoiries, dit l'abbé Delettre. Nous les retrouverons dans la chapelle que Pierre Cauchon fit construire dans la cathédrale de Lisieux.

Le nouvel évêque fit son entrée à Beauvais le 12 janvier 1421, vers les quatre heures du soir. Philippe de Bourgogne composa son cortège de Henri, évêque de Tournay; de Louis de Luxembourg, évêque de Thérouanne, et de nombreux partisans. C'était prudent : la ville alors était ravagée par la fureur des partis armés les uns contre les autres.

Henri V d'Angleterre conféra à Pierre Cauchon le titre de grand aumônier de France. L'Université de Paris, pour témoigner qu'elle voulait se mettre tout entière dans sa main, le nomma conservateur de ses privilèges.

« Au moment de son entrée dans sa ville épiscopale, Pierre Cauchon se rendit à l'église du faubourg Saint-Jacques, se revêtit d'une aube, marcha pieds nus jusqu'à la barrière. Le corps de ville le reçut; le maire Thibaud Legois présenta les clefs de la ville et lui fit le serment prescrit. De là, le cortège se dirigea vers la porte du Châtel.

« L'Évêque s'assit sur une grande chaise en bois, couverte de serge blanche, en attendant le Chapitre qui vint bientôt en chappe de soie, par-dessus ses fourrures, ses chappes grises et ses aumuses.

« L'archidiacre Quentin d'Estrées porta la parole et dit : — Monsieur, vous soyez le très bienvenu. — L'Évêque prêta serment et signa sur le livre *Petrus* 76me. On se rendit à la Cathédrale.

Digitized by Google

« La cérémonie, au dire des contemporains, fut froide comme le temps et glaciale comme la saison. La population n'avait aucune sympathie pour les Bourguignons, les protecteurs de l'Évêque (1). »

Pierre Cauchon, nous l'avons observé, était encore chanoine de Reims quand il monta sur le siège de Beauvais. Aussi Cocquault, dans ses tables, *ad annum* 1420, dit : « Mort de Bernard Chevenon, évêque de Beauvais, 1420, Pierre Cauchon, son successeur, qui était chanoine et vidame de Reims (2). »

1422. — Pierre Cauchon visita son métropolitain, Renault de Chartres, le 17 des calendes de juin 1422, et prêta entre ses mains serment d'obéissance (3).

En cette même année, il présida les obsèques de Henri V et fit inhumer l'usurpateur dans les caveaux des rois de France.

A Beauvais, Pierre Cauchon se constitua carrément l'agent politique des Plantagenets.

De concert avec son promoteur Jean d'Estivet, que l'on retrouve à l'heure du procès de Jeanne, il fit de son officialité un tribunal de sang. Mais, comme nous l'avons observé en commençant, ne voulant pas faire la biographie de cet évêque, passons sous silence les troubles qui marquèrent son pontificat, la saisie des biens du Chapitre, la guerre civile dont il fut la cause.

Occupé de toutes autres choses que de son diocèse, Pierre Cauchon n'en commença la visite que le dimanche de la Quasimodo, 1424. Il fut reçu solennellement

(1) *Hist. de Beauvais*, ouv. cité, pp. 4 et suivantes.
(2) Cocquault, Tables, *ad annum* 1420, p. 425.
(3) Manuscrit de Neully, conservé à Beauvais.

Digitized by Google

à Gerberois, qu'il visita de nouveau l'année suivante (1).

1429. — Nous arrivons à l'année 1429, année à jamais mémorable pour la France, mais désastreuse pour l'évêque de Beauvais. Ayant été chanoine de Reims et à raison des intelligences qu'il avait encore dans cette ville (2), il y reçut, — il est vrai, — alors quelque honneur, invité qu'il fut à porter le Très Saint Sacrement, le 26 mai 1429, à la procession de la Fête-Dieu. « Mais, observe Cocquault, il venait dire adieu à sa patrie, qu'il ne verrait plus en sa perfidie (3). » Jeanne amenait à Reims Charles VII. Le réveil national qui se produisit alors coûta à Pierre Cauchon son diocèse. Les habitants de Beauvais, enthousiasmés par le récit des exploits de la Pucelle d'Orléans, se soulevèrent contre leur indigne évêque et le chassèrent ignominieusement.

Furieux, le misérable se rendit de suite en Angleterre, eut une entrevue avec Henri de Beaufort et se mit à sa disposition pour accomplir les plus honteuses besognes.

Beaufort alors lui promit l'archevêché de Rouen, vacant par le transfert à Besançon de Jean de la Rochetaillée, le titulaire. La promesse fut écrite pour stimuler l'ardeur du traître, elle ne fut jamais réalisée.

Pierre Cauchon demeura quelque temps sans diocèse.

(1) *Histoire de Gerberois*, p. 217.

(2) Brochure de M. Jadart, *Jeanne d'Arc à Reims*, pp. 25-60-115.

(3) Le grand partisan de l'Angleterre, P. Cauchon, évesque de Beauvais, estait à Reims, le jour de la fête du Saint Sacrement, 26 mai 1429. Ce fut lui qui porta le Saint Sacrement à la procession. Il venait dire adieu à sa patrie pour jamais, qu'il ne la verrait plus en sa perfidie, que bientôt elle debvoit quitter. (Cocquault, t. III, p. 642, et Tables du même, *ad annum* 1429.)

Digitized by Google

Il avait cinquante-huit ans quand Jeanne d'Arc tomba aux mains de ses ennemis. Il prétendit, quoique chassé de Beauvais, qu'il était le juge naturel de l'héroïne, arrêtée sur le territoire de son diocèse.

Il demanda à Winchester d'être son juge, disant : « Soyez sans inquiétude, je vous ferai un beau procès. » On sait ce qu'il fit.

1431. — Après la condamnation de Jeanne, P. Cauchon n'eut pas honte d'assister, à Paris, au sacre de Henri VI.

Stipendié par les Anglais, n'ayant plus de rapport avec son diocèse, dans lequel il ne pouvait rentrer, n'ayant pu obtenir le siège de Rouen, il obtint celui de Lisieux, sur la demande de Henri VI. La Normandie était encore sous la domination de ce roi. Il administra le diocèse pendant dix ans.

1435. — Pierre Cauchon assiste au Concile de Bâle, en 1435. En la même année, le traître siège parmi les ambassadeurs du roi d'Angleterre, au congrès d'Arras, appelés à débattre les conditions de la paix. Là, il se montre tel qu'il avait toujours été, l'ennemi juré de sa patrie; refusant de reconnaître les victoires de la Pucelle, il soutient le prétendu droit exclusif de Henri VI à la couronne de France. Il propose le démembrement complet de notre pays. Il fait des propositions inadmissibles; les négociations échouent, la guerre est rallumée. Aussi est-ce la rage au cœur qu'il apprend quelques jours après la réconciliation de Charles VII avec Philippe de Bourgogne.

1436. — L'année suivante, quand le roi entra dans Paris, P. Cauchon y règnait en maître avec Louis de Luxembourg. Il dut fuir, laissant sa fortune, qui fut distribuée aux chefs de l'armée française.

Digitized by Google

1439. — En 1439, chargé de débattre les conditions de la délivrance de Charles, duc d'Orléans, prisonnier en Angleterre depuis vingt-cinq ans, il fixa à un prix exorbitant la rançon du glorieux captif de la Tour de Londres. Seulement il eut soin de s'attribuer une grande partie de la somme versée.

A Reims, l'on fit des réjouissances à l'occasion de cette délivrance.

III. — Mort de Pierre Cauchon.

Terminons notre travail, déjà trop long, par quelques renseignements sur la mort de P. Cauchon, dont la date et les circonstances sont controversées, et sur quelques souvenirs historiques et archéologiques se rapportant à sa personne.

Les auteurs ne sont pas d'accord sur la date de la mort de P. Cauchon. Weyen la marque au mois d'octobre 1444 ; le *Gallia christiana*, en 1443 ; d'autres, en 1442 ; Buleus la recule jusqu'en 1447.

Un membre de la Société historique de Lisieux, M. Remy Duvivier, nous écrivait il y a quelques semaines : « P. Cauchon mourut subitement dans la maison du doyenné de Cande, à Rouen, appelé l'Hôtel de Lisieux, le 18 décembre 1442. Son corps fut transporté et inhumé à Lisieux dans la chapelle de la Vierge, qu'il avait fait bâtir. »

Comment mourut-il ? Subitement, disent tous les auteurs. Quelques-uns même le font mourir de mort tragique, comme tous ceux qui condamnèrent l'innocente Jeanne. Il aurait expiré pendant qu'on lui faisait la barbe. L'auteur du *Gallia christiana* observe qu'il n'a

Digitized by Google

jamais pu découvrir la vérité de ce dire. Ce qui n'a pas empêché le poète latin Valéran d'écrire au XVIe siècle (1) :

Sic et calceanus, qui censuit (Joannam) *esse cremendam,*
Pendula dum tonsor secat excrementa capilli
Expirans cadit, et gelida præ morte cadaver
Decubat ; ultrices sic pendent crimina pœnas.

*
* *

Pierre Cauchon a-t-il donné des marques de repentir dans les dernières années de sa vie? Les uns en doutent, les autres l'espèrent. S'il s'était repenti, disent les premiers, le pape Calixte III ne l'aurait pas excommunié quinze ans après sa mort et le peuple de Lisieux n'aurait pas jeté son corps à la voirie.

Pour nous, l'évêque de Lisieux n'a jamais été excommunié. S'il en avait été ainsi, le Chapitre de Reims n'aurait pas chaque année, le 19 décembre, célébré la messe pour le repos de son âme, comme l'atteste l'obituaire de la Cathédrale de 1583 (2). Le Chapitre de Rouen n'aurait pas non plus conservé son nom dans son obituaire, et cela jusqu'au moment de la Révolution.

Son corps n'a pas été jeté à la voirie. Sainte Marthe, écrivant en 1620, affirme qu'à cette époque les restes du prélat reposaient dans la cathédrale de Lisieux, sous le marbre noir de sa tombe, dans la chapelle de la Vierge, construite par lui (3).

(1) Valéran, *Recueil d'Épitaphes*, par REGNAULT, 5°, p. 48.

(2) *Missa pro P. Cauchon, Belvacensi, et Ludovico de Sery, Constansiensi episc.* — *Obituaire* du Chapitre, 1583 ; VARIN, *Arch. législ.*, IIe partie, statuts, — 1 vol. XIX décemb.

(3) *Gallia christ.*, t. II, p. 652.

Digitized by Google

Alors peut-on soutenir le sentiment de ceux qui espèrent que P. Cauchon se serait repenti dans les dernières années de sa vie? Libre à chacun. A Lisieux, une très ancienne tradition est favorable à l'évêque. Certains monuments sembleraient confirmer cette croyance.

Le monument le plus important, c'est la chapelle qu'il fit construire en l'église de Lisieux, le 3 décembre 1432, en l'honneur de la sainte Vierge, presque aussitôt son installation. Plusieurs historiens l'appellent chapelle expiatoire. Wallon, dans son remarquable ouvrage sur Jeanne d'Arc, lui donne ce nom et reproduit un magnifique dessin de cette chapelle.

La clef de voûte de l'abside est ornée des armes du donateur : une crosse d'évêque et trois coquilles d'or. On les retrouve au bas d'une niche, privée de sa statue... Cette niche porte également les armoiries de Jeanne d'Arc ; mais elles sont modernes ; elles ont été placées par M. le Doyen de Saint-Pierre de Lisieux, l'abbé Hébert, prédécesseur de M. Boyé, le curé actuel.

De chaque côté de l'édicule, sculptés sur le mur, sont deux bas-reliefs, au milieu desquels sont deux évêques, l'un tenant une crosse, l'autre une croix. Un clerc présente à la sainte Vierge, *Mater dolorosa,* une requête comme client de saint Pierre et de sainte Catherine ; le bas-relief est à un mètre cinquante de la pierre tombale de P. Cauchon, dont nous allons parler. Un autre clerc présente également une requête à la Vierge portant l'enfant Jésus.

Il serait bien intéressant de savoir ce que la niche contenait ; ce que rappelaient les textes disparus ; ce que signifie cet évêque, client de sainte Catherine, que Jeanne avait en vénération, client de saint Pierre, patron de Pierre Cauchon.

Digitized by Google

En tout cela peut-on voir un désir de réparation et d'expiation de l'évêque de Lisieux, élevant une chapelle en l'honneur de la sainte Vierge, l'enrichissant de nombreuses fondations, plaçant son tombeau aux pieds de la Mère des douleurs, dont il semble invoquer la clémence en souvenir de la condamnation de la Pucelle d'Orléans ?

Dans cette chapelle, où fut déposée la dépouille mortelle de Pierre Cauchon, on voyait encore au commencement du XVIIIe siècle la pierre tombale, en marbre noir, sur laquelle était couchée la statue en marbre blanc de cet évêque, en chasuble, en mitre, les mains gantées et jointes, la crosse dans le bras gauche, le pallium sur la poitrine, les pieds chaussés et posés sur un animal couché et le cou orné d'un collier (1).

Cette pierre tombale a disparu en l'année 1705, le 30 décembre, si nous en croyons les mémoires de la Société historique de Lisieux. « En ce même mois et an, on a réparé l'autel de la chapelle de Notre-Dame, dans la cathédrale de Lisieux, ce qui obligea d'ôter encore une ancienne et mémorable antiquité de cette chapelle : c'était le tombeau de P. Cauchon, évêque de Beauvais et puis de Lisieux, inhumé en cette chapelle comme ayant fait faire la dépense pour l'augmentation d'icelle. Ce tombeau était orné d'une voûte de pierre de Caen qui le couvrait et d'une grille de fer solide. De tout ceci il ne reste que le seul tombeau en l'état qu'on le voit à présent. »

(1) *Tumulatus* est Lexovii in æde Cathedralis S^ti Petri, prope altare a latere evangelii in quâ vicarium quartum instituerat, dotaveratque et sacellum B^ae Mariæ Virginis ædificaverat, ubi sub tumulo e marmore nigro quiescit. *(Gall. christ.*, t. IX, p. 757, aux évêques de Beauvais.)

Digitized by Google

« Dans ce tombeau fut inhumé, le 29 septembre 1783, Mgr de Condorcet, dernier évêque de Lisieux. Sur le caveau on plaça une table de marbre avec ces mots : « 1783, Jacques-Marie de Condorcet, évêque et comte de « Lisieux. »

« Les cendres de ce prélat furent portées au cimetière en 1793 ; la tombe en plomb fut fondue. » L'histoire ne dit pas que P. Cauchon eut le même sort (1).

P. Cauchon ne se contenta pas de doter sa cathédrale d'une chapelle très remarquable ; il fit plusieurs fondations, comme nous l'apprennent le *Gallia christiana* (2) et M. de Formeville, d'après un manuscrit de 1441 de Noël Deschays, curé de Champigny (3).

« Il institua dans la cathédrale un quatrième vicaire ; il y fonda un obit qui devait être célébré tous les quinze jours pendant l'année, et donna pour cette fondation, au Chapitre, les fiefs nobles de la Messelinaie et du clos Michel, sis à Saint-Martin du val d'Orbec, qu'il avait acquis de dame Marie du Mailloc, veuve de messire Jean de Tournebis, chevalier, par contrat passé à Rouen le 17 janvier 1441. Il y a de charge que cette fondation est faite pour la fondation ci-dessus et pour augmenter le nombre des chantres, des clercs, des chapelains et des vicaires de son église cathédrale. »

(1) Archives du Chapitre. (Notes fournies par M. Remy Duvivier.)

(2) 33e episc. P. Cauchon IIe Bellovacensis, præfuit Lexoviis anno 1432 ; extruxit capellam Bæ Vis Mariæ et quædam officia fundavit, debitum persolvit anno 1443, quiescit in cathedrali sub tumulo e marmoreo nigro, in sacello Bæ Mæ Dominæ. (*Gall. christ.*, t. III, p. 652.)

(3) Papiers conservés à Lisieux à nous communiqués par M. Remy Duvivier.

Digitized by Google

P. Cauchon fit encore d'autres fondations à Beauvais, à Paris, à Caen et au Chapitre de Reims, qui conservait son nom dans son obituaire.

La fondation qui nous intéresse le plus, au point de vue de l'histoire, c'est celle qu'il fit dans l'église collégiale de la Sainte-Vierge de Beauvais, consistant en deux obits, pour son frère *Jean* y enterré, pour son père, sa mère, ses parents, ses amis, ses bienfaiteurs vivants ou morts (1).

Au commencement de ce travail, nous nous sommes demandé quel pouvait bien être ce frère Jean, qu'il avait nommé chanoine de Beauvais, et qui fut enterré dans cette église.

Je vous demande pardon de vous avoir entretenus aussi longtemps du juge inique qui a condamné celle que vous avez mise en honneur dans la cité.

Un instant, avec quelques historiens, j'avais conçu l'espoir que P. Cauchon n'était pas de Reims; qu'ayant été chanoine de Beauvais, il n'avait pas occupé de stalle dans le Chapitre de Reims. Mes recherches prouvèrent le contraire.

Dans mon travail il y a plusieurs points d'interrogation. Je vous avoue ingénument que ces doutes m'ont déterminé à vous offrir le fruit de mes recherches, comptant que quelques-uns de mes savants confrères élucideront les questions que j'ai laissées sans réponse.

(1) Fundavit duos obitus in ecclesia collegiata B^e^ Mariæ de castello apud Bellovacum, ob sui fratris Johannis inibi sepulti, patris, matris, parentum, amicorum et benefactorum suorum tam vivorum quam defunctorum remedium et animarum salutem. *(Gallia christ.*, t. IX, col. 757.)

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRES INÉDITES DE JEAN DEVILLERS

D'ÉPERNAY

Chirurgien-major de l'armée française au siège de Philippsbourg (1734)

Communication de M. Armand Bourgeois, membre corresp^t.

INTRODUCTION

I.

La guerre pour la succession de Pologne (1733-1735), fut, dans toute l'acception du mot, une guerre d'aventures où il y eut sans doute à l'honneur de la France beaucoup de gloire et d'héroïsme, mais où, comme avantages, elle tira un assez maigre résultat de ses sacrifices. Non qu'il y eût à dédaigner pourtant ceux de la réunion de la Lorraine à la France, que prépara le traité de Vienne, dernière conséquence de cette même guerre de succession; mais elle ne pouvait un jour ou l'autre que devenir inévitable.

En effet, le traité de Vienne (1735-1738) assignait à Stanislas Leczinski, beau-père de Louis XV, comme dédommagement du trône de Pologne laissé à Auguste de Saxe, la Lorraine et le Barrois, pour revenir après sa mort à la France.

C'était quand même un succès pour notre diplomatie, dont notre garde des sceaux Chauvelin, put revendiquer la meilleure part, de même que ce fut le peu de gloire

Digitized by Google

qui illumina le ministère de Fleury. La France, en somme, dans cette guerre, n'avait-elle pas paru comme la médiatrice de l'Europe?

II.

Le grand effort de cette guerre de succession porta sur le siège de Philippsbourg, ville qui était au XVIIe et au XVIIIe siècle considérée comme l'une des plus importantes forteresses de l'Empire. On le comprendra plus loin.

Il est nécessaire de reprendre les choses de plus haut.

La mort d'Auguste II, roi de Pologne, était venue troubler à nouveau la paix. Sa succession fut revendiquée par Stanislas Leczinski, le candidat national des Polonais, et par Auguste de Saxe, le candidat des Russes et des Autrichiens. Notre ministre Fleury, un ami de la paix à outrance, n'aurait pas mieux demandé que de laisser passer l'orage; mais Chauvelin, ministre de la guerre, veillait aussi bien en qualité de patriote que de chef du parti belliqueux. Soutenu d'autre part par l'opinion publique, il fit comprendre qu'on devait soutenir le père de la reine. Fleury tint bon malgré tout, finassa et réussit à n'envoyer au secours de Stanislas, aux prises avec son concurrent Auguste III, qu'un semblant de flotte, avec 1.500 hommes. C'était en effet dérisoire, contre une armée de 20.000 Russes, dont Auguste III était le protégé. Que pouvait maintenant le pauvre Stanislas, bloqué dans les murs de Dantzig, où il implorait et attendait tout à la fois le secours de la France,

Digitized by Google

vers laquelle, du reste, toujours se tourna l'infortunée Pologne.

Ce fut toutefois l'heure d'un mémorable héroïsme.

Comme le chef de ces 1.500 hommes, reconnaissant l'inutilité de rien tenter, s'était retiré à Copenhague, notre ambassadeur, le comte de Plélo, un colonel breton, vit là une telle honte pour son pays, qu'il se jura, en son noble caractère taillé comme le granit de sa Bretagne, de sauver l'honneur de la France par une mort héroïque et volontaire à l'assaut de Dantzig. Il ramène donc les 1.500 hommes devant cette ville, écrivant au ministre Maurepas : « Je sais que je n'en reviendrai pas ; je vous recommande ma femme et mes enfants. » Il s'élance et force trois des quartiers russes et n'arrive au quatrième que percé de coups ; ses soldats succombent sous le nombre, sont tués ou pris. Stanislas ne réussit à s'enfuir que grâce à un déguisement. C'en était fait de la Pologne, redevenue une proie pour la Russie et l'Autriche. C'en était fait aussi du prestige de la France, qu'après les désastres qui avaient marqué la fin du règne de Louis XIV, les désordres, les folies et la débâcle financière de la Régence, on ne regardait plus comme puissance militaire ou maritime qui comptât. Que dis-je? On voulait voir désormais en elle une race finie, tout juste bonne à donner au monde des coiffeurs, des maîtres de danse, des modistes et des courtisanes.

C'est du moins ce qu'on pensait au moment où Fleury, se piquant d'honneur et voulant effacer le mauvais effet produit, s'apprêta à reprendre la lutte traditionnelle contre la Maison d'Autriche. Il conclut contre elle avec l'Espagne et la Savoie un traité qui promet le royaume de Naples à l'infant Don Carlos et une partie du Milanais au roi de Sardaigne. Puis il envoie deux

Digitized by Google

armées, l'une sur le Rhin, l'autre en Italie, commandées par les maréchaux de Berwick et de Villars.

Cette cour épuisée allait se redresser, et le poète Gentil Bernard put dire sans hâblerie :

> ....De la cour de Louis, l'éclatante jeunesse
> Part du sein des plaisirs, qu'elle aime et qu'elle a fui ;
> Voyageurs sans regrets et guerriers sans faiblesse,
> Elevés comme Achille, ils passent comme lui,
> Des lieux où dans les fleurs les berçait la mollesse,
> Aux périls où l'honneur les appelle aujourd'hui.

Je ne sais si ces vers parvinrent à la connaissance du prince Eugène, mais il était bien persuadé que la jeunesse en question tiendrait mal contre les troupes aguerries qu'il avait conduites si souvent à la victoire. Leur tenir tête, serait-ce même possible de la part de ces jeunes gentilshommes, coureurs de ruelles ? Eh bien ! non seulement ils devaient leur tenir tête, mais encore les battre, pour le plus grand ébahissement de ceux qui s'apprêtaient à mettre les rieurs de leur côté.

Si la campagne d'Italie fut brillante, pleine d'actions d'éclat, mélangée de fêtes, de chants et de victoires, elle fut loin d'être aussi rude que celle du Rhin, dont il va être surtout question dans les lettres de notre Sparnacien, lettres écrites pour ainsi dire au jour le jour, où il nous livre la vérité, rien que la vérité sur ces événements où il est à la fois témoin et acteur. Voilà de ces documents qui aident bien à reconstituer l'histoire et à lui donner le caractère le plus authentique. Je sais un historien de grande valeur, — j'ai nommé M. le duc de Broglie, — qui les apprécierait hautement, d'autant mieux qu'il s'est beaucoup occupé et s'occupe encore de toutes ces guerres qui désolèrent les règnes de Louis XV et de Louis XVI avec des alternatives de vic-

Digitized by Google

toires et de défaites, de fautes, d'impérities et de relèvements.

Grâce à ces lettres enfin, il est donné en quelque sorte d'assister soi-même à ce siège mémorable de Philippsbourg. Nous y retrouverons l'endurance et la vaillance du soldat français d'alors, son intrépidité, sa gaîté en face de l'ennemi, les difficultés qu'il eut à surmonter pour dompter, s'il m'est permis de parler ainsi, les marécages qui formaient des fortifications naturelles à Philippsbourg. Ses successeurs, cent soixante et quelques années après, en affrontèrent d'analogues — et l'on sait avec quel héroïsme — au Dahomey et à Madagascar.

Non seulement ces lettres sont un récit imagé, pittoresque, fidèle, des faits guerriers auxquels assiste son auteur, elles donnent en outre son opinion sur eux et sont par là même fort instructives. Même la stratégie y trouve son compte.

On peut dire en outre que Jean Devillers était un homme instruit pour son temps. Il appartenait à une honorable famille d'Épernay, où son père était apothicaire.

Je laisse la parole maintenant au narrateur du siège de Philippsbourg, demandant qu'on ne s'étonne pas du plus ou moins d'orthographe des noms propres allemands, que je copie littéralement, tout comme le reste.

Qu'ajouterai-je ? C'est que je fis cette précieuse découverte de lettres, intercalées de-ci de-là dans des volumes reliés, des collections des gazettes de France, d'Utrecht, etc., appartenant au fonds Bertin du Rocheret, à la Bibliothèque d'Épernay (1).

(1) Cfr. *Manuscrits de la Bibliothèque d'Épernay*, catalogue dressé par E. Coyecque, dans le *Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France*, t. XXIV, p. 345.

Digitized by Google

C'est ainsi que chaque jour s'enrichit l'histoire et que quelquefois les chercheurs sont récompensés de leurs patientes et persévérantes recherches.

Armand Bourgeois.

Digitized by Google

LETTRES INÉDITES DE JEAN DEVILLERS

D'ÉPERNAY (1734)

I.

Du camp de Burchsal, ville du Comté de Dourlac, à trois lieues de Philisbourg.

MON CHER PÈRE,

J'ai reçu les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en réponse de celle de Metz; je n'ai pu vous donner plus tôt de mes nouvelles, parce que M. Duvivier m'a souvent envoyé en détachement panser les blessés ou les faire conduire dans les hôpitaux des places les plus proches. Nous avons passé par Vicq, Sarbourg, Falsebourg, Saverne, Haguenau, Wuissembourg, Landau et Spire, où nous avons resté dix ou douze jours. Là nous avons vu le Rhin et les Allemands qui se fortifiaient dans une île, au milieu de ce fleuve. Cette ville, qui est un évesché, se ressent encore des malheurs que feu Monseigneur le Dauphin y a causés. On n'y voit que débris d'église et de maisons. Ne pouvant passer là le Rhin, sans trop de risques, l'armée l'a passé au fort Louis, le 2e may, sur des ponts de bateaux. Nous sommes entrés sur les terres du prince Louis de Bade; nous avons vu sa superbe maison de Rastat, qui est dans le goût de Versailles, et deux jours après nous sommes arrivés au pied des Montagnes-Noires défendues par des lignes de quatre lieues de longueur, fortifiées de tout ce qui pouvait arrêter deux mois une armée de cent mille hommes, avec des redoutes de cinq cents pas en cinq cents pas. Le 4 may, à trois heures après midy, M. de

Digitized by Google

Noailles les força et s'en empara. Les ennemis ne firent qu'une décharge et s'enfuirent. Nous y avons perdu soixante et quinze hommes seulement, tant tués que blessés. Trente mille hommes que commande le prince Eugène marchent pour garnir ces lignes; mais ils furent prévenus par nos troupes et l'on a su par les déserteurs que le prince Eugène dit alors froidement : « Laissons faire Messieurs les Français. Patience, je n'ai jamais eu bonne opinion de ces lignes, cela ne convient qu'à des poltrons. » Et aussitôt il fit retirer son armée. On exige partout de grosses contributions, et le cardinal de Schonborn, oncle de l'impératrice, évêque de Spire et prince de Burchsal, n'en sera pas quitte à moins de 500.000 livres pour sa part. Il a ici des châteaux superbes, des jardins et une chapelle comme celle de Versailles. On dit que Philisbourg est investi de toutes parts, mais que le canon n'en peut approcher à cause des marais.

Si M. le Directeur de la poste aux lettres veut que je lui adresse les nouvelles, je pourrai les lui envoyer sur-le-champ, et par même moyen vous saurez ce que je fais; en ce cas vous n'auriez qu'à m'envoyer son adresse, à l'égard des miennes. Tous les chirurgiens sont toujours au quartier du roy, et dès que vous continuerez à adresser à de Villers, chirurgien de l'hôpital de l'armée d'Allemagne ou du Rhin, ou de l'Alsace, n'importe, vos lettres me seront exactement remises. J'avais tout lieu de croire que le garçon qui s'en était allé et dont je devais avoir les appointements, ne reviendrait pas, cependant ses protecteurs l'ont renvoyé avec de nouvelles lettres de recommandation, et il a été remis sur l'État. Je n'ai donc rien touché pendant mars et avril comme les autres, et M. Duvivier a trouvé à me placer sur l'État à commencer du 1er mai. Ainsi, je toucherai cinquante livres d'icy et cinquante livres du Quesnoy; avec tout cela je n'en pourrai avoir de reste qu'avec beaucoup d'économie; la route m'a coûté plus de cent livres. J'ai écrit à mon chirurgien-major du Quesnoy et l'ai prié de vous envoyer deux louis d'or par la poste. Je compte que si vous ne les avez pas encore

Digitized by Google

reçus, vous les recevrez bientôt; vous m'en accuserez, s'il vous plaît, la réception. Je voudrais de tout mon cœur pouvoir faire davantage; je l'emprunte d'avance, comme vous voyez. Comme M. Duvivier n'est pas content de la pratique de plusieurs de ses aides-majors, il m'emploie ici plus que les autres et me promet fort de me faire avoir une aide-majorité l'année prochaine, et, pour l'y porter davantage, j'ai envie de lui promettre un louis d'or sur les appointements de chaque mois qui sont de 130 livres. Il m'a assuré que M. Lafosse aurait pu me faire mettre sur l'État, mais qu'il craint toujours d'être refusé; j'ai vu M. de Grisillimont, mais je ne puis pas beaucoup compter de ce côté-là.

J'embrasse ma mère et mes sœurs et suis avec un très profond respect, mon cher père, votre très humble et très obéissant fils.

Signé : DEVILLERS.

II

D'Oberhauzen, ce 13 Juin 1734, à un quart de lieue de Philisbourg.

Mon cher père,

Je n'ai rien à craindre ni pour mon poste du Quesnoy ni pour les appointements que j'y dois recevoir. Le secrétaire de M. Déséchelle vient de me mander qu'il venait d'expédier des ordres au commissaire des guerres de donner des certificats de service comme si j'étais présent. M. Duvivier et moi avions écrit, il y a deux mois, à M. Delafosse, pour lui faire agréer ma démarche; le même M. Duvivier a aussi écrit à M. Déséchelle au sujet de mes appointements. Ainsi voilà mon affaire sûre et consommée. Je ferai en sorte qu'à la fin de ce mois,

Digitized by Google

vous receviez l'affaire de question ; je viens d'écrire à ce sujet aussi bien que pour le bandage de ma mère. Je serai toujours charmé quand je pourrai contribuer à ce qui vous sera de quelque utilité. Et comme je vous l'ai promis, il y a un an, ce sera en pareil temps la même chose. Je suis infiniment obligé à M. le Président (1) de la liberté qu'il m'accorde de lui adresser les nouvelles de ce pays; remerciez-l'en, s'il vous plaît, de ma part; mais je ne me résoudrai point à lui faire coûter des ports de lettres pour des choses où vous pourriez prendre au moins autant de part que lui. Dites-lui, s'il vous plaît, pour nouvelle malheureusement trop certaine, que M. le maréchal de Berwick a été tué hier, à neuf heures du matin, d'un coup de canon dans la tranchée devant Philisbourg. Il était alors à la tête de la tranchée, tout près des ouvrages extérieurs de cette place qu'il examinait attentivement, quand un boulet venant des remparts lui brisa la tête et toutes les vertèbres du col et enfin le tua tout raide. La garde qui était devant sa porte monte à présent devant celle de M. d'Asfeld, qui commande notre armée siégeante. J'ai vu un détachement conduire son corps à Strasbourg. Et tout le monde croit que M. d'Asfeld (2) aura sa place; il est infiniment regretté.

Tout est dans notre camp d'une consternation extraordinaire. La soldatesque qu'il contenait dans le devoir par une exacte et rigoureuse discipline semble moins s'en soucier que les autres, et sa mort semblable à celle de M. de Turenne lui donne un nouveau lustre. Il avait fait investir Philisbourg le 27 may par quatre-vingt-deux bataillons. Cela fait environ quarante mille hommes, et jusqu'alors tout nous réussissait assez bien sous ses ordres; il allait pian pian, mais aussi il

(1) Il s'agit de Philippe-Valentin Bertin du Rocheret, président de l'élection d'Épernay.

(2) Claude-François Bidal, maréchal de France, créé marquis d'Asfeld par lettres patentes de Louis XV, publiées dans la *Revue de Champagne et de Brie*, 1re série, t. IX, p. 353, et t. X, p. 352.

Digitized by Google

n'exposait pas témérairement ses soldats et cependant parvenait à ses fins. Ajoutez à cela que, possédant seul le secret de la cour, il se rendait impénétrable à tout le monde, qualité que l'on estime beaucoup dans un général.

Je viens au siège. On fit en trois jours une ligne de circonvallation qui enferme à la fois les assiégeants et les assiégés. On ouvrit en même temps une tranchée devant plusieurs redoutes détachées par le Rhin des ouvrages de la place et on contraignit les Allemands de les abandonner; les Suisses furent chargés de cette expédition, ce qui arriva le dernier may, et je vis dans le régiment Dasuy suisse une tête appartenant à un M. Fray, lieutenant-colonel du dit régiment. Je ne scay si c'est un parent de M. Fray, d'Épernay.

Le jour de la prise de ces redoutes, M. le prince de Lixin (1), colonel de cavalerie et frère du prince de Pons, fut payé de sa curiosité, car il fut tué d'un coup d'arme à feu, au sortir de la tranchée. Cependant les trois quarts de l'armée croient et se disent à l'oreille que sa blessure est la suite d'un duel bien formé.

Le 3 au soir, jour de l'Ascension, on ouvrit la première tranchée devant la ville. Je fus de garde à la queue de la tranchée avec M. Duvivier et le suis de jour à jour. Je passe mon jour de bon dans un exercice continuel à l'hôpital et je dors peu.

Les trois premiers jours de tranchée, les Allemands firent bien peu de feu. On fit une deuxième tranchée, et ils sortirent alors de leur léthargie. Nous avions plus de quarante pièces de vingt-quatre en batterie en différents endroits et douze mortiers qui font un feu presque continuel de jour, et ils nous opposent presque une aussi forte artillerie. De nuit, la mousqueterie tire de part et d'autre le long de leur glacis, le feu prend de temps en temps à leurs maisons par le moyen

(1) Il fut tué le 2 juin. Il se nommait Jacques-Henri de Lorraine. Il était dans sa 37e année. Il était grand-maître de la maison du duc de Lorraine.

Digitized by Google

des bombes, et il semble, la nuit, dans ces moments de bruit et d'horreur, que toute la ville aille être renversée de fond en comble. Cependant on n'espère pas la pouvoir prendre si tôt : 1° parce qu'il y a une garnison de cinq mille hommes ; 2° parce qu'elle est tout environnée d'un marais presque impraticable ; 3° enfin parce que, pour éviter ce marais, il faudra l'attaquer par un endroit défendu à droite par le Rhin et par un ouvrage à corne, et à gauche par une demi-lune et un ouvrage couronné. Nous avons un pont sur le Rhin composé de cinquante-huit bateaux. Ils lâchèrent il y a huit jours un bateau plein d'artifice, qui devait, en s'accrochant au pont, y mettre le feu et aurait empêché le secours qu'on aurait pu lui donner, par la quantité de bombes et de grenades dont il est rempli ; mais cela ne leur réussit pas, car les gardes du pont l'ouvrirent en deux, et le bateau avec tout son artifice fut à demi-lieue plus bas faire un vacarme inutile. Comme notre armée est très forte en cavalerie et qu'il n'y a pas assez de fourrages pour la nourriture de tant de chevaux, que d'ailleurs on veut observer le prince Eugène, dont les hussards nous enlèvent souvent des cent et cent chevaux, M. de Berwick a jugé à propos, il y a huit ou dix jours, de faire repasser le Rhin presque à toute la cavalerie et aux gros équipages et les a fait camper à Spire et aux environs. Si l'on n'a pas à Épernay l'ordre de bataille des armées de M. de Berwick et du prince Eugène, je pourrais vous l'envoyer aussi bien qu'un jeu de piquet joué par les princes de l'Europe sur les conjonctures du temps présent. Le plus beau pain vaut ici 2 sols 6 deniers la livre ; le vin commun, 6 sols la bouteille ; le bœuf, 5 sols ; la vache, 4, et le veau et le mouton, 6 sols. J'embrasse ma mère et mes sœurs.

Signé : Devillers.

Digitized by Google

III.

Du Camp devant Philisbourg, ce 29 Juin 1734, à dix heures du matin.

MONSIEUR,

Il paraît par les lettres de mon père que vous seriez bien aise que je vous adresse les nouvelles du siège. Je serai charmé de contribuer à ce qui vous fera plaisir et m'en acquitterai autant bien qu'il me sera possible et que mon temps me le permettra, car dans trois jours, je n'ai qu'une seule nuit de repos. En fidèle historien, je dois vous marquer les mauvais événements comme les bons; vous saurez en conséquence que, depuis la mort du maréchal de Berwick jusqu'au 23 de ce mois, les choses n'ont pas été trop bien. Le Rhin et le prince Eugène nous font également la guerre, le premier, par sa crue qui remplit une partie de nos tranchées et les marais, et l'autre par ses ruses; ce dernier nous a enlevé et taillé en pièces, il y a huit jours, une avant-garde de trois cents hommes à Graben, à 4 lieues de nos lignes. Un paysan qu'il avait instruit, vint avertir qu'il y avait cinquante hommes dans un bois. On y courut et, au lieu de cinquante, on en trouva trois mille qui ne firent pas grand quartier aux nôtres.

Le partisan Jacob et toute sa compagnie franche de dragons ont été tués ou pris prisonniers, sans y comprendre les grenadiers détachés de plusieurs régiments. Quoique cette perte soit de petite conséquence, elle donna du prince Eugène, une opinion qui intimida le soldat et qui augmenta sa crainte; c'est la précaution du maréchal d'Asfeld qui a fait hier et aujourd'hui repasser le Rhin à tous les gros et petits équipages. Les gens sensés disent que c'est à cause de la disette des fourrages dans le camp; mais le soldat l'attribue à pol-

Digitized by Google

tronnerie. Ce qu'il y a de très certain, c'est que l'on voit de notre camp dès avant-hier les tentes de son avant-garde. L'on a abattu les baraques et comblé les cuisines du camp. Les piquets ont passé la nuit dernière sur la ligne, et l'on dit que l'armée y couchera ce soir au bivouac. Enfin, on l'attend à tout moment et tout se dispose à la bien recevoir.

A l'égard du siège, depuis la mort de M. de Berwick jusqu'au 22, il ne s'est rien passé de considérable. Le feu de notre artillerie et celui de la mousqueterie a été moins violent qu'auparavant. Nous avons eu plus de quarante pièces de canon démontées par ceux des ennemis ou parce qu'étant d'un métal trop mou, ils s'allongeaient étant chauffés. Jusqu'alors la sape avait été le seul moyen d'approcher des ouvrages extérieurs de Philisbourg; mais la crue du Rhin occasionnée ou par les pluies ou par la fonte des neiges qui couvrent le sommet des montagnes de ces pays-ci, jusque pendant l'été, a fait sentir à nos généraux la nécessité de presser le siège à force, afin de ne pas se trouver tout à la fois tant d'ennemis à combattre, savoir: le Rhin débordé qui remplit d'eau une partie de nos tranchées, la garnison de Philisbourg, qui se défend à merveille et dont le feu est terrible, et de plus le prince Eugène qui, *quasi leo rugiens quærens quem devoret*, est à trois lieues d'ici avec une armée de soixante-dix mille hommes, résolu, dit-on, d'entreprendre à forcer nos lignes. La sape fut donc rejetée par nos généraux et regardée comme un moyen trop long pour obliger Philisbourg à se rendre, et il fut résolu d'attaquer leurs fortifications à front découvert. Pour cela, l'on prit, la nuit du 22 au 23 mai, une lunette revêtue, que les ennemis avaient faite depuis peu, dans l'angle rentrant de la branche de l'ouvrage à corne et du front de l'ouvrage couronné. Les deux compagnies de grenadiers de Bourbonnais, chargées de cette expédition, y entrèrent vers les neuf heures du soir sans résistance et y prirent un parent du gouverneur et un soldat. Ceci m'a été dicté par un ingénieur présent à tout, blessé en dernier lieu et que je panse actuellement.

Digitized by Google

Vingt-huit hommes qui composaient le reste du détachement se sauvèrent par un pont en radeau, c'est-à-dire de bois flotté. Dès qu'ils furent retirés, les troupes qui bordaient le chemin couvert intérieurement par rapport à cette pièce, commencèrent un feu si vif, si soutenu et si bien dirigé que, quoyque nos grenadiers fussent restés à l'abri, suivant les ordres, il y eut soixante-dix hommes ou environ tués ou blessés. Une perte si considérable n'empêche pas qu'on ne logeât dans la pièce.

La même nuit, on s'étendit à la droite le long du chemin couvert, et avant couvert du front de l'ouvrage à corne, et la nuit suivante l'on fit le logement jusque vis-à-vis l'angle flanqué de la demi-lune et l'on s'empara d'une espèce de redoute en bastion détaché, qui était au bord du Rhin. Des deux cents hommes qui gardaient ces différentes parties, l'on en prit cinquante-trois, parmi lesquels il se trouva treize blessés; le reste, à l'exception de cinq ou six, fut tué ou se noya.

L'on a commencé depuis à jeter deux ponts, l'un sur le fossé du demi-bastion gauche à notre égard de l'ouvrage à corne, l'autre sur la face voisine de la demi-lune revêtue qui la couvre, et ce dernier étant praticable, on s'est logé cette nuit dans cette demi-lune où l'on n'a trouvé personne, les ennemis ayant été forcés de l'abondonner, parce que notre artillerie avait rompu la communication. (Ici finit la dictée de l'ingénieur.)

Depuis ma lettre écrite, M. de Belle-Isle, qui se trouve de tranchée, vient d'attaquer un ouvrage à corne en plein midi. Les ennemis ont été forcés de reculer petit à petit. Ils sont actuellement cantonnés dans un petit coin de ce même ouvrage, d'où l'on se flatte qu'il serait délogé peut-être dans un quart d'heure; mais la poste qui part ne me laisse que le temps de vous assurer que je suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : Devillers.

Digitized by Google

Je vous prie d assurer mon père et ma mère de mes respects. J'ai reçu leur lettre du vingt-deux juin. Je suis nourri à l'hôpital dès le commencement du siège et ne le seray plus lorsqu'il finira. Nous ne sommes que vingt-quatre chirurgiens ici. Le reste, au nombre de plus de cinquante, sont à Spire où est le grand hôpital, car nous ne pansons ceux du siège qu'en premier appareil et les conduisons dans l'instant à Spire.

IV.

Du Camp devant Philisbourg, ce 9 juillet 1734.

MONSIEUR,

Je me serais satisfait en vous écrivant plutôt, si mon temps eût pu me le permettre. Je compte que celle-ci sera bientôt suivie d'une autre, car nous sommes tous les jours à la veille de quelques actions d'éclat soit de la part du prince Eugène, qui est campé à un quart de lieue auprès de nous, soit du côté de la ville, dont on doit attaquer demain au plus tard l'ouvrage à couronne ; mais je vais reprendre d'un peu plus haut. Je vous avais marqué que M. de Belle-Isle attaquait l'ouvrage à corne et qu'il s'en fallait peu qu'il ne fût maître de cette pièce ; cela était vrai dans le temps, mais il fut repoussé et tout ce qu'il put faire fut de conserver la brèche. On y fit un mauvais logement, la nuit du 28 au 29. L'ingénieur, qui me dicte de temps en temps, oublia de me dicter que le pont qu'on avait fait sur le fossé qui sépare la demi-lune de l'ouvrage à corne, étant mal construit, se rompit, faute d'un assez grand nombre de fascines, de claies et de sacs à terre. Douze ou treize grenadiers furent noyés. Tous les autres, pour aller à la brèche dégager leurs camarades, furent contraints

Digitized by Google

d'entrer dans l'eau jusqu'aux reins pour le moins, et, dans l'espace de deux heures, il nous vint cent onze blessés de cette affaire. Ici commence la dictée de l'ingénieur :

La nuit du 29 au 30, on fit un logement en forme qui embrassait une partie du demi-bastion, et l'on poussa de là deux sapes, dont l'une allait s'appuyer au flanc et l'autre à la branche ; l'on s'allongea en même temps à la droite, depuis l'aqueduc jusque vers l'angle saillant du chemin couvert de l'autre bastion.

La nuit du dernier juin au 1er juillet, les grenadiers et un piquet du régiment des gardes françaises débouchèrent et chassèrent sans peine une trentaine d'hommes qui gardaient l'ouvrage dans lequel on était logé ; mais les ayant suivis avec trop d'ardeur et trop loin, ils essuyèrent un feu si vif qu'il y eut treize officiers blessés, seize sergents tués ou blessés et cent cinquante-cinq grenadiers blessés. L'on retira de plus trente-trois morts pendant une suspension d'armes que nous demandâmes le lendemain, et l'on se logea sur tout le front de l'ouvrage.

Le 1er juillet l'on vit des troupes de cavalerie et d'infanterie ennemie border le bois. Les nôtres occupèrent leur poste et toute l'armée passa la nuit au bivac.

La nuit du 1er au 2, on continua le logement de l'ouvrage à corne, et le 2 notre cavalerie repassa le Rhin. Et sur l'avis que le prince Eugène ne cherchait qu'à nous amuser, qu'il avait fait cuire du pain à Dourlac et qu'il paraissait avoir dessein de jeter un pont à Haghimbac. M. le maréchal de Noailles partit avec les Suisses, toute la maison du roi et les dragons pour l'observer.

La nuit du 2 au 3, on se longea le long du chemin couvert et de la branche gauche de l'ouvrage à corne; il y eut une alerte entre onze heures et minuit, le régiment d'Alsace, qui couvre le quartier du roi, fit sa décharge ; l'on tira même quelques coups de canon, le tout sur une de nos patrouilles qui eut trois hommes tués et plusieurs blessés, entre lesquels s'est trouvé un officier de dragons.

Digitized by Google

La nuit du 3 au 4, on s'est longé le long de la branche gauche de l'ouvrage à corne et le long du glacis de la même branche jusqu'à la place d'Armes rentrante.

La nuit du 4 au 5 toute l'armée a couché au bivac, comme elle y avait déjà couché les nuits précédentes. L'on fit cette nuit trois zigzags sur chaque branche de l'ouvrage à corne et l'on descendit dans la place d'Armes rentrante de son chemin couvert, on s'y logea d'une traverse à l'autre et on poussa un bout de sape de ce logement à l'angle de la contre-escarpe où il paraît y avoir un bâtardeau.

Du 5 au 6, l'on s'allongea le long des branches de l'ouvrage à corne; il plut toute la nuit et tout le jour.

Entre dix et onze heures du matin, il y eut une alerte à la droite causée par une troupe de houzards soutenue de quelque infanterie qui, s'étant approchée des lignes, fut saluée de la mousqueterie des piquets et de quelques coups de canon.

L'on s'est longé aussi sur le chemin couvert de la face du demi-bastion couronné et l'on coupa la vanne du bâtardeau, ce qui baissa les eaux d'un pied et demi. Nos canonniers tirent sur le château Cardinal et sur la tour qui est toute percée. (Ici finit la dictée de mon ingénieur.)

L'on se prend ici aux ingénieurs de la longueur du siège. J'ai entendu dire par l'un d'eux que M. d'Asfeld leur avait parlé fort vivement à ce sujet, et effectivement depuis la mercuriale leur ouvrage avance bien plus; ils ont placé vingt pièces de canon de vingt-quatre dans l'ouvrage à corne, depuis trois jours ces canons tirent jour et nuit et ont fait une brèche à l'ouvrage à couronne propre à contenir trente hommes de front.

L'on travaille depuis hier à construire un pont vis-à-vis cette brèche, sur le fossé qui sépare l'ouvrage à corne de l'ouvrage à couronne. L'on compte que, pour le rendre plus solide que l'autre, il faudra vingt mille fascines, sans y comprendre les clayes et les sacs de terre.

A l'égard de nos lignes, les connaisseurs disent qu'elles sont imprenables; il y a doubles fossés et des puits au-devant de

Digitized by Google

tous les côtés, et les soldats, fatigués de travail et d'insomnie, aguerris par le siège, souhaiteraient une bataille qui, décidant tout d'un coup en leur faveur, leur permît après de se déshabiller et de coucher tranquillement sous leurs tentes.

On dit que le prince Eugène est vivement sollicité par les cercles de l'Empire de nous donner bataille pour empêcher la prise de Philisbourg; ils menacent, dit-on, de retirer leurs troupes, s'il ne le fait pas, afin de s'exempter des contributions qu'on exigera d'eux après la prise de cette place.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime possible, Monsieur, etc...

Signé : DEVILLERS.

V.

A M. Devillers, marchand-apoticaire à Épernay.

MON CHER PÈRE,

Je viens de recevoir l'honneur de la vôtre, datée du 2 juillet. Il y avait déjà quinze jours que le fils de M. Pierrot était dans notre hôpital du siège, sans qu'il se soit fait connaître à moi. Je l'avais même pansé plusieurs fois et tous les jours j'écrivais son nom de guerre sur la visite, sans savoir que ce fût lui; enfin un des nôtres m'apprit par un pur hasard que j'avais ici un compatriote. Ce jour, il fut résolu de lui couper la jambe Il demanda que ce fût moi qui lui fît l'amputation. J'obtins l'agrément de M. Duvivier, mais l'aide-major n'ayant pas voulu me céder son droit, il ne la fit pas ni moi non plus; M. Duvivier nous mit d'accord et la fit. J'en suis bien aise pour notre ami, car personne ne travaille mieux que notre chirurgien-major. La fracture était des plus compliquées;

Digitized by Google

elle était occasionnée par un éclat de bombe qui lui avait cassé les deux os de la jambe dans la partie supérieure, avec grand nombre d'esquilles et plaies, de sorte qu'au lieu de la jambe, on fut contraint de lui couper la cuisse. Il va autant bien qu'on puisse le souhaiter et il ne manquera de rien tant que nous serons ensemble. M. Duvivier m'a promis de me le laisser jusqu'à ce qu'il soit hors de danger et de ne point l'envoyer à Spire, comme tous les autres blessés. Ma mère recevra enfin son bandage; on l'a retrouvé à ma chambre du Quesnoy, et M. Denry est chargé de la part de M. Farbu de vous le faire tenir ou par les postillons ou par les premiers voituriers qui iront à Reims. Je l'ai fait adresser au Mont-Saint-Michel.

J'embrasse ma mère, etc...

Signé : Devillers.

VI.

Du camp devant Philisbourg, ce 13 juillet 1734.

Monsieur,

Depuis ma dernière lettre, le Rhin débordé nous fait plus de mal que les Allemands. Sa crue est si considérable, qu'il y a de l'eau dans tous les boyaux de la tranchée et même par-dessus le revers et le parapet presque partout. Trois bataillons et huit compagnies de grenadiers qui devraient être dans les boyaux de la tranchée, sont obligés de rester dans l'ouvrage à corne les uns sur les autres et par conséquent très exposés au feu des bombes et des grenades des ennemis ; pour aller de la queue de la tranchée à l'ouvrage à corne, on a planté des perches sur les endroits où l'eau est

Digitized by Google

moins haute, de distance à distance. On se suit à la file, la moitié du corps dans l'eau et l'autre exposée au feu des ennemis, qui ne s'endorment pas quand on relève la tranchée. Avant-hier ceux qui étaient de tranchée furent contraints d'y rester quarante-huit heures, ayant l'eau jusqu'aux reins, et ils y seraient encore si les ingénieurs n'eussent promptement nivelé et marqué avec des perches le terrain le moins profondément inondé, pour leur faire passage, et, comme il faut monter la tranchée de jour pour ne pas tomber dans les boyaux de la tranchée où l'on serait bientôt noyé, on est exposé au feu du canon de la place, dont un seul boulet rafla avant-hier huit soldats à la fois; enfin ce n'est qu'une mer partout. Nous n'avons de communication avec Spire que par les bateaux, quoique nos ponts subsistent sur le Rhin; ils sont inutiles parce que les chemins creux qui sont au delà sont autant de précipices pour les hommes, les chevaux et les voitures. Ainsi, si cela dure, nous pourrons bien perdre nos dents aux crocs, car le prince Eugène n'est pas, je crois, d'humeur à nous livrer aisément passage de son côté. Au contraire, il nous serre de plus en plus, en rechassant nos grands gardes avancés. Ne pouvant venir en bataille à nous, à cause des canons que nous avons vis-à-vis les plaines, il s'en approche petit à petit par la sape, en assiégeant réellement nos lignes par des boyaux de tranchées et plaçant des batteries qui désolent notre camp.

Malgré toutes ces disgrâces, le soldat, toujours dans l'eau, soutient les fatigues du siège avec une fermeté héroïque. Comme l'eau sépare tout à fait notre cavalerie d'avec nous, on prétend que le prince Eugène doit profiter de cette circonstance pour nous attaquer et qu'absolument il ne laissera point passer le débordement sans cela.

Les ponts qui communiquent de l'ouvrage à corne à l'ouvrage couronné sont faits, mais il faut attendre l'écoulement des eaux pour pouvoir monter à l'assaut. On écrase la ville en attendant, à force de bombes et de boulets.

Je vous prie de dire à mon père que la cour vient de faire

Digitized by Google

une petite promotion d'aides-majors chirurgiens, du nombre desquels je suis. Ainsi, je vais avoir ici mes cent cinquante livres par mois. Je viens de remercier M. de Lafosse et M. de Jouy. Je ne fais plus de pansements ni de saignées, mais seulement les opérations, et je prescris à six garçons ce qu'ils doivent faire. Pierrot se porte assez bien avec sa cuisse de moins. M. Josnet enverra bientôt à mon père ce qu'il recevra de Chalrange. J'ai l'honneur d'être, etc...

Signé : DEVILLERS.

VII.

Du camp, devant Philisbourg, ce 13 juillet 1734.

Vous ne serez assurément pas fâché, Monsieur, d'apprendre que l'ouvrage à couronne qui couvre en partie la ville de Philisbourg, vient d'être emporté cette nuit. On a débouché par les deux ponts à la fois, et malgré le plus grand feu du monde. On a été avec impétuosité sur les ennemis qui défendaient les brèches, sans tirer un seul coup de fusil et à grands coups de baïonnette. On les a débusqués et forcés de se sauver; on les a suivis sans relâche, et nos troupes allaient entrer pêle-mêle avec eux dans la ville, si les ennemis n'eussent eux-mêmes coupé leur pont. Nous n'avons eu dans cette grande affaire que dix ou douze hommes tués et trente-trois blessés. Nous avons ramené ici cent vingt prisonniers, dont il y en a bien trente de blessés. On ne peut pas savoir encore combien il y en a eu de tués. On est ici d'une joie inconcevable de cette affaire, parce que cet ouvrage est si extraordinairement fort, et qu'on appréhendait qu'il n'y périsse bien plus de monde. Cela est si vrai qu'on avait hier au soir commandé jusqu'à six mille hommes pour cette attaque et qu'on en avait

Digitized by Google

perdu bien davantage à l'attaque de la demi-lune et à celle de l'ouvrage à corne.

Cela est d'autant plus glorieux pour nous que l'armée du prince Eugène était alors en bataille, bordant les bois de tous côtés et prête à fondre sur nos lignes de toutes parts. Et comme nous nous attendions à tout moment d'être attaqués, notre armée entière était sous les armes, bordant les lignes; le régiment de Languedoc dragons, les grenadiers à cheval et un détachement des gardes du roi passèrent le Rhin à onze heures du soir et entrèrent dans nos lignes pour soutenir en cas de besoin. Il semble, à voir la joie et l'audace des soldats, que chacun d'eux ait gagné une victoire. Comptant sur leur bravoure et sur la force des lignes (qui effectivement sont inexpugnables), ils voudraient de tout leur cœur que les Allemands les vinssent attaquer. Enfin on n'a jamais vu tant d'ardeur pour le combat; les blessés même sont plus occupés à raconter leurs promesses qu'à songer au mal qu'on est contraint de leur faire, en retirant les balles dont ils sont parfois criblés.

Le Rhin par son débordement, les assiégés par leur artillerie, le prince Eugène par son armée formidable, les mouches par leur multitude, tout semblait, il y a quatre jours, devoir nous abîmer. Le Rhin est baissé de trois pieds depuis hier; cependant on ne peut encore aller à Spire qu'en bateau. Le canon de la place ne nous inquiète plus guère, puisque nous sommes tout proche des murailles de la ville. Le prince Eugène sera rudement salué s'il approche de nos lignes, et plus de la moitié de son armée y périra sans qu'il puisse rien faire, si le bon ordre se conserve dans notre armée. A l'égard des mouches, si vous avez du bon onguent à nous envoyer pour les détruire, vous ferez plaisir à plus de cent mille hommes.

En attendant, j'ai l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur, etc.

Signé : DEVILLERS.

Digitized by Google

VIII.

Du camp, devant Philisbourg, ce 18 juillet 1734.

MONSIEUR,

Nos troupes se sont comportées jusqu'à cette heure avec tant de valeur, que les ennemis effrayés de leur courage infatigable, prennent enfin la résolution de se rendre. Depuis hier, deux heures après-midi, le feu de l'artillerie a cessé de part et d'autre, le major de la place a fait ici plusieurs voyages, l'on a parlementé toute la nuit et l'on assure qu'ils ont, ce matin, arboré le drapeau blanc et battu la chamade. Ce qu'il y a de très certain, c'est qu'il y a plus de vingt-quatre heures que la suspension d'armes subsiste, et, quoiqu'il ne transpire rien de ce qui se passe chez M. d'Asfeld, mille gens assurent que la garnison a obtenu de sortir avec six pièces de canon et une septième pour le gouverneur, qu'elle doit être conduite à Mayence par bateaux ; mais personne ne peut dire combien notre général leur en accorde. Voici comme cela s'est passé hier, à midi. Un officier de la garnison de Philisbourg fut amené chez le maréchal d'Asfeld et demanda la permission de passer nos lignes, pour porter au prince Eugène une lettre cachetée de la part du gouverneur. Cela lui fut refusé net, mais poliment. En même temps M. d'Asfeld dit à l'officier d'avertir le gouverneur de Philisbourg de ne point attendre que nos canons fussent en état de battre en brèche, sans quoi ils ne pourraient être reçus qu'à discrétion ; que nos grenadiers étaient trop animés de la perte de leurs camarades, pour qu'il pût les retenir s'ils venaient encore une fois aux mains. L'officier retourna, et trois heures après le major de la place arriva, qui commença à parlementer.

Digitized by Google

Je ne sais, Monsieur, si les lettres que j'ai l'honneur de vous écrire vous sont exactement rendues; mais mon père de qui j'ai hier reçu une lettre, me marque que je n'écris ni à vous ni à lui et me fait des reproches à ce sujet, quoique dans les trois ou quatre dernières lettres, je vous aie prié de lui communiquer, chose assez intéressante pour moi, comme la nouvelle certaine de mon aide-majorité de l'armée.

En attendant que je sache si mon père a raison de se plaindre ou moi, j'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : DEVILLERS.

IX.

Du camp devant Philisbourg, ce 20 juillet 1734.

Voici, Monsieur, quelques particularités qui concernent la reddition de Philisbourg. La nuit du samedi au dimanche, nos sapeurs profitèrent du temps de la suspension d'armes pour faire dans l'ouvrage à couronne une infinité de boyaux de sapes, pour se mettre à couvert des feux de la ville.

Le gouverneur vint sur la muraille à dix heures du soir et se plaignit amèrement du violement du traité, qu'étant en suspension d'armes on ne devait travailler ni de part ni d'autre, qu'un pareil procédé serait une tache à la nation française, qu'il ne lui suffisait pas d'avoir dans l'Europe la réputation de belliqueuse, qu'il fallait encore qu'elle fût fidèle dans l'observation des traités et qu'il ne pouvait croire qu'elle fût fidèle dans l'observation des traités et qu'il ne pouvait croire que M. d'Asfeld eût donné de pareils ordres; il revint trois fois pendant la nuit faire de nouvelles plaintes, mais tout fut inutile, et l'officier de garde répondit que y

Digitized by Google

ayant suspension d'armes, il ne serait pas tiré le moindre coup de fusil, mais que n'étant pas question de suspension de travail, on le continuerait jusqu'à ce qu'on fût à couvert, que M. le Gouverneur pouvait faire travailler partout où il le jugerait à propos, qu'on ne s'en embarrasserait nullement. Et nos sapeurs et travailleurs firent dans cette même nuit tant de besogne que le gouverneur, effrayé de les voir à la pointe du jour sur le bord de son fossé, fit arborer le matin, 8 juillet, le drapeau blanc sur la brèche et battre la chamade.

La place d'ingénieur en chef dans Philisbourg ayant été donnée à l'ingénieur blessé que je panse, ce Monsieur m'a mené hier avec lui dans la ville. Nous avons dîné avec l'ingénieur de l'empereur, qui est seul dans cette place depuis un an, lequel nous dit qu'on avait accordé tous les honneurs de la guerre à leur garnison, qu'ils sortiraient mercredi 21 du courant, avec cinq pièces de six et deux de douze et deux mortiers, qu'ils seraient conduits et escortés jusqu'à Mayence, où ils iraient par bateaux ; mais on ne sait pas combien ils en ont obtenu. Cet ingénieur dit au nôtre qu'ils avaient été contraints de capituler, parce qu'ils commençaient à manquer de poudre, qu'ils n'avaient que huit cents hommes de troupes appartenant à l'empereur qui aient bien servi, que les autres étaient de nouvelles milices fournies par les cercles, tous paysans point aguerris et qu'on ne pouvait faire marcher qu'avec des peines infinies. Il ajoute que, si l'on eût ouvert la tranchée de deux cents toises plus sur la gauche, on aurait trouvé au milieu du marais un terrain élevé, ferme et plus grand qu'il n'aurait fallu pour y pratiquer des boyaux de tranchée bien suffisants, mais que ce terrain était caché par l'élévation du glacis et des joncs du marais qui est au-devant.

A ce récit, notre ingénieur français faisait des contorsions à me faire crever de rire. Il assura l'autre que ce siège avait formé nos troupes à merveille, qu'en commençant nos grenadiers tiraient à la lune, mais qu'à cette heure ils ajustaient comme ils voulaient et ne songeaient point du tout au danger, en s'y exposant. Il lui dit franchement qu'on était surpris

Digitized by Google

que le prince Eugène ou le gouverneur ou tous les deux ensemble n'eussent pas profité du débordement du Rhin, pour tomber sur quelque quartier de notre armée qui, par le plus grand malheur du monde, se trouvait alors divisée en trois, sans pouvoir se donner aucun secours mutuel; ils donna de grandes louanges aux canonniers, et ils se sont quittés fort bons amis. Le gouverneur de Philisbourg a dîné hier chez M. d'Asfeld et aujourd'hui chez le prince de Clermont. Depuis le 18 jusqu'à présent 20 juillet, un détachement de gardes françaises occupe une des portes de la ville, et cette après-dîné les régiments de Conty, d'Auxerrois, de Périgord et d'Agénois doivent entrer dans la ville et prendre possession de tous les postes. Je me suis promené hier partout et je n'ai vu de tous côtés que des objets de compassion, une ville renversée sens dessus dessous, pas une seule maison exempte de la désolation générale, un corps de caserne brûlé, un magasin d'artillerie de même, dont la perte est estimée trente mille florins d'Allemagne, les églises percées, les tours abattues, les greniers enfoncés dans les caves, pas un seul endroit pour se mettre à couvert de la pluie, leur garnison qui était de quatre mille hommes réduite à moitié, une infinité de bourgeois ensevelis dans les ruines de leurs maisons, enfin un coup d'œil affreux.

Je vous prie d'assurer mon père et ma mère de mes respects et de me croire en même temps avec bien de la considération, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : Devillers.

. . . . . .

Je fais suivre ces lettres de la situation respective des deux armées, française et impériale, figurée par deux tableaux que le chirurgien-major Devillers fit tenir à Bertin du Rocheret.

On en trouvera le développement d'autre part.

Il serait difficile d'avoir, je crois, un historique plus détaillé de ce siège fameux; les relations officielles qui

Digitized by Google

émanaient de la cour n'avaient jamais ni ce pittoresque ni cette sincérité, ni non plus n'entraient pareillement dans les moindres faits qui ont cependant leur valeur, puisqu'ils permettent de ne négliger aucun côté de l'histoire. C'est même ce qui la rend encore plus intéressante et plus saisissante :

Armée de France devant Philisbourg investi.

MM.

Le maréchal duc DE BERWICK, command^t l'armée d'observation, tué.
Le marquis D'ASFELD, commandant au siège, maréchal.

Le marquis DE DREUX,
Le marquis DE NANGIS, } lieutenants généraux.
Le prince de ROBECK,

DE LAVAL,
FERLAYE,
D'AUBIGNÉ,
D'AMBOISE,
DE BALINCOURT,
Le comte DE BANIERRE, } maréchaux de camp.
Le baron D'ELTZ,
D'HÉROUVILLE,
DAVEJEAN,

14 bataillons qui ont investi :

Normandie	3
Pons	2
Les Vaisseaux	3
Bourgogne	1
Nice	1
Le Marck	1
Hainault	1
Bloclez	1
Routh	1
	14

17 bataillons qui sont au siège :

Navarre	3
Gondrin	2
Bretagne	1
Artois	1
Rouergue	1
Royal-Marine	1
Mortemar	1
Toulouze	2
Bigorre	1
Conty	2
Enguien	2
	17

Digitized by Google

ORDRE DE BATAILLE

Première ligne :

Le prince EUGÈNE, *général.*

L'aile gauche : **L'aile droite :**

ieutenants généraux : Le comte D'HARRACH. { Le prince Frédéric DE WURTEMBERG. / Le duc DE WURTEMBERG.

énéral d'artillerie : Le prince D'AREMBERG.

Iaréchaux de camp : Le baron SEHR-PHULL, SCHMATAW, FURTEMBERG, prince DE HESSE, EZKOZOLLERN.

Iajors généraux : BASTIANI, WALLID, STREITHORST, O'NEILLY.

Escadrons, 19 :

avoye-Dragons	6
ardes	1
araffe	6
obkowitz	6

Infanterie :

Vieux-Wurtemberg	1
Rumpf	1
Vieux-Goths	2
Haller	2
Wurtemberg-Cercle	2
Dourlach-Cercle	1
Guillaume-Gotha	1
Walseek	3
Marouilly	1
Bataillons.	14

Jeune-Savoye	6
Lantieri	6
Philippi	6
Cavalerie.	18

Seconde ligne :

Le duc DE BRUNSWICK-BEVERN, *lieutenant-général commandant.*

énéral d'artillerie : Le baron DE BESSEWITZ.

aréchaux de camp : PHILIPPI, le comte DE LA LIPPE, CARON-MUFLING, le comte DE WASQUES.

ajors généraux : Prince DE SAVOYE, prince DE DOURLADK, MURGRAVE DE BOTTA, baron d'EPSFESSER, KORUN.

Escadrons, 11 :

ewonhuller, dragons.	6
ibra, dragons	5

Infanterie :

Maxim de Hesse	3
Wolfembutel	2
Roat	1
Furstemberg	2
Bassewitz	2
Mulling	1
Bataillons.	11

Barrith	5
Wurtemberg-Dragons	6
Escadrons.	11

Total de l'armée impériale du Rhin (1734)

Escadrons	59
Bataillons	25

Digitized by Google

Siège de Philisbourg (1734).

MM.
Le maréchal duc DE BERWICK, général de France, tué le 12 juin.
DE WUTGENAU, commandant de la Place.
Le marquis D'ASFELD, puis maréchal, l'investit le 23 mai.
Le maréchal duc DE NOAILLES, général d'observation.

JOURNAL DU SIÈGE			LISTE DES TUÉS
	MM.		
1er juin.	Le comte DE BELL'ISLE, lieut-général, ouvre la tranchée devant le fort du Pont, avec les Suisses et le marquis DE GASSION,		4 tués.
2 juin.	Le comte DE LAVAL-MONTMORENCY s'en rend maître,		8 tués.
3 juin.	D'ASFELD, lieut-gén, ouvre la tranchée, Le marqs DE GASSION, maréch de camp,	Gardes-Françaises.	
4 juin.	Le duc DE NOAILLES, lieutenant-général, Le comte DE LAVAL-MONTMORENCY, DE MAUVILLE,	Piémont. Auroy. Hainault.	
5 juin.	Le prince DE TINGRY, Le comte D'AUBIGNÉ, DE VARENNES,	Navarre. Alsace.	
6 juin.	Le marquis DE GUERCHY, Le marquis DE BALINCOURT, Le chevalier DE MARCIENT,	Normandie. Xaintonges.	3 tués.
7 juin.	Le marquis DE DREUX, Le duc DE BÉTHUNE, ESHAGNUSSY,	Royal-Vaisseaux. Bourbonnois. Languedoc. Angoumois.	3 tués.
8 juin.	Le duc DE CHAULNES, Le marquis DE LA FARRE, M. DE CHENELETTE,	Richelieu. La Couronne. Duras. Bigorre. Clarc.	

Digitized by Google

9 juin.	Le marquis DE NANGIS, Le comte DE SAXE, OBRIEN,	Tallard. Bretagne. Provence. Brie. Dillon. Anguien.	
10 juin.	Le prince D'ISENGHIEN, lieut[t]-général, Le marq[s] DE CLERMONT, maréch[l] de camp, D'ARROS, brigadier,	Pons. Perche. Mortemart. Soissonnais. Leneck. Santerre.	2 tués.
11 juin.	Le duc DE DURAS, blessé près du maréchal tué. Le chevalier DE ROCOSEL, Le comte DE BÉRENGER,	Royal. Artois. Nice. Beauce. Conty.	11 tués.
12 juin.	Le prince DE ROBECQ, le maréchal BERWICK, tué. Le comte DE MONTBOISIER, Le marquis D'HARBONVILLE,	Lyonnais. Rouergue. La Marck. Vivarais. Agenois.	18 tués.
13 juin.	Le prince DE CARIGNAN, Le baron D'ELTZ, Le comte DE ROUCY,	Gondrin. Bourgogne. Toulouse. Ponthieu. Berwick.	41 tués.
14 juin.	Le marquis DE LEUVILLE, DE TESLAYE, Le chevalier DE SAINT-VALLIER,	Tourraine. Royal-La Marine. Guyenne. La Vallière. Bulckley. 1 Royal-Bavière.	
15 juin.	Le comte DE BELL'ISLE, Le comte DE POLASTRON, DE PRINCE,	Noailles. Vermandois. Lorraine. Montmorency. Les Landes. 2 Royal-Bavière.	49 tués.

Digitized by Google

16 juin.	Le marquis DE FLAVACOURT, D'HÉROUVILLE, DE LA RAVOYE,	Limousin. Boulonais. Hainault. Saxe. Rooth.	11 tués.
17 juin.	DE VERNASSAL, Le comte MIDDELBOURG, DE CHAUMONT,	Gardes-Françaises. Les Vaisseaux.	15 tués.
18 juin.	DE LA BILLARDERIE, Le marquis DE CASTELMORON, Le duc DE CHATILLON,	Piémont. Saxe. La Couronne.	18 tués.
19 juin.	Le prince DE TINGRY, DE CHÉRIZEY, Le duc DE RICHELIEU,	Navarre. Noailles. Saintonge. Languedoc.	14 tués.
20 juin.	Le marquis DE GUERCHON, Le marquis DE CREIL, Le comte D'ECLIMONT,	Normandie. Duras. Bigorre. Limousin.	8 tués.
21 juin.	Le marquis DE DREUX, Le chevalier D'AUCHES, Le marquis DU CHATELET,	La Marine. Provence. Clarc. Bretagne. Brie.	38 tués.
22 juin.	Le duc DE CHAULNES, Milord BULCKLEY, Le marquis D'O,	Bourbonnais. Perche. Mortemart. Soissonnais. Dillon. Berwick.	47 tués.
23 juin.	Le maréchal D'ASFELD en personne, et les officiers généraux, Le marquis DE NANGIS, Le marquis DE BEAUFFREMONT, Le comte DE RIEUX,	Beauce. Richelieu. Conty. Nice.	75 tués.
24 juin.	Le prince D'ISENGHIEN, Le marquis DE CLERMONT-GALLERANDE, Le prince DE PONS,	Tallard. Ausoy. La Marck. Vivarais. Lenck.	3 tués.

Digitized by Google

25 juin.	Le prince DE ROBECQ, DE LA JAVELLIÈRE, Le marquis DE BRÉZÉ,	Pons. Alsace. Toulouse.	
26 juin.	Le prince DE CARIGNAN, Le comte DE GRAMMONT, Le duc DE LUXEMBOURG,	Royal. Guyenne. Agenois. Enguyen. Rouergue. Ponthieu.	16 tués.
27 juin.	Le marquis DE LEUVILLE, Le comte D'AVEGEAN, Milord CLARC,	Lyonnais. Lorraine. Santerre. 1 Royal-Bavière. Bourgogne. Vaujours.	
28 juin.	Le comte DE BELL'ISLE, Le comte DE BAVIERRE, DE SALLIÈRES,	Gondrin. Boulonnais. Les Landes. Royal-La Marine. Montmorency.	39 tués.
29 juin.	DE VERNASSAL, Le comte DE CLERMONT, DE SAILLY,	Touraine. Angoumois. Rooth.	25 tués.
30 juin.	DE LA BILLARDIÈRE, Le prince DE CONTY, DE VARENNES,	2 Royal-Bavière. Ausoy. Bigorre. Gardes-Françaises.	144 tués.
1er juillet.	Le prince DE TINQUY, Le prince DE DOMBES, DE LOUBOYE,	1 Piémont. 1 Vaisseaux. Enghien. 1 Bavière.	
2 juillet.	Le marquis DE GUERCHY, Le comte D'EU,	1 Navarre. 1 La Couronne. Mortemart. Beauce.	
3 juillet.	Le marquis DE DREUX, Le comte DE GASSION, DE VARENNES,	1 Normandie. Lenck. Vaujours. Dillons.	10 tués.

Digitized by Google

4 juillet.	Le duc de Chaulnes, Le comte de Laval-Montmorency, de Mauville,	1 La Marine. Clarc. Buckeley. Montmorency.	5 tués.
5 juillet.	Le marquis de Nangis, Le comte d'Aubigné, Oshagnussi,	1 Bourbonnais. Santerre. Ponthieu. Les Landes.	2 tués.
6 juillet.	Le prince d'Isenghien, Le marquis de Balincourt, de Chenelette,	1 Richelieu. Vivarais. Beauce. 1 Conty.	10 tués.
7 juillet.	Le prince de Robecq, Le duc de Béthune, Le marquis de Brun,	1 Tallard. Soissonnais. Brie. 1 Conty.	
8 juillet.	Le marquis de Leuville, Le marquis de la Farre, d'Arros,	1 Royal. Boulonnais. Saintonge. Angoumois.	
9 juillet.	Le comte de Bell'Isle, Le marquis de Clermont-Tonnerre, Le comte de Bérenger,	1 Lyonnais. Guyenne. Lorraine. Bigorre.	26 tués.
10 juillet.	Le marquis de Flavacourt, Le chevalier de Rocosel, Le comte de Roucy,	1 Piémont. Mortemart. 2 Noailles. 1 La Marck.	8 tués.
11 juillet.	de Vernassal, Le comte de Montboissier, Le chevalier de Saint-Vallier,	1 Piémont. Bourgogne. Bretagne. Saxe.	9 tués
12 juillet.	Le prince de Tingry, Le baron d'Eltz, de Princé,	1 Alsace. 1 La Marck. 22 Piquets.	
13 juillet.	Le duc de Chaulnes, de Teslaye, de la Ravoye,	1 Alsace. 1 Saxe. 22 Piquets.	6 tués.

Digitized by Google

14 juillet.	Le marquis DE RAVIGNAN, Le comte DE POLASTRON,	A cause de l'inondation.	45 tués.
15 juillet.	Le prince D'ISENGHIEN, Le comte DE MIDDELBOURG, Le duc DE RICHELIEU,	La Marine. Alsace.	32 tués.
16 juillet.	Le prince DE ROBECK, Le marquis DE CASTELMORON, Le comte D'ESCLIMONT,	Perche. Ausoy.	30 tués.

17 juillet. Le baron DE WUTGINAW demande à capituler.
18 juillet. La capitulation fut signée.

Bertin du Rocheret à tout ceci ajoute : C'est un des plus mémorables sièges qui se soient faits par les inconvénients du débordement et des nuées de mouches qui ne donnaient repos ni jour ni nuit. Cependant les soldats français ont tout surmonté. Voici quelques particularités qui ne sont pas dans la relation (il veut parler de la relation officielle) :

Le prince Eugène, général de l'armée impériale, vient assiéger nos lignes ; mais n'osant les attaquer, les soldats français voulaient en sortir, pour l'aller attaquer lui-même.

Le maréchal d'Asfeld, ayant fait venir huit bataillons de milices pour se remparer contre l'inondation, ce travail fut achevé, après quoi on laissa cette milice comme inutile ; mais elle fit une députation au maréchal pour le prier de l'employer comme les autres soldats du roi, sinon qu'ils seraient obligés de déserter, pour aller chercher de l'honneur ailleurs.

Le maréchal ayant besoin de deux cents hommes de bonne volonté pour aller recharger nos ponts qui étaient inondés, leur promit un écu par tête ; mais il n'en trouva pas douze qui se présentèrent. De quoi se sentant piqué, il s'en plaignit à la tête de la tranchée ;

Digitized by Google

mais il lui fut répondu qu'on voulait y aller pour la gloire et non pour l'argent.

Le baron de Wutginan eut pour récompense de l'empereur le régiment de Ligneville infanterie. Le maréchal d'Asfeld lui donna à choisir la plus belle pièce de canon qui se trouverait dans Philisbourg, il le traita à dîner, et M. le comte de Clermont, prince du sang, lui fit le même honneur. Il fut content de tous ceux qu'on lui rendit; mais il dit au maréchal que ce n'était pas sa faute s'il les avait acceptés, parce qu'il voulait courir le risque de l'assaut, et sur ce que le maréchal lui fit voir l'impossibilité de le soutenir, il lui répondit : « Mon père a été pendu pour avoir mal défendu Philisbourg contre le grand Dauphin, et moi je voulais l'être pour l'avoir trop bien défendu. »

Je termine avec cet *addenda* qui, j'en suis convaincu, accompagnera bien l'intérêt qui s'attache aux lettres qui précèdent.

Ce sont, en un mot, toutes pages intimes d'histoire que je suis heureux d'avoir mises au jour. Il a cependant été déjà beaucoup dit sur le XVIIIe siècle; on le voit, la mine est loin d'être épuisée.

(1) *Bibliothèque d'Épernay, Recueil de Bertin du Rocheret,* tome XXXIII (1734).

Digitized by Google

Souvenir d'un Couronnement Impérial

MOSCOU — Mai 1896

Digitized by Google

Digitized by Google

Baron DE BAYE

Souvenir d'un COURONNEMENT Impérial

MOSCOU — Mai 1896

QUARANTE-TROIS GRAVURES HORS TEXTE

PARIS

Librairie NILSSON (PER LAMM, Successeur)

338, rue Saint-Honoré, 338

1897

Digitized by Google

Cette Conférence a été faite à l'Hôtel de Ville de Reims, sous les auspices de l'Académie, les 3 et 11 février 1897.

Digitized by Google

MOSCOU.

Salut ! perle des Tzars, Moscou ! grandeurs sacrées !
Le voyageur ému se recueille, pieux,
En voyant scintiller tes portes empourprées
Où les siècles passés ont reposé leurs yeux.

Moscou ! comment chanter les voûtes diaprées
De tes églises d'or, et l'éclat radieux
Des longs clochers d'argent aux lueurs azurées,
Gerbe d'immenses fleurs s'élançant vers les cieux ?

Ton merveilleux Kremlin, telle une icône immense,
De ses joyaux bénis couronne ta puissance,
Soleil toujours brûlant même au sein des hivers ;

Et si la neige tombe en corolles nacrées,
C'est pour mieux enchâsser les splendeurs consacrées
Des croix, reflets divins éclairant l'Univers !

Baronne DE BAYE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Leurs Majestés l'Empereur Nicolas II et l'Impératrice Alexandra Féodorovna

Digitized by Google

Digitized by Google

SOUVENIR

D'UN

COURONNEMENT IMPÉRIAL

I.

Introduction.

Reims, la Moscou française, devait être choisie de préférence à toute autre ville pour recevoir les échos et recueillir les souvenirs du couronnement de Sa Majesté l'Empereur Nicolas II, l'hôte et l'ami de la France.

Chaque fois que j'ai eu l'honneur et le plaisir de vous entretenir de la Russie, vers laquelle je me sens constamment attiré par des travaux scientifiques et par de nombreuses amitiés, vous avez bien voulu, non seulement m'écouter avec un intérêt bienveillant, mais comprendre et partager les sentiments enthousiastes dont je suis pénétré. Voyageant à travers l'Europe, je n'ai nulle part rencontré un pays plus fécond en sujets d'étude intéressants et variés à tous les points de vue; nulle part je n'ai trouvé une hospitalité plus généreuse et plus charmante; nulle part j'ai ressenti, j'ai goûté ces émotions toujours renouvelées que provoquent les milieux imprégnés de poésie et remplis de la séduisante cordialité dont les Russes ont le secret. Chez eux, l'amitié ne connaît ni calculs mesquins ni cérémonies oiseuses; elle est grande par les élans du cœur.

Digitized by Google

Il m'a semblé que vous entendriez volontiers, d'un témoin, le récit des solennités célébrées à Moscou au mois de mai dernier.

Le respect, je dis plus, le culte pour le glorieux passé de votre cité historique, vous a rendus les gardiens fidèles et éclairés des trésors d'art qu'il vous a légués. Vous avez, dans l'ampleur et la noblesse de vos sentiments, allié libéralement l'hommage aux grandeurs anciennes et inoubliables, à l'attachement de tout ce qui fait la prospérité et la gloire de la France moderne.

Vous avez voulu donner une preuve éclatante de vos sentiments en érigeant dans vos murs une statue à Jeanne d'Arc. Je le dis avec fierté : notre pays, marchant au premier rang dans la voie du progrès, s'honore et s'élève aux yeux de l'univers, lorsque, se plaçant au-dessus de préjugés surannés, il ne craint pas, à la fin du XIXe siècle, de célébrer et d'élever sur un piédestal les héros qui jadis, par leur sang et par leur amour du sol, ont fait notre chère France.

C'est donc comme ville du sacre de nos anciens rois, comme ville où Henri de France a épousé Anne de Russie, comme ville qui est le cœur de la France comme Moscou est le cœur de la Russie, que j'ai choisi Reims pour y parler du couronnement. Ce ne sont pas ces seules considérations qui ont engagé votre compatriote à placer sous vos yeux quelques épisodes des majestueuses et merveilleuses fêtes du mois de mai dernier. La vieille Moscou est un laborieux centre de commerce, et c'est encore un rapprochement avec votre cité rémoise. Moscou est grande dans le présent comme elle a été grande dans le passé.

Enfin, Messieurs, quelque tardif que soit mon récit, il n'en aura pas moins d'actualité. Si je reviens de

Digitized by Google

Sibérie, vous revenez de Châlons. Les augustes personnages, les plus puissants souverains de l'Europe, sont venus en Champagne; vous les avez vus, vous les avez salués, vous les avez acclamés. Ils ne sont plus pour vous des inconnus. Dans la réception qui leur a été faite, vous avez mis tous vos cœurs pour conquérir celui des hôtes de la France.

Avant de visiter triomphalement le pays ami, ces nobles souverains avaient, devant leurs peuples et devant l'Europe entière, placé la couronne sur leur tête et avaient ainsi reçu la consécration de leur puissance. Ce serait présomptueux de ma part de chercher à vous donner une idée exacte des splendeurs et du faste déployés dans la ville de Moscou à l'occasion de ces solennités. Toute cette immense Russie était en étroite communion de pensées avec sa vieille capitale. Tous les regards étaient tournés vers ce lieu saint où l'acte le plus solennel dans la vie du Tzar et du Père allait s'accomplir. C'est à Moscou que se fit, par ses princes, l'unification de la Russie ; c'est de Moscou que la Russie a triomphé de ses ennemis d'Occident et d'Orient; c'est dans Moscou et par Moscou que se conservent les traditions de patriotisme et l'amour du nationalisme. Moscou résume l'histoire de la Russie ainsi que l'état moral et physique de l'empire. Là se développent ses tendances, là se prépare son avenir. C'est à Moscou qu'on peut comprendre l'âme de ce colosse et mesurer combien est puissant et généreux l'amour des sujets pour leur Empereur.

Mais arrivons à notre récit.

Digitized by Google

II.

L'entrée. — L'itinéraire du cortège.

Le lundi 6/18 mai, à cinq heures et demie, le train impérial arrivait aux portes de Moscou, que les souverains ne franchirent pas. De la gare, construite pour la circonstance, ils se rendirent au palais Pétrovsky. Ce palais, situé à deux verstes de la barrière Tverskaïa, date du règne de Catherine II. En 1812, lors de l'incendie de Moscou, il servit de refuge à Napoléon Ier ; après son départ, cette résidence fut également la proie des flammes. Elle a été reconstruite en 1840. C'est là que, selon la coutume, les souverains s'arrêtèrent pour y passer quelques jours dans une complète retraite avant de faire leur entrée solennelle à Moscou.

Pendant ce temps, la ville se transformait, se parait. Les maisons disparaissaient sous les guirlandes, les drapeaux, les tentures, les décorations de toutes sortes. Les rues serpentaient entre des rangées de trophées, sous des nuages d'oriflammes. Les places, les carrefours étaient flanqués de gigantesques colonnes, d'immenses pilastres en bois, aussi solidement construits que s'ils devaient subsister longtemps. L'extérieur en était peint, sculpté, découpé, représentant des monogrammes, des couronnes, des aiglés, des lauriers, des emblèmes les plus variés. L'entrée des voies que le cortège devait suivre était marquée par des arcs de triomphe, dont les silhouettes, légères par leurs contours et leur dessin,

Digitized by Google

Faisceaux de drapeaux sur la place Rouge

(Un groupe de ces drapeaux a été offert au Musée de Reims.)

(Photographie de M. Michel Belarvsky)

Digitized by Google

Digitized by Google

offraient parfois des réminiscences de l'art vieux russe. A l'occasion de l'arrivée de l'Empereur, des pavillons avaient été construits sur plusieurs points du parcours pour les délégations qui devaient présenter leurs hommages au monarque. En plusieurs endroits, le long de l'itinéraire fixé, des tribunes avaient été dressées. Les plus grandes se trouvaient des deux côtés de la place Rouge, le long des nouvelles galeries et en face contre les murailles du Kremlin. Cette belle place, une des merveilles de Moscou, forme un carré long terminé à l'une des extrémités par la cathédrale de Saint-Basile, qui offre un coup d'œil saisissant, et à l'autre par le musée historique, édifice moderne qui ne manque ni de grandeur ni de hardiesse. Aux quatre angles de cette place, flottaient des trophées d'étendards et de bannières décorés dans le style ancien, réunis sur d'immenses mâts. Il y avait beaucoup d'art et de goût dans ces groupements composés par M. Solovieff, inspecteur du musée de l'école Strogonoff, à Moscou. De tout ce qui ornait la ville, rien assurément n'offrait plus d'intérêt.

Un jour, je venais de terminer au Musée historique l'installation de mes collections franco-russes, se composant de ce qui a été fait dans notre pays pour perpétuer la mémoire d'Alexandre III et des réceptions de Cronstadt et de Toulon. En sortant du Musée, j'admirais pour la première fois ces faisceaux de drapeaux multicolores, lorsque l'idée me vint de créer à Reims une collection russe, comme j'avais créé à Moscou une collection française. Si j'avais obtenu pour celle-ci les drapeaux ayant flotté à Paris, en 1893, au Cercle militaire, ne pourrais-je pas obtenir pour celle-là les drapeaux qui flottaient à Moscou sous mes regards?

Digitized by Google

Comme vous en avez eu la preuve, M. Roukavichnikoff, maire de Moscou, et M. Soultanoff, directeur de l'Institut des Ingénieurs civils, ont obtempéré à mon désir avec le plus gracieux empressement. Puissent leur parvenir de cette réunion les échos de notre reconnaissance !

Poursuivant une œuvre inaugurée sous d'aussi heureux auspices, j'ai réuni tous les souvenirs que j'ai pu me procurer, afin de les offrir à votre cité. A Reims, ils demeureront un gage des sentiments de sympathie que votre ville professe à l'égard de Moscou, sa sœur. Ces souvenirs historiques parleront à vos yeux et rappelleront à vos cœurs les amis de là-bas. Vous les conserverez, moins comme des curiosités, que comme l'histoire vivante, imagée de l'époque mémorable où notre puissant allié, après avoir reçu la couronne, a promis de venir en France consacrer par sa présence l'œuvre conçue par l'âme généreuse d'Alexandre III. Désormais, les noms d'Alexandre III et de Nicolas II resteront inséparablement unis. L'un et l'autre seront écrits en lettres d'or dans nos annales et dans nos cœurs, avec la même inscription : *Amis de la France.*

La veille de l'entrée solennelle, une multitude innombrable passa la nuit sur les voies qui mènent du Kremlin au palais Pétrovsky. Dès trois heures du matin, plus de cinquante mille hommes de troupes étaient échelonnés sur ce parcours de douze kilomètres.

Le 21 mai, eut lieu en grande pompe l'entrée des souverains russes à Moscou. Ils furent salués, le long du trajet, par les députations des différentes classes de leurs sujets. Ils purent contempler devant eux et à leurs côtés un océan humain, composé de populations venues de toutes les régions de l'empire pour acclamer leur souverain, pour saluer leur père.

Digitized by Google

Trois coups de canon donnent le signal du départ. Le cortège suit la chaussée de Pétersbourg, puis arrive devant l'arc de triomphe construit à la mémoire d'Alexandre Ier.

Devant ce monument, se dressent d'immenses pylônes de vingt toises de hauteur, représentant à leur sommet le bonnet historique de Wladimir Monomaque, placé sur un coussin à glands d'or.

L'Empereur, à son entrée dans la capitale, est reçu par le gouverneur de Moscou, le grand-duc Serge (son oncle et son beau-frère à la fois). Le grand-duc attendait le souverain, à cheval, entouré de son état-major ; ils se joignent à l'escorte de l'Empereur. C'est alors que le monarque pénètre dans sa vieille capitale. Les cloches des 480 églises et monastères font entendre leurs sonneries, qui ne prendront fin qu'au coucher du soleil. Vers l'entrée du Zemlianoï-Gorod, le Tzar est reçu par le maire et les membres de la Douma (conseil municipal) de Moscou, par les délégués des marchands, par les diverses corporations et par les principaux membres de la Bourse de Moscou. Le cortège suit la rue Tverskaïa. Voici une vue prise au moment du passage de l'Empereur.

Plus loin, à l'entrée de la ville blanche, Beloï-Gorod, il est reçu devant le Strasnoï monastyr par le président et les membres du Ziemstvo de Moscou. Les représentants de la noblesse, ayant à leur tête le prince Troubetzkoï, maréchal de noblesse du gouvernement de Moscou, accueillent le Tzar sur la place de Tver, vis-à-vis du palais du général gouverneur. Puis le gouverneur de Moscou, les titulaires de l'administration locale, ceux de la justice, reçoivent le souverain près de la porte de la Résurrection.

Digitized by Google

Le long du chemin, le clergé, revêtu des vêtements sacerdotaux et portant des icônes, se tient sur les parvis des églises.

Tous les arrêts sont très courts, mais, parvenu à la petite chapelle de Notre-Dame d'Ibérie, le cortège stationne plus longtemps. Au milieu de cierges innombrables, brille dans sa riche parure une image miraculeuse, la plus vénérée entre toutes par les puissants et par les humbles. Les portes du petit édicule sont grandes ouvertes, et le vicaire de Moscou, évêque de Mojaïsk, reçoit les augustes visiteurs. Le Tzar met pied à terre, et les Impératrices, descendues de leurs carrosses, entrent à ses côtés dans le sanctuaire. Chaque fois que les deux Impératrices paraissent ensemble, la place d'honneur est cédée à la Tzarine mère. Lorsque celle-ci franchit les marches de la chapelle, vaincue par les souvenirs de 1883 et par son deuil, des larmes mouillent ses yeux. Après cette visite traditionnelle, le cortège reprend sa marche. La traversée de la place Rouge est magnifique et imposante, car l'œil peut embrasser tout le défilé, qui se déploie admirablement sur une ligne droite et large. C'est assurément à cet endroit que la foule s'est portée en plus grand nombre pour voir passer le souverain.

Digitized by Google

III.

L'entrée. — Le cortège.

(9/21 mai)

Grâce à l'amabilité de mes amis, MM. Joukowsky et Soultanoff, je me trouve parmi les privilégiés, installé sur une vaste estrade, dans le Kremlin même, pour assister à l'entrée triomphale de l'Empereur.

De cette tribune, dressée en face du palais Nicolas, l'œil embrasse la place, qui s'étend depuis la voûte de la porte du Sauveur jusqu'à la grille qui se trouve en bas du clocher d'Ivan Véliky, devant la cathédrale de l'Assomption.

Dès neuf heures du matin, le peintre Gervex et moi nous occupions nos places dans la tribune où nous étions invités. On ne pénétrait pas facilement au Kremlin à cause de la multitude qui en encombrait les abords. A l'intérieur, la triple haie de soldats était déjà formée, indiquant le trajet depuis la porte du Sauveur jusqu'à la cathédrale de l'Assomption et contenant tous ceux qui avaient passé la nuit en cet endroit pour retenir les places. Le régiment des cadets était aligné en face de nous. La foule qui remplissait les espaces laissés libres par les troupes, était composée de membres de l'*Okrana*. L'*Okrana* forme une très nombreuse association qui se réunit à chaque grande cérémonie où le souverain doit paraître en public. Elle a

Digitized by Google

été créée spontanément à la mort d'Alexandre II, et a pour but la conservation de la vie de l'Empereur. Chacun de ses membres ayant des répondants, par conséquent ils sont tous solidaires. Cette association se recrute dans tous les rangs.

Du palais Nicolas, nous voyons sortir le généralissime des armées de l'empire, le grand-duc Wladimir, qui allait passer en revue les cinquante mille hommes échelonnés sur le parcours du palais Pétrovsky au Kremlin. Le grand-duc était accompagné de ses fils, portant de splendides uniformes, et suivi d'un brillant état-major. En passant devant chaque corps d'armée, Son Altesse Impériale disait : « Bonjour *(zdarov)*, le régiment de... », en désignant le nom, et tous les soldats de répondre en cadence : « Que Votre Altesse Impériale se porte bien. »

Ensuite, nous avons vu le défilé des nonnes du couvent de l'Ascension, situé entre le palais Nicolas et la porte Spaski ; elles se rendaient aux tribunes adossées au clocher d'Ivan Véliky.

Les généraux, les chambellans, les personnages qui ne font pas partie du cortège, passent dans les rangs, gagnant la place qui leur est assignée.

Une note imprévue : un simple cavalier en tenue de campagne, ayant pendues de chaque côté de la selle deux bottes de foin dans des filets, franchit tranquillement la place libre entre la triple haie de soldats.

Autre note imprévue : un monsieur en costume de voyageur, d'une tournure qui trahissait un fils de la perfide Albion et qu'on eût pu prendre pour un client de l'agence Cook, se promenait sous un large parapluie pour se préserver des rayons du soleil. Il portait une lorgnette en bandoulière et tenait un carnet à la main.

Digitized by Google

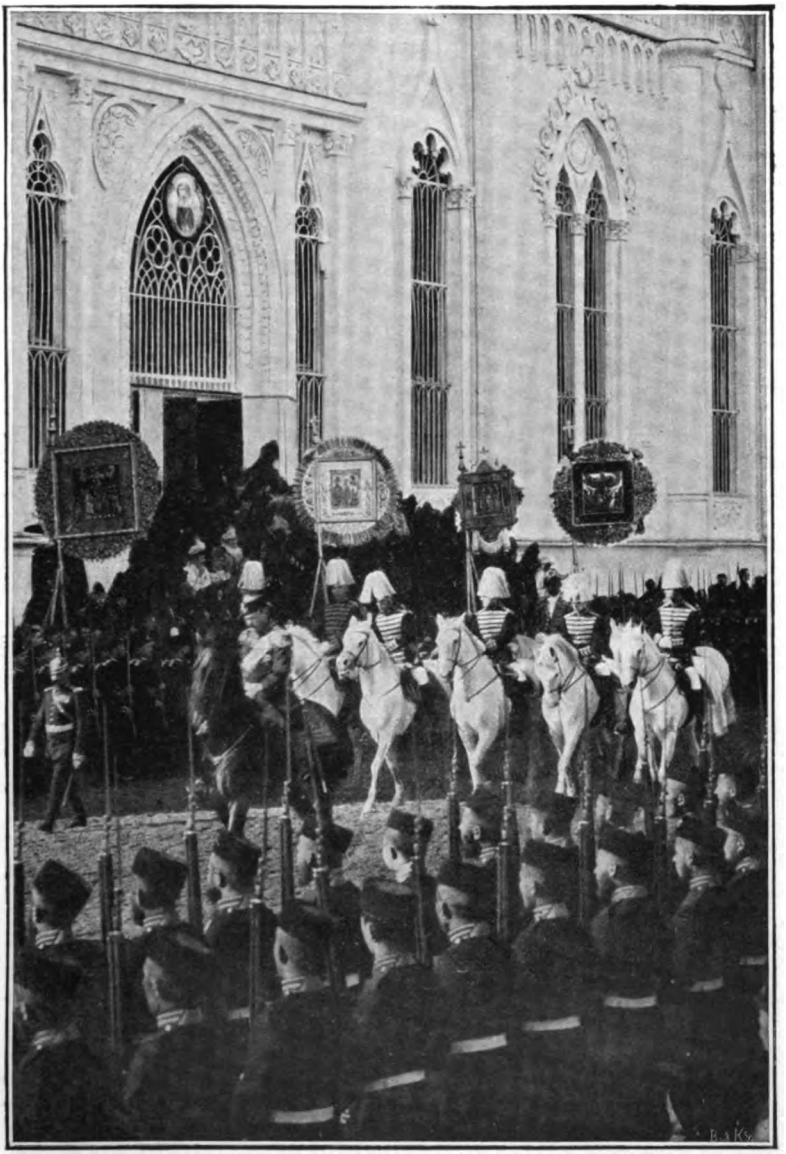

Les Pages de la Chambre suivant le carrosse de S. M. l'Impératrice

9/21 mai

Digitized by Google

Digitized by Google

Il marchait avec un calme indifférent, je dirais plutôt narquois et moqueur, inspectant soldats et officiers, s'arrêtant devant les personnes de marque qui circulaient, se plaçant toujours très en vue. Il faisait tache dans l'assistance. Souvent un employé de la police s'approchait de lui pour le faire rentrer dans la foule, mais l'individu résistait, il montrait une carte en esquissant un sourire ironique. Il est resté ainsi, attirant les regards de tous, jusqu'à ce qu'un chef de police lui eût intimé l'ordre de disparaître.

Encore un détail curieux : un postillon du télégraphe apporta, deux heures avant le passage du Tzar, une dépêche à M. Soultanoff. Le télégramme contenait des félicitations à l'occasion du jour de nom de mon excellent ami : c'était la Saint-Nicolas. Qui eût pensé que le service particulier ne dût pas être interrompu en un pareil jour, et qu'un messager pût parvenir jusqu'à nous ?

Il est deux heures : le canon tonne, annonçant le départ du cortège. Une demi-heure après, nouvelle salve pour l'entrée dans la ville de Moscou. Vers quatre heures, le cortège parvient au Kremlin, et nous le voyons déboucher par la porte du Sauveur.

Le maître de police, à cheval, s'avance le premier, suivi de douze gendarmes et de différents régiments de hussards et de cosaques de la garde. Le maréchal de noblesse du district de Moscou précède les délégués de la noblesse des divers gouvernements de l'empire.

Puis un groupe d'une cinquantaine de valets de pied, en livrée de gala. Ensuite quatre coureurs dans leur costume du XVIIIe siècle, et quatre nègres de la cour impériale. Puis défilent les musiciens de la cour, le

Digitized by Google

piqueur de l'Empereur, les chasseurs au nombre de vingt-six.

Deux phaétons de gala, entièrement dorés, attelés de six chevaux, conduisent, le premier les deux grands-maîtres, le second l'archi-grand-maître des cérémonies du couronnement. Les vingt-quatre gentilshommes de la chambre, les douze chambellans suivent à cheval.

Le maréchal de la cour, le grand maréchal de la cour et les membres du conseil de l'empire passent en carrosses d'apparat attelés de six chevaux. Le groupe composé des princes et des représentants des peuples asiatiques soumis à la Russie, produit un grand effet. Leurs belles et fougueuses montures s'harmonisent bien avec le harnachement somptueux d'un incomparable éclat. Ils sont superbes, ces hommes, dans leurs amples vêtements de soie, de velours, surchargés de broderies, diaprés de cent couleurs, avec leurs parures ruisselantes d'or et de pierreries. C'est l'Asie soumise qui précède l'Empereur de la Russie d'Europe et de la Russie d'Asie. La vieille Asie, l'immémoriale et hiératique Asie s'est ébranlée, et c'était justice qu'elle se mobilisât en l'honneur du chef d'un empire dont l'une des originalités, et non pas la moindre, est assurément d'être à moitié asiatique ; d'avoir subi dans son histoire l'influence des races touraniennes, en commençant par la domination des Mongols, des Turcs, des Tatares et de la Horde d'Or ; en l'honneur du chef d'un empire dont la gloire est d'avoir étendu le joug de l'Occident, d'avoir répandu les bienfaits de la civilisation, d'avoir reculé les frontières de la chrétienté jusqu'aux confins de la Chine et jusqu'aux oasis du Turkestan. Ils sont venus, ces Asiats, non plus en conquérants mais en vassaux soumis, ajoutant une note pittoresque au cor-

Digitized by Google

tège de leur suzerain, et faisant ressortir la grandeur et la variété des parties lointaines composant son colossal empire.

Voici deux superbes escadrons de chevaliers gardes, dont le casque est surmonté de l'aigle à deux têtes. Puis un recueillement, une interruption, un intervalle. Le moment solennel est arrivé. L'airain des cloches fait tomber d'en haut ses sons vibrants ; l'airain des canons fait monter dans les airs ses grondements non moins imposants. Les cuivres de toutes les musiques militaires font retentir l'hymne impérial. Les soldats présentent les armes, les officiers saluent de leur sabre, les drapeaux s'inclinent.

Une émotion grave, profonde, intense, indescriptible, s'empare de tous les assistants. Mes voisins, muets comme moi, me font partager leur impression. Après quelques secondes d'expectative, le voilà !

Il apparaît seul, celui qui est si jeune et si puissant, celui qui est le souverain de plus de cent millions de sujets, celui qui possède le plus vaste empire, celui qui, héritier de son père, est l'arbitre de la paix en Europe et le détenteur des destinées de l'Asie. Il n'est pas souvent donné de voir un monarque absolu dans l'accomplissement d'un acte aussi mémorable ! Cette entrée et la cérémonie du couronnement constituent la prise réelle de possession du pouvoir, dans son acception la plus parfaite et la plus élevée.

L'Empereur Nicolas II monte son cheval blanc, nommé *Norma*. Il porte l'uniforme de colonel du régiment de Préobrajensky, le dernier grade qu'il ait reçu comme aide de camp de son père. La pensée qui a guidé l'Empereur dans ce choix est grande et élevée. Il a voulu donner un éclatant témoignage de sa piété filiale,

Digitized by Google

il a voulu que ses sentiments intimes se traduisissent même dans sa tenue, rappelant celui qui l'avait précédé sur le trône, celui dont la mémoire chérie demeure comme une heureuse étoile, comme un gage de bonheur. Le jeune Empereur portera ce même uniforme lorsqu'il placera sur sa tête la couronne, symbole de sa puissance.

L'émotion empreinte sur les traits de l'Empereur n'enlève rien à la dignité de son maintien; elle augmente, au contraire, la majesté imposante de son visage.

La richesse, la pompe, le faste sans pareil qui précède, qui suit, qui entoure le monarque, tout disparaît devant sa personne. Ce décor éblouissant, cette escorte féerique s'étalent en l'honneur de celui qui seul absorbe l'attention. Ces flots humains ne sont accourus que pour le contempler. Avant son arrivée, l'attente n'est nullement distraite par la beauté du spectacle qui se déroule devant les yeux. Cette attente se transforme en anxiété lorsque apparaît seul celui qui incarne l'immense patrie. Il y a en ce moment la plus intime communauté de pensées entre tous et le premier de tous. Le plus grand, le plus élevé synthétise dans l'amour de ses sujets le dévouement infini à son empire ; le plus humble comme le plus élevé confond dans un même culte le pays et son chef, souverain autocrate et père bien-aimé. Tous, grands et petits, sont les pierres vivantes de ce colossal édifice; tous sont les ouvriers de cette œuvre géante; tous contribuent à l'extension et à la suprématie de la Russie. Ils veulent sa puissance et ont une foi, mêlée d'un légitime orgueil, dans son immense avenir. Au moment solennel de l'entrée de l'Empereur, tous les sujets disséminés sur le vaste sol

Digitized by Google

russe participent à ce qui se passe dans la capitale. Ils sont entraînés par la même impulsion d'esprit, par la même communion morale. Leurs pensées, leurs cœurs sont là où est l'Empereur.

Questionnés sur la magnificence du cortège, quelques spectateurs, pris au hasard dans la foule, de répondre : « Comment ne serait-ce pas beau puisque c'est pour lui, pour l'Empereur ! » Tout ce qui brille, tout ce qui frappe les regards, tout ce qui est étalé pour éblouir, pâlit devant celui qui en est l'objet.

Au milieu des acclamations, l'Empereur passe, suivi du ministre de sa maison et du ministre de la guerre. Immédiatement après, en une escorte nombreuse et serrée, défilent les princes de la famille impériale et les princes étrangers.

On admire ensuite les carrosses des Impératrices. Ils sont surmontés de la couronne impériale et attelés de huit chevaux, tenus chacun par un palefrenier des écuries de la cour; aux portières des carrosses, se tiennent, à droite, le grand écuyer, à gauche un écuyer de la cour, tous deux à cheval. Le carrosse est précédé d'un officier des écuries impériales, à cheval aussi. Deux pages sont placés aux soupentes de la voiture, et quatre cosaques de la chambre, en grande tenue, marchent des deux côtés des carrosses. Suivent six pages de la chambre, toujours à cheval. Dans le premier carrosse que vous venez de voir, se trouvent l'Impératrice Maria Féodorovna et la grande-duchesse Olga Alexandrovna; dans le second, l'Impératrice Alexandra Féodorovna. L'un et l'autre passent au milieu des acclamations. Après, viennent les carrosses de la Reine de Grèce et des Grandes-Duchesses. Les hussards et les lanciers de la garde ferment le cortège.

Digitized by Google

Avant d'entrer au palais, les souverains pénètrent dans la cathédrale de l'Assomption. Ils y sont reçus par le saint synode et le haut clergé. Un *Te Deum* solennel est chanté pendant qu'une salve de quatre-vingt-cinq coups de canon répercute ses échos à travers le Kremlin.

L'Empereur est dans sa bonne ville de Moscou.

Digitized by Google

IV.

Les insignes impériaux.— Leur translation.

(13/25 mai)

Le 13/25 mai eut lieu en grande pompe la cérémonie de la translation des insignes impériaux, de la salle des Armes dans la salle Saint-André.

C'est le moment d'en parler.

Les insignes envoyés au XIIe siècle par l'empereur Alexis Comnène au grand-duc Wladimir Monomaque, étaient employés dans la vieille Russie pour le couronnement. Ils sont conservés comme des reliques dans le palais des Armes à Moscou.

Byzance, dont l'éclat pâlissait, avait légué au grand-duc slave un de ses plus précieux trésors, comme si elle avait pressenti en lui l'aïeul des futurs autocrates russes. Ces insignes se composaient du bonnet ou de la couronne de Constantin Monomaque, de l'épée, d'un grand collier orné des images du Sauveur, de la Vierge et des saints. Ils étaient accompagnés de la précieuse coupe qui, selon la tradition, avait appartenu au grand Constantin. Seule, cette précieuse coupe sert encore dans la cérémonie de l'onction des Tzars russes. Le collier, avec les saintes images, n'est plus employé pour le couronnement, il est remplacé par la grande chaîne de diamants de l'ordre de Saint-André. La couronne actuellement en usage a servi au sacre des empereurs Paul Ier (5 avril 1797), Alexandre Ier (15 septembre 1801), Nicolas Ier (22 août 1826),

Digitized by Google

Alexandre II (26 août 1856), et Alexandre III (27 mai 1883).

C'est un chef-d'œuvre de joaillerie; à l'exception du rubis qui surmonte la bande centrale, elle est enrichie exclusivement de brillants et de perles fines (elle mesure environ 0m26). Le rubis du sommet soutient une croix composée de cinq splendides diamants. Les deux faces sont ornées de deux branches de laurier croisées et attachées par un ruban.

Les rebords intérieurs des deux compartiments sont garnis chacun de vingt-sept grosses perles fines. La bande centrale représente une guirlande de feuilles de chêne, elle est ornée par devant d'un gros diamant de forme octogonale et de trois autres en forme de poire. Le bord inférieur de la couronne est garni de vingt-sept gros brillants entourés de beaucoup d'autres de moindre grandeur. Elle est doublée de velours rouge.

En 1865, par ordre du ministre de la cour, on estima ce joyau. Les experts l'évaluèrent à 823,975 roubles (3,295,904 fr.)

L'empereur Paul Ier avait commandé le sceptre actuel pour son sacre. Ce sceptre, long de 0m81, est en or orné de cercles de brillants. Au sommet se trouve le célèbre diamant Orlov, surmonté d'un aigle bicéphale émaillé, sur le corps duquel se voit l'image de saint Georges. Au verso de l'aigle, est figuré le collier de Saint-André. Le diamant Orlov pèse 195 carats 3/4. Il est considéré comme le plus gros des diamants connus. La valeur du sceptre a été évaluée à 2,399,410 roubles (9,597,640 fr.).

Le globe existe aussi depuis le sacre de Paul Ier. Il est en or, cerclé de feuilles en diamants. A l'intersection des cercles se trouve un grand brillant en forme

Digitized by Google

d'amande. Le globe est surmonté d'un gros saphir cabochon de forme ovale, surmonté d'une croix en diamants. Sa hauteur totale est de 5 verschoks (1 verschok vaut 0m044). Pendant la translation des insignes, le cortège est escorté par une compagnie de vétérans, les grenadiers du palais. Ils portent un uniforme qui rappelle singulièrement celui des grenadiers de Napoléon Ier. En effet, en 1807, lors de l'entrevue de Tilsitt, Alexandre, pour plaire à Napoléon, fit revêtir à la troupe de garde devant sa tente, l'uniforme des grenadiers français ; Napoléon agit de même en faisant prendre à ses soldats de garde l'uniforme du régiment favori de son allié. C'est de la sorte que les vieux soldats, montant la garde du palais, à Moscou, ont conservé l'uniforme français.

Dans la salle du trône, les insignes sont reçus par le grand maréchal de la cour, le prince Troubetzkoï. Ils sont déposés en une place où j'ai pu les admirer de près à la réception de gala qui eut lieu après le couronnement, dans la soirée du 16/28 mai, au palais impérial.

Digitized by Google

V.

Les hérauts proclament le Couronnement.

(11/23, 12/24, 13/25 mai)

Dans les trois journées qui précèdent le couronnement, cet heureux événement est publiquement annoncé sur plusieurs places et carrefours de la ville sainte. Cette cérémonie nous transporte hors des temps, en plein royaume féerique, comme l'a si bien dit Hugues Le Roux. Dès neuf heures du matin, se forme au Kremlin, sur la place située entre l'arsenal et le palais du Sénat, un cortège qui défile dans l'ordre suivant : en tête, quatre chevaux de main, superbes sous leurs caparaçons richement brodés, puis deux escadrons de chevaliers gardes, précédés des corps de trompettes et de deux timbaliers décorés des écussons de l'empire.

Mais tous les regards vont aux hérauts d'armes, coiffés d'un chapeau mousquetaire rouge et or avec plumes noires, orange et blanches. Ils sont revêtus de pourpoints tissés d'or et portent leur masse dans la main droite. Leurs chevaux blancs sont tenus en main par deux laquais recouverts d'or. Après eux viennent les maîtres des cérémonies. L'un d'eux s'avance au milieu de la foule où tous les rangs sont confondus : paysans, grands seigneurs, généraux, simples soldats, marins. Il déclame à haute voix la proclamation peinte sur un rouleau chargé d'enluminures :

Digitized by Google

« Notre très auguste, très haut, très puissant souverain, l'Empereur Nicolas Alexandrovitch, étant monté sur le trône héréditaire de l'empire de Russie, du royaume et du grand-duché de Finlande, qui en sont inséparables, a daigné ordonner, à l'exemple des très pieux souverains, ses glorieux ancêtres, que la sainte solennité du couronnement et du sacre de sa gracieuse Majesté impériale ait lieu, avec l'aide du Tout-Puissant, le 14 du mois de mai. »

Cette lecture terminée, des exemplaires de la proclamation sont jetés parmi les assistants. Ramassés, ils iront prendre place parmi les images saintes, dans les maisons et les isbas.

Tous les étrangers venus à Moscou voulurent assister à cette annonce solennelle et publique du couronnement. Une Champenoise d'adoption, la comtesse Fernand de Montebello, belle-sœur de notre ambassadeur, accompagnée de son mari, et le comte de Turenne, qui, dans la *Revue de Paris,* a si spirituellement raconté son séjour à Moscou, étaient partis dans une voiture de l'ambassade de France pour jouir de ce spectacle. En arrivant sur la place, une agglomération compacte les empêcha d'approcher. C'était le moment où, après la lecture, on jetait dans la foule des feuilles où se trouvait imprimé, en caractères slavons, ce qui vient d'être lu. Le texte est encadré d'une ornementation multicolore mélangée de dorures, le tout dans le goût vieux russe. L'ensemble revêt un caractère très artistique et ressemble un peu à une charte. Aux yeux des moujiks, ces feuilles sont considérées comme des lettres de l'Empereur à son peuple.

Une véritable lutte s'engage entre les assistants pour s'emparer de ces précieux souvenirs. La comtesse Fer-

Digitized by Google

nand de Montebello manifeste le désir d'en posséder un. Elle fait demander en russe à l'un des vaillants qui, après avoir obtenu non sans peine, voire même sans coups, l'imprimé tant souhaité, l'agitait fièrement en guise de trophée, de le lui donner..., refus...; de le lui vendre..., refus mêlé d'indignation.

Il fut expliqué au moujik que c'était une dame, une dame française, qui ambitionnait l'image péniblement gagnée. Un groupe se forme, un conciliabule se tient parmi les gens accourus. Ensuite, les hommes de se découvrir, de saluer en s'inclinant, et le moujik d'offrir généreusement à notre compatriote l'objet convoité. Je me demande qui ajoutait le plus de prix à ce papier, ou du donateur ou de la destinataire..., mais je crois que la joie de la Française égalait le sacrifice du Russe. Cet épisode franco-russe ne méritait-il pas de vous être raconté ?

Digitized by Google

VI.

Le Couronnement.

(14/26 mai)

J'étais muni d'une de ces cartes sans lesquelles on ne pouvait entrer au Kremlin pendant la durée des fêtes. Au jour solennel, il fallut y parvenir avant huit heures du matin ; passé cette heure, l'accès en était interdit. Pour parer à toute éventualité, j'avais demandé l'hospitalité d'une nuit à mon excellent ami, Nicolas Soultanoff, l'architecte du monument à la mémoire d'Alexandre II, actuellement en voie de construction au Kremlin. Au milieu du chantier se trouve une maison, celle de l'architecte, d'où la vue embrasse d'un côté le panorama de la ville sainte, de l'autre les édifices du Kremlin. Là, je passai la nuit, et à mon réveil je pus contempler le lever du soleil éclairant, radieux, les clochers et les coupoles, inondant de lumière les vieux monuments, témoins de l'histoire des Tzars. Ces murs, majestueux et fins, allaient voir se dérouler à leurs pieds un des grands événements de l'empire. Le Kremlin est le cœur de Moscou, comme Moscou est le cœur de la Russie.

Le soleil, limpide et souriant, avait à peine apparu, que déjà une mer humaine envahissait l'espace qui s'étend de la porte du Sauveur à la place où se dressent les trois cathédrales dominées par leur clocher com-

Digitized by Google

mun, le célèbre clocher d'Ivan le Grand. Cette tour géante porte la cloche des Tzars, qui pèse environ quatre-vingt mille kilogrammes, et dont la voix ne se fait entendre que dans les plus grandes circonstances. Les tribunes dressées sur la place des Cathédrales furent de bonne heure garnies de spectateurs. De nombreux photographes y avaient braqué leurs appareils. Lumière, venu tout exprès de Paris, avait installé le sien sur l'estrade réservée à la presse. Une large voie, établie sur des échafauds, parquetée et bordée d'une balustrade, s'allongeait sous les tapis, indiquant ainsi le chemin du cortège. Elle prenait naissance au pied de l'escalier Rouge, se poursuivait jusqu'au portail sud de la basilique métropolitaine, pour recommencer au portail nord jusqu'aux églises de l'archange Michel et de l'Annonciation, en contournant le clocher d'Ivan Véliky, et en passant devant les tribunes qui y étaient adossées. Au bas de ce chemin surélevé, les soldats forment une haie ; de plus, il est bordé, à l'intérieur de la balustrade, ici par des hussards, là par des soldats de la garde dans leurs superbes uniformes. Seul, le passage demeure libre ; l'espace qui le sépare des tribunes est rempli d'un océan humain. Bien que cette foule soit composée de milliers d'hommes, elle ne comprend que des privilégiés ayant pu parvenir jusque-là. L'attente n'est pas trop longue. Les vingt et un coups de canon, tirés dès huit heures et demie, annoncent que les personnages qui doivent prendre part à la cérémonie vont se réunir dans la cathédrale de l'Assomption. On voit aller et venir des ambassadeurs, des généraux, des dignitaires, des chambellans en tenue de gala, constellés de décorations.

Le confesseur de Leurs Majestés, tenant la croix dans

Digitized by Google

la main et ayant à ses côtés deux diacres, asperge d'eau bénite le chemin que doivent suivre les augustes personnages.

Dès huit heures quarante-cinq, l'impératrice Maria Féodorovna, entourée de sa cour, apparaît en haut de l'escalier. Elle est saluée par des hourras qui ne prendront fin qu'après son entrée dans le lieu saint. Les Russes ont pour cette souveraine un véritable culte. Lorsqu'elle se montre dans tous ses atours, portant sur la tête la couronne de diamants et revêtue du manteau impérial, elle est resplendissante de grâce et de majesté. Son visage, empreint de douceur et de bonté, reflète la pensée toujours vivante d'Alexandre III, mêlée en ce jour à la joie maternelle. Car elle partage avec son fils, comme elle l'avait partagé avec son époux, l'amour de son pays et de son peuple. En bas de l'escalier Rouge, un superbe dais attendait la souveraine, dais sous lequel elle se rendit à la cathédrale. Sous le parvis, le métropolite la reçoit et lui présente la croix et l'eau bénite. Lorsqu'elle s'avance dans le sanctuaire, les princes, les ambassadeurs s'inclinent respectueusement. Elle salue, monte les marches du large escalier et prend place sur un des trois trônes qui se trouvent sur l'estrade élevée au milieu de l'édifice. L'aspect du vieux temple est transformé par ces grandes tribunes garnies de draperies rouge ponceau, entourant de tous côtés cette estrade également recouverte d'étoffe écarlate. Les dais, surmontés de panaches blancs, sont en velours cramoisi brodé d'or. Les peintures des quatre gigantesques colonnes qui supportent la coupole, disparaissent jusqu'à une certaine hauteur sous des tentures de la même couleur que les dais. Tous ces rouges variés donnent une note éclatante qui contraste avec les tons

Digitized by Google

sombres et sévères des fresques et des icônes. (Dans l'ancienne langue russe, les mots rouge et beau étaient désignés par un même adjectif.) Les assistants, nombreux pour les dimensions restreintes du monument, garnissent déjà toutes les tribunes et forment une splendide assemblée.

A neuf heures quarante minutes, Nicolas II et Alexandra Féodorovna, sortant du palais, se montrent en haut de l'escalier Rouge. Alors les battants de toutes les cloches de la vieille cité frappent l'airain. Leur bourdonnement accompagne les acclamations humaines et les accents de l'hymne national. Un cortège d'une splendeur éblouissante descend les degrés de l'escalier. De loin, on dirait un fleuve d'or, de pourpre, de diamants ruisselant lentement. Ce serpentement doré est précédé de chevaliers gardes, à la cuirasse et au casque miroitants, de pages de la chambre, de maîtres des cérémonies chamarrés. Viennent ensuite les innombrables délégations. Il serait trop long de les énumérer toutes; celle des paysans attire surtout l'attention. Elles sont suivies de la chancellerie de l'Empereur et de hauts fonctionnaires civils et militaires. Précédant immédiatement le dais, les grands dignitaires auxquels est échu cet honneur portent sur des coussins les manteaux impériaux, l'étendard, le glaive, le sceau de l'empire, les couronnes, le globe et le sceptre étincelant sous les rayons du soleil (1). Il est impossible d'imaginer un plus grand déploiement de pompe.

(1) Liste des hauts dignitaires de l'empire ayant porté les insignes impériaux le jour du sacre de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice de Russie (le 14/26 mai 1896) : les insignes de l'*Ordre impérial de Saint-André* étaient portés par M. le Secrétaire d'État Ostrowsky, membre du Conseil de l'Empire et ancien ministre des Domaines de

Digitized by Google

Sous un dais immense, le Tzar s'avance lentement. La légère pâleur de son visage est due aux méditations et au jeûne qui ont précédé le grand acte. Son regard est profond et imposant. Un peu en arrière de l'Empereur, se tiennent ses deux assistants, le grand-duc Wladimir et le grand-duc Michel, suivis du ministre de la cour.

Toujours sous le dais, vient l'Impératrice, revêtue d'une robe en tissu d'argent ; elle porte le ruban de Sainte-Catherine. Les deux assistants de l'Impératrice sont le grand-duc Serge et le grand-duc Paul.

Derrière le dais suivent les métropolites de Pétersbourg, de Moscou et de Kiev, accompagnés de vingt-deux autres archevêques et évêques. Un peloton de chevaliers-gardes ferme ce long cortège.

Devant le portail de la cathédrale, le métropolite de

l'État; — le *Glaive de l'Empire* était porté par M. le Général en chef GANETZKY, commandant le Corps des Grenadiers et membre du Conseil de l'Empire; — l'*Étendard de l'Empire* porté par M. le Général en chef comte SCHOUVALOFF, aide de camp général de S. M. l'Empereur et gouverneur général de la Pologne; — le *Sceau de l'Empire* porté par M. le Secrétaire d'État prince LOBANOW-ROSTOWSKY, ministre des Affaires Étrangères ; — le *Manteau de S. M. l'Impératrice* porté par M. le Secrétaire d'État STOYANOWSKY, membre du Conseil de l'Empire; — le *Manteau de S. M. l'Empereur* porté par M. le Secrétaire d'État MANSOUROW, membre du Conseil de l'Empire; — le *Globe de l'Empire (Derjawa)* porté par M. le Secrétaire d'État NABOKOFF, membre du Conseil de l'Empire et ancien ministre de la Justice; — le *Sceptre de l'Empire* porté par M. le Secrétaire d'État comte DELIANOW, membre du Conseil de l'Empire et ministre de l'Instruction publique; — la *Couronne de S. M. l'Impératrice* portée par M. l'Amiral comte DE HEYDEN, aide de camp général de S. M. l'Empereur et membre du Conseil de l'Empire; — la *Couronne de S. M. l'Empereur* portée par M. le Général en chef comte MILUTINE, aide de camp général de S. M. l'Empereur, membre du Conseil de l'Empire et ancien ministre de la Guerre. — Chacun de ces personnages avait deux assistants, choisis parmi les hauts dignitaires de la Cour ou des administrations de l'État.

Digitized by Google

Moscou asperge, et celui de Kiev encense les insignes impériaux. Le Tzar et la Tzarine font leur entrée, pliant par trois fois le genou en face de la porte royale de l'iconostase; ils vénèrent les saintes images; pendant ce temps, les chœurs entonnent des chants solennels.

Le premier acte de la cérémonie est le couronnement. L'Empereur occupe un trône sur les marches duquel le clergé est échelonné en deux rangs.

Cent vingt membres du plus haut clergé portent des ornements sacerdotaux en partcha, c'est-à-dire en tissus d'or et d'argent, d'une valeur de 75 roubles l'archine. Cette étoffe a été fabriquée spécialement pour la circonstance. Le dessin en a été copié sur une ancienne broderie de l'orougéné Palat, c'est-à-dire du musée du Kremlin. L'or varié de tons, les diverses dispositions du tissu couvert de grands ramages, forment le fond sur lequel se détache en relief l'aigle couronné à deux têtes. L'ensemble produit un effet d'une richesse inouïe.

La sonnerie des cloches a cessé, et le doyen des métropolitains, gravissant les marches du trône, s'adresse à l'Empereur en ces termes :

« Notre très pieux, très puissant et très auguste monarque, Empereur de toutes les Russies, par la grâce de Dieu, par l'intercession du Saint-Esprit et par votre bon vouloir, doivent être accomplis dans cette cathédrale le couronnement de Votre Majesté impériale et l'onction du saint chrême. En conséquence, selon l'ancienne coutume des monarques chrétiens, vos aïeux, couronnés par Dieu, que Votre Majesté veuille bien confesser en présence de ses fidèles sujets la foi orthodoxe grecque. Comment crois-tu ? »

L'Empereur lit à haute voix le symbole de la foi, le *Credo*.

Digitized by Google

Le métropolite et les autres évêques répètent : « Que la grâce du Saint-Esprit soit avec toi ! »

Après quelques prières, le chœur entonne la prière pour le souverain et la patrie.

« Seigneur, sauvez votre peuple et bénissez votre héritage ; rendez victorieux de ses ennemis notre monarque orthodoxe, et de votre divine croix protégez votre cité. »

Suit la lecture de passages de la sainte Écriture. Puis le métropolite donne la bénédiction aux assistants. Après quoi, ce pontife lit l'Évangile selon saint Mathieu, dans lequel se trouve cette parole : Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu.

Alors commence la cérémonie du couronnement de l'Empereur, symbole de la plus étroite et de la plus intime union entre Lui et son peuple.

Le souverain enlève la chaîne simple de Saint-André et se revêt du manteau impérial (long de 12 archines), et de la chaîne de diamants de l'ordre de Saint-André, qui est inséparable du manteau impérial. Pendant ce temps, le doyen des métropolites donne la bénédiction, au nom du Père, du Fils, du Saint-Esprit. *Amen!*

L'Empereur incline la tête, le métropolite trace le signe de croix et impose les mains en récitant une prière.

Le moment solennel est arrivé.

L'Empereur prend la couronne que le métropolite lui présente sur un coussin et la pose lui-même sur sa tête. A ce moment, un rayon de soleil pénètre comme une fusée à travers une des fenêtres, inonde le dais de lumière et envoie ses lueurs jusque sur cette couronne du plus puissant des empires.

Digitized by Google

L'officiant s'adresse au monarque nouvellement couronné, en ces termes :

« Très pieux, très puissant et grand monarque, Empereur de toutes les Russies ! cet ornement corporel et visible de la tête est un signe évident dont toi, chef des peuples de toutes les Russies, Jésus-Christ, le Tzar de la gloire, te couronne invisiblement par sa bénédiction pleine de grâces, en affirmant en toi la puissance suprême et dominante sur tes peuples. »

Après ce discours, le Tzar prend dans sa main droite le sceptre, et dans sa main gauche le globe surmonté d'une croix. Le sceptre représente le pouvoir, et le globe, son étendue.

Et de nouveau, le métropolite s'adresse à lui :

« O toi, couronné par Dieu, donné par Dieu, le plus orné par Dieu, très pieux, très puissant monarque de toutes les Russies, prends le sceptre impérial et le globe, qui sont les images vivantes de ton autocratie sur les hommes, afin que tu les gouvernes et les disposes dans la prospérité désirable pour eux. »

Sa Majesté s'assied sur le trône impérial, dépose le sceptre et le globe sur un coussin et appelle l'Impératrice. Elle s'agenouille devant son auguste mari. L'Empereur enlève sa couronne, en touche le front de l'Impératrice et la replace sur sa tête. Il pose une couronne plus petite sur la tête de l'Impératrice, et la revêt du manteau et de la chaîne de l'ordre de Saint-André. Puis la Souveraine prend place sur son trône.

L'archidiacre proclame solennellement les grands titres du monarque. En ce moment toutes les cloches sonnent, et cent un coups de canon retentissent. Les assistants, sans quitter leurs places, présentent des félicitations en s'inclinant trois fois ; seuls les membres

Digitized by Google

de la famille impériale gravissent les marches du trône.

Alors se produit une scène émouvante qui impressionne profondément ceux qui en sont les témoins. Voyant sa mère venir la première vers lui, Nicolas II s'avance au-devant d'elle. Le comte Serge Chérémèteff, qui tenait le côté droit du manteau de l'Impératrice, fut frappé de l'expression saisissante que prirent alors les traits du souverain. Le fils et la veuve d'Alexandre III, unis par la même pensée, s'embrassent avec effusion. La mère allait s'éloigner, mais l'Empereur l'attire de nouveau vers lui, et, dans un mouvement plein d'amour filial, lui donne un second baiser. Il y eut, dans cette scène muette, tant d'éloquence, tant de grandeur et de simplicité, que l'assistance tout entière en fut émue. Les grands-ducs et princes, parents du couple impérial, embrassent successivement l'Empereur sur l'épaule et l'Impératrice sur la main. Les baisers sont rendus sur le front.

Le Tzar, la couronne sur la tête, revêtu du manteau impérial, tenant en main le sceptre et le globe, descend de son trône, et, tandis que tous se tiennent debout, il tombe à genoux et prie pour son peuple.

« O Seigneur, roi des rois, Dieu de mes pères ! Il t'a plu de m'élire souverain et juge de l'orthodoxe empire russe. Je confesse être toujours sous ton œil vigilant quoique invisible ; aussi, me voilà prosterné devant ta suprême Majesté. Je t'implore, ô mon Seigneur, ô mon maître ! Daigne m'armer pour mon formidable ministère ! Octroie-moi la sagesse qui émane de ton trône, afin que je conçoive toujours ce qui est agréable à tes yeux ! Fais-moi suivre, ô Seigneur, la vérité dans tes commandements ! Prends mon cœur dans ta main, ô mon Dieu ! Et que je règne pour le bonheur de mes peuples en te bénissant toujours ! Que ton saint nom

Digitized by Google

soit glorifié avec celui de ton Fils miséricordieux et ton Esprit créateur en toute éternité. *Amen!* »

L'Empereur se lève, et tous les assistants, y compris l'Impératrice, s'agenouillent. Le métropolite officiant prie pour le nouveau couronné au nom de la Russie entière. Il supplie le Seigneur d'accorder à l'Empereur la sagesse et le jugement pour gouverner son peuple avec justice et équité, afin de conserver l'Empire dans la paix et le bonheur. Qu'il le rende victorieux de ses ennemis, redoutable aux méchants, miséricordieux et plein d'espoir pour les bons. Qu'il le rende compatissant envers les pauvres, hospitalier envers l'étranger; qu'il soit le défenseur des opprimés. Qu'il lui accorde la grâce de conserver dans une fidélité sincère tous les hommes confiés à sa puissance. Qu'il soit leur père. Que durant le règne du Souverain, Dieu accorde à son peuple la paix, la prospérité et tout ce qui est nécessaire à la vie temporelle et éternelle.

Ensuite le chœur entonne le *Te Deum* au son de toutes les cloches. Lorsque ce chant solennel est terminé, on dit la sainte liturgie, pendant laquelle l'Empereur retire sa couronne en signe de sa piété envers le Tzar de la gloire. Après la lecture de l'Évangile, on le lui présente à baiser. Le moment de l'onction est arrivé. L'Empereur remet son épée à un dignitaire, et, couvert de son manteau, s'avance devant la porte sainte et se place sur un tapis tissé d'or que l'on a étendu pour lui. Le doyen des métropolites prend la précieuse coupe de Constantin contenant le saint chrême. Il y trempe une tige précieuse et il oint l'Empereur sur le front, aux yeux, aux narines, à la bouche, aux oreilles, à la poitrine et aux mains. Au dehors cent un coups de canon et le son de toutes les cloches annoncent l'onc-

Digitized by Google

tion de Leurs Majestés. L'Impératrice la reçoit seulement sur le front.

Quelques mots sur la coupe de Constantin nous semblent avoir ici leur place. Au XIIe siècle, le célèbre prince Wladimir, surnommé Monomaque (1113-1125), reçut de l'empereur Alexis Comnène les insignes impériaux qui avaient appartenu à l'empereur Constantin Monomaque, son grand-père du côté maternel. En même temps que ces insignes, on lui envoya la précieuse coupe qui, suivant la tradition, avait appartenu à Constantin le Grand. Ces dons acceptés avec bienveillance devinrent une chose sainte pour les princes russes.

Conduit par le doyen, l'Empereur entre dans le sanctuaire jusqu'à l'autel, où le prêtre seul a le droit de pénétrer. Il s'incline trois fois jusqu'à terre et prend la communion sous les deux espèces, selon le rite des prêtres. L'Impératrice reçoit la communion comme tous les fidèles, sous les deux espèces réunies, mais sans pénétrer dans le sanctuaire.

Ensuite Leurs Majestés retournent à leurs trônes. Le confesseur des Souverains dit la prière d'action de grâces, l'archidiacre chante la prière pour demander à Dieu d'accorder de longues années à Nicolas Alexandrovitch et à Alexandra Féodorovna, Souverains de toutes les Russies. La liturgie est terminée. L'Empereur remet la couronne, prend le sceptre et le globe, et reçoit les félicitations et les hommages.

Après le couronnement et le sacre, Leurs Majestés quittent par le portail de droite l'église métropolitaine de l'Assomption, et prennent place sous le dais porté par seize aides de camp et dont les cordons sont tenus par seize autres aides de camp, les plus anciens en grade. Cette fois, le Tzar, revêtu de tous ses insignes, marche

Digitized by Google

précédé du métropolite. L'Empereur est pâle et très ému. Sous la grande et pesante couronne qui lui ceint le front comme une tiare, son profil se dessine en fins contours. Son regard, profond comme l'était celui de son père, est empreint de douceur comme l'est celui de sa mère.

La procession traditionnelle et la visite aux cathédrales du Kremlin se font avec le plus grand faste et la plus éblouissante magnificence. Elle se forme dès la sortie du portail nord de l'Assomption, contourne extérieurement les murs du clocher d'Ivan Véliky, passant devant les tribunes qui lui sont adossées, tribunes où les toilettes claires se marient aux uniformes multicolores. Entre deux rangs de chevaliers gardes et de hussards, le cortège s'avance majestueusement. Vis-à-vis des tribunes, la place qui s'étend jusqu'au palais Nicolas et jusqu'aux chantiers du monument d'Alexandre II est bondée de monde. Par des hourras plus puissants que le grondement du canon, cette foule acclame le monarque. Le visage de celui-ci reflète la connaissance entière et méditée du rôle que la destinée lui a confié, rôle plus pesant que le diadème. La gravité de son regard ajoute à son visage un caractère religieux et recueilli. Il y a là un rayonnement de l'âme, une empreinte profonde de la pensée, quelque chose d'immatériel et de saisissant, quelque chose d'émouvant qui, pour un psychologue, a une plus grande signification que la majesté de circonstance. Il ne dépend pas de la volonté de marquer sur le visage de telles expressions, qui témoignent de la conception dans toute son étendue des devoirs qui incombent, des pouvoirs qui échoient à une seule tête. L'éblouissement de la pompe déployée produit certainement un effet considérable, mais il est moins

Digitized by Google

impressionnant, moins touchant que cette intensité de mouvements spontanés du cœur traduits sur la physionomie du tout-puissant autocrate, père de ses sujets. Le cortège s'avance lentement, et, sur le parvis de chaque église, le clergé attend les Souverains avec les saintes images, les bannières et les cierges. Après avoir prié, dans la cathédrale des Archanges, sur la tombe de leurs aïeux, les Souverains se rendent à la cathédrale de l'Annonciation avec le même cérémonial. Cette visite est la dernière station de la procession tzarienne. Les Souverains quittent le dais pour gravir les degrés de l'escalier Rouge. Les acclamations redoublent d'intensité, l'enthousiasme atteint son apogée. Arrivé au haut de l'escalier, l'Empereur, ayant à sa gauche l'Impératrice, se retourne, enveloppe d'un regard l'immense assistance et salue par trois fois la foule transportée. Vraiment, cette dernière phase de la cérémonie demeurera inoubliable pour ceux qui en ont été les témoins. Il est impossible de voir un spectacle plus grandiose et plus magnifique.

Digitized by Google

VII.

Réception au palais impérial. Illuminations du Kremlin.

(16/28 mai)

Le jeudi 16/28 mai, à neuf heures du soir, 4,500 personnes se rendaient au grand palais du Kremlin. Le nom de *Courtag,* donné à la réception qui devait avoir lieu, est un reste de l'influence allemande du XVIIIe siècle. On n'y danse pas, mais les polonaises se succèdent, et on y assiste au plus grand déploiement de pompe de la cour la plus somptueuse d'Europe. Seules, les personnes d'un certain rang, d'un grade élevé, sont invitées à cette soirée ; les présentations qui y sont faites donnent droit d'entrée à la cour. Je gravis l'escalier d'honneur, entre une haie de superbes chevaliers gardes échelonnés sur les marches. Je franchis d'innombrables salons pour arriver à la salle du Trône. Imaginez une galerie de cinquante mètres de long, où l'or brillant se marie au bleu tendre, couleur du ruban de l'ordre de Saint-André. Toutes les décorations de cette galerie rappellent les emblèmes de cet ordre. Devant moi, se dresse l'immense dais de drap d'or, doublé d'hermine, abritant trois fauteuils d'or placés sur un tapis également d'or, qui recouvre les degrés du trône. Au milieu de ce décor, les aigles noires de Russie, portant l'écusson impérial, ressortent en couleurs étincelantes. Ce même écusson brille sur la dalmatique des deux hérauts qui se

Digitized by Google

tiennent au bas des marches de l'estrade. A gauche, sur une console, sont placés les insignes impériaux confiés à une garde d'honneur. Leur groupement ressemble de loin à un amas d'or et de diamants. De près, on est tout ébloui autant par la richesse que par l'art de ces emblèmes. Autour de cette salle, sont dressées des tables qui disparaissent sous les plats et les salières en métaux précieux, offerts avec le pain et le sel par les innombrables délégations. Il y a là des merveilles d'orfèvrerie. Je n'en citerai qu'une : le plat en argent doré, rehaussé d'émaux, dessiné par Victor Vasnetzoff et offert par la ville de Moscou. Il a coûté 4,500 roubles (18,000 fr.)

Les uniformes de gala foisonnent. Les dames russes portent toutes le costume national. Elles sont coiffées du kakochnick, surchargé de pierreries avec le voile de tulle. De leurs épaules découvertes pendent de longues manches sur lesquelles les bras nus se détachent gracieusement. D'immenses traînes bordées de broderies glissent sur le parquet. Ce costume de gala est très élégant.

A droite, en regardant le trône, se trouve l'entrée des appartements particuliers. Deux beaux nègres drapés d'étoffes voyantes se profilent sur les battants dorés d'une porte qui s'ouvre bientôt. Il est dix heures. Deux courriers, la tête empanachée, s'avancent d'un pas cadencé ; suivent les chambellans à la canne enrubannée de bleu, puis les maîtres des cérémonies deux par deux, tenant leurs insignes ; enfin l'archi-grand-maître des cérémonies portant son long bâton d'or terminé par une immense émeraude surmontée des aigles impériales.

L'hymne national retentit. Les têtes s'inclinent devant l'Empereur et l'Impératrice. Le Tzar porte l'uniforme

Digitized by Google

rouge des chevaliers gardes, et l'Impératrice est vêtue d'une robe de soie rose brodée d'argent. Leurs Majestés, suivies de soixante-quinze princes et des ambassadeurs, passent de la salle du Trône dans la salle à Facettes. L'orchestre attaque la polonaise de la *Vie pour le Tzar*, de Glinka, et le défilé commence. Les invités forment la haie sur leur passage. Les Souverains et leur cortège font ainsi, à sept reprises, le tour des salles. Au deuxième tour, l'Impératrice marche en tête avec l'ambassadeur de Turquie, Son Excellence Hussni-Pacha, le doyen effectif du corps diplomatique. Au troisième tour, sa Majesté est conduite par l'ambassadeur de France, et l'Empereur accompagne Mme de Montebello, dont l'élégance traduit le bon goût français le plus exquis. Le radieux visage de notre ambassadrice semble adresser de la part de la France un gracieux sourire à la Russie. Chaque ambassadeur et chaque ambassadrice a l'honneur de passer à son tour avec l'Empereur et l'Impératrice. Ce cortège était splendide.

Pour satisfaire la légitime curiosité de mes bienveillantes auditrices, je leur montrerai un groupe de quelques membres de la famille impériale. Elles jugeront de la sorte du caractère et de la richesse des costumes et des parures portés par la brillante suite de Leurs Majestés. Au centre du groupe se trouve la grande-duchesse Alexandra Iocipovna, veuve du grand-duc Constantin, princesse célèbre par sa beauté. Derrière elle, Maria Pauvlovna, épouse du grand-duc Wladimir, ayant à sa gauche sa jeune fille, et à sa droite la grande-duchesse de Mecklembourg, fille du grand-duc Michel. Je vous signalerai encore les deux filles de la grande-duchesse Constantin : la reine de Grèce et la grande-duchesse de Wurtemberg.

Digitized by Google

Illuminations.

Les fenêtres du palais donnant sur les balcons étaient grandes ouvertes.

Quittons les splendeurs de l'intérieur et contemplons la féerie de l'extérieur.

Le Kremlin illuminé offrait un spectacle saisissant, magique, invraisemblable. Un cercle de feu aux mille couleurs, formé de cordons lumineux, longe les hautes murailles crénelées, profile l'architecture des innombrables tours et atteint jusqu'à leur sommet. Au milieu, le géant des clochers, celui d'Ivan Véliky, dominant tous les monuments, plus éblouissant qu'eux tous, lance de toutes parts des jets enflammés. Les cloches elles-mêmes sont ornées de verres multicolores, fragiles parures sur ces corps d'airain. Toutes les fois qu'un monument s'embrase, la foule noire et compacte, massée sur les quais de la Moskova, pousse des hourras. Le palais impérial n'est pas illuminé extérieurement, car l'Empereur ne peut pas se fêter lui-même : c'est la Russie qui fête son souverain. Les cathédrales non plus ne sont pas éclairées, pour la raison qu'une réjouissance profane ne doit pas comprendre les monuments consacrés au culte. Les amis de l'art s'en réjouissent, car si la lumière ne vient pas de ces édifices, ils n'en sont pas moins inondés. Leur ornementation architecturale, à cause de la violence des ombres portées, s'accentue, ressort, grandit audacieusement, elle devient fantastique. La blancheur des murailles reçoit des reflets diaprés, elle prend les tons les plus variés. Au-dessus de toutes ces colorations extraordinaires, les ors variés des toitures brillantes semblent en ébullition

Digitized by Google

sous l'action vacillante des rayons, des jets, des reflets électriques, ici rouges, là blancs, verts, jaunes. Les couleurs transparentes inondent les espaces. Entre ces coupoles dorées et le ciel bleu sombre, uni comme une tenture de velours, tombe des hauteurs une pluie de croix métalliques. Leurs parures étincelantes ont des feux comme des gemmes. On les croirait suspendues dans les airs, si le croissant renversé qu'elles surmontent ne les rattachait à la terre. Leur auréole de chaînes, de boules, de découpures, de dentelles, fait pâlir sous l'action des feux artificiels les astres brillant en cette nuit constellée. En un clin d'œil, la tour du métropolite Pierre s'éclaire en jaune; celle de la rivière Moskova, en vert et blanc; la tour Sainte ou du Sauveur, en rouge et blanc; la tour Taïnsky se pare de toutes les couleurs; devant elle se trouve une cascade lumineuse. Chaque tour semble un joyau, l'un de diamants, l'autre d'émeraudes; celui-ci de rubis, celui-là de saphirs, et tous ces joyaux sont reliés par des cordons étincelants. L'électricité avait fait des merveilles, et j'ajoute, les marins russes, des prodiges, car eux seuls ont pu la porter dans ces régions qui paraissent être le domaine exclusif des habitants de l'air.

Si les regards éblouis se portent au delà du Kremlin, ils peuvent contempler les enceintes concentriques de la vieille cité, incandescentes et ruisselantes dans leur fantastique parure.

Il faudrait des poètes pour chanter, des artistes pour peindre Moscou la Grande, Moscou la Mère, dont les siècles passés ont fait une merveille orientale et qui reçoit, pour fêter son Tzar, l'auréole lumineuse de notre siècle de progrès.

Digitized by Google

VIII.

La France à Moscou.

(8/20 et 10/22 mai)

Ambassade extraordinaire.

Maintenant, Messieurs, je parlerai, non pas avec éloquence, mais avec l'émotion bien vive d'un ami de la Russie, avec la fierté légitime de l'amour-propre national, de la France transportée à Moscou. Elle y a brillé d'un grand éclat, elle y a occupé le premier rang. Il devait en être ainsi, car notre pays y figurait non seulement comme invité, mais surtout comme ami. L'Empereur Alexandre III, le Tzar de la paix, inscrivit dans l'histoire une grande page par l'accueil qu'il fit à nos marins à Cronstadt. Les chaleureuses réceptions des Russes à Toulon et à Paris ont été la réponse de la France. Celle-ci, relevée de ses meurtrissures, s'est montrée unie, grande et forte aux yeux de l'Europe entière. L'alliance de la Russie et de la France, en étonnant le monde, fit tressaillir d'allégresse tous les cœurs français; de là une irrésistible poussée d'opinion. Il a été si justement écrit dans le journal *Le Temps :* « L'alliance russe naît d'une grande amitié de peuple à peuple autant que des délibérations ou des calculs des politiques. C'est là ce qui lui donne une force et une autorité supérieures. Nouée dans la joie et les fêtes, cette alliance est cimentée par le deuil des

Digitized by Google

deux chefs d'État qui y avaient présidé. En un petit nombre d'années, les émotions les plus vives ont été ressenties en commun par la France et la Russie. Un événement aussi important pour l'histoire de la Russie, aussi symbolique pour l'âme russe que le couronnement du fils d'Alexandre III, ne pouvait être étranger à la France. »

Le 8/20 mai, notre mission extraordinaire arrivait à Moscou et était reçue avec les plus grands honneurs. Elle était, comme vous le savez, présidée par le général de Boisdeffre, chef d'état-major de l'armée, accompagné du contre-amiral Sallandrouze de la Mornaix, représentant la marine. Elle se composait en outre du général Tournier, chef de la maison militaire du Président de la République; du général Jeannerod, chef du cabinet du ministre de la guerre; de M. Armand Mollard; du lieutenant-colonel Ménétrez, attaché à la personne du Président de la République ; du commandant Pauffin de Saint-Morel et du capitaine Sadi Carnot. Il était impossible de choisir une plus brillante représentation. Le plus jeune membre de la mission, avant même que ses qualités personnelles et son extérieur agréable fussent connus des Russes, était, par son nom, assuré de toutes les sympathies. Car, en Russie comme en France, un ineffaçable et profond souvenir demeure attaché à la mémoire du président Carnot.

Au moment où nos illustres envoyés quittaient le wagon, un détachement du régiment de Pavlovsky présentait les armes. Le général de Boisdeffre fut félicité par le grand-duc Wladimir, au nom de l'Empereur. Après les présentations, le général de Boisdeffre passa devant le front des hommes du régiment de Pavlovsky, pendant que la musique jouait la *Marseillaise*.

Digitized by Google

Le 10/20 mai, notre mission extraordinaire était reçue au Kremlin par Leurs Majestés. Trois maîtres des cérémonies vinrent prendre le général de Boisdeffre à l'ambassade de France.

Le cortège était ainsi composé : une première voiture de la cour, à quatre chevaux, était occupée par deux maîtres des cérémonies ; un grand carrosse doré, traîné par six chevaux blancs, conduisait le général de Boisdeffre, seul sur le siège du fond, ayant devant lui un maître des cérémonies. La voiture de gala du général suivait à vide. C'est une grande berline à housses, aux couleurs de France, le train rouge et or, la caisse bleue. La livrée aux trois couleurs, l'habit rouge et or, le gilet blanc, la culotte bleue. Les quatrième, cinquième et sixième voitures de gala à quatre chevaux contenaient les autres membres de la mission.

Ces attelages incomparables, ces splendides carrosses, ces livrées étincelantes, ont prouvé que la France, même en République, ne se laisse pas surpasser lorsqu'il s'agit de porter à un souverain le témoignage de sa sympathie. Les équipages de nos ambassades, ordinaire et extraordinaire, étaient d'une correction défiant toute critique : pas un équipage ne put rivaliser avec ceux de la France.

Au Kremlin, la garde du palais présenta les armes. Le grand maître des cérémonies et le maréchal de la cour attendaient l'ambassadeur dans le vestibule. Les gardes présentèrent une seconde fois les armes, les portes s'ouvrirent à deux battants.

L'ambassadeur seul est introduit auprès de l'Empereur et de l'Impératrice par le prince Dolgorouki, archi-grand-maître des cérémonies. Le général de Boisdeffre, après cette audience particulière, avait, dit-on, sur le

Digitized by Google

visage comme un reflet des jours heureux. Il demanda l'autorisation de présenter les officiers qui l'accompagnaient; l'Empereur les reçut et eut pour chacun d'eux une parole affectueuse et gracieuse. Le cérémonial fut au départ ce qu'il avait été pour l'arrivée, et la mission extraordinaire retourna à l'ambassade dans le même apparat.

Ambassade ordinaire.

Passons de l'ambassade extraordinaire à l'ambassade ordinaire.

Le comte de Montebello a été appelé à représenter la France en Russie lors des premiers pourparlers de l'envoi de notre flotte à Cronstadt. Il a donc rempli ces hautes fonctions depuis le prélude de l'entente franco-russe, et vous n'ignorez pas avec quel talent et quel heureux succès. Le nom qu'il porte est depuis longtemps célèbre en Russie. Lorsque, en 1808, Napoléon eut à Erfurt une entrevue avec Alexandre, le maréchal Lannes fut chargé d'aller au-devant du Tzar pour lui présenter les compliments du souverain français. Le chef de la famille de Montebello reçut alors le grand cordon de Saint-André. Le fils du maréchal Lannes, le duc de Montebello, devait plus tard recevoir d'Alexandre II, comme ambassadeur de France en Russie, une aussi haute distinction. Il y a trente-cinq ans, le comte de Montebello fit ses débuts dans la diplomatie comme membre de l'ambassade dont son père était le chef.

C'est donc la troisième génération de la même famille qui sert de trait d'union entre la Russie et la France;

Digitized by Google

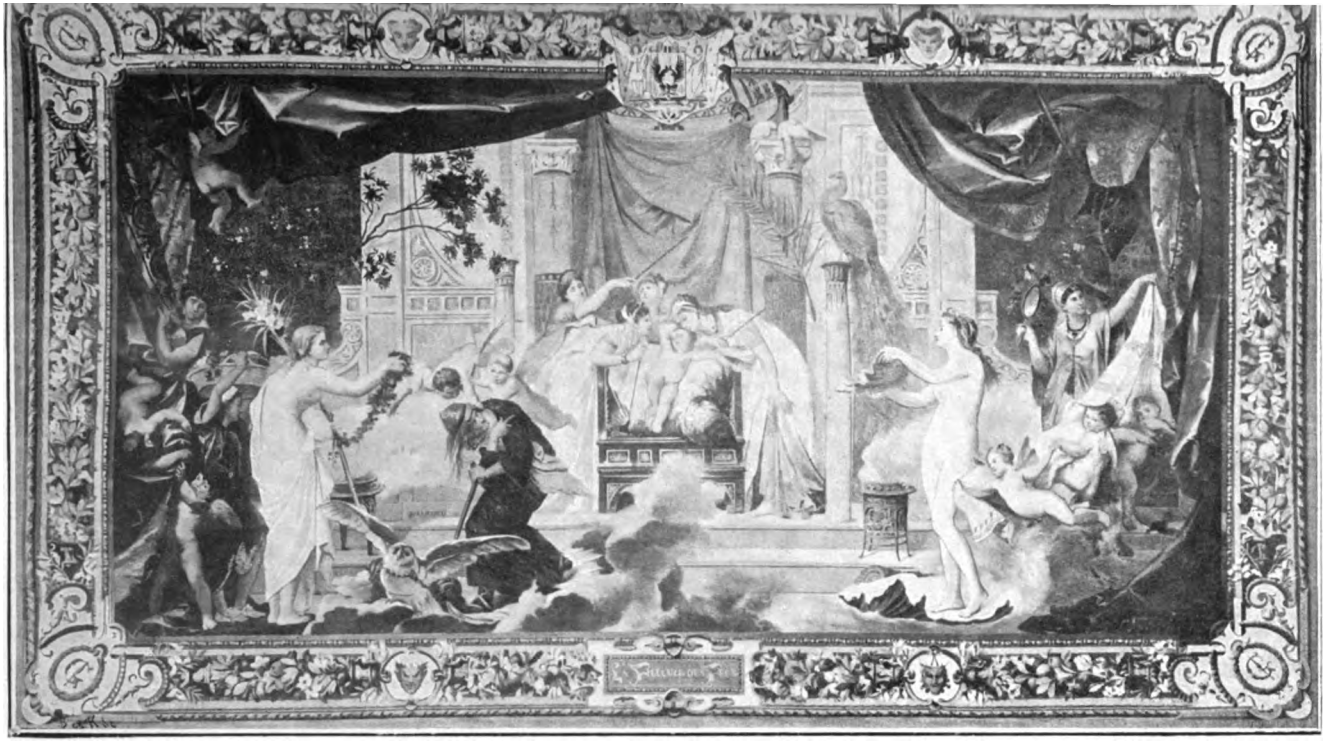

Tapisserie des Gobelins offerte par le gouvernement français à S. M. l'Empereur de Russie à l'occasion du couronnement

Digitized by Google

Digitized by Google

il semble que le titre d'ami de la Russie soit héréditaire parmi ses membres.

Le comte et la comtesse de Montebello, secondés par le comte de Vauvineux, ont déployé, pendant la durée des fêtes du couronnement, un grand luxe marqué du meilleur goût. Sur le palais Chérémeteff flottait le drapeau français. Bien que ce palais soit très vaste, on dut construire des annexes dans la cour; en outre, l'intérieur fut entièrement transformé et considérablement embelli. Cette résidence, qui était précédemment le *Club des Chasseurs,* fut, durant les fêtes, fréquentée par toutes les personnalités présentes à Moscou. L'amabilité des hôtes de la maison, jointe aux sentiments voués par les Russes à la France, attirait doublement vers ce palais et faisait rechercher la faveur d'y être invité. La haute société de notre pays n'était représentée que par le sympathique comte Fernand de Montebello et son aimable épouse. Quant à notre presse, il suffit de nommer un groupe d'hommes de valeur, tels que Hugues Leroux et le baron d'Alheim. Les beaux-arts français avaient aussi leurs représentants : Forestier, G. Becker, bien connu par les nombreuses toiles qu'il a exécutées en Russie, principalement celle du couronnement d'Alexandre III; puis Gervex, qui peindra avec son talent magistral le couronnement de Nicolas II; enfin les sculpteurs Lanson et Granet.

Notre gouvernement, soucieux de la renommée de la France, avait voulu qu'elle brillât au premier rang aux fêtes de Moscou. En outre, il offrit à l'Empereur une immense tapisserie exécutée à la manufacture des Gobelins, d'après les cartons de Mazerolles (1).

(1) *La Filleule des Fées.*

Digitized by Google

Les merveilles les plus exquises de l'art français, prêtées par le garde-meuble national et évaluées à trois millions, servirent à orner la résidence de notre ambassade. Je ne crois pas que ce chiffre soit exagéré, car les anciennes tapisseries, principalement la suite de *Don Quichotte,* sur fond rose, sont d'une valeur inestimable. Tous ces chefs-d'œuvre furent disposés avec tant de goût, tant de discernement et dans une ordonnance si exquise, qu'on eût dit qu'ils avaient toujours occupé la même place dans le palais qu'ils étaient venus enrichir. L'ambassadrice avait elle-même présidé à la décoration, à l'aménagement de cette installation princière, et, comme une fée, y avait opéré des merveilles; maîtresse de maison pour les deux ambassades, elle a rempli cette tâche écrasante avec une bonne grâce qui n'a pas faibli un instant.

En sa qualité de doyen du corps diplomatique réuni à Moscou, l'ambassadeur de France donna, le 18/30 mai, la principale fête (1). Toute la cour assistait à ce bal merveilleux. Dès neuf heures et demie, les salons regorgeaient de monde. Bientôt arrivent les grands-ducs, les grandes-duchesses, les princes et les princesses étrangers. A dix heures un quart, l'Empereur et l'Impératrice font leur entrée. Leurs Majestés sont reçues au bas du perron par le comte, la comtesse de Montebello et le général de Boisdeffre, suivis des membres de leurs ambassades. L'Empereur avait revêtu l'uniforme des lanciers du régiment de l'Impératrice, avec le grand cordon de la Légion d'honneur. L'Impératrice, en toilette blanche, est étincelante de

(1) M. de Montebello est, parmi les ambassadeurs en Russie, celui qui depuis le plus longtemps remplit ces fonctions.

Digitized by Google

diamants. Les deux ambassadeurs portaient le cordon de Saint-Alexandre Nevski; de plus, le général de Boisdeffre avait au cou le portrait de l'Empereur, entouré de diamants, qui lui avait été décerné le jour même.

L'Empereur, donnant le bras à notre ambassadrice, et l'Impératrice, au bras du comte de Montebello, pénètrent dans les salons. Traversant la foule qui s'incline respectueusement sur leur passage, Leurs Majestés parviennent au grand salon, au fond duquel jaillit une fontaine lumineuse au milieu d'une forêt d'arbustes et de plantes tropicales. Elles passent immédiatement dans la vaste galerie de bal pour y danser le quadrille d'honneur. Cette salle, éblouissante de lumière, est décorée avec une profusion de fleurs montant en colonnes gigantesques, entre les portes et les glaces jusqu'au plafond. A l'une des extrémités se trouvent les fauteuils pour les souverains; à l'autre, deux lodgias, enguirlandées de roses et de lilas, contiennent un orchestre et un chœur qui se font entendre alternativement.

Pendant la mazurka, on distribua d'innombrables bouquets d'œillets et de roses, ainsi que de charmants éventails. L'Impératrice daigna en accepter un, peint par Leloir, et en parut ravie. Dans les deux salons où les souverains ainsi que les grands-ducs et les grandes-duchesses, les princes et les princesses devaient souper, le service était fait par trente maîtres d'hôtel, habillés à la française, et trente valets de pied à la livrée de l'ambassadeur. Parallèlement à ces deux salons et à la salle du bal, on avait construit, pour la circonstance, une galerie où deux cent quarante domestiques offraient à souper; sept cent cinquante personnes assises

Digitized by Google

et trois cents personnes debout purent être servies. La table impériale était splendidement décorée : au centre, se dressait un buisson d'orchidées au milieu duquel ressortait, dans un cadre finement ciselé, un charmant menu. L'Empereur accepta l'hommage de ce menu peint par Gervex, un de nos artistes dont le talent, l'esprit et l'amabilité sont bien connus ; Gervex se trouvait auprès de moi lorsque la comtesse de Montebello nous présenta à l'Empereur, au moment où les souverains traversaient les salons pour se retirer, avec le même cérémonial qui avait présidé à leur entrée.

Cette fête dépassa en splendeur et en succès tout ce qu'il était possible de rêver. En quittant l'ambassade, je serrai bien fort la main du prince Nicolas Scherbatoff, un excellent ami de la France, qui avait été spécialement chargé de la sécurité de notre ambassade. La réussite complète de la fête lui tenait autant à cœur qu'aux Français. Sa collaboration a valu encore un succès de plus à l'entente franco-russe.

Digitized by Google

IX.

Dernières fêtes.

Si je n'avais déjà fatigué votre attention, il me resterait, Messieurs, à vous donner quelques détails des autres fêtes qui eurent lieu à Moscou. Je me bornerai à vous les mentionner.

Il y eut, le 17/29 mai, au Théâtre impérial, une représentation de gala, composée du célèbre opéra de Glinka : *la Vie pour le Tzar*, et d'un fort joli ballet en un acte : *la Perle de Petipa,* musique de Diégo. Le choix des pièces et leur interprétation firent le plus grand honneur au directeur des Théâtres impériaux, M. Vsévolovski. L'illumination organisée en face du Théâtre inondait de ses feux toute la place. Un programme orné de charmantes chromolithographies, formant un album artistique, avait été distribué aux invités.

Le lendemain, une foule évaluée de 6 à 700,000 personnes s'était rendue au Khodinskoé Polé, pour la fête populaire. Cette affluence tout à fait inattendue causa la cruelle et pénible catastrophe qui fit un si grand nombre de victimes. Aux couronnements précédents, la foule, quoique considérable, n'avait jamais atteint un tel chiffre, ce qui explique comment un pareil malheur put se produire. Comme amis de la Russie, nous le déplorons avec elle.

L'Empereur et l'Impératrice, par les secours prodigués, par leur visite aux victimes dans les hôpitaux, ont

Digitized by Google

prouvé que leur cœur paternel prenait une large part à cet événement. Lorsque, dans la même journée, les souverains parurent à leur tribune, au camp de Kodynsk, leur visage portait l'empreinte de la douleur. A leur vue, des hourras formidables s'élancèrent de la poitrine des sept cent mille personnes accourues.

Le 20 mai/1er juin, eut lieu la réception chez le grand-duc Serge, général gouverneur de Moscou. Le lendemain, revue militaire et bal à l'Assemblée de la Noblesse ; le surlendemain, pèlerinage au couvent de la Trinité ; le 23 mai/4 juin, autre bal au palais du Kremlin. Toutes ces fêtes furent clôturées par le banquet offert aux ambassadeurs des puissances étrangères.

Le gouvernement russe avait alloué, pour ces réjouissances, 40 millions de roubles, 160 millions de francs. Les témoins des couronnements d'Alexandre III et de Nicolas II ont assuré que le dernier avait surpassé le précédent par sa magnificence. Tous les États et toutes les cours de l'Europe y figuraient. Il convient de noter que sept puissances asiatiques avaient envoyé des députations : la Chine, le Japon, la Perse, le Siam, la Corée, Boukhara et Khiva. Le Nouveau Monde y était représenté par le Mexique et les États-Unis d'Amérique.

Messieurs, sans les photographies que je dois à la gracieuseté de Mme Samokiche, du comte F. de Montebello, de MM. Zichy, Krafft, Belaevsky, vous n'auriez eu qu'une idée bien pâle de la splendeur de l'événement relaté, évènement intéressant à la fois l'Europe et l'Asie et par son éclat brillant, et par sa signification poli-

Digitized by Google

tique. Vous savez comment Nicolas II a reçu, au cœur même de la Russie, la consécration de son pouvoir devant son peuple, devant l'Europe, devant l'Asie, que dis-je? devant le monde entier. Vous connaissez le grand rôle que les envoyés de la France ont rempli dans cette circonstance.

Je dis en terminant que l'Empereur couronné est venu en France pour la confirmation de l'œuvre de son auguste père : l'union de deux puissances amies, l'une de l'Occident, l'autre de l'Orient, se tendant la main à travers l'Europe. Cette union, scellée par deux peuples de cœur, à l'aurore du siècle qui prépare sa venue, oriente l'avenir non pas vers la force de fer et de sang, mais vers la vraie grandeur, celle de la paix.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Moscou, poésie 423

I. Introduction 425

II. L'entrée. — L'itinéraire du cortège 428

III. L'entrée. — Le cortège 433

IV. Les insignes impériaux. — Leur translation 441

V. Les hérauts proclament le couronnement 444

VI. Le couronnement 447

VII. Réception au palais impérial. — Illuminations du Kremlin 460

VIII. La France à Moscou 465

IX. Dernières fêtes 473

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

SÉANCE PUBLIQUE

Pages

Discours d'ouverture, prononcé par M. Douce, président annuel..... 1

Compte rendu des travaux de l'année 1896-1897, par M. Henri Jadart, sécrétaire général..... 19

Le poète Guillaume Coquillart, chanoine et official de Reims, par M. Gaston Paris, membre honoraire..... 45

Rapport sur le Concours d'Histoire, par M. L. Demaison, membre titulaire..... 59

Rapport sur le Concours de Poésie, par M. le docteur Seuvre, membre titulaire..... 71

A Monsieur Douce, causerie rimée..... 105

Prix et Médailles décernés dans la Séance publique du 22 juillet 1897..... 109

Programme de la Séance publique du jeudi 22 juillet 1897.. 111

Programme des Concours ouverts pour les années 1898 et 1899. 113

Tableau des Membres composant l'Académie nationale de Reims pendant l'année 1896-1897..... 117

Liste des Ouvrages adressés à l'Académie nationale de Reims pendant l'année 1896-1897..... 123

NÉCROLOGIE

Docteur V. Lemoine, membre honoraire..... 135

BELLES-LETTRES

Sonnets, par M. Clovis Tisserand, membre correspondant.. 141

M. René Bazin, par M. Alfred Lefort, membre titulaire.... 147

Digitized by Google

ÉCONOMIE POLITIQUE

Pages

Le Congrès de la Propriété bâtie à Paris, des 31 mai, 1er, 2 et 3 juin 1897, par M. Douce, président de l'Académie..... 161

A travers le VIe Congrès international de Bruxelles contre l'abus des boissons alcooliques, par M. le docteur Colleville, membre titulaire..... 183

Les prix de Vertu de la Ville de Reims, 1866-1897, par M. Henri Jadart, secrétaire général. 241

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

Découverte d'une Statue de bronze au faubourg de Laon, à Reims, par M. Léon Morel, membre titulaire 305

Coupe transversale de la Cathédrale de Reims, par M. Alphonse Gosset, membre titulaire 311

Cathédrale d'Amiens, par M. Ed. Lamy, membre titulaire... 315

L'Hôtel de la Renaissance, rue du Marc, n° 1, par M. Ch. Givelet, membre titulaire..... 331

La Mairie du Xe arrondissement de Paris, par M. Léon Margotin, membre correspondant..... 347

Note sur les Vicomtés champenoises, par M. Paul Thirion membre honoraire..... 357

Pierre Cauchon, de Sommièvre, par M. le chanoine Cerf, membre titulaire..... 363

Lettres inédites de Jean Devillers, d'Épernay, par M. Armand Bourgeois, membre correspondant..... 383

Souvenir d'un Couronnement impérial, par M. le baron de Baye, membre honoraire..... 419

PLANCHES

I. — Coupe transversale de la Cathédrale de Reims..... 311

II à V. — Quatre planches accompagnant le récit du couronnement du Tzar..... 419 à 478

Reims, Imprimerie de l'Académie (Nestor Monce, dir.), rue Pluche, 24. (64101)

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DE REIMS

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

CENT-DEUXIÈME VOLUME

ANNÉE 1896-1897. — TOME II

DEUX VOLUMES SEMESTRIELS CHAQUE ANNÉE

PAR ABONNEMENT : 12 FRANCS

PRIX DE CE VOLUME : 6 FRANCS

REIMS

CHEZ F. MICHAUD, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

19, rue du Cadran-Saint-Pierre, 19

M D CCCC

Digitized by Google

NOTA

La responsabilité des opinions et assertions émises dans les ouvrages publiés par l'Académie appartient tout entière à leurs auteurs.

Digitized by Google

AVANT-PROPOS

Investigando restituet.

L'étude du passé de la France, c'est-à-dire l'histoire de notre patrie, est intimement liée au sort de nos anciens monuments, des plus petits et des plus humbles, comme des plus grands et des plus magnifiques. Si ceux-ci sont connus et en général bien entretenus au sein des villes, ceux-là sont souvent ignorés au fond des campagnes et exposés à plus de risques et de détériorations. Aussi, depuis l'énergique impulsion donnée à la science archéologique par M. de Caumont, continuée par M. Quicherat et par M. de Lasteyrie, depuis l'extension des fouilles et des investigations de tant de laborieux chercheurs, commence-t-on à s'intéresser en tous lieux à l'histoire des églises rurales du moyen âge [1], en même temps qu'aux moindres débris antiques exhu-

[1] *De ecclesiis rusticanis, ætate carolinginca*. Thesim Facultati litterarum Parisiensi proponebat P. Imbart de la Tour. *Bordeaux*, 1890, in-8° de xiii-140 pages. — On trouve une intéressante analyse de cet ouvrage par M. Joseph Guillaume, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, novembre-décembre 1892, p. 627-34.

Digitized by Google

més du sol. Les meilleurs esprits pensent à fonder et à vulgariser l'enseignement de l'archéologie nationale [1].

L'autorité religieuse doit, en tout lieu, s'efforcer de protéger les antiques témoignages de la foi et de l'art chrétien.

Tandis qu'une loi récente veut étendre son influence protectrice sur les constructions de nos vieux architectes et sur les œuvres de nos artistes dispersées au loin [2], les Sociétés savantes et le Comité des Travaux historiques rivalisent de zèle pour parvenir à grouper l'exacte connaissance de nos richesses monumentales par la confection d'un vaste relevé des monuments de la France [3]. Des instructions précises sont données, dans le plus clair langage, pour préserver ou sauvegarder les témoins survi-

[1] *A propos de l'enseignement de l'archéologie nationale*, article par Ch.-V. Langlois dans la *Revue politique et littéraire*, 7 novembre 1891, p. 596-99.

[2] La loi votée par le Sénat en avril 1886 sur la protection et la conservation des monuments historiques est reproduite dans le *Bulletin Monumental*, mars-avril 1886, p. 204 à 209, avec des commentaires pratiques sur son application efficace.

[3] *Répertoire archéologique des Départements*, huit ont été déjà publiés. Voir les instructions du Comité des travaux historiques sur leur rédaction (1858) dans *Le Comité des Travaux historiques et scientifiques, histoire et documents*, par Xavier Charmes. *Impr. nat.*, 1886, t. II p. 450-51. — On trouvera aussi de nombreuses figures d'églises rurales dans les *Archives de la Commission des Monuments historiques*, publiées sous le patronage de l'administration des Beaux-Arts, par A. de Baudot et A. Perrault-Dabot, chez *H. Laurens, Paris;* — le t. I a paru en 1899 ; le t. II contiendra la Champagne, la Lorraine, etc.

Digitized by Google

vants des âges primitifs, des époques romanes et gothiques, comme de la Renaissance et des derniers siècles. Tous nos monuments sont, en effet, vénérables dans leur simplicité ou leur indigence ; ils réclament plutôt un entretien assidu que de coûteuses réfections [1]. Quelques-uns d'entre eux sont signalés plus particulièrement à l'attention et à la surveillance de l'État, et leur classement les élève au rang de monuments historiques [2].

La protection due aux monuments s'étend à ce qu'ils renferment. Une tentative spéciale d'inventaire avait été entreprise en 1877, par la Direction des Beaux-Arts, dans le but de signaler plus particulièrement les œuvres d'art, sous le titre d'*Inventaire général des richesses d'art de la France.* Après la publication de plusieurs volumes très intéressants, la suite en a été récemment abandonnée. — Il en a été de même pour une autre excellente initiative due à M. de Guilhermy, qui consistait à grouper dans un vaste recueil les inscriptions histo-

[1] On ne peut mieux traduire ce désir que par les lignes suivantes :

« En fait de monuments délabrés, il vaut mieux consolider que réparer, mieux réparer que restaurer, mieux restaurer qu'embellir. Il vaudrait mieux encore ne faire jamais que consolider, car toute réparation et toute restauration sont ce qu'on appelle un embellissement, c'est-à-dire une trahison. » (*Précis des Travaux de l'Académie de Rouen en 1889-90*, p. 189.)

[2] Dans le canton de Beine, deux églises sont classées comme monuments historiques, celles de Bétheniville et de Cernay-lès-Reims. *Annuaire de la Marne*, 1887, p. 375.

Digitized by Google

riques de la France entière, en suivant l'ordre des anciens diocèses. L'auteur a mis au jour celles de de l'ancien diocèse de Paris, mais il n'a pas trouvé de successeurs pour continuer son œuvre sur le plan grandiose qui avait été adopté [1].

Nous pensons, dans notre modeste expérience, qu'il vaudrait mieux réunir les trois tentatives en une seule, et commencer les utiles répertoires par en bas plutôt que par en haut. Il faudrait donc susciter d'abord un travail rédigé sur place dans chacun des cantons de la France, donnant un relevé méthodique, aussi complet que possible, de ses monuments, de ses œuvres d'art, et de ses inscriptions historiques. Ce serait les éléments d'un travail d'ensemble pour la France entière.

Poursuivant ici ce plan dans les limites de l'arrondissement de Reims, après avoir décrit le canton d'Ay, nous sommes amenés au même travail pour le canton de Beine [2]. Ce canton s'étend dans une

[1] Le *Recueil des Inscriptions de la France, du* v^e *siècle au* XVIIIe, fut décidé par arrêté ministériel du 4 février 1868 et devait paraître dans la Collection des Documents inédits du ministère de l'instruction publique. Il a été seulement publié l'*Ancien diocèse de Paris*, 5 vol. in-4°, 1873-1882, avec de nombreuses gravures sur bois et des planches hors texte ; le dernier volume est dû à M. R. DE LASTEYRIE, ainsi que les tables.

[2] Le canton d'Ay a paru en 1892. La description des cantons ruraux nous paraît plus urgente que celle des monuments de Reims, dont l'étude approfondie nécessite d'ailleurs des recherches beaucoup plus longues. La description de la ville, déjà entamée pour les églises paroissiales en 1889, reste donc suspendue

Digitized by Google

vaste plaine crayeuse, qui se prolonge entre les vallées de la Vesle et de la Suippe. Les seuls accidents de terrain qui se dessinent dans son vaste périmètre (32,708 hectares), sont les coteaux de Moronvilliers et le Mont de Berru, vaste cône, aujourd'hui fortifié, qui domine au loin la région et présente des variétés intéressantes pour les études géologiques [1]. Des plantations de sapins, faites depuis une trentaine d'années, ont renouvelé l'aspect de la région et en rompent la monotonie. Les vallées présentent d'ailleurs une abondante végétation, et onze communes, plus de la moitié du canton, se pressent sur les rives de la Suippe et de ses affluents ; une seule commune touche aux rives de la Vesle, et les autres, sept y compris le chef-lieu, sont situées en plaine ou dans les replis du Mont de Berru. L'industrie du tissage a pris un grand essor dans les localités populeuses de la Suippe, mais l'agriculture reste la base du travail du plus grand nombre des habitants et leur ressource dans l'avenir comme elle l'a été dans le passé.

Au point de vue qui nous occupe spécialement,

jusqu'à l'achèvement des études de M. L. Demaison sur la cathédrale et sur l'église Saint-Remi, qui formeront les fascicules 3 et 4 du Répertoire.

[1] *Notice sur la constitution géologique de la montagne de Berru*, par MM. Aumonier et Eck, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LI, p. 90. — On connaît les recherches savantes de M. le docteur V. Lemoine, qui ont eu là leur point de départ.

Digitized by Google

le canton de Beine est plein d'attraits pour l'antiquaire, car il a déjà livré de nombreux secrets des temps antiques aux fouilleurs qui l'ont scruté, notamment à M. Charles Bosteaux, maire de Cernay-lès-Reims. Poursuivant, depuis 1870, avec autant de précision que de méthode, ses investigations personnelles dans les stations préhistoriques, les foyers gaulois, les sépultures romaines et franques, les souterrains de tous les âges, ce laborieux archéologue a formé un véritable musée local avec ses découvertes. Il en a, d'ailleurs, signalé le plus grand nombre aux congrès annuels de l'Association française pour l'avancement des Sciences. Ses communications descriptives, accompagnées de dessins et publiées dans les comptes rendus, nous dispenseront d'entrer dans le détail de ses fouilles. En outre, son mémoire couronné par l'Académie de Reims sur le canton tout entier, son *Histoire de Cernay*, et surtout le *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, par M. Longnon, nous seront d'un grand secours pour la topographie et l'indication des lieux dits remarquables de chaque terroir.

En ce qui concerne l'archéologie monumentale, la portion vraiment neuve de notre tâche, nous n'avons à compter sur aucun précédent. Nous avons dû visiter chaque commune et nous en avons décrit les anciens édifices, les ruines et les vestiges d'un intérêt historique quelconque, restes fort peu nombreux

Digitized by Google

d'ailleurs en dehors des églises. A part les traces d'enceinte et de fossés entourant quelques villages, nous n'avons rencontré aucun monument de défense militaire, aucun château, et en général fort peu d'anciennes maisons. Bâties en craie, en terre ou en bois, les habitations n'offraient la plupart autrefois aucune résistance aux éléments, et elles se sont renouvelées de siècle en siècle jusqu'au nôtre.

Les seules richesses à signaler ici sont donc concentrées dans l'architecture ou la décoration des anciennes églises que renferme le canton. Chacune d'elles montre d'abord au loin sa tour romane ou gothique, son vieux clocher, symbole de foi et de poésie [1]. Les dix-neuf communes sont pourvues d'une église paroissiale ou succursale, et l'une d'elles, Pontfaverger, en compte deux, ce qui porte à vingt le nombre des édifices à décrire [2]. — Par une rare

[1] Sous ce titre : *Le Vieux Clocher*, nous extrayons ce passage expressif et touchant du discours d'un savant académicien de Grenoble : « Pauvre vieux clocher, dit-il, d'où se sont envolées tant de notes joyeuses et tristes, toutes les générations passées ont pieusement donné leur obole pour recrépir tes murs ou réparer ta flèche abîmée par l'orage ; les générations nouvelles te laisseront-elles crouler, et dans quelques années d'ici les ronces et le lierre envelopperont-ils de leur feuillage tes cloches muettes et tes ruines désolées ? On le dit, et je ne puis le croire, car la vie de l'homme renferme moins de joies que de douleurs, et les yeux qui pleurent ne voient luire que de ton côté l'espérance qui console. » (Réponse de M. Paul Fournier au discours de réception de M. Merceron-Vicat, ingénieur, à l'Académie Delphinale, le 24 janvier 1890, dans le *Bulletin de l'Académie Delphinale*, 1890, p. 37.)

[2] Voici comment se répartissent hiérarchiquement les vingt églises du canton de Beine : *Cure* : Saint-Médard et Saint-Brice,

Digitized by Google

bonne fortune, tous remontent au moyen âge et n'ont subi que des réparations ou des agrandissements partiels, sauf l'église de Saint-Hilaire-le-Petit entièrement reconstruite de nos jours. Mais sur les dix-neuf qui restent, il en est trois de bien mince valeur archéologique, celles de Moronvilliers, de Saint-Médard de Pontfaverger et de Saint-Martin-l'Heureux. Il ne subsiste donc dans le canton que seize édifices réellement intéressants à des titres divers, en tête desquels nous citerons les belles églises de Beine, de Bétheniville et de Cernay-lès-Reims. Les autres offrent des particularités assez saillantes : à Auberive et à Prosnes une construction en briques romaines ; — à Berru, à Dontrien et à Prunay des tours du XIIIe siècle d'une masse imposante ; — à Époye, à Nauroy, à Nogent-l'Abbesse, à Saint-Brice de Pontfaverger, à Selles, à Saint-Masmes et à Vaudesincourt, des statues, des piscines, des bas-reliefs, des chapiteaux sculptés, de jolis portails du gothique flamboyant ou de la Renaissance. Voilà déjà un ensemble bien digne d'être décrit et sauvegardé [1].

de Pontfaverger; — *Succursales:* Auberive, Beine, Berru, Bétheniville, Cernay-lès-Reims, Dontrien, Epoye, Nogent-l'Abbesse, Prosnes, Prunay, Saint-Hilaire-le-Petit, Saint-Masmes, Saint-Souplet; — *Chapelle de secours:* Selles; — *Simples annexes*: Vaudesincourt, Saint-Martin-l'Heureux, Nauroy et Moronvilliers. (*Ordo diocésain*, 1898, p. 39 à 55.)

[1] Empruntons à l'un de nos plus actifs érudits cet appel chaleureux au respect des églises rurales: « La meilleure sauve-

Digitized by Google

A défaut d'autres beautés architecturales, voici à Saint-Souplet de magnifiques retables décoratifs; ailleurs, ce sont des statues du moyen âge, dont la plus remarquable est la Vierge gothique en marbre de Cernay[1]; — des fonts baptismaux d'une sculpture originale, comme à Beine et à Auberive. Peu d'anciens vitraux dans ce canton, à peine quelques débris à Nauroy et à Nogent-l'Abbesse. Pas davantage de toiles d'une valeur artistique, pas de fresques, aucune de ces riches dalles gothiques avec

garde des édifices, c'est le respect des hommes. Malheureusement nous n'avons en France, ni les uns ni les autres, l'esprit conservateur. Le peuple de France ne s'intéresse pas à ses monuments. Il n'en tire pas gloire. En cela combien différent de l'Italien ! Il faut dire qu'on ne fait rien pour l'instruire de son histoire. C'est cependant une erreur de croire que le respect des traditions soit inconciliable avec le progrès. Les institutions de nos voisins les Anglais le prouvent assez. Et puisqu'aujourd'hui l'on se préoccupe fort de réveiller le patriotisme, on devrait ne pas oublier que les souvenirs en sont un des éléments essentiels, et que rien ne les transmet mieux à travers les âges que les monuments de l'architecture et de la sculpture. Ne serait-il pas bon que les sociétés archéologiques organisassent des conférences élémentaires d'archéologie et d'histoire, dans le but d'inspirer à tous le respect et l'amour des vieux monuments. Et puis si les arguments patriotiques, scientifiques, artistiques ne suffisaient pas, on pourrait invoquer des raisons d'ordre économique en faveur de la conservation des antiquités. Rien n'attirerait plus les citadins et les étrangers dans les villages s'ils n'y rencontraient de vieilles églises à étudier et à admirer. » MAURICE PROU, *Note sur l'église de Dixmont*, dans le *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, t. XV, 1892, p. 255.

[1] Elle est ici reproduite en phototypie, de même que la statue dite de saint Caprais, à Nogent-l'Abbesse.

Digitized by Google

figures [1]. Citons cependant, comme curiosités épigraphiques, les inscriptions tracées au couteau dans les clochers de Dontrien et de Saint-Masmes : on y retrouve des mentions d'un réel intérêt pour l'histoire générale, aussi bien que pour l'étude des traditions et des mœurs des populations ; citons encore les souvenirs du fameux docteur gallican, Jean Gerbais, que l'on rencontre à Époye, son pays natal, et enfin les épitaphes ou plaques de fondations qui se lisent à Beine, à Nauroy, à Nogent, à Prosnes, à Saint-Masmes et à Saint-Souplet. Une véritable rareté, c'est la pierre qui relate la construction de l'abside d'Auberive en 1438, avec le nom du maître de l'œuvre et maçon, Huet Ludin. Les piliers de la nef d'Époye n'offrent pas moins d'attrait en révélant les noms des ouvriers qui les ont reconstruits au XVIe siècle.

Les anciennes cloches sont assez nombreuses dans ce canton où nous en avons compté dix. A Auberive, la cloche date de 1728 et eut pour marraine Isabelle de Roye de la Rochefoucauld, abbesse de Saint-Pierre de Reims ; — à Cernay, se trouvent depuis

[1] *Comment ont disparu jadis certaines pierres tombales*, article très instructif, signé *Emile Travers*, dans la chronique du *Bulletin monumental*, t. LVIII, 1893, p. 76-80. — Il en résulte qu'au XVe siècle et depuis on a retaillé beaucoup de pierres tumulaires effacées pour en faire des pierres d'autel ou y graver d'autres épitaphes. Beaucoup d'autres points d'épigraphie y sont appuyés de textes intéressants et inédits.

Digitized by Google

1804 trois cloches provenant de l'abbaye de Saint-Remi de Reims, portant la date de 1685 et les noms d'Agnès Colbert et de deux dames de Béthune; — à Dontrien, la cloche est encore celle de 1788, avec les noms du marquis et de la marquise de Thuisy, et ceux des officiers municipaux, qui ne voulaient pas se laisser oublier en face des seigneurs du lieu; — à Époye, elle porte le millésime de 1783, avec le nom de J.-B. Rogelet, procureur fiscal; — à Nauroy, elle remonte à l'année 1611, et offre les noms des coûtres, du parrain et de la marraine, habitants du village; — à Prosnes, elle est de 1683, et nous conserve les noms des administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Reims qui avait la seigneurie du lieu [1]; — enfin, à Saint-Masmes, la cloche est l'une des plus anciennes et des plus sonores de la contrée, car elle a été fondue en 1522 et son bronze décoré d'ornements se trouve recouvert par le temps de la plus belle patine [2].

Nous allongerions démesurément ce préambule si

[1] La cloche de Prosnes a été refondue depuis notre première visite en 1886.

[2] On trouvera le tableau d'ensemble de toutes les cloches du canton à la fin du volume. — Les études campanaires sont plus que jamais à l'ordre du jour, et nous renvoyons aux savantes recherches que M. J. Berthelé adresse au Comité des Travaux historiques, à celles que M. le baron de Rivières poursuit dans le *Bulletin monumental*, sous le titre d'*Études campanaires* (1891), et à celles que M. Léon Germain continue si fructueusement en Lorraine.

Digitized by Google

nous voulions y comprendre tous les détails d'art et d'histoire que nous avons été à même de relever dans l'étendue du canton de Beine, et qui se développeront à leur place dans les notices de chaque commune. Embrassant ici l'ensemble, nous ne le jugeons pas inférieur à la moisson recueillie dans les autres cantons de l'arrondissement. Si certaines richesses d'art plus délicates, les vitraux et les tableaux, les sculptures sur bois, les statues, y sont choses rares, c'est que les habitants étaient jadis pauvres et éloignés des ateliers de la ville. Ils souffrirent, en outre, de tant de fléaux et de misères aux jours d'invasion et de guerre civile, jours si fréquents depuis la guerre de Cent ans jusqu'à la Ligue et à la Fronde, que l'on comprend l'impossibilité où ils étaient de renouveler le mobilier et la décoration de leurs églises. Nous n'avons eu connaissance d'aucun autre joyau d'orfèvrerie que d'un vase précieux venu de Reims, le calice de la commanderie du Temple, qui fait aujourd'hui l'honneur de l'église de Berru.

Et maintenant, en décrivant chaque commune et chaque édifice, nous n'avons d'autre ambition, en récompense de nos courses et de nos explorations, que d'y voir se conserver ou se répandre le goût de l'antiquité, le respect des œuvres d'art et des monuments du passé, et par là même d'y prévenir des ventes toujours regrettables, ou d'intempestives réparations. En publiant le fruit de nos recher-

Digitized by Google

ches dans ce but, nous espérons travailler ainsi à sauvegarder le patrimoine national, legs inaliénable de nos ancêtres que nous devons fidèlement transmettre à nos descendants.

Henri JADART.

Reims, le 8 décembre 1892.[1]

---

[1] Commencée il y a sept ans, notre publication s'achève avec le concours de notre éditeur et de cinquante souscripteurs que nous remercions d'avoir bien voulu répondre à notre appel. Nous devons remercier aussi les membres du Comité des Travaux historiques, et notamment notre compatriote, M. Anatole de Barthélemy, d'avoir obtenu pour nous une subvention de 600 francs du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Grâce à ce secours, nous avons pu orner ce volume de huit plans et de dix planches en phototypie, fournis par la maison Ponsin-Druart de Reims, sur les clichés exécutés avec un soin parfait par M. Victor Charlier, employé à la Bibliothèque de Reims. H. J (15 octobre 1899.)

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE MONUMENTALE

DU

CANTON DE BEINE

---

1. — Barthélemy (Édouard de). — *Essai sur la statistique monumentale du département de la Marne*, travail lu à la session des assises scientifiques de la Marne à Châlons en juillet 1852, et publié dans le *Bulletin monumental*, t. XIX, 1853, p. 257 à 282 (Édifices cités par groupes.)

2. — Barthélemy (Édouard de). — *Note sur une sépulture antique fouillée à Berru (Marne) en 1872.* — In 8° de 8 p., avec quatre planches offrant la figure des antiquités et du casque trouvés à Berru. (Extraits du t. XXXV des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1872.)

Consulter également sur Berru les *Mémoires* de la même Société t. XLII, p. 53, et son *Bulletin*, 1875, p. 91, avec figures, et 1885, p. 302, statuette de Jupiter, avec inscription votive : D. IOV. MAPA. SOLLI. FIL. V. L. M.

3. — Bertrand (Alexandre). — Le casque de Berru, notice lue à la Société des Antiquaires de France. — Extrait de la *Revue archéologique*, *Paris*, *aux bureaux de cette Revue*, 1875. Gr. in-8° de 12 pages avec deux planches en tête.

4. — Bosc (l'abbé), curé d'Heutrégiville et de Selles. — *Monographie d'Heutrégiville*, avec vues et plans, 1870, cahier

Digitized by Google

mss. pet. in-f°. Mémoire récompensé au concours de l'Académie de Reims et déposé aux Archives de cette Société.

5. — Bosteaux (Ch.), maire de Cernay-lès-Reims. — Mémoires présentés aux Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences : *Foyers gaulois de Cernay* (Reims, 1880); — *Sépultures gauloises de Cernay* (Rouen, 1883); — *Habitations souterraines de Cernay* (Blois, 1884, et Oran, 1888); — *Monuments mégalithiques* (Blois, 1884); — *Statuette gallo-romaine de Berru* (Grenoble, 1885); — *Stations paléolithiques et néolithiques au Mont-de-Berru* (Nancy, 1886, et Oran, 1888); — *Cimetière gaulois de Prunay* (Toulouse, 1887); — *Cimetière gaulois de Beine* (Limoges, 1890); — *Sépulture gauloise d'Epoye* (Pau, 1892); — *Poterie néolithique de la station du Mont-de-Berru* (Besançon, 1893); — *Sépultures de l'époque Hallstatienne et tumulus des environs de Reims* (Caen, 1894). — *Fouilles de l'époque gauloise.* — *Relevé d'une carte préhistorique* (Nantes 1898).

6. Bosteaux (Ch.). — *Études sur les découvertes d'antiquités préhistoriques, gauloises, romaines et franques, faites dans le canton de Beine,* avec figures, mémoire couronné au concours de l'Académie de Reims en 1886, et conservé dans les Archives de cette Société. Cahier in-f° inédit de 92 pages.

7. — Bosteaux (Ch.). — *Histoire de Cernay-lès-Reims,* ouvrage couronné par l'Académie nationale de Reims. *Reims, Impr. Devaux*, 1889. 1 vol. gr. in-8° de 301 p., avec planches et figures, vues et coupes de l'église et du clocher, de la mairie et des écoles.

8. — Bosteaux (Ch.) — *Histoire de Berru et du Mont-de-Berru, au point de vue géologique et paléontologique...* 76 gravures dans le texte et hors texte. *Reims, Matot-Braine*, 1897. Gr. in-8° de xvi-284 pp., avec nombreux dessins d'objets

Digitized by Google

antiques, vues de l'église, des remparts et du domaine de Roucisson, dont une notice détaillée retrace l'historique à peu près inconnu jusque-là.

9. — Brunette (N.), architecte de la ville de Reims. — *Notes rétrospectives sur les eaux publiques de la ville de Reims*, brochure publiée en 1870. — Cf. *Souvenirs archéologiques et notes relatives à l'état de la ville de Reims*, ouvrage du même auteur, publié en 1885, donnant des renseignements sur l'aqueduc des eaux de la Suippe à Reims, pp. 12-14 et 71-74.

10. — Chalette. — *Statistique historique et administrative du Canton de Beine*, dans l'*Annuaire de la Marne*, 1840, pages 21 à 217.

Sur les monuments, voir la page 29 et les notices de chaque commune *passim*.

11. — Coyon (Ch.). — *Découverte et fouilles dans un cimetière gaulois, lieudit le Montéqueux, territoire de Beine* (Marne). Lectures faites à l'Académie de Reims en 1896 et 1898. (*Travaux de l'Académie de Reims*, t. XCIX, pp. 247 à 251, et t. CIII et CV.)

12. — Georgin (P.) — *Origine de plusieurs villages des environs de Reims, Berru, Nogent et Selles, d'après le manuscrit de Séramidal, curé de la paroisse Saint-Georges près Prosnes, et la Statistique du P. Anselme.* (Le titre sert de couverture.) *Reims, Impr. de Regnier, s. d.* (1858). In-18 de 48 pages.

Cet opuscule est un tissu de récits d'une ridicule naïveté et dépourvus de toute valeur historique. Il est à signaler uniquement pour sa singularité et sa nullité.

13. — Lacatte-Joltrois. — *Dissertation sur un aqueduc construit par les Romains, découvert à Prunay, Wez, Prosnes,*

Digitized by Google

dans l'*Annuaire de la Marne*, année 1837, pp. 335 et suivantes. — Cf. la *Chronique de Champagne*, 1837, t. II. pp. 295-96, avec une coupe de l'aqueduc.

14. — Maquart (J.-J.). — *Excursion aux Monts de Champagne*, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. VI, pp. 289 à 302. Description d'Auberive et visite de l'église, p. 293.

15. — Mohen (le Dr). — *Monuments du département de la Marne*, sept volumes de dessins in-12, au musée de Châlons.

Vues des églises d'Auberive, Beine, Bétheniville (état ancien), Cernay, Dontrien, Epoye, Saint-Masmes, Nogent-l'Abbesse, Pontfaverger, Prunay (ancien état), Selles, Saint-Souplet (ancien clocher), Vaudesincourt (abside).

16. Nicaise (Auguste). — *Jupiter-Sérapis, buste en bronze découvert à Cernay-les-Reims* (Marne). — Extrait des *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. — *Paris, Impr. Nat.*, 1886, in-8° de 12 p.

Voir aussi pour ce buste le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1886, p. 173.

17. — Nicol (Charles), instituteur. — *Étude historique sur Pontfaverger et les communes environnantes*. — *Reims, Impr. de l'Indépendant rémois*, 1895, gr. in-8° de xi-373 p., avec planches très nombreuses sur les églises, antiquités, découvertes, fouilles, curiosités diverses, etc.

Un compte rendu très détaillé et élogieux de cet ouvrage par M. Georges Michel, sous le titre de : *Un coin de la vieille France, Histoire d'une commune*, vient de paraître dans l'*Économiste français* du 26 février 1898, p. 268-69.

18. — Poinsignon (M.) — Atlas de géographie physique, administrative, historique et archéologique des 32 cantons de la Marne, dressé par les instituteurs de ce département sous la direction de M. Poinsignon, inspecteur de l'Académie de Paris, en résidence à Châlons-sur-Marne, 1877, in-f°.

Digitized by Google

La carte du canton de Beine a été dressée par M. Leroy, instituteur à Favresse, avec le concours de ses collègues, en 1874. On y a joint un plan de la commune de Beine. Le tracé des voies romaines, celui de l'aqueduc de Jonchery, les localités disparues, les endroits où l'on a fait des fouilles, sont indiqués sur cette carte.

19. — QUERRY (l'abbé). — Notice sur la découverte d'anciennes sépultures à Saint-Masmes (Marne) en 1844, dans les *Séances et Travaux de l'Académie de Reims*, t. III, 321.

20. — STATISTIQUES historiques des paroisses et églises du doyenné de Pontfaverger, dressées par MM. les Curés, sur l'ordre de Son Exc. Mgr Gousset, archevêque de Reims, 1844-1848. *(Archives du secrétariat de l'Archevêché de Reims.)*

Il ne reste dans ce dépôt que les statistiques concernant neuf paroisses : *Auberive*, *Berru*, *Dontrien*, *Nogent-l'Abbesse*, *Pontfaverger*, *Saint-Martin-l'Heureux*, *Saint-Masmes*, *Epoye*, *Vaudesincourt*.

Ces utiles renseignements nous ont été fort obligeamment communiqués au secrétariat de l'Archevêché en décembre 1897.

21. — TAYLOR (le baron). — *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France (Champagne)*, 2 vol. in-f°, *Paris*, *Didot*, 1857.

Plans et vues des églises d'Auberive, Bétheniville, Cernay, Epoye, Nauroy et Vaudesincourt, t. I, planches d'après les dessins de M. H. Durand, architecte.

22. — THENAULT (A.), ancien instituteur. — *Monographie de Bétheniville*, 1870; — *Monographie de Pontfaverger*, 1865. Deux cahiers mss. pet. in-f°.

Travaux inédits, récompensés aux concours de l'Académie de Reims et conservés dans les Archives de cette Société.

Digitized by Google

Digitized by Google

CANTON DE BEINE

RÉPERTOIRE ARCHÉOLOGIQUE

BEINE

Baina [1]

Bourg de 793 habitants, chef-lieu du canton de ce nom, situé à 13 kilomètres de Reims, au milieu du plateau crayeux qui s'étend entre les vallées de la Vesle et de la Suippe. Son horizon est maintenant garni comme d'un large cercle de bois de sapins. Nous avons visité cette commune le 18 août 1886 et le 26 décembre 1892, et nous avons à en décrire l'église et les anciens remparts.

RENSEIGNEMENTS HISTORIQUES

Beine était l'un des plus anciens domaines de l'abbaye de Saint-Remi de Reims ; il est cité au Polyptyque [2] dès le IXe siècle, avec ses manses, leurs habitants, et l'église.

[1] Voir pour les anciennes formes du nom le *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, par A. LONGNON.

[2] *Polyptyque de l'abbaye de Saint-Remy*....., par B. GUÉRARD, 1853, p. 59 à 62, XVIII, Baina ..., « In praescripta villa habetur ecclesia, in honore sancti Medardi sacrata... » Suit l'inventaire de son mobilier, de ses vases sacrés, livres, etc., p. 61.

Digitized by Google

Il avait pour dépendances les annexes de Mouchery et de Nauroy [1]. Cette dernière annexe forme aujourd'hui une commune à part, mais celle de Mouchery a disparu complètement du terroir de Beine à une époque indéterminée [2].

L'abbé de Saint-Remi fut constamment le présentateur à la cure, ou patron du lieu [3], et en même temps l'un des seigneurs temporels de la paroisse, qui étaient fort nombreux en dernier lieu [4]. Il y jouissait de tous les droits de justice et possédait un ensemble de terres fort considérable, avec une maison de culture dont les bâtiments et la porte principale subsistent encore en partie sur la gauche de la rue principale, un peu plus loin que l'église. De nombreux procès eurent lieu à l'occasion de la perception des dîmes entre l'abbaye, le curé et les habitants [5].

[1] En voici la mention au XIIe siècle : « ..... Bainam cum ecclesia et personatu et capella de Muscherio, et Noerio cum appenditiis suis..... » (Privilège du pape Adrien IV en faveur des biens de l'abbaye de Saint-Remi de Reims, l'an 1154, cité par P. Varin, dans les *Archives administratives de Reims*, t. I, p. 329.)

[2] *Mouchery*, village ruiné, commune de Beine, (*Moscherium*, 1145), était détruit vers 1657, d'après M. Longnon; les croix et ruines de Mouchery figurent sur la carte de Cassini. (*Dictionnaire topographique de la Marne*, p. 180-181). Voir p. 37, note 1.

[3] Decanatus de Vidula. Parrochia de Bena, fundata in honore B. Laurentii, et ibi duo succursus. Patronus, abbas S. Remigii remensis. (Pouillé rédigé vers 1312, cité par P. Varin dans les *Arch. admin. de Reims*, t. II, p. 1118.)

[4] *Beine*, 480 communiants; seigneurs, les religieux de Saint-Remi pour trois quarts, l'autre quart est partagé en neuf parties, dont deux à Mlle de Saint-Quentin, trois à MM. Frémyn, deux à M. Grayet, assesseur en droit, et deux à M. Grayet, seigneur d'Epoye, y résidant. (Pouillé rédigé par l'abbé Bauny, en 1777, bibliothèque de l'Archevêché de Reims, cité par P. Varin, dans les *Arch. admin. de Reims*, t. II, p. 1117.)

[5] *Annuaire de la Marne*, 1840, p. 63.

Digitized by Google

Beine fut constitué en commune à la fin du XIIIe siècle, et sa charte octroyée par l'un des seigneurs du lieu est un document historique fort précieux [1].

I. — Église paroissiale de Saint-Laurent

Cet édifice, orienté, bien homogène et parfaitement restauré à l'intérieur, offre un parfait modèle du style de transition du XIIe siècle. Aucun document ne nous renseigne sur sa construction à cette époque, mais on doit attribuer le chœur, le transept et la tour aux architectes des religieux de Saint-Remi de Reims, gros décimateurs de la paroisse [2]. La nef aura été simultanément, ou un peu auparavant, bâtie par les habitants; les bas-côtés sont modernes, le portail a perdu tout caractère.

§ 1er. — Description du Monument.

EXTÉRIEUR

Nef. — La nef est romane du XIIe siècle, percée de petites fenêtres cintrées, construite en blocailles, sans corniche ni aucun ornement aujourd'hui conservé, mais une file de modillons a dû exister sous une corniche qui a disparu lors des restaurations de la toiture.

Les bas-côtés ont été refaits vers 1868-69, M. Bonne-

[1] Charte de commune octroyée à Beine par Hugues, seigneur de Beine, décembre 1271, texte en langue vulgaire. (*Archives de Reims*, fs. de Saint-Remi, liasse 51, n° 1 bis.)

[2] *Archives de Reims*, fonds de l'Archevêché, Visites, doyenné de Vesle. La liasse de la paroisse de « Beyne et Noroy son annexe » ne contient pas de particularités sur l'architecture, la décoration ou les réparations des églises de ces deux lieux. Elle n'offre que des renseignements d'ordre ecclésiastique.

Digitized by Google

vie étant maire de Beine, sous la direction de M. Brunette père, architecte à Reims; construits en pierre et craie, percés de petites fenêtres géminées divisées par une colonnette avec chapiteaux dans le style du XIIe siècle; suite de modillons à la naissance du toit, contreforts entre chaque travée.

La façade vers l'ouest n'offre qu'un pignon sans caractère, percé d'une porte moderne avec cintre en briques, surmontée d'une petite fenêtre cintrée de l'époque romane. — Pas de contreforts. — A l'angle, vers le sud-ouest, restes d'un cadran solaire du XVIe ou XVIIe siècle. — Énorme grès de fondation, bloc visible à l'angle nord-ouest de la façade [1].

Transept. — Le bras nord, de même hauteur et de même date que la nef, soutenu aux angles par d'assez épais contreforts en pierre, le reste en blocailles. Corniche à modillons sur la face vers l'ouest, les uns simples et lisses, les autres munis de consoles; sur cette face, petite fenêtre cintrée romane, sur la face vers le nord, large fenêtre cintrée plus récente. Du côté de l'est, à la croisée du transept et du chevet, chapelle construite également en blocailles, de même largeur que le croisillon, avec un toit en appentis, soutenue à l'angle par un épais contrefort semblable à celui du croisillon, et percée de petites fenêtres, l'une cintrée, l'autre en arc brisé, refaite à une date plus récente.

Le bras sud offre la même disposition que celui du nord, avec une chapelle dans l'angle, couverte d'un toit

[1] Sur l'existence d'un puits sous la façade de l'église de Beine, et sur les caveaux souterrains où l'on accède, consulter une notice de M. l'abbé CERF, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t LXVIII, p. 525.

Digitized by Google

en appentis. Les modillons ont disparu en partie à la face vers l'ouest. Il n'y a pas de fenêtre dans le mur vers le sud; l'escalier des combles se trouve en cet endroit, percé de deux baies étroites en forme de meurtrières.

Une sacristie très basse a été rebâtie en 1830 à l'angle du chevet et du bras sud du transept.

Chevet. — Le chevet carré est soutenu aux angles par de vastes contreforts, offrant des ressauts et diminuant d'épaisseur de leur base à leur sommet. Le mur du fond est percé de trois fenêtres cintrées, de dimensions égales, sans ornements au dehors. A l'étage supérieur ouvre une fenêtre en forme de croix, encadrée d'une moulure affectant une forme cintrée au-dessus du sommet de la croix et ménageant une sorte de tympan entre le cintre et la croix, disposition très curieuse et sans doute assez rare.

La face vers le nord est percée d'une fenêtre cintrée, et au-dessus du toit de la chapelle contiguë ouvre une autre petite fenêtre cintrée, sorte de lucarne. Mêmes ouvertures vers le sud.

A la partie supérieure du chevet, règne une corniche sans caractère; la toiture est en forme de pavillon et recouverte en ardoises.

Tour. — A la croisée du transept s'élève une tour carrée, assez massive et assez élevée, les angles flanqués de contreforts peu saillants. Elle est percée sur la face nord de deux larges baies en arc brisé, divisées chacune par une colonnette en deux petites baies géminées et surmontées d'un tympan; les archivoltes des grandes baies sont très élancées, formées d'un groupe de mou-

Digitized by Google

lures et de tores reposant sur des colonnettes avec chapiteaux à crochets saillants ; les archivoltes des petites baies sont aussi ornées de tores et de moulures reposant sur des colonnettes avec chapiteaux semblables. L'aspect général de ce côté est plein d'élégance.

Sur la face vers l'est une seule baie existe, tout-à-fait semblable à celle de la face vers le nord, mais restaurée à une époque moderne ; les chapiteaux anciens disparus sont remplacés par des chapiteaux sans sculpture. — Il y avait à l'origine une seconde baie latérale qui a été bouchée lors de réparations faites à la tour en 1740 [1].

La face vers le sud, reconstruite à cette date, est percée d'une baie cintrée, sans ornement et sans caractère ; la face vers l'ouest est percée d'une baie semblable, peut-être plus ancienne.

L'étage supérieur du clocher, avant la restauration, était bâti tout entier en pierres de taille ; sur toutes les faces règne encore à la naissance de la toiture une corniche soutenue par des modillons dont plusieurs offrent des figures grotesques. La charpente du sommet est en forme de pyramide et recouverte en ardoises ; l'ancienne toiture était recouverte de plomb et menaçait ruine à la fin du XVIIe siècle [2]. Au XVIIIe siècle, les religieux de Saint-Remi, chargés de l'entretien du clocher, se plai-

[1] Voir un devoir estimatif des réparations à faire en l'église de Beine, 12 novembre 1739. (*Archives de Reims*, fs. de l'abbaye de Saint-Remi, liasse 53, n° 19).

[2] « Église paroissiale de Saint-Laurent au village de Besne : Le cloché est sur le chœur, il est couvert de plomb, la charpente en est fort ruinée ; il est à craindre qu'il ne tombe, ce qui endommageroit toute l'église. » (*Procès-verbal de visite du 8 octobre 1683*, registre du fonds de l'Archevêché, Visites, doyenné de Vesle. *Archives de Reims*). — La charpente actuelle date de 1740.

Digitized by Google

gnaient qu'il fût transformé en colombier [1]. La croix et le coq sont de facture moderne.

INTÉRIEUR

Tout l'intérieur a été restauré de nos jours dans le style de sa construction ; les pierres ont été regrattées et les joints noircis.

Nef. — La nef offre cinq travées, avec arcs en plein cintre reposant sur des piliers carrés, portant une moulure assez saillante aux impostes; les deux arcs les plus voisins du transept sont moins larges que les autres. Chacun des arcs (sauf ces deux derniers) est surmonté de fenêtres cintrées et ébrasées ; la fenêtre du portail, également ébrasée, est plus large que celles de la nef.

La nef est recouverte d'un plafond en bois apparent moderne, avec poutres saillantes reposant sur des consoles modernes.

Les bas-côtés, refaits à neuf vers 1868-69, offrent dans les murs latéraux des arcs de décharge cintrés, sous lesquels s'ouvrent les fenêtres ; ils sont recouverts d'un plafond en bois dont les poutres saillantes reposent sur des consoles; ils communiquent avec le transept par des baies surmontées d'un arc brisé, et restaurées aussi à neuf; on voit encore dans les encognures de ces arcs, de part et d'autre, des colonnettes munies de chapiteaux de la fin du XIIe siècle, destinés à supporter les nervures d'une voûte qui n'a probablement jamais existé.

[1] « 1753, affaire contre Pierre Lallement, clerc et maître d'école de Beine, au sujet du refus que le dit maître d'école avait fait de prêter la clef du clocher de l'église aux religieux de l'abbaye de Saint-Remi, qui ayant appris que le dit clocher avait été transformé en colombier, voulurent en faire la visite. » (Archives de l'abbaye de Saint-Remi, liasse de renseignements, *Beine et Nauroy*, n° 16).

Digitized by Google

Carré du transept. — Le carré du transept servant de chœur se trouve au-dessous de la tour; il est voûté d'ogive et ouvre sur le chevet, les croisillons et la nef par de grandes baies en arc brisé dont les archivoltes sont formées d'un groupe de moulures et de tores reposant sur des colonnes munies de chapiteaux de la fin du XIIe siècle, ornés de feuillages et de volutes variées.

Dans les angles de l'arc triomphal et de la nef sont des colonnettes dont les chapiteaux font partie du groupe soutenant les moulures de l'archivolte, et qui étaient destinées à supporter les nervures de la voûte de la nef qui n'a jamais été faite.

Croisillons. — Les deux bras du transept sont identiques au nord et au sud, comprenant chacun une seule travée voûtée d'ogive, les nervures de la voûte reposant sur des colonnettes munies de chapiteaux semblables à ceux du carré du transept; les fenêtres cintrées sont encadrées d'un tore supporté par des colonnettes munies de chapiteaux de l'époque; une moulure en forme de tore règne sur les murs du sud et du nord, à la hauteur de la base des fenêtres.

Chaque bras du transept communique vers l'est, par une baie en arc brisé sans moulure ni archivolte et semblable à celles qui donnent accès dans les bas-côtés, avec une petite chapelle à une seule travée voûtée d'ogive, les nervures de la voûte reposant sur des colonnettes avec chapiteaux comme dans les croisillons; ces chapelles sont éclairées par des fenêtres cintrées sans ornements et sans moulures.

Chevet. — Le chevet carré, servant de sanctuaire, offre une seule travée; il est voûté d'ogive, les nervures

Digitized by Google

de la voûte supportées par des colonnettes avec chapiteaux du XIIe siècle ; dans les lunettes de la voûte sont des arcs formerets composés d'un seul tore reposant sur la saillie de petits pilastres carrés ; les trois fenêtres du fond ainsi que les deux fenêtres latérales sont encadrées d'une moulure en forme de tore, qui règne même à la partie inférieure de la fenêtre ; au-dessus des trois fenêtres du fond ouvre la fenêtre en forme de croix, encadrée d'un rebord taillé en creux comme à l'extérieur ; sur les murs latéraux, à la partie supérieure, les petites fenêtres cintrées ouvrant au-dessus du toit des chapelles sont ébrasées sans ornement ni moulure.

Le chevet communique avec les chapelles latérales par des baies en plein cintre.

Les nervures des voûtes du carré du transept, des croisillons et du chevet se composent d'un gros tore en forme d'amande entre deux tores plus petits. Dans les chapelles latérales, les nervures offrent un petit listel carré entre deux gros tores.

Il n'y a nulle part de clefs sculptées aux voûtes.

Escalier des combles. — Cet escalier à vis s'ouvre dans la petite chapelle du sud et donne accès dans la tour. — A l'intérieur de cette tour on aperçoit la trace de la baie en arc brisé, aujourd'hui bouchée, encore visible dans l'angle vers le nord-est.

Aspect général. — A l'intérieur, l'édifice offre une construction robuste et d'aspect élégant : le transept et le chevet datent de la fin du XIIe siècle, et la nef d'une époque un peu antérieure, peut-être du commencement du XIIe siècle. — Au dehors, la tour seule, sur sa face vers le nord, présente un aspect intéressant ; le portail,

Digitized by Google

la nef et le chevet n'ont pas de caractère architectural, à cause de leur construction en blocaille et de l'absence de tout ornement sculpté.

§ 2. — Mobilier et œuvres d'art.

Mobilier. — Le mobilier ancien fait défaut complètement. — Le maître-autel avec son retable du XVIIe siècle a disparu; il est remplacé par un autel en pierre d'imitation gothique, au dos duquel on lit en lettres majuscules : *Donné par Cécile Bouvry, à l'intention de défunts Nicolas Roland, son mari, de Célestin et Prosper Roland, leurs enfants. — Daras-Milon, président (de la Fabrique), Nautré, curé, Portevin, trésorier, 1875.* — Autels de même style dans les chapelles latérales.

Les stalles, la chaire et la tribune sont des œuvres de menuiserie sans caractère; signalons cependant les bancs de la nef qui sont ceux du XVIIIe siècle, et portent encore leurs anciens numéros d'ordre. — Le Christ en bois placé vis-à-vis de la chaire est aussi une œuvre d'assez bonne exécution.

Vitraux. — Les fenêtres du chevet sont toutes garnies de vitraux modernes avec personnages en pied; on distingue cependant à la fenêtre du sanctuaire, vers le nord, un petit médaillon circulaire (diamètre 0^m 30), qui est un débris d'un ancien vitrail, offrant une figure de sainte Catherine avec ses attributs, jolie peinture dans le goût de la Renaissance, encadrée dans la décoration moderne.

Fonts baptismaux. — Ce petit monument est le seul objet ancien d'un véritable intérêt; il se trouve placé

Digitized by Google

au bas du collatéral nord, dans un espace protégé par une grille en fonte. Il se compose d'une cuve circulaire datant du XIe ou du XIIe siècle, en marbre noir de Belgique ou des Ardennes, en forme de vasque, reposant sur quatre colonnettes en pierre noire également, et dans son milieu sur un piédouche; la vasque est cantonnée de quatre têtes humaines grossièrement sculptées, correspondant à chaque colonnette; les surfaces comprises entre les têtes sont ornées de dragons affrontés dans diverses attitudes, tous sculptés en relief; les têtes humaines reposent sur des crochets ou des feuillages [1]. (Hauteur totale : 0m95. -- Hauteur de la cuve : 0m35. — Diamètre de la cuve : 1m07). Un couvercle en bois moderne recouvre la cuve entière. Le piédouche central, ainsi que la base des colonnes, a été refait à une époque récente, vers 1868, en pierre calcaire blanche. Un aigle et le chiffre N couronné sont inscrits dans le pavage en céramique, et indiquent un don de l'empereur Napoléon III en faveur de cette restauration.

§ 3. — Inscriptions.

Cloches. — Le clocher contient dans son beffroi trois belles cloches, offrant les dates et textes suivants :

(Sur la grosse) † EN 1839, J'AI EU POUR PARRAIN Mr ARNOULD, JEAN-BAPTISTE, MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MARNE, JUGE DU TRIBUNAL DE COMMERCE A REIMS, ET POUR MARRAINE Mme JEANNE-ÉLISABETH MAUVAIS, ÉPOUSE DE Mr BONNEVIE GÉRARD-LOUIS,

[1] On trouvera des figures de fonts baptismaux analogues à ceux de Beine, dans l'ouvrage si intéressant de M. Paul Saintenoy, *Prolégomènes à l'étude de la filiation des formes des fonts baptismaux depuis les baptistères jusqu'au XVIe siècle*, Bruxelles, 1892, planches, p. 95, ainsi que dans le cours d'archéologie de M. le chanoine Reusens.

Digitized by Google

NOTAIRE ET MAIRE A BEINE, PRÉSENT Mr JULES-ARTHUR, LEUR FILS; ILS M'ONT DONNÉ LES NOMS JOSÉPHINE-ÉLISABETH. — BÉNITE PAR Mr LOUIS BONNOMET, CURÉ DE PONTFAVERGER. — FONDUE PAR ANTOINE ET LOISEAUX. (Figures moulées, Vierge.)

(Sur la moyenne) † EN 1839, J'AI EU POUR PARRAIN Mr ÉTIENNE-PIERRE MANGÉ, NÉGOCIANT A BLUTEAUX A REIMS, NÉ A LANDRES (ARDENNES), ET POUR MARRAINE Mme MARIE-SIMONNE FORTIN, SON ÉPOUSE, NÉE A BEINE; ILS M'ONT DONNÉ LES NOMS MARIE-STÉPHANIE. — BÉNITE PAR..... — FONDUE PAR.... (Figures moulées, Christ.)

(Sur la petite) † EN 1839, J'AI EU POUR PARRAIN Mr SOUIN, LOUIS-GÉRARD, CURÉ DE BEINE ET NAUROY, ET POUR MARRAINE Mme MARIE-JEANNE GILLET, ÉPOUSE DE Mr FEU JOSEPH SECONDÉ, PROPRIÉTAIRE A BEINE; ILS M'ONT DONNÉ LES NOMS MARIE-LOUISE-ZÉLINA. — BÉNITE PAR..... — FONDUE PAR..... (Figures moulées, saint Laurent.)

Pierre de fondation. — L'ancien cimetière, qui s'étendait autour du chevet de l'église, n'offre aucun vestige d'anciens monuments. Une seule inscription est conservée à l'intérieur de l'église, c'est la fondation de Jean Guillaume, laboureur à Beine, décédé le 23 janvier 1665[1]; elle relate les termes d'un legs et d'une disposition pieuse qu'il établit par testament, de concert avec sa femme. Elle est gravée sur une plaque de marbre noir (hauteur 0m71; largeur 0m52), appliquée sur le pilier à l'angle du sanctuaire et du chœur dans le croisillon nord, et encastrée dans un cadre en pierre (hauteur 1m16; largeur 0m57), avec fronton cintré contenant une tête de mort couronnée de lauriers et deux ossements croisés en sautoir. — Voici la reproduction du texte gravé en lettres majuscules, chaque mot commençant par une capitale plus haute que les autres :

[1] Son acte de sépulture fait défaut ici. Les registres de la paroisse de Beine ne commencent qu'avec l'année 1674 une suite régulière aux Archives du greffe du Tribunal civil de Reims.

Digitized by Google

A LA GLOIRE DE DIEV

FEV IEAN GVILLAVME VIVANT LA BOUR
DEMEVRANTE A BEINE QUI TREPASSA LE 23
IANVIER 1665 ET IANNE MAVVAIS SA FEME
QUI TREPASSA LE
PAR LEVRS DERNIERES VOLONTES ONT
LAISSE A LA FABRIQUES DE CEANS DIX
SEPTIERS DE TERRE SPECIFIE EN LA
FONDATION PASSÉ PARDEVANT ROGIER ET
BIDET NOTTAIRES A REIMS LE 14 MARS 1665
A LA CHARGE DE TROIS MESSES HAUTTES
PAR CHACVN AN A TOVSIOVRS PERPETVELLEMENT
SCAVOIR LA PREMIER LE IOUR St ELOI LA
2 LE 23 IANVIER ET LA 3 LE PLVS PRO
CHAIN IOVR DAPRES LA PVRIFICATION
POVR LE REPOS DE LEVRS AMES A CON
DITION PAR LA DITTE FABRICQVE DE PAIER
FOVRNIR ORNEM. PAIN VIN LVMINAIRES
ET FAIRE SONNER VNE LAISSE LA VEILLE
ET LE IOVR DE CHACVNE DES DITTES
MESSES LAQVELE A FONDE A PERPETVITE
VNE MESSE DES TREPASSE VIGILLE ET
RECOMMANDISE LE IOVR DE SON DECEDS
VNE PROCESSION LE LANDEMAIN DE PASQVE
LA CROIX DU THOMMOIS VN SALUT LE IOVR
DE LASSVMPTION DE LA VIERGE LE TOVT A
PLEIN DECLARE V TESTAM. DE LA DITTE
DEFVNTE DV 1 IEAN 1670 CONTRACT
DE FONDATION PASSE DEVANT MILLET
NOTAIRE ROYAL A NAVROY LE 6 FER 1670 ET
POVR RETRI...ON A LEGVE 150^l EN CONSTITVON (*sic*)
DE RENTE

REQVIESCANT IN PACE AMEN

Épitaphe de J. Guillaume (1655).

Digitized by Google

II. — Anciens remparts, anciennes maisons, croix, etc. Mouchery, localité disparue ; lieux dits du terroir, fouilles et découvertes.

Anciens remparts. — A des époques reculées, et jusqu'au dernier siècle, le bourg de Beine a été fortifié, sans doute assez grossièrement, mais de manière à offrir un refuge aux gens de guerre, comme il arriva notamment au xve siècle pendant la guerre de Cent ans [1].

Il y avait encore, nous a-t-on dit, au commencement du xixe siècle, des talus assez élevés formant remparts derrière les fossés, avec quatre buttes aux angles ; on désignait les deux portes, l'une au sud, *Porte de Reims*, et l'autre au nord, *Porte d'Époye*. Depuis, les talus et les buttes ont été nivelés, et leurs traces sont visibles seulement à l'est ; mais les fossés, qui ne sont comblés que par intervalle, servent à l'écoulement des eaux pluviales arrivant de toute la plaine environnante.

Le périmètre de l'enceinte offre une étendue un peu plus grande que celle du bourg actuel. Les fossés ont une forme assez irrégulière, et une moyenne d'environ 10 à 15 mètres de largeur à la partie supérieure sur 6 à 7 mètres de profondeur. Les déblais en provenant qui formaient des remparts en craie ont été enlevés presque partout, et à certains endroits on a établi des remblais pour livrer passage aux chemins dans l'axe des rues latérales.

[1] Lettres de Charles VII, ordonnant d'expulser de la place de Beine les gens de guerre qui l'occupent « et l'ont fortifiée ou la veulent fortifier et emparer », et de la faire ensuite « abatre, démolir et ruer jus, par manière que nul ne se y puisse plus logier ne retraire ». Lettres données à Beauvais, 7 septembre 1431. (*Archives communales de Reims*, Guerres, xve siècle.)

Digitized by Google

Il n y a plus de vestige d'un château fort, ni même d'une maison de plaisance lui ayant succédé; cependant le lieu dit *Derrière le Château* se trouve à l'extrémité du bourg vers Époye, sur la gauche en sortant; un gros colombier carré se voit près de là dans la cour d'une maison de culture.

Anciennes maisons. — Toutes les anciennes maisons sont construites en craie ou en gros carreaux de terre, avec charpente en bois. Les couvertures sont en tuiles courbes et d'un plan peu incliné, faisant généralement saillie sur la rue. On remarque dans la rue principale quelques dates au-dessus des portes cochères; nous lisons sur l'une, à la traverse supérieure, celle de 1782, et sur une maison recrépie récemment, celle du 28 juin 1768; sur une troisième, également refaite de nos jours, se trouve une pierre avec ces mots : *1787, a été rétablie par Jean-Baptiste N....* Notons encore, à peu de distance de l'église et de l'autre côté de la rue, une belle porte cintrée avec chasse-roues, du XVIIIe siècle, qui serait l'entrée de l'ancien domaine de l'abbaye de Saint-Remi[1].

Enfin, l'on distingue plus loin et du même côté en allant vers Époye, dans la façade de la maison portant la date de 1768, une fenêtre en pierre de l'époque de Henri IV, offrant un encadrement sculpté avec claveau vermiculé et consoles sur les côtés, qui provient, nous a-t-on dit, de la démolition de l'ancien château de Sillery.

[1] Dessin d'une porte cochère faite à la ferme des religieux de l'abbaye de Saint-Remi à Beine, en 1731, conservé dans la liasse de Renseignements, n° 53, suppl., du fonds des archives de cette abbaye aux Archives de Reims. — Même dépôt, 1739, 6 mai, mémoire et devis des bois destinés à la construction d'un colombier en la maison seigneuriale de Beine.

Digitized by Google

Anciennes croix et ruines. — Au bord de la route venant de Sillery, à peu de distance de Beine, s'élève une croix en fer moderne, sur un socle en pierre, portant en avant la date de 1777.

Il existe une autre croix en fer sur la gauche, près des remparts, dont le socle en pierre n'offre aucune date.

Du côté opposé, à la sortie vers Époye, se trouve une croix en fer simple sur un socle en pierre; à la base on lit : *L'an de grâce X, 1804, cest crois a été posé à la dévotion de.....* (le reste fruste).

Dans la direction de Nogent-l'Abbesse, près d'un moulin à vent, se trouve le nouveau cimetière entouré de murs, avec une croix en fer au milieu. — Sur la gauche se voit une autre croix, dite *Croix Devaux*, portant une inscription avec la date de 1850.

La carte de Cassini indique sur le terroir de Beine deux moulins à vent, dans la direction de Nauroy, et plus loin, au-delà de la *Route de Reims à Grandpré*, les *Croix et Ruines de Mouchery*, avec le dessin d'une croix debout et d'un clocher renversé[1]. — La carte de l'état-major ne signale aucune autre dépendance de Beine que celles de Warsovie et de la Californie.

Les lieux dits du terroir qui sembleraient indiquer des endroits favorables pour des fouilles, sont, d'après M. Ch. Bosteaux : 1° le *Thomois*, au sud-est de Beine, à 500 mètres du bourg et près du chemin de Prosnes; 2° le *Thomois*, près de l'ancien village de Mouchery, où des

[1] « *Mouchery*, village ruiné vers 1657, commune de Beine. — *Moscherium*, 1145; *Capella de Muscercio*, 1164..... *Croix et ruines de Mouchery*, XVIIIe siècle, carte de Cassini. » *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, par A. Longnon. — Cfr. *Archives administratives de Reims*, par P. Varin, t. I, p. 1090.

Digitized by Google

fouilles interrompues ont déjà amené la découverte de plusieurs tombes[1].

Enfin signalons, au lieu dit *Le Montéqueux*[2], les fouilles et découvertes de M. Ch. Coyon, dont le compte rendu a été publié par l'Académie de Reims[3]. Il a également

[1] Notamment une tombe en plâtre. La croix de Mouchery et les ruines ont disparu ; la culture nivellera peu à peu tout l'emplacement de la motelle et du cimetière. Mais il est encore très facile aujourd'hui de distinguer au milieu des terres cette élévation ovale du sol, formant une butte de 15 à 20 mètres de longueur. Elle est jonchée d'ossements humains, de débris de constructions, tuiles, briques et pierres, provenant sans aucun doute de l'ancienne église. On la rencontre à peu de distance du chemin de Beine à Thuisy, presque à l'entrée des bois de sapins. (30 octobre 1899.) — On n'a pas de renseignements précis sur l'époque de la destruction de Mouchery. M. Longnon, comme nous l'avons vu plus haut (p. 22 et 36, notes), l'attribue à l'année 1657 environ. Nous croyons plutôt que cette localité a disparu pendant la guerre de Cent ans, en même temps qu'Ardenay, village voisin. En effet, les documents du XVIe et du XVIIe siècle que nous avons consultés dans les archives de l'abbaye de Saint-Remi de Reims, font bien mention du fief et du terroir de Mouchery, mais aucun d'eux ne le donne comme un lieu habité. L'église paraît d'ailleurs avoir survécu à la ruine du village, et avoir subsisté jusqu'à la première moitié du XVIIe siècle. Un dénombrement du 4 novembre 1604 (fs. de Saint-Remi, liasse 51, supplém., n° 6), fait mention d'une pièce de terre située derrière l'église de Mouchery. Le même fait s'est produit pour diverses localités détruites, par exemple pour le Mont-Saint-Pierre, situé aux environs de Reims, entre Thillois et Tinqueux.

[2] Cimetière du second siècle avant l'ère chrétienne, sur le domaine des Commelles, sur une colline allongée, bordée par le vieux chemin de Reims à Beine.

[3] *Travaux de l'Académie*, t. XCIX, pp. 247 à 251, t. CIII et CV. — Citons encore ce renseignement publié dans une revue locale : « On annonce de Beine (Marne) que M. Ch. Coyon, le fouilleur bien connu dans nos contrées, vient de découvrir entre autres, dans un cimetière gaulois, une sépulture qui ne manquera pas

Digitized by Google

fouillé le cimetière des *Bouverets* en 1890, d'autres depuis : *Le champ Cugnet*, *Le quartier Saint-Basle*, *Le Patron*, *La noue d'Ambigny*, *Le Terrage*, ce qui lui a permis de former un petit musée d'antiquités locales, fruit de ces découvertes.

d'intéresser nos savants archéologues. Le squelette portait à chaque bras vingt-sept bracelets en bronze, soit cinquante-quatre en tout. Avec la patience indispensable à ce genre de recherches, M. Coyon a pu sortir les deux os de l'avant-bras droit encore ornés d'une vingtaine de bracelets. » *Revue de Champagne et de Brie*, juillet-août 1894, p. 631. *Courrier de la Champagne* du 15 juillet 1894.

Digitized by Google

AUBERIVE

(Alba ripa[1]*)*

Commune de 426 habitants, située aux bords de la Suippe, qui coule sur un sol crayeux d'où le village a tiré son nom : — visite du 30 avril 1888. — L'église, les vestiges de l'aqueduc romain, des fossés et anciens remparts, une croix de 1660, sont les seules curiosités historiques à décrire.

I. — Église paroissiale Saint-Pierre.

Cette église offre un intérêt particulier, à raison des matériaux qui ont servi à sa construction au XIe et au XIIe siècle, et qui l'ont signalée depuis longtemps à l'attention des archéologues[2]. — Au point de vue historique, ses annales se rattachent intimement à celles de l'abbaye de Saint-Pierre-les-Dames de Reims, d'où elle tire vraisemblablement son vocable ; l'abbesse de ce monastère eut constamment les dîmes, le droit de présentation à

[1] Voir pour les anciennes formes du nom le *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, par A. Longnon.

[2] « Église d'Auberive, bâtie en briques de dimensions semblables à celles que l'on retire de l'aqueduc de Prosnes, ouvrage attribué aux Romains. » *Voyages du bon Taylor*, 1857, Champagne, t. I, p. 206. — Voir plus loin ce que nous disons de l'aqueduc romain d'après les fouilles de M. Ch. Bosteaux.

Digitized by Google

la cure et la seigneurie d'Auberive[1]. Par conséquent, son influence s'étendit sur la construction de l'édifice au moyen âge, et sur la réfection qu'il subit au xve siècle.

§ 1er. — Description du Monument.

EXTÉRIEUR.

L'aspect général permet d'attribuer les différentes parties aux époques suivantes : la tour date du xie siècle dans ses portions les plus anciennes, avec des restaurations du xve siècle ; — le portail est du xiie siècle ; — la nef du xie, comme la tour ; — le transept et l'abside sont de la fin du xiie siècle, avec un exhaussement et des ornements du xve siècle (1438), ainsi que les baies de la tour, la piscine et le tympan sculpté du portail.

Tour. — Tour du xie siècle (hauteur 17^m, largeur 7^m), carrée, faisant saillie en avant de la nef vers l'ouest, l'église étant orientée et d'un plan régulier[2]; elle est bâtie en moellons et sans contreforts d'appui ; trois chaînes de pierre séparent les étages avec moulures saillantes ; l'étage supérieur est construit en briques romaines jusqu'au sommet. Les murs en briques ont une épaisseur de 0^m80 à l'étage campanaire.

L'étage inférieur de la tour forme un porche dans lequel on accède par une porte du xiie siècle, dont l'archivolte en tiers-point repose sur des chapiteaux à feuil-

[1] « *Decanatus de Bethinivilla. Parrochia de Albaripa, fundata in honore S. Petri.—Patrona abbatissa S. Petri ad moniales Remensis.* » (Pouillé rédigé vers 1312, cité par Varin dans les *Arch. adm. de Reims*, t. II, p. 1113 à 1115.)

[2] *Voyages pittoresques du baron Taylor*, in-f°, 1857, Champagne, t. I, *Auberive*, plan général de l'église, planche in-8° reproduite page 45.

Digitized by Google

lages ; le tympan du xve siècle, offrant une Notre-Dame de Pitié entre deux anges, en partie restaurée en plâtre, scène encadrée par un cordon de feuillages ; les chapiteaux d'angle à la naissance du tympan, ornés aussi de feuillages et de grappes de vigne dans le style du xve siècle.

Au premier étage de la tour, sur les trois faces visibles, œils-de-bœuf en pierre correspondant à des ouvertures cintrées à l'intérieur.

A l'étage supérieur, sur la face vers l'ouest, baies géminées surmontées d'arcs en tiers-point ornés de moulures en retraite ; dans ces baies, il y avait un remplage d'un dessin rayonnant, aujourd'hui mutilé ; colonnettes avec chapiteaux ; contre le trumeau qui sépare les baies géminées, statue d'un saint reposant sur une figurine formant console, personnage en robe, tête nue, tenant une palme(?)[1] ; — la face vers le nord refaite complètement au sommet, de nos jours, en briques modernes (1887), baie cintrée sans caractère ; — sur la face vers le sud, baie en plein cintre, ornée d'une moulure en tore reposant sur des chapiteaux avec feuillages du xve siècle, et au-dessus de ce cintre, corniche en pierre ornée d'une suite de petites rosaces supportant un mur moderne en craie ; — la face vers l'est est percée d'une baie semblable à celle de la face vers l'ouest, bien conservée et datant du xve siècle : au sommet de l'arc en tiers-point ouvre une rosace à quatre lobes, supportée sur deux arceaux à dessins rayonnants, la retombée de ces arceaux reposant sur une colonnette sans chapi-

[1] Si le personnage, au lieu d'une palme, tenait une clef, ce serait la statue de saint Pierre, patron de l'église. On remarquera, à Dontrien, pareille place donnée au patron sur une face de la tour.

Digitized by Google

teau, le tout encadré d'un tore appuyé sur des colonnettes dont les chapiteaux sont ornés de petites rosaces semblables à celle du cordon de la tour; au-dessus de la baie, réfection moderne en craie avec petite ouverture cintrée.

Nef. — La face de la nef vers le sud est masquée par le bas-côté moderne; on distingue cependant la corniche ornée de billettes sur trois rangs, surmontées d'une petite torsade; mais les modillons qui supportent la corniche sont peu visibles, ils sont ornés les uns de figures et mascarons, les autres de dessins géométriques.

Un détail à signaler au coin du bas-côté sud, à 4m50 de hauteur environ, c'est une pierre ornée d'une petite torsade taillée en creux, le centre orné d'une sorte d'étoile à plusieurs rayons; cette sculpture mutilée, heureusement réemployée dans la construction moderne, nous semble un débris d'une époque reculée, peut-être de l'époque mérovingienne.

La face de la nef vers le nord offre une corniche semblable à celle du sud; les intervalles entre les modillons sont remplis en briques modernes.

De part et d'autre les bas-côtés sont modernes, percés de baies cintrées, le tout sans caractère.

Transept. – Le croisillon sud date du XIIe siècle, mais il a été restauré au XVe, en briques apparentes; la partie supérieure, refaite plus récemment, en craie et en carreaux de terre. Une chapelle voûtée en cul de four vers l'est est accusée au dehors par une saillie en briques, avec un pan coupé du XIIe siècle; petite fenêtre cintrée (aujourd'hui bouchée) sur la face sud; toiture en appentis. On remarque en outre, du côté de l'est, une

Digitized by Google

série de modillons romans semblables à ceux de la nef et replacés à une époque postérieure.

Dans le croisillon sud se trouve à l'étage supérieur une sorte de retraite qui semble remonter au xve siècle, nommée la *Chambre du guetteur,* où l'on accède par les combles de l'église. La porte est encadrée à l'intérieur d'une moulure avec deux rangées de billettes ; une cheminée en pierre existe encore en face de l'entrée, contre le pignon du transept. Cette cheminée a conservé ses deux montants moulurés, supportant le manteau, à la base duquel se détache un cordon de billettes, mais l'orifice extérieur a été supprimé. Les ouvertures latérales, percées en tous sens, servaient pour le guet et la défense.

Le croisillon nord est sans caractère, avec fenêtres cintrées modernes, contreforts en pierre et briques; le pignon est percé de trois ouvertures qui ont pu servir de meurtrières au xve siècle.

Abside. — Abside à trois pans, construite au xiie siècle et exhaussée au xve depuis l'inscription que nous signalerons plus loin jusqu'aux combles. Elle est entièrement en briques, sauf à l'étage inférieur où les briques sont mélangées avec des moellons ; les contreforts d'angle sont également en briques, mais leurs amortissements ainsi que les larmiers étaient en pierre de taille ; de nombreux trous d'échafaudage sont encore visibles dans toute l'étendue de l'abside[1] ; la corniche est en craie ; les modillons de même sur les côtés ; on voit à la face vers

[1] Ces trous, d'après la disposition intérieure, ont pu servir de meurtrières, car l'étage supérieur de l'abside, comme celui du croisillon sud, devait être un lieu d'observation et de défense pour le passage de la Suippe qui coule presque au pied de l'abside.

Digitized by Google

le sud un modillon du XIIe siècle, qui prouve l'exhaussement opéré au XVe.

La toiture en tuiles dépasse aux angles ; les trois fenêtres percées dans les trois pans du fond de l'abside sont romanes ; celle du milieu est aujourd'hui bouchée.

A sept mètres de hauteur environ, sur le pan de gauche, se trouve une inscription en lettres gothiques, gravée sur une pierre calcaire de 0^m60 de largeur sur 0^m30 de hauteur, et donnant, avec la date de l'exhaussement de l'abside, les noms du maçon et du curé d'Auberive en 1438 ; le texte se compose de quatre vers de quatre pieds dont les rimes ne sont pas alternées ; voici ces vers dans leur forme originale :

Mil cccc et xxxviii
Cest ouvrage sache tuit
A Huet Ludin massoné
P. Bourselot estant curé.

En voici la lecture :

Mil quatre cent et trente huit,
Cest ouvrage, sache tuit (tous),
A Huet Ludin massoné,
P. Bourselot estant curé.

L'exhaussement de l'abside s'est étendu aux bras et au carré du transept, qui furent à la même date élevés plus haut que la nef ; et par suite de ce travail, un pignon en briques domine la nef en avant du transept.

INTÉRIEUR

L'église mesure de longueur 31 mètres et de largeur 16 mètres, sur une hauteur totale de 13 mètres au sommet des combles.

Digitized by Google

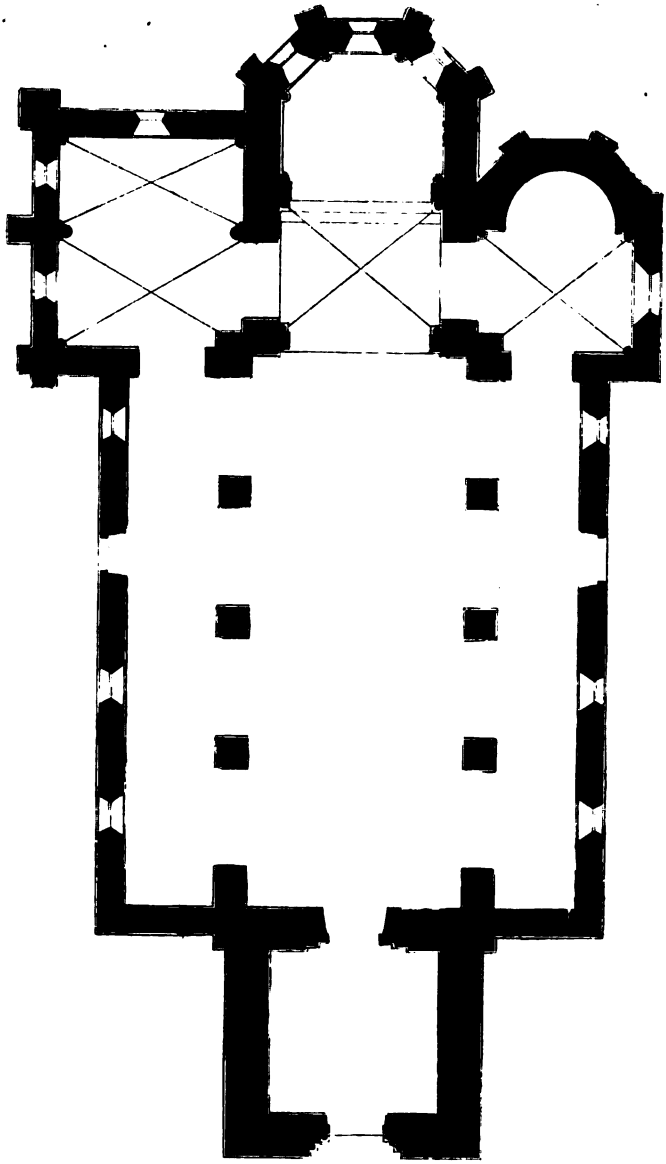

ÉGLISE D'AUBERIVE

Digitized by Google

Porche. — Sous la tour, porche voûté du XIe siècle, en plein cintre; voûte en briques; l'entrée s'ouvre sous un arc cintré construit en briques et recouvert d'un enduit moderne, avec un arc en retraite; la porte est à deux vantaux, avec fuseaux dans le style du XVIIe siècle; imposte vitrée au-dessus. Tribune au-dessus de cette porte vers la nef, avec escalier dans le bas côté sud [1].

Nef. — La nef peut remonter comme la tour au XIe siècle; elle est recouverte d'un plancher en bois moderne; elle comprend quatre travées dont les arcs en plein cintre retombent sur des piliers carrés en pierre, dont les bases se trouvent aujourd'hui enterrées; une moulure saillante règne à la hauteur des impostes; les murs et les arcs ont été construits en briques romaines; les fenêtres en plein cintre qui ouvraient dans ces murs exactement au-dessus de chaque arcade sont maintenant bouchées, par suite de l'exhaussement moderne des bas côtés.

Les bas côtés, refaits de nos jours sans caractère, sont percés de grandes fenêtres sans style et recouverts d'un plafond en bois.

Transept.—La nef est séparée du transept par un arc triomphal en tiers-point, sans moulure, avec une gorge aux angles, reposant sur des pilastres carrés avec la même gorge à leurs angles.

Le carré du transept date de la fin du XIIe siècle, comme le transept entier; il est voûté d'ogive, les bran-

[1] Cette ancienne tribune, ainsi que la porte, se trouvent dans le même état qu'en 1888; nous avons seulement remarqué quelques réparations, avec la date de 1892, au-dessus de la porte à l'intérieur. (Nouvelle visite du 4 juin 1899.)

Digitized by Google

ches reposant sur des chapiteaux à feuillages, supportés par des colonnettes qui ont en partie disparu. Il communique avec les croisillons par des baies cintrées dépourvues d'ornements et percées à même dans l'épaisseur du mur.

Le croisillon nord est voûté comme le carré du transept; sa voûte est construite en briques, et les nervures reposent sur des chapiteaux à crochets supportés par des colonnettes offrant des anneaux vers le milieu de leur hauteur; ces colonnettes sont mutilées vers la nef. Une baie surmontée d'un arc en tiers-point fait communiquer le croisillon avec le bas-côté; une fenêtre cintrée sans caractère l'éclaire au nord.

A la suite du croisillon, chapelle terminée par un mur plat, transformée aujourd'hui en sacristie; elle comprend une seule travée voûtée d'ogive; l'arc doubleau qui la sépare du croisillon est en tiers-point, son angle est creusé d'une gorge comme à l'arc triomphal; il repose sur des colonnes offrant des anneaux dans leur milieu; une fenêtre cintrée ouvre au nord dans la chapelle.

Le croisillon sud a eu sa voûte refaite au XVe siècle[1]; les branches d'origine reposent sur les anciens chapiteaux du XIIe siècle, et les colonnettes sont munies d'anneaux comme dans l'autre croisillon; une fenêtre cintrée sans caractère ouvre au midi.

Une baie en arc brisé ouvre au levant sur une niche voûtée en cul-de-four servant de chapelle.

Abside. — L'abside, de même époque que le transept,

[1] Au-dessus de cette voûte se trouve la *Chambre du Guetteur*, avec sa cheminée et ses ouvertures que nous avons décrites plus haut.

Digitized by Google

se termine par trois pans ; elle est voûtée d'ogive, les branches reposant sur des chapiteaux du XIIe siècle encore existants, bien que les colonnettes aient été en partie détruites par des boiseries modernes.

Les trois fenêtres en plein cintre et ébrasées qui éclairaient l'abside ont été modifiées : celle du fond a été bouchée, celle du côté sud a été agrandie à une époque moderne ; en outre, la première travée au nord a été bouchée par suite du développement de la chapelle latérale adossée au croisillon.

Piscine. — Dans la muraille de l'abside, sur la droite en regardant l'autel, se trouve une piscine du XVe siècle, mesurant 1^m92 de hauteur sur 1^m60 de largeur, œuvre remarquable de délicatesse et d'élégance. Elle comprend une niche surmontée d'arcs en accolade géminés, le sommet de ces arcs orné de feuillages frisés ; les montants de chaque côté de la niche offrent deux statuettes en relief très frustes (saint Pierre et saint Paul), et sont amortis par des clochetons gothiques ; le sommet de la piscine est garni d'un cordon de feuillages, avec branches de vigne et grappes de raisin ; sur le fond, entre ce cordon et les arcs, s'étend une petite arcature gothique. Une figurine sculptée supporte la retombée des arcs géminés, sous la forme d'un ange tenant les deux burettes ; entre les arcs monte un clocheton gothique comme ceux des deux côtés. A la base, la tablette forme saillie, et au-dessous règne un cordon de feuillages.

Le fond de la niche avait été décoré de fleurs de lis en relief, aujourd'hui mutilées.

Digitized by Google

§ 2. — Mobilier et œuvres d'art.

Autels et statues. — Le maître autel est surmonté d'un retable en menuiserie du XVIIe ou XVIIIe siècle ; on voit dans la niche qui surmonte l'entablement une statue de la Vierge assise, soutenant l'Enfant Jésus qui tient à la main un cœur enflammé[1].

Les autels latéraux sont du même genre et du même temps.

Trois autres statues sont appliquées aux murs, celles de saint Éloi, de saint Fiacre et de saint Jean-Baptiste, qui peuvent remonter au dernier siècle.

Fonts baptismaux.—Placés au bas du collatéral nord, ils sont en pierre noire des Ardennes et datent du XIe ou du XIIe siècle ; ils se composent d'une vasque cylindrique posée sur un piédouche plus étroit, mais de même forme ; la vasque est cantonnée de quatre mascarons d'une forte saillie, dont les traits sont grossièrement sculptés, et les intervalles entre eux sont remplis de rinceaux taillés en relief qui émergent d'une figure fantastique.

§ 3. — Inscriptions, cloche.

Cloche. — Dans la tour, un beffroi disposé pour recevoir trois cloches, n'en contient plus qu'une seule depuis la Révolution ; cette cloche, qui date de 1728, pèse 810 kilogrammes, et mesure à sa base 1^m10 de diamètre ; son inscription s'étend en trois lignes très lisibles au sommet, et on trouve au-dessous plusieurs figures et

[1] La statistique, dressée en 1844, indiquait au maître autel un tableau représentant *Saint Pierre marchant sur les eaux.*

Digitized by Google

armoiries moulées. Voici le texte divisé selon les lignes :

(*1re Ligne.*) ✝ LAN DE GRACE 1728, JAY ÉTÉ BÉNITE PAR MAITRE NICOLAS NOLET PRÊTRE CURÉ DE CE LIEU D'AUBERIVE ET NOMMÉE ISABELLE.

(*2e Ligne.*) PAR TRÈS HAUTE ET TRÈS PUISSANTE ET TRÈS VERTUEUSE DAME MADAME ISABELLE DE ROYE DE LA ROCHEFOUCAULD[1].

(*3e Ligne.*) ABBESSE DE L'ABBAYE ROYALE DE SAINT-PIERRE DE REIMS, LA D. DE A ENVOIÉ POUR SUBST.[2] MR CLOTEAU, SON AGENT ET NRE ROYAL A REIMS.

Le nom du fondeur ne s'y trouve pas, ni même sa marque. On voit seulement d'un côté le Christ en croix, et de l'autre côté une croix simple recouverte de palmettes. — Deux écussons accompagnent ces croix, tous deux aux armes écartelées de la famille de Roye de La Rochefoucauld, avec une crosse d'abbesse en pal sous l'écu[3].

[1] Élisabeth ou Isabelle de Roye de Roucy de La Rochefoucauld, précédemment religieuse de Notre-Dame de Soissons, fut nommée abbesse de Saint-Pierre de Reims le 5 avril 1711, et mourut encore en fonctions le 24 avril 1744. Elle était sœur du cardinal de La Rochefoucauld, archevêque de Bourges. Sa nièce, Marie-Charlotte de Roye de La Rochefoucauld, née le 10 décembre 1713, lui succéda à Saint-Pierre de Reims, le 14 mai 1744, et mourut en 1762.

[2] Pour la substituer.

[3] Isabelle de Roye de La Rochefoucauld était fille de Frédéric-Charles de Roye de La Rochefoucauld, lieutenant-général des armées de France en 1676, mort en 1690, et de Elisabeth de Durfort, qui mourut à Londres en 1715. L'abbesse de Saint-Pierre était le 10e de leurs 12 enfants. Les armes de la maison de La Rochefoucauld sont : *burelé d'argent et d'azur de 10 pièces, à 3 chevrons de gueules sur le tout.* (Voir le *Dictionnaire de la Noblesse* par

Digitized by Google

Le mouton est moderne, il porte un nom et une date : *Gérard, 1847.*

Pierre de construction.—Nous avons donné plus haut, en décrivant l'abside au dehors, le texte de l'inscription qui relate l'exhaussement du sommet en 1438, donnant en outre le nom du curé d'Auberive et du maître maçon qui exécuta le travail[1].

En dedans de l'église, une inscription a été gravée en 1857 sur un losange en marbre noir de 0m40 de hauteur, fixé à l'un des piliers de la nef pour rappeler un don de Napoléon III en faveur de cet édifice. Durant les séjours qu'il faisait chaque année au camp de Châlons, ce prince fit de fréquentes libéralités aux communes environnantes. Il était juste d'en fixer le souvenir à Auberive en ces termes : *Sa Majesté l'empereur Napoléon III a accordé à M. Lauthier, curé d'Auberive*[2], *la somme de mille francs, pour les besoins de cette église, 1857.*

Épitaphes. — Le cimetière s'étend tout autour de l'église d'Auberive ; il est exhaussé et bordé par un

DE LA CHENAYE-DESBOIS, v° La Rochefoucauld, pour la généalogie et les armoiries de cette famille.)

[1] Cette inscription a été aussi reproduite dans le *Bulletin monumental,* 1898, t. LXIII, p. 200, avec d'autres inscriptions d'églises datées de la région.

[2] Voici l'épitaphe de ce curé, gravée sur un marbre à droite du portail : *Ici au pied de cette tour, et en face de cette inscription, repose le corps d'un bon prêtre, Pierre Lauthier, né à Lubilhac, Dépt de la Hte-Loire, et curé de la paroisse d'Auberive pendant 28 ans et 6 mois. Son éloge se trouve résumé en ces mots : Il emporte en mourant l'estime et les regrets de ses paroissiens. Priez Dieu pour lui. Né le... 1797, mort le... 1859.*

Digitized by Google

fossé rempli d'arbres. On y remarque des inscriptions nombreuses, mais aucune ne remonte au siècle dernier et n'offre un caractère historique. Aucun monument ne signale la tombe, qui se trouverait dans ce cimetière, d'un gentilhomme bien connu, le vicomte d'Agout, tué en 1792 dans les rangs de l'émigration[1]. Il y eut alors plusieurs engagements à Auberive à la suite de la bataille de Valmy[2].

Une seule épitaphe se lit dans l'intérieur de l'église, celle de Jean Ancelet, curé d'Auberive, mort en 1713 à un âge avancé. Elle est gravée sur un marbre noir en losange de 0m64 de côté, au milieu d'un encadrement de filet ; elle est fixée à l'un des piliers de la nef en regard du portail ; les lettres majuscules ont deux centimètres de hauteur. Voici ce texte qui n'est pas sans intérêt pour la biographie rémoise :

[1] « Le 28 septembre 1792, le vicomte d'Agout et son domestique furent tués à Auberive ; le corps du vicomte a été inhumé dans le cimetière du côté du moulin, à 50 cent. de profondeur. Sa veuve, Anne-Charlotte-Henriette, comtesse de Choisy, est décédée à Goritz le 20 mars 1841, compagne depuis quarante ans d'une auguste princesse. » *Statistique historique de la paroisse d'Auberive*, dressée par M. l'abbé Lauthier, curé, en 1844. — Le registre d'Auberive, tenu par le curé constitutionnel Istasse, ne fait pas mention de la sépulture du vicomte d'Agout, dans le cimetière de cette commune en septembre 1792. *(Greffe du Tribunal de Reims.)*

[2] « Le 24 septembre 1792, Dumouriez donne l'ordre au général Harville de se porter de suite sur Auberive avec toutes ses forces... Le 27, une armée de 12,000 hommes quitte Reims et se rend aux environs de Suippes, où se trouve en ce moment le quartier général des émigrés ; celui des Prussiens est à Hans. » *Abrégé historique et chronologique de l'Histoire de Reims*, par Lacatte-Joltrois, ms. de la Bibliothèque de cette ville, t. I, p. 458.

Digitized by Google

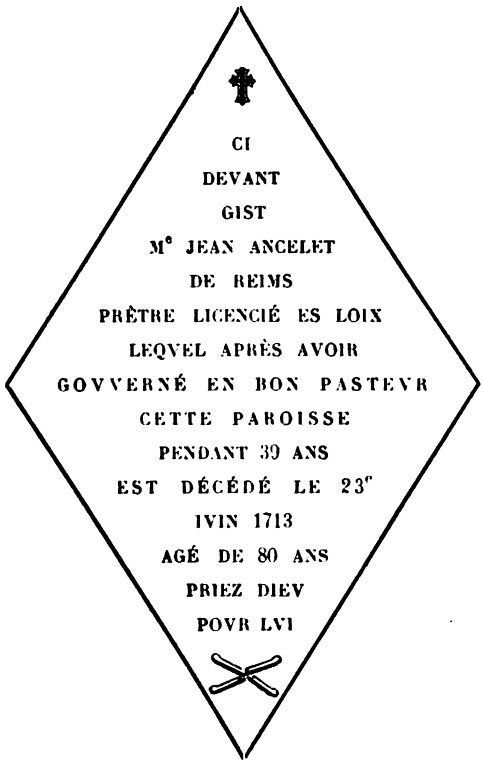

Le curé Jean Ancelet était né à Reims, en 1633, et il appartenait probablement à la famille de ce nom qui a fourni un lieutenant des habitants [1]; il avait lui-même pris ses grades dans la Faculté de droit avant de consacrer sa vie entière au service de la paroisse d'Auberive.

[1] Nicolas Ancelet, 1623-1625. (Voir l'*Armorial des lieutenants des habitants de Reims*, par Ch. Givelet, 1887, p. 60.)

Digitized by Google

La conservation de son épitaphe témoigne de la gratitude des habitants[1].

II. — Aqueduc romain et fouilles sur le terroir d'Auberive.

Les briques romaines employées dans la construction des églises d'Auberive et de Prosnes sont les témoins irrécusables du passage de cet aqueduc sur le terroir de ces communes[2]. Le tracé en a été exactement relevé dans le mémoire de M. Ch. Bosteaux sur les antiquités du canton de Beine, et la coupe en a été donnée par lui après un examen approfondi des traces encore visibles. Son travail donnant tous les renseignements à ce sujet, il est inutile d'insister ici sur les vestiges existant à proximité d'Auberive. Il nous suffit d'indiquer que l'aqueduc entrait sur son terroir, non loin de l'auberge actuelle de l'Espérance, sur la gauche de l'ancienne chaus-

[1] Voici son acte de sépulture : « L'an de grâce mil sept cent treise, le vingt et unième jour du mois de juin est décédé en cette paroisse Mre Jean Ancelet, Pre curé d'Auberive, âgé d'environ quatre vingt ans, lequel a été inhumé dans la nef de l'église de cette paroisse, où nous l'avons porté avec les cérémonies accoutumées le vingt deuxième jour dudit mois et de laditte année, en présence de Mrs les curés de Suippe, de Vaudesincourt, du petit St Hilier, de Dontrien et du grand St Hilier. En foy de quoy nous avons signé. » — Son dernier acte, signé le 17e mai 1713, est un mariage. — Le 13 juin 1713, le curé du grand St Hilaire, Jean Monclin, fit un baptême à Auberive, « à cause de l'infirmité du curé du lieu ». *Archives du greffe du tribunal civil de Reims.*

[2] « Auberive et Prosnes. — Les briques romaines employées dans la construction de ces églises proviennent de l'aqueduc souterrain, de construction romaine, qui amenait les eaux de la Suippe à Reims depuis Jonchery-sur-Suippe. » *Chronique de Champagne*, 10e livraison, 1837, planche donnant la coupe de l'aqueduc.

Digitized by Google

sée romaine allant à Reims, traversait cette chaussée et la suivait ensuite parallèlement sur la droite à une très petite distance.

Notons aussi, d'après M. Ch. Bosteaux, « que l'on remarque encore sur le même terroir les vestiges d'habitations romaines aux lieux dits *Le Mont Méa* et *Gerambault,* et que l'on pourrait tenter des fouilles fructueuses aux lieux dits *Les Bouverets, Les Fossilières, Le bas Tumusiaux* et *Le haut Tumusiaux* »[1].

La maison d'école (1844) et son enclos ont retenu le nom de *Carmerie*, qui viendrait d'un ancien domaine des Carmes, d'après la statistique dressée par M. l'abbé Lauthier.

III. — Anciens remparts, croix de chemin.

On remarque autour d'Auberive des vestiges de fossés et de talus qui ont servi de fortifications à une époque peu reculée. La Suippe coule à l'est de ces anciens remparts, dont elle pouvait alimenter les fossés d'une manière continue.

A proximité du village, lieu dit *Le Toumois*, ancien cimetière dans les temps d'épidémie, sur la droite de la route venant de Vaudesincourt, s'élève sur le talus une croix en pierre très simple, de $2^{m}75$ de hauteur totale, datant du milieu du XVIIe siècle et bien conservée. La croix proprement dite a le montant et les bras d'égales dimensions ($0^{m}80$ en tous sens) ; c'est une croix pattée assez épaisse, dont les angles sont arrondis ; elle porte d'un côté le Christ les bras tendus très droits, et de

[1] *Études des découvertes d'antiquités dans le canton de Beine*, 1886, p. 88.

Digitized by Google

l'autre une image de la Vierge un peu fruste, les mains jointes, ne portant pas l'Enfant Jésus, avec une tête de mort sous les pieds. On lit sur les bras de la croix de part et d'autre : SANCTA MARIA, et au sommet la date un peu effacée de *1660*[1]. La croix repose sur un socle à huit pans de 1m92 de hauteur, formant un fût de colonne sans chapiteau ni décoration[2].

Sur la même route, un peu avant et de l'autre côté, se trouve une croix en fer portant la date de 1840, élevée à la mémoire de Jeanne Tatat par vingt-quatre de ses neveux et nièces.

[1] *Statistique du canton de Beine*, par M. CHALETTE, dans l'*Annuaire de la Marne*, 1840, p. 21 à 117. — La Croix d'Auberive y est donnée à tort avec la date de 1626, p. 105.

[2] Des fouilles ont été opérées vers 1870, et plus récemment encore par M. Ch. Coyon, au lieu dit *Le Toumois*, sans donner d'autres résultats que la découverte d'une tombe en pierre de l'autre côté de la route, vis-à-vis de la croix. Un peu plus loin, sur la même route, lieu dit *La Maladrerie*, se trouve une grèvière, dans laquelle on a trouvé à la même époque une grande quantité de vases et de poteries anciennes qui ont été emportés au loin.

Digitized by Google

BERRU

(Berrucum[1]*)*

Village de 669 habitants, situé sur le flanc nord de la montagne de Berru, à deux lieues E. de Reims, visité plusieurs fois de 1880 à 1893. Les seules curiosités historiques du village sont les traces des anciens remparts et l'église paroissiale; mais nous devrons signaler, en outre, les fouilles et les trouvailles géologiques et archéologiques faites sur son territoire[2], ainsi que les récentes constructions militaires qui ont fait du Mont de Berru un point important dans le système de défense du pays. Une monographie complète de la commune de Berru par M. Bosteaux, maire de Cernay-lès-Reims, a été récompensée au concours d'histoire de l'Académie de Reims en 1894[3].

I. — Église paroissiale Saint-Martin.

§ 1er. — Renseignements historiques et description.

L'ancien vocable de cette église était celui de Saint-Symphorien, de même que le présentateur à la cure et

[1] Voir pour les anciennes formes du nom le *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, par A. Longnon.

[2] Voir la *Bibliographie* en tête, et notamment Ch. Bosteaux, *Un atelier néolithique au mont de Berru. Les degrés de perfectionnement du travail de la pierre*, in-8°. *(Paris*, Chaix, 1888). Toutes les notices de ce genre se trouvent réunies à la Bibliothèque de Reims.

[3] Elle a été publiée depuis sous le titre d'*Histoire de Berru et du Mont-de-Berru au point de vue géologique et paléontologique*, par Ch. Bosteaux-Paris, maire de Cernay-lès-Reims...., avec 76 gravures dans le texte et hors texte (vues de l'église, du plafond, des

Digitized by Google

le décimateur était le chapitre de Saint-Symphorien de Reims[1]. — Depuis le moyen âge, au contraire, le vocable a été changé en celui de Saint-Martin; le chapitre de la cathédrale avait l'exercice des droits seigneuriaux, mais celui de Saint-Symphorien conserva jusqu'à la Révolution ceux de patron et de décimateur[2].

La construction et les réparations de l'église se sont donc partagées entre les habitants du lieu et les deux principaux chapitres de Reims.

Cette église appartient au XIIe siècle ; la nef, le carré du transept et l'abside sont de style roman du commencement ou du milieu du siècle; la tour centrale, d'un style gothique d'une remarquable ampleur, date de la fin du siècle, peut-être du début du suivant.

Les fenêtres des croisillons ont été refaites au XVIe siècle, ainsi que celles du fond de la nef et le plancher de cette nef. Les bas-côtés sont modernes.

EXTÉRIEUR

Façade occidentale. — L'église étant orientée, le portail est tourné vers l'ouest dans l'axe de la principale

chapiteaux, du calice, etc).— *Reims, Matot-Braine*, 1897, gr. in-8° de XVI — 284 pages. Ouvrage fort utile à consulter pour l'histoire de Berru, du domaine de Roucisson et des localités environnantes. — Nous devons aussi signaler comme source consultée la statistique de la paroisse de Berru, dressée en 1844 par M. l'abbé Godret et conservée aux Archives de l'Archevêché de Reims.

[1] *Decanatus de Lavanna, Perrochia de Berruco, fundata est in honore S. Simphoriani. Patronus capitulum S. Simphoriani remensis.* (Pouillé rédigé vers 1312, cité par P. Varin, dans les *Arch. administr. de Reims*, t. II, p. 1064).

[2] Le pouillé de Bauny indique pour Berru le vocable de Saint-Martin, le patronage du chapitre de Saint-Symphorien, et la seigneurie temporelle du chapitre de la cathédrale. *Ibidem*, p. 1062.

Digitized by Google

rue du village. — La porte du milieu, en plein cintre, est encadrée de tores en retraite sans chapiteaux ni colonnettes, reposant simplement sur des bases rectangulaires; les deux vantaux de la porte datent du xve ou du xvie siècle, et sont ornés d'arcatures gothiques d'un dessin encore bien accusé malgré la vétusté du bois. — Deux petites portes latérales, également en plein cintre, ouvrent de chaque côté de la porte principale et donnent accès dans les bas-côtés; un tympan plein surmonte chacune d'elles[1]. Trois fenêtres, ouvertes au xvie siècle, surmontent la porte du milieu.

Façades latérales. — Un seul comble de toiture recouvre actuellement la nef et les bas-côtés, et masque toute l'ancienne architecture. Du côté de la rue, le bas-côté est refait entièrement à neuf et va en se rétrécissant vers l'ouest, à cause de l'alignement de la route. De l'autre côté se trouve le cimetière, qui entoure l'église au midi.

Transept. — Les bras du transept ont été partiellement reconstruits au xvie siècle; les contreforts appliqués aux angles et les fenêtres sont de cette époque; une ligne de modillons supporte la corniche qui règne sur les trois faces de chaque croisillon, à la naissance de la toiture en forme de pavillon.

Tour. — La tour, de la fin du xiie siècle, est la seule partie vraiment monumentale de l'édifice; elle est bâtie

[1] Il y a une grande analogie entre ces petites portes et celle que l'on voit à Reims à la façade d'une maison de la rue des Salines, et aussi les baies de l'étage inférieur de la Maison des Musiciens. Voir les *Monuments historiques de Reims*, par E. Leblan, fascicule des *Maisons de la rue de Tambour*, texte par L. Demaison.

Digitized by Google

en pierres dures, tandis que les autres parties sont construites en blocailles; elle mesure 7m50 de largeur sur chaque face, et sa hauteur est bien proportionnée; deux baies en arc brisé ouvrent sur les quatre faces; chacune de ces baies est divisée en deux petites baies, séparées par une colonnette supportant un tympan; des tores en retraite reposant sur des colonnettes avec chapiteaux de l'époque encadrent les baies principales, et l'ensemble ne manque ni d'harmonie, ni d'élégance aérienne[1]; un cordon règne à la base des ouvertures, et au-dessus une ligne de modillons soutient la corniche, d'où s'élève une toiture à quatre pans en forme de pyramide recouverte en ardoises.

Abside. — L'abside assez basse, à quatre pans, est percée d'autant de fenêtres cintrées, deux de chaque côté, de sorte que dans l'axe, au fond, se présente un contrefort, disposition très rare dans les absides de la contrée. Une sacristie moderne, située à l'angle du croisillon nord et de l'abside, obstrue la fenêtre qui ouvrait de ce côté[2].

INTÉRIEUR

Nef. — Large et haute nef romane, à six travées; les arcades en plein cintre reposent sur des piliers carrés avec moulures très saillantes à la hauteur de l'imposte; les fenêtres hautes, cintrées, sont partout bouchées; un

[1] Malheureusement, les deux baies vers l'ouest sont masquées en partie par deux auvents en charpente qui endommagent les colonnettes et leurs bases.

[2] Vues de l'église à l'intérieur et à l'extérieur, dessins par M. l'abbé A. Chevallier de la tour et de la nef, des chapiteaux et du plafond, etc., avec notice descriptive donnée par M. Ch. Bosteaux, dans l'*Histoire de Berru*, 1897, p. 64 à 71.

Digitized by Google

plancher du XVIe siècle, d'un bon effet, recouvre la nef entière; il est soutenu par des poutres à moulure prismatique, reposant sur des consoles du même temps; ces consoles n'existent pas dans la partie voisine du portail[1]. Trois fenêtres, probablement aussi du XVIe siècle, celle du milieu en plein cintre, les deux autres en arc brisé, ouvrent au-dessus du portail et éclairent la nef.

Les bas-côtés, sans caractère, sont percés de fenêtres cintrées et de portes latérales décrites à l'extérieur. L'une d'elles s'appelait le *portail des trois pas*[2].

Transept. — Le carré du transept, sous la tour, et les bras du transept, formant chapelles, sont voûtés d'ogive avec nervures en amande, reposant sur des pilastres dont les chapiteaux sont ornés de palmettes. Les nervures des voûtes des croisillons sont identiques à celles du carré du transept, mais elles reposent sur des colonnettes munies de chapiteaux les uns ornés d'entrelacs, les autres de crochets en feuillages. Des niches en arc brisé, ouvrant dans la muraille vers l'est, abritent les deux autels latéraux. — De hautes arcades en arc brisé font communiquer le carré du transept avec les croisillons. Arc triomphal du même style[3].

[1] Depuis que ces lignes ont été écrites, la nef a été repeinte, comme tout l'édifice, avec un appareil figuré, les fenêtres hautes de la nef ont été simulées, le plafond remis en état et orné de caissons en plâtre dans l'intervalle des poutres.

[2] « Au nombre des curés inhumés dans l'église, citons l'abbé Adenet, Alex.-Louis, installé le 20 janvier 1720 et enterré le 5 janvier 1755, près du petit portail, dit *des trois pas.* » (*Statistique de la paroisse*, déjà citée.)

C'est à tort que l'on a cru voir dans la figure d'un quadrupède fantastique, sculpté au XIIe siècle avec les autres chapiteaux de l'église de Berru, au sommet du pilastre de gauche de l'arc

Digitized by Google

Deux belles fenêtres gothiques du XVIe siècle, divisées chacune par un meneau en deux compartiments, ouvrent au nord et au midi dans les croisillons[1].

Abside. — Abside en cul de four, voûtée d'ogive avec nervures formées d'un double tore reposant sur des colonnettes; percée de quatre fenêtres cintrées, deux de chaque côté, comme nous l'avons déjà noté en décrivant l'extérieur[2], la première au nord actuellement bouchée.

§ 2. — Mobilier et œuvres d'art

Le mobilier proprement dit, autels, chaire, bancs, n'offre aucun intérêt historique. — Le Crucifix, en face de la chaire, est en bois sculpté d'un beau travail; — un petit Christ en ivoire se trouve sur l'autel du croisillon nord. Plus d'anciennes statues, ni de tableaux[3].

triomphal, une image du léopard anglais, datant du XVe siècle et offrant un symbole de la conquête étrangère. Voir cette figure dans *Reims en fête*, par Henri Menu, 1898, p. 205, et dans l'*Histoire de Berru*, par Ch. Bosteaux, p. 68.

[1] Ces deux fenêtres avaient reçu de riches verrières, dont il restait encore quelques vestiges en 1844.

[2] Il restait encore en 1844 dans l'une des fenêtres de l'abside un ancien vitrail disparu depuis et représentant un des patrons de la paroisse : « Dans la fenêtre qui est derrière l'autel, du côté de l'Évangile, se trouve un panneau représentant saint Georges à cheval et terrassant le dragon. » (Page 27 de la Statistique déjà citée.)

[3] « L'ancien maître autel était surmonté d'un tableau représentant la Sainte Famille, et de deux statues, celle de saint Georges du côté de l'épître et celle de saint Martin de l'autre côté, toutes deux en bois peint; celle de saint Georges avait été mutilée en 1793. » (Page 26 de la Statistique déjà citée.)

Digitized by Google

Anciennes peintures murales. — On remarque quatre croix de consécration aux gros piliers du carré du transept; — ce sont des peintures modernes assez grossières, reproduisant l'aspect d'anciennes croix découvertes sous plusieurs couches de badigeon en 1845[1]. Les croix sont entourées d'un cercle avec bordure fleurdelisée[2]. Dans la nef, aux cinq premiers piliers de chaque côté, on a découvert également au-dessus du tailloir une croix peinte en rouge sur fond jaune et cantonnée de fleurs de lis. — Sur la muraille du bas-côté droit que l'on reconstruisait, on a retrouvé aussi à la même époque les traces de peintures murales représentant des scènes de la Genèse, décorations assez grossières du XVIe siècle[3].

Calice du XVIe *siècle, provenant du Temple de Reims.* — Ce vase sacré en vermeil est l'un des plus précieux

[1] *Église de Berru*, visite de MM. l'abbé Bandeville, Louis Paris et Ch. Givelet, compte rendu donné dans la *Champagne catholique*, 3e année, 1846, p. 339.

[2] La récente décoration de l'église a fait disparaître toute trace de ces croix qui avaient un intérêt historique.

[3] « Les murs de la grande nef étaient recouverts de fresques représentant les principaux mystères de la Religion. — Il y avait auprès de la chaire, au-dessus du cintre qui sépare le chœur, une fresque représentant la naissance de Jésus-Christ et l'adoration des Mages. — Au-dessus de l'arcade en renfoncement de la chapelle de la Vierge était le crucifiement de N.-S., et à la chapelle de Saint-Nicolas, saint Georges à cheval terrassant le dragon. — Au-dessus de chaque pilier dans la grande nef se trouvait une croix peinte enclavée dans un cercle, mais toutes ces fresques ont été revêtues à différentes époques d'un épais badigeon à la chaux. Elles sont maintenant tellement détériorées qu'en enlevant ce badigeon avec toutes les précautions possibles, on ne pourrait que retrouver les lignes principales et des couleurs bien grossières. » (Note de M. l'abbé Godret, p. 27 de la Statistique déjà citée.)

Digitized by Google

du diocèse de Reims, par la beauté et le fini de son travail, sa belle conservation et les souvenirs qu'il rappelle. Il a déjà été décrit et signalé avec des renseignements exacts sur sa provenance[1].

L'inscription gravée à la base donne au surplus sa date et son origine. Il fut donné en 1575, à l'église de la Sainte-Trinité du Temple de Reims, par le commandeur Jacques Cardon[2]. Il y resta jusqu'à la Révolution, et fut sauvegardé alors par le chapelain de cette église, M. l'abbé Dez, qui en fit don à la paroisse de Berru où il exerça son ministère de 1806 à 1841. On l'y conserve avec soin, et nous avons pu en obtenir la reproduction en 1893, pour le faire figurer dans le *Répertoire archéologique* au nombre des œuvres d'art les plus remarquables[3].

Le calice mesure de hauteur totale 0m25; le diamètre de la coupe est de 0m09, et celui du pied de 0m15; son poids est de 700 grammes. — La base est découpée en dix lobes ornés d'une garniture de rinceaux ciselés. L'inscription suivante, en lettres majuscules, court autour de cette base en une ligne :

FRE IACQVES CARDON COMADEVR DV · TEMPLE DE · REIMS MA DONNE 1575

[1] *Bulletin du diocèse de Reims*, 1878, p. 618; *Revue de Champagne et de Brie*, janvier 1879, p. 66. — Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, 12e session, 1888, *Paris*, *Plon*, p. 825-26.

[2] Fr. Jacques Cardon fut commandeur de Reims, de 1568 à 1581. — Voir sur le Temple de Reims et ses dépendances, *Ordre de Malte, les commanderies du Grand Prieuré de France*, par E. Mannier, Paris, 1872, pp. 271 et 291. — La rue du Temple a conservé le nom de cet ancien établissement, dont l'église se trouvait placée à l'entrée actuelle des caves de la maison Werlé, n° 12.

[3] 17 avril 1893, cliché de M. le Dr Eug. Bagneris. — Juin 1895, cliché de M. Paul Robert, pour la commission des Monuments historiques, reproduit ci-contre.

Digitized by Google

Sur le pied, descendent des rayons flamboyants sur un fonds guilloché, avec de petites rosaces quadrilobées entre les rayons. Deux émaux encadrés dans des bordures et d'un coloris encore vif sont appliqués en avant et en arrière du pied, l'un rond avec le Christ en croix, la Vierge et saint Jean, l'autre en forme d'écusson avec les armes parlantes du donateur : *d'azur au chardon d'argent, au chef cousu de gueules à la croix d'argent* (ce chef indiquant l'ordre de Malte).

La tige imbriquée offre deux nœuds, celui du bas guilloché et garni d'un double rang de rayons flamboyants, celui du haut, garni également de rayons, est enrichi à son rebord en saillie de dix médaillons ronds, dont l'émail a disparu ; il y reste, gravées en creux, les têtes de neuf apôtres et de Notre Seigneur au milieu.

La coupe en forme de tulipe est lisse à la partie supérieure, et garnie à la partie inférieure d'un guillochis avec rayons flamboyants et rosaces quadrilobées entre les rayons; cette décoration répète celle du pied, sauf que les rayons sont montants à la coupe.

Le vase, entièrement en argent doré, est intact dans toutes ses parties; le reflet d'or jaune ancien est uniforme, sauf au dessous du pied qui est en argent mat[1].

§ 3. — Inscriptions.

Cloches. — La tour contient, dans une haute et solide charpente, trois cloches, portant, avec la date de 1807, les noms de M. Jean-Louis Dez, curé, de M. Nicolas Leclère, maire, ainsi que ceux des autres parrains et

[1] Ce précieux calice se trouvait à l'Exposition rétrospective de Reims en 1895, prêté par M. l'abbé Bouché, curé, n° 63 du catalogue.

Digitized by Google

marraines. On lit sur la grosse cloche cette mention du fondeur : MOI ET MES DEUX SEURES ONT ETES FONDUES PAR LES REGNAUD ET LES ANTOINE. La fonte eut lieu le 2 juillet 1807, dans les marais de Sillery [1].

Des ornements décoratifs nombreux sont moulés sur ces cloches : calvaires, têtes d'anges, figures de la Vierge, de saint Martin, de saint Remi, etc. Une course de feuillage se trouve à la base, et au sommet on lit les inscriptions des trois cloches, dont voici le texte emprunté à la statistique de la paroisse dressée en 1844, par M. l'abbé Godret :

(Sur la plus petite) † L'AN 1807 J'AI ÉTÉ BÉNITE PAR M. JEAN LOUIS DEZ CURÉ DESSERVANT DE LA PAROISSE DE BERRU ET NOMMÉE JEANNE PERETTE PAR M. PIERRE FOURMET PROPRIÉTAIRE ET MARGUEILLER COMPTABLE DE L'ÉGLISE ET PAR DAME JEANNE LECLÈRE SON ÉPOUSE.

(Sur la moyenne) † L'AN 1807 J'AI ÉTÉ BÉNITE PAR M. JEAN LOUIS DEZ CURÉ DESSERVANT DE LA PAROISSE DE BERRU ET NOMMÉE JEANNE FRANÇOISE PAR M. FRANÇOIS LECLÈRE PROPRIÉTAIRE ADJOINT DE LA COMMUNE ET PAR DAME MARIE JEANNE GUYOT SA MÈRE.

(Sur la plus grosse) † L'AN 1807 J'AI ÉTÉ BÉNITE PAR M. JEAN LOUIS DEZ CURÉ DESSERVANT DE LA PAROISSE DE BERRU ET NOMMÉE FRANÇOISE PAR M. NICOLAS LECLÈRE PROPRIÉTAIRE ET MAIRE DE LA COMMUNE ET PAR DAME FRANÇOISE LECLÈRE SON ÉPOUSE. MOI ET MES DEUX SEURES ONT ÉTÉES FONDUES PAR LES REGNAUD ET LES ANTOINE.

Épitaphes. — L'église n'en contient aucune qui soit encore lisible; une grande dalle tumulaire près du chœur est absolument fruste, une autre au bas de la nef

[1] Voir les renseignements donnés dans l'*Histoire de Berru*, par CH. BOSTEAUX, 1897, p. 69.

Digitized by Google

est également lisse. De nombreuses sépultures ont cependant eu lieu dans l'église jusque vers la fin du XVIIIe siècle[1].

Le cimetière[2], qui joint l'église au sud, n'offre pas davantage d'anciennes inscriptions, mais nous y avons relevé celle qui se lit sur la tombe de M. Dez, et retrace son active et bienfaisante existence (1762-1841) : *Ci gît Jean-Louis Dez, prêtre, chanoine honoraire, d'une piété, d'une vertu solide et d'un jugement parfait; confesseur de la foi, il fut déporté en terre étrangère pour la religion; l'orage grondait encore, son zèle le rappela en France, où il exerça le ministère au péril de ses jours. Il fut curé de cette paroisse pendant 37 ans et son bienfaiteur. Il mourut de la mort des justes, dans sa 79e année, le 4 mars 1841. Les pauvres furent ses héritiers. — Requiescat in pace*[3].

Tout près de ce monument très simple placé au centre du cimetière, on lit aussi les épitaphes de M. l'abbé Félix Bastien, curé de Berru de 1862 à 1865, et de M. Jean-Alexis Beuzart, instituteur de la commune de 1831 à 1876, décédé le 28 septembre de cette dernière année, dans sa 45e année de service, « estimé et honoré de ses supérieurs et de la commune entière ».

[1] En voir la liste, d'après un dépouillement des registres paroissiaux, dans l'*Histoire de Berru* déjà citée, p. 61.

[2] Berru : presbytère, horloge et cimetière (1750-1776), *Archives de la Marne*, C, 425.

[3] Le nom de cet ancien curé se voit aussi gravé sur le tableau des bienfaiteurs de la commune dans le vestibule de la nouvelle mairie, édifice achevé en 1883, M. Ed. Florent étant maire, sur les plans de M. Ernest Leclère, architecte rémois, dont la famille est originaire de Berru. Voir l'*Histoire de Berru*, 1897, p. 63, 190, 191.

Digitized by Google

II. — Anciens remparts et souterrains de refuge. Croix et autres débris sculptés.

Ce fut à la fin du XVIe siècle que les fortifications de Berru furent élevées pour protéger la tranquillité des habitants harcelés par les gens de guerre, et mettre leurs biens et leurs récoltes à l'abri du pillage et des déprédations. Nous en connaissons l'existence par la pièce même qui sollicitait du roi l'autorisation de se clore de remparts, en 1576, à l'époque où les guerres de la Ligue s'accentuaient davantage autour de Reims. La sécurité que donnait une enceinte de ce genre à une population rurale dans ces temps d'anarchie semblait un si grand bienfait, que les habitants de Berru n'hésitaient pas à lever sur eux-mêmes un impôt de 3,500 livres tournois et plus encore s'il était nécessaire[1].

[1] Extrait des minutes de Nicolas Mercier, notaire royal à Reims. Du 26 novembre 1576 : « Jehan Camelot, Nicolas Audry dit Vicaire, Georges Audry, Jehan Hachette, Estienne Trumelet, Adam Roland, Adam Leclerc dit Pinguis,. .. tous habitans de Berru, congregez et assemblés au four bannal dud. Berru au devant de l'église dudit lieu, au son des cloches sonnées et tintées à ceste fin, donnent pouvoir à Jehan Hemart, procureur syndic desd. habitans et à *(en blanc)* pour comparoir devant le roy, Mgr son Chancelier et autres, et illecq supplier sa Majesté que actendu que le village de Berru est gros et auquel il y a grand nombre d'habitans, chargez de grande taille, taillon, aydes et autres subsides, lesquels il leur seroit impossible de fournir pour l'advenir s'ils estoient travaillez, ruynez et molestez des gens de guerre, tant estrangiers que autres, comme ils ont esté par le passé et sont encore par chacun jour, que pour les relever de telles vexations, son plaisir soit permectre clore et fermer de murailles ledit village de Berru, y faire fossez, portes, pontz levis et aultres telles fortifications qu'ils verront estre affaire, le tout à leurs fraiz et despens. Et que à ceste fin, il plaise à sa Majesté leur permectre gecter et lever sur eulx et autres ayans héritages dedans l'enclos qu'ils entendent faire,

Digitized by Google

Les fossés et les talus qui entouraient Berru d'une enceinte de forme elliptique restent encore très visibles vers le sud, où ils sont plantés d'arbres et contigus aux jardins du village. D'autres traces de fossés et de remblais se remarquent aussi çà et là sur d'autres points de l'ancienne enceinte, dont les portes ouvraient à l'est et à l'ouest, dans l'axe de la principale rue du village.

Des souterrains de refuge s'étendaient sous le village, et leur dernière entrée connue, *la bouche aux loups*, ouvrait dans le rempart au nord, vis-à-vis le jardin de l'instituteur[1].

Les vignes, du côté de Caurel et de Lavannes, s'appellent *les Masures*, et il est à remarquer que l'on y a trouvé de nombreux restes de fondations et d'anciennes habitations[2].

Ancienne croix et groupe de Saint Hubert. — Dans la rue principale en descendant vers la route de Beine, sur la droite, en face de la troisième fontaine du village, se trouvait jusqu'à ces derniers temps (1893) une croix en pierre du XVIe siècle, très mutilée, dite la *Croix de l'alouette* ou la *Croix d'en-bas*. En voici la description

fermer et clore, la somme de III^M V^C l. t. (3,500 livres tournois) ou telle autre somme de deniers qu'ilz verront estre raisonnable pour ce faire..... et ce soubz l'obligation de leurs biens. Ce fut fait au village de Berru, le 26e jour de novembre 1576, par devant nous Claude Mothé et Nicolas Mercier, notaires du roy, demeurans à Reims. » (Copie faite sur l'original et obligeamment remise par M. Duchénoy, le 14 décembre 1892.)

[1] *Statistique déjà citée*, dressée en 1844. — « Les grottes et souterrains de Berru dans la Marne » sont cités par Jacques Flach, *L'origine historique de l'habitation et des lieux habités en France*, Paris, Leroux, 1899, p. 5, note 1.

[2] *Ibidem.*

Digitized by Google

prise le 12 décembre 1887, dans son dernier état :

L'ancienne croix en pierre du XVIe siècle avait disparu et était remplacée par une croix en fer et en tôle estampée, probablement du commencement de notre siècle[1].

Le fût gothique subsistait encore entier (hauteur 2 mètres), reposant sur un socle sans caractère, lui-même exhaussé sur un massif de blocailles (hauteur totale avec la croix, 3^m50). Ce fût à huit pans avait ses faces décorées d'étoiles en relief, qui alternaient avec des fleurs de lis grattées au moment de la Révolution. La base du fût était taillée avec moulures prismastiques et ornements aux angles dans le goût gothique du XVIe siècle. En avant du fût, il y avait place pour une inscription dont il ne restait aucune trace ; en arrière, se trouvait un écusson dont les armoiries avaient été effacées en même temps que les fleurs de lis[2].

Dans la même rue, au premier étage d'une maison à proximité de l'église, mais du côté opposé, on voit encore encastré dans la muraille un groupe sculpté du commencement du XVIIe siècle. Le groupe représente saint Hubert, en costume de chasseur du temps de Louis XIII, agenouillé devant le cerf portant la croix au sommet de la tête ; un cheval se tient près du saint, un chien en avant, et au-dessus des arbres de la forêt s'élève un ange aux ailes éployées tenant une étole. — La maison où ce groupe est fixé n'est pas ancienne, mais la sculp-

[1] Cette croix a été reportée au presbytère, lors de la démolition du monument par suite de l'alignement, au mois d'avril 1893. Nous ignorons ce que devint le fût gothique qui méritait d'être conservé aussi malgré son état de délabrement.

[2] Une description de cette croix a été déjà donnée dans une notice sur les anciennes croix du diocèse de Reims, *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXXI, p. 272.

Digitized by Google

ture y était placée avant sa reconstruction : on y a ménagé une niche cintrée de 0m75 de hauteur à la façade, et l'on a tracé à côté le nom du saint et la date de la reconstruction : SAINT HUBERT, 1854.

Plusieurs croix modernes en fer se dressent dans le haut du village et sur la route de Cernay. On ne saurait trop encourager la préservation des œuvres en fer forgé et des débris sculptés de toute nature qui se rencontrent encore çà et là sur les routes et dans les rues de nos villages. C'est au nom de l'art français que nous appelons sur ces objets l'attention et le respect de tous.

III. — Fouilles et découvertes archéologiques sur le terroir de Berru.

En dehors des explorations géologiques et paléontologiques dues au zèle de M. le Dr Victor Lemoine et de ses élèves, MM. Aumônier et Eck, explorations du plus haut intérêt, mais dont nous ne pouvons traiter ici [1], nous devons signaler rapidement les fouilles et les découvertes archéologiques, non moins intéressantes que fructueuses, opérées de 1874 à 1892. Ces dernières ont été détaillées par M. Ch. Bosteaux, dans son Mémoire inédit sur les antiquités du canton de Beine, indiqué plus haut et que l'on pourra consulter aux Archives de l'Académie de Reims [2]. Nous ne ferons que les résumer, surtout au

[1] *Notice sur la constitution géologique de la montagne de Berru*, publiée dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, 1869, t. LI, p. 90. — M. le Dr Lemoine, décédé à Paris en 1897, a légué au Muséum ses collections scientifiques et le terrain de ses fouilles au Mont de Berru.

[2] *Etudes sur les découvertes d'antiquités préhistoriques, gauloises, romaines et franques, faites dans le canton de Beine* (1886); voir sur Berru les pages 14, 27, 40, 47, 73 et 82.

Digitized by Google

point de vue topographique, pour l'époque gallo-romaine sur le terroir de Berru. Nous renvoyons également pour la description des sépultures et des plus précieuses trouvailles, notamment celle d'un casque gaulois, aux ouvrages spéciaux et aux revues d'érudition, qui les ont fait connaître et les ont étudiées avec une pleine compétence et avec d'utiles reproductions[1].

« A l'époque gallo-romaine, dit M. Bosteaux, Berru a été d'une certaine importance, à en juger par les vestiges de constructions qui se trouvent disséminées au pied du Mont de Berru; plusieurs motifs ont concouru à créer l'importance de ce village à cette époque : 1° le voisinage du point culminant de la région, comme poste d'observation; 2° les eaux sulfureuses et ferrugineuses; 3° les carrières siliceuses, et 4° la fertilité du sol.

« Les derniers vestiges de cette époque connus sur ce terroir sont répartis entre plusieurs cimetières, où ont eu lieu des découvertes récentes.

« Le cimetière des *Terras*, situé sur le versant d'une colline au nord-ouest du village, a été fouillé en 1875, par MM. Gavet et Lelaurain, pour le compte de M. Alfred Werlé. On y a recueilli environ trois cents vases en terre, quelques pièces en verre, et des monnaies de bronze de divers empereurs. Dernièrement encore, M. Stanislas Leclère y a découvert plusieurs tombes qui ont donné neuf vases déposés dans ma collection.

« Au sud de Berru, au lieu dit *les Morilleux*, des

[1] *Note sur une sépulture antique fouillée à Berru (Marne) en 1872*, par M. Edouard DE BARTHÉLEMY, *Paris*, *1874*. Extrait du t. XXXV, des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, avec quatre planches donnant les figures de la sépulture gauloise et des objets qui y ont été trouvés, dont le plus précieux est le casque conservé au Musée national de Saint-Germain.

Digitized by Google

fouilles de constructions romaines, faites en 1884 par M. Blondel, ont mis au jour des monnaies, bijoux et fibules, qui font également partie de ma collection.

« Au lieu dit *la Côte entre deux Monts*, des sépultures contenant des vases ont été trouvées, ainsi qu'au lieu dit *l'Indie*, dans le cours de la construction des batteries annexes du fort de la Vigie. Près de là, au lieu dit *les Caves*, on a rencontré à dix mètres de profondeur, en pratiquant l'extraction des cendres sulfureuses, un souterrain voûté avec des craies appareillées, construit en forme de galerie de mine, qui a pu servir de conduit aux eaux de sources sulfureuses des environs.

« Enfin, au lieu dit *la Prière-au-Bois*, dans des fouilles de construction romaine, j'ai découvert, le 25 février 1885, une statuette gallo-romaine représentant le Jupiter Taranis des Gaulois ; cette statuette était enfouie dans le sable à $0^{m}50$ de profondeur et reposait sur une grande tuile à rebord. — Le piédestal mesure $0^{m}045$ de hauteur sur $0^{m}06$ de diamètre à la base, et au bandeau de la partie supérieure se trouve cette inscription :

D · IOV · MAPA · SOLLI · FIL

On voit aussi à la partie inférieure du piédestal ces trois lettres : V · L · M · — Cette statuette a été reproduite avec sa description dans une notice publiée en 1885[1]. »

IV. — Constructions militaires, Roucisson, les cendrières et les eaux du Mont de Berru.

Le massif du Mont de Berru a été fortifié récemment et muni de forts avec leurs accessoires, redoutes, batte-

[1] Association française pour l'avancement des sciences, compte rendu des Congrès de Grenoble en 1885, et de Nancy en 1886, communications de M. Ch. Bosteaux, avec figures et plans.

Digitized by Google

ries, casernes, etc., tous construits de 1873 à 1878. Le fort de Witry commande la plaine vers l'est et le nord, celui de Nogent vers l'ouest et le sud, tandis que celui de Berru domine l'ensemble et protège la région bien au loin.

Au sommet du mont, où jadis existait un moulin à vent figuré sur les anciennes vues de Reims [1], se trouve la Vigie, construction militaire entourée de fossés et surmontée d'un ouvrage en terre. De cette étroite plateforme qui domine toute la contrée à 267 mètres d'altitude, on communique par la télégraphie optique d'un côté avec Laon, par le fort de Montbérault, et de l'autre côté avec Verdun par Montfaucon-en-Argonne. La vue est immense dans tous les sens; elle s'étend au nord bien au-delà de la vallée de l'Aisne, et se trouve bornée au sud par le vaste circuit de la Montagne de Reims.

La Vigie et les forts voisins sont reliés entre eux par des routes qui sillonnent les bois et facilitent les relations entre les trois villages de Berru, Cernay et Nogent, situés presque à égale distance sur les flancs opposés du Mont.

Une seule ferme isolée existe en dehors de ces trois communes, et presque à la limite de leurs terroirs res-

[1] Les anciens plans et vues de Reims offrent tous un moulin sur le sommet du Mont de Berru. Cfr. *Affiches de Reims*, publiées par Havé, n° du 22 juillet 1776, p. 121: « *A vendre* un moulin à vent situé sur le Mont de Berru près de Reims, avec tous ses ustensiles. — *S'adresser au sieur Pierre Jadart, propriétaire dudit moulin, ou à Me Destables, notaire, rue de Vesle, à Reims.* »

Voir aussi le *Journal général de Rheims*, n° du 9 avril 1795, p. 39: « Moulin à vent sis au terroir de Berru, provenant de la succession de Pierre Jadart et Marie-Louise Delarbre, sa veuve. L'adjudication s'en fera le 3 floréal prochain. » — La maison du meunier se trouvait sur le chemin de Cernay à Nogent, à un endroit où l'on rencontre encore des fondations.

Digitized by Google

pectifs : c'est *Roucisson* ou *Roussisson*, ancien domaine des religieux Antonins de Reims, puis des chevaliers de Malte [1]. Il ne subsiste nul vestige de construction ancienne dans cette propriété importante, dont l'origine remonte au-delà du moyen âge [2]. Elle consiste en une maison de culture et en une maison de maître sur le terroir de Berru, appartenant actuellement à M. Arthur de Bary, négociant en vins de Champagne. Située au flanc sud de la Montagne, au bord des bois, directement au-dessous de la Vigie, elle est reliée à la route de Reims à Châlons par une longue avenue plantée d'arbres.

A travers les clairières qui sillonnent les plantations du plateau supérieur, on rencontre fréquemment de petits ravins qui indiquent d'anciennes cendrières, d'où l'on a extrait de longue date des terres, dites sulfureuses et employées comme engrais dans toute la Champagne [3].

Nous devons également signaler au sommet du coteau vers le sud-ouest, l'endroit où se trouvent deux sortes de réservoirs formés de fossés avec talus, qui furent exécutés au dernier siècle et aux frais de la ville de

[1] *Le Journal de la Champagne*, par Havé, n° du 31 mai 1784, porte : « A louer biens et revenus dépendans ci-devant de la Maison Antonienne de Reims et à présent de l'ordre de Malte, consistant en sept fermes (dont Roucisson et Vrilli), terres, vignes, etc. »

[2] *Royssecon*, dans une charte du mois de juin 1231, *Archives de Reims, fonds du Chapitre, Berru, liasse 1, n° 1*. — En 1295, *Russisson* figurait parmi les localités qui devaient participer à l'entretien des fortifications de Reims. P. Varin, *Archives administ. de Reims*, t. I, p. 1090. — A. Longnon, *Dictionnaire topographique du département de la Marne* (verbo *Roussisson*). — Le nom de *Roussisson* est très probablement d'origine romaine ; il paraît avoir été formé avec le suffixe *o*, génitif *onis*, joint à un gentilice. Sur la formation des noms de cette espèce, voyez l'introduction de ce dictionnaire, p. vii.

[3] *Avis. Terres sulphureuses à Berru près Reims*, par le sieur Deligny. *Reims, Jeunehomme*, 1772. (Bibliothèque de Reims.)

Digitized by Google

Reims. Il s'agissait d'y recueillir les eaux salubres que l'on aurait pu découvrir dans l'étendue du Mont de Berru et de les amener jusqu'à la ville[1]. Les délibérations municipales du mois de septembre 1746 font mention des travaux de terrassement concédés dans ce but à un géomètre du nom de Le Roux, sous la direction de M. Blondel, architecte à Paris[2]. Malheureusement l'entreprise échoua presque aussitôt sa mise en œuvre, ainsi que nous l'apprend une relation imprimée en 1747[3]. Il fallut bientôt renoncer, pour l'alimentation de Reims, aux sources de la montagne, et recourir simplement à l'eau courante de la Vesle. Il était bon néanmoins de préciser ici cette tentative, afin de renseigner les curieux qui viendraient observer les premières tranchées commencées sur le Mont de Berru et restées visibles après un siècle et demi d'abandon.

[1] « Les fontaines actuelles de Berru sont dues à la munificence de M. Dez, curé, et alimentées par des sources appelées *La Canardière* et la *Fontaine Saint-Georges*. Autre fontaine, dite la *Fontaine de la Saulx-Goujon*, très limpide à l'ouest du village, sur le chemin de Reims, ainsi nommée, dit-on, parce qu'un curé, Jean-Charles Goujon, mort le 24 thermidor an IV, ne buvait que cette eau-là. » *Statistique de la paroisse*, dressée en 1844 par l'abbé Godret. — Cf. *Histoire de Berru*, par Ch. Bosteaux, p. 171, 178 et 181.

[2] *Délibération du conseil de ville*, du 12 septembre 1746 (Conclus., t. 73, fol. 266 v°) : « La Compagnie a authorisé le sieur Le Roux, géomettre, à faire faire à Cernay et Berru les puits nécessaires pour découvrir les sources de l'eau et les rassembler, et a prié MM. Lépagnol et Rogier, conseillers, de veiller au travail pour en faire raport au Conseil, et envoyer les procès-verbaux à M. Blondel, architecte à Paris. » *Archives de Reims.*

[3] *Dissertation sur le projet qu'on forme de donner des eaux à la ville de Reims* (Reims, 1747, sans nom d'auteur), p. 3 : « Tandis qu'on pensoit aux moyens de l'amener dans la ville (la source du mont de Berru), elle se retira dans les entrailles de la terre, de sorte qu'il n'en paroît plus aucun vestige. » *Archives de Reims.*

Digitized by Google

BÉTHENIVILLE

(Betiniaca villa.)

Localité industrielle fort importante (1,456 habitants), située sur les rives de la Suippe, à son confluent avec l'Arne, visitée plusieurs fois de 1883 à 1897. Notre description comprend l'église paroissiale, seul monument de la commune, et s'étendra aux vestiges et aux souvenirs de la tour et du château fort, aux anciens remparts du village, ainsi qu'aux anciennes chapelles et croix du terroir.

D'origine franque ou mérovingienne, cette localité devint au moyen âge le siège de l'une des châtellenies de l'archevêché de Reims, et l'archevêque en resta le seul seigneur dominant jusqu'à la Révolution, de même qu'elle fut régie par les juridictions de cette ville, et eut le chapitre métropolitain pour décimateur et présentateur à la cure [1]. Les comptes et les terriers de la châtellenie, qui offrent le plus grand intérêt, sont conservés aux Archives de Reims, et font en ce moment l'objet d'une publication analytique très détaillée, à laquelle nous renvoyons [2]. Pour le surplus, nous devons indiquer

[1] *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, par A. Longnon, p. 23, *Betiniaca Villa*, 842, etc. — « En 1789, Bétheniville faisait partie de l'élection de Reims et était régi par la coutume de cette ville. Son église paroissiale, diocèse de Reims, doyenné de Bétheniville, était dédiée à sainte Marie-Madeleine. Le tournaire du chapitre métropolitain présentait à la cure. »

[2] Inventaire-Sommaire des archives départementales de la

Digitized by Google

les pièces recueillies par un ancien instituteur, M. Thenault, dans une monographie inédite que nous avons consultée avec profit[1].

Outre la châtellenie dont il était le centre et qui s'étendait dans les vallées de la Suippe et de l'Arne, Bétheniville donnait son nom à l'un des doyennés de l'archidiaconé de Champagne, qui comprenait, à la fin du XVIIIe siècle, vingt-cinq cures et huit secours. Les pouillés successifs du diocèse offrent tous les renseignements relatifs à ce doyenné, et ils ont été résumés dans un tableau d'ensemble fort instructif[2].

I. — Église paroissiale de Sainte-Marie-Madeleine.

§ 1er. — Historique de l'Édifice.

Le vocable de cette belle église, du commencement du XIIIe siècle, a été constamment celui de la Madeleine, et le chapitre de Reims n'a cessé jusqu'à la Révolution d'en avoir le patronage avec la dîme du lieu[3]. Ce droit étant corrélatif de la construction de l'édifice, on s'expli-

Marne. — *Fonds de l'Archevêché de Reims*, par L. Demaison, in-4°, *Reims, Matot-Braine*, 1899, série G, pp. 52 à 57.

[1] *Histoire de Bétheniville depuis son origine jusqu'à nos jours*, par A. Thenault, ancien instituteur de Bétheniville, officier d'Académie. Ouvrage couronné par l'Académie nationale de Reims, en 1870, ms. in-4° de 328 pages. L'auteur né à Valmy est mort à Vertus en 1895.

[2] *Archives administratives de la ville de Reims*, par Pierre Varin, t. II, 1843, pp. 1113 à 1116. — Le même ouvrage contient d'autres renseignements fort abondants sur le château, les moulins, la prévôté, l'église et le village de Bétheniville.

Decanatus de Bethinivilla. Parrochia de Bethinivilla, fundata in honore B. Marie Magdelen'. Patronus quidam canonicus remensis, ratione sue prebende remensis. (Pouillé rédigé vers 1312, dans Varin, *Archives administratives de Reims*, t. II, p. 1114.)

Digitized by Google

que le caractère monumental donné à l'église de Bétheniville par la puissante corporation qui pourvoyait, à la même époque, aux frais d'une cathédrale, sans parler de nombreuses églises rurales, telles que celles de Boult-sur-Suippe et Lavannes.

Mais, dans la suite, les dépenses d'entretien devinrent considérables par suite du peu de solidité de certaines parties, et des difficultés s'élevèrent entre le chapitre chargé de réparer le chœur et le transept et les habitants tenus à la réfection des nefs[1]. L'édifice dans tous les temps souffrit du défaut de réparations aux voûtes et aux bases des piliers[2]; on crut y remédier en supprimant, au XVIIe siècle, les premières travées de la nef, les plus atteintes probablement[3], mais le mal empira par suite de l'humidité du sol et d'une négligence regrettable.

Au commencement du XIXe siècle, la nef perdit sa voûte si longtemps menaçante, et les bas-côtés furent

[1] « Au XVIIe siècle, des difficultés surgirent entre le chapitre de Reims et les habitants de Bétheniville au sujet des réparations de l'église. Une sentence du bailliage de Reims condamna le chapitre à y participer le 16 septembre 1630, et fut confirmée par le Parlement le 31 juillet 1631. Un nouvel arrêt du 7 août 1632 obligea le chapitre à contribuer, suivant ses offres, aux réparations du chœur, et en outre à l'entretien de l'édifice jusqu'à concurrence de la valeur du tiers des grosses dîmes qu'il affermait au pays. » (*Histoire de Bétheniville*, par A. THENAULT, p. 115-116.)

[2] État du doyenné en 1684 : « La voûte du chœur de l'église de Bétheniville menace ruine..... » — Enquête de 1774 : « La voûte de la nef menace une ruine totale. » (*Inventaire-Sommaire des Archives de l'Archevêché de Reims*, par L. DEMAISON, pp. 306-307).

[3] « Vers 1680, l'église de Bétheniville fut raccourcie d'environ seize mètres. Un orme séculaire et d'une prodigieuse grosseur ombrageait le portail. Cet arbre monumental fut renversé en 1790. » (*Histoire de Bétheniville*, par A. THENAULT, 1870, p. 27.) Sur cette mutilation de la nef, voyez plus loin, p. 96, note 2.

Digitized by Google

supprimés de la manière la plus brutale [1]. On recouvrit plus tard la nef d'un plancher, sans consolider suffisamment les bases [2]. Il en résulta un état des plus disgracieux pour la façade et pour l'intérieur de l'édifice.

Il était réservé à notre époque de restaurer solidement et complètement ce qui restait de la nef. Les bas-côtés furent d'abord commencés sur les plans de M. Reimbeau, ainsi que les amorces des voûtes. Puis les plans soumis en 1889 par M. Lamy, et suivant les inspirations de M. Reimbeau [3], furent adjugés et exécutés en entier l'année suivante, grâce au concours généreux de

[1] « La voûte de la nef centrale, dont l'élévation était d'environ quatorze mètres, tomba en ruines en 1805. On attribue la cause et le principe de sa destruction aux injures du temps et à l'incurie des habitants. Il y a environ quarante ans (ceci était écrit en 1870) qu'on a supprimé entièrement les bas-côtés de cette église. L'artiste et l'archéologue déplorent cet acte de vandalisme. En effet, pour les restaurer il suffisait d'une somme de 1,800 francs, pour les détruire au contraire et consolider l'édifice que des fouilles cupides avaient ébranlé, il fallut dépenser 4,000 francs. — Les deux contreforts du midi et du nord sont des monuments vivants et authentiques d'un fait que réprouveront à jamais les annales archéologiques. » (*Histoire de Béthenivillе*, par A. Thenault, 1870, pp. 27-28.)

[2] « En 1825, on construisit au sommet de la nef centrale un plancher en forme de plein cintre brisé. Cette nef conservée a été réparée si malheureusement qu'elle pèche en solidité sur presque tous les points. » (*Histoire de Béthenivillе*, par A. Thenault, 1870, p. 28).

[3] 16 décembre 1889, plans de réparations et d'élargissement de la nef et du portail, communiqués par M. Ed. Lamy, architecte à Reims. — Dépense évaluée à 25,000 francs, à couvrir par les libéralités des paroissiens. — Deux chapelles furent créées de chaque côté du portail; la nef fut achevée selon les données des réfections de M. Reimbeau. Le portail fut conservé et le pignon refait dans le style gothique.

Digitized by Google

la Fabrique et des paroissiens, jaloux de conserver leur église dans son intégrité [1].

Après cet exposé sommaire des phases périlleuses par où passa l'édifice, nous pouvons aborder sa description dans son état actuel, après avoir fixé ses dimensions et indiqué un plan publié dans un recueil fort connu [2].

Dimensions principales. — Hauteur du clocher à partir des voûtes, 14^{m}. — Hauteur totale, 26^{m}. — Largeur du clocher, 6^{m}55. — Largeur de la nef, 7^{m}25. — Largeur de l'abside, 7^{m}10. — Largeur du transept, 21^{m}60. — Hauteur sous voûte à l'abside, 10^{m}. — Hauteur sous voûte au transept, 11^{m}. — Hauteur sous voûte dans la nef, 12^{m}. — Longueur totale de l'église, 25 mètres environ [3].

§ 2. — Description du Monument.

EXTÉRIEUR

La Suippe coule autour de l'église au nord et à l'est, ce qui explique l'humidité dont elle a souffert dans toutes ses parties. Les abords en ont été assainis; une belle avenue de tilleuls se prolonge dans l'axe de la nef.

[1] Le 7 mai 1890, adjudication des travaux de restauration du portail et des deux travées, sur les plans de M. Lamy et aux frais de la Fabrique, M. Hennegrave-Rogelet, président. Plan obligeamment communiqué par cet architecte, et reproduit ci-contre dans l'état actuel.

[2] *Voyages pittoresques du baron Taylor*, 1857, Champagne, t. I. *Bétheniville*, plan de l'église, planche in-f°. (Ancien état.)

[3] Ces chiffres sont pris à la description très détaillée de l'église de Bétheniville dans l'histoire de cette commune par A. Thenault, p. 27 à 46 du manuscrit, description empruntée en grande partie à la *Statistique de Bétheniville*, composée par M. l'abbé Paris, ancien curé.

Digitized by Google

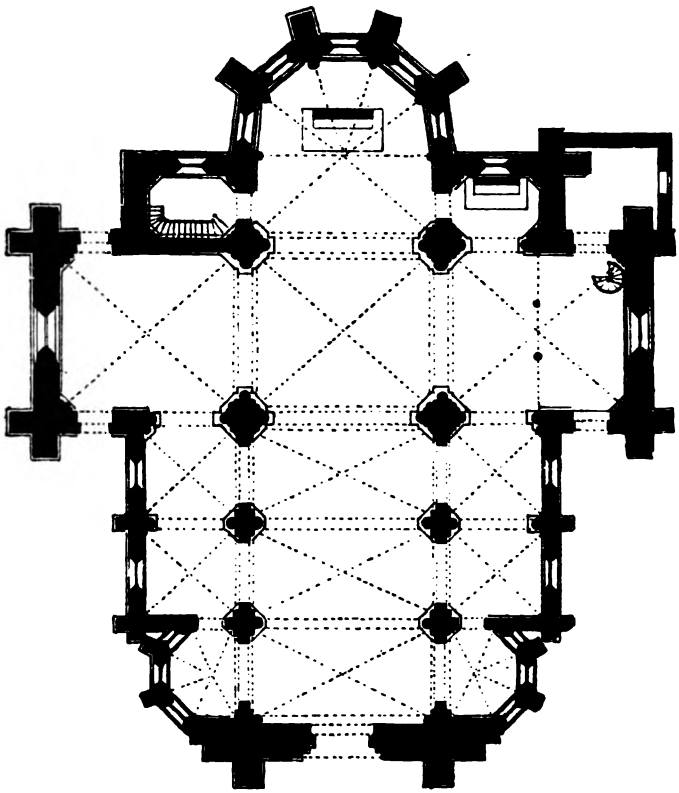

ÉGLISE DE BÉTHENIVILLE

(Voir page 87, la note rectificative de ce plan relativement aux deux chapelles latérales du chœur.)

Digitized by Google

Portail et nef. — Le portail a été reporté à son emplacement actuel vers la fin du XVIIe siècle, la nef ayant été alors diminuée de deux travées, comme nous l'indiquons plus haut. Mais il a été reconstruit avec un grand soin et dans l'ensemble complet de ses matériaux primitifs. Il se compose d'une porte cintrée dont le tympan est orné d'un arc trilobé et surmonté de deux cordons de feuillages et de fleurs délicatement sculptés; les montants de la porte sont flanqués de trois colonnes engagées, munies de chapiteaux à crochets, qui supportent le tympan.

La façade s'appuie sur deux contreforts à ses extrémités. Une fenêtre en arc brisé surmonte la porte. Toute la partie supérieure du pignon a été refaite avec une parfaite convenance de style en 1890, ainsi que l'extérieur de la nef et des bas-côtés restés jusque-là inachevés et incomplets.

Tour. — Au centre de l'édifice, tour rectangulaire de belles proportions, plus large vers l'est et l'ouest qu'au nord et au sud, percée sur chaque face de deux grandes ouvertures en arc brisé, avec tympan surmontant deux baies géminées, aussi en arc brisé, séparées par une colonnette munie d'un chapiteau à crochets; des moulures encadrent les grandes ouvertures jusqu'à la hauteur d'un cordon qui court sur la tour à peu près à moitié de sa hauteur; un oculus, enveloppé d'un tore, est percé entre les sommets des arcs des baies supérieures; en outre on remarque au nord, au sud et à l'est, de petites ouvertures en forme de meurtrières au-dessus des baies du clocher; celles vers l'ouest ont été bouchées.

La tour incline un peu vers la nef; elle est consolidée de ce côté par des tenons en fer et la muraille a été restaurée en beaucoup d'endroits.

Digitized by Google

Au sommet, la corniche garnie de modillons supporte la charpente d'une toiture en forme de pavillon, recouverte en ardoises. On a établi, en 1898, sur cette toiture un campanile à quatre pans, renfermant une horloge avec les timbres installés au-dessus dans un étage ajouré et terminé par une croix.

Transept et abside. — Le pignon du croisillon sud a été refait en craie à une époque moderne, et celui du croisillon nord paraît dater du XVIe siècle.

Les fenêtres en arc brisé du transept et de l'abside sont garnies au dehors de tores et de colonnettes avec chapiteaux du temps.

La vue de l'abside est pittoresque. Les cinq pans du fond sont percés d'autant de fenêtres. Les contreforts d'angle sont amortis par deux rampants refaits au XVIe siècle. La muraille en pierres dures, du moyen âge, a été probablement retouchée et fortement exhaussée en craie à la même époque[1]. Les contreforts dépassent à peine le sommet des fenêtres et ne vont pas jusqu'en haut du mur.

Une toiture en ardoises très élevée recouvre l'abside et masque en partie le bas des baies de la tour.

INTÉRIEUR

Église entièrement bâtie à la fin du XIIe ou au commencement du XIIIe siècle, sauf certaines parties de la

[1] L'ancienne corniche a disparu dans cette réfection, et c'est peut-être un de ses modillons que l'on retrouve à la façade d'une maison sur la place, dans le voisinage de l'église. On y remarque un modillon avec figure humaine du XIIe siècle, près duquel on a gravé sur le côté la date de 1809 avec deux initiales. (Visite du 3 mai 1897.)

Digitized by Google

nef rebâties de nos jours, ayant encore leurs chapiteaux seulement épannelés.

Nef. — Nef à trois travées voûtées[1]. Arcades assez larges, en tiers-point, reposant sur des piliers carrés avec simple moulure aux impostes. Chaque arcade munie d'un arc doubleau à section carré, supporté par des pilastres carrés adossés aux piliers. A ceux-ci sont également adossées, dans la nef, des colonnes rondes engagées sur lesquelles reposent les nervures des voûtes.

Au-dessus des arcades de la nef, fenêtres de moyenne dimension, en arc brisé, ébrasées. Ces fenêtres refaites à neuf lors des restaurations récentes. Au-dessous de ces fenêtres, une moulure règne tout le long des murs et se continue sur le mur du portail, en un mot dans tout le pourtour de la nef.

Voûtes d'ogive ; celle de la travée voisine du chœur est seule ancienne (nervures composées d'un groupe de trois tores, celui du milieu offrant une section en amande). Les voûtes des deux autres travées ont été achevées récemment avec la façade (1890).

Collatéraux. — Basses nefs entièrement reconstruites de nos jours, sur les données de la nef, et voûtées comme elle; la partie voisine du transept a été refaite sur les plans de M. Reimbeau, et les deux autres travées en 1890 sur les plans de M. Lamy, architecte à Reims.

[1] Elles l'avaient été primitivement, mais deux travées perdirent leurs voûtes par suite de mauvais entretien : « La voutte de la nef est très défectueuse, menace une ruine totalle et subitte. J'ay lu à mon prône un jour dimanche l'ordonnance de Mgr le Coadjuteur, faitte en vertu de sa visite du mois d'avril dernier. Mais je n'ay pas été écouté..... » *Réponse du curé de Bétheniville au Questionnaire de 1774,* pièce déjà citée plus haut, page 79, note 2.

Digitized by Google

Dans la travée voisine du portail, cet architecte a établi, de chaque côté, une petite chapelle à cinq pans, éclairée par trois fenêtres en arc brisé et voûtée d'ogive comme le reste du monument.

Transept et chapelles latérales. — Large transept, très élevé et voûté d'ogive dans toute son étendue [1].

Le carré du transept, qui supporte la tour, s'ouvre vers la nef, les croisillons et l'abside, par quatre grands arcs en tiers point ornés de moulures.

Les croisillons, offrant chacun une travée, ont leur voûte à la même hauteur que celles du carré du transept, et avec les mêmes caractères. Les formerets et les nervures de toutes les voûtes sont supportés par des colonnettes en faisceau, avec chapiteaux ornés de rinceaux d'un élégant dessin, quelques-uns avec crochets [2]. Une corniche règne au-dessous des fenêtres du transept et se prolonge autour des colonnettes, y formant des anneaux au milieu de leur hauteur.

Les basses nefs s'ouvrent dans les croisillons par des baies en arc brisé de médiocre dimension, ces nefs étant beaucoup moins élevées que la nef principale et le transept.

[1] Cette voûte a subi bien des détériorations, à en juger par cette note de la fin du XVIIIe siècle : « La voutte de la nef de l'église est en mauvais état, la voûte des cœur et cancelles à la charge du chapitre en mauvais état, parce que le toit n'est pas bien entretenu..... les vouttes sont percées par l'eau, les pierres se détachent. Enfin il est très urgent d'en faire les réparations..... » *Réponses faites par le curé de Bétheniville, Antoine Robin, aux demandes de l'Archevêché, en 1773*, dans le dossier de Bétheniville, *Archives de Reims*, G. 283.

[2] Dessins de huit chapiteaux de l'église de Bétheniville, sur une planche dessinée par H. Durand, dans les *Voyages pittoresques du baron Taylor*, Champagne, t. II, 1857.

Digitized by Google

Dans les deux bras du transept, à côté de l'ouverture des collatéraux, se trouve une petite porte ouvrant à l'extérieur sous un arc brisé avec tympan, et la corniche se prolonge au-dessus.

Chaque croisillon est éclairé par une grande fenêtre en arc brisé, ouverte dans le mur du fond, au nord et au sud; cette fenêtre est encadrée de deux tores en arc brisé avec chapiteaux à crochets.

De part et d'autre, chapelles rectangulaires dans les croisillons ouvrant de chaque côté de l'abside [1], voûtées d'ogive, les formerets et les nervures de la voûte reposant sur des colonnettes munies de chapiteaux du genre roman et à crochets. Ces deux chapelles sont éclairées chacune au fond par une fenêtre en arc brisé avec tores et colonnettes.

A côté des chapelles, en face des portes donnant à l'extérieur, portes identiques, dont l'une donne accès au sud dans la sacristie et l'autre à l'escalier des combles.

Abside. — Abside très large et profonde, moins élevée que le transept, comprenant cinq pans précédés d'une travée, le tout voûté d'ogive, avec nervures reposant sur des colonnettes munies de chapiteaux les uns d'aspect roman, les autres du genre gothique; au bas, une arcature en tiers point règne sur tout le pourtour, deux arcs par travée, avec les mêmes caractères.

A l'étage supérieur, la travée, flanquée des chapelles latérales, est aveugle, décorée seulement d'une arcature géminée en arc brisé, très élancée, avec une colonnette au centre; cette double arcature est enveloppée d'un arc

[1] Le plan que nous donnons indique une communication de ces chapelles avec la première travée de l'abside, et d'autres modifications projetées qui n'ont pas été réalisées.

Digitized by Google

plus grand. — Les cinq pans du fond sont percés de cinq fenêtres également en arc brisé; les lunettes (espace entre la retombée de la voûte et le haut de la fenêtre) sont encadrées de deux tores supportés par des colonnettes.

Tous les chapiteaux de l'abside sont richement sculptés, les uns avec feuillages et rinceaux enroulés très gracieusement, les autres munis de crochets. L'ensemble forme un tout complet et harmonieux.

§ 3. — Décoration, cloche.

Anciens et nouveaux autels. — Le 20 septembre 1711, la première pierre de l'ancien maître-autel fut posée; il était surmonté de colonnes en marbre supportant un baldaquin en bois doré; les autels latéraux, dédiés à la Sainte Vierge et à saint Nicolas, avaient été construits à la même date. — Tous les trois ont disparu en notre siècle, et le maître-autel actuel a été récemment construit en pierre, dans le style gothique, sur les dessins de M. Lamy, architecte à Reims.

Fonts baptismaux. — Dans la chapelle latérale du sud, auprès du portail, cuve en pierre du XVIe siècle, reposant sur une base très simple à huit pans, garnie de moulures sans aucun ornement.

Statue ancienne. — Au tympan du portail, statue en bois de sainte Marie-Madeleine (hauteur 0^m85), d'assez bonne sculpture du XVIe siècle, mais recouverte d'une décoration polychrome moderne. — Aucune autre statue ancienne, aucune inscription ou épitaphe n'est conservée dans l'église.

Cloche. — La charpente du beffroi destinée à recevoir plusieurs cloches n'en contient plus qu'une seule datant

Digitized by Google

de 1836, et succédant à une cloche de 1786, qui fut laissée au clocher en 1792 et cassée en 1835. Nous avons retrouvé la mention de la fonte de l'ancienne cloche dans les papiers de l'Intendance de Champagne[1], et le procès-verbal de sa bénédiction dans le registre paroissial de Bétheniville[2].

La cloche moderne, d'un diamètre de 0m94 et du poids de 443 k. 5, a été fondue par Antoine et Loiseaux, fondeurs lorrains. Leur marque est moulée sur la panse. Figure du Christ, avec le nom d'ANTOINE sur la base. Figure de la Vierge en pendant, et course de feuillage sous l'inscription.

Cette inscription rappelle le nom de la famille d'Escannevelle, qui se trouvait déjà sur la cloche précédente[3].

[1] Bétheniville : église et presbytère; refonte de cloche (1749-1786). (*Archives de la Marne*, C. 1807.) — En 1773, il n'y avait que deux cloches, selon cette mention d'un procès-verbal de visite de l'église, du 20 avril de cette année : « Il y a deux bonnes cloches ». (*Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché*, G. 283.)

[2] L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le vingt-sixième jour du mois de juillet, je, prêtre curé de Bétheniville, soussigné, ai fait la bénédiction, à une heure après midi aux environs, d'une cloche qu'on a nommée Angélique-Julie. Le parrain a été Jacques-Nicolas d'Escannevelle, seigneur de Richebourg, et la marraine Angélique. Julie de Colnet, son épouse, qui ont été représentés par J.-B-Thomas, laboureur, et Marguerite Goulet, sa femme, aussi de cette paroisse. (*Signé*) : Carlet, curé. » *Registre paroissial de Bétheniville*, année 1786. — Des quatre cloches que contenait la tour de Bétheniville en 1792, trois furent enlevées et conduites à Corbeny, et celle qui resta fut cassée en 1835 et remplacée par la cloche actuelle, bénite en 1836. (*Histoire de Bétheniville*, par A. THENAULT, p. 164.)

[3] Marraine de la cloche actuelle, Mlle Constance-Caroline d'Escannevelle (décédée en 1863), fille de Jean-Louis-Nicolas d'Escannevelle (décédé en 1855) et de Nicolle-Gérarde Charlot (décédée à Bouillon en 1886).

Digitized by Google

Voici le texte qui se lit en trois lignes au sommet :

† JAI ETE BENITE EN 1836 PAR M. J.-B^te HOURLIER, DESSERVANT DE BETHENIVILLE ET NOMMÉE CAROLINE PAR Mr J. N^as SALOMON THOMAS, FILS DE Mr F. THOMAS ET DE D^e MARIE THOMAS, ET D^elle CONSTANCE CAROLINE D'ESCANEVELLE, FILLE DE Mr J. L. N. D'ESCANEVELLE ET DE D^e NICOLLE GÉRARDE CHARLOT, EN PRÉSENCE DE Mr J.-B^te. MATHIEU MALMY, MAIRE ET DE Mr L. H^rt CLOGNE, ADJOINT. JE PESE 443 K^os 5. — FONDUE PAR ANTOINE ET F. LOISEAUX.

Un campanile, avec horloge et timbres, a été élevé récemment sur la toiture de la tour de l'église[1]. (Voyez ci-dessus, p. 84.)

II. — Ancienne tour et forteresse de la châtellenie.

Il ne subsiste aucune trace de la forteresse qui formait le siège de la châtellenie archiépiscopale et commandait le passage de la Suippe. Elle se trouvait dans le voisinage de l'église, comme à Sept-Saulx et à Courville, autres châtellenies de l'archevêché. L'emplacement en est d'ailleurs clairement indiqué en cet endroit sur un plan de la fin du XVIIIe siècle, qui marque le terrain où s'élevait la tour comme « donné à titre de surcens et possédé par Simon Henrat[2] ».

[1] Construction d'un campanile sur la tour de l'église de Bétheniville, architecte M. Dufay-Lamy, dépense prévue 3,026 fr. 47 ; adjudication fixée au 17 avril 1898. Le maire, G. RAYNAUD. *Courrier de la Champagne*, 24 mars 1898.

[2] Plan détaillé du village de Bétheniville (vers 1788), dressé par P. FR. VILLAIN, avec l'indication de l'emplacement de l'ancien

Digitized by Google

Ce terrain est situé du côté de l'école actuelle, sur la grande place, à droite en regardant le portail de l'église.

Il ne subsiste actuellement de la tour aucune trace, ni souvenir, et nous n'en connaissons pas de vue exacte et authentique, car on n'en trouve pas de figure dans les vues et les plans levés par Claude de Chastillon vers la fin du XVIe siècle.

Ce fut à cette époque qu'elle disparut, ou du moins qu'elle fut démantelée avec beaucoup d'autres forteresses ayant servi sous la Ligue. Sa construction remontait au XIIe siècle et était attribuée à l'archevêque Henri de France, qui accrut et développa si puissamment les dépendances féodales de son siège métropolitain[1]. A l'envi ses successeurs, du XIIIe et du XIVe siècle, maintinrent leurs droits temporels au château de Bétheniville; Pierre Barbet y fonda une chapelle[2]; on y incarcéra l'un des bourgeois de Reims les plus connus[3]; plus tard,

château et des fossés, dans les Archives de Reims, *Fonds de l'Archevêché*, G. 160.

[1] « Henri de France, archevêque de Reims, en 1171, fit élever la tour de Bétheniville et fortifia le château..... Ce château, situé au centre du pays, dans la rue appelée aujourd'hui le *Neufbourg*, était entouré de larges et profonds fossés et défendu par un pont-levis. Il possédait un pavillon superbe qui dominait l'universalité des habitations du village. » (*Statistique de Bétheniville*, par M. l'abbé PARIS, citée dans l'*Histoire de Bétheniville*, par A. THENAULT, 1870, p. 13-14.)

[2] « Pierre Barbet, archevêque de Reims, qui se plaisait à habiter son château de Bétheniville, y fonda en 1294 une chapelle et la dota de douze livres parisis à prendre sur les acquets de l'archevêché. » *Histoire de Bétheniville*, par A. THENAULT, p. 48. Voir le cartulaire G. 289 du *Fonds de l'Archevêché de Reims*, fol. 57 r°.

[3] « Remi Grammaire, bourgeois de Reims, incarcéré en 1318, par les officiers de Robert de Courtenay, archevêque de Reims, périt dans la tour de Bétheniville où il avait été transféré. — Cette

Digitized by Google

jusqu'au xve siècle, on y exécuta des travaux de défense[1]. Mais, au siècle suivant, l'abandon se manifesta, et le château cessa d'être entretenu[2]. Le mobilier fut négligé et disparut peu à peu.

En même temps que l'on démolissait à Reims le château de Porte-Mars, en 1595, celui de Bétheniville était vendu au profit de l'archevêque et ses débris servirent à la construction de celui de Saint-Souplet[3]. Toutefois le donjon survécut longtemps à la ruine entamée de la for-

tour fut démolie en 1596, et ses débris furent employés plus tard au pavage de la chaussée de Bétheniville. C'est aujourd'hui une place publique, où la jeunesse se livre aux jeux et aux danses les jours de fête. » *Histoire de Bétheniville*, par A. Thenault, p. 55. Cf. *Archives administratives de Reims*, par P. Varin, t. II, p. 225, note.

[1] On exécute des hourdages et divers travaux de défense, ainsi que d'autres réparations, au château de Bétheniville de 1376 à 1483. *Comptes de la Châtellenie de Bétheniville*, G. 103 et 104, du fonds de l'Archevêché, aux Archives de Reims. Dans ces comptes se trouvent bien d'autres curieux détails sur cette forteresse, relatés dans l'*Inventaire-Sommaire*, 1899, in-4°, p. 54 à 57.

[2] « Les archevêques cessèrent de venir habiter le château de Bétheniville dont la décadence se fit bientôt sentir..... Les caves dépendant du château en étaient éloignées d'environ 500 mètres. Elles étaient situées à l'ouest du village. L'endroit où elles étaient situées a conservé son ancien vocable. Le lieu où était assis le château est un terrain marécageux et humide, où il était impossible de creuser des caves. » *Histoire de Bétheniville*, par A. Thenault, p. 69-71.

[3] « 1599. Sy fut vendue et abbattue les pierres de la grosse tour de Béthenyville, laquelle estoit très ancienne comme celle de Fismes et de Cormicy; et fut vendue par icelluy sieur (l'archevêque de Reims) à Madame la vicomtesse d'Acy et mesnée en ses bastyments de Saint-Souplet. » *Journalier de Jean Pussot*, publié par Ch. Loriquet, 1858, p. 88.

Digitized by Google

teresse, et ses fondations fournissaient, au début du XVIIIe siècle, la ressource d'une carrière de pierres solides, dont l'intendant de Champagne faisait extraire les matériaux, en vue de bâtir aux frais de l'État les casernes de la généralité[1].

A titre de souvenirs, nous signalerons, après le château de l'archevêque, les résidences de quelques familles nobles bien connues, qui possédèrent des fiefs à Bétheniville[2]. Citons notamment le fief de Richebourg, érigé en 1640, au profit de la famille de Castres[3], et qui fut conservé plus d'un siècle dans cette famille, dont une alliance le transmit à celle d'Escannevelle[4].

[1] *Bétheniville*, 22 juin 1720. — Procès verbal de l'extraction des pierres des murs et des fondations de la tour de Bétheniville, faite par ordre de l'intendant de Champagne pour fournir des matériaux à la construction des casernes de la généralité. *Archives de Reims, Archevêché*, G. 31.

[2] « Les familles nobles qui habitèrent Bétheniville furent les familles de Castres, d'Escannevelle, de Cabaret et de Saint-Quentin. — La famille d'Escannevelle, la plus connue, était originaire du Rethélois et n'apparaît à Bétheniville qu'au début du XVIIIe siècle; elle y eut des représentants jusqu'en ces derniers temps, car elle ne fut pas inquiétée pendant la Révolution et conserva ses biens; elle s'allia à la famille Barbier, et son nom figura encore sur la cloche de l'église en 1836. La maison qu'elle habitait, située en avant de l'église, se trouve aujourd'hui transformée en ferme. — Les familles de Cabaret et de Saint-Quentin ont été aussi fixées à Bétheniville, et plusieurs de leurs membres eurent leur sépulture dans la chapelle N.-D. de l'église paroissiale. » *Histoire de Bétheniville*, par A. Thenault, p. 75 à 98.

[3] Sedan, 12 juin 1640. — Acte par lequel Henri de Lorraine, archevêque de Reims, érige en fief le domaine de Richebourg en faveur de Charles de Castres, vicomte de Barbonval; dénombrement de ce fief par Madeleine de Castres, veuve de Charles d'Escannevelle (11 juin 1754); foi et hommage par Jacques d'Escannevelle (5 février 1761). *Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché*, G. 157.

[4] 27 mai 1755. — Transaction par laquelle Armand-Jules de

Digitized by Google

Cette résidence seigneuriale qui figure avec ses dépendances dans le plan du XVIIIe siècle déjà cité, existe encore aujourd'hui. Elle est située au sud du village, dans la rue de la Chapelle, près de la ligne du chemin de fer. C'est un vaste corps de logis, transformé en maison de culture, remarquable par ses ouvertures en briques et pierres, et son fronton contenant un cartouche dont les armoiries sont effacées; sur l'autre face, vers la cour, cette maison offre également un cartouche aujourd'hui lisse.

Les Templiers eurent des possessions à Bétheniville, qui relevaient de la commanderie de Merlan[1]. Il n'en subsiste aucune trace à notre connaissance.

III. — Enceinte du village de Bétheniville.

De même que la forteresse archiépiscopale était munie d'une enceinte et de fossés alimentés par la Suippe, de même certainement, au moyen âge, les habitations des vassaux étaient aussi entourées de fossés dont l'existence est mentionnée pour la fin du XVe siècle[2].

Rohan, archevêque de Reims, renonce en faveur de Madeleine de Castres, veuve de Charles d'Escannevelle, propriétaire du fief de Richebourg, sis à Bétheniville, à la pêche dans la rivière de Suippe. (*Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché*, G, 93). Voir sur la famille d'Escannevelle, le *Nobiliaire de Champagne*, par CAUMARTIN.

Bétheniville et Pontfaverger. — Sur leurs dépendances et leurs relations avec la commanderie du Temple de Merlan, près Aussonce (Ardennes), voir *Ordre de Malte, les Commanderies du Grand Prieuré de France*, par E. MANNIER, Paris, 1872, pp. 293 et 295.

[2] « Jardin royé les fossés de la ville. » (Bétheniville.) Mention du registre des comptes de la châtellenie de Bétheniville en 1474-75. *Fonds de l'Archevêché*, G. 103, f° 35 recto.

Digitized by Google

Au XVIe siècle, il fallut pourvoir à la résistance d'une manière plus efficace, et nous empruntons au mémoire déjà cité les renseignements relatifs à ces travaux de défense :

« Les habitants de Bétheniville, voulant se soustraire aux bandes calvinistes, demandèrent et obtinrent du roi Henri III la permission de fortifier leur village. Cette permission leur fut accordée par lettres patentes datées du mois de novembre 1576.

« Ces lettres autorisaient de clore et fortifier le village de murailles, tours, fossés, remparts, portes, porteaux et ponts-levis, pour la sûreté et commodité des habitants. Les fortifications commencèrent aussitôt l'autorisation. On construisit des remparts dont l'élévation était de huit mètres environ. Les fondations étaient en pierre et le reste en carreaux de terre; de larges et profonds fossés fermaient le contour du village. On en voyait encore une grande partie il y a dix ans; aujourd'hui (1870) il n'en reste plus que quelques vestiges.

« Sur ces remparts surgissaient quatre bastions, l'un au sud, lieu dit les Tournelles; l'autre à l'est, lieu dit le Neufbourg; le troisième à l'ouest, le quatrième au nord. On entrait au village par trois portes : l'une au Neufbourg, l'autre à Munet, et la troisième à la Chapelle[1]. »

Les travaux de défense pour le village cessèrent d'être entretenus après la démolition du château fort. Cependant un tracé de remblais et de fossés resta visible jusqu'à nos jours; un pont subsista au lieu dit Munet, et fut réparé plusieurs fois au cours du XVIIIe siècle[2]. A cette époque eurent lieu de fréquentes inonda-

[1] *Histoire de Bétheniville*, par A. Thenault, p. 102-103.

[2] Réparations au pont de Munet, à Bétheniville, 1743-90. *Archives de la Marne*, C. 537.

Digitized by Google

tions, dont celle de 1784 est restée trop fameuse par ses désastres pour être perdue dans le souvenir populaire [1].

IV. — Cimetières, anciennes croix et chapelle de la Crière, hospice, lieux dits du terroir.

Cimetière et chapelle. — Nous ignorons si un cimetière a primitivement existé autour ou à proximité de l'église de Bétheniville; il s'en éloigna sans doute à cause du voisinage de la forteresse. Après la ruine de cette dernière, l'autorité ecclésiastique se préoccupa d'en faire rétablir un au devant de l'église, suivant l'usage général [2]. Le plan exécuté vers 1783 [3] nous montre le cimetière placé derrière le chevet.

Le cimetière se trouvait auparavant hors du village, autour d'une chapelle dont une rue actuelle a perpétué le nom, et dont une croix, érigée en 1844, a maintenu l'ancien vocable de Saint-Nicolas [4]. C'était

[1] L'inondation extraordinaire de la Suippe, que l'on nomme dans le pays le *Déluge de 1784*, causa de grands dégâts à Bétheniville et endommagea ou détruisit un grand nombre de maisons. *Histoire de Bétheniville*, par A. Thenault, p. 162.

[2] « Monseigneur avoit ordonné, pour faire un cimetière, qu'on abattroit des cabanes qui ont été faites pendant les guerres auprès de l'église ». *État du doyenné de Bétheniville en 1684*, folio 1. (*Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché*, série G. 283.) — En 1692, le doyen Toussaint Charlier constate que « le cimetière est hors du lieu dans les champs », et ajoute « qu'il y a de la place pour en établir un au-devant de l'église, parce qu'on a raccourci la nef ». *Visite du doyenné en 1692*, folio 5. (*Ibid.*)

[3] *Fonds de l'Archevêché*. G. 160. Voy. ci-dessus, p. 90, note 2.

[4] « Une chapelle, dite de Saint-Nicolas, existait à l'ouest de Bétheniville, et fut démolie en 1792. Elle avait 6 mètres de longueur sur 5 de hauteur. Le cimetière se trouvait autour de cette chapelle jusqu'en 1698, et ce n'est qu'en 1704 qu'on cessa d'y

Digitized by Google

primitivement une maladrerie appelée la *Crière* [1].

La chapelle dite aussi de la *Crière* (probablement ainsi nommée à cause du voisinage d'une *crayère* ou carrière de craie alors utilisée comme moellons), était un bénéfice dont l'existence est encore mentionnée dans une note dressée vers 1770 [2]. Elle survécut au cimetière supprimé au début du XVIIIe siècle, et nous savons qu'elle disparut seulement à la Révolution.

Le cimetière actuel a été rétabli dans cet ancien emplacement hors du village, à gauche du chemin de Moronvilliers, sur un tertre émergeant d'anciennes grèvières; il est clos de haies vives, et renferme de nombreux monuments et deux chapelles gothiques modernes.

Croix Simonnet. — Une croix avait été plantée près du poste des employés des droits royaux, non loin de

enterrer. Le terrain resté à l'état vague jusqu'en 1844, fut alors clos d'une haie, et une croix fut plantée et ombragée d'arbres à l'endroit de la chapelle, avec cette inscription : *Souvenir de l'église Saint-Nicolas et à la mémoire de nos ancêtres.* C'est à M. l'abbé Paris, curé de Saint-Hilaire-le-Petit, desservant alors Bétheniville, que l'on dut cette réparation consignée dans la statistique de la commune, due également à ses soins vigilants. » *Histoire de Bétheniville*, par A. THÉNAULT, p. 147-149.

[1] « ... La maladerie du dict Bétheniville, appellée la Crière. » (Arrêt du Parlement du 22 décembre 1400. *Archives de Reims, Fonds du Chapitre*, liasse 2, n° 8, et *Fs. de l'Archevêché*, cartulaire G. 291, fol. 112 recto). Une note marginale écrite sur ce fol. vers 1627 apprend que c'est la chapelle « maintenant appellée Saint-Conté ».

[2] « *Bétheniville.* Il y a dans l'étendue de cette paroisse la chapelle dite de *La Crière*, à la collation libre de Mgr l'Archevêque; entre autres collations, on en trouve une du 23 mars 1651, reg. 22e des *Insinuations*, f° 44. » (*Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché*, G. 283, 8.)

Digitized by Google

l'ancienne chapelle Saint-Nicolas; elle avait été bénite le 4 mai 1750, comme en font foi les registres paroissiaux, à la demande « du sieur Gabriel Vriquet, sous-brigadier au dit poste ». Elle fut détruite à la Révolution et rétablie depuis par les soins du sieur Simonnet, dont elle porte encore le nom [1].

Anciens usages. — En 1855 eut lieu la suppression de deux anciens usages assez curieux et très invétérés à Bétheniville :

1° Du combat des coqs dans la salle d'école, le mardi gras;

2° De la distribution des pains azymes par l'instituteur le samedi saint dans chaque maison, à autant de personnes que cette maison en contenait plus une; en retour on donnait un œuf ou un sou à l'instituteur pour chaque pain; ces pains étaient bénits le samedi saint et mangés à jeun le matin de Pâques [2].

Édifices modernes. — Nous n'aurions pas à signaler plus qu'ailleurs les constructions contemporaines, si la commune de Bétheniville n'avait récemment bâti, outre la mairie et les écoles, un hospice rural, création très utile et parfaitement opportune dans une région industrielle [3].

[1] Cf. *Histoire de Bétheniville*, p. 150.

[2] *Histoire de Bétheniville*, par A. Thenault, 1870, pp. 209-211. — Cfr. *Revue de Champagne et de Brie*, mai-juin 1894, p. 476-78.

[3] Hospice Douillet, fondation particulière au profit de la commune. Voir au *Courrier de la Champagne* du 23 septembre 1895, le récit de son inauguration par le sous-préfet de Reims, le député de l'arrondissement, le maire, etc., et de l'installation des sœurs chargées de le desservir. — L'architecte de l'Hospice est M. Ed. Lamy, de Reims. Le fondateur est M. le docteur Douillet, médecin, décédé à Rethel en 1871.

Digitized by Google

Lieux dits du terroir et fouilles. — En ce qui concerne les lieux dits du terroir intéressants pour l'archéologie, tels que : *la Louvière, la Charbonnière, la Terrière, la Fosse, le Trou-Noir, la Motelle, les Fosses*, nous renvoyons au mémoire déjà cité de M. Ch. Bosteaux, ainsi que pour les découvertes gauloises faites lors de la reconstruction de l'usine de M. Fassin, à proximité du chemin de Moronvilliers[1].

Enseigne moderne. — Au-dessus de la porte d'entrée de la maison, n° 15 de la rue du Neufbourg, une pierre avec encadrement porte cette enseigne en lettres capitales : LOUIS LOUIS OFFICIER DE SANTÉ. FAIT LAN DIX.

[1] *Études sur les découvertes d'antiquités dans le canton de Beine*, par CH. BOSTEAUX, 1886, pp. 32, 33, 42, 60 et 87.

Digitized by Google

Digitized by Google

CERNAY-LÈS-REIMS

(Sarenacus, Sarnacum.)

Localité agricole de 700 habitants, adossée au versant ouest du Mont de Berru, en face de la plaine de Reims et distante d'une lieue de cette ville. Le seul monument du village est l'église paroissiale, fort remarquable par son architecture. Les antiquités gauloises et romaines ont fait l'objet de nombreuses fouilles et découvertes sur le terroir de cette commune, dont l'origine remonte elle-même à l'époque antique[1]. Tous ces points ont été consignés par M. Ch. Bosteaux, maire, avec les renseignements historiques subséquents, du moyen âge jusqu'à nos jours, dans une publication à laquelle nous renvoyons pour l'étude générale des faits[2]. Notre examen portera spécialement sur l'église, sur quelques débris de sculpture et d'inscriptions conservés çà et là, ainsi que sur les croix de chemins. L'inventaire de la collection de M. Ch. Bosteaux terminera la notice.

---

[1] La forme primitive du nom de Cernay paraît avoir été *Sarenacus*. *Sarenus* est le nom d'un propriétaire gallo-romain, possesseur du *fundus*, qui a donné naissance à ce village. Ainsi que la plupart des lieux habités de la France, Cernay tire son nom d'un domaine rural, organisé à l'époque romaine. Il est appelé *Sarnacum* dans un document de l'année 1103 ; en 1346 on y ajoute la dénomination bizarre de *Sarnacum le Pelé*. (Voy. LONGNON, *Dict. topographique du département de la Marne*, p. VI, et 46).

[2] *Histoire de Cernay-lès-Reims*, 1880, gr. in-8° avec planches. — Cernay était compris en 1789 dans l'élection et suivait la coutume de Reims. Son église dépendait du doyenné de Lavannes. Le tournaire du chapitre métropolitain présentait à la cure. (LONGNON, *l. cit.*)

Digitized by Google

I. — Église Saint-Martin [1].

Historique de la construction. — Édifice construit dans la seconde moitié du XIIe siècle (1180 à 1200 environ), pour le porche, la façade, la nef et sa voûte, la tour, les bas-côtés, aussi voûtés, et les croisillons du double transept; des travaux furent exécutés aux piliers de la nef au XIVe siècle; enfin, vers les dernières années du XVe siècle, ou plutôt au commencement du XVIe siècle, l'abside actuelle a été construite et plusieurs fenêtres et portions de voûtes refaites dans le transept. Aucun changement notable n'a eu lieu depuis dans ce petit monument très harmonieux, qui a fait l'objet des études de nombreux architectes [2].

Le chapitre de Reims pourvut avec les autres décimateurs à l'entretien des parties principales du chœur, et les habitants firent les réfections nécessaires à la nef et aux bas-côtés, notamment à la fin du XVIIIe siècle. A cette époque, la population manifesta le plus ardent désir de conserver les voûtes de la nef que l'on proposait de remplacer par un plancher, et l'on put heureusement et

[1] « *Decanatus de Lavanna. — Perrochia de Sarnaco, fundata in honore S. Martini. Patronus quidam canonicus remensis, racione sue prebende remensis.* » (Pouillé rédigé vers 1312, publié par P. Varin dans les *Archives administratives de Reims*, t. II, p. 1063.)

[2] Consulter les plans et dessins suivants : Voyages du Baron Taylor, 1857, Champagne, t. I, plan de l'église par H. Durand; — coupe transversale et vue du portail par Ernest Brunette, architecte, et vue latérale de l'édifice, avec une notice descriptive, dans l'*Histoire de Cernay*, 1889, pp. 185 à 199; – enfin, coupe longitudinale, détails intérieurs, chapiteaux, et plan général, dessins de Ed. Herbé, architecte, en 1885. (*Bibliothèque de Reims.*) — Ce fut M. Herbé qui opéra récemment la remise en état d'une partie de la nef et du transept, M. l'abbé Maitrehut étant curé.

Digitized by Google

habilement rendre, en 1777, toute sa solidité à cette partie de l'édifice[1].

Au commencement du XIXe siècle, de nouveaux travaux étaient nécessaires et furent exécutés en 1817, sur les plans de l'ingénieur Brémontier. On répara les voûtes du double transept, et on affermit les deux arcades ouvertes entre les croisillons, en les bouchant en partie par l'adjonction d'un mur de soutènement, percé d'une baie de dimension beaucoup plus restreinte. Une inscription relate ces réfections, qui furent très coûteuses[2] et n'aboutirent que partiellement à consolider les voûtes. Ce fut en 1861 seulement, sur les plans de M. Thiérot, architecte à Reims[3], aux frais de la commune et par la vigilance et les soins assidus de M. l'abbé Mailfait, curé de Cernay, que l'édifice entier fut consolidé, assaini et nettoyé dans ses diverses parties. Depuis lors il n'y a plus eu qu'à pourvoir au bon entretien des couvertures, ce qui eut lieu en 1893 par les soins de l'administration municipale, et à la décoration intérieure, travaux de peinture et d'embellissement exécutés de 1890 à 1897 aux

[1] *Cernay-les-Reims* (1754-1789).—Détail estimatif des réparations au presbytère, plan, adjudication (1770). — Détail estimatif de réparation à l'église : 3,304 livres, 10 sols ; adjudication à 2,970 livres (1777) ; réception des travaux par Hurault de Sorbée, sous-ingénieur au département de Reims (1778). *Archives de la Marne*, C. 427 et *Inventaire-Sommaire*, t. I, p. 427. — Cfr. *Histoire de Cernay*, 1889, pp. 193-96.

[2] On lit au sommet de l'arcade du premier croisillon nord : HOC TEMPLUM RESTAURATUM EST ANNO 1817. — Aucune inscription ne relate les travaux si utiles et si persévérants opérés en 1860-61. La liste des bienfaiteurs de l'église va être gravée sur un marbre par les soins de M. l'abbé C. Manteau, curé actuel.

[3] Les cinq plans dessinés par M. Thiérot, ont été acquis par la Bibliothèque de Reims, en 1898, et deux d'entre eux sont reproduits aux pages 107 et 111.

Digitized by Google

frais de la fabrique. Nous n'aurons rien à dire de ces décorations, non plus que des vitraux qui sont tous modernes[1].

§ 1er. — Description du Monument.

EXTÉRIEUR.

Porche. — La façade est précédée d'un porche du XIIe siècle, soutenu aux angles par des contreforts et percé d'une large porte en arc brisé, où l'on accède par des degrés. De chaque côté de cette porte s'ouvre une baie cintrée munie d'un tympan évidé de deux petits arceaux jumeaux et reposant sur une colonnette à chapiteau roman. Les faces latérales offrent également des ouvertures cintrées qui ont été bouchées lors des réparations de 1861. On établit alors à l'intérieur du porche un plafond de bois en forme de voûte ; au-dessus de ce plafond, la couverture consiste en un toit à deux rampants.

Du porche, on pénètre dans l'église par une porte en cintre brisé dont le tympan est encadré de deux tores et d'un arc orné d'un élégant cordon de feuilles d'acanthe ; ces tores sont soutenus par des colonnettes aux chapiteaux très finement sculptés. Les chapiteaux de droite sont garnis de feuillages terminés en crochets ; ceux de gauche ont des rinceaux entrelacés d'un goût délicat, et offrent une grande analogie avec certains chapiteaux de l'ancien cloître de l'abbaye de Saint-Remi de Reims. Des

[1] Le vitrail du fond de l'abside offre au sommet une gerbe de blé surmontée d'un chapeau de cardinal, emblèmes qui pourraient former une énigme dans l'avenir, et sont empruntés aux armes du cardinal Thomas Gousset, archevêque de Reims, sous le pontificat duquel les travaux eurent lieu, en 1860-61.

Digitized by Google

deux côtés de la porte, à la hauteur des chapiteaux, une moulure saillante court sur la muraille; sur la droite, on voit une petite niche carrée, creusée dans le mur, ayant servi de bénitier. La porte a conservé ses vantaux sculptés du moyen âge, qui seront décrits plus loin.

Façade. — La façade de la nef est appuyée à droite et à gauche par des contreforts. Celui de gauche s'élève jusqu'au bord du pignon; il masque un escalier à vis qui monte dans les combles de l'édifice et est éclairé sur le côté par une petite fenêtre en meurtrière. Vers le sommet de cet escalier est un passage conduisant dans une tribune; ce passage est indiqué à l'extérieur par un mur oblique en saillie, posé en encorbellement dans l'angle du contrefort et de la façade. Au-dessus du porche, la nef prend jour par une fenêtre en forme de quatrefeuille[1]. La partie supérieure du pignon, refaite en partie de nos jours, offre une petite baie éclairant les combles. Le sommet de ce pignon est surmonté d'une croix sculptée moderne.

Le porche correspond seulement à la nef, et les façades des bas-côtés sont complètement dégagées. Leurs angles sont soutenus par de doubles contreforts. Elles sont percées chacune d'une fenêtre cintrée. Au bas-côté nord est pratiquée une porte, carrée à l'extérieur et précédée d'un perron de quelques degrés; sur l'un des montants est un renfort circulaire où s'engageait primitivement le pivot de la porte. Près de là s'ouvre à l'intérieur, dans l'épaisseur du mur de la façade, l'escalier à vis qui conduit aux combles.

[1] Sous cette baie, une pierre porte ce nom gravé à l'occasion de réparations modernes: M. PÉRARD-GAYANT, MAIRE. M. Pérard (Pierre), fut maire de Cernay de 1835 à 1865.

Digitized by Google

Nef et double transept. — Les murs latéraux de la nef, surmontés d'une corniche garnie de modillons, sont percés chacun de quatre petites fenêtres cintrées. Les bas-côtés ont le même nombre de fenêtres ; ils communiquent en outre avec l'ancien cimetière par des portes latérales cintrées en dedans. Leurs murailles ont été remaniées et n'offrent aucun caractère au dehors ; elles ont conservé seulement une moulure formant corniche à la naissance de la toiture.

Le double transept du XIIe siècle, partiellement remanié au XVIe, offre une notable différence de hauteur dans les pignons ; ceux qui sont contigus à l'abside atteignent la même élévation qu'elle ; tous les contreforts d'angle ont été refaits à la même époque, mais les anciens modillons de la corniche subsistent encore aux côtés latéraux ; les fenêtres au nord et au sud ont été agrandies et ornées de meneaux dans le style flamboyant, lesquels ont été en partie remis à neuf en notre siècle. Les fenêtres vers l'est ont gardé leur encadrement cintré. Une sacristie a été bâtie en 1862 dans l'axe du croisillon sud, contigu à l'abside [1].

Abside. — Cette portion du monument a été entièrement reconstruite, vers le commencement du XVIe siècle, sur un plan pentagonal, avec contreforts aux angles ; les cinq pans sont percés de fenêtres garnies d'un remplage flamboyant et divisées par un meneau ; une corniche moulurée supporte la toiture, sensiblement plus élevée que celle de la nef.

Tour centrale. — A l'extrémité de la nef et au-dessus du carré du premier transept, s'élève une tour rectan-

[1] Le plan ci-contre indique une sacristie au nord de l'abside ; c'est l'ancienne sacristie dont il reste quelques peintures décoratives décrites à la page 120.

Digitized by Google

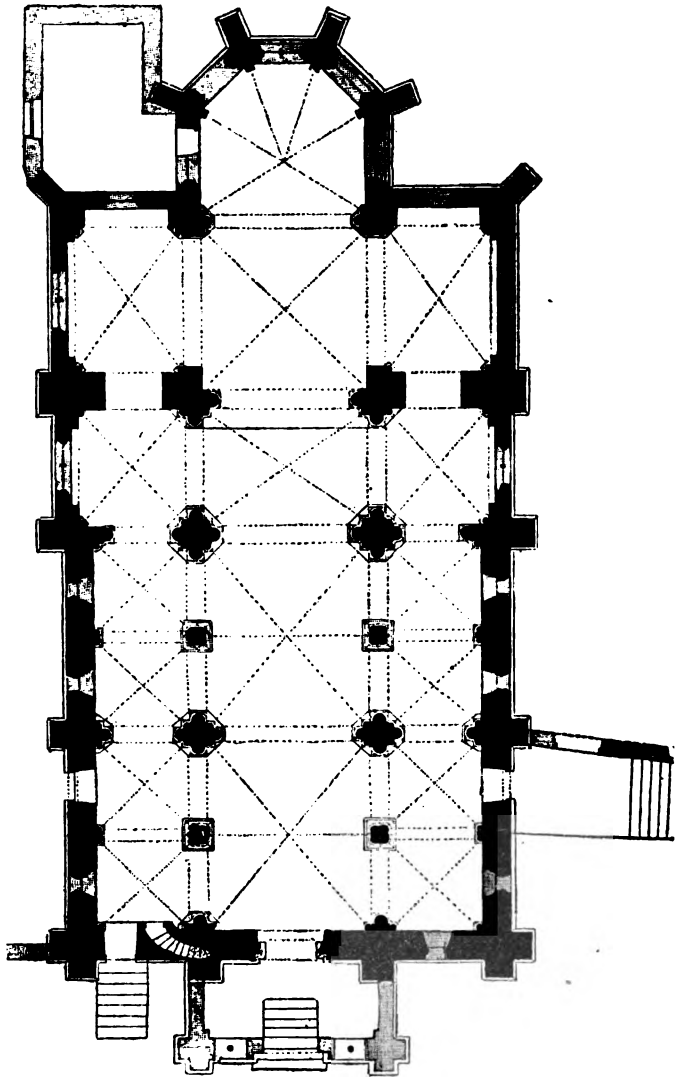

ÉGLISE DE CERNAY-LÈS-REIMS

Digitized by Google

gulaire du XIIe siècle, sur un plan barlong, flanquée de contreforts aux angles à sa partie inférieure ; l'étage supérieur est percé sur les faces vers l'est et l'ouest de deux baies géminées en plein cintre, chaque baie contenant un tympan supporté par une colonnette divisant la baie en deux compartiments également cintrés ; sur les faces vers le sud et le nord s'ouvre une seule baie du même genre ; à la naissance de la toiture règne une corniche à modillons du temps. Cette toiture est en forme de pyramide ; elle est couronnée d'une croix en fer moderne et d'un coq [1].

La maçonnerie de la tour est remarquable par le beau choix de ses matériaux et la régularité de son appareil.

Isolée des habitations voisines par le terrain resté vacant et enclos de l'ancien cimetière, l'église de Cernay a sa façade seule sur la rue, assez étroite à cet endroit.

INTÉRIEUR.

Nef et bas-côtés.—La nef toute entière et les bas-côtés, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, sont de la seconde moitié du XIIe siècle (1180 à 1200 environ). La nef a deux travées seulement, mais ces travées sont doubles et comprennent deux arcades en tiers-point, surmontées chacune d'une petite fenêtre cintrée, légèrement ébrasée (bouchée à mi-hauteur par la toiture des bas-côtés). Les voûtes offrent la grande croisée d'ogive, établie sur un plan carré et traversée par un arc doubleau, qui caractérise l'architecture gothique primitive. C'est la disposition qu'on observe dans les nefs des cathédrales de Laon,

[1] L'ancienne croix en fer fut descendue du clocher moyennant quatorze livres, par adjudication du 24 novembre 1793. Cfr. *Histoire de Cernay*, p. 206.

Digitized by Google

de Paris et de Sens, de l'église Notre-Dame de Mantes, et dans la partie la plus ancienne de la nef de Saint-Jacques de Reims[1].

Des colonnes, munies d'élégants chapiteaux à feuillages, sont adossées contre les piliers qui limitent les travées principales, et soutiennent les retombées des arcades. Celles-ci ont pour support commun dans chaque travée un pilier intermédiaire, refait au XIVe siècle, composé d'un groupe de quatre colonnes séparées entre elles par des arêtes taillées en biseau. Ces colonnes ont une base commune de forme carrée et sont surmontées de chapiteaux ornés de feuilles frisées et de rinceaux d'un style assez avancé. Les arcs doubleaux placés à l'intersection des voûtes et les branches des croisées d'ogives reposent sur des colonnes groupées et adossées aux piliers principaux; les chapiteaux de ces colonnes sont placés à un niveau un peu supérieur au sommet des arcades. Les arcs doubleaux intermédiaires sont soutenus par des colonnettes, dont les bases portent sur de petites consoles, appuyées sur les tailloirs des chapiteaux des piliers médians.

Ces piliers, au nombre de quatre, sont très visiblement distincts de l'œuvre primitive, et constituent le seul remaniement introduit dans la nef postérieurement au XIIe siècle. Tout le reste de la construction, voûtes, murs, arcades, colonnes, chapiteaux, accusent nettement cette dernière époque. Il est probable qu'il y avait à l'origine, à la place de ces piliers, de simples colonnes rondes. Au début du XIVe siècle (à en juger par l'ornementation), on a modifié cette disposition pour un motif inconnu ; on a

[1] *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims, Paroisses de Reims*, 1889, p. 30-31.

Digitized by Google

retaillé la colonne, ou bien établi en sous-œuvre le pilier tel qu'il se voit aujourd'hui. Un fait analogue se remarque en l'église Saint-Jacques de Reims, où, dans la travée de la nef voisine du transept, une colonne du XIIe siècle a été remplacée par un pilier carré, au temps de la Renaissance[1].

A part cette modification partielle, la nef de Cernay a gardé son aspect primitif. Ces travaux plus récents sont, du reste, de fort bon goût, s'harmonisent très bien avec l'ensemble et ne donnent aucune note disparate.

La nef communique avec le premier transept par une arcade en tiers-point sans décoration spéciale[2]; le Christ de l'arc triomphal devait être suspendu à l'arcade suivante du second transept, où se voient encore la barre de fer et l'anneau qui le supportaient.

La façade de la nef est percée de la porte en arc brisé et de la rosace en quatrefeuille que nous avons décrites au dehors. Une tribune moderne, reposant sur les piliers de la première travée, a été élevée contre cette façade pour supporter un buffet d'orgue d'une facture également moderne.

Il est à noter que le sol de la nef offre actuellement une pente assez forte montant du portail jusqu'au transept; les bases des colonnes se trouvent déchaussées par suite de l'abaissement du niveau primitif. Il dut y avoir à l'origine un escalier intérieur de quelques marches au portail. Le niveau primitif paraît avoir été conservé seulement dans l'enceinte des fonts baptismaux, au bas du collatéral sud.

[1] *Répertoire archéologique*, p. 31-32.

[2] C'est au pilier de gauche de cette arcade qu'est fixée la chaire d'un gothique moderne assez élégant, œuvre de M. Ventadour, menuisier à Reims.

Digitized by Google

Les bas-côtés présentent quatre travées correspondant aux arcades de la nef; chacune de ces travées a une voûte d'ogive. Les nervures de ces voûtes, du côté de la nef, reposent sur les tailloirs des piliers du XIVe siècle, et sur des colonnes adossées aux piliers principaux. Ces derniers se composent ainsi d'un groupe de quatre colonnes : deux latérales soutenant les archivoltes des arcades de la nef, une par devant supportant les arcs doubleaux de la nef, l'autre par derrière supportant ceux des bas-côtés. Ces colonnes sont elles-mêmes cantonnées de quatre colonnettes qui servent d'appui aux branches d'ogives. Les arcs doubleaux des bas-côtés ont pour supports, contre les murs latéraux, des colonnes engagées en face des piliers principaux, et des dosserets plats en face des piliers intermédiaires. Ces colonnes et ces dosserets sont flanqués de deux colonnettes soutenant les nervures des croisées d'ogives.

Chacun des bas-côtés est éclairé, au nord comme au sud, par quatre petites fenêtres cintrées et ébrasées, et à l'ouest par une cinquième fenêtre percée dans le mur de la façade[1]. Ils communiquent en outre avec l'extérieur par des portes latérales cintrées, pratiquées dans la seconde travée à partir du portail[2].

Un joli bénitier en pierre, datant de la Renaissance, est placé à gauche de la porte latérale du sud; sa cuve est ornée de godrons en relief; une torsade entoure le bord supérieur.

[1] Les fenêtres du bas-côté sud ont été refaites à neuf à l'extérieur, avec encadrements en pierre.

[2] La porte latérale, du côté sud, ouvre sur un escalier moderne, dans le massif duquel se trouve enfoui un débris de sculpture très fine, représentant une scène de la Passion avec la figure du Christ, ainsi que l'a constaté M. Bosteaux, maire, lors d'une réparation.

Digitized by Google

Les chapiteaux de la nef et des bas-côtés sont fort remarquables par la richesse et l'élégance de leur ornementation, et par la délicatesse et la perfection de leur sculpture. Ceux du XIIe siècle surtout sont généralement d'un goût exquis. Leur décoration consiste en feuillages enroulés à leur extrémité, épanouis en crochets, en boutons et en tiges fleuries. Plusieurs offrent des feuillages dérivés de la feuille d'acanthe, d'un dessin fort gracieux et d'une grande finesse d'exécution. On remarquera en particulier les deux chapiteaux des arcades de la nef, à l'entrée du transept, qui ont une complète ressemblance avec les admirables chapiteaux ornant, intérieurement, le portail principal de l'église Saint-Remi de Reims. Nous signalerons encore, toujours à l'entrée du transept, dans le bas-côté méridional, un curieux chapiteau décoré de rinceaux et de feuilles renversées, où les crochets sont remplacés par des têtes humaines. Les visages humains paraissent aussi dans le chapiteau de l'une des colonnettes de la nef qui supportent les nervures de la voûte. Un autre de ces chapiteaux, placé à l'angle de la nef vers le portail et dissimulé aujourd'hui dans la tribune, présente des rinceaux enroulés, ornés à jour, comme ceux que nous avons vus dans le porche.

Les chapiteaux des piliers du XIVe siècle sont également d'un bon style. Ils sont ornés de feuilles frisées, qui plaisent à l'œil et n'ont pas encore ces formes tourmentées dont on a un peu abusé au siècle suivant. Le premier à gauche, en entrant, est l'un des plus élégants ; il est revêtu d'un feuillage touffu, où rampent des limaçons dans une attitude fort naturelle. Celui d'en face, à droite, a des feuilles de chardon crépues, rattachées à une tige qui fait le tour de la corbeille du chapi-

Digitized by Google

teau. Le troisième, aussi à droite, est surmonté d'un tailloir qui paraît être du XIIe siècle ; les autres tailloirs ont été refaits en même temps que les chapiteaux, et offrent un profil très différent.

Toutes ces belles sculptures peuvent soutenir la comparaison avec ce que nos monuments rémois offrent de plus achevé. L'architecture de la nef est de même très harmonieuse, et assigne à l'église de Cernay l'un des premiers rangs parmi les églises rurales de l'arrondissement de Reims.

Double transept. — Le premier transept, communiquant avec la nef et les bas-côtés par des arcades en tiers-point, est lui-même voûté comme la nef dans les croisillons, mais la voûte du carré du transept, sous la tour, a été refaite au XVe siècle avec nervures prismatiques reposant sur les anciennes colonnes. Les fenêtres des croisillons, cintrées primitivement, ont été aussi refaites dans le style flamboyant.

Le second transept, dont les croisillons formaient à l'origine des chapelles latérales, a été modifié dans plusieurs de ses parties, en même temps que l'on reconstruisait l'abside. La voûte du carré de ce transept a été refaite alors avec nervures prismatiques, reposant d'un côté sur les anciennes colonnes et de l'autre sur des colonnes reconstruites avec l'abside.

Le croisillon sud a été également voûté dans le même genre ; sa fenêtre vers le sud a été en partie reconstruite lors de la percée de la porte de la sacristie (1862). Vers l'est, au contraire, la disposition primitive subsiste ; un léger enfoncement est ménagé dans la muraille pour l'autel, qui est surmonté d'une fenêtre cintrée, garnie au sommet d'un tore reposant de chaque côté sur des colonnettes munies de chapiteaux romans.

Digitized by Google

Le croisillon nord, sauf la fenêtre flamboyante de sa façade, a conservé toute l'architecture du XIIe siècle pour la voûte et les murailles ; à l'est se trouve une fenêtre semblable à celle déjà décrite dans l'autre chapelle latérale. Le remplissage du haut des arcades séparatives des deux croisillons a été opéré en 1817, ainsi que d'autres travaux de consolidation qui furent exécutés à la même date, sans modifier l'ancien aspect.

Abside. — Construite d'une seule pièce dans la dernière période gothique, en dehors de l'édifice du XIIe siècle, cette portion a une pleine unité d'architecture et de décoration. Elle présente cinq pans, percés d'autant de fenêtres flamboyantes à un meneau et d'égales dimensions ; elle est recouverte d'une voûte d'ogive à nervures prismatiques, reliées par une clef circulaire et reposant sur des colonnes sans chapiteaux[1].

Il existe sous l'abside une sorte de caveau qui a servi de sépulture et a été fouillé en 1893, sans amener la découverte d'aucune inscription[2].

Mobilier et œuvres d'art.

Autels. — L'autel principal, d'un bon modèle du XVIIIe siècle, date de 1734. Il se compose d'un tombeau en

[1] Toute cette abside a reçu une décoration murale en 1893, comme l'indiquent deux inscriptions peintes à droite et à gauche sur la muraille : *Jean Michel pinxit, 1893. — Don de M. Collet-Gentil, en mémoire de M. Emile Collet-Dodinot, décédé à Cernay, le 7 août 1893.*

[2] Église de Cernay, note du 3 décembre 1893. — Il est fait des fouilles autour d'un caveau creusé dans la craie à même, sous le sol de l'abside et près du chœur. M. Bosteaux, maire, et M. le Curé font toutes les recherches désirables. Ils ne trouvent que des crânes et des squelettes, sans indications aucunes, ni dates, ni épitaphes, ni sculpture quelconque.

Digitized by Google

marbre blanc, surmonté de quatre colonnes en marbre rouge qui supportent un baldaquin en bois doré avec cartouche au sommet et guirlandes pendant sur les côtés.

Les autels latéraux sont de style Louis XVI, en pierre l'un et l'autre, avec marche circulaire en avant, sans retable ni décoration au-dessus. Ni reliquaires, ni ornements anciens dans la sacristie [1].

Fonts baptismaux. — Les fonts, sans caractère, sont placés au bas du collatéral sud, dans une enceinte entourée d'une balustrade en bois d'un genre ancien. Une piscine carrée se voit dans l'angle du sud-est, particularité assez rare.

Christ de l'arc triomphal. — Le christ a été démonté de la barre en fer qui le soutenait à l'arc triomphal. Un anneau restait au sommet de cet arc, indiquant la place primitive de ce christ [2].

Vierge gothique en marbre blanc. — Cette statue, d'un haut intérêt artistique, est placée sur une console au-

L'église possède un pupitre portatif en fer très simple, avec les initiales S. M. (Saint-Martin). — Consulter l'Inventaire des biens meubles et immeubles de l'église de Cernay, fondations, etc. (1er mars 1679), dans la liasse de Cernay aux Archives de Reims fonds de l'Archevêché, G. 258, Visites. — On y trouve des détails sur les vases sacrés, reliquaires et ornements anciens qui étaient très nombreux pour l'époque.

[2] Il y eut un jubé entre le chœur et la nef, dont l'existence est constatée dans un procès verbal de visite de 1683 : « Il y a une balustrade qui ferme le chœur, au-dessus de laquelle il y a un jubé; » — et dans celui de 1697 : « Il y a une vilaine balustrade qui sépare la nef d'avec le chœur, cachant entièrement l'autel; elle devroit être jettée en bas. » *Archives de Reims, fonds de l'Archevêché*, G. 258, Visites, doyenné de Lavannes.

Digitized by Google

dessus de la porte de la sacristie dans le croisillon sud [1]. On ignore sa provenance, mais sa valeur a été reconnue récemment dans une visite qui avait pour but de fixer sa date et d'assurer sa conservation [2]. C'est une œuvre du XIVe siècle (vers 1360), d'un type caractéristique et d'une remarquable finesse de sculpture.

La Vierge, debout, couverte d'un manteau à longs plis élégamment drapés, porte l'Enfant Jésus sur son bras gauche et tient une rose à la main droite qui pend le long du corps; elle a la tête ceinte d'une couronne dont les fleurons ont été brisés; les pieds reposent sur un socle orné en avant de trois quatrefeuilles. L'Enfant (un peu mutilé) tient une colombe posée sur le dos, les pattes repliées sur le ventre. (Hauteur de la statue: 0m90; hauteur du socle : 0m10.)

Cette œuvre d'art, d'une grande pureté de lignes, s'est trouvée préservée dans sa situation actuelle, et il est à désirer qu'elle soit toujours gardée dans cette église, à l'abri de toute mutilation [3].

[1] Elle doit être prochainement reportée dans l'abside, où elle sera mieux en vue.

[2] Visite de l'église et de cette statue par M. P.-Frantz Marcou, inspecteur général adjoint des monuments historiques, le 23 juin 1897.

[3] Cette statue fut descendue pour être photographiée le 6 mars 1899, et a été remise en place aussitôt. On put constater alors que le socle était indépendant de la statue et qu'il n'offrait aucune décoration par derrière. La Vierge est chaussée de souliers pointus; il reste des traces de la teinte de carnation au visage et aux mains, ainsi que des traces de la dorure aux cheveux de l'Enfant Jésus, à la couronne et aux bords du manteau de la Vierge. La sculpture des vêtements est aussi fine au dos que par devant, mais la statue a fort peu d'épaisseur, et deux trous percés dans le voile indiquent qu'elle était maintenue et scellée contre un mur ou dans une niche. La couronne, à en juger par la portion visible

Digitized by Google

Porte principale de l'église. — Les deux vantaux de cette porte remontent au moyen âge, au XIVe ou au XVe siècle, ainsi que leurs gonds et leurs clous en forme de quatrefeuilles. Bien que munie d'une serrure en dedans, cette clôture est encore toute primitive, étant surtout garantie par une barre transversale assujettie à l'intérieur. A l'extérieur, chaque vantail de la porte offre dans le haut trois compartiments terminés par des trilobes inscrits dans autant d'arcs en tiers-point, et sur chacun de ces compartiments se détache un écusson ; un septième écusson se trouve sur le montant du milieu de la porte, sous une console qui supportait au sommet une statue abritée par un dais gothique. La statue a disparu, et les sept écussons sont lisses, n'offrant plus trace d'armoiries. Il est présumable que l'écusson central portait les armes du chapitre de Reims, principal patron et décimateur, et que la statue représentait Notre-Dame, patronne de ce chapitre.

Cette porte, remarquable par sa bonne conservation, est un précieux spécimen de la sculpture et de la ferrure gothiques, en même temps qu'un document authentique pour l'histoire de l'église.

Débris d'inscription du moyen âge. — Au seuil de la porte latérale de la façade principale, servant de dalles au porche de cette entrée de l'église, on distingue deux

par derrière, était ouvragée et du plus délicat travail. Le sommet de la tête, au-dessus de la chevelure et au niveau de la couronne, est formé d'une autre pièce de marbre que l'on a rapportée comme une calotte et soudée avec du plâtre. Un trou carré est percé tout au sommet de la tête ; il était bouché par un morceau de bois dont les débris recouvraient comme une sorte de poussière d'ossements très fine, ce qui ferait croire à la présence d'anciennes reliques à cet endroit.

Digitized by Google

fragments de pierre blanche provenant probablement d'une pierre d'autel sciée pour un emploi vulgaire dans les derniers siècles. Il reste deux lignes contenant encore quelques caractères lisibles du XIIIe ou du XIVe siècle, avec leur encadrement de filets, où l'on distingue quelques mots :

✠ · XPE · DATOR · M *(unerum)*	
(La) RGIRE · S̄M	

Nous ne pouvons que signaler, sans les commenter ni les compléter, ces deux portions de textes liturgiques : *Christe, dator munerum... Largire sanctum..*

Débris de statue gothique.—On voit, encastrée dans un mur moderne du pourtour de l'ancien cimetière au nord de l'église, la tête d'une Vierge du XVe siècle, avec un fragment du buste, ces deux morceaux provenant d'une statue en pied. Ces débris sont d'un beau dessin, mais eux-mêmes très mutilés ; le bord du manteau offre un orfroi orné de lettres gothiques, qui forment d'un côté les mots : AVE MAR *(ia)*. C'est tout ce que nous en pouvons dire.

Traces de peintures murales. — Dans le bas-côté sud, à l'intérieur, sur les deux travées qui s'étendent entre la porte latérale et le croisillon, d'anciennes peintures murales sont devenues visibles sous le badigeon, offrant une décoration en tons jaunes et rouges assez effacés, pouvant remonter au XVIIe siècle. A la base des fenêtres, se trouve une large bordure avec denticules, d'où tombent des glands alternant avec des draperies ; au-dessous, et

Digitized by Google

au milieu de chaque travée, un médaillon circulaire entouré d'une guirlande de feuillages offre un chiffre avec des lettres entrelacées, peu distinctes aujourd'hui.

D'autres traces de peintures du même genre se trouvent au dehors de l'abside, à l'angle du croisillon nord, sur l'emplacement de l'ancienne sacristie dont la porte est murée. Une série d'arceaux cintrés, ornés de croisettes, décorait le pourtour.

Cloches. — L'église de Cernay possède trois cloches, historiques par leur provenance de l'abbaye de Saint-Remi, et remarquables par leur bonne tonalité et leur décoration [1]. Elles portent la date de 1685 et sonnent *mi, fa, sol.* Nous ne pouvons préciser ici l'état de la sonnerie antérieurement à la Révolution, ni nous étendre sur les mutations qui eurent lieu dans le courant des derniers siècles [2]. Mais nous devons donner les renseignements que nous avons pu recueillir sur les trois cloches rémoises, parfaitement installées depuis 1804 dans le solide beffroi de la tour de Cernay.

Voici la note d'un chroniqueur de l'abbaye de Saint-

[1] Les trois cloches actuelles de l'église de Cernay ont été échangées avec la fabrique de l'église Saint-Remi de Reims, en 1804, contre la grosse cloche que l'on avait essayé de fondre, sans réussite. Les anciennes cloches de Cernay remontaient aux XVe et XVIe siècles.—Cfr. *Histoire de Cernay-lès-Reims*, par Ch. Bosteaux, 1889, pp. 178-180.

[2] Sur les anciennes cloches de Cernay, consulter les renseignements recueillis par M. Ch. Bosteaux dans son Histoire citée plus haut. — On y apprend notamment qu'au milieu du XVIIe siècle, il y avait encore à Cernay trois cloches datant de 1481, 1493 et 1526, dont deux portant les noms de *Jeanne* et de *Marianne*. Que n'a-t-on gardé en outre leurs légendes et inscriptions? Voir l'*Histoire de Cernay*, p. 178.

Digitized by Google

Remi relative à leur origine : « En juin 1685, fonte d'une grosse cloche des tours et des huit petites du petit clocher. Le prieur, D. Julien Raguideau, les bénit en présence de M. Lancelot Favart, lieutenant, et des échevins de la ville et conseillers, parrains de la grosse cloche. On a fondu en même temps les huit cloches du petit clocher, l'une au nom de Madame d'Angenes de Rambouillet, abbesse de Saint-Etienne-les-Dames, les autres par d'autres religieuses[1]. » Les cloches de Cernay faisaient partie de ces huit cloches du petit clocher en charpente (détruit en 1825), qui se trouvait au-dessus du chœur de l'église Saint-Remi[2]. On verra par leurs inscriptions qu'elles eurent pour marraines des religieuses de Reims appartenant aux familles Colbert et de Béthune d'Orval. Ces noms rehaussent singulièrement leur valeur.

Malheureusement, le nom du fondeur reste inconnu, en l'absence d'une marque de lui sur les cloches ou d'une mention quelconque dans un document relatant la fonte, faite vraisemblablement sur place dans les dépendances de l'abbaye[3].

[1] *Registre contenant les choses mémorables arrivées en l'abbaye de Saint-Remy de Reims depuis le commencement de l'année 1643*, f° 86. (Ms. petit in-f° de la Bibliothèque de Reims.)

[2] Un inventaire du mois d'octobre 1789 porte qu'il y a « aux clochers des tours six grosses cloches, six plus petites au clocher du chœur et plusieurs clochettes aux chapelles». *Bibliothèque de Reims*, ms. 1077, f° 379.

[3] Les archives de l'abbaye de Saint-Remi ne contiennent aucun traité pour la fonte de ces cloches en 1685. Nous y trouvons postérieurement, à la date du 1er août 1736, un traité conclu par les religieux avec Antoine et Claude Brocart, fondeurs lorrains, pour quatre grosses cloches dont l'une devait être appelée *Louise-Marie-Remiette*, au nom du Sénat et du peuple de Reims, par M. Jean Rogier, lieutenant des habitants. (*Liasse de renseignements*, n° 21, pièce 11.)

Digitized by Google

Voici maintenant la description des trois cloches, avec leurs légendes et les figures moulées sur leur panse :

La plus forte (diamètre : 0m75; hauteur : 0m60), donnant le *sol*, offre au sommet un élégant cordon formé de fleurs de lis, de rinceaux et de palmettes, couronnant la légende qui se déroule en deux lignes :

✠ IE SVIS AGNES NOMMEE PAR MADAME AGNES DE COLBERT

✠ ABBESSE DE SAINTE CLAIRE DE REIMS — 1685

Au-dessous de la légende, autre cordon garni d'entrelacs, de rinceaux et de palmettes. Plus bas, on voit d'un côté le Christ en croix avec la Vierge et saint Jean debout, et de l'autre côté une Vierge couronnée, debout sur un croissant, tenant l'Enfant Jésus d'une main et un sceptre de l'autre.

Deux écussons s'y trouvent également à l'opposé l'un de l'autre : celui de l'abbaye de Saint-Remi : *de France à*

la croix d'argent, avec la Sainte Ampoule au-dessus et

Digitized by Google

deux palmes autour, — et celui de l'abbesse Agnès Colbert : *d'or à la couleuvre d'azur en pal*, l'écu en losange

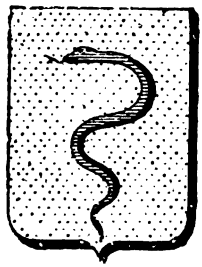

posé sur la crosse dont la volute est tournée en dedans, et entouré d'une cordelière à quatre nœuds. Agnès Colbert était sœur du célèbre ministre [1].

La moyenne cloche (diamètre : 0m65 ; hauteur : 0m60), donnant le *fa*, offre une décoration analogue à la précédente au sommet rehaussé de gracieuses courses fleuronnées, au milieu desquelles sont placées les deux lignes de l'inscription ainsi conçue :

✠ IE SVIS LEONORE FRANÇOISE NOMMEE PAR MADAME ANNE LEONORE DE

✠ BETHVNE DORVAL RELIGIEUSE BENEDICTINE — 1685

Les mêmes figures du Christ et de la Vierge décrites plus haut se détachent au bas de la seconde cloche, ainsi

[1] Agnès succéda à sa sœur, Claire Co bert ; élue abbesse triennale des Clarisses de Reims en 1680 et 1683, elle gouverna ensuite l'abbaye pendant quatre ans en plus, sur l'ordre du Pape, c'est-à-dire jusqu'en 1691. *La France pontificale*, par H. Fisquet, Reims, 2e édition, p. 397 ; *Gallia christiana*, t. IX, col. 332 ; L. Paris, *Remensiana*, p. 357.

Digitized by Google

que le même écusson de l'abbaye de Saint-Remi; mais en regard de ce dernier sont placées les armes de la famille de Béthune : *d'argent à la fasce de gueules,* avec lambel en chef à trois pendants, couronne de marquis, l'écu en losange, deux palmes sur les côtés.

La troisième cloche, de dimensions à peu près égales à la précédente, donnant le *mi*, offre dans le haut un cordon fleurdelisé, et plus bas une course de feuillages reliés par des arceaux cintrés. Entre les deux ornements, on lit :

✠ IE SVIS MARIE ANNE GERTRVDE NOMMEE PAR M. ANNE MARGVERITE DE BETHVNE RELIGIEVSE DE

✠ LABBAIE DE S^T PIERRE DE REIMS — 1685

On retrouve pour le surplus de la décoration des figures semblables et des écussons identiques à ceux de la seconde cloche, pour l'abbaye de Saint-Remi et la famille de Béthune d'Orval[1].

II. — Cimetière et croix publiques. Maisons particulières.

CIMETIÈRE ET CROIX PUBLIQUES.

Le cimetière actuel de Cernay a été transféré de l'ancien emplacement autour de l'église, et établi en 1867 au nord et à peu de distance du village, sur la route de Witry-les-Reims, et à l'extrémité d'une allée d'arbres bien entretenus. Il est assez vaste, entièrement clos de

[1] Cette famille comptait plusieurs de ses membres religieuses bénédictines à l'abbaye de Saint-Pierre, à l'époque où l'abbesse de cette maison était Marguerite-Angélique de Béthune, bénite en 1653 et morte en 1711, âgée de 83 ans. *La France pontificale, Reims,* p. 334.

Digitized by Google

murs, l'allée principale ouvrant par une grille ; monuments nombreux sur les côtés, tous modernes, sauf la croix en fer reposant sur un socle en pierre, au fond de l'allée et servant de croix publique.

Sur la place de la Mairie, à gauche de cet édifice construit en 1882 sur les plans de M. Quenardel, architecte à Reims, on voit une croix en pierre, haute de 3 à 4m, datant de 1826, et assez bien conservée. Elle est formée d'un socle et d'un obélisque surmonté d'une petite croix en fer, et portant sculptées sur une de ses faces, une grappe de raisin au sommet et une gerbe de blé au bas, figurant les produits et la richesse du pays.

A l'entrée du village, par la route de Reims, à quelques mètres sur la gauche se trouve une autre croix abritée sous quatre arbres. Cette croix en fer ne porte aucune inscription ; elle est fixée sur un socle en pierre à huit pans de 1 mètre de hauteur environ, qui semble remonter au XVIe siècle, d'après les moulures encore visibles sur les bords. Ce socle pourrait provenir de l'ancienne croix de la place publique, détruite en 1793 et remplacée par la croix actuelle en 1826. En l'utilisant de nouveau, on a gravé ce texte sur la face de devant, avec la date de son érection :

18 ÉRIGÉE 26
A LA GLOIRE DE
DIEU PAR LA
COMMUNE DE CERNAY.

Sur la route qui relie Cernay à la route de Reims à Châlons, on rencontre une belle croix en fer forgé et en tôle estampée, avec un Christ en plomb, qui ressemble aux anciennes croix d'un style si délicat et si ouvragé

Digitized by Google

du XVIIIe siècle. Fixée sur un socle en pierre dure, elle atteint une hauteur totale de 3^m50 environ.

Elle est l'œuvre d'un simple maréchal du village de Cernay, dont elle porte le nom avec le millésime : 1811. F. P. BAUDOUIN A CERNAY. On lit sur la plaque au-dessous du Christ : *A la gloire de Dieu, cette croix a été posée le 6 octobre 1811 par Philippe Pérard et Elisabeth Roland, son épouse, tous deux âgés de 35 ans, de la commune de Cernay.* (Copie du 25 novembre 1886.)

MAISONS PARTICULIÈRES.

Maison de la veuve Guérin-Page (1880). — La cuisine de cette maison possédait une pierre de foyer amenée de Reims sous la Révolution et provenant d'une ancienne abbaye de cette ville, de celle de Saint-Nicaise, croit-on [1], Cette dalle en pierre blanche mesure 2^m26 de hauteur sur 1^m10 de largeur ; elle offre au milieu la figure d'un personnage ecclésiastique debout, dont on distingue les pieds reposant sur un tabouret à quatre pieds, la tête nue et chauve et le cou recouvert de l'amict ; le reste est presque entièrement effacé.

Une légende en caractères du XIIIe siècle, offrant la date de 1289, reste encore lisible en partie dans la première ligne vers le haut, dans la seconde ligne du côté droit, dans la troisième ligne au bas et dans la quatrième du côté gauche. Une fleur de lis précède le texte :

CI GIST : MAISTRES : ROBERS : DE : SAIN
NICHAISE..... (*qui trépassa l'an de*)
GRACE : M : CC : IIII : VINS : ET : IX : LE :
SEMMEDI : .... PROIES : POVR : LVI

[1] Actuellement (1899), dans la même maison, sise dans l'impasse des Gaulois, 3, chez M. Fléaux-Guérin (Théodore). Cette pierre, fendue en deux morceaux, se trouve dans le jardin.

Digitized by Google

Une autre dalle du XIIIe siècle formait le fond de la cheminée, et l'on en retrouvait également à côté deux autres avec des apparences de caractères gothiques absolument frustes[1].

Maison Gautier, maçon (1883). — Dans la cour de cette maison[2], était encastré un bas-relief du XVIe siècle (1537), assez mutilé, mais encore reconnaissable comme monument funéraire caractéristique de l'époque. Il est rectangulaire à la base et cintré du haut (hauteur totale : 0m65; largeur à la base : 0m95). On distingue au milieu, dans une bière entr'ouverte, un cadavre à demi enveloppé d'un linceul et rongé par les vers. Au-dessous, une légende inscrite sur la base en lettres gothiques est en partie fruste, mais elle donne la date de la mort :

..... mois de janvier mil V c XXXVII suis *(mort?)*

Au-dessus, une autre légende court sur une banderole, également en caractères gothiques et formant deux vers rimés :

Entre vous qui par cy passes
Pries Dieu pour *(les)* trespasses

Enfin, dans le cintre de la partie supérieure, apparaissent trois figures reposant sur des nuages : le Christ au milieu sous la forme de l'*Ecce Homo,* la Sainte Vierge

[1] Voir le relevé des anciennes épitaphes de l'abbaye de Saint-Nicaise dans l'étude de M. Ch. Givelet, publiée au t. XCVIII des *Travaux de l'Académie de Reims,* p. 111 à 128. On n'y rencontre rien qui se rapporte aux fragments découverts ici.

[2] Maison de la rue Colbert, qui a depuis changé de propriétaire et ne contient plus la sculpture ici décrite.

Digitized by Google

à sa droite et saint Jean à sa gauche, ces deux dernières figures à mi-corps.

Maisons datées. — Beaucoup de maisons de culture portent la date de leur construction inscrite sur une pierre au-dessus de la porte cochère. Nous avons transcrit comme exemple deux de ces inscriptions de la fin du XVIIIe siècle, l'une (rue Perdue) : *Fait en 1796 l'an 4 de la République,* et l'autre (non loin de l'église) : *Fait par Nicolas Merlet, le 5 brumaire, an 4 de la Rép.*

Collection Ch. Bosteaux (1897).—Nous avons réservé pour la fin de cette notice l'indication d'un catalogue abrégé et fort instructif de la collection d'antiquités de M. Ch. Bosteaux-Paris, composé par lui-même de façon à résumer les découvertes les plus saillantes effectuées par lui depuis vingt ans sur le terroir de Cernay et les terroirs voisins [1]. Ces découvertes furent signalées d'ailleurs la plupart, soit aux congrès annuels de l'Association française pour l'avancement des Sciences, comme nous l'avons indiqué plus haut dans la bibliographie archéologique du canton, soit dans les comptes rendus de l'Académie des Inscriptions [2], soit dans les publications de la Société nationale des Antiquaires de France [3],

[1] Cfr. L'*Histoire de Cernay*, 1889, p. 13 à 16, où se trouve un premier aperçu de cette collection, avec figures. — A cette époque (1888) eut lieu la découverte de grottes néolithiques creusées sous le sable, au lieu dit les *Villets*.

[2] Jupiter Sérapis, buste en bronze découvert à Cernay-lès-Reims (Marne).— Paris, *Impr, nat.*. 1886. In-8° de 12 p. — Extrait des *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*.

[3] Découverte à Cernay-lès-Reims de torques ornés de têtes humaines, dans les *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, XLVI, p. 115 à 119, figure.—*Bulletin* de la même Société, 1886, p. 173.

Digitized by Google

soit enfin dans les journaux de Reims et de la Champagne[1]. Nous ne pouvons donc que renvoyer les antiquaires aux détails et aux études critiques déjà publiées dans ces recueils bien connus.

On trouvera, en outre, dans l'*Histoire de Cernay* tous les renseignements accessoires nécessaires sur les lieux dits du terroir de Cernay, sur les souterrains encore existants sous le village, et en général sur tous les détails archéologiques que nous ne pourrions qu'effleurer ici[2].

La collection de M. Ch. Bosteaux possède un débris de pierre tombale du XVIe siècle (hauteur : 0m46 ; largeur : 0m35), offrant ces seuls mots de la légende en bordure : *(Hie)* ROSME DE MOR.... LEQVEL TRE... Au milieu, on lit la date de mars (?) 1568, au-dessous de laquelle deux mains jointes tiennent un listel portant une inscription presque entièrement fruste.

La maison de M. Ch. Bosteaux (rue Chanzy, 16) présente en outre quelques dates de 1749, 1765, 1768, et deux textes que nous avons relevés sous le chartil. Au-dessus de la porte d'entrée de l'habitation, qui aurait été celle d'un fermier des Magneuses de Reims au dernier siècle, on avait peint sur le linteau en lettres rouges :

IL FAVT MOVRIR

On voit en face dans le mur la pierre de construction :

LE 30 MAY 1765 — IEAN BAUDA A CERNAY

[1] Par exemple, dans le *Courrier de la Champagne* du lundi 7 mars 1892. Découverte à Cernay-lès-Reims par M. Ch. Bosteaux, maire, d'une sépulture renfermant un cavalier et sa monture, avec des armes, etc.

[2] Sur les souterrains et les lieux dits du terroir, voir une notice et des plans dans l'*Histoire de Cernay* citée plus haut, pp. 25, 26, 88 à 94.

Digitized by Google

Ajoutons, en terminant, que la collection lapidaire de M. Ch. Bosteaux vient de s'enrichir des colonnettes munies de chapiteaux à feuillages, qui décoraient la porte de l'église du prieuré du Val-des-Écoliers de Reims, devenue l'église de l'abbaye de Saint-Étienne-les-Dames au XVIIe siècle, et comprise depuis la Révolution dans un groupe de maisons entre les rues du Barbâtre et de l'Équerre.

Digitized by Google

Digitized by Google

DONTRIEN

(Donnus Trojanus, Dontereium[1]*.)*

Village agricole de 378 habitants, situé au confluent du ruisseau de la Py et de la Suippe, dans une large vallée, et en face des coteaux de Moronvilliers. Sous l'ancien régime, Dontrien faisait partie du comté de Saint-Souplet et relevait de Reims pour les principales juridictions[2]. Nous n'avons à y signaler aucun autre monument que l'église paroissiale bâtie au milieu du cimetière. L'entrée se trouve, comme au moyen âge, sur la place de la commune, à l'ombre d'un marronnier séculaire qui devient pour la localité un véritable monument historique. (Visites de 1887 et de 1897).

I. — Église Saint-Laurent.

Placée dès le XIVe siècle sous le vocable de saint Laurent, cette église eut pour patron et principal décimateur l'abbé de Saint-Nicaise de Reims, qui prit vraisemblablement une part importante à sa construction et à son entretien[3]. C'est un édifice construit en craie en majeure

[1] Voir pour les anciennes formes du nom le *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, par A. Longnon. *Donnus Trojanus*, peut-être saint Trojan, évêque de Saintes au VIe siècle, patron primitif de Dontrien.

[2] « Dontrien faisait partie, en 1789, de l'élection de Reims et suivait pour partie la coutume de Reims, pour partie celle de Vitry. Son église paroissiale, diocèse de Reims, doyenné de Béthenville, était dédiée à saint Laurent; l'abbé de Saint-Nicaise de Reims présentait à la cure. » *Dictionnaire topographique*, p. 91.

[3] *Decanatus de Bethinivilla. Parrochia de Dontriano, fundata in honore B. Laurentii. Patronus abbas S. Nichasii remensis.* (Pouillé rédigé vers 1312, cité par Varin, *Archives administratives de Reims*, t. II, p. 1114).

Digitized by Google

partie, et qui a de l'importance au chevet, avec l'abside, le transept et la tour du commencement du XIIIe siècle. La nef en partie romane, maintenant sans bas-côtés, n'offre plus qu'un intérêt secondaire; mais le portail refait au XVIe siècle, bien que mutilé, offre encore des lignes fort gracieuses.

Ce qui donne en outre à cette église une valeur historique exceptionnelle, c'est le nombre étonnant d'inscriptions de toute nature et de différentes époques, tracées au couteau sur les murailles en craie à l'intérieur du clocher et des combles. Nous avons recueilli les plus intéressantes et les plus lisibles d'entre elles.

§ 1er — Description du monument.

EXTÉRIEUR

Portail. — Façade occidentale entièrement reconstruite au commencement du XVIe siècle. Large porte en arc brisé (hauteur cinq mètres, largeur trois mètres), flanquée de deux petits pilastres amortis par des clochetons gothiques surmontés de deux niches (aujourd'hui vides), reposant sur des consoles et abritées par des dais ajourés avec des ornements flamboyants; la niche de gauche est ornée de feuillages frisés; la console de droite porte l'écu de France avec la couronne au sommet et un listel sur les côtés offrant des traces de lettres majuscules effacées; le dais offre également des fleurs de lis parmi ses ornements.

Les montants de la porte sont garnis de chaque côté de moulures prismatiques encadrant une niche reposant sur une console qui s'appuie sur un tronc d'arbre représenté au naturel; le tronc de gauche porte

Digitized by Google

EGLISE DE DONTRIEN.

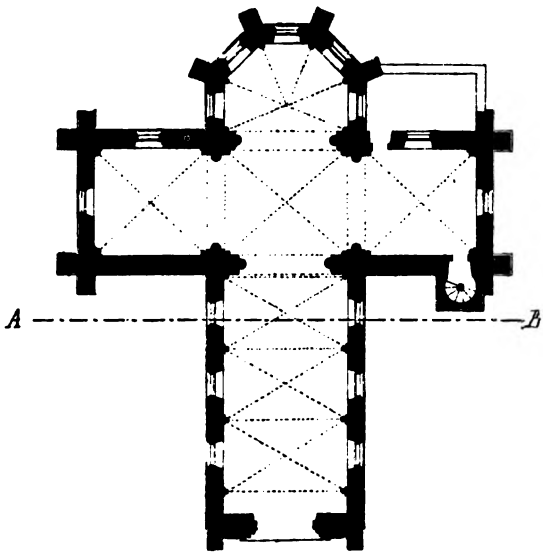

Plan

Digitized by Google

en avant la figure d'un singe, celui de droite un oiseau; la console de gauche offre un écusson tenu par deux figurines assez mutilées ; sur cet écusson également mutilé on distingue cependant en chef deux têtes humaines tournées de face et en pointe un instrument de métier (marteau ou hachette). A droite, la console est supportée par un ange vu de face à mi-corps.

Les niches de la porte sont surmontées de dais ajourés flamboyants bien conservés. L'archivolte est à son intrados ornée d'un cordon de feuillages de vigne avec grappes de raisin, délicatement ajourés et sculptés. Ce cordon se rattache immédiatement aux dais qui surmontent les niches des montants. — L'extrados de l'archivolte est garni de crochets formés de feuillages frisés en partie mutilés ; l'un de ces crochets est remplacé sur la droite par un oiseau de proie au bec crochu, la tête retournée en arrière.

Au-dessus de l'arc est un tympan ajouré, offrant une rose à quatre lobes au sommet d'un remplage flamboyant composé d'une rangée de petits arceaux, étroits à sa partie inférieure.

Sous ce tympan et au-dessus de la porte règne un linteau sculpté, couvert, d'après la tradition, de scènes de la vie de saint Laurent, aujourd'hui bien mutilées, et qui l'ont été intentionnellement à une date déjà reculée. Sur la droite on distingue encore un personnage debout abrité par un arbre, et à l'autre extrémité sur la gauche, on croit voir la scène d'un martyre (saint Laurent sur son gril). — Au milieu est une saillie qui paraît avoir reçu un écusson; le linteau à cet endroit s'appuyait probablement sur un trumeau qui a disparu.

Au-dessus de la porte, ouvre une fenêtre flamboyante à deux compartiments, éclairant la nef, et plus haut

Digitized by Google

dans le pignon est percé un petit oculus flamboyant moderne éclairant les combles [1].

A ses deux angles, la façade est étayée par deux contreforts assez saillants, surmontés de pinacles à deux rampants qui arrivent à peu près à moitié de la hauteur de la façade; au sommet des pinacles se trouvent des saillies en forme de consoles qui ont pu supporter des statues.

Les contreforts, les chaînes de pierre aux angles et toutes les parties sculptées du portail sont en pierre dure de bonne qualité; le reste de la façade est en craie. L'aspect d'ensemble est très pittoresque, l'état de solidité satisfaisant, ce qui rend inutile une restauration des détails.

Nef. — Nef romane à trois travées, dont les arcades en plein cintre ont été bouchées lors de la suppression des bas-côtés [2]. Elle a été exhaussée en notre siècle (1853), sur le plan de M. Gosset-Aubert, architecte à Reims, et l'on a refait alors en craie les fenêtres hautes sur l'ancien type en plein cintre, ainsi que la corniche sous la toiture. Les corbeaux qui supportaient la toiture des bas-côtés font encore saillie des deux côtés.

Transept et abside. — Le transept, d'assez hautes dimensions, date du début du XIIIe siècle; il est construit en craie, ainsi que l'abside, avec pierre dure aux encadrements des fenêtres. Les doubles et épais contreforts aux angles ont été refaits au XVIe siècle.

[1] A l'intérieur, autour de cet oculus, on lit une inscription commémorative de 1853, que nous donnerons plus loin.

[2] Le haut de l'arcade du milieu, vers le nord, n'est pas bouché et sert de fenêtre.

Digitized by Google

On a bouché en craie les deux arcades en tiers-point qui communiquaient vers l'ouest avec les bas-côtés. Corniches à modillons sur toutes les faces est et ouest. Le premier de ces modillons vers le nord offre une figure grossièrement sculptée.

Le croisillon sud est flanqué à l'angle vers l'ouest d'une tourelle carrée contenant l'escalier à vis qui conduit aux combles[1]. Il est percé de deux fenêtres, l'une vers le sud et l'autre vers l'est, en arc brisé toutes les deux ; celle vers le sud est surmontée d'une archivolte ornée de fleurons et d'un tore reposant sur des colonnettes avec chapiteaux à feuillages. — Une sacristie a été bâtie en 1822, à l'angle du croisillon sud et de l'abside.

Le croisillon nord, flanqué d'un double contrefort à l'angle vers l'ouest, est percé comme l'autre croisillon de deux fenêtres en arc brisé ; celle qui ouvre au nord offre une riche décoration du commencement du XIIIe siècle ; elle est encadrée extérieurement d'un tore supporté par deux colonnettes avec chapiteaux à crochets ; l'ébrasement de la fenêtre est orné d'une file de gros fleurons à quatre pétales, avec des traits et des points gravés qui en accentuent le dessin ; l'arc est surmonté d'une archivolte ornée de petits fleurons du même aspect que ceux de l'ébrasement.

L'abside à cinq pans est percée d'autant de fenêtres en arc brisé sans encadrements sculptés au dehors ; contreforts à l'angle de chacun des pans. Corniche sem-

[1] Cette tourelle carrée à quatre pans compte cinq étages, avec un larmier par étage ; elle a été construite au XVIe siècle, en même temps que l'on édifiait les contreforts d'angle. Le sommet a été exhaussé avec une toiture en pavillon en 1888.

Digitized by Google

blable à celle du transept, soutenue par des modillons.

Tour centrale — Le carré du transept sert de base à une tour quadrangulaire du début du XIIIe siècle, de belles proportions, recouverte d'une flèche fort élevée en charpente, avec quatre clochetons aux angles. Cette tour, déjà délabrée par le temps et reliée par des tirants en fer, a subi les atteintes de la foudre en 1887; elle a été restaurée et la toiture convenablement refaite l'année suivante[1].

Sur chaque face, le clocher offre deux baies accolées en tiers-point, dont chacune est divisée en deux petites baies géminées, aussi en tiers-point, par une colonnette supportant un tympan percé d'un oculus; chacune de ces baies est encadrée par deux tores en retraite reposant sur des colonnettes munies de chapiteaux à crochets; les archivoltes des petits arcs géminés de chaque baie reposent également sur des colonnettes à chapiteaux semblables. Les colonnettes qui divisent les baies sont les unes rondes et les autres prismatiques.

Du côté nord, la colonnette placée entre les deux baies principales est remplacée sur la moitié de sa hauteur par une statuette de saint Laurent, vêtu d'une longue tunique, tenant son gril de la main droite, et dont la tête repose immédiatement sous le tailloir du

[1] Récit des ravages causés par la foudre au clocher, à l'église et aux autels de Dontrien, dans l'*Indépendant Rémois*, du 23 mai 1887. – Les réparations étaient complétement terminées en 1888, aux frais de la commune et de l'État, sous la direction de M. Thiérot, architecte à Reims, inspecteur des édifices diocésains.

C'est à M. Thiérot que nous devons le plan et la coupe qui accompagnent notre notice.

Digitized by Google

chapiteau. Cette disposition est assez rare pour l'époque et nous ne l'avons rencontrée sur aucun des clochers du XIIIe siècle de la région. Elle était signalée dans la Statistique dressée en 1845. A Auberive, une statue divise aussi la baie de la tour décorée au XVe siècle sur la face ouest.

Les faces de la tour vers le sud et l'ouest ont été réparées en pierre dure, comme nous l'indiquons plus haut, et la date de 1888 est gravée sur cette dernière. Les portions cachées par la toiture ont été également alors consolidées, et les trois arcades intérieures, communiquant avec les combles des croisillons et de la nef, refaites en briques.

La corniche supérieure est ornée de modillons sur les quatre faces; la corniche inférieure est une simple moulure, au coin de laquelle, vers le sud-ouest, se trouve un mascaron sculpté contemporain de la construction.

La tour mesure cinq mètres environ sur chaque face au carré; ses murailles ont une épaisseur proportionnelle; elle a quatorze mètres de hauteur, depuis la voûte jusqu'à la naissance de la flèche, qui atteint environ trente-trois mètres de hauteur totale.

INTÉRIEUR

Dimensions[1]. – Longueur totale de l'édifice : 21 mètres. — Largeur totale du transept : 17m78. — Largeur de l'abside : 4m15. — Profondeur : 5m. — Hauteur sous voûtes du transept et de l'abside : 8m05.

[1] Toutes ces dimensions nous ont été fournies par M. l'abbé Joffroy, curé de Dontrien, qui a bien voulu nous renseigner sur son église avec une parfaite et courtoise obligeance. Son successeur, M. l'abbé Saint-Denis, a également facilité nos recherches.

Digitized by Google

Nef. — Nef de l'époque romane, à la partie inférieure, comprenant trois travées; arcades en plein cintre supportées par des piliers carrés avec un tailloir à la hauteur de l'imposte; ces arcades ont été bouchées, sans doute depuis longtemps, lors de la suppression des nefs latérales. Sur la gauche, fenêtre cintrée dans l'arcade du milieu.

La partie supérieure des murs de la nef est moderne, ainsi que les trois fenêtres cintrées ouvrant de chaque côté[1]. Il en est de même de la voûte en plâtre, récemment construite, voûte d'ogive avec nervures reposant sur des colonnes ornées de chapiteaux gothiques copiés sur ceux du transept. Tribune également moderne au bas de la nef.

Transept. — La nef communique avec le transept par l'arc triomphal en tiers-point, de hautes dimensions, garni de tores reposant sur des colonnes ornées de chapiteaux avec feuillages en crochets.

Le crucifix existe toujours à cet endroit traditionnel, reposant sur une traverse en fer formant des arceaux dans le goût du XVIIIe siècle.

Le transept date entièrement du XIIIe siècle; le carré du transept voûté d'ogive, avec un fleuron à quatre feuilles à la clef; les nervures reposent sur des groupes de pilastres et de colonnes munies de chapiteaux à feuil-

[1] Les anciennes fenêtres contenaient encore en 1845 les restes d'anciens vitraux, d'après la statistique alors dressée : « On aperçoit sur deux fenêtres de la nef d'anciens panneaux de vitres peintes, l'un figurant la Sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus, l'autre Notre-Seigneur chargé de sa croix. Ces verrières font l'admiration de l'homme de l'art. » Pourquoi avoir négligé la conservation de ces précieux débris dans les réparations subséquentes?

Digitized by Google

lages, les uns en forme de crochets, les autres simplement enroulés.

Les doubleaux se composent d'un groupe de tores, les deux de l'intrados séparés entre eux par un listel carré.

Les croisillons sont voûtés comme le carré du transept, avec colonnes dans les angles supportant les nervures de la voûte; le croisillon nord offre une clef circulaire dans laquelle est inscrite une croix, et le croisillon sud n'a pas de clef sculptée.

Les croisillons sont éclairés chacun par deux fenêtres en arc brisé, surmontées de tores reposant sur des colonnettes à chapiteaux ornés de feuillages. — Dans le croisillon sud, piscine du XVIe siècle, niche en arc brisé avec trèfle inscrit dans l'arc. Piscine plus étroite, du même style, dans le croisillon nord, à droite de l'autel.

Abside. — L'abside à cinq pans communique avec le carré du transept par une arcade en tiers-point; elle offre une assez grande profondeur. Chacun de ses pans est percé d'une fenêtre en arc brisé, enveloppée d'un tore reposant sur des colonnettes avec chapiteaux gothiques. La voûte d'ogive, avec clef ornée d'un feuillage, a ses branches appuyées sur des colonnettes munies de chapiteaux à crochets et annelées à la hauteur d'un cordon qui règne sur tout le pourtour. On a pratiqué récemment, au-dessous de ce cordon, une série de niches en arc brisé, dans lesquelles sont placées des statues en plâtre (trois par travée), ce qui nuit à la simplicité des lignes primitives.

Digitized by Google

§ 2. — Décorations et œuvres d'art.

Autels. — Le maître-autel est un tombeau carré en marbre et pierre, avec les gradins en bois. Tabernacle en bois sculpté du XVIIe siècle, avec les figures de saint Laurent et de saint Sébastien sur les côtés. Au sommet, reliquaire moderne de forme gothique[1].

Les autels latéraux, dans les croisillons, sont en pierre, de forme carrée, avec retables du XVIIIe siècle et pilastres surmontés de vases à feu ; niches modernes au milieu, contenant des statues également modernes.

Fonts baptismaux. — Cuve octogone du XVIe siècle, reposant sur un pied cylindrique, le haut de la cuve orné de feuillages en relief. On lit sur le bord : D. FRANCISCVS AUBERT, 1590[2].

Fauteuil du chœur. — Le fauteuil du célébrant est un siège en forme d'X, datant du début du XVIIe siècle; il porte sur les montants une décoration sculptée, offrant les insignes des pèlerins de Saint-Jacques : coquilles, bâtons, etc., et à la croisée des montants un médaillon avec la bourse ou aumônière au centre, en chef le bourdon avec ses rubans, les bâtons en sautoir, en pointe une coquille, et sur les côtés des rubans enroulés.

[1] Il existait à Dontrien, avant la Révolution, des reliquaires qui étaient exposés sur l'autel aux jours de fête ; mais les procès-verbaux de visites n'indiquent pas leurs reliques. On n'y trouve non plus aucun détail intéressant sur l'église. — Cfr. le dossier de Dontrien aux *Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché*, G. 283, Visites, doyenné de Bétheniville.

[2] Ancien curé du lieu, natif du grand Saint-Hilaire, dont le nom se trouve dans l'épitaphe voisine du portail de l'église de Dontrien.

Digitized by Google

Statues anciennes. — Au portail de l'église, dans la niche sur la gauche, reposant sur un socle en bois, se trouvait une statuette de la Sainte Vierge (hauteur 0m28) debout au pied de la croix, jolie sculpture du XVIe siècle. Cette statuette dut être rentrée dans l'intérieur de l'église en 1897.

Dans le grenier au-dessus du chœur, avaient été déposées naguère deux statues anciennes et dignes d'intérêt; elles viennent d'être nettoyées et placées dans le jardin du presbytère. La Sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus, en pierre (hauteur 1m15), du XIVe siècle; la Vierge couronnée porte l'Enfant Jésus sur le bras gauche, le bras droit est mutilé; l'Enfant pose sa main droite sur le sein de sa mère et tient une colombe de la main gauche; costume et type traditionnels, draperies bien agencées. Saint Laurent en costume de diacre (hauteur 1m20), aussi en pierre, du XVIe siècle; le saint présente un livre fermé de la main gauche, la main droite est mutilée; il porte une tunique longue avec double bande garnie de fleurons en relief, liée sur les épaules avec des cordelières, le manipule au bras gauche. Au même endroit est conservé un Christ en croix (hauteur 1m60), du XVIIe siècle, la face levée vers le ciel, provenant de l'arc triomphal, et remplacé par le crucifix actuel[1].

Cloches. — Nous ne connaissons rien sur la fonte des anciennes cloches de Dontrien, dont une seule reste

[1] Les statues de l'intérieur de l'église, le chemin de la croix de fortes dimensions, et beaucoup d'embellissements modernes, chaire, tympans, etc., sont l'œuvre de M. l'abbé Bajulet, curé de Dontrien, très zélé pour la décoration de son église, décédé le 21 février 1873, et dont l'épitaphe sur la droite du portail retrace la mémoire.

Digitized by Google

depuis 1792 au beffroi. Ce beffroi remplit tout l'étage supérieur de la tour; il est disposé pour recevoir trois cloches; elles y furent probablement installées toutes les trois, à la veille de la Révolution. La cloche actuelle porte en effet la date de 1788, avec les noms des seigneurs, curé, syndic, procureur fiscal, officiers municipaux et greffier du lieu. On y trouve, en outre, la mention des fondeurs associés, *Les Roy et Gury*. Ce sont de précieuses indications.

La cloche suspendue très haut est d'un accès difficile, et nous avons dû emprunter son inscription à une copie qui nous paraît exacte[1]. Son poids est de 550 kilos, d'après la même source, et son diamètre de 0m93. Voici le texte ainsi transcrit et révisé :

✠ IE ME NOMME PHILIBERTE, IAY EV POVR PAREIN H^T. PVISANT *(sic)* I. B. CHARLES DE GOVION DE THVISY, CHEVALIER || MARQVIS DE THVISY[2], SEIG^R DE DONTRIEN ET AVTRES LIEVX, ET POVR MAREINE H^TE ET PVISSANTE DAME CATHE || RINE PHILIBERTE F^SE DE BERALLE *(sic)*, MARQVISE DE THVISY, SON EPOVSE. M^TRE I. B. LŒILLEY, CVRÉ DE CE LIEV[3]. || C. QVENET, SINDIC. P. ALLART, P^R FISCAL. ANDRÉ BAQVENOIS ET F. NANET, OFF^CR MVNICIPOVX *(sic)*. CLEMENT GILLET || GREFFIER. LAN 1788. LES ROY ET GVRY MON FAIT.

[1] *Statistique de la paroisse de Dontrien*, rédigée vers 1854, et conservée à la cure (1887). Texte revisé par M. l'abbé Saint-Denis en juillet 1898. Pour *Beralle*, lisez *Berulle*.

[2] La famille de Vergeur, éteinte en 1715, avait laissé ses biens à la famille Goujon de Thuisy. — Cfr. la série des épitaphes de la famille de Vergeur, publiée par l'abbé Poquet dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXXIII, p. 238.

[3] J.-B. Lœillet était curé de Dontrien depuis le 20 mai 1784. Il prêta serment en 1790 à la Constitution civile du clergé, remit les registres paroissiaux le 12 novembre 1792, cessa et reprit plus tard ses fonctions et mourut le 17 avril 1807.

Digitized by Google

Au-dessus de l'inscription, course fleurdelisée et au-dessous course de feuilles d'olivier. Pas d'écusson ni de figures.

§ 3. — Inscriptions diverses.

Nous avons déjà mentionné l'existence d'une multitude d'inscriptions de dates et d'intérêt bien divers, tracées au couteau sur les murailles en craie de l'escalier des combles, des combles eux-mêmes et du clocher. Voici les textes d'une vingtaine d'entre celles que nous avons pu déchiffrer, même partiellement, et qui figurent ici par ordre chronologique, avec l'indication aussi exacte que possible de l'endroit où nous les avons lues :

1502. — Dans les combles du croisillon sud :

lan V^c II fut red.....
par François Marguet

1505. — Dans la tourelle de l'escalier :

lan mil V^c et cinq
fut Charles Anthoine.....
.....

1508. — Sous l'arcade communiquant du clocher au croisillon nord, en fort belle écriture gothique, mince et élégante, on lit la mention du renouvellement du beffroi :

Lan mil V^c et VIII fut renouvele
le beffroit des cloches par Colinet
Marguet le XIXe daost

1525. — Sous la première lucarne de l'escalier des

Digitized by Google

combles se trouve l'indication d'un chapelain de l'église:

Lan V^c et XXV
Maistre Jehan Marechalle
estoit chapelain de Dontrien

Ce chapelain a signé à un autre endroit de la muraille :

Jōhes Marechal

1548. — Dans le clocher, vers l'abside, mention incomplète d'une cérémonie :

..... la premiere messe
(a été dite) en l'eglise de ceans le dimanche apres.....
lan mil V^c XLIII, aled. retourne à Cazarol *(?)* le j^or
Ste Barbe V^c XLVIII..... V^c XLIX.....

1552. — Dans les combles du croisillon sud, mention d'un décès et d'une sépulture dans l'église :

.....
fut trespase mēsr prē
Oinguemēt le V^c jours
de novēbre mil V^c et
LII et ētere en *(le)*
glisse de Dontrien

Le nom de ce personnage, probablement curé ou chapelain, paraît bien être Pierre Oinguement.

1590. — Dans les combles, au même endroit, simple mention datée :

Fait par Aubert, 1590

Il s'agit évidemment ici de maître François Aubert,

Digitized by Google

qui fit faire les fonts baptismaux en 1590, comme il a été indiqué plus haut.

1596. — Au même endroit, indication météorologique fort exacte :

Lan 1596 freiche estoit sans moisson

Cette remarque d'une température défavorable aux biens de la terre se trouve également consignée dans le *Journalier* de Jean Pussot, chroniqueur rémois, pour la même année et dans des termes presque identiques[1].

1632. — Dans les combles, sous l'arcade allant du clocher au croisillon nord, à gauche, relation d'un événement mémorable :

Lan mil CI *cant trendeux*
le roy Louis XIII passa par la voye de Pelerin
le dousieme de Juin

Ces trois lignes offrent la relation d'un fait historique d'une certaine importance, à savoir le passage à Dontrien du roi Louis XIII se rendant de Laon à Sainte-Menehould, à la date du 12 juin 1632, et traversant le terroir à proximité du village, sur un chemin rural allant de Vaudesincourt vers Bétheniville, et plus loin vers Laon et sans doute à Notre-Dame-de-Liesse, ce qui

« Le reste de May avec le mois de Juin furent du tout humide et froyd, qui fut cause que tout le grain revint à plus haut pris et cheresté que devant, tant du retardement de la moisson que de l'humidité, causant mauvais gouvernement aux biens dessus la terre..... Pourquoy le peuple estoit en grand esmoy, signamment les non pourveus de grains et d'argent, desquels j'étois du nombre. » *Journalier de Jean Pussot, maître charpentier en la couture de Reims* (année 1596), publié dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XXV, p. 39 et 40.

Digitized by Google

l'avait fait nommer la *Voie de Pèlerin*. Les documents contemporains sont parfaitement d'accord avec la naïve mention tracée par le guetteur du clocher de Dontrien, comme en fait foi le *Mercure de France*[1].

D'autre part, l'arrivée de Louis XIII a été consignée par les chroniqueurs de Sainte-Menehould à la date du 15 juin, ainsi que le séjour qu'il y prolongea avec la Reine et le cardinal de Richelieu[2]. On mettait donc alors cinq jours pleins pour se transporter de Laon à Sainte-Menehould par la vallée de la Suippe, et Dontrien se trouvait à peu près au milieu du trajet.

1637. — Dans le clocher, mention de l'horloge de l'église et de sa réparation par un ouvrier du pays :

Lorloge de Dontrian
a esté racomodé a leglise
le vintunième juin
par M. remi Gouvernet,
1637.

[1] Exactement à cette date du 12 juin 1632, passage de Louis XII sur le terroir de Dontrien en allant de Laon à Sainte-Menehould, dans le *Mercure François*, année 1632, t. XVIII, p. 458, dont nous extrayons ce passage : « Ce fut à Laon (vers le 8 juin) que le Roy apprit que Monsieur avoit passé à Malatour, petit village entre Verdun et Metz, pour entrer dans la Lorraine et y joindre ses troupes à celles du Duc de Lorraine. Ce qui obligea sa Majesté de s'advancer pour aller visiter son Altesse avec une nouvelle armée..... De sorte que sa Majesté arriva à Saincte-Menehou, le 15 ensuivant, suivy tost après de la Roine et de tout le Conseil. » — Louis XIII, on le voit, se rendit de Laon à Sainte-Ménehould, du 10 au 15 juin et prit la vallée de la Suippe, ce qui explique son passage près de Dontrien le 12.

[2] *Histoire de la ville de Sainte-Menehould*, par Cl. Buirette, 1837, p. 276.

Digitized by Google

On lit le même nom, *I. Gouvernet,* avec la même date de 1637, au contrefort sud de la façade de l'église, avec les autres noms de *Jean Coltié* et de *Simonnet,* 1616.

1699. — Dans les combles de l'abside, à gauche de l'entrée, mention de travaux au clocher par un ouvrier de Reims :

Lan 1699 Estienne Caillez
de Reims a retably le pant
du cloché de neuf et une brèche
a celuy du midy affin d'augm^r.

. . . . . .

1737. — Dans le clocher, mention de la pose d'une nouvelle croix au sommet :

Le jour de St André
1737 la croix a été
replacée (à) l'arbre
du clocher à quatre mamelles qui entrent
dans le pied de la croix.

Il faut probablement entendre cette expression de « quatre mamelles » comme un terme de serrurerie désignant les quatre tiges en fer du pied de la croix qui le fixent au sommet de la charpente[1]. L'ancienne croix du clocher (hauteur environ 2^m50), se trouve actuellement dans le jardin du presbytère, et présente en effet à la base quatre volutes ou consoles, et plus bas quatre tiges assez longues qui formaient ses attaches.

1767. — Dans les environs de l'inscription relative à

[1] Le clocher subit plusieurs fois des réparations au XVIIIe siècle. Dontrien et Saint-Martin-l'Heureux, presbytère et clocher (1754-1788), liasse des *Archives du département de la Marne,* Intendance, C. 1840. — *Inventaire-Sommaire,* t. I, p. 432.

Digitized by Google

l'horloge citée plus haut, on lit la mention du tirage au sort des jeunes gens de Dontrien pour la levée de la milice provinciale[1], au mois de mars 1767 :

Les garçon de Dontrien ont
été tiré à la milice le 30 de
mars 1767, cété
Jean Blanchet qua
tombé. jeune garçon,
taille de cinq p. quatre pouces.

Nous signalerons ensuite une inscription à date illisible également en écriture du XVIIIe siècle, relative à une année de disette comme il y en avait trop fréquemment alors pour qu'on puisse distinguer laquelle :

lan ..... (le) setier de seigle valoit dis livres ..... en grande disette.

1773. — On lit encore sous l'arcade communiquant du clocher aux combles de l'abside, la mention d'une confirmation, cérémonie assez rare et toujours fréquentée par la population :

lan mil sept cent septante troy
le 15 avril a trois heures après midy
on a confirmé .....
.....

1802. — Au même endroit, relation de la repose de la croix du clocher, probablement celle de 1767 qu'il avait fallu descendre et cacher à l'époque de la Terreur, en 1793 ou 1794 :

[1] Sur les levées de la milice par voie de tirage au sort dans les communautés de l'Intendance de Champagne, de 1733 à 1785, voir l'*Inventaire du Fonds de l'Intendance*, C. 1341, par M. Pélicier, *Châlons*, 1884, p. 337.

Digitized by Google

L'an XI de la république françoise
le dix brumaire, la croix a estée
aposée sur le cloché, que la terreur
avoit fait mestre bas huit ans avant.

Cette mention très exacte prouve que, sous le Directoire et le régime religieux qu'il inaugura, l'exercice public du culte était interdit, et qu'il fallut attendre la conclusion du Concordat pour remettre en place une croix sur un clocher.

1853. — Au pignon de la façade, vers l'ouest, à l'intérieur, autour de l'oculus moderne des combles, on a gravé en lettres capitales dans la maçonnerie :

La nef de cette église a été exhaussée d'un mètre 75 centimètres par Mathurin Cayasse et Namur Cayasse, entrepreneurs, sur les plans de M. Gosset, architecte, sous l'administration de M. Longis-Allart, maire, toute la charpente et la couverture ont été mises à neuf, la nef voûtée d'après les principes d'Antoine Bajulet, curé de la paroisse, qui a fait cette rosace pour en perpétuer le souvenir en l'an 1853.

1875. — Enfin, à l'arcade du clocher vers l'abside, dernière indication moderne dans le goût de celles des siècles passés, relativement à des réparations au clocher :

Ce clocher a été réparé en 1875 par Buiron Paulin, de Saint-Hilaire-le-Petit, juin 1875.

II. — Cimetière, marronnier, épitaphes.

Le cimetière de Dontrien entoure l'église de tous côtés, et au levant se trouve contigu au presbytère et à

Digitized by Google

son jardin, disposition des lieux probablement fort ancienne. Au couchant, l'entrée principale donne sur la place publique, que le cimetière domine sur une terrasse assez haute et revêtue d'un mur. Un escalier en pierre donne accès à la porte à deux vantaux, recouverte d'une toiture, qui est encore celle du dernier siècle avec ses ferrures du temps.

A droite de cette porte, dans le cimetière, se trouve le marronnier deux ou trois fois séculaire que nous avons déjà signalé, et dont l'ombrage s'étend sur la place aussi bien qu'au-dessus du portail de l'église. Son pourtour au tronc est d'environ cinq mètres; le tronc, jusqu'aux premiers rameaux, est peu élevé, il n'a guère que trois mètres de hauteur et se divise en plusieurs grosses branches retombant très bas et ramifiées dans tous les sens; quelques-unes sont décrépites, mais les autres, encore vigoureuses, s'étendent sur la façade entière qu'elles embellissent de leur feuillage et de leurs fleurs au printemps[1].

Le pavé qui se trouve en avant du portail est formé d'anciens débris, parmi lesquels on distingue deux fragments d'une dalle en pierre calcaire, peut-être du XIe siècle, mais plus probablement du XIIe [2]. L'un des morceaux ne porte aucune trace d'inscription; l'autre offre au contraire plusieurs lignes de caractères bien conservés, sur une hauteur de 0^m45 et une largeur de 0^m40 ; les bords de la pierre sont irréguliers et

[1] *Statistique du canton de Beine*, par CHALETTE. Dontrien : « On voit sur son cimetière exhaussé, ceint de bons murs, une croix de mission et un marronnier magnifique. » *Annuaire de la Marne*, 1840, p. 94.

[2] Les inscriptions de cette époque sont très rares, et leurs fragments eux-mêmes ont une valeur.

Digitized by Google

portent en haut et en bas les traces d'une bordure formée de feuilles gravées et disposées obliquement. On lit au milieu les mots suivants, qui n'offrent aucun sens suivi :

. . . . S. . I. . W. .
. . . . RVI . . . .
BASILICE . . . . . .
GLADIO . . . . . .
ETHEREO . . . . . .
VGIS . . . . . H.

Cette inscription, intéressante par ses caractères et par sa bordure, avait disparu de cet endroit en 1899, par suite de l'établissement d'un dallage en briques en avant du portail. Nous ignorons le sort des fragments.

Les contreforts de la façade du portail offrent quelques noms et des dates, signalés plus haut, ainsi qu'une épitaphe sur le contrefort de gauche, face vers le nord, à 1m60 de hauteur, dans un encadrement de filets formant cartouche. On y distingue cinq lignes, qui paraissent illisibles à première vue et présentent, après examen, les traces de l'inscription suivante :

CY · DEVANT · GIST · RAVLIN · AVBERT
PERE · DE · FRANCOIS · AVBERT
NATIF · DV · GRAND · S · HILLIER (1)
CVRÉ · DE · CE · LIEV · *(lequel*
trépassa le . . . . . .) · IVIN
LAN · 159 . . . REQVIESCANT · IN · PACE.

[1] *Saint-Hilaire-le-Grand*, commune du canton de Suippes, à deux lieues de Dontrien.

Digitized by Google

Sur la droite du portail, dans un petit monument sculpté avec les attributs sacerdotaux, se trouve une épitaphe contemporaine, qui a également son intérêt pour l'histoire de l'église ; elle est ainsi conçue : *Ci-git le corps de J.-A. Bajulet, décédé curé de Dontrien et de Saint-Martin l'H^x, le 21 février 1873. Bon prêtre, charitable, zélé pour la maison du Seigneur. Priez Dieu pour lui.* (Maigne sc. à Pontfaverger).

Signalons encore, dans le cimetière, l'épitaphe suivante relatant le nom d'une famille de Reims, sur une plaque en tôle fixée à un montant en bois supportant une petite croix en fer : *Ici repose Mme Magd. Deligny, décédée dans la 70e année de son âge, le 1er décembre 1820, chez son fils, desservant de cette paroisse, veuve en son vivant de Pierre-Adrien Oudin, ancien fabricant en la ville de Rheims, décédé le 2 janvier 1812, dans sa 68e année. Priez Dieu pour le repos de leurs âmes. Requiescant in pace.*

En scrutant attentivement le pourtour des murailles de l'église, on y trouverait quelques noms et des tracés de toute espèce ; signalons particulièrement, au mur du croisillon nord, face vers l'est, des dessins du XVIIIe siècle, représentant grossièrement la flèche du clocher, puis des mentions avec la date de 1770.

III. — Croix publiques du terroir.

Les croix publiques du terroir de Dontrien ne nous sont pas toutes connues ; on nous a signalé, sur la route allant de cette commune à Vaudesincourt, une croix en fer, dite *Croix de Sainte-Marguerite*[1], fixant l'emplacement d'une cense détruite. — Non loin de la même route, au sommet du coteau, en pleins champs, on

[1] Voyez plus loin, p. 367.

Digitized by Google

rencontre une petite croix en fer fleurdelisée sur une base en pierre ; on lit sur la traverse, au dos, la date de 1773.

On nous a également fait connaître la *Croix Aubert*, ainsi nommée probablement en mémoire de François Aubert, curé du lieu à la fin du XVIe siècle ; cette croix en fer a été remise en place au commencement du XIXe siècle.

Enfin nous extrayons de la Statistique de la paroisse de Dontrien, dressée en 1845, les mentions suivantes sur d'anciennes dépendances et sur la Croix de Saint-Remi :

« 1° La *Ferme Mennesson*, ayant appartenu au sieur Nouvelet, bourgeois de Reims, conseiller du roi, juge et garde de la monnaie de cette ville.

2° La *Ferme de la Sainte-Chapelle*, aux religieux de Saint-Nicaise.

3° Ancienne Croix de Saint-Remi, entre Dontrien et Saint-Souplet, terroir actuel de ce dernier pays. On voyait encore cette croix il y a quarante ans sur le bord du Py. L'endroit conserve le même nom, on pense que là était un village ou un couvent qui était annexé à Saint-Martin-l'Heureux. Une fondation de 500 livres existait pour une procession à cette croix, le jour de l'Ascension, par le curé de Saint-Martin[1]. »

Une croix moderne en fer, portant le nom de J.-P. Chauffert, se dresse non loin de la gare, sur le talus de la route allant à Saint-Martin-l'Heureux.

[1] Archives du secrétariat de l'Archevêché de Reims. — Au sujet de Saint-Remy-à-Py, voyez plus loin l'article de Saint-Souplet, p. 345 et 346.

Digitized by Google

IV. — Lieux dits du terroir et fouilles.

Le mémoire déjà cité de M. Ch. Bosteaux indique sur le terroir de Dontrien comme lieux dits intéressants pour l'archéologie : *La Bauve, les Louveaux*, *la Louvière, la Mère Fosse, la Motelle*, *la Fosse des Chats, l'Homme Mort*. Il signale aussi le cimetière antique du *Moulin Pigeon*, qui se prolonge sur le terroir de Dontrien et a donné lieu à des fouilles par MM. Lelaurain et Coyon, qui y trouvèrent des torques, bracelets, vases et armes diverses. Enfin il mentionne pour l'époque franque la butte, dite *la Hurte*, voisine du village[1].

[1] *Études sur les découvertes d'antiquités dans le canton de Beine*, 1886, p. 32, 33, 51 et 91.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉPOYE

(Spida, Espoya[1]*.)*

Village agricole de 309 habitants, à la naissance du ruisseau de la Conge qui vient se jeter dans la Suippe à Saint-Masmes. A part quelques découvertes de sépultures gauloises sur le terroir [2], nous n'avons à signaler dans cette commune que l'église paroissiale visitée en 1888, et digne d'intérêt par sa date (XIe ou XIIe siècle), et ses inscriptions plus récentes dont une relate les souvenirs de Jean Gerbais, natif du lieu, célèbre docteur de la Sorbonne et professeur au Collège de France, au XVIIe siècle.

I. — Église paroissiale Saint-Pierre[3].

Édifice de la fin du XIe siècle ou du commencement du XIIe siècle pour la plus grande partie; portail de la seconde moitié du XIIe siècle; réfection de plusieurs

[1] Voir pour les anciennes formes du nom le *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, par A. LONGNON.

[2] Voir plus loin à l'article *cimetière*, *lieux dits*. — Mentionnons de suite que, le 17 mars 1892, M. Ch. BOSTEAUX, maire de Cernay-lès-Reims, nous a montré de précieux objets trouvés par lui récemment dans une sépulture gauloise, d'un guerrier sur son char, au terroir d'Epoye, lieu dit *La Conche*, en allant vers Beine. Nous y avons remarqué deux hanaps, des vases divers, armes, flèches, couteau de chasse avec manche en corne de cerf orné de dessins en losanges, bélières en bronze, agrafes, appliques en forme d'x, etc.

[3] *Decanatus de Lavanna. — Perrochia de Espoya, fundata in honore S. Petri. Patronus abbas S. Theodorici.* (Pouillé rédigé vers 1312, publié par P. VARIN, dans les *Archives administratives de Reims*, t. II, p. 1064.)

Digitized by Google

piliers de la nef au XVIe siècle, attestée par des inscriptions datées. L'ensemble offre un assez grand vaisseau dont le plan a été publié[1]. La construction et l'entretien incombaient aux décimateurs, dont le principal était l'abbaye de Saint-Thierry[2].

§ 1. — Description du Monument.

EXTÉRIEUR

Portail. — Façade occidentale, portail de la seconde moitié du XIIe siècle. Porte surmontée d'un arc en tiers-point avec tympan ; cet arc est encadré extérieurement d'une moulure garnie d'ornements en relief en forme de perles allongées ou de larmes ; l'archivolte se compose de trois tores en retraite, reposant sur des colonnettes avec chapiteaux à crochets. Le tailloir de ces chapiteaux se prolonge en une corniche jusqu'aux contreforts latéraux.

Au-dessus de la porte, fenêtre assez large en plein cintre ; l'arc qui la surmonte est encadré extérieurement d'une moulure aujourd'hui fruste ; l'archivolte offre trois tores en retraite reposant sur trois colonnettes avec chapiteaux à crochets maintenant mutilés. A la partie supérieure de la fenêtre, on croit reconnaître des traces d'incendie.

Pignon très pointu, refait au XVIe siècle, surmonté d'une croix en pierre de cette époque, actuellement mutilée et dont le socle est évidé.

[1] *Voyages pittoresques du baron Taylor*, in-f°, 1857, *Champagne*, t. I, Époye, plan de l'église, planche reproduite ci-contre.

[2] A Époye, les décimateurs chargés de l'entretien de l'église étaient au XVIe siècle : 1° l'abbaye de Saint-Thierry ; 2° l'abbaye d'Hautvillers ; 3° le chapitre de Sainte-Balsamie. (*Archives de Reims. Fonds de l'Archevêché*, Visites, doyenné de Lavannes, G. 258.)

Digitized by Google

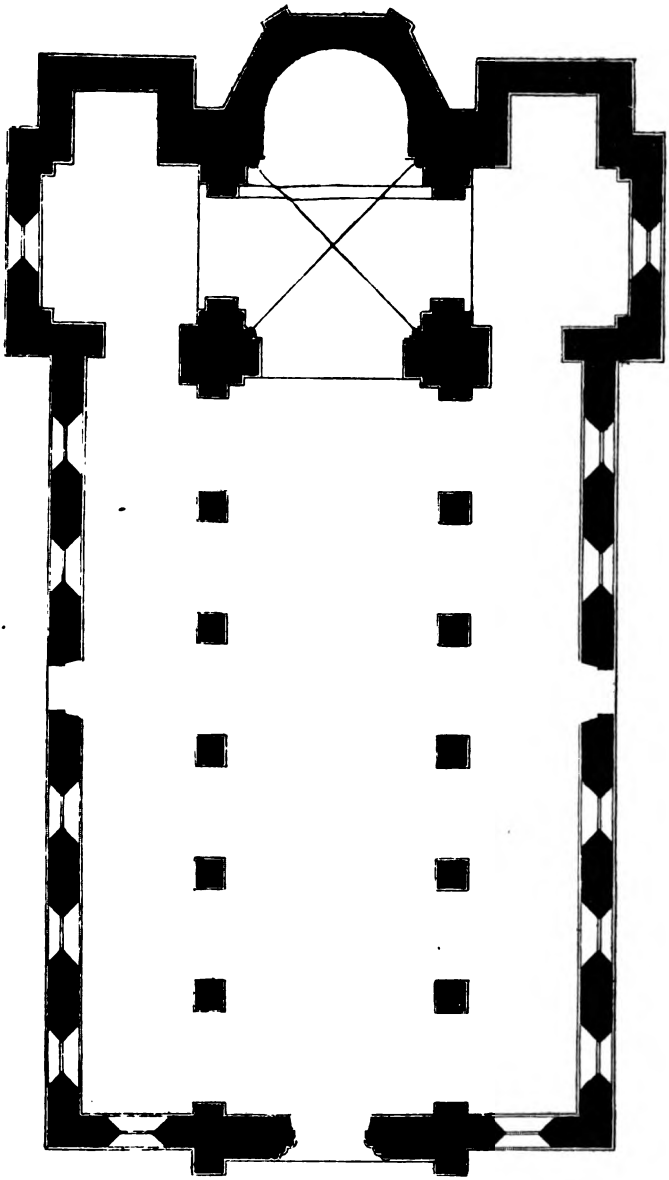

ÉGLISE D'ÉPOYE

Ce plan, donné dans l'ouvrage de Taylor, n'est pas rigoureusement exact. L'abside a cinq pans, dont les deux premiers, de chaque côté, sont à la vérité peu accentués et présentent un angle très obtus. Le bas-côté nord n'a que quatre fenêtres ; celui du sud n'a pas aujourd'hui de porte. Il n'y a point de fenêtre à gauche du portail.

Digitized by Google

De chaque côté du portail, contrefort atteignant seulement à la hauteur de la fenêtre. — A droite, une petite fenêtre cintrée et ébrasée est percée dans le bas-côté sud.

Nef et bas-côtés. — Nefs latérales sans caractère, recouvertes avec la nef principale sous un seul comble de toiture, ne laissant voir à l'extérieur aucune partie de l'architecture. Les fenêtres cintrées de la nef sont seulement visibles dans les combles, ainsi que les modillons en craie de la corniche; le tour des fenêtres est en pierre; au cintre de quelques-unes de ces fenêtres, vers le nord, existent des traces de calcination correspondant à celles déjà signalées au sommet de la façade occidentale[1].

Dans le bas-côté nord ouvre une petite porte carrée.

Tour centrale. — Au carré du transept s'élève une tour rectangulaire, massive, du XIe ou du XIIe siècle, construite en pierres dures bien appareillées à l'extérieur, et en blocailles à l'intérieur. Au dehors, la tour offre sur les faces vers l'est, le sud et le nord, deux baies en plein cintre, aujourd'hui bouchées, qui for-

[1] Cet incendie n'est mentionné dans aucun document à notre connaissance. Peut-être a-t-il été causé au XVIIIe siècle par la foudre, suivant les indications données plus loin. Les procès-verbaux de visite de l'église par le doyen de Lavannes, des 1er juillet 1742 et 10 juillet 1752, indiquent le mauvais état des couvertures et du mobilier. — La réponse au questionnaire de 1774 indique aussi que « la nef doit être réparée, et quoiqu'elle soit en entretien par bail avec un ouvrier, elle est négligée; les fenêtres sont bien vitrées, on pourroit en agrandir quelqu'unes... Le clocher demande quelques réparations. Les cloches sont en état; c'est la fabrique qui fournit les cordes, l'huile pour les graisser et en fait faire les petites réparations. » (*Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché*, Visites, G. 258.)

Digitized by Google

maient les ouïes primitives du clocher. Au-dessus de ces baies et à la naissance de l'étage campanaire actuel en charpente, on voit encore la corniche ornée d'un seul rang de billettes, rattachées entre elles par un cordon saillants. [1]

La tour est surmontée d'une charpente en pyramide, recouverte en ardoises, qui date de la fin du XVIIIe siècle [2]; dans cette charpente, sur chaque face à l'étage campanaire, ouvrent des ouïes trilobées et géminées.

Croisillons. — Les bras du transept, contemporains de la tour, sont construits en craie, sans ornements, avec corniche supportée par des modillons en forme de consoles. Aucun contrefort d'appui aux angles.

De chaque côté de l'abside, les croisillons sont munis d'une petite niche carrée formant saillie et abritant un autel. La niche de gauche avait une fenêtre aujourd'hui

[1] Église d'Époye, 1729. — Réparations à la tour et au cancel, procès à ce sujet entre les décimateurs qui étaient les religieux de Saint-Thierry et d'Hautvillers, les chanoines de Sainte-Balsamie de Reims, et le curé du lieu ; le procès dura de 1729 à 1755. *Histoire de l'abbaye d'Hautvillers*, par l'abbé MANCEAUX, 1880, t. III, p. 104.

[2] « La tour était terminée autrefois par une pyramide très élevée, à quatre pans et en pierre, servant de toiture. — Il y a environ 60 ans, la foudre exerça ses ravages et ne laissa debout que la base du clocher, les voûtes des croisillons tombèrent. Alors, quatre pans de bois posés sur le 1er étage de la tour, percés d'ouïes et couverts par une toiture, remplacèrent la pyramide de pierre. La foudre y tomba de nouveau le 8 mai 1842. — Actuellement le clocher mesure de hauteur totale 14^m25 et de largeur 4^m50 à l'étage maçonné ». — *Statistique de la paroisse dressée vers 1844*, déjà citée. — Les mêmes renseignements sont donnés dans l'*Annuaire de la Marne*, 1840, p. 69, et dans la *Statistique du département de la Marne*, par CHALETTE, t. II, p. 314.

Digitized by Google

bouchée. Une sacristie a été accolée à la face méridionale du croisillon sud.

Abside. — Abside un peu moins ancienne que la tour, extérieurement à cinq pans de dimensions inégales; deux contreforts peu saillants soutiennent le mur du fond. Elle est éclairée par trois fenêtres cintrées, agrandies et réparées à différentes époques. Les deux premiers pans, de chaque côté, sont irréguliers, et ont eu leurs angles déplacés par les remaniements des fenêtres.

Les murs de l'abside sont construits en moellons; la corniche en craie, munie de denticules, paraît un peu plus récente que le reste.

INTÉRIEUR

Dimensions. — L'édifice mesure 24m10 de longueur totale, sur 10m30 de largeur pour les nefs, et 5m10 de hauteur[1].

Façade intérieure du portail. — Porte surmontée d'un arc en tiers-point avec tympan; au-dessus, fenêtre en plein cintre encadrée d'un tore reposant sur des colonnettes dont les chapiteaux sont mutilés. — Cette partie remonte à la seconde moitié du XIIe siècle; en avant, tribune en bois moderne sur la nef.

Nef et bas-côtés. — Nef du XIe siècle ou du commencement du XIIe, à six travées ; les arcs en plein cintre reposant sur des piliers carrés, offrant une moulure carrée aussi et très rudimentaire à la hauteur des impostes.

[1] Voici les indications d'un relevé de la fin du XVIIIe siècle : « Église suffisante, huit pieds de sanctuaire, dix de chœur, cinquante-deux de nef; un grenier pour la nef; les collatéraux lambrissés et le chœur voûté. — Trois autels : le grand sous l'invocation de Saint Pierre, l'autel de la Sainte Vierge, celuy de Saint Nicolas. » *Réponse au questionnaire de 1774, Fonds de l'Archevêché,* Visites, G. 258.

Digitized by Google

Tous ces piliers, sauf un seul (le 2e à gauche après le portail), ont été repris en sous-œuvre et probablement refaits entièrement au XVIe siècle, pour en diminuer l'épaisseur et en tailler les angles dans le goût de cette époque. Voici, en effet, les inscriptions gravées sur deux de ces piliers, et qui en fixent la date à l'année 1532 (v. style). On lit au 4e pilier de la nef, à gauche, pilier où est placée la chaire, près de l'escalier, à 1m60 de hauteur, cette mention en deux lignes, d'une écriture gothique assez irrégulière :

Lan mille Vc et XXXIJ avan Pasque fure(n)t fait le pillie [et estoit
person bers et p(er) son pero ministre de l'eglisse pour le [p(re)sen prie pour le(ur) ame

On lit de même sur le 1er pilier à gauche, près du portail, cette autre mention d'écriture gothique, en deux lignes tracées au-dessous de la moulure de l'imposte :

P(er)son lepanot et Jenet sa feme on
fait fere . se pillie mile. Vc XXXIJ [1]

Il semble, d'après ces inscriptions, que l'on procéda alors à la reconstruction des piliers, reprise en sous-œuvre de la base au tailloir, ce que confirme du reste l'examen de chacun d'eux et leur comparaison avec celui qui a conservé le type roman. Ce dernier, dont les coins n'ont pas été taillés, possède en outre un appareil et des bases toutes différentes des autres.

Cette singularité, qui peut servir d'exemple pour

[1] Les noms d'habitants de cette époque sont à retenir : *Person Bers*, *Person Pero*, *Person Lepanot* et *Jenet* (Jeannette), sa femme. Les deux premiers étaient les coûtres de l'église, l'autre un simple bienfaiteur. Ces mentions ont été reproduites dans le *Bulletin monumental*, 1898, t. LXIII, p. 211.

Digitized by Google

d'autres réfections de ce genre[1], une fois constatée, l'examen de la nef ne présente plus de particularité spéciale. Chaque arcade, des deux côtés, est surmontée d'une petite fenêtre en plein cintre, assez fortement ébrasée, mais toutes sont murées aujourd'hui, comme nous l'avons constaté dans la description extérieure.

Un plafond moderne, en plâtre, s'étend sur la nef entière. Les bas-côtés de longueur égale, sont recouverts d'un simple plancher et n'offrent d'ailleurs aucun caractère; ils remontent à la fin du XVIe siècle ou au commencement du XVIIe, et sont percés de fenêtres irrégulières en plein cintre.

Transept. — La nef communique avec le transept par l'arc triomphal, arc doubleau fort épais en plein cintre, reposant sur des pilastres carrés.

Le carré du transept sous la tour, avec voûte d'arête sans nervures et de date incertaine; les arêtes retombent sur des colonnettes mutilées qui ont pu recevoir des nervures. Le carré ouvre sur les croisillons par des arcs en plein cintre semblables à l'arc triomphal mais plus bas.

Le croisillon nord, non voûté, couvert d'un plafond moderne en plâtre, communique avec le bas-côté par une baie en plein cintre. Le mur vers le nord présente un grand arc de décharge en tiers-point (XIIe siècle), au-dessous duquel s'ouvre une petite fenêtre cintrée. Au mur vers l'est, niche en plein cintre recouverte de lambris modernes et abritant un autel (dédié à saint Roch).

Le croisillon sud, également sans voûte, avec un plan-

[1] Par exemple à Saint-Jacques de Reims, à Cernay-lès-Reims; voir l'article de cette dernière église, p. 109.

Digitized by Google

cher moderne, communique avec le bas-côté par une baie surmontée d'un arc en tiers-point; aux impostes, moulure saillante offrant sur l'un des côtés (celui de droite en entrant) un ornement en relief en forme de tête de clou. Le mur vers le sud offre un arc de décharge en tiers-point, faisant saillie sur le mur, dans lequel s'ouvre une fenêtre en plein cintre, aujourd'hui bouchée dans sa partie inférieure (XVIIe siècle); au-dessous, petite porte donnant accès dans une sacristie. Le mur vers l'est offre une grande niche surmontée d'une arcade en tiers-point, abritant un autel moderne (dédié à la Sainte Vierge)[1].

Abside. — Abside en cul-de-four, s'ouvrant sur le carré du transept par une baie cintrée; elle est percée de trois fenêtres en plein cintre. Au fond, autel gothique moderne en pierre. Décoration peinte tout autour.

MOBILIER ET ŒUVRES D'ART

Devant d'autel. — Les trois autels sont modernes, ainsi que les fonts et la chaire; mais on a remis au-dessus du portail, à l'intérieur, l'ancien devant d'autel principal, offrant la figure du patron, saint Pierre (peinture sur bois du XVIIe siècle), et d'un beau modèle décoratif de cette époque (hauteur 0^m90, largeur 1^m75)[1].

[1] D'après la *Statistique* dressée en 1844, l'ancien caveau servant à la sépulture des seigneurs du lieu se trouverait dans le croisillon gauche, mais ce caveau aurait été comblé.

[1] On lit à ce sujet dans la *Statistique de 1844*, déjà citée : « Trois médaillons peints sur bois, assez estimés par les connaisseurs, servent de devant d'autel à chacun des trois autels de l'église. — Celui du maître autel représente en buste saint Pierre pénitent; celui de la Vierge le buste de la Vierge, avec cette inscription : *Donné par les Filles d'Epoye en 1754;* celui de saint Nicolas, un

Digitized by Google

On y voit au centre un médaillon ovale, contenant le buste du prince des Apôtres avec le coq, pour accompagnement; autour du médaillon s'enroulent des rinceaux, des fleurs, des roses et des raisins; la bordure est d'un fond gris avec les dessins en blanc, et le reste d'un fond blanc avec les ornements en couleur, le tout d'un éclat assez brillant.

Statues. — De chaque côté de la nef, statues en pierre du XVIIe siècle, la Sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus, et saint Pierre tenant les deux clefs symboliques.

Au-dessus de la porte de la sacristie, autre statue (hauteur 0^m65) en pierre, du XVIe siècle, évêque tenant un livre à la main. Sur le socle, mention de pose en 1705.

Christ de l'arc triomphal. — Ce christ en bois, du XVIIe siècle, a été reporté en face de la chaire. Les extrémités des bras de la croix étaient ornées de fleurs de lis.

Vitrail ancien. — Dans la deuxième fenêtre du bas-côté nord, vers le transept, on voit au sommet de la vitre les débris d'une bordure de la fin du XVIe siècle, offrant, sur fond blanc, une guirlande de feuillage et une fleur de lis surmontée d'une couronne royale[1] (1888).

saint Nicolas avec les enfants et cette inscription : *Présent fait en 1780, par M. Pierre Viette, curé d'Epoye.* » Le buste de la Vierge est encore au devant d'autel du croisillon nord.

[1] Ces débris d'anciens vitraux sont exposés à tous les risques de perdition et d'enlèvement dans les églises. On les néglige en général, et, la plupart du temps, ils sont enlevés par le peintre-verrier qui place un vitrail neuf, ou seulement raccommode la vitre. Réunis en mosaïque d'un riche aspect, tous ces fragments de vitraux de provenances et d'époques diverses sont vendus fort cher au loin et perdus pour l'art et les souvenirs du pays où les avait placés la piété de nos ancêtres. (Fragment aujourd'hui disparu et remplacé par un vitrail signé *Fr. Haussaire*, 1896).

Digitized by Google

§ 2. — Épitaphes et inscriptions.

Outre les inscriptions commémoratives des piliers de la nef, rapportées plus haut, l'église d'Époye conserve cinq épitaphes ou pierres de fondations historiques. Nous les reproduisons par ordre chronologique, tant pour l'intérieur que pour l'extérieur de l'église, en observant que les deux principales se trouvent sur des plaques de marbre noir, avec un encadrement sculpté, aux deux côtés du sanctuaire, l'une à la mémoire de Jean Gerbais du côté de l'Évangile, et l'autre à la mémoire de Nicolas Thibault, curé d'Époye, du côté de l'Épître.

La plus ancienne épitaphe se trouve sur le mur intérieur de la chapelle du sud, contre la sacristie, à un mètre de la porte à gauche et à 1m70 du sol; on y lit sur une pierre carrée de 0m70, cette simple mention de la sépulture d'un curé de la fin du XVIe siècle :

CY GIT M CHARLE
DOUCET CURÉ DEPOYE
DECEDE LE 3 7bre
1594

Au dehors, on lit sur le mur du transept, construit en craie, une mention relative à un successeur du précédent.

M. I. GVILLAVME
PRESTRE ET RECTEUR
DE CESTE EGLISE EN
LANNÉE 1611

Aux environs, se lit encore le nom d'un habitant de la même époque : NICOLAS SOVIN.

Nous arrivons avec la fin du XVIIe siècle à la fondation

Digitized by Google

du plus célèbre des enfants d'Époye, Jean Gerbais, constituée par lui dans son lieu natal à la mémoire de ses parents[1]; elle se lit sur le marbre (hauteur 0m40, largeur 0m29) que nous avons déjà signalé au côté droit de l'abside, dans un encadrement en pierre surmonté d'un fronton enveloppant une tête d'ange. On y lit ce texte en capitales :

A LA GLOIRE DE DIEU

ET A LA MÉMOIRE DE Me IEAN
GERBAIS PRESTRE DOCTEVR
EN THÉOLOGIE DE LA FACULTÉ
DE PARIS PROFESSEVR ROYAL
EN ÉLOQVENCE NATIF D'ES-
POYE QUI A LÉGVÉ A L'ÉGLISE
DV DIT LIEV CINQ CENT
LIVRES EMPLOIÉS EN HERI-
TAGES SVIVANT LE CONTRACT
PASSÉ PAR DEVANT DALLIER
NOTAIRE A REIMS LE 21 AVRIL
1703 POVR LVY ESTRE FAIT
ET POVR SES PARENS VN SER-
VICE DES TRESPASSEZ A PER-
PÉTVITÉ LE IOVR DE SON
DECEZ QVI FVT LE 13 AVRIL
1699

REQUIESCAT IN PACE

[1] Sur Jean Gerbais, né à *Époye* non à *Rupois*, comme le disent les Biographies modernes, publiées par Michaud et Didot, avec une erreur évidente, consulter NICERON, *Mémoires des hommes illustres*, t. XIV.

Digitized by Google

Voici sur Jean Gerbais quelques renseignements que nous avons trouvés chez les annalistes rémois : « Jean Gerbais naquit à Épois, près de Reims, fils de Nicolas Gerbais, laboureur, et de Jeanne Barois, parente de feu Barois, doyen de Notre-Dame de Reims [1] ». Il étudia d'abord à Reims, professa ensuite à Paris[2], devint recteur de l'Université, vécut trente-quatre ans au collège de Reims à Paris comme principal, fut secrétaire de l'Assemblée générale du clergé en 1681, promoteur du clergé de France, écrivit plusieurs ouvrages restés célèbres, et mourut à Paris, au collège de Reims, le 13 avril 1699, à l'âge de soixante-dix ans[3].

Il fonda deux bourses en faveur des étudiants du diocèse de Reims. On écrivit sur sa tombe ces deux distiques :

Gallia Gerbasium Sorbonaque luget alumnum.
Clerus ait : Vindex O ubi noster abit?
Augustinus erat calamo et Gersonius alter,
Tullius ore, Cato moribus, arte Thomas [1].

[1] *Jacobus Barrois, canonicus et decanus ecclesiæ Remensis 1684, vicarius generalis, 1672, obiit Remis* 8 *augusti 1712. Dignitates ecclesiæ metropolitanæ Remensis*, par Weyen, manuscrit de la Bibliothèque de Reims. — Nicolas Barrois, oncle sans doute de ce dernier, avait été le prédécesseur de Jean Gerbais comme principal du Collège de Reims à Paris. Voir sur eux l'*Étude du Collège de Reims à Paris*, par H. Lacaille, Reims, 1899, p. 55 à 64.

[2] Jean Gerbais fut syndic du Collège de France, et y tint la chaire d'éloquence latine de 1662 à 1699. Cf. *Histoire du Collège de France depuis ses origines*, par Abel Lefranc, 1893, pp. 350, 367, 379, 382.

[3] Le portrait de Gerbais gravé dans la suite de Desrochers, porte en légende : *Jean Gerbais, théologien, né à Epois, village du diocèse de Reims en 1629, professeur au Collège royal en 1662; fut choisi par le clergé pour travailler à l'édition de ses règlemens touchant les Réguliers; mourut le 14 avril 1699*. Cfr. *Appendice de la Bibliothèque historique*, par le P. Le Long, t. IV.

Digitized by Google

Cette épitaphe acquit sans doute par sa noble concision une grande célébrité, car on ne trouva rien de mieux, pour rappeler la mémoire de Jean Gerbais à Époye, que de la reproduire sur la muraille de l'église, au croisillon sud, à 1m12 du sol au-dessus de la piscine de l'autel de la chapelle latérale, en fortes lettres majuscules profondément gravées dans la pierre :

AD LAVDEM. D. GERBAIS DOCT. SORB.
IN HOC PAGO NATI

GALLIA GERBASIVM SORBONAQUE LUGET ALUMNUM
CLERUS AIT VINDEX O UBI NOSTER ABIT
AUGUSTINUS ERAT CALAMO ET GERSONIUS ALTER
TULLIUS ORE CATO MORIBUS ARTE THOMAS

OBIIT DIE 13 APRIL AN 1699 ÆT 70

Autres souvenirs de Gerbais dans son pays natal : ses ouvrages se transmirent au Chapitre de Reims et en d'autres communautés, d'où ils passèrent à la Bibliothèque de cette ville qui les conserve encore[2].

De l'autre côté du monument de Gerbais à Époye, se trouve la relation d'une fondation faite par le curé du

[1] L'épitaphe de Gerbais est donnée dans l'*Histoire du Collège des Bons Enfants de l'Université de Reims*, par l'abbé CAULY, 1885, p. 366, en note, comme tirée de la Bibliothèque nationale, collection de Champagne, t. XXXV, p. 134. Il n'y est pas remarqué qu'elle fut transcrite à l'époque sur la muraille de l'église d'Époye. Malheureusement ce texte y est aujourd'hui (1899) peu visible, par suite de la pose en avant d'une statue moderne.

[2] *Catalogue des imprimés du Cabinet de Reims*, t. I. Théologie, 1890, in-8. N° 233, *Traité de Panorme;* n° 344, *Lettres sur la Comédie;* n° 585, *De Causis majoribus;* n° 638, *Empêchement au mariage*, etc.

Digitized by Google

lieu son contemporain, fondation postérieure à la sienne mais beaucoup plus développée.

A LA GLOIRE DE DIEU

ET A LA MÉMOIRE DE M^tre NICOLAS THIBAULT [1]
QUI A ESTÉ PRESTRE ET CURÉ D'ESPOYE 67
ANNÉES, AGÉE DE 94 ANS, NATIF DE NOROY,
QUI A LEGUÉ A LA FABRIQUE DUDIT ESPOYE
UNE CENSE SITUÉ SUR LE TERROIR DE NOROY
POUR LUI ÊTRE FAIT TROIS SERVICES PAR
CHACUN AN A PERPÉTUITÉ, L'UN LE JOUR DE SON
DECÈS QUI FUT LE 8e DÉCEMBRE 1721, LE
SECOND LE 10me DE MAY, LE 3me LE 7me DECEMBRE,
PLUS OUTRE LES DITS SERVICES A FONDÉ A
LA CONFRÉRIE DU St ROZAIRE DUDIT ESPOYE
UN CONTRAT PORTANT CENT LIVRES A CHARGE D'UN
SERVICE ANNUEL ET PERPETUEL POUR LE REPOS
DES AMES DE FIDELS TREPASSÉS DE PLUS IL A
ENCOR FONDÉ A L'EGLISE DUDIT ESPOYE CENT
MESSES PAR CHACUN AN A PERPETUITÉE, SCAVOIR
12 DU SAINT ESPRIT, 12 DU St SACREMENT, 12 DE LA
PASSION, 12 DE LA VIERGE ET 52 DES TREPASSÉS
POUR LE REPOS DE SON AME ET DE SES PARENTS,
POUR LES RETRIBUTIONS DES DISTES MESSES A DONNÉ
SOICENTE ET DIX LIVRES DE RENTES PAR CHACUN AN, DONT
IL Y AURA DIX LIVRES POUR LES PAUVRES TOUS LES ANS.

REQUIESCAT IN PACE

Elle est inscrite sur un marbre noir, encadré dans un cartouche sculpté (hauteur totale : 0^m90, largeur 0^m60).

[1] On lit, au-dessus de la porte de la sacristie, cette mention du même curé : *A la gloire de Dieu, je suis posé par Maître Nicolas Thibaut, curé d'Époye, en 1705.* (Voir p. 166.)

Digitized by Google

Cloches. — L'ancienne charpente avait été disposée pour recevoir deux cloches, dont une seule subsistait depuis la Révolution. Cette cloche mesurant 0m80 de diamètre sur 0m09 d'épaisseur et 0m61 de hauteur, a conservé son ancien battant, ainsi que son mouton avec les ferrures de l'époque. Elle porte, sur la panse, un Christ en croix moulé avec quelques autres figures. Au sommet, se lit en deux lignes la légende principale :

[✠ J'AI ÉTÉ BENITE EN 1783[1] PAR Me NICOLAS-VINCENT BAUDET CURÉ DESPOYE[2] ET NOMMÉE MARGUERITTE PAR IEAN]

[BAPTISTE ROGELET PROCUREUR FISCAL DE LA JUSTICE DU LIEU ET PAR MARGUERITTE NOUVION SON EPOUSE]

Une ligne au bas de la cloche donne les noms de notables :

[J. P. BRIOLAND · H. MONFEUILLARD · E. MANICHON · SINDIC · P. VAILLANT · J. B. BOURGUIGNON · C. MAUROY · I. NOUVELET · CLEMENT · PRINCIPAUX HABITANTS] Le nom du fondeur manque[3].

Deux nouvelles cloches, sortant des ateliers de M. Paintandre, fondeur à Vitry-le-François, ont été bénites et installées près de l'ancienne cloche d'Époye le 19 mai 1895. M. l'abbé Manceaux, curé de la paroisse, a été parrain de la première avec Mlle Zoé Georgin.

[1] Cette date pourrait être lue 1786 ou 1788, le dernier chiffre étant mal venu.

[2] Vincent Baudet, curé d'Époye depuis le 9 mai 1782, a refusé le serment à la Constitution civile du clergé en 1790, et a quitté sa cure le 10 juin 1791. *Almanach historique de la ville et du diocèse de Reims, 1789,* p. 66.

[3] A l'intérieur de l'église, au-dessus du bénitier en face de la porte latérale, on voit gravé le nom : PIE . OVDIN, suivi de la figure d'une cloche. Serait-ce un nom de fondeur ?

Digitized by Google

donatrice, et M. Alexandre Debeuf, fils du donateur, a été parrain de la seconde avec Melle Augustine Vaillant[1].

II. — Cimetière, fossés, fouilles diverses, croix et lieux dits du terroir.

Le cimetière entoure l'église, ses murs ont été construits en 1834; on y retrouve la base en pierre de l'ancienne croix du XVIe siècle, maintenant très fruste. Nous avons noté cette épitaphe, d'un militaire probablement, sur une croix en fer fleurdelisée moderne : *Jacques Chéon, chevalier de la Légion d'honneur, mort à 46 ans, le 7 avril 1830.* — Nous avons aussi relevé sur la muraille du transept cette mention d'une restauration : *F. Pothier a racomodé l'église le 30 décembre 1826, par Thier..... L.....* Nulle autre remarque intéressante dans l'entourage de l'église[2].

A l'entrée du village, se voit à gauche de la route, en arrivant de Saint-Masmes, une croix en fer d'un style assez ouvragé, datant du commencement du siècle et reposant sur un socle en pierre. On lit sur la traverse de la croix la date de 1809 et l'invocation : *O Crux ave, Spes unica.* Le texte suivant est gravé sur une plaque de tôle : *A la gloire de Dieu et à la mémoire de C. Hubert Chopart et de Helenne Colombe*

[1] Voir le compte rendu de la cérémonie dans le journal de Reims, *l'Avenir*, du 23 mai 1895.

[2] *Statistique du canton de Beine*, par Chalette. *Époye :* « L'église, très ancienne, avait une haute flèche en pierre, qui frappée de la foudre il y a environ 50 ans, n'a laissé debout que sa base, le chevet et le portail. Un clocher couvert en ardoises la remplace, et l'église a été restaurée en craie, matière dont est entouré proprement le cimetière depuis 1834. » *Annuaire de la Marne*, 1840, p. 69.

Digitized by Google

Leblant sons epouse, à Espoye l'an 1809, fait par Apillon.

Nous reproduisons ici les renseignements fournis par la statistique de la paroisse, dressée en 1845 par M. le Curé de Saint-Masmes, sur les anciens fossés du village et sur quelques découvertes faites à Époye à cette époque :

« Les fossés autour du village sont encore bien conservés. De nombreuses fondations sont retrouvées à quelque distance, dans une assez grande étendue, lieux dits *le Sauvago* et *le Chemin des Auches,* actuellement couverts de bois. En défrichant à quelque profondeur, parfois même à un pied, on met au jour des fondations de maisons, des âtres à feu, des puits tout maçonnés, quelquefois même des pots de terre cuite et autres ustensiles de ménage.

« Sur le chemin de Beine à Époye, en sortant de ce dernier village, on voit un petit monticule, ancien cimetière probablement, au milieu duquel s'élève une croix en pierre..... A cet endroit, on a trouvé, à peu de profondeur, deux tombes en pierre remarquables par leur longueur.

« Sur le chemin de Saint-Masmes à Époye, près de cette dernière localité, coule une source d'eau très limpide qui se jette dans le ruisseau voisin. On la nomme la *Fontaine Saint-Pierre*, et des pays environnants à deux lieues à la ronde, un grand nombre de personnes viennent y puiser de l'eau. On ignore l'origine de cette dévotion. Des fouilles pratiquées depuis peu aux environs ont fait découvrir quelques têtes et ossements humains [1]. »

[1] Archives du secrétariat de l'Archevêché de Reims, *Statistiques paroissiales.*

Digitized by Google

Nous empruntons enfin à M. Ch. Bosteaux nos derniers renseignements sur les croix, lieux dits et vestiges d'antiquités :

« Le tumulus du *Tumois*, lieu dit situé au sud-ouest du village, offre des vestiges de sépultures appartenant aux époques gauloise, romaine et franque. Ce tumulus, qui a environ cinq mètres de hauteur à son centre, mesure 36 mètres de diamètre. Le sommet se trouve surmonté d'une croix en pierre, réimplantée en l'an XII de la République.

« Non loin de là, sur la route d'Époye à Beine, au lieu dit *les Pigeons*, on a trouvé, en creusant les fossés de la route, divers objets en bronze, des armes, etc.

« Plus loin sur la même route, à la limite des terroirs d'Époye et de Beine, se trouve le lieu dit *le Cimetière de Jean Laude ;* des sépultures y ont déjà été découvertes et ont donné divers objets[1] ».

[1] *Études sur les découvertes d'antiquités faites dans le canton de Beine*, par Ch. Bosteaux, 1886, p. 85 du mémoire manuscrit, cité plus haut.

Digitized by Google

Digitized by Google

MORONVILLIERS

(Muronis villare, 1066)

Localité agricole de fondation mérovingienne, située dans une gorge étroite et solitaire des coteaux dits de Moronvilliers, s'étendant entre les vallées de la Suippe et de la Vesle [1]. La cote indique à proximité du village 200 mètres d'altitude et 242 au-dessus. On n'y compte plus même aujourd'hui une centaine d'habitants; de très longue date, la population y a subi des pertes presque totales, à la suite de guerres ou d'années calamiteuses [2]. La longue distance qui sépare Moronvilliers des communes voisines a rendu de tout temps les relations difficiles et la desserte de l'église fort précaire [3]. Une belle route le relie maintenant à Pontfaverger, distant de 8 kilomètres. Une bonne culture et des plantations ont d'ailleurs modifié l'aspect des environs et du village lui-même.

Le village (actuellement 84 habitants) se compose de plusieurs vastes maisons de culture s'étendant autour d'une grande place. Un abreuvoir bordé de peupliers occupe le fond du vallon, et quelques maisons garnissent la montée jusqu'à l'église et à l'école qui dominent les habitations. Localité visitée en 1886 et en 1897.

---

[1] Moronvilliers était compris en 1789 dans l'élection de Rethel et suivait la coutume de Vitry ; le commandeur du Temple de Reims présentait à la cure. — Sur les formes anciennes du nom, voir le *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, par A. Longnon, p. 179.

[2] Registre de la châtellenie de Bétheniville. On y constate qu'en 1474-75, il n'y avait plus d'habitants à Moronvilliers, ni à Ardenay, ni à Mont-Saint-Remy. (*Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché*, G. 103, f°s 4 et 5.)

[3] Une lieue et demie sépare Moronvilliers de Vaudesincourt, l'ancienne résidence du curé, ce qui explique cette note prise par l'archevêque Charles-Maurice Le Tellier, le 20 juin 1674 : « Cette cure est si difficile à servir qu'on l'appelle le cimetière des

Digitized by Google

I. — Église Saint-Remi [1].

Ce petit édifice de forme rectangulaire, construit en craie, et dont les murs datent cependant du moyen âge, sur les faces latérales et à l'est, n'offre plus aucun intérêt descriptif pour l'archéologue.

A l'extérieur, la façade vers l'ouest a été reconstruite en briques à une époque moderne et percée d'une porte cintrée refaite en 1874. Un petit clocher en charpente, recouvert en ardoises, s'élève sur cette façade sans caractère, et date de la même année [2].

Sur les deux faces vers le nord et le sud, on distingue l'appareil des anciennes travées de la nef, aujourd'hui bouchées, et au-dessus, trois petites fenêtres cintrées. A la base des fenêtres, du côté sud, apparaissent encore les traces d'attache d'une toiture qui recouvrait une nef latérale de ce côté. Du côté nord, on n'aperçoit que deux travées ; il y en a trois visibles au sud.

Le mur vers l'est n'offre plus de traces de l'abside, par suite de réfections successives. — Une toiture en tuiles courbes recouvre la nef entière [3].

prêtres. » (Papiers de Ch. M. Le Tellier, à la Bibliothèque nationale, registre des visites pastorales). L'église de Moronvilliers est aujourd'hui desservie par le curé de Saint-Hilaire-le-Petit.

[1] Decanatus de Bethinivilla. Parrochia de Mouyronvillari, fundata in honore B. Remigii. Patroni fratres militie Templi. (Pouillé rédigé vers 1312, publié par Varin, *Archives administratives de Reims*, t. II, p. 1114). — Moronvilliers, sous le rapport féodal, relevait du Temple de Reims.

[2] M. l'abbé Prévoteaux, alors curé de Saint-Hilaire-le-Petit, a contribué par ses démarches et sa sollicitude à la reconstruction de la façade et du petit clocher de l'église de Moronvilliers.

[3] Voici le témoignage de l'auteur des travaux de réfection de ce pauvre édifice : « J'ai rebâti en 1828 l'église de Moronvilliers, je

Digitized by Google

A l'intérieur, les mêmes caractères d'architecture ancienne, du XIIe siècle probablement, sont conservés des deux côtés de la nef; les trois petites fenêtres, cintrées et ébrasées, surmontent autant de travées dont les arcs en plein cintre reposent sur des piliers carrés, avec une moulure en forme de tailloir à la hauteur de l'imposte. Cette moulure se trouve seulement à une hauteur de 0^m90, ce qui indique un fort exhaussement du sol à l'intérieur comme à l'extérieur de l'église.

La nef, recouverte d'un plancher, se termine par un mur plat sans caractère, qui est masqué par l'autel et par un retable en menuiserie, derrière lequel a été ménagée la sacristie.

Plus de traces des voûtes qui ont recouvert le chevet tout entier[1].

On remarque une piscine neuve creusée dans le mur à droite de l'autel; l'ancienne piscine, offrant une moulure à la base et surmontée d'un cintre, se trouve presque au ras du sol.

Les fonts baptismaux en pierre de Tournai, aujour-

ne pouvais employer aucun style; j'ai abandonné l'abside, j'ai fait un mur, et j'ai fermé les travées des bas-côtés, j'ai fait des fenêtres au toit et mis une porte, la voilà faite. Cette église de Moronvilliers était à mon avis très ancienne; son reste d'abside, que j'ai vu, avait son mérite; je me suis repenti de l'avoir laissé détruire, je pouvais bâtir dessus. J'ai voulu ménager une faible ressource, et j'ai été trompé parce que je ne connaissais pas assez la manière de construire dans ce pays. » *Statistique de la paroisse de Pontfaverger*, par l'abbé Bonnomet, curé-doyen, 1845, p. 29. *(Archives de l'Archevêché de Reims.)*

[1] « L'église de Moronvilliers est voûtée tant sur le sanctuaire que sur le chœur confondus, dont la longueur peut être de neuf pieds et la largeur de cinq à six pieds; la nef est seulement lambrissée, tirant du jour par la porte ». *Questionnaire de 1774*, déjà cité. *(Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché*, G.283.)

Digitized by Google

d'hui bien mutilés, datent du XIe ou du XIIe siècle; on y reconnaît encore quelques figures analogues à celles des fonts de Beine.

La cloche, installée dans le petit campanile et succédant à une cloche de 1828, date de 1882 ; elle porte les noms des parrain et marraine, ainsi que celui du doyen de Pontfaverger qui l'a bénite. Son poids est de 75 kilos. On n'a plus souvenir de la sonnerie d'avant la Révolution, qui passait alors pour fort ancienne [1].

II. — Cimetière, puits, souterrains et lieux dits du terroir.

Le cimetière qui entoure l'église est enclos de sapins et de haies vives et confine aux champs, ce qui le rendait autrefois accessible aux animaux sauvages [2]. Il n'en est

[1] *Moronvilliers. — Questionnaire de 1773 :* « Je ne sais trop où est le clocher. Les cloches sont petites et très anciennes, disent les paroissiens; il faut être en sûreté de conscience pour aller les voir. » *J.-B. Thibaut, curé. (Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché*, G. 283.) — « Les cloches très anciennes sont bien pendues et en bon état ». *Questionnaire de 1774, ibid.*

[2] Dans sa réponse au *Questionnaire de 1773*, le curé faisait cette remarque : « Dans le cimetière de Moronvilliers, on prend la précaution de mettre une grosse pierre sur la tombe des enfants, pour empêcher que les corps soient mangés par les bêtes carnassières. » *Inventaire sommaire des Archives de l'Archevêché de Reims*, série G, 283, p. 309. — Le gibier abondait autrefois sur le terroir de Moronvilliers; ses lièvres étaient de dimensions énormes. M. l'abbé Bonnomet, curé-doyen de Pontfaverger, raconte que le cardinal de Talleyrand-Périgord, ancien archevêque de Reims, légua cent francs à la paroisse de Moronvilliers en reconnaissance des envois de lapins que les habitants lui avaient faits. *Statistique de Pontfaverger, 1845, aux Archives de l'Archevêché de Reims.*

Digitized by Google

plus de même aujourd'hui, où les terrains cultivés ont remplacé presque partout les landes incultes. Il existe encore, au sommet du coteau, un bois de chênes séculaires qui a dû être jadis plus étendu.

Les puits sont, par leur profondeur et leurs dimensions, l'une des curiosités du pays [1]; il en existe de fort anciens comme construction, et dans lesquels sont ménagées des *caches* ou galeries communiquant à des souterrains de refuge encore connus dans la contrée. On rencontre d'ailleurs tout autour du village de nombreuses fondations ou débris d'habitations détruites, des caves et des galeries creusées dans le sol.

Le terroir, assez étendu (1,300 hectares), n'a pas été exploré au point de vue des sépultures antiques. Le mémoire de M. Ch. Bosteaux cite seulement le *Mont Haut* (257 mètres d'altitude) et le lieu dit *La Warde*, au-dessus du village, comme ayant dû être des postes d'observation à des époques assez reculées. Il signale les lieux dits *La Huret*, *La Fosse froide* et la *Fosse Coutelet*, comme pouvant être fouillés pour la recherche d'anciennes tombes [2].

[1] On n'en compte que cinq dans la *Statistique de la Marne*, par CHALETTE, t. II (1845), p. 314. Ces puits ont une profondeur de 60 à 70 mètres; l'eau y vient, dit-on, non pas de sources, mais de suintements à travers les parois de la montagne.

[2] *Études sur les découvertes d'antiquités dans le canton de Beine*, 1886, p. 32-33.

Digitized by Google

Digitized by Google

NAUROY

(Nucaretum.)

D'origine antique probablement, ce village agricole est situé dans les coteaux crayeux, maintenant plantés de sapins ou fructueusement cultivés, qui s'étendent entre Beine et Moronvilliers [1]. Il est cité dans le *Polyptyque de l'Abbaye de Saint-Remi* comme un domaine avec une maison de culture et un oratoire dépendant de cette abbaye vers le milieu du IXe siècle [2]. Plus tard, il devint une des terres de l'Hôtel-Dieu de Reims, sans que les religieux de Saint-Remi y aient cependant perdu tous leurs anciens droits seigneuriaux [3]. Au point de vue religieux, Nauroy fut constamment un secours de Beine [4] et n'obtint un vicariat qu'au milieu du XVIIIe siècle [5].

Actuellement, la commune de Nauroy, qui jouit d'une réelle pros-

[1] En 1789, Nauroy faisait partie du bailliage d'Épernay, de l'élection de Reims, et suivait pour partie la coutume de cette ville, pour partie celle de Vitry. — Sur les anciennes formes du nom, voir le *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, par A. Longnon, p. 197.

[2] « Habetur quoque in Nuerido oratorium, in honore sancti Remigii titulatum, cum atrio ac terra arabili, diurnale I, ad praefatam aspiciens ecclesiam. » *Polyptyque de l'Abbaye de Saint-Remi*, éd. B. Guérard, 1853, p. 62.

[3] Doyenné de Vesle. — *Noroy*, secours de Beine, seigneurs : l'Hôtel-Dieu de Reims, pour la plus grande partie, les religieux de Saint-Remy pour une petite. (Pouillé de 1777, publié par Varin dans les *Archives administratives de Reims*, t. II, p. 1117.)

[4] Le pouillé du début dux IVe siècle, publié par Varin (*Archives administratives*, t. II, p. 1119), porte en effet : « Parrochia de Bena.., et ibi duo succursus. » L'un de ces secours non désignés était Mouchery, et l'autre Nauroy.

[5] Ordonnance de l'Archevêque de Reims établissant un vicaire à Nauroy (1731). — Visite de l'église de Nauroy et de la maison vicariale (27 mai 1743). — Visite de l'église de Nauroy (18 avril

Digitized by Google

périté agricole, compte 126 habitants; elle est pourvue d'une école et de routes excellentes qui la mettent en communication facile avec Beine, Thuizy et Pontfaverger. Nous l'avons visitée en 1886 et en 1897, de manière à produire une exacte description de son église et de quelques particularités de son terroir.

I. — Église Saint-Jean-Baptiste.

Édifice construit pour la majeure partie en craie, dont une portion de la nef à l'intérieur remonte peut-être au XIIe ou au XIIIe siècle, mais qui, extérieurement, apparaît tout entier avec les caractères du XVIe siècle et quelques jolis détails de la Renaissance[1].

EXTÉRIEUR

Nef et bas-côtés. — L'église se compose d'une nef et deux bas-côtés, sans transept; la nef se prolonge en un chevet qui se termine par un mur plat et forme saillie sur l'extrémité des bas-côtés terminés de même carrément[2].

1768). — Lettre du doyen de la Vesle, proposant l'érection de Nauroy en cure (4 décembre 1787). *Inventaire-Sommaire des Archives de la Marne, Archevêché de Reims*, G. 285, p. 312.

[1] *Voyages pittoresques* du baron Taylor, in-f°, 1857, Champagne, t. I, *Nauroy*, portail, clocher, vue de l'église, et plan lithographié reproduit ci-contre.

[2] Voici quelques renseignements sur l'entretien de cette partie de l'édifice : 5 août 1659. Sentence du bailliage de Reims au sujet des réparations aux chœur et cancel de l'église de Nauroy à la charge des décimateurs et des habitants. — 19 juin 1664. Traité entre les religieux de Saint-Remi et les habitants de Nauroy, par lequel les religieux se chargent à l'avenir des réparations des chœur et cancel et les habitants se chargent de la nef et des chapelles. Les parties reconnaissent que les chœur, cancel, nef

Digitized by Google

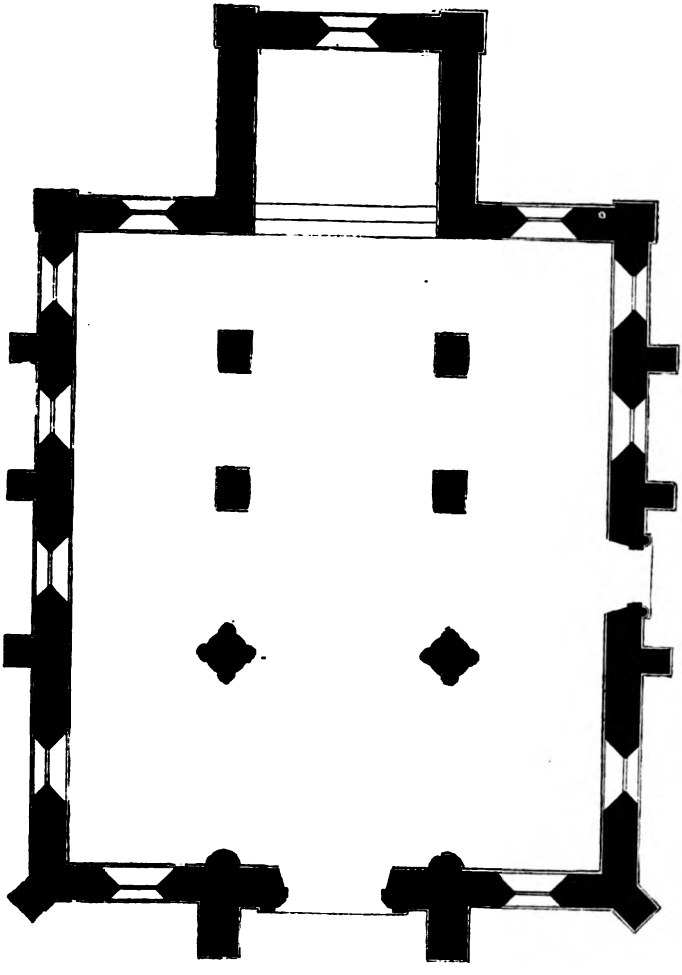

ÉGLISE DE NAUROY

Digitized by Google

La nef et les bas-côtés sont abrités par un seul comble de toiture peu incliné et recouvert de tuiles courbes[1]. Toute la maçonnerie est en craie, à l'exception de la porte latérale, de la base des murs en blocailles et des angles et ouvertures en pierre de taille.

Les murs latéraux des bas-côtés sont soutenus par des contreforts d'appui aux angles sur la façade ouest, et sur chaque face latérale par trois contreforts. Le mur du côté sud est percé de quatre fenêtres cintrées ; celle de la seconde travée à partir du portail principal est plus étroite et plus élevée que les autres; elle ouvre au-dessus d'une porte à encadrement en pierre de la Renaissance, porte en plein cintre, flanquée de deux colonnes cannelées dont les chapiteaux sont garnis d'oves et ornés de têtes d'anges aujourd'hui mutilées; le cintre est surmonté d'une corniche garnie de modillons, et supportée à ses extrémités par les deux colonnes cannelées; des feuillages ornés de têtes d'anges (mutilées) se voient dans les écoinçons.

Du côté nord, le mur du collatéral offre dans la première travée une grande porte du XVIe siècle, actuellement murée, et trois fenêtres cintrées dans les travées suivantes.

Le mur du fond du chevet et les murs du fond des

et chapelles sont en bon état. *Archives de l'Abbaye de Saint-Remi*, Beine, liasse 53, n°s 13 et 14.

[1] Il ne reste plus de traces sur cette toiture, entre la nef et le chevet, du clocher en charpente qui se trouvait encore en cet endroit en 1683, d'après un document cité plus loin. Il y a eu, au même endroit, des travaux de réfection au commencement de notre siècle, que Chalette relate en ces termes : « L'église a été réparée en différentes fois; le chevet a même perdu son arqûre en 1805, et la toiture a été abaissée. » *Statistique du canton de Beine*, dans l'*Annuaire de la Marne*, 1840, p. 81.

Digitized by Google

collatéraux sont percés de larges fenêtres cintrées et ébrasées du XVIe siècle. Vers l'ouest, les bas-côtés sont éclairés par deux petites fenêtres également cintrées.

Tour. — Tour quadrangulaire du XVIe siècle, d'un plan barlong, construite en craie sur la première travée de la nef au-dessus du portail, les angles soutenus par un double contrefort qui monte à peu près à la moitié de la hauteur totale. Du côté de l'ouest, l'un des deux contreforts de chaque angle est détruit à la partie supérieure. L'aspect d'ensemble est fruste et délabré.

Cette tour, que la forme de ses baies et la lourdeur de sa construction pourraient faire prendre pour un édifice roman, ne date certainement que de la moitié du XVIe siècle (1556), suivant une date qui sera relevée à l'intérieur. Elle a été alors construite aux frais des habitants, et a remplacé, pour l'installation de la sonnerie, un clocher en charpente mal entretenu par les décimateurs, et qui existait encore à la fin du XVIIe siècle, entre la nef et le chevet, d'après un document du temps[1].

[1] *Procès-verbal de visite des églises paroissiales et succursales du doyenné de Vesle en l'année 1683*, par Louis-Eléonor Tristan, archidiacre et chanoine de l'église de Reims, fos 2 et 5. Le 8 octobre 1683, visite de l'église de Beine : « Cette église est une paroisse qui a pour secours Saint-Jean-Batiste de Nauroy, éloigné d'une lieue, le chemin assez beau. Le chœur et les chapelles de Beine sont voûtées ; le cloché est sur le chœur, il est couvert de plomb, la charpente en est fort ruinée, il est à craindre qu'il ne tombe, ce qui endommageroit toute l'église..... » — Le même jour, visite de l'église de Nauroy : « Le chœur et les chapelles sont voûtés, en bon estat ; le cloché est entre le chœur et le cancel ; on n'oseroit y mettre les cloches, elles sont dans une tour à l'entrée de la nef que les habitans ont fait bastir. Il y a un plancher à la nef, le tout en bon estat ». (*Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché*, G. 285, Visites, doyenné de Vesle)

Digitized by Google

Les faces de la tour au nord, au sud et à l'ouest, sont percées de deux baies cintrées et rapprochées l'une de l'autre; la face au levant est percée d'une baie cintrée unique, au-dessous de laquelle ouvre une porte carrée moderne, donnant accès au-dessus de la toiture de la nef. On distingue à cet endroit, au dehors, le sommet de l'arc doubleau de la première travée de la nef en projet au XVIe siècle. Les baies de la tour au sud et à l'ouest offrent une petite corniche à la naissance des cintres et sont flanquées de colonnettes taillées dans l'encadrement en craie.

La tour a été restaurée à des époques diverses, même récentes, avec des matériaux variés, briques, tuiles, carreaux de terre. La face nord a été presque entièrement refaite en carreaux de terre, y compris l'encadrement des baies qui n'ont plus aucun caractère. Il en est de même au mur de l'est, et vers l'ouest le pignon a été totalement restauré en blocailles.

A la naissance du dernier étage, au-dessous des baies régnait une corniche garnie de modillons en partie détruits. Sur la façade de l'ouest, ces modillons se composent d'un tore surmonté de deux réglets avec profils du XVIe siècle.

On remarque en outre sur toutes les faces de la tour, à l'étage campanaire, sauf au levant, des trous carrés sur deux rangées, percés de part en part dans la maçonnerie, et qui ont pu servir primitivement à l'échafaudage et plus tard être convertis en meurtrières.

La tour est surmontée d'une toiture à deux rampants couverts en tuiles, le toit en batière avec pignon à l'est et à l'ouest. — Une croix en fer, fleurdelisée aux bras et surmontée d'un coq, est fixée en avant de la façade au couchant.

Digitized by Google

Portail. — La façade au couchant est percée d'une porte cintrée avec un encadrement en pierre dure, décorée de fines sculptures (aujourd'hui effritées) de la Renaissance. Cette porte est flanquée de deux pilastres cannelés, surmontés de chapiteaux ioniques à volutes et munis de fleurons. Ces pilastres supportent un fronton triangulaire, actuellement sans trace de décoration (un écusson a pu se trouver sur la pierre saillante du bas); les écoinçons sont remplis de larges fleurons mutilés; l'intrados de l'arc de la porte conserve, en meilleur état, une série de losanges inscrits dans des compartiments carrés, ornés de fleurons en relief et de coquilles de formes variées, les deux premiers de fleurs de lis qui ont été intentionnellement mutilées.

La porte est surmontée d'une large fenêtre flamboyante à un seul meneau, avec les pieds-droits en craie; l'ouverture entière est bouchée aujourd'hui avec des carreaux de terre; le remplage en est visible seulement à l'intérieur de la tour.

Sur les côtés de la porte, contreforts très saillants en pierre dure, montant jusqu'à la moitié environ de la hauteur de la tour; les vantaux de la porte sans caractère.

INTÉRIEUR

Nef. — La première travée de la nef, sous la tour, a été construite au XVIe siècle avec celle des bas-côtés voisins, sur lesquels elle ouvre par de grands arcs brisés supportés par des pilastres arrondis, ornés de chapiteaux avec des rinceaux, des fleurons et des banderoles d'assez fort relief, dans le goût de la Renaissance. La construction est restée inachevée, la voûte n'a pas été faite.

Cette première travée communique avec la travée sui-

Digitized by Google

vante de la nef par un grand arc doubleau, dont l'archivolte très épaisse est formée d'un groupe de nervures semblables à celles des arcs latéraux ; cet arc repose sur des colonnes engagées avec chapiteaux ornés de têtes d'anges et de banderoles. Les piliers qui devaient de part et d'autre supporter les nervures de la voûte se composent d'une grosse colonne ronde, cantonnée de quatre colonnes destinées à soutenir l'arc doubleau, les arcs de la nef et les arcs des bas-côtés.

Ces colonnes en pierre dure ont à leur base une moulure arrondie et munie de griffes vers les angles ; elles sont supportées par un socle élevé à huit pans.

Nous verrons plus loin que les bas-côtés ont des colonnes simples du même style et de la même date. Cette date nous est connue comme étant de l'année 1556, par une inscription gravée sur le bandeau supérieur du chapiteau du pilier voisin de la tour, à droite en entrant, entre la nef et le bas-côté sud. On y lit sur une seule ligne en caractères de l'époque, lettres majuscules et minuscules mélangées :

Rav : Lin : gloiart : et : iacqe : mac : quez : coustre : faict : Par : pier : joli : 1556.

Nous savons ainsi que les coûtres de l'église étaient alors Raulin Gloiart et Jacques Macquez, et que le maître maçon qui mena l'entreprise s'appelait Pierre Joli.

Deux autres noms de personnages locaux du XVIe siècle sont également gravés dans les sculptures des autres chapiteaux. On distingue au premier pilier de la nef, sur la gauche en entrant, au chapiteau supérieur, ces

Digitized by Google

trois mots gravés sur un rouleau et séparés par une tête d'ange :

MESSIRE · GABRIEL · CHEVALLIER

C'est probablement le nom du curé de Beine qui vit bâtir cette amorce d'une nouvelle nef. — L'autre nom, celui d'un bienfaiteur sans doute, se lit sous forme de rébus, sur le chapiteau de la colonne engagée contre la façade à droite du portail en entrant, et supportant l'arc de la première travée.

Une banderole porte la qualification et le nom de baptême : M. PIER, et au-dessous on voit un cœur sculpté sur lequel est gravé : LE, donnant le nom de famille :

MESSIRE PIERRE LE CŒUR

Ces noms seuls forment des vestiges intéressants pour l'histoire de la reconstruction de la nef entreprise par les habitants et signée par eux. Il semble qu'ils aient servi d'incitation à graver d'autres noms dans la suite des âges sur les mêmes piliers. On retrouve, en effet, deux mentions d'anciennes familles du pays, gravées en majuscules, sur la colonne qui porte la mention datée de 1556. Ce sont les noms de BRICE GROIEAN, A NAVROY, 1675, et de PIERRE ALART, A NAVROY, EN 1729.

Les murs de la tour à l'intérieur portent également quelques noms d'habitants (celui d'ELLORIN, 1637), ainsi que les murs extérieurs des bas-côtés que nous signalerons en parlant du cimetière.

A la suite de la portion du XVIe siècle que nous venons de décrire, les trois travées suivantes de la nef vers le chœur paraissent dater de la fin du XIIe siècle ou du commencement du XIIIe; elles offrent de chaque côté trois arcs brisés reposant sur des piliers carrés, munis

Digitized by Google

de moulures à la naissance des arcs. — Dans les deux travées voisines du chevet, les arcs sont surmontés de petites fenêtres cintrées, aujourd'hui bouchées.

La nef entière est recouverte d'un plancher avec poutres apparentes, refait et peint récemment. Sous la tour, une devanture moderne en planche clôt une sorte de porche, dans lequel prend naissance l'ancien escalier qui monte à l'étage campanaire. Cet étage est lui-même surmonté d'un plancher lambrissé du XVIe siècle, en forme de voûte.

Bas-côtés. — Les bas-côtés, assez larges, datent entièrement du XVIe siècle; ils sont, comme la nef, recouverts d'un plancher moderne. Leur construction est restée inachevée. La première travée de chacun d'eux, vers l'ouest, est séparée de la travée suivante par un arc doubleau reposant sur des colonnes engagées, munies, du côté de la nef, de chapiteaux avec banderoles. — Les voûtes n'ont été faites nulle part, on distingue seulement les traces des amorces des nervures. Deux consoles se trouvent dans les angles latéraux vers l'ouest. Sur les murs latéraux, dans les travées suivantes au nord et au midi, se trouvent des colonnes adossées qui devaient supporter les arcs doubleaux de la voûte. Du côté sud, les chapiteaux portent une décoration sculptée avec des fleurons de la Renaissance.

Au bas du collatéral nord, fonts baptismaux en pierre sans caractère, recouverts d'un couvercle en bois.

Chevet. — Chevet du XVIe siècle, terminé carrément, assez profond, recouvert d'un plancher et garni d'un autel avec retable en menuiserie sans caractère, derrière lequel est un réduit formant la sacristie; sur la gauche

Digitized by Google

de l'autel, piscine carrée, surmontée d'un bandeau orné de fleurons et de losanges. La fenêtre cintrée du mur du fond est masquée par le retable. Appliques argentées des deux côtés de ce retable.

Le fauteuil du célébrant, en bois sculpté du XVIIIe siècle, recouvert d'une tapisserie de l'époque avec dessins en rouge sur fond blanc, a été aliéné depuis 1886, et remplacé par un siège genre gothique moderne[1].

Les statues qui se trouvent des deux côtés du retable du maître autel, celles des autels latéraux et des colonnes des bas-côtés (saint Éloi, saint Sébastien, saint Jean-Baptiste, etc.,) n'ont pas de valeur artistique. Le christ de l'arc triomphal (très mutilé) a été déposé dans les combles de la tour.

Vitraux de la Renaissance. — Il reste de cette époque les panneaux supérieurs de deux fenêtres des bas-côtés, débris fort intéressants, encore intacts et bien solides, mais qu'il conviendra de sauvegarder avec soin lorsqu'une réparation serait à faire à ces vitres ou s'il était question de les remplacer par un vitrage moderne. Voici leur description, qui en explique l'intérêt local.

Au-dessus de la porte latérale du sud, la fenêtre conserve au sommet un panneau ancien (hauteur 0^m50, largeur 0^m80), qui offre la scène de la *Prédication de*

[1] Les anciens ornements ont également disparu, sans doute depuis longtemps. Ils avaient été fournis par l'abbaye de Saint-Remi : — 26 janvier 1750. « Lettre du s^r Petit, vicaire de Nauroy, demandant aux religieux de Saint-Remi des ornemens pour son église, ainsi que le pain et vin d'autel, qu'il ne pourrait plus fournir en raison de la modicité de ses quartiers. Joint copie de la lettre de M. Vignereux, administrateur de l'Hôtel-Dieu de Paris, touchant la portion congrue du vicaire de Nauroy. — Mémoire pour l'ornement à fournir à l'église. » *Archives de l'Abbaye de Saint-Remi*, Beine et Nauroy, liasse 52, Renseignements, n° 13.

Digitized by Google

saint Jean-Baptiste dans le désert; on y voit le Précurseur vêtu d'une tunique en peau de chameau, accoudé sur une traverse formée d'une branche d'arbre et s'adressant à un groupe de nombreux personnages, les uns en costume du XVIe siècle, les autres en costumes juifs, figures caractéristiques, coiffés de hauts bonnets, le tout d'un dessin assez grossier, mais d'un coloris encore vif et chaud.

La fenêtre du collatéral nord, en face de cette dernière, offre également à la partie supérieure un panneau de son ancien vitrail (hauteur 0m40, largeur 0m45), qui représente les *Saintes Femmes se rendant au Tombeau;* la Madeleine marche en tête, tenant son vase de parfums, deux autres femmes la suivent vêtues en costume du temps; dans le lointain, paysage avec ville et ruisseau; tout autour bordure jaune sur fond blanc, garnie d'attributs et de mascarons.

Cloche. — Une seule cloche subsiste dans le beffroi, qui a été disposé pour en contenir deux au début du XVIIe siècle. On y accède par une cage d'escalier en chêne de la même époque. — La cloche très épaisse (diamètre à la base, 1 m.) date de 1611, et son bronze est recouvert d'une patine verdâtre très caractéristique. Elle porte une course de fins fleurons au sommet, de simples filets au bas; nulle figure moulée, pas de nom ni de marque de fondeur. On lit, en trois lignes, la légende suivante en majuscules très nettes au sommet :

[✠ PONCETTE : SVIS : NOMMÉ : PAR : IEHAN : THIEBAVLT : ET : PONCETTE : LOVRA : SA : FME : IEAN : THIEBAVLT]

[✠ MARTIN : HERMONVIL : & : NICOLE : LOVRA : SA : FME : IEANNE : LOVRA]

[CHARLES : MOD : & : PIER : PION : COVTRE : 1611]

Digitized by Google

On trouve ainsi les noms des trois parrains et des trois marraines de la cloche, appartenant aux familles Thiébault, Hermonvil et Loura, puis les noms des deux coutres de l'église, Charles Mod et Pierre Pion, avec la date de 1611 qui est celle de la fonte, mais sans indication de fondeur. A la suite de la date, cordon fleuronné de plusieurs modèles.

Une vieille horloge rouillée, hors d'usage, se voit encore dans l'angle de la tour.

II. — Cimetière, croix de chemin, souterrains, signal et lieux dits du terroir.

En avant du portail de l'église s'étend une place isolée de la route qui passe en avant, et garnie sur la bordure de deux ormes assez vigoureux et déjà séculaires; celui de droite passe pour avoir été planté comme arbre de Liberté en 1790; au milieu, sur un tertre, s'élève une ancienne croix en fer sans inscription, posée sur un double socle en pierre de taille.

Cimetière. — Le cimetière est séparé de cette place par un mur en craie, dans lequel est percée une porte (hauteur 2^{m}, largeur 1^{m}40) munie d'une grille moderne, mais dont l'encadrement entier du XVIe siècle, plutôt gothique que Renaissance, a été conservé presque intact. Cette porte est surmontée d'un arc en anse de panier et encadrée d'une guirlande de feuillages et de fleurs d'un fort relief; au sommet, figures d'une tête de mort, de deux têtes d'anges et d'un oiseau; sur les montants, écussons mutilés; celui de gauche, encore visible, avec couronne fleurdelisée, portait sans doute les armes de France.

Digitized by Google

La porte était flanquée de pilastres qui ont disparu ; il n'en reste plus que la trace d'un chapiteau sur la gauche. — A droite de la porte, sur une pierre carrée de la muraille, une main du XVIe siècle a tracé un édifice gothique vu de profil, avec tours en avant, nef et bas-côtés, clocher central, abside et contreforts.

Le cimetière s'étend tout autour de l'église, sauf au couchant ; il est clos en tous sens de murs peu élevés. On trouve sur les murs et sur ceux du pourtour de l'église beaucoup de noms et de dates des trois derniers siècles, avec des croix tracées pour indiquer les sépultures. Presque toutes ces mentions sont frustes ; nous avons relevé celles-ci : A. G, 1743. — CARANGOT. — M. BODE. — JEAN LE LIEVE. — Nombreux monuments funéraires modernes.

Souterrains. — Derrière le mur et en dehors du cimetière au nord-est, existe une cavité très profonde, dont l'orifice est bouché aujourd'hui par une grosse pierre équarrie ; elle a servi, dit-on, de carrière pour l'extraction de la craie employée à bâtir l'église.

Dans un jardin voisin, du même côté, au nord de l'église, se trouve une entrée de souterrains de refuge qui se prolongent sous le cimetière, sous l'église, et sous plusieurs habitations de la commune. D'autres issues permettant la descente dans ces souterrains sont connues des propriétaires ; il en est qu'il a fallu combler à des dates récentes pour éviter qu'ils ne deviennent le réceptacle des eaux pluviales et compromettent la solidité des bâtiments [1].

[1] Consulter une curieuse visite de M. Kozierowski, architecte à Reims, dans les souterrains de Nauroy, sous l'église et le cimetière, publiée dans la *Champagne catholique*, 3e année, 1846, p. 284.

Digitized by Google

La Pierre de Nauroy. — Dans le village de Beine, adossée à une encognure de maison à l'embranchement des rues de Nauroy et de Sillery, existe une pierre de nature siliceuse, désignée sous le nom de *Pierre de Nauroy*, enterrée en partie et mesurant actuellement 1m50 de longueur sur 1m30 de largeur et 0m50 d'épaisseur. Cette pierre a été amenée en cet endroit et brisée probablement en partie, il y a plus d'un siècle. On en reporte la provenance au terroir de Nauroy, en pleins champs, dans un endroit maintenant inconnu entre les deux localités [1].

Croix de chemin. — Sur la droite de la route de Beine, près de l'entrée du village de Nauroy, se dresse une croix en fer sans caractère, et dont la plaque en tôle porte ce texte en lettres pointillées : *A la gloire de Dieu, posé par E. Caranjot, le 24 juin 1834. Fait par.....*

Fossés et remparts. — Il ne subsiste que peu de traces des fossés et remparts qui ont pu être établis au XVIe siècle autour de Nauroy, sauf dans le bas du village, où deux abreuvoirs entourés de peupliers, bordés de noisetiers, et toujours remplis d'eau, semblent succéder à d'anciens fossés. Les jardins du village offrent quelques arbres à haute tige, d'une végétation toujours rare dans cette portion crayeuse de la Champagne.

Lieux dits du terroir et signal. — On a trouvé en 1879 au lieu dit *la Buire,* sur le bord du chemin de Nauroy à Moronvilliers, une sépulture de l'époque mérovingienne

[1] *Études sur les découvertes d'antiquités dans le canton de Beine,* par Ch. Bosteaux, 1886, p. 20.

Digitized by Google

assez intéressante par son contenu : armes, poteries, etc. Nous avons vu chez M. Alph. Guénard un fer de lance, seul débris restant de cette découverte[1]. — Le mémoire de M. Ch. Bosteaux indique deux autres lieux dits susceptibles d'être fouillés avec profit : *la Hutte* et *le Fossé Dominé*, et signale également comme intéressants pour l'archéologie les autres lieux dits : *la Pierre le Fée*, *les Manzelles, les Gargasses* et *le Gros Caillou*[2].

Disons enfin que sur un mont assez élevé (257 mètres d'altitude), planté de sapins de la base au sommet, se trouve le *Signal de Nauroy*, au sud-est de ce village et sur la ligne des monts de Moronvilliers. On remarque à l'endroit du signal la pierre de triangulation, sur laquelle est gravée la date de 1821 avec les lettres P. H. La vue s'étend de là, magnifique et immense, sur la vallée de la Vesle et tout le circuit de la Montagne de Reims.

[1] Nous devons cette indication et plusieurs autres fort utiles à l'obligeance de M. Allart, maire de Nauroy (22 novembre 1897).

[2] *Études sur les découvertes d'antiquités dans le canton de Beine*, déjà cité, p. 17.

Digitized by Google

NOGENT-L'ABBESSE

(Nogentum, Nogentum Abbatisse, 1289, 1303.)

Cette localité, de fondation antique, située au versant oriental du Mont de Berru, offre matière, dans ses environs, à d'intéressantes recherches géologiques et à des fouilles de toute nature. Elle dépendait au moyen âge du doyenné de Lavannes et relevait sous le rapport féodal de l'abbesse bénédictine de Saint-Pierre-les-Dames de Reims, à laquelle elle emprunta son surnom et le vocable de son église [1]. C'est aujourd'hui une commune de 622 habitants, que nous avons visitée en 1880 et en 1897 : nous allons en décrire l'église et donner quelques résultats des fouilles opérées sur le terroir à différentes époques.

I. — Église paroissiale Saint-Pierre[2].

Nef romane du XIe siècle, avec chevet carré de la fin

[1] *Decanatus de Lavanna. — Perrochia de Nogento Abbatisse, fundata in honore S. Petri. Patrona abbatissa S. Petri ad moniales remenses.* (Pouillé rédigé vers 1312, publié par P. Varin dans les *Arch. admin. de Reims,* t. II, p. 1063.) Au point de vue judiciaire, Nogent-l'Abbesse relevait du bailliage royal et de l'élection de Reims, et suivait la coutume de cette ville. (*Dictionnaire topographique du département de la Marne,* par A. Longnon.)

[2] Consulter pour l'histoire de cette église l'inventaire des biens de la cure de Nogent-l'Abbesse, des meubles, papiers et titres, des bois et terres de la fabrique (13 avril 1678) ; à la suite on trouve la copie des contrats de fondations, notamment de celles de la fête de sainte Bove et de sainte Dode par Antoine de Beauchesne, chanoine de Reims, et aumônier de Renée de Lorraine abbesse de Saint-Pierre-les-Dames (15 octobre 1581 et 30 novembre 1587) ; — vente d'une maison sise à Reims, rue du Barbâtre,

Digitized by Google

du XIIe siècle, et tour de la même époque. Bas-côtés du XVIe et sacristie du XVIIIe siècle [1].

EXTÉRIEUR.

Façades. — Façade occidentale sans caractère, bordée par un trottoir et donnant sur la rue principale du village ; plus de traces de l'ancien porche ; porte du milieu assez étroite, en plein cintre, surmontée d'un simple tore à la partie supérieure ; petite fenêtre cintrée au-dessus, éclairant la nef; pignon refait en blocailles avec un oculus en briques.

La façade primitive a été construite en pierres dures d'assez grand appareil; les bas-côtés ont été de chaque côté refaits en craie au XVI siècle, sans aucun caractère d'architecture ; porte latérale carrée ouvrant sur le collatéral nord.

Façades latérales au nord et au sud, également sans caractère d'architecture, murailles en moellons et en craie, percées de trois fenêtres cintrées et d'une porte latérale au nord ouvrant sur le cimetière. Un seul comble de toiture en tuiles recouvre la nef et les bas-côtés.

Transept de la même construction que ces derniers murs, probablement refaits en entier au XVIe siècle, sans contreforts d'angles, avec fenêtre cintrée au sud et au nord.

Chevet. — Chevet carré de la fin du XIIe siècle, cons-

chargée d'un surcens envers l'église de Nogent (6 novembre 1659), et fondation d'Anne Noël (21 septembre 1674). *Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché de Reims,* G. 258, *Inventaire-Sommaire,* p. 209.

[1] « Il y a une sacristie distinguée du corps de l'église, adossée contre le mur du sanctuaire du côté du nord, et entretenue par la fabrique. » *Questionnaire de 1774,* même dépôt, G. 258.

Digitized by Google

truit aussi en moellons et supporté vers l'est par deux contreforts avec larmiers; pignon pointu sans caractère, recouvert d'un crépi, au sommet duquel une craie porte la date de 1750, qui doit être celle de sa réfection. Les murs sont percés sur chaque face d'une fenêtre en tiers-point sans garniture extérieure. A la naissance de la toiture, la corniche est supportée par des modillons en console; l'un d'eux, du côté nord (emplacement du cimetière), offre la figure d'une tête de mort.

Tour. — Tour rectangulaire en pierre dure et en blocailles, bâtie à la croisée du transept sur un plan plus large que profond; elle est recouverte d'une toiture à deux rampants, les pignons tournés vers l'est et l'ouest. Les trois faces du nord, de l'est et du sud sont percées d'une assez large baie cintrée, dont l'archivolte repose sur des colonnettes munies de chapiteaux lisses et sans décoration. Ces baies avaient un tympan supporté par une colonnette centrale, noyée aujourd'hui dans un pilastre massif ajouté au milieu de la baie pour consolider la tour, et qui aveugle en partie chacune de ces baies. Sur la face de l'ouest, baie cintrée de dimensions plus petites, simplement encadrée d'un tore.

La face de l'ouest, construite en blocailles, paraît avoir été restaurée vers le sommet; la croix et le coq dominent le pignon de ce côté. Les murs, vers le nord et le sud, sont surmontés de corniches à la naissance du toit; ces corniches sont garnies de modillons du XIIe siècle, dont l'un offre un visage grotesque du côté sud.

Aux angles de la tour, entre les faces du nord, de l'est et du sud, se trouvent d'assez hautes et fines colonnettes, surmontées de jolis chapiteaux du XIIe siècle, l'un à crochets, l'autre orné d'entrelacs.

Digitized by Google

INTÉRIEUR.

L'aspect intérieur est celui d'un édifice assez long pour sa largeur, mais fort obscur et de peu d'élévation[1].

Nef et bas-côtés. — Nef romane du XIe siècle, communiquant avec les bas-côtés par des arcs en plein cintre reposant sur des piliers carrés. Les arcs des cinq premières travées, à partir du portail, sont de l'époque primitive ; leurs piliers carrés offrent actuellement un tailloir formé d'un groupe de moulures à la naissance des arcs ; le tailloir du quatrième pilier à droite est encore orné d'un triple rang de billettes, et le même ornement existe, du côté opposé, au tailloir du cinquième pilier, qui conserve aussi des traces de billettes du côté sud. Il est donc probable que les moulures des autres piliers ont été refaites symétriquement au XVIe siècle.

Les arcs de la sixième travée de la nef, contiguë au carré du transept, sont de grands arcs brisés qui parais-

[1] Voici les dimensions intérieures relevées à la fin du dernier siècle : « L'église est suffisamment grande, le sanctuaire a 4 toises 2 pieds de longueur. Sa largeur est de 6 toises 4 pieds, y compris les deux chapelles qui ont 1 toise 4 pieds de longueur chacune. La nef a 9 toises 4 pieds de longueur. La largeur est de 2 toises 4 pieds 6 pouces. Les bas-côtés sont de la même longueur que la nef. Le côté du midy a 1 toise 1 pied 6 pouces de largeur et le côté du nord à 1 toise 4 pieds 5 pouces de largeur. Le sanctuaire est voûté, et les nefs sont seulement lambrissées, mais assez proprement. » *Questionnaire de 1774*, déjà cité. Les dimensions relatées dans la statistique de la paroisse, rédigée en 1848, sont les suivantes : longueur totale, 27 mètres ; largeur, 13 mètres ; hauteur sous voûte, 6 mètres ; élévation totale de la tour, 12 mètres. (*Archives de l'Archevêché de Reims.*)

Digitized by Google

sent avoir été construits également au XVIe siècle, en même temps que les bas-côtés. Ces arcs sont séparés des arcs cintrés par un pilier très barlong, formant comme une portion de muraille.

Les fenêtres hautes primitives de la nef n'existent plus ; elles avaient été agrandies, probablement à la fin du dernier siècle[1]. On voit encore les traces de baies assez larges, qui ont été bouchées depuis. Un plafond moderne recouvre toute l'étendue de la nef.

A l'ouest, porte carrée sans caractère, conservant sur le côté droit la trace du trou qui servait à fixer la barre transversale de clôture.

Une tribune en bois, construite au XVIIIe siècle, domine l'entrée et repose sur des consoles en bois fixées sur la muraille ; un escalier avec une rampe à fuseaux y donne accès dans le bas-côté nord. De là, escalier en bois conduisant aux combles.

La nef est éclairée vers l'ouest par une petite fenêtre cintrée et ébrasée.

Les bas-côtés ont été construits au XVIe siècle[2]; ils sont éclairés par trois fenêtres cintrées au sud et au nord ; en outre, une porte latérale de ce dernier côté ouvre sur le cimetière. Un plafond moderne recouvre toute leur

[1] On projetait quelques réparations en 1774 au chœur et à la nef : « Il ne paroit pas qu'il y ait des réparations considérables à faire au chœur de l'église, hors le pavé qui n'est pas tout à fait en bon état, non plus que les vitres. — On ne voit point d'autres réparations à faire à la nef que de la faire enduire et agrandir les fenêtres, parce que la nef est fort obscure, et la blanchir. — Le pignon du grand portail devient défectueux faute d'enduit. » *Questionnaire de 1774.*

[2] D'après la Statistique dressée en 1848, ils datent de 1557. C'est bien l'époque des deux petits vitraux de la Renaissance qui subsistent dans deux fenêtres.

Digitized by Google

étendue. Dans le bas-côté sud, contre le plus grand pilier de la nef, on voit le reste d'une moulure qui devait avoir été placée à la naissance d'un arc entièrement détruit.

Les bas-côtés communiquent avec les croisillons par des arcades cintrées, celle du côté nord paraît avoir été élargie.

Carré du transept. -- Cette portion de l'édifice, placée sous la tour, date comme le chevet de la fin du XIIe siècle; elle est voûtée d'ogive, les nervures de la croisée offrant un tore saillant dont la section est en amande.

Le carré du transept communique avec la nef et avec le chevet par de grands arcs brisés dont l'archivolte offre un bandeau plat flanqué de deux tores et encadré extérieurement d'un autre tore. Ces arcs sont soutenus par un groupe de deux colonnes inégales, munies de chapiteaux du XIIe siècle à crochets et à feuillages; les tailloirs de ces chapiteaux offrent des dimensions qui paraissent trop grandes pour l'archivolte qu'ils supportent; les chapiteaux eux-mêmes manquent de proportions avec les colonnes qu'ils surmontent. On croirait donc qu'ils viennent d'ailleurs ou qu'ils ont été ajustés là après avoir été taillés en vue d'un édifice projeté sur un plan plus vaste.

Les nervures de la voûte reposent sur une saillie du pilier carré auquel sont adossées les colonnes.

Le carré du transept communique avec les croisillons par des arcs en tiers-point moins élevés que les deux autres, dépourvus d'ornements et offrant une simple moulure à leur naissance.

Croisillons. — Les croisillons, moins élevés que le carré du transept, forment des chapelles latérales au

Digitized by Google

nord et au sud ; ils sont voûtés d'ogive, les nervures formées de gros tores massifs dont les supports actuels sont des consoles ornées de feuillages frisés du XVIe siècle, dans le bras nord, et de simples supports à facettes du même temps (l'un d'eux avec une tête grotesque), dans le bras sud.

Fenêtre cintrée, élargie, dans les murs vers le nord et le sud. Petite piscine formée d'une niche en arc brisé à droite de l'autel du croisillon sud.

Les croisillons, comme nous l'avons déjà remarqué, communiquent avec les bas-côtés par des arcades cintrées, celle du côté nord paraissant refaite, ainsi que nous le disons plus haut.

Chevet. — Chevet carré de la fin du XIIe siècle, à une seule travée voûtée d'ogive, les lunettes de la voûte en arc brisé, munies de formerets composés d'un tore, les nervures de la croisée de la voûte semblables à celles du carré du transept.

Au fond du chevet, la retombée des arcs formerets et des nervures de la voûte est supportée par un groupe de trois colonnettes, annelées à leur partie supérieure et surmontées de trois chapiteaux, celui du milieu plus grand que les autres, tous du XIIe siècle, avec crochets et feuillages semblables à ceux du carré du transept; les deux latéraux plus petits, et la différence de taille rachetée par de petites colonnettes placées au-dessus des colonnettes de la base.

Dans les angles vers le transept, les nervures de la voûte reposent sur une colonne unique, surmontée d'un chapiteau à crochets analogue au chapiteau principal de l'autre groupe. Il est probable que ce chapiteau appartenait à un groupe analogue qui a été retaillé sur les

Digitized by Google

côtés. Tous les chapiteaux du chevet paraissent hors de proportions avec les nervures qu'ils supportent[1], et appellent la même observation qu'au carré du transept. Il y a d'ailleurs identité de style entre ces deux portions de l'édifice[2].

Du côté sud du chevet, piscine sous une niche cintrée, avec une petite coquille saillante à la base.

Le chevet est percé sur chaque pan d'une fenêtre en tiers-point, encadrée d'un tore reposant sur deux colonnettes sans chapiteau et avec une base simple. La fenêtre du fond est garnie d'un vitrail moderne, représentant la *Dation des clefs à saint Pierre*, avec un fond de paysage d'où se détache la façade de l'ancienne église de Saint-Pierre-les-Dames de Reims.

Autels et statues. — L'autel de la chapelle du sud est surmonté d'une niche cintrée contenant une statue en pierre du début du XVIIe siècle, représentant la *Vierge de pitié tenant le Christ mort sur ses genoux,* statue qui correspondait au vocable de Notre-Dame de la Compassion, donné alors à cet autel[3].

[1] Les deux gros chapiteaux du fond du chevet soutiennent deux reliquaires modernes, en avant de la nervure pour laquelle ils devraient servir exclusivement de support.

[2] Le carré du transept et le chevet sont décorés de peintures modernes, les chapiteaux sont dorés, ainsi que l'arête des voûtes.

[3] « Il y a trois autels dans l'église, on ignore s'ils sont consacrés. Le maître autel est sous le titre de Saint Pierre, et il a une pierre consacrée. Les deux autres autels sont l'un sous le titre de la Compassion de la Ste Vierge, et l'autre de S. Vincent, mais sans pierre consacrée. » *Questionnaire de 1774*, déjà cité. — L'ancien maître autel était garni de plaques de marbre et de pilastres. Les boiseries qui garnissaient le sanctuaire dataient de 1788; le tout est décrit dans la Statistique de la paroisse dressée en 1848, aux Archives de l'Archevêché de Reims.

Digitized by Google

Le maître autel était pourvu autrefois d'un tabernacle doré, de reliquaires, d'une croix en ébène et de chandeliers en cuivre décrits dans un inventaire du XVIIe siècle[1]. Le mobilier est actuellement tout entier moderne, ainsi que le maître autel, l'autel latéral du nord et les dix statues placées sur des consoles dans la nef.

Statue équestre de saint Caprais. — Il reste cependant sur une console, à droite de l'arc triomphal, une ancienne statue en bois, repeinte récemment, représentant un saint costumé en guerrier armé, à cheval. Elle remonte au XVe siècle, et a été vénérée constamment dans l'église de Nogent sous le nom de saint Caprais. Elle s'y trouvait déjà à la même place au XVIIe siècle[2] ; nous savons d'ailleurs que la fête du saint était chômée et fréquentée par un grand concours de fidèles à l'époque fixée par le martyrologe au 20 du mois d'octobre, époque coïncidant avec la fête de la Dédicace de l'église métropolitaine de Reims (18 octobre), célébrée le dimanche suivant dans toutes les églises du diocèse[3].

[1] (13 avril 1678.) — Inventaire des meubles de l'église de Nogent : « Un riche tabernacle doré par dehors et doublé d'un beau satin par dedans... Un dais avec ses mantiles... un petit tabernacle avec ses courtines pour exposer le S. Sacrement durant l'octave... quatre petits reliquaires de cuivre... ornements blancs, rouges, noirs, verds, violets... pour l'autel une croix d'ébeine avec un crucifix d'ivoire, dix chandeliers de cuivre et deux d'estein. » (Extrait de l'Inventaire cité plus haut.)

[2] Procès-verbal de visite des églises du doyenné de Lavannes par Robert de Y, chanoine et grand archidiacre, le 29 juin 1670 : « Dans l'église de Nogent-l'Abbesse, dévotion à saint Caprais, dont il y a une image à cheval à côté du crucifix. » *Inventaire-Sommaire des Archives de l'Archevêché de Reims*, série G, 252, p. 197.

[3] « Il n'y a dans l'étendue de la paroisse aucun lieu de dévotion particulier. Il y a seulement un grand concours de peuple le

Digitized by Google

La statue en bois massif, d'une seule pièce, mesure 0m90 de hauteur ; elle offre la figure expressive d'un chevalier, l'épée en main, monté sur un cheval caparaçonné et armé de pied en cap.—Comment cette représentation d'un guerrier peut-elle se rapporter à l'image de saint Caprais, jeune homme martyrisé à Agen au début du IVe siècle, et que, selon une tradition incertaine, l'on y vénère, en outre, comme premier évêque de cette cité? Nous l'ignorons, et nous avons en vain recouru aux hagiographes pour trancher cette question d'iconographie[1]. A-t-on confondu au XVIe siècle, à Nogent, la statue du martyr d'Agen avec celle d'un autre saint martyr (saint Hippolyte, par exemple), tout en prenant la date de la fête du premier? Ce serait vraisemblable. Ce qui est certain, c'est que les traits de la légende de saint Caprais, aussi bien que les attributs qui lui sont conférés, n'ont rien de commun avec la statue équestre de Nogent[2]. Il en est de même pour les autres saints du

dimanche de la Dédicace dans le mois d'octobre, à raison de la fête de saint Caprais, mais il n'y a point d'abus. » *Questionnaire de 1774*, déjà cité. — « Les religieux de Bonnefontaine bâtirent au XIIIe siècle) une magnifique église où l'on venait en foule honorer les reliques de saint Caprais, martyr d'Agen ». J. HUBERT, *Géographie historique des Ardennes*, 1856, p. 354.

[1] Sur les travaux imprimés relatifs à saint Caprais (évêque?) mort à Agen, le 20 octobre 303, voir le *Répertoire des sources historiques du moyen âge* (bio-bibliographie), par Ulysse CHEVALIER, t. I, p. 390. — L'ouvrage du P. CAHIER sur les *Caractéristiques des saints dans l'art populaire* ne fait point figurer saint Caprais parmi ceux qui sont représentés à cheval; il indique seulement une *source* comme emblème de saint Caprais d'Agen, martyr, t. II, p. 755.

[2] *Acta sanctorum octobris*, t. VIII (1853), p. 815. — *De S. Caprasio ejusque probabiliter sociis, SS. Primo et Feliciano, martyribus, Agennis, in Aquitania, anno verisimiliter 303.* — Saint Caprais, jeune martyr, passe pour avoir été en même temps évêque d'Agen, et

Digitized by Google

même nom qui figurent au recueil des Bollandistes. Ce n'est ni un moine de Lérins, ni un prieur du Carmel qui aurait été figuré ainsi le casque en tête et l'épée nue à la main[1].

Ces réflexions ne donnent à la statue de saint Caprais, à Nogent, qu'un intérêt plus grand, et doivent attirer sur elle l'attention des iconographes. C'est pourquoi nous en donnons l'image ci-contre. Une statue de saint Vincent, en pierre, patron des vignerons, fait pendant à celle de saint Caprais[2]. Deux autres statues du XVIIe siècle, celles de sainte Marguerite et de sainte Agathe, se trouvent dans le bas-côté nord, des deux côtés de la porte latérale.

Fonts baptismaux. — Les fonts de baptême en pierre calcaire, d'un grain très fin, sont placés sous une arcade de la nef, au bas du collatéral sud; ils remontent à la fin du XVIe siècle ou au commencement du XVIIe siècle,

on le trouve représenté avec les ornements épiscopaux. Le culte de saint Caprais a été assez répandu ; il est honoré le 20 octobre dans l'église Saint-Paul, de Liège (*ibid*, p. 823). — Enfin, on honore comme saint un moine de Lérins du même nom, mort vers 430, le 1er juin. — Nulle part, il n'est question d'un saint Caprais vénéré sous les traits et les attributs d'un guerrier à cheval. — Une statue équestre de Saint-Hippolyte, du XVe ou XVIe siècle, se trouve dans l'église de Faverolles (Marne), et une autre du même saint en pied dans l'église de Courcy (Marne).

[1] *Acta sanctorum junii*, t. I, p. 159 : « *Caprasius, prior Carmeli .... cum titulo sancti collocatur in Corolla selectorum ex Carmelo florum. Alii, cum Lerinensi Caprasio confusum adscribunt....* » — Même tome, p. 77 : « *De sancto Caprasio, abbate monasterii Lerinensis... die prima junii.* »

[2] Un tableau insignifiant, représentant aussi saint Vincent, est fixé au mur du bas-côté nord. Dans le même bas-côté, autre tableau, mutilé par une restauration, représentant une scène de sacrifice de l'Ancien Testament.

Digitized by Google

et consistent en une cuve en forme de vasque oblongue, reposant sur un simple piédouche carré, orné sur chaque face de compartiments dans le goût de la Renaissance.

Vitraux du XVIe siècle. — Deux remarquables figures de saint Pierre et de saint Sébastien sont les seuls fragments conservés des anciens vitraux du XVIe siècle, qui ont décoré les fenêtres de l'église de Nogent.

Ces précieux débris, datant de 1550 à peu près, ont été retrouvés dans un grenier, vers 1882, par M. l'abbé Châtelain, alors curé de la paroisse, et confiés à M. Bulteau, peintre verrier à Reims, pour leur restauration et leur installation dans les premières fenêtres des bas-côtés, après les chapelles latérales. Chaque figure mesure environ 0^m50 de largeur sur 0^m60 de hauteur, et se trouve encastrée dans un vitrage neuf incolore.

Du côté sud, se trouve la figure de saint Pierre, d'un ton jaune et blanc, à genoux, en costume de pape du XVIe siècle, la tête découverte, tenant une clef de la main gauche et un livre de la main droite ; un encadrement d'architecture, colonnes et arcature flamboyante, se détache d'un fond bleu violacé, et on lit au bas : SANCTE PETRE ORA PRO NOBIS.

Du côté nord, la figure de saint Sébastien le représente nu, adossé à un arbre, entouré de deux archers munis d'arbalètes et lançant leurs traits sur le martyr ; dans le haut se voit un encadrement d'architecture, et dans le bas sont agenouillés les deux donateurs du vitrail, un homme et une femme dont le visage est d'un beau dessin, et dont le costume est rehaussé de vives couleurs dans le goût de l'époque, sans attributs particuliers [1].

[1] Il y a de l'analogie entre ce vitrail de saint Sébastien et celui

Digitized by Google

Épitaphes. — L'église ne contient plus qu'une seule inscription tumulaire; c'est une grande dalle en pierre calcaire (hauteur 1m90, largeur 0m90), conservée dans le dallage de la chapelle latérale du sud, au pied de l'autel surmonté de la statue de la Vierge de pitié. Elle offre l'épitaphe d'un curé de Nogent de la fin du XVIIe siècle (1688 à 1694), Charles Bachelier, appartenant à une notable famille de Reims et présenté à cette cure par l'abbesse de Saint-Pierre-les-Dames[1].

L'inscription est gravée en lettres capitales sans décoration autour :

CI GIST VENERABLE ET DISCRETE
PERSONNE Me CHARLES BACHELIER
SEIGNEVR DE GENTES PRETRE ET
CVRE DE NOGENT LEQVEL EST
DECEDE LE 17 MAY 1694 AGE DE
TRENTE DEVX ANS
REQVIESCAT IN PACE

Il est question de la nomination de Charles Bachelier à la cure de Nogent-l'Abbesse dans les notes si précises que l'archevêque Ch.-Maurice Le Tellier, consignait au

qui a été, en 1879, replacé dans le croisillon droit de l'église Saint-André, à Reims. (Voir le *Répertoire archéologique des paroisses de Reims*, 1889, p. 112.)

[1] L'abbesse de Saint-Pierre était dame de Nogent, présentait à la cure et percevait toutes les dîmes du terroir. — Les registres paroissiaux remontent jusqu'à 1604, et sont régulièrement tenus depuis 1668 jusqu'à la présente année. *Questionnaire de 1774*, déjà cité.

Digitized by Google

cours de ses visites pastorales, et sa mention se trouve accompagnée d'un éloge de la famille Bachelier [1]. Cette famille fut, en effet, très recommandable par les mérites de beaucoup de ses membres pourvus de charges et de fonctions publiques à Reims, et elle a laissé de nombreuses traces intéressantes dans les annales de cette

ville. Le curé de Nogent était le parent, peut-être le neveu d'un personnage bienfaisant et charitable dont l'éloge fut publié par D. Claude Bretagne, prieur de Saint-Remi. Plusieurs traits de sa vie permettent de le signaler comme un précurseur de l'œuvre de la Croix-Rouge parmi nous [2]. Héritier de ces vertus, Charles Bachelier ne put en suivre longtemps les traces, car il mourut prématurément après six ans de séjour à Nogent,

[1] « Nogent-l'Abbesse, le 20 nov. 1688. J'ay donné cette cure à M. Charles Bachelier, prêtre de mon diocèse, 25 ans, élève de mon séminaire ; il est d'une bonne famille de la ville de Reims et d'ailleurs à son aise. Il est mort le 17 mai 1694. » *Notes mss. de Ch.-M. Le Tellier, archevêque de Reims*, conservées dans ses registres et papiers de famille à la Bibliothèque nationale, Fs. français.

[2] *Pierre Bachelier de Gentes*, 1611-1672, notice dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXXIX. — *Armorial des lieutenants des habitants de Reims*, par M. Ch. Givelet, 1887, pp. 94, 145, 192. — Gentes pour *Jeantes*, commune du canton d'Aubenton (Aisne).

Digitized by Google

où son nom s'est du moins transmis fidèlement [1].

Une autre pierre tumulaire a été enlevée vers 1848, parce qu'elle était brisée en morceaux. Elle portait cette inscription : *Ci gît respectable et vertueuse dame, Madame Françoise Maquart, veuve de défunt messire Pierre-Claude de Montfort, chevalier de l'ordre royal et militaire de St Louis, lieutenant colonel du régiment de cavalerie de Beuvrons, seigneur de Mery, Premeci et autres lieux, décédée le 5 octobre 1767.*

L'inhumation de cette dame de Montfort a été faite par M. Robert-François Rondeau, chanoine de Reims, docteur en théologie et promoteur du diocèse, en présence de très haute et très puissante dame, Mme de Themines de Lauzières, abbesse de l'abbaye royale de Saint-Pierre de Reims [2].

[1] Voici le texte de l'acte de sépulture :

« L'an de grâce 1694, le dix-septième jour du mois de may est décédé en cette paroisse Maître Charles Bachelier, prêtre et curé de cette paroisse, fils de défunct Messire Philippe Bachelier et damoiselle Remiette Lefricque, demeurant à Reims, paroisse de St Jacques, âgé de trente-deux ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence, St Viatique et extrême onction, et a été inhumé le lendemain, dix huitième dudit mois, dans l'église de la paroisse en la chapelle de la Sto Vierge, où nous l'avons porté avec les cérémonies accoutumées le dix huict dudit mois et an que dessus; au convoy duquel ont assistez Mrs Jean Richelet et R. Lefricque, qui ont signé avec Mrs Nic. Herpet, doyen de Lavannes, Nicolas Jouet, curé de Berru, Nicolas Thibault, curé d'Epoye. » *(Archives de l'état civil, au greffe du Tribunal de 1re instance de Reims.)*

[2] *Statistique de la paroisse de Nogent*, 1848, aux Archives de l'Archevêché de Reims. — Voici l'acte de sépulture :

« L'an de grâce mil sept cent soixante sept, le cinq d'octobre, est décédée en cette paroisse de Nogent, dans le château de l'abbaye audit Nogent, respectable et vertueuse dame Madame Françoise Macquart, veuve en premières noces de défunt Messire

Digitized by Google

Monument funéraire. — Il existe dans la sacristie (1880) un monument funéraire du XVIe siècle, morceau de sculpture d'un fort relief, encastré sur la muraille et dont nous ignorons l'emplacement primitif et la date. Toute inscription en a disparu, mais le caractère d'une destination funéraire apparaît nettement. L'ensemble mesure 1m60 de hauteur sur 0m80 de largeur, et comprend dans le haut la scène du Calvaire, le Christ en croix avec la Vierge et saint Jean à ses côtés, dont les statues ont chacune pour support une console avec une tête de mort. Au-dessous, deux autres statues, saint Nicolas à gauche, et sainte Catherine, martyre, à droite, accompagnent deux personnages en costume du temps, agenouillés et priant au pied de la croix. Ce sont les défunts dont la sépulture est figurée à la partie inférieure du monument, sous la forme d'une tombe renfermant un squelette enveloppé dans son linceul. La tombe repose sur un support qui forme la base de toute la décoration. La légende devait se trouver à cet endroit, mais il n'en subsiste aucune trace. On remarque, à différents endroits des parties sculptées, quelques restes d'une peinture qui devait s'étendre à l'ensemble.

Pierre-Claude de Montfort, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant-colonel du régiment de cavalerie de Beuvrons, seigneur de Méry, Prémecy et autres lieux, son mari aussi en premières noces, âgée de soixante-sept ans environ, laquelle a été inhumée le lendemain dans l'église paroissiale dudit Nogent, où nous Robert-François Rondeau, prêtre chanoine de l'église métropolitaine de Reims, docteur en théologie et promoteur du diocèse, l'avons conduit avec les cérémonies accoutumées de l'église, en présence de très haute et très puissante dame Madame de Themines de Lauzières, abbesse de l'abbaye Royalle de Saint-Pierre de Reims, et de François Pothier, prêtre curé dudit Nogent, qui ont signé avec nous de ce interpellé. *(Signé)* : DE LAUZIÈRES-THEMINES, abbesse de Saint-Pierre. — POTHIER, curé de Nogent. » *(Archives du greffe du Tribunal de Reims.)*

Digitized by Google

Cimetières. — Dans l'ancien cimetière, au nord de l'église, on lit sur la muraille de l'église, à 2m environ de hauteur, cette inscription en partie fruste dans le bas, et accompagnée sur le côté d'une croix fleurdelisée :

Cy gist et
repose le corps
de veve Jeanne
Nidard, femme en son vivant de
.. ... décédé le 24 d'octobre 1614.

A côté de cette épitaphe se voient encore les initiales L G et la date de 1691.

Nous empruntons à la statistique de la paroisse, dressée en 1848, les renseignements suivants sur les anciens cimetières de Nogent :

« Derrière le jardin du presbytère, dit-elle, se trouve un terrain appelé *Cimetière de l'abbaye.* En 1844, le propriétaire, ayant voulu labourer sa terre, sentit sa charrue s'arrêter ; il se mit à l'œuvre, et, à l'instant, il trouva une certaine quantité de pierres tumulaires et tombes, l'une renfermant une grande personne et un enfant, une autre des ossements, une épée et une pièce de monnaie.

« L'ancien cimetière de la paroisse se trouvait situé sur une haute montagne, à 200 mètres du village, et le curé avait un cheval pour le transport des morts à cet endroit [1]. Le cimetière actuel (en 1848) est situé autour de l'église. »

[1] *Nogent-l'Abbesse*, lieu dit *La Croisette*, sur le sentier de Roucisson, dans les bois, emplacement d'un cimetière du moyen âge, où subsista longtemps une croix, et où des ossements apparaissent assez nombreux. On trouva également des ossements humains dans la butte ou husselle, coupée en deux par la route militaire conduisant de la vigie au fort de Nogent.

Digitized by Google

Aujourd'hui le cimetière, enclos de murs et planté d'arbres verts, se trouve hors du village, à proximité de la route conduisant à Beine.

Cloches.—Des trois anciennes cloches d'avant la Révolution, dont une fut fondue en 1790, il n'en restait qu'une seule jusqu'en 1873, date de la fonte des trois nouvelles cloches actuelles[1].

La statistique de la paroisse, dressée en 1848, donne la légende suivante de l'ancienne cloche :

« Il y avait autrefois trois cloches ; deux furent enlevées en 1793, celle qui reste pèse 1,600[l] et porte cette inscription : *Je suis Charlotte Françoise, nommée par très illustre prince, Monseigneur Charles de Lorraine, duc de Joyeuse, et Mademoiselle Françoise Renée de Lorraine, sa sœur, 1629*[2]. — *Me Jean Ravenel, pre curé de ce lieu, Jeanne Collet.* — Jean Ravenel fut curé de Nogent de 1607 jusqu'en 1655. »

Les trois cloches actuelles ont été fondues en 1873 par MM. Paintandre frères et fils, fondeurs à Vitry-le-François ; elles portent en légende qu'elles ont été acquises au moyen d'une souscription faite par une partie

[1] Voici une mention sur les anciennes cloches : « Le clocher et les cloches sont en bon état, à l'exception de l'ouverture à la voûte du chœur pour passer les cordes pour les sonner. » *Questionnaire de 1774*, déjà cité. — Cfr. *Statistique du canton de Beine*, par CHALETTE, dans l'*Annuaire de la Marne*, 1840, p. 60. — On trouve aux Archives de la Marne des renseignements sur la reconstruction du presbytère de Nogent, en 1789, et sur la fonte d'une cloche en 1790, moyennant la somme de 475 livres 10 sols, levée sur les habitants. (*Fonds de l'intendance de Champagne*, C. 1881. *Inventaire-Sommaire*, p. 440.)

[2] La statistique de la paroisse donne la date de 1699, mais c'est une erreur évidente, d'après la vie des personnages cités.

Digitized by Google

des habitants et offrent les noms des plus notables souscripteurs avec ceux du maire, M. Poterlot, et du curé, M. Denis Batillot. Outre les inscriptions, on y remarque plusieurs figures moulées d'une belle venue.

La mairie, construite en 1882, est surmontée d'un campanile contenant une cloche et la sonnerie de l'horloge communale. Sur la place publique, croix en fonte sur un socle en pierre portant la date de 1863.

II.—Ancien domaine de l'abbaye de Saint-Pierre-les-Dames.

La célèbre abbaye rémoise qui posséda de temps immémorial la seigneurie de Nogent, y conserva jusqu'à la fin un domaine, situé à l'angle nord-ouest du village, que l'on appelait l'*Abbaye* et qui servait uniquement de métairie et de demeure au fermier de la cense principale. Des traditions locales rattachaient ce lieu, ainsi qu'une fontaine, aux origines mêmes de l'abbaye et à ses fondateurs, saint Baudry et sainte Bove, comme le relatait dans une visite sur place l'un de nos chroniqueurs rémois du XVIIe siècle[1]. Nous n'avons trouvé dans les historiens aucun document sur ces traditions, mais il en est question dans le récit d'Antoine de Beauchesne

« Le 31 du mois de may 1672, jalay à une nopces à Nogent. M. le curé du lieu me mena voir la source de la fontaine de St Balderique, frère de Ste Bove, et l'abbaye à laquelle les religieuses de St Pierre ont aultrefois demeurée, quy estoit le patrimoine de Ste Bove. » *Mémoires de Jean Maillefer, marchand bourgeois de Reims*, 1611-1684, publiés par l'Académie, *Reims*, Michaud, 1890, p. 158. — Cfr. *Hist. de Reims*, par D. Marlot, t. II, p. 227, mais il n'est pas question de Nogent dans le récit de l'historien rémois sur la fondation de l'abbaye.

Digitized by Google

relatif au don fait en 1584 par l'abbaye à la paroisse de Nogent de parcelles des reliques des saintes Bove et Dode [1].

Le souvenir de ces saintes était d'ailleurs resté vivace, ainsi que leur culte, dans l'église paroissiale où existait une confrérie en leur honneur, et dans une chapelle domestique comprise dans le domaine de l'abbaye [2]. On voyait encore leurs statues dans cette chapelle au milieu du XVIIIe siècle, et la chapelle elle-même survécut, bien que non livrée au culte, jusqu'à l'époque de la Révolution [3].

Elle fut transformée depuis en habitation et n'a conservé, pas plus que l'ancien domaine aujourd'hui morcelé, aucune trace de son ancienne destination [4].

[1] Lors de la translation des reliques des saintes Bove et Dode par Renée de Lorraine, le 18 novembre 1584, des parcelles furent accordées « à toutes les églises des villages dépendans de l'abbaye, et surtout à celles de Nogent-l'Abbesse et de Vaumonstrueil, terres et seigneuries provenantes des legs et dons desdites saintes Vierges. » (Dédicace par Antoine de Beauchesne de l'office de sainte Bove et sainte Dode, imprimé à Reims par Jean de Foigny en 1586, petit in-fo de 16 ff., conservé dans la liasse de Nogent du fonds de Saint-Pierre-les-Dames aux Archives de Reims.)

[2] 10 juillet 1752, visite de l'église de Nogent par le doyen de Lavannes, qui y constate l'existence d'un « reliquaire de Ste Bove et de Ste Dode, avec son authentique en date du 29 mars 1679, enchâssé d'argent ». — Ensuite, visite d'une chapelle dans la maison de l'abbaye de Saint-Pierre, laquelle est décemment bâtie, mais sans aucun ornement ni vaisseau sacré ; il s'y trouve un autel avec pierre sacrée, et des statues de sainte Bove et de sainte Dode. On ignore son vocable. (*Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché, Visites,* G. 258, Doyenné de Lavannes, paroisse de Nogent.)

[3] « Il y a dans l'étendue de la paroisse une chappelle domestique tenante à la maison ditte l'abbaye; on n'en connoit point de titres; on n'y dit point la messe. » *Questionnaire de 1774,* déjà cité.

[4] Propriété actuelle de M. Poterlot, ancien maire, petit bâti-

Digitized by Google

III. — Terroir de Nogent, lieux dits, découvertes, forts.

L'étude des lieux dits de ce terroir est facilitée, en outre des données du cadastre, par un ensemble considérable de pièces, de procès-verbaux de bornage et de plans, provenant des archives de l'abbaye de Saint-Pierre-les-Dames. On y trouvera des renseignements historiques et topographiques sur lesquels nous n'avons pas à insister ici[1].

ment sans caractère, avec toiture en tuiles, sis à l'angle d'une rue. C'est de ce bâtiment qu'il s'agit dans cette note :

« L'abbaye de St-Pierre avait à Nogent une maison ou petit château, où l'abbesse, avec quelques religieuses, passait trois mois de l'année. La chapelle attenante à la maison, convertie aujourd'hui en cuisine et chambre, n'a rien de remarquable. » *Statistique de la paroisse de Nogent en 1848*, déjà citée.

[1] Le fonds de l'abbaye de Saint-Pierre-les-Dames, aux Archives de Reims, possède une liasse assez forte sur Nogent, contenant surtout des titres de propriété, d'échange et d'administration. Nous y avons remarqué particulièrement : 1° le titre original sur parchemin de la fondation d'Antoine de Beauchesne, du 30 novembre 1587, auquel est joint un office des saintes Bove et Dode, avec titre illustré et notation musicale, imprimé par Jean de Foigny en 1586, pet. in-f° de 16 ff.; 2° Un plan in-f° de 1715, en couleur, intitulé : *Carte et plan du trait de Nogent et Baine, avec les bornes*, signé *Hazart*. On y voit d'un côté une vue de la montagne, du moulin et du village de Nogent, au milieu duquel est figurée grossièrement l'église, avec sa tour et sa nef; de l'autre côté, le village de Beine et son église; 3° Un registre portant sur la couverture : *Arpentage et esbornement de la grande cense de Nogent L'abbesse, appartc à l'abbaye royal de St Pierre de Reims, fait en 1718, 1719, 1720 et 1721*. Au dos, sous une sphère terrestre, s'étend une vue de la campagne de Nogent, avec croix, moulin, église, et les mots en légende au-dessous : *Terram autem dedit filiis hominum*. Les plans de ce registre offrent de curieuses mentions sur les chemins, allées, fossés du village et croix du terroir de Nogent, le tout dessiné et colorié par le même arpenteur Hazart.

Digitized by Google

Nous devons surtout signaler les fouilles et les découvertes d'antiquités dont nous avons retrouvé la trace. Le Musée de Reims possède en ce genre le contenu d'une sépulture gallo-romaine mise au jour en 1859, au lieu dit *Les Sablons*, et offrant d'intéressants débris d'armes et de colliers précieux[1].

Des indications non moins précises nous sont fournies par M. Ch. Bosteaux sur d'autres découvertes de la même époque et continuées en plusieurs endroits : « Sur le terroir de Nogent, dit cet archéologue, des vestiges de constructions gallo-romaines ont été découvertes au lieu dit *Le Tailleau*, où un puits carré a été fouillé. Au lieu dit *La Noue de Beine*, on a remarqué aussi des ruines de constructions. Sur l'emplacement du village actuel, il y aurait eu déjà une agglomération considérable à l'époque romaine, à en juger par l'importance du cimetière romain et franc du *Thomois*, qui se trouve situé au nord du village, sur le versant d'une colline coupée par un chemin de traverse allant de Nogent à Berru. Les fouilles de ce cimetière ont donné des armes romaines et franques, des vases et des fibules, des boucles, de la monnaie, des cercueils en pierre et en plâtre ; sur ces derniers, le couvercle portait en relief une roue portant la croix dans son cercle[2]. »

En terminant, nous devons mentionner, pour en si-

[1] Le Musée de Reims possède divers débris d'une sépulture gallo-romaine, découverte à Nogent-l'Abbesse en 1859, lieu dit les *Sablons*, et offerts par M. Simon Buiron-Warnet, meunier à Nogent. On a trouvé dans cette sépulture sept cadavres, vases, colliers, plats, armes et grains de colliers. (Voir le détail dans le *Registre du Musée*, 1859, f° 132 verso.)

[2] *Études sur les découvertes d'antiquités faites dans le canton de Beine*, par Ch. Bosteaux, 1886. (Ms. des Archives de l'Académie de Reims, in-f°, p. 84.)

Digitized by Google

gnaler la date dans l'avenir, les importantes constructions militaires élevées par le Génie, de 1873 à 1875, sur les hauteurs et le plateau voisins du village, commandant la vallée de la Vesle et la plaine sur Beine et Nauroy.

Le fort de Nogent est situé au-dessus du village, au sud ; il comprend un fort principal et trois batteries. La porte du fort est surmontée d'une plaque en marbre blanc, portant le nom : Fort de Nogent, en lettres majuscules. La date de 1875, qui est celle de l'achèvement de l'ensemble, se lit au sommet de la seconde porte. De larges fossés avec revêtements en pierres de taille entourent l'ouvrage principal.

Digitized by Google

Digitized by Google

PONTFAVERGER

(Pons fabricatus).

Petite ville industrielle de 2,260 habitants, sur la rive gauche de la Suippe, station du chemin de fer de Bazancourt à Challerange, et l'un des plus anciens passages sur la rivière de Suippe, où un pont fut construit dès le XIe siècle et laissa son nom à la localité[1]. Il en est fait mention, ainsi que des deux paroisses de Saint-Médard et de Saint-Brice, dans tous les anciens documents, ainsi que sur les cartes de la région[2]. Les annales de Pontfaverger ont été étudiées dans une monographie restée inédite[3], et surtout dans un ouvrage récent composé avec soin par M. Ch. Nicol, ancien instituteur de la commune[4]. Nous n'aurons donc pas besoin de refaire l'historique de la localité et de nous étendre en dehors d'une description archéolo-

[1] *Pontfaverger, Pons Fabricatus* (Polyptyque de Saint-Remi de Reims), *Ecclesia Sancti Dionisii in Ponte Fabricato*, 1100, etc. — En 1789, Pontfaverger avait pour seigneur le chapitre de Reims et le commandeur de Boult et Merlan; il faisait partie de l'élection et du bailliage de Reims et suivait la coutume de cette ville. L'église Saint-Médard était à la présentation du doyen de Saint-Symphorien de Reims, et l'église Saint-Brice à celle du séminaire de Reims. *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, par Longnon, p. 217. Sur Saint-Médard, voy. aussi p. 247.

[2] La carte de Cassini indique les églises de *Saint-Médard* et de *Saint-Brice de Pontfaverger*, avec une croix entre les deux et un pont sur la Suippe en face de chacune d'elles. De l'autre côté de la rivière figure la *Cense de Saint-Denis*.

[3] *Monographie historique de Pontfaverger*, par A. Thenault, ancien instituteur, 1865, *Manuscrit des Archives de l'Académie de Reims*, in-f°.

[4] *Etude historique sur Pontfaverger et les communes environnantes*, par Charles Nicol, instituteur. Ouvrage couronné par la Société Académique de la Marne... *Reims, Imprimerie de l'Indépendant rémois*, 1895. Grand in-8 de 373 pages, avec planches en photo-

Digitized by Google

gique des deux églises de Saint-Médard et de Saint-Brice [1], édifices visités plusieurs fois de 1881 à 1897. Quelques mentions sur les souterrains, les anciens remparts, les fouilles et les découvertes antiques opérées sur le terroir, suffiront à compléter notre travail dans le cadre que nous avons tracé.

Plusieurs localités ont disparu dans le cours des siècles aux environs de Pontfaverger, notamment Heudreliscourt [2], ainsi que plusieurs chapelles et les fouleries du chapitre. Nous n'en parlerons qu'à l'occasion des traces qu'elles ont pu laisser, renvoyant pour le surplus aux auteurs cités plus haut.

I. — Église paroissiale Saint-Médard [3].

Édifice du XIe siècle dans sa partie la plus ancienne, exhaussé et agrandi à la fin du XIIe siècle ou au commencement du XIIIe siècle, plusieurs fois ruiné et remanié jusqu'à nos jours, sans caractère. L'intérieur seul offre des traces de l'architecture primitive.

INTÉRIEUR

Nef et bas-côtés. — Nef principale à quatre travées; dans les trois premières, à partir du portail, arcades

typie, très nombreuses. Compte rendu dans le *Courrier de la Champagne*, du 26 août 1894.

[1] Sur ces églises nous avons consulté avec fruit la *Statistique de la paroisse*, écrite vers 1845, par M. l'abbé Bonnomet, curé-doyen, et conservée inédite aux *Archives de l'Archevêché de Reims*.

[2] *Heudreliscourt*, commune de Pontfaverger, « *Heudrezilcourt*, village détruit vers 1650 » (Atlas cantonal publié sous la direction de M. Poinsignon.) Il était situé entre Pontfaverger et Moronvilliers, au midi du chemin entre ces deux localités. Les patrons de son église, saint Jacques et saint Philippe, ont leur culte transféré dans une chapelle latérale de l'église Saint-Brice.

[3] *Decanatus de Lavanna* (antérieurement nommé *de Ponte fabriaco*). — Perrochia de S. Medardo, consecrata est in honore SS. Medardi et Gilardi, succursus Heudrellisicourt. Patronus, cui confert D. remensis patronagium de S. Medardo. (Pouillé rédigé vers 1312, publié par P. Varin, dans les *Archives administratives de Reims*, t. II, p. 1062.)

Digitized by Google

cintrées de la fin du XIe siècle, et dans la travée voisine du transept, arcades en tiers-point du XIIIe siècle. Les arcades cintrées reposent sur des piliers carrés, munis d'une simple moulure à la naissance de l'arc.

Au-dessus des arcades, deux rangs de fenêtres, celles du bas cintrées et ébrasées (bouchées actuellement), celles du haut en arc brisé; dans la travée voisine du transept, il n'y a pas de fenêtres du rang inférieur. — Il est probable que, lorsqu'on a construit le transept et le chevet au commencement du XIIIe siècle, on a rebâti aussi cette première travée d'une nef nouvelle pour établir un raccord avec la vieille nef romane. Celle-ci a été en même temps surélevée, et l'on y a établi le deuxième rang de fenêtres, les seules ouvertes actuellement.

Un plancher recouvre toute la nef, à 8m60 de hauteur. Pas de traces d'anciennes voûtes.

Les bas-côtés assez larges, de même longueur que la nef, n'offrent aucun caractère d'architecture et sont en grande partie modernes.

Transept. — Le transept, construit à l'époque gothique, n'offre plus que des portions tronquées. Il n'en reste d'autres parties reconnaissables que l'arc triomphal communiquant avec la nef et les deux faisceaux de colonnes aux angles des croisillons. L'arc triomphal en tiers-point a son archivolte munie de tores reposant sur des colonnes avec chapiteaux à simples crochets. Cet arc a pu servir de base à une tour centrale dont la tradition a gardé le souvenir[1].

[1] Il en est question dans la description sommaire de l'église Saint-Médard, *Étude historique sur Pontfaverger*, par Ch. Nicol, 1895, pp. 131-135.

Digitized by Google

Le croisillon sud conserve aussi, dans les angles, quelques traces des anciens arcs ayant supporté probablement une voûte, aujourd'hui détruite. On y remarque également la porte conduisant aux combles, offrant dans un tympan cintré une figure d'ange à mi-corps, vu de face, aux ailes déployées, sculpture assez grossière d'époque indéterminée.

Le croisillon nord a été reconstruit de la façon la plus simple, et il est recouvert d'un plancher, ainsi que l'autre croisillon et le carré du transept [1].

Chevet. — Le chevet, terminé carrément, n'a pas davantage gardé trace de la construction primitive; ses murs ont été rebâtis en craie au XVIIe siècle, et probablement sur les anciennes fondations. Il est recouvert d'un plancher à environ 7 mètres de hauteur, même élevation qu'au transept. La longueur totale de l'église est de 21 mètres, du portail au chevet.

EXTÉRIEUR

L'extérieur de l'église offre encore moins d'intérêt que le dedans : la façade vers l'ouest a été reconstruite en briques de la façon la plus vulgaire, à l'époque moderne;

[1] Voici les indications du *Questionnaire de 1774* sur les réparations à faire dans les deux paroisses : « Je ne connois aucune réparation considérable à faire au chœur de nos églises et le pavé est en bon état. — Il y a des réparations considérables à faire à la nef de l'église St-Médard, les toits sont en très mauvais état, et pendant les pluyes, l'église est remplie d'eau, le pavé est aussi en mauvais ordre. — Il n'y a point de réparations à faire à l'église de St-Brice pour la nef. — Le clocher de l'église St-Médard est à ce que je crois en bon état, mais une des cloches est cassée. — Le clocher et les cloches de St-Brice en bon état. (*Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché,* G. 258.)

Digitized by Google

la porte principale ouvre de ce côté. Sur la terrasse, en avant de cette porte à gauche, on voit une pierre portant une croix de Malte sculptée en relief [1].

Les murs de la nef, en craie, ont conservé au sommet les modillons de l'ancienne corniche.

Un petit clocher en charpente a été installé en 1819, sur le toit entre la nef et le chœur [2].

Il ne reste que les bases du transept du XIIIe siècle, avec les contreforts d'angle et le bas de la tourelle contenant l'escalier des combles. Le chevet, comme le transept, a été réédifié en craie au dedans comme au dehors, sur les fondations anciennes, sans autres ouvertures que deux petites baies latérales.

Autour de l'église, terrain de l'ancien cimetière abandonné en 1860, par la création d'un cimetière unique en dehors de la localité.

MOBILIER, TABLEAUX, CLOCHES.

Autels. — Autels surmontés de retables en menuiserie, qui encadraient des tableaux restaurés et actuel-

[1] C'est une ancienne borne ou marque de juridiction de la commanderie de Merlan. Voir sur ses biens à Pontfaverger l'*Étude historique* par Ch. Nicol, p. 57 à 60. Cette borne avait disparu en 1899.

[2] « En 1819, la fabrique fit reconstruire le clocher de l'église Saint-Médard, restaurer les portes des deux églises, etc. Elle dépensa 2,400 francs. » *Étude historique sur Pontfaverger*, Ch. Nicol, 1895, p. 272, avec planche offrant une vue latérale de Saint-Médard, p. 208; autre planche offrant la façade du presbytère acquis par la commune en 1860, p. 96, belle maison dans le vestibule de laquelle nous avons remarqué un bas-relief du XVIe siècle provenant, dit-on, de Bertoncourt (Ardennes), et représentant une scène biblique avec de nombreux personnages : *Josué arrêtant le soleil*, installé à cet endroit par M. l'abbé Nonnon, curé-doyen actuel.

Digitized by Google

lement enlevés, sauf au maître-autel. — La peinture sur toile surmontant l'autel de saint Médard offrait la scène du couronnement de la rosière par l'évêque de Noyon. — Autre peinture représentant le martyre de saint Sébastien, dans le croisillon nord[1]. — Statue de la Vierge en pierre, du XVIe siècle, dans une niche près du transept du côté sud. — Chaire en bois sculpté du XVIIIe siècle.

Fonts baptismaux. — Au bas du collatéral sud, fonts baptismaux en pierre, composés d'une cuve en forme de vasque (diamètre 0^m90), reposant sur un tambour circulaire, flanqué de quatre colonnettes munies de chapiteaux d'un dessin différent, l'un avec une tête d'ange, l'autre avec une couronne fleurdelisée, les deux autres retaillés. La vasque a pu être refaite sur le modèle de l'ancienne au XVIe ou au XVIIe siècle, mais le socle sur lequel elle repose date du XIIe siècle (hauteur 0^m90).

Cloches. — Actuellement deux cloches se trouvent dans le campanile du chœur, l'une datant de 1817 et l'autre de 1857. — Elles portent les inscriptions suivantes relevées dans un ouvrage récent[2] :

[1] Cette peinture est l'indice d'un ancien vocable ainsi désigné : « Il y a trois autels dans l'église de Saint-Médard, le grand autel dédié à saint Médard, le second à la Sainte Vierge, le troisième à saint Sébastien. Il y a une pierre sacrée à chaque autel. — Il n'y a qu'un autel dans l'église de Saint-Brice, et dédié à saint Brice, il est muni d'une pierre sacrée. » *Questionnaire de 1774*, p. 7. — Autres renseignements sur l'église Saint-Médard, dans les *Archives de l'Archevêché de Reims*, G. 258 : Fondations faites dans les églises de Pontfaverger au XVIIIe siècle ; état du revenu (28 juin 1679 et vers 1786) ; visites faites en 1752 et 1768. *Inventaire-Sommaire*, p. 209.

[2] Sur les cloches, anciennes et modernes, leurs parrains et marraines, voir l'*Étude historique sur Pontfaverger*, par Ch. Nicol, 1895, pp. 128, 133, 139 et 142.

Digitized by Google

Première cloche : H. P. J. BISEAU, PARRAIN, ET SA FEMME FREMEAUX, MARRAINE. BÉNIE PAR M. FOUCAULT, CURÉ-DOYEN, EN 1817. M. PIERRE BARROIS, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE FABRIQUE. MON NOM EST ROSALIE.

Deuxième cloche : SOUS LA PRÉSIDENCE DE JEAN-PIERRE ROBERT, ANCIEN MAIRE, FONDUE EN 1857. BÉNIE PAR M. BONNOMET, CURÉ, SOUS L'ADMINISTRATION DE M. ROBERT GALLAND, MAIRE. — A. NOUVION FILS, PARRAIN, ET L. DÉREVOGE, MARRAINE. — FONDEUR PAINTANDRE.

Les anciennes cloches de Saint-Médard, enlevées toutes les deux à la Révolution, dataient de 1774. Elles furent remplacées à la reprise du culte, par la seconde cloche de l'église Saint-Brice, que l'on fondit en 1817, pour avoir deux cloches, pesant ensemble 250 kilogrammes, dont l'une subsiste à l'église Saint-Médard et l'autre dans le campanile de la Mairie[1]. Cette dernière fut remplacée dans le clocher de Saint-Médard par la seconde cloche actuelle qui fut baptisée en 1857, en même temps qu'une autre destinée à l'église Saint-Brice[2].

II. — Église paroissiale Saint-Brice[1].

Édifice du XIIIe siècle joint à une nef romane, l'ensemble en grande partie ruiné, et dont les plus intéres-

[1] « En 1790, il y avait deux cloches dans chaque église; on enleva les deux de Saint-Médard pour les conduire à Metz; elles furent remplacées par l'une des deux de Saint-Brice. Plus tard, on la fondit pour en faire deux petites. » THENAULT, *Monographie de Pontfaverger, Archives de l'Académie de Reims.*

[2] *Pontfaverger*, le 15 octobre 1857, — Baptême de deux cloches, l'une pour l'église Saint-Brice, et l'autre pour l'église Saint-Médard. — *Ibidem.*

[3] *Decanatus de Lavanna* — Perrochia de Ponte Fabricato, consecrata est in honore S. Briocii. Patronus quidam, cui confert

Digitized by Google

sants vestiges se trouvent à l'extérieur de l'abside. — Façade occidentale refaite au XVIe siècle. — Nef remaniée au XVIe et au XVIIIe siècle, sans aucun caractère d'architecture[1].

Il serait impossible de reconstituer ce monument dans son état primitif d'une façon absolument précise, tant les destructions causées par les guerres et les incendies aux XVe, XVIe et XVIIe siècles, et les restaurations successives ont supprimé brutalement ou remanié sans art les différentes parties.

L'état de ruine le plus complet fut celui de la seconde moitié du XVIIe siècle, et il fallut l'opiniâtre persévérance des habitants pour conserver un monument dont l'archevêque Ch.-Maurice Le Tellier voulait ordonner la démolition totale en 1679[2]. A la suite d'une longue période d'interdit et d'une requête des paroissiens manifestant leur ferme volonté de sauver leur église, une transaction intervint en 1723 entre eux et les décimateurs, après un procès qui dura plus de soixante ans[3].

D. Remensis patronagium de Ponte Fabricato. (Pouillé rédigé vers 1312, publié par P. Varin, dans les *Archives administratives de Reims*, t. II, p. 1062).

[1] Voir un plan teinté avec une description sommaire de l'église Saint-Brice, dans l'*Étude historique sur Pontfaverger*, par Ch. Nicol, pp. 128-131.

[2] « A Pontfaverger, 29 avril 1679, Saint-Brice et Saint-Médard, deux églises. — Saint-Brice en ruines, les habitans sont fort opiniâtres à conserver cette église, il faut la laisser tomber ou ordonner la démolition à ma première visite. Ces deux paroisses sont déjà réunies il y a 90 ans. Autrefois il y avait 700 communians, il n'y a plus présentement en tout que 230 communians. J'ai défendu au curé de biner, il y dit la messe alternativement.» (*Notes des visites pastorales de Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims*, à la Bibliothèque nationale, Fonds français.)

[3] *Inventaire-Sommaire des Archives de l'Archevêché de Reims*, par L. Demaison, G. 258, p. 209. On y trouve ces mentions : Requête

Digitized by Google

Les travaux de consolidation furent repris en 1725, 1753, 1774, et à plusieurs reprises en notre siècle, en 1810, 1822 et 1854. C'est l'état actuel que nous allons décrire uniquement.

EXTÉRIEUR

Façade occidentale. — Portail principal à l'ouest, comprenant une porte du XVIe siècle en arc brisé, avec archivolte au-dessus et plusieurs moulures l'encadrant du haut en bas, taillées en biseau, sans chapiteaux ni colonnettes.

Au-dessus, fenêtre flamboyante à un meneau, également du XVIe siècle, ouvrant dans un pignon construit tout entier en craie. Deux contreforts s'appuient sur les côtés de la façade.

Nef.—Nef sans bas-côtés, murailles en craie avec nombreuses reprises. On voit au côté nord l'amorce d'une arcature nouvelle faite pour la nef commencée au XIIIe siècle afin de remplacer celle du XIIe. — La face latérale du sud offre deux travées avec arcs brisés, aujourd'hui bouchés ; il est probable que les piliers des anciennes arcades du XIIe siècle sont seuls conservés ; les arcs brisés, comme

adressée à Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, par les paroissiens de Saint-Brice de Pontfaverger pour obtenir la levée de l'interdit de cette église et la permission de célébrer la messe dans la nef que l'on a séparée du chœur par un mur, en attendant le rétablissement dudit chœur (mars 1673). — Transaction passée entre les habitants de Pontfaverger et les gros décimateurs de la paroisse Saint-Brice pour la restauration de l'édifice et la construction du clocher au portail ou sur l'un des côtés de la nef (juin 1723).

[1] Vue de cette façade dans son état actuel, à la page 320 de l'*Étude historique sur Pontfaverger*, par Ch. Nicol, pl. phot.

Digitized by Google

la muraille entière, ont été construits au XVIe siècle. Au-dessus, deux petites fenêtres hautes, refaites à la même époque que le portail. Porte latérale au sud sans caractère.

Plus de croisillons, murs refaits à la place, dans le prolongement de la nef et de l'abside.

Abside. — Abside circulaire du XIIIe siècle, flanquée de six contreforts; murailles en pierres dures d'un assez grand appareil; portions remaniées sur les faces latérales au XVIIIe siècle; deux fenêtres cintrées, percées à cette époque.

Il est à remarquer que les six contreforts sont différemment terminés de deux en deux : les uns par un toit incliné, les autres par un toit à deux rampants. Entre les deux premiers contreforts au nord, double baie, actuellement aveugle, qui ouvrait sous une arcade géminée en tiers-point, dont les tores reposent sur des colonnettes munies de chapiteaux à crochets; au-dessus des arcs, garniture de feuillages finement sculptés, et figure humaine entre les deux arcs, servant d'amortissement. — Au fond de l'abside, même baie géminée dont les ornements de feuillages ont été mutilés ; la tête qui se trouvait à la retombée des arcs a été reportée au-dessus; tête de femme riant, avec coiffure du temps de Philippe-Auguste, figure bien conservée et d'un type remarquable. — Même baie géminée entre les deux derniers contreforts au sud, à l'opposite des premiers, malheureusement mutilée au sommet comme la précédente.

Signalons enfin quatre autres têtes du même style que la tête de femme déjà indiquée, et qui ont été reportées dans la muraille à différents endroits lors de reconstruc-

Digitized by Google

tions modernes : l'une, tête grimaçante avec deux oreilles d'âne ; l'autre, tête barbue d'une physionomie assez rude ; enfin, deux têtes grimaçantes et fort expressives.

Tout le pourtour de l'abside, qui domine comme d'un monticule, offre le coup d'œil pittoresque d'une belle ruine gothique.

INTÉRIEUR

Dimensions. — L'église Saint-Brice offre une longueur totale de 30 mètres environ, dont 8m50 pour l'abside, 8m50 pour l'ancien transept et 13 mètres pour la nef; sa largeur est de 9 mètres sur toute la profondeur et sa hauteur atteint 13 mètres environ, sous le plafond qui règne dans toute son étendue.

Nef. — Nef romane dont il subsiste deux travées avec arcades en tiers-point, aujourd'hui bouchées, reposant sur des piliers carrés primitifs, offrant une simple moulure à la naissance des arcs. De part et d'autre, trois fenêtres hautes, l'une bouchée. Les bas-côtés sont supprimés et les baies murées.

Ancien transept. — Le transept et l'abside refaits au XIIIe siècle; les bras du transept démolis et murés à la croisée. Deux fenêtres cintrées dans ces murs latéraux. De chaque côté subsistent deux faisceaux de colonnes qui sont les restes des quatre piliers du carré du transept. Les colonnes de ces faisceaux sont encore munies de leurs riches chapiteaux à feuillages, de la plus belle époque du XIIIe siècle. Le plafond qui recouvre la nef et le chœur masque en partie les chapiteaux et les piliers qui sont conservés par endroits. En avant du transept, vers la nef, se trouvent deux chapiteaux encastrés dans

Digitized by Google

la muraille, l'un à crochets, l'autre orné de feuillages. Ce sont des traces de l'amorce de reconstruction de la vieille nef romane.

Abside. — Abside profonde, de forme circulaire, entièrement modifiée dans son architecture à l'intérieur, privée de ses baies primitives et éclairée par deux fenêtres cintrées, percées au XVIIIe siècle ; la voûte entièrement détruite est remplacée par un plafond et des enduits en plâtre ; boiseries sans caractère dans le pourtour [1].

Autour de l'abside, plusieurs statues sur des consoles, les unes du XVIIIe siècle, les autres modernes et sans caractère ; citons celles de saint Hubert, de saint Blaise, de saint Donat en costume de guerrier romain, etc. On a placé dans la fenêtre du portail une statue ancienne de la Sainte Vierge, dont le socle offre les armes du Chapitre de Reims [2].

En face de la chaire, crucifix du XVIIe siècle.

Fonts baptismaux. — Cuve moderne en marbre, remplaçant les anciens fonts du XVIe siècle, dont les débris gisent au dehors près du contrefort à gauche du portail (23 avril 1883), offrant une cuve cylindrique en pierre garnie de quatre consoles et décorée d'enroulements.

[1] *Église Saint-Brice de Pontfaverger.* — « Tout le sanctuaire était orné d'arcatures de forme ogivale, ayant base et chapiteaux, et que l'on a fait disparaître sous une couche de chaux, il y a environ dix ans (c'est-à-dire vers 1855), pour élever deux petits autels et satisfaire à d'autres exigences du culte. » *Monographie historique de Pontfaverger*, par A. THENAULT, 1865, aux Archives de l'Académie de Reims.

[2] *Étude historique sur Pontfaverger*, par Ch. NICOL, p. 131.

Digitized by Google

INSCRIPTION, SOUTERRAINS, CLOCHES.

Épitaphe d'un chapelain. — Nulle inscription à l'intérieur de l'église ; il s'en trouve une du XVIe siècle, en lettres capitales, gravée sur une pierre calcaire, fort bien conservée, dans la muraille extérieure près de la porte latérale du sud (hauteur 0m55, largeur 0m60). On y lit au-dessus d'un squelette étendu et couché, sculpté en relief, sur la même pierre le texte suivant :

CI · GIT · HONNESTE · ET : DIS
CRETTE : PERSONNE : MAI
STRE : PIERRE : HVRPIN : EN
SON : VIVANT : CHAPELAIN
DE : CEANS : QVI : TREPASSE
LE : 7 : DE NOVEBRE : L'AN 1558 :

Le défunt, Pierre Hurpin, était chapelain ou desservant de l'église Saint-Brice, fonction alors commune sans doute à d'autres prêtres, qui ont donné leur nom à une rue voisine encore appelée *rue des Chapelains*[1].

Ancien cimetière et souterrains de refuge. — Tout autour de l'église Saint-Brice s'étend l'ancien cimetière encore enclos, mais où l'on n'enterre plus depuis la création du cimetière commun aux deux paroisses; il y reste quelques monuments, sur l'un desquels nous avons relevé une épitaphe portant cette mention : *Ici repose un brave, Césaire Billot, capitaine de cavalerie,*

[1] Une autre rue voisine, rue Saint-Brice, n° 45, offre une porte de maison du XVIIe siècle, avec lucarne bouchée au-dessus, encadrement, pilastres et vases de fleurs au sommet, fleurons, etc., ensemble à conserver (30 avril 1894).

Digitized by Google

officier de la Légion d'honneur, décédé à Pontfaverger, le 1er novembre 1841, dans sa 75e année[1].

Sous le cimetière et sous l'église Saint-Brice, s'étendent des galeries souterraines creusées à même dans la craie, d'origine fort ancienne et inconnue, dont l'orifice fut remis au jour en 1818, et qui ont été depuis visitées à plusieurs reprises. — On y a constaté l'existence d'un puits et de nombreuses petites cellules latérales ouvrant sur la galerie principale pour former comme autant de retraites particulières. Nous ne pouvons entrer ici dans une description plus approfondie de ces cachettes ou souterrains de refuge, qui se retrouvent également, paraît-il, sous le cimetière de Saint-Médard, et qui ont donné lieu à des relations dignes de foi, aussi bien qu'à des contes populaires et sans portée historique. Aucun objet authentique, aucune trouvaille de valeur n'ont d'ailleurs été conservés à la suite des explorations contemporaines[2].

Ancien clocher et cloches. — L'église Saint-Brice est recouverte d'une toiture en ardoises, formée d'un seul comble assez élevé et sans clocher actuellement. La cloche est suspendue dans le grenier, au-dessus du portail, à l'endroit où se dresse la croix en fer surmontée d'un coq. Une baie cintrée moderne, percée dans le

[1] Il avait été élu, en 1831, capitaine de la 1re compagnie de la Garde Nationale. *Étude historique sur Pontfaverger*, p. 275.

[2] Le plan et la coupe de ces souterrains ont été dressés par M. Ch. Bosteaux, sur les indications de MM. Cailcot et Muroy, de Pontfaverger. Voir ses *Études sur les découvertes d'antiquités dans le canton de Beine*, p. 27, aux *Archives de l'Académie de Reims*. — Lire aussi une curieuse lettre datée du 9 mars 1852, à Mouzon, et signée T. Harlin, relative à la découverte de ces souterrains et conservée au même dépôt.

Digitized by Google

pignon, et deux baies latérales dans la toiture servent d'ouïes.

L'ancien clocher, probablement établi dans une tour centrale, non plus qu'un clocher reconstruit en charpente sur le portail au dernier siècle, n'ont laissé de traces[1].

Quant aux cloches anciennes, nous n'avons de renseignements que sur la dernière survivante, qui datait du XVIe siècle, et fut conservée à la Révolution pour l'église Saint-Brice, où elle servit jusqu'en 1855[2]. Cassée alors, elle fut refondue en 1857, par le fondeur Paintandre, qui fournit deux nouvelles cloches, l'une pour l'église Saint-Médard, dont nous avons donné plus haut l'inscription, et l'autre pour l'église Saint-Brice dont voici le texte :

D. O. M. J'AI ÉTÉ FONDUE L'AN DE GRACE 1857, SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. Jn PIERRE ROBERT, ANCIEN MAIRE ET PRÉ-

[1] *Église Saint-Brice de Pontfaverger.* — « Le clocher primitif a dû être détruit il y a déjà longtemps, car la tradition, ni l'histoire n'en disent rien ; la construction seule de l'église le fait supposer : il s'élevait dans le principe au milieu du transept, et reposait sur quatre gros piliers de forme gracieuse, que l'on voit encore..... Le clocher que les anciens se souviennent d'avoir vu, était situé au-dessus du portail actuel ; il a été renversé par un ouragan, à l'époque de nos tourmentes révolutionnaires..... Le portail actuel avec ses accessoires, a été réparé en 1726, sous le curé Vuillemart comme en fait foi une inscription encore existante..... » *Monographie historique de Pontfaverger*, par A. THENAULT, déjà citée, dernier chapitre. — Nous n'avons pas retrouvé cette inscription.

[2] On lit dans la *Statistique de la paroisse*, dressée en 1845 : « La cloche de l'église Saint-Brice, qui est très belle, date de 1574, elle pèse 1500 livres anciennes. Le parrain de cette cloche, Salomon Leroy, était de la paroisse Saint-Médard, la rue qu'il habitait porte encore son nom. Cette cloche provenait peut-être de l'église Saint-Médard ». *Archives de l'Archevêché de Reims.*

Digitized by Google

SIDENT DU CONSEIL DE FABRIQUE PENDANT 25 ANS. J'AI ÉTÉ BÉNITE PAR M. BONNOMET, CURÉ-DOYEN DU LIEU, SOUS L'ADMINISTRATION DE MM. ROBERT GALLAND, MAIRE, ET NOUVION LOUIS, ADJOINT. MES PARRAIN ET MARRAINE ONT ÉTÉ MM. JEAN-MARIE-EUGÈNE-DÉSIRÉ ROBERT, FILS DE M. LE MAIRE ET Mlle SOPHIE GAILLOT, FILLE DE L'ANCIEN JUGE DE PAIX. PAINTANDRE FONDEUR.

Il est fâcheux que le texte de l'ancienne cloche n'ait pas été copié en entier ni même reproduit en substance, comme on le faisait autrefois, sur le bronze de la nouvelle cloche.

III. — Mairie et groupe scolaire.

Cet édifice fut construit en 1853, sur les plans de M. Godfrin, architecte à Reims, au milieu de la commune, sur une place assez vaste, qui correspond aujourd'hui par une belle avenue plantée d'arbres avec le pont de la Suippe et la gare du chemin de fer.

Un campanile s'élève au milieu de la façade, contenant une assez forte cloche et trois petites cloches servant de timbres à l'horloge communale[1]. Voici les inscriptions de cette sonnerie municipale :

La grosse cloche. — MON NOM MARIE-PÉTRONILLE. J'AI ÉTÉ FONDUE EN 1817. FRANÇOIS-BENOIT HENRAT, ADJOINT, MON

La grosse cloche provient de l'église Saint-Médard. La commune a rendu à cette église une autre cloche par souscription en 1857. Cette année même, M. Auguste Calame, horloger à Rethel et originaire de Pontfaverger, fournit l'horloge de la Mairie, ainsi que les trois clochetons provenant de la maison Paintandre. Ils avaient été fondus en 1834 et ils étaient, sans doute, restés dans l'atelier sans emploi. *Étude historique sur Pontfaverger*, par Ch. Nicol, p. 293.

Digitized by Google

PARRAIN ; SÉBASTIENNE BOILEAU, SA FEMME, MA MARRAINE. MON CURÉ EDME FOUCAULT, DOYEN.

Les trois petites. — NOUS AVONS ÉTÉ FONDUES EN 1834 PAR M. A. CALAME, INGÉNIEUR A RETHEL, MEMBRE DE PLUSIEURS ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES DE FRANCE ET D'ANGLETERRE, MÉDAILLE D'OR ET D'ARGENT.

IV. — Cimetière actuel, anciens remparts, lieux dits du terroir et découvertes d'antiquités, localités disparues.

Cimetière. — La création d'un nouveau cimetière au lieu dit la *Porte de la Croix*, à peu de distance du chemin de Moronvilliers, eut lieu en 1858 et l'inauguration s'en fit deux ans après[1]. Ce cimetière, assez vaste, récemment agrandi, est enclos de haies vives avec grille en avant. On voit dans l'allée du milieu la croix publique en fer, d'un élégant dessin, fixée sur un socle en pierre. Au fond, on aperçoit le monument érigé en 1896, à la mémoire des soldats du pays morts pour la patrie en 1870-1871. C'est une figure en bronze, d'un fantassin ou mobile debout, statue reposant sur un piédestal carré. Nombreuses chapelles funéraires et monuments sur les côtés.

Remparts. — En avant du cimetière et sur tout le circuit, au midi de la localité, s'étendaient les anciens remparts, comprenant un talus avec fossé défensif, établis vers l'an 1580 à 1585, à la suite d'une ordon-

[1] Le 6 mai 1860, eut lieu la bénédiction d'un nouveau cimetière. — Jusque-là les deux cimetières de Saint-Brice et de Saint-Médard avaient servi seuls aux inhumations, malgré les graves inconvénients qu'amenait leur exiguité. THENAULT, *Monographie* déjà citée.

Digitized by Google

nance de Henri III datée de Blois, en 1576[1]. A l'entrée du chemin de Beine, au lieu dit *la Wardelle*, se trouvait l'endroit d'où l'on faisait le guet.

Le Pont-Chaton. — Un autre lieudit, fort remarquable par les découvertes d'antiquités romaines qui y ont eu lieu récemment, *le Pont-Chaton*, se trouve au bord de la Suippe, au couchant et à peu de distance des dernières habitations du bourg, non loin de l'ancienne foulerie du chapitre entièrement disparue. Nous signalons d'abord la découverte de monnaies romaines du Bas-Empire[2], qui donna lieu à une relation et à des constatations intéressantes[3]. — Nous indiquons ensuite sommairement les fouilles opérées de 1890 à 1894, par M. Collinet, dans un jardin dont le sol a été successivement enlevé à deux mètres de profondeur, pour la confection de carreaux de terre. La couche d'alluvions, que l'on nomme dans le pays l'*orval*, a été trouvée pleine de débris gaulois et romains, de fragments de vases, d'ossements, de cornes, de bois de sapin pétrifié, de meules en grés, de blocailles, de tuiles et d'autres matériaux de construction en pierre dure. Ces derniers vestiges étaient les plus remarquables. Parmi les restes d'édifices, temples ou habitations, nous avons distin-

[1] Indication donnée, d'après les archives communales, dans la *Statistique de la paroisse*, dressée en 1845, par M. l'abbé Bonnomet, curé-doyen. — Planche, *Pontfaverger et ses remparts*, dans l'*Étude historique*, par Ch. Nicol, p. 230.

[2] En mai 1888, trouvaille d'un vase en terre à deux anses, contenant un très grand nombre (environ 1,100) de monnaies romaines du Bas-Empire, lieu dit au Pont-Chaton, à 600 mètres de distance du village et à 50 centimètres environ dans le sol. Le Musée de Reims a acquis neuf de ces pièces comme spécimen.

[3] *Revue de Champagne et de Brie*, août 1888, p. 154, trouvaille de monnaies romaines à Pontfaverger.

Digitized by Google

gué deux colonnes romaines, avec leurs chapiteaux doriques ornés de simples moulures. L'une de ces colonnes a été en grande partie détruite par les gelées depuis son extraction, mais l'autre subsiste dans une portion notable (hauteur 0m50, diamètre 0m35), portant encore la trace du tenon qui reliait ce tronçon au reste du fût[1].

Le camp du Dortoir, la Pierre Poiret, etc. — N'ayant pu visiter, ni constater par nous-mêmes, les autres fouilles et découvertes gauloises, gallo-romaines, franques, etc., etc., effectuées sur divers points du terroir, notamment au lieu dit *le Dortoir* (section A du cadastre), sur une colline entre Pontfaverger et Aussonce, nous renvoyons aux ouvrages qui en ont traité avec esprit de suite et méthode[2]. Remontant même à une époque plus reculée, on a signalé comme pouvant appartenir à la classe des monuments mégalithiques deux énormes blocs du terroir de Pontfaverger, *la Pierre Poiret* et *la Pierre du Mont Avril*, qui ont été explorées dans leurs anciennes dispositions, aujourd'hui modifiées ou détruites. Les objets recueillis aux environs ont été décrits et reproduits avec soin, ainsi que toutes les cironstances de leur découverte[3].

[1] Visite sur les lieux, sous la conduite de M. Nicol, instituteur, le 30 avril 1894. — Dessin de cette colonne et d'une statuette trouvée au même lieu, planche de l'*Étude historique sur Pontfaverger*, par Ch. Nicol, p. 24.

[2] *Même ouvrage*, avec 4 planches, p. 25 à 35. — Autres planches, d'antiquités analogues, pages 22, 53, 230 et 246.

[3] *Études sur les découvertes d'antiquités dans le canton de Beine* par Ch. Bosteaux, avec planches et dessins, p. 21 à 24. (*Archives de l'Académie de Reims*, manuscrit datant de 1886). Cfr. l'*Étude historique*, par Ch. Nicol, planche, p. 246.

Digitized by Google

Localités et chapelles disparues. — Une connaissance exacte des lieux dits du terroir permet de retrouver, en outre des stations antiques, les traces des localités, des maladrerie, chapelles et autres lieux du culte fréquentés au moyen âge et disparus à des époques incertaines. Nous ne pouvons davantage entrer ici dans les détails qui les concernent, sinon pour mentionner l'emplacement d'*Heudreliscourt*, hameau dont il a déjà été question au début de cette notice, et que nous précisons d'après une source qui nous paraît sûre[1]. La même statistique nous apprend que l'on découvrit, vers 1832, les vestiges des fondations de l'église Saint-Jacques de ce hameau[2]. Enfin, nous renvoyons à la même source, et aux renseignements recueillis par des chercheurs contemporains, MM. Thenault et Nicol, pour la situation des autres chapelles[3], croix[4], cimetières, moulins, fou-

[1] La *Statistique de Pontfaverger*, par M. l'abbé Bonnomet, curé-doyen, écrite vers 1845, contient cette relation à ce sujet : « Heudregesilcourt, village détruit qui était entre Pontfaverger et Moronvilliers, au midi du chemin entre les deux localités. Les patrons de son église étaient Saint-Jacques et Saint-Philippe, dont le culte a été transféré dans une chapelle latérale de l'église Saint-Brice. »

[2] « L'église Saint-Jacques était dans une terre appartenant à M. d'Escannevelle, où il y a 12 ans environ, il a retrouvé le pavé du sanctuaire et les pierres de fondation de l'abside. » *(Statistique citée).*

[3] « Les églises ou chapelles disparues étaient celles de Saint-Sébastien, avec la ferme de Naux ou de Saint-Denis, de Saint-Contet, et de Saint-Christophe, avec la croix et le plan de cette dernière chapelle ». *(Statistique citée).*

[4] « *Dévotion ?* Il y a seulement dans l'étendue de la paroisse de Saint-Brice une croix dédiée à Saint-Christophe où les peuples seuls de nos paroisses vont faire leurs prières souvent pour obtenir la délivrance de quelques maladies ; on vient aussi quelquefois en pèlerinage ou faire sa prière à Saint-Brice pour obtenir

Digitized by Google

leries et de leurs dépendances dans le circuit immédiat de Pontfaverger.

Noms des rues. — Les rues ont reçu des vocables conformes aux traditions locales et par conséquent utiles pour la topographie historique. Plusieurs maisons offrent, en outre, des dates de construction remontant au dernier siècle. Nous avons noté celle-ci dans la rue Saint-Médard :

IHS
1772 F. P. M. R.

l'usage de la parole pour les enfants. Le concours n'est pas grand et je ne sçais si cela est authorisé.... » *Questionnaire* de 1774, p. 11, pièce déjà citée.

Digitized by Google

Digitized by Google

PROSNES

(Predona[1]*)*

Commune de 364 habitants, située sur le ruisseau du même nom se jetant dans la Vesle, et entourée d'une vaste plaine qui s'étend jusqu'aux monts de Moronvilliers. A peu de distance, au nord du village, se trouvent l'ancienne voie romaine de Reims à Metz, et à proximité également le tracé de l'aqueduc qui amenait les eaux de la Suippe à Reims. Plusieurs fouilles et découvertes ont été faites sur le vaste terroir de Prosnes (3,276 hectares), qui comprend l'emplacement du village détruit d'Ardenay. Ces diverses dépendances viendront après l'examen de l'église, seul monument du moyen âge resté debout au milieu du village de Prosnes, et décrit et visité en 1886 et en 1897.

I. — Église paroissiale Saint-Remi[2]

Édifice composé de portions bien diverses : nef romane, abside du XIIe siècle, chapelle et bas-côté sud du XVIe siècle, bas-côté nord et tour modernes. Bon état intérieur.

[1] PRONES, *Predona*, 1222; *Proonna*, 1236; *Pronna*, v. 1312; *Prosne*, 1522. — Prosnes en 1789 appartenait à l'élection de Reims, au doyenné de Vesle, à la coutume de Reims pour partie, et pour partie à celle de Vitry. Les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Reims présentaient à la cure. *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, par LONGNON, p. 221.

[2] *Decanatus de Vidula. — Parrochia de Pronna, fundata in honore B. Remigii. Patroni magistri et fratres hospitalis B. Marie remensis* (Pouillé rédigé vers 1312, publié par P. Varin dans les *Archives administratives de Reims*, t. II, p. 1118.)

Digitized by Google

EXTÉRIEUR

Le pourtour de l'église n'offre aucun intérêt archéologique, par suite des reconstructions successives. La tour et le bas-côté nord, donnant sur la rue, sont entièrement refaits; l'abside et le bas-côté sud sont compris dans le terrain du cimetière contigu à l'église.

L'ancienne tour se trouvait à l'angle de l'abside, formant le croisillon nord du transept; elle menaçait ruine et fut remise à neuf en notre siècle[1], mais il fallut la démolir totalement et l'on reconstruit en avant du portail, à l'ouest, une nouvelle tour carrée en pierre, sur les plans de M. Thiérot, architecte à Reims. La date de 1847 est gravée au-dessus de la porte extérieure en arc brisé, mais des travaux de consolidation postérieurs furent exécutés par suite de malfaçons de l'entrepreneur. L'étage campanaire est percé de baies également en arc brisé, servant d'ouïes, et la tour est recouverte d'une toiture de forme pyramidale en ardoises.

L'ancien portail occidental, qui était, dit-on, précédé d'un porche, a disparu, ainsi que l'entrée latérale qui se trouvait sous l'ancienne tour. Le bas-côté nord a été reconstruit en pierres dures, avec porte latérale et fenêtres cintrées, la porte surmontée d'un fronton sans caractère.

L'abside à cinq pans, de peu d'élévation, datant comme construction de la fin du XIIe siècle, est percée de quatre fenêtres cintrées; ses deux contreforts d'angle, bâtis en pierre, ont été restaurés en craie à différentes époques, et sont inégaux de hauteur; corniche avec une

[1] Chalette la décrivait ainsi en 1840 : « Tour carrée, assez élancée, couvrant un péristyle, refaite à neuf, mais à recommencer. » *Annuaire de la Marne*, 1840, p. 108.

Digitized by Google

simple moulure, sans ornements ni modillons. Toiture recouverte en tuiles.

La chapelle latérale et le croisillon sud ont été bâtis en craie au XVIe siècle, et sont percés de trois fenêtres flamboyantes d'inégales dimensions. Contreforts d'angle très épais ; autre contrefort au milieu, contrebutant la façade sud et séparant les deux fenêtres de ce côté. Le bas côté sud, de la même époque et pareillement construit en craie, était flanqué de trois contreforts qui ont disparu ; il est percé d'une porte carrée, encadrée d'une moulure en tore, et de trois fenêtres cintrées, refaites sans doute au XVIIIe siècle. Une fenêtre en arc brisé a été bouchée sur la face ouest de cette nef, ainsi que dans le mur latéral près du transept. Sur la face ouest, règne une corniche garnie de denticules du XVIe siècle. Couverture en tuiles.

INTÉRIEUR

Nef et bas-côtés. — Nef romane à quatre travées munies d'arcs en plein cintre de chaque côté. — Sur le côté sud, les quatre arcs, ainsi que le premier pilier tenant au chœur, sont construits en briques plates et longues, provenant de l'aqueduc romain qui traversait le terroir de Prosnes et existait encore au XIe siècle[1]. Les autres piliers sont en pierre, avec tailloir sans moulure et d'un profil simple. — Sur le côté nord, les arcs ont des doubleaux épais en pierre à section carrée, et les piliers sont analogues à ceux du côté sud.

[1] Sur la provenance des briques romaines employées dans la construction de l'église de Prosnes, voir *la Chronique de Champagne*, 10e livraison, 1837, avec planche donnant la coupe de l'aqueduc gallo-romain, qui allait de Jonchery-sur-Vesle à Reims, en passant à proximité de Prosnes. — On trouvera plus loin d'autres renseignements sur cet aqueduc.

Digitized by Google

Pas de fenêtres hautes visibles aujourd'hui dans la nef; un plafond en plâtre la recouvre toute entière.

Bas-côtés assez larges, symétriques à la nef principale, celui du nord entièrement moderne, celui du sud a conservé sa muraille du XVIe siècle décrite à l'extérieur. — Un plafond en plâtre s'étend sur les deux nefs latérales.

Carré du transept. — Cette portion est la seule subsistante du transept primitif, dont l'ancienne tour occupait le bras gauche et dont le bras droit a été construit au XVIe siècle.

Le carré du transept est voûté d'ogive ; les nervures reposent sur des colonnes avec chapiteaux à crochets ; les trois arcades vers la nef, l'abside et le croisillon sud sont en arc brisé ; les doubleaux sans ornements reposent sur des piliers carrés.

L'arc du côté de l'ancienne tour (formant le croisillon nord), a son doubleau orné de tores et reposant sur des colonnes engagées avec chapiteaux du XIIe siècle à crochets et entrelacs.

L'ancienne tour était située à l'angle du collatéral nord et de l'abside ; depuis sa destruction, il n'y avait pas de chapelle sur son emplacement, mais un simple espace carré, couvert d'un plafond incliné et éclairé par une fenêtre cintrée. (On y a placé récemment un autel). En avant, sur le bas-côté nord, ouvre l'ancien arc cintré avec des moulures à la hauteur des impostes.

Abside. — Abside de la fin du XIIe siècle, à cinq pans, voûtée d'ogive avec les nervures reposant sur des colonnettes munies de chapiteaux de l'époque, tous garnis de feuillages, crochets, rinceaux entrecroisés. L'un des

Digitized by Google

chapiteaux à crochets est orné à la partie antérieure de sa corbeille d'une étoile qui paraît être de facture moderne. Voûte restaurée avec l'appareil tracé en noir.

Les quatre fenêtres de l'abside, en plein cintre, sont encadrées d'un groupe de moulures, tores, cavets, etc., qui paraissent du temps. Une corniche règne à la base des fenêtres. Les lunettes de la voûte sont munies d'arcs formerets reposant sur des colonnettes avec chapiteaux, dont plusieurs sont frustes.

Sur la droite de l'autel, dans un pan de l'abside, piscine en forme de niche cintrée, creusée à la Renaissance, offrant au fond une coquille avec tête rayonnante au centre; riche encadrement formé d'un cordon de perles et d'oves, autour duquel s'enroule un ruban; jolie sculpture dans l'ensemble et les détails.

Chapelle latérale et croisillon sud. — Cette portion de l'église date entièrement du XVIe siècle; elle comprend deux travées inégales, la plus étroite adossée à l'abside et communiquant avec elle par une arcade en tiers-point, la plus large ouvrant sur le bas-côté et le carré du transept dont elle forme le prolongement.

La chapelle est éclairée par une fenêtre flamboyante à un meneau surmontant l'autel, et par une fenêtre latérale de même style et dimension; le croisillon est éclairé au sud par une autre fenêtre à deux meneaux surmontés d'un remplage flamboyant.

La chapelle a une voûte d'ogive du XVIe siècle, avec nervures reposant sur des consoles vers l'est et sur des piliers ornés d'une garniture de fleurons vers l'ouest; clef de voûte avec fleurs de lis. — La travée formant le croisillon est plus large, mais voûtée à la même hauteur et de même style, les nervures reposant sur des consoles

Digitized by Google

vers le bas-côté et sur des colonnettes de l'autre côté, avec clef pendante.

Mobilier, épitaphes, cloches

Autels, etc. — Le mobilier a été renouvelé dans le genre gothique moderne, pour les autels, la chaire et les fonts baptismaux, etc.[1] Aux portes latérales, se trouvent encore deux anciens bénitiers dont la cuve en pierre à cinq pans est garnie de cuivre à l'intérieur.

Nombreuses statues restaurées ou modernes dans la nef; l'ancien Christ de l'arc triomphal, dont la tringle de support en fer subsiste toujours, a été reporté en face de la chaire au-dessus d'une arcade de la nef; la croix offre aux extrémités les emblèmes des quatre évangélistes.

La grille d'appui en fer forgé qui ferme l'abside est une œuvre assez élégante du XVIIIe siècle, à en juger par sa décoration. Les deux panneaux du milieu offrent le chiffre M M avec un cœur au-dessous et une croix surmontant le cartouche; les deux autres panneaux offrent les initiales S R d'un côté et S N de l'autre, avec une crosse au-dessus. Ces initiales se rapportent aux anciens vocables des autels de l'église de Prosnes[2].

[1] L'ancien mobilier comprenait une boîte pour les saintes huiles d'une singulière origine, qui nous est révélée par cette note : « A Prosne, le 17 septembre 1674, ordonné qu'on acheptera une boiste d'argent des 52 livres qu'un nommé Huet m'a promis de payer pour des mouches à miel appartenantes à l'église, qui ont été brûlées par sa faute. Tout est fait. » *Notes des Visites pastorales de Ch.-M. Le Tellier, archevêque de Reims*, Bibliothèque nationale, fonds français.

[2] *Autels?* « Il y a deux autels, l'un consacré sous l'invocation de saint Remi, et l'autre sous celle de saint Nicolas; ils sont

Digitized by Google

Le vitrail sans valeur qui surmonte l'autel de la chapelle latérale sud (scène de l'Annonciation et de l'Assomption de la Sainte Vierge) contient une inscription historique moderne ainsi conçue : *Louis Chardinal, curé depuis 34 ans, et François Lagrive, chevalier de la Légion d'honneur, maire depuis 13 ans. — Don de S. M. Napoléon III. — Prosnes, 11 octobre 1858*[1].

Épitaphes des frères Novisse. — On voit dans le bas-côté nord sur la face des piliers supportant les arcades de la nef en face de la porte latérale, deux inscriptions gravées sur deux plaques de marbre noir encadrées d'une bordure en pierre sculptée, l'une avec une tête d'ange au sommet, dans un cartouche, et des guirlandes mutilées sur les côtés, l'autre avec un cœur peint en rouge et des consoles renversées au sommet et à la base.

Ces épitaphes sont celles de deux frères, Gérard et Simon Novisse, successivement curés de Prosnes[2], de

pourvus l'un et l'autre d'une pierre sacrée. » *Questionnaire de 1774*, p. 7, *Archives de Reims*, G. 285.

[1] Cette date est probablement celle d'une visite de l'Empereur à Prosnes, durant un séjour au Camp de Châlons, créé en 1857. A cette époque, M. Brunette, architecte de la ville de Reims, voulut intéresser l'Empereur à une restauration de l'aqueduc romain amenant à Reims les eaux de la Suippe, et une visite de son parcours eut lieu. *Notice sur les antiquités de Reims*, par N. Brunette, 1861, p. 59 à 62.

[2] Voici l'acte de sépulture du premier de ces curés :

« Cejourdhuy trentiesme de may, a esté mis en terre s^to^ en l'église de St-Remy de Prosne, Me Gérard Novisse, p^tre^ docteur en théologie et curé dudit Prosne, par moy p^tre^ doyen de Vesle, curé du Lude, en présence de M^tre^ Petit, p^tre^ curé de Baconne, et de M^tre^ Jean Rainssant, aussy p^tre^ curé de Sept Saux. »

L'acte de sépulture de Simon Novisse ne se trouve pas reproduit ici à cause d'une lacune dans les registres de 1713 à 1733 au dépôt du greffe du Tribunal de Reims.

Digitized by Google

A LA GLOIRE DE DIEV

ET A LA MÉMOIRE DE FEV M^RE GERARD
NOVISSE PRES^RE DOCTEVR EN THEO-
LOGIE ET CVRÉ DE CE LIEV, LEQVEL
AYANT REGENTÉ 12 ANS EN LVNIVERSITÉ DE
REIMS AVEC L'APPROBATION DE TOVTE
LA VILLE A GOVVERNÉ CETTE PAROISSE
L'ESPACE DE 17 ANS ET EST MORT AVEC LE
REGRET DE TOVS SES PAROISSIENS. IL A
FONDÉ EN CETTE ÉGLISE VN OBIT A
PERPETVITÉ D'VNE GRANDE MESSE
DE REQVIEM VIGILES GRANDE ET
PETITE RECOMMANDISES AU IOVR
DE SON DECES COMME IL APPERT PAR
SON TESTAMENT PASSÉ PAR DEVANT
MILLET NOTAIRE ROYAL A NOROY ET
DATTÉ DV 25 MAY 1678 ET POVR
CELA A LAISSÉ LA SOMME DE TROIS
CENT LIVRES QVI A ESTÉ EMPLOIÉ
EN ACHAS D'HÉRITAGES AV PROFIT
DE LA FABRIQVE DE PROSNE SELON
QVI SE PEVT VOIRE AV CONTRACT
PASSÉ PAR DEVANT LE DIT MILLET LE
28 MAY 1678 AAGE DE 42 ANS.

Épitaphe de Me Gérard Novisse,
ancien régent en l'Université de Reims, curé de Prosnes, 1678
(hauteur 0m50, largeur 0m34).

Digitized by Google

D. O. M.

SOVS CETTE TOMBE GIST LE CORPS
DE Me SIMON NOVISSE PRÊTRE CVRÉ
DE CE LIEV SVCCESSEVR DE Me GERARD
NOVISSE SON FRÈRE LEQVEL APRÈS
AVOIR GOVVERNÉ CETTE PAROISSE
PENDANT 37 ANS A FONDÉ EN CETTE
ÉGLISE AV JOVR DE SON DECEDS VN OBIT
A PERPÉTVITÉ CONFORME A CELVY
DVD. SR GERARD NOVISSE SVIVANT SON
TESTAMENT RECEV PAR BOVLANGER
NOTRE A SEPTSAVLX LE 5 AVRIL 1715
POVR L'EXÉCVTION DVQVEL Me NLAS
BAILLET NOTRE DU ROY A REIMS
NEVEV DESD. SRS NOVISSE A DONNÉ
A LA FABRIQVE DE CETTE ÉGLISE LA
MAISON AVJOVRD'HVY PRESBITERALE
PROVENANTE DVD. SR NOVISSE ET
POVR LES AVTRES CHARGES
PORTÉES EN L'ACTE PASSÉ PARDEVANT
JESSON NOTRE A LIVRY LE 22 XBRE
1715. IL EST MORT LE 6 AVRIL 1715

PRIÉ DIEV POVR LUY

(Ossements et tête de mort entre deux larmes.)

Épitaphe de Me Simon Novisse, curé de Prosnes, 1715
(hauteur 0m65, largeur 0m40).

Digitized by Google

1661 à 1715, appartenant à une famille rémoise, bien connue dans les derniers siècles[1]. Avant de terminer sa carrière dans une cure rurale, l'aîné avait enseigné avec succès pendant douze ans dans l'Université de Reims. Le second desservit l'église de Prosnes pendant trente-sept ans. L'un et l'autre firent à cette paroisse des libéralités posthumes à charge de fondations.

Dans le cimetière qui contient beaucoup de monuments modernes, nulle épitaphe ancienne ne subsiste, mais beaucoup de noms, accompagnés de croix et de dates, sont tracés sur les murailles du pourtour de l'église, indiquant la plupart d'anciennes sépultures contiguës.

On lit sur la pierre de gauche, au bas de la fenêtre du fond de l'abside à l'extérieur, en lettres gothiques : **Joddeus Sollet** ou **Jollet**, 1522, et sur le mur de la chapelle latérale : LVDOVICVS..... 1554. Voici les autres noms et dates des derniers siècles, relevés çà et là sur les murailles : *Lois Barbier, 1597. — Claude Guenard, Nicolas Lagrive, etc., 1657. — Louis Pavillon, 1709. — Jaque Verar, 1740. — Nicolas Louis, 1764. — Mary Madeleine, geune fyle de Bacone, 1780. — I. B. Cartier, soldats, 1797, an 6 de la Rép.*

Cloches. — L'ancienne sonnerie comprenait trois cloches fondues en 1683, et dont le beffroi avait été préparé à neuf l'année précédente[2]. Une seule des ancien-

[1] Sur J. Novisse, notaire à Reims, et Pierre Novisse, élu de Reims, voir les *Archives législatives de Reims*, par P. VARIN, table générale.

Requête des habitants de Prosnes à l'effet de construire un beffroi neuf, qu'il est nécessaire de faire aux trois cloches de l'église; procès verbal d'information par le doyen de Vesle, le 12

Digitized by Google

nes cloches survécut à la Révolution et fut installée dans le beffroi de la nouvelle tour lors de sa construction.

Nous l'y avons encore trouvée le 12 août 1886, gravement fêlée au milieu de sa hauteur et sonnant très mal, c'est-à-dire à la veille d'être remplacée. Elle mesurait 1 mètre de hauteur avec les anses, et son diamètre était à peu près égal.

On y lisait au sommet en trois lignes moulées :

[✠ 1683 IE SVIS NOMMEE NICOLLE CATHERINE PAR M^RE PIERRE MARLOT ET FRANCOIS IOSSETEAV CHANOINE *(sic)* DE LESGLISE DE]

[✠ REIMS PHILIPPE BACHELIER NICOLAS LESPAGNOL PHILIPPE ROGIER ET ROBERT SOVIN TOVS ADMINISTRATEVRS DE L'HOTEL]

[✠ DIEU DVDIT REIMS SEIGNEVR DE PROSNE]

La cloche était ainsi mise sous le vocable des patrons les plus vénérés de l'Hôtel-Dieu, qui possédait de temps immémorial les deux chapelles de Saint-Nicolas et de Sainte-Catherine dans ses anciens bâtiments voisins de la cathédrale. — Les parrains, tous administrateurs de l'Hôtel-Dieu, appartenaient les deux premiers au chapitre métropolitain, et les quatre autres aux familles notables et aux principales juridictions de la ville. — La qualité de seigneur de Prosnes était affirmée au profit de l'Hôtel-Dieu, et lui fut conservée jusqu'à la Révolution. — Aucun nom de fondeur, ni aucune marque n'accompagnait ces mentions.

mai 1682; autorisation donnée par Robert de Y, vicaire général, le 13 juin 1682. — Visites de l'église en 1759 et en 1768. *Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché de Reims*, G. 285.

Digitized by Google

En avant de chaque ligne se trouvaient une main indicatrice et une croix sur pied. On voyait sur la panse l'emblème de l'Hôtel-Dieu, la figure du Christ couronné d'épines ou la Sainte Face imprimée sur le linge de sainte Véronique; puis un Christ en croix et la figure de saint Remi recevant la Sainte Ampoule, patron de la paroisse. Au-dessus de l'inscription, se déroulait une course de fleurs de lis et de fleurons, mais les fleurs de lis avaient été martelées en 1793. Une autre garniture fleuronnée, plus large et d'un dessin délicat, s'étendait au-dessous du texte. Enfin plusieurs rangs de filets se profilaient à la base de la cloche.

La cloche qui succéda à l'ancienne en 1888 ne lui fut pas inférieure comme poids et dimensions; son harmonie s'entend au loin dans la plaine. L'inscription se trouve partagée en deux parties, visibles sur les deux faces avec figures au-dessous. D'un côté, on lit les noms des administrateurs de la commune:

Sous l'administration de MM. Laubréaux Pierre-Noël, maire de la commune de Prosnes, Moine Léon, adjoint, Francart Narcisse, Guenard Narcisse, Guenard Pierre Honoré, Chardinal F. Antoine, Chauvet Victor, Blin Jean Auguste, Francart Jules, Barbier Louis, tous conseillers municipaux.

(Figure de la Sainte Vierge et guirlandes au-dessous.)

De l'autre côté, se trouvent les mentions du baptême :

J'ai été baptisée en 1888, par M. Périn, Pierre-Eugène, chanoine de l'église métropolitaine de Reims, assisté de M. Tortuyaux, desservant de la paroisse de Prosnes ; j'ai eu pour parrain M. Laubréaux, Louis-Victor, et pour

Digitized by Google

marraine Mlle Hachette, Esther-Julie-Elisabeth; je me nomme Louise-Albertine-Esther-Julie.

(Figure du Crucifix, et buste du Christ tenant le globe terrestre, guirlandes. Il manque une figure de saint Remi.)

Enfin, nous signalons la marque du fondeur et son nom, si fréquent sur les sonneries contemporaines de la région :

Fonderies perfectionnées H. Perrin, à Mézières, Ardennes.

Le beffroi, au-dessous duquel est installée l'horloge, est disposé pour recevoir plusieurs cloches, et l'on nous a dit qu'une seconde cloche devait y être bientôt placée, selon le vœu des habitants (1897).

II. — Anciens remparts, moulins, débris de sarcophage conservés à Prosnes.

Il reste autour du village de Prosnes un fossé et les vestiges d'un rempart, particulièrement au sud et à l'ouest. Ce retranchement avait la forme d'un quadrilatère, qui se rattachait d'un côté au ruisseau de la Prosnes prenant sa source un peu plus haut, près de la ferme de Moscou, et de l'autre côté contournait les habitations et les jardins qu'il englobait. Plantations de jeunes ormes sur le circuit de ce retranchement encore subsistant.

Au sortir de Prosnes, près de la Croix Potier, sur la route de Nauroy, s'élève au nord-ouest un ancien moulin, large tour bâtie en craie, remontant peut-être au

Digitized by Google

XVIe ou au XVIIe siècle. Un autre moulin existait au sud, et son emplacement est indiqué sur la carte de l'État-Major[1].

Il n'y eut pas à Prosnes, dont la seigneurie se partageait au XVIIIe siècle entre l'Hôtel-Dieu de Reims et le marquis de Thuisy, de château ou demeure seigneuriale proprement dite, mais seulement une ferme seigneuriale dont relevait un domaine assez important[2].

Le village n'offre d'ailleurs aucun vestige d'antiquités, si ce n'est dans le jardin d'un habitant sur le chemin de Nauroy, où l'on rencontre les débris d'un sarcophage en pierre de burge, longtemps conservé intact dans la cour de cette maison et maintenant brisé en morceaux. D'après les renseignements qui nous ont été fournis sur place, ce sarcophage a été trouvé il y a environ cinquante ans, au lieu dit *Saint-Amand*, entre Prosnes et Moronvilliers, près du chemin reliant ces deux communes[3].

[1] La carte de CASSINI indique le village de *Prône*, avec un moulin à vent au sud, un château à l'ouest, la *Croix Potier* au nord, et plus loin, de l'autre côté du chemin de Reims à Grandpré, au pied des monts de Moronvilliers, les *Buissons et Ruines de Saint-Georges*.

[2] On lit dans le *Journal de Champagne*, par HAVÉ, numéro du 27 octobre 1783, p. 169, l'avis suivant : « A louer la ferme seigneuriale de Prosne, appartenant à M. le marquis de Thuisy, consistant en maison, bâtiment, colombier, jardin, terres basses, terres hautes, prés, bois taillis, droits seigneuriaux, portion de dixme sur les terroirs de Prosne et Ardenai, égale à celle qu'y possède le chapitre de Saint-Timothée de Reims. *S'adresser à M. le chevalier de Thuisy, en son château de Saint-Souplet.* »

[3] L'église paroissiale d'Ardenay, qui était sous le vocable de saint Amand au XIVe siècle, se trouvait sur le chemin de Pontfaverger ainsi que la chapelle Saint-Georges d'Ardenay, dont le vocable est également ancien. Les lieux dits *Saint-Amand* et *Saint-Georges* existent encore, tout à fait distincts sur le ter-

Digitized by Google

En faisant cette découverte, le père du propriétaire actuel des débris aperçut un autre sarcophage brisé qui serait encore enfoui à cet endroit. Ce serait l'indice d'un ancien cimetière d'une époque indéterminée du moyen âge[1].

« D'autres endroits du terroir offriraient des lieux propices à d'autres sépultures et découvertes, notamment : *les Bouverets, les Bovettes*, *la Voie du Toumois*, *la Voie d'Ardenai et de Saint-Georges*, *la Croix du Toumois*, *la Warde* et *le Huret*.

« Plusieurs cimetières gaulois ont été fouillés aux *Courtes Tournières*, entre les chemins de Saint-Martin et de Moronvillers, et un plus récemment au *Grand Terrage*, près du chemin de Prosnes à Vaudesincourt, où M. Léon Morel d'abord, puis M. Coyon, de Beine, ont recueilli beaucoup de vases, quelques armes et peu de torques et de bracelets[2].

« Dernièrement, continue le mémoire de M. Ch. Bosteaux, au lieu dit à la *Ruellette*, on a trouvé des galeries souterraines construites en maçonnerie; les recherches n'ont pas été poursuivies[3]. »

roir de Prosnes. Cfr. *Archives administratives de Reims*, par P. Varin, t. II, p. 1119.— *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, par A. Longnon, p. 234 et 239.

[1] Nous n'avons pu vérifier personnellement l'endroit exact de cette fouille sur le terrain. Il y aurait un problème local à examiner à propos de ce vocable de *Saint-Amand*, qui marquerait l'emplacement d'un village détruit de la commune de Prosnes, et d'un lieu dit du terroir de Moronvillers, d'après le *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, par A. Longnon, p. 234, *Verbo* Saint-Amand. — Voir plus loin la notice sur Ardenay, p. 263.

[2] Cimetière gaulois de Prosnes, avec figure du vase découvert à cet endroit, dans la *Champagne souterraine*, par Léon Morel, pages 107 et 108.

[3] *Études sur les découvertes d'antiquités dans le canton de Beine*, manuscrit déjà cité, p. 88.

Digitized by Google

III. — Aqueduc romain de la Suippe à Reims[1].

C'est sur le terroir de Prosnes que l'aqueduc amenant, sur un parcours d'environ 30 kilomètres, les eaux de la Suippe à Reims, se rapprochait de la voie romaine de cette ville à Metz, et la suivait parallèlement et à très peu de distance dans la direction de *la Pompelle*, ferme sur la route actuelle de Châlons[2]. D'après les indications que nous avons recueillies, il n'y a plus d'endroit du terroir de Prosnes où l'aqueduc romain soit visible. Il a été mis à jour successivement, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, pour l'extraction de matériaux divers, de briques comme nous l'avons constaté pour la construction de l'église, de pierres et de blocailles pour d'autres constructions et l'entretien des routes[3]. Partout la tranchée a été recouverte et cultivée. Au commencement du siècle, on a fouillé, à l'aide d'une tranchée profonde, le mont qui sépare Auberive de Prosnes, et, il y a quelques années, on a également fouillé les terres, non loin du village, dans la direction du chemin de Nauroy. On n'a rien conservé des débris

[1] Même mémoire manuscrit, p. 74 et 75, notice sur cet aqueduc, avec une coupe à l'échelle de 0,05 par mètre. Il faut comparer cette coupe avec celle donnée dans la *Chronique de Champagne*, 1837, t. II, p. 295.

[2] Sur l'aqueduc romain, voir Lacatte-Joltrois, *Annuaire de la Marne*, 1837, p. 335, et Chalette, *Statistique du canton de Beine*, 1840, dans l'*Annuaire de la Marne*, p. 30; enfin les *Souvenirs archéologiques et notes relatives à l'état de la ville de Reims*, par N. Brunette, architecte de la ville, 1885, p. 12 à 14.

[3] « On tire des blocailles de l'aqueduc qui traverse le territoire de Prosnes, en passant au-dessus de Moskou, et le partageant en parties septentrionale et méridionale assez égales. » *Statistique* par Chalette, dans l'*Annuaire de la Marne*, 1840, p. 110.

Digitized by Google

exhumés ; tout a été employé au fur et à mesure dans les réparations des maisons et des chemins.

Afin de donner ici les renseignements complets sur cet aqueduc, aujourd'hui impraticable et très difficilement accessible dans les tronçons qui peuvent subsister çà et là, nous reproduisons les données recueillies par M. Ch. Bosteaux, dans une fouille du 8 mars 1886, au lieu dit *La Hayette :*

« La tranchée, dit-il, a 2 mètres de largeur, creusée plus ou moins profondément suivant le niveau du sol; le massif de maçonnerie, y compris le vide intérieur, a 1m70 de largeur sur 1m65 de hauteur, en tenant compte de la dalle de recouvrement en roche d'Hermonville, lorsqu'elle remplace un cintre maçonné. La base de l'aqueduc a 0m25 d'épaisseur et les parois en maçonnerie de 0m50 d'épaisseur[1]. Le vide intérieur de l'aqueduc a 0m70 de largeur sur 1m20 de hauteur, sous la dalle de voûte. La base et les parois sont maçonnés en mortier de chaux et de grève.

« Tout l'intérieur se trouve recouvert d'un enduit de ciment de 0m05 d'épaisseur, et à la partie supérieure, d'une dalle en pierre de taille citée plus haut, sur presque tout le parcours. On a remarqué que la destruction de cet ouvrage a commencé par l'enlèvement des dalles. Cette destruction aura vraisemblablement concordé, vers les xe et xie siècle, avec l'époque de la construction des églises[2]. »

[1] Cette maçonnerie consiste en blocailles siliceuses de la montagne de Reims et de Berru par endroits, et de briques dans d'autres. Ces briques, qui provenaient peut-être des briqueteries de Ludes, mesurent 0m45 de longueur sur 0m30 de largeur et 0m05 d'épaisseur. On en a construit de nos jours un mur entier à la ferme de la Pompelle, près Sillery.

[2] Mémoire cité plus haut, p. 75 et 76.

Digitized by Google

IV. — Voies romaines dans le canton de Beine.

Le village de Prosnes est situé entre les deux voies romaines, qui allaient de Reims à Metz, et, avant d'en parler, nous devons décrire leur parcours antérieur et l'ensemble de celles qui traversaient l'étendue du canton de Beine.

« Ce canton, lit-on dans le *Mémoire* de M. Ch. Bosteaux, est presque limité au nord et au sud par de grandes voies romaines.

« Au nord, c'était la voie de Reims à Trèves qui sortait par la porte Cérès. La route nationale, n° 51, de Givet à Orléans, occupe maintenant son emplacement sur une longueur de 6,200 mètres, de Reims à 1 kilomètre avant d'arriver à Witry-lès-Reims. Sur une partie de ce parcours, elle limite le terroir de Cernay-lès-Reims et par conséquent le canton de Beine. A partir de Witry, la voie ancienne n'est plus qu'un chemin de traverse qui se dirige vers Voncq, le Chesne et Mouzon, en passant la Suippe à Vaudétré[1].

« Au sud, le canton de Beine est limité, ainsi que le terroir de Cernay, par la route de Reims à Autun par Châlons, qui sortait de la ville par la porte Collatice, suivait la direction qu'a aujourd'hui la rue du Barbâtre, dite alors *Via Cœsarea*, passait la Vesle à Pontvrai, entre Sillery et Prunay, à la limite du canton de Beine et du terroir de Prunay.

(1) « *Iter à Durocortoro Treveros usque.* — (Voncq) *Vungum vicum leg.* XXII ; — (Yvois) *Epoissum leg.* XXII ; — (Arlon) *Orolaunum vicam leg.* XX ; — (Anwen) *Andethannale vicum leg.* XV ; — *Treveros civitatem leg.* XV. »

(*Itinéraire d'Antonin*, localités situées sur la route de Trèves à Reims, dans la *Revue archéologique*, janvier-février 1898, p. 119.)

Digitized by Google

« La route de Reims à Metz par Verdun s'embranchait sur la *Via Cœsarea* (aujourd'hui route nationale, n° 44), à l'endroit de l'auberge actuelle d'*Alger*, à 8 kilomètres 300 mètres sud-est de Reims, et traversait les terroirs de Prunay, Wez, Thuisy, Prosnes et Auberive[1].

« La route de Reims à Metz, par Bar-le-Duc et Toul, s'embranchait sur cette dernière voie et prenait son point de départ sur le terroir de Prunay, au lieu dit *les Deux Maisons;* cette voie est devenue en 1811, la route départementale n° 5, de Reims à Bar-le-Duc, en reportant toutefois le point de bifurcation au delà des *Deux-Maisons* à 3,200 mètres vers Prosnes[2]. »

V. — Ancien village d'Ardenay, croix et chapelle Saint-Georges.

Sur le chemin direct de Prosnes à Pontfaverger, dans un vallon solitaire dominé au nord par les coteaux plantés de sapins que couronne le signal de Nauroy, se trouve l'emplacement de l'ancien village d'Ardenay et de la chapelle Saint-Georges, marqués par des traces encore visibles sur le terrain et par une croix, conservant ce vocable, qui figure sur les cartes de Cassini et de l'État-Major[3].

[1] Sur les deux voies romaines de Reims à Metz, consulter les *Études sur les voies romaines dans la région de Metz*, par le colonel J. Gentil, dans les *Mémoires de la Société d'archéologie Lorraine*, t. XLVII, 1897, p. 178, avec une carte où figurent *Prosnes*, *Basilia*, *Axuenna*, etc., p. 180.

[2] *Études sur les découvertes d'antiquités dans le canton de Beine*, par Ch. Bosteaux, p. 75 du manuscrit déjà cité. — Cf. *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, par A. Longnon, p. XXII de l'Introduction.

[3] Voir aussi la feuille de la carte de la France, dressée par ordre du Ministre de l'Intérieur, XX-12.

Digitized by Google

Cette croix, renouvelée en 1820, est ombragée par deux vieux arbres, un orme et un érable, et garnie par derrière de buissons très vivaces. Elle a été refaite très solidement en fer ; son pied repose sur un socle en pierre, les traverses et le montant sont ornés de lamelles en tôle et terminés en fleurs de lis ; on y lit l'invocation : O CRUX AVE, et un coq repose sur le sommet du montant. Au-dessous du Christ, sur la tige est fixée une plaque carrée en tôle, offrant cette inscription en lettres grossièrement gravées :

A LA GLOIRE DE DIEU
EN L'HONNEUR ET MEMOIRE
DE S^T GEORGES ET A LA DE
VOTION DE LAURENT CHE
NU ET D'ANGELIQVE LAPY
SON EPOUSE POSÉE LE 25
OCTOBRE 1820 POUR REM
PLACER CELLE QVI EXIS
TOIT CI DEVANT SUR LES
RUINES DE L'EGLISE D'ARDENAI

Les champs qui s'étendent derrière la croix ont été récemment fouillés ; on y retrouve de nombreuses tuiles et des débris de fondations dans les tranchées et sur le sol. Il semble que les traces de l'église apparaissent visiblement ; la croix en marque l'entrée vers le couchant. Tout autour, se révèlent des traces non moins visibles d'habitations jonchant les sillons ; dans un

Digitized by Google

ravin voisin, nous avons recueilli un fragment de vase mêlé à des matériaux de construction du moyen âge[1].

Il nous reste à faire connaître les renseignements trouvés dans nos dépôts d'archives sur cet intéressant lieu dit d'*Ardenay* et de *Saint-Georges*, où subsista un village d'origine gallo-romaine[2], devenu paroisse au moyen âge avec une église sous le vocable de Saint-Amand[3], et avec une chapelle sous le vocable de Saint-Georges[4]. C'était aussi un lieu fortifié, défendu par une tour et un château-fort, dont les ruines survécurent assez longtemps à la destruction du village causée par les guerres du XIVe et du XVe siècle. Voici ces renseignements donnés en note et classés par ordre chronologique, tant pour l'église et la chapelle que pour la forteresse, dont il ne subsiste aucune trace particulière.

Dès le milieu du XIVe siècle, Ardenay offre une lacune dans le compte des décimes du diocèse, ce qui prouve une baisse déjà sensible ou une perte absolue de valeur pour sa cure[5]. Les comptes de la châtellenie archiépis-

[1] Visite sur place du 3 mai 1897, et exploration de tout le parcours de Moronvillers à Prosnes, en passant au signal de Nauroy.

[2] *Ardenay*, hameau détruit, commune de Prosnes. — *Ardenaium* (polyptyque de Saint-Remi). — *Ardenay*, 1384. Voir le *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, par A. Longnon, p. 6.

[3] *Decanatus de Vidula. Parrochia de Ardenay, fundata in honore B. Amandi. Patronus abbas de Altovillari.* (Pouillé rédigé vers 1312, publié par P. Varin dans les *Archives administratives de Reims*, t. II, p. 1119.

[4] *Capellania de Ardenay* (Saint-Georges d'Ardenay, situé à Prosnes). *Patronus abbas de Altorillari* (Pouillé cité, Varin, *Archives administratives de Reims*, t. II, p. 1119.)

[5] Dans un pouillé dressé en 1346, sur la liste des curés du doyenné de Vesle, celui d'Ardenay figure comme ne payant pas aux décimes et n'étant pas même taxé. Varin, *Archives administratives de Reims*, t. II, p. 1117.

Digitized by Google

copale de Bétheniville, vers la fin du xv° siècle, indiquent un état plus déplorable encore, par suite de l'absence totale d'habitants[1]. A la même époque, les débris du château d'Ardenay servent à la défense de Reims, dont les bourgeois viennent prendre les pierres et les matériaux abandonnés pour construire leurs fortifications[2].

Il semble dès lors que la ruine de la localité est accomplie, et que son nom va cesser de paraître dans les relevés des villages de la région. Il n'en est rien cependant, car, sous le régime féodal, les droits se perpétuent sur le sol nu comme s'il était encore habité et dans l'espoir qu'il le redeviendra. Ainsi l'on compte Ardenay parmi les lieux payant redevance à l'archevêque et soumis à la coutume de Reims[3]. C'est toujours une terre et seigneurie dont on fournit l'aveu et dénombrement[4].

[1] En 1474-75, il n'est plus rien perçu à Moronvillers, à Ardenay et à Mont-Saint-Remy, vu qu'il n'y demeure plus aucun habitant. *Comptes de la Châtellenie de Bétheniville*, aux *Archives de Reims*, *fonds de l'Archevêché*, G. 103. — En 1475-76, les villages d'Ardenay et de Mont-Saint-Remi sont tout à fait inhabités. G. 104. *Inventaire-Sommaire des Archives de l'Archevêché de Reims*, p. 55 et 56.

[2] En 1474 et 1475, on prit des pierres et des matériaux au château d'Ardenay, déjà probablement alors en ruines, pour la réparation des fortifications de Reims. Cf. Varin, *Archives législatives de Reims*, Statuts, t. I, p. 806.

[3] « Les noms des villes qui payent poyture à monsieur de Reims. Ardenay ». (Accord de 1522 dans les *Archives législatives de Reims*, par P. Varin, coutumes, p. 754). — Plus loin, p. 904, Ardenay figure parmi les lieux régis par la coutume de Reims.

[4] Terre et seigneurie d'Ardenay (1531 à 1741). Dénombrement fourni par Nicolas Le Cerf, seigneur de Prosnes et d'Ardenay (15 juin 1649). *Archives de Reims, fonds de l'Archevêché*, G. 157, folio 592.

Digitized by Google

Ces actes valent la peine que l'on s'y arrête. On trouve dans le Terrier de l'Archevêché de Reims, parmi les mouvances féodales de Bétheniville, la *Terre et seigneurie d'Ardenay lez Prône,* avec mention : 1° de l'aveu et dénombrement fourni par Gérard Le Cerf, écuyer, à Robert de Lenoncourt, le 1er janvier 1531 ; l'original de cet aveu est perdu, mais nous savons par l'*Inventaire* de Le Moine que la tour d'Ardenay était en ruines à cette époque[1] ; 2° de l'acte de foi et hommage fourni par Jean Le Cerf, écuyer, à Léonor d'Estampes, le 1er avril 1644 ; et 3° d'un dénombrement fourni par Nicolas Le Cerf, fils du précédent, le 15 juin 1649.

Ce dénombrement du 15 juin 1649 porte que Nicolas Le Cerf possède à Ardenay haute, basse et moyenne justice, la seizième part des dîmes à partager avec l'Hôpital, une garenne appelée la *Garenne Saint-Georges,* lieu dit *Au Terme,* « la ville d'Ardenay qui souloit avoir cinquante feux et sont à présent en ruines et de nulle valeur », un champ « où autrefois il y a eu une tour appelée le château d'Ardenay, contenant six septiers, royé le grand chemin de Pontfaverger », le champ appelé le jardin devant le dit château, et un grand nombre de pièces de terre. — Suivent les mentions de

[1] Janvier 1531. « Dénombrement fourni à Mgr l'Archevêque, à cause de son châtel de Porte Mars, par Gérard Le Cerf, écuyer, seigneur d'Ardenay, acquéreur de noble Gaucher de Gaudron et Dlle Liévrard, son épouse, savoir d'une mazure où avoit été une tour, alors en ruine, plus un muid et 85 septiers 3 quartels de terre en 17 pièces ici énoncées. — Plus il y avoit 50 feux qui devoient rentes seigneurialles et perdues depuis la ruine du dit village d'Ardenay. » *Archives de Reims, fonds de l'Archevêché,* Inventaire de Le Moine, p. 593 (layette 37, liasse 128, n° 1). L'original de ce dénombrement est aujourd'hui perdu.

Digitized by Google

dénombrements successifs fournis à l'archevêque de Reims par des membres de la famille de Goujon de Thuisy en 1680, 1714, 1725 et 1741.

Le village, la tour et le château d'Ardenay avaient disparu depuis longtemps qu'il restait encore des vestiges, non de l'église, mais de la chapelle conservant le vocable de Saint-Georges et ses revenus fonciers. On remarquait encore ses ruines dans le vallon désert au début du XVIIIe siècle[1]. C'était un bénéfice à la collation de l'abbé d'Hautvillers, comme au moyen âge, et l'archevêque de Reims, qui jouissait de la mense abbatiale de ce monastère, y nommait un titulaire dont le curé de Prosnes ignorait même le nom en 1774. Il savait toutefois que les précédents chapelains de Saint-Georges faisaient célébrer dans son église un office en l'honneur de ce saint, patron de la chapelle, et aussi en l'honneur de saint Amand, patron primitif de la paroisse d'Ardenay[2].

Ainsi s'unissaient tous les souvenirs de cette localité ruinée depuis des siècles et dont les populations véné-

[1] « Sur la paroisse de Prosnes, il y a une chapelle, appelée la chapelle d'Ardenay, à présent ruinée et dont il ne reste que quelques vestiges au milieu de la campagne.» Visite des paroisses du doyenné de Vesle en 1711, folio 10. (*Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché*, G. 285).

[2] *Bénéfices?* « Il y a un bénéfice simple, sous l'invocation de saint Georges, sur le terroir d'Ardennai ; celui qui le possède est seculier, je ne sçay ni son nom, ni son diocèse, ni sa résidence. Son Excellence y nomme comme abbé d'Hautvilliers. Son revenu est de quinze septiers de seigle et autant d'avoine. Je ne lui connois nulle charge, excepté que ses prédécesseurs faisoient chanter deux messes hautes, l'une de Saint-Georges, le 23 avril et l'autre de Saint-Amand, et que celui-ci n'en fait plus chanter. » *Questionnaire de 1774*, réponse de François Jacquetelle, curé de Prosnes, p. 13, aux *Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché*, visites, G. 285.

Digitized by Google

raient encore les patrons. Une nouvelle collation de la chapelle d'Ardenay eut lieu en 1777[1], puis une dernière en 1788, et la croix actuelle, rétablie après la Révolution, nous est encore une preuve de la persistance des traditions locales et de leur merveilleuse utilité pour l'étude de la topographie et de l'histoire.

[1] Provision de la chapelle Saint-Georges d'Ardenay, desservie dans l'église de Prosnes (25 septembre 1777). *Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché*, G. 235. — Prise de possession de cette chapelle, le 11 septembre 1788, au nom de Jean Ruhaut, clerc du diocèse de Rouen. *Registre des insinuations ecclésiastiques*, 1787 à 1791, au secrétariat de l'Archevêché de Reims.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRUNAY

(Prunetum [1]*).*

Commune de 434 habitants, située à la limite du canton de Beine, près de la Vesle et au milieu de marais en partie plantés et cultivés. Autour du village s'étendent de nombreux clos et vergers remplis d'arbres à fruits, notamment de pruniers [2]. — Le passé historique de Prunay se confond avec l'abbaye de Saint-Basle de Verzy, qui en eut le patronat ecclésiastique jusqu'à la Révolution [3], tandis que la seigneurie temporelle appartint en dernier lieu aux seigneurs de Sillery, des familles Brûlart et de Genlis [4]. — L'étude de la localité au point de vue monumental se réduit à celle de son église, édifice assez intéressant du moyen âge, et, au point de vue archéologique, pour les époques les plus reculées, on doit signaler sur son terroir de nombreuses fouilles très fructueuses faites dans ces derniers temps, ainsi que le passage de l'aqueduc romain amenant les eaux de la Suippe à Reims.

---

[1] PRUNAY, *Prunidis*, vers 850, puis *Preuneium* (Polypt. de St Remi); *Pruneta*, 1090, et *Prunetum*, 1225. Ce dernier nom offre l'étymologie véritable; il désigne un lieu planté de pruniers. — *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, par A. LONGNON, p. XIV et 222. — Prunay faisait partie de l'élection de Reims et suivait la coutume de cette ville avant la Révolution.

[2] Conformément à l'étymologie donnée plus haut et dont les historiens constatent la vérité : « On y récolte beaucoup de fruits à pépins et à noyaux, de première qualité, pommes et prunes surtout. » *Statistique du canton de Beine*, par CHALETTE, dans l'*Annuaire de la Marne*, 1840, p. 114.

[3] *Decanatus de Vidula. Parrochia de Prunayo, fundata in honore S. Bazoli. Patronus abbas S. Bazoli.* (Pouillé rédigé vers 1312, publié par VARIN dans les *Arch. adm. de Reims*, t. II, p. 1118.)

[4] « *Seigneur?* — C'est M. de Genlis qui est seigneur de la paroisse, il réside ordinairement à Paris, il n'a point de droits honorifiques. *Communiants?* — 260. » *Questionnaire de 1774*, Réponses du curé Pierre Lecocq. *Archives de Reims*, G. 285.

Digitized by Google

I. — Église paroissiale Saint-Basle.

L'église est située à l'extrémité sud du village, au milieu du cimetière clos de murs de toutes parts. Le presbytère se trouve à côté, séparé par un petit ruisseau.

Édifice composé de parties de styles différents, mais ancien dans toute son étendue : nef romane, carré du transept et tour du XIIe siècle, croisillons et abside du XVIe siècle. L'intérieur est en bon état. (Visites du 28 juillet 1884 et du 25 avril 1898.) La tour a été restaurée en 1884 sur les plans de M. Bègue, architecte à Reims, à la suite de dégradations causées par un ouragan [1].

EXTÉRIEUR.

L'extérieur de l'église n'offre d'autres portions intéressantes que la tour et l'abside.

Portail et nef.—La façade occidentale est sans caractère; le portail n'est qu'une simple porte moderne, avec une petite fenêtre cintrée au-dessus éclairant la nef. Les bas-côtés n'ont point actuellement d'ouvertures à l'ouest, mais la base des anciennes fenêtres est encore visible dans la muraille.

La nef est percée de chaque côté de cinq fenêtres hautes ; elle a conservé sous la toiture son ancienne

[1] *Prunay.* — « Dans la nuit du samedi 26 janvier 1884 au dimanche 27, un ouragan s'est déchaîné sur la commune de Prunay avec une telle furie que la couverture du clocher qui regarde le levant a été emportée totalement ; les poutres ont été projetées à une grande distance, l'une d'elles a défoncé le toit de la sacristie et est restée debout, plantée dans la couverture. Plusieurs monuments du cimetière ont eu à souffrir de l'ouragan et des débris du clocher. Dans les environs de l'église, beaucoup d'arbres ont été déracinés et cassés. » L'*Indépendant rémois* du 30 janvier 1884.

Digitized by Google

corniche à modillons. Les bas-côtés, réparés au dernier siècle, sont percés de portes latérales et de fenêtres au nord et au sud[1]. Ils ont été aussi l'objet de réfections modernes.

Tour centrale. — Cette tour, de forme rectangulaire, s'élève au centre de l'édifice, à la croisée du transept, et date de la fin du XIIe siècle. Elle était primitivement percée sur chaque face de deux baies géminées assez hautes, dont le tympan reposait sur deux petits arceaux en plein cintre, supportés par trois colonnettes, l'une au centre, les autres sur les côtés avec chapiteaux romans, le tout enveloppé d'une archivolte en arc brisé. Par suite de mutilations, la face de la tour regardant vers l'ouest avait été refaite sans ouvertures, et celle vers le sud n'en avait plus qu'une ancienne. Les autres subsistaient. Toutes viennent d'être restaurées ou refaites récemment avec goût sur chaque face, sauf vers l'ouest où la tour reste sans ouvertures[2].

La tour est recouverte d'une toiture en bâtière à deux rampants, offrant deux pignons, l'un à l'ouest et l'autre à l'est. Ce dernier est percé de quatre ouvertures en deux étages, trois en dessous, cintrées et d'égale hauteur, et une dans la pointe du pignon, de forme carrée, offrant à la partie supérieure deux arceaux cintrés. Ces

[1] Visites des paroisses du doyenné de Vesle en 1711. On y lit à l'article Prunay : « On va travailler à réparer les bas-côtés de l'église. » (fol. 10.) — *Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché*, G. 285. *Inventaire-Sommaire*, p. 312.

[2] Gravement endommagée, comme l'avons vu, en 1884, cette tour a été réparée très solidement, moyennant une dépense d'environ 5,000 francs, par l'initiative et sur la demande de M. l'abbé Cartier, curé de Prunay, qui a sollicité les dons de généreux bienfaiteurs.

Digitized by Google

ouvertures ont été refaites dans leur ancienne disposition ; on lit au-dessus la date de 1886.

La corniche au-dessous de la toiture est soutenue par des modillons dont quelques-uns sont sculptés en forme de têtes.

Croisillons et abside. — La tour est la seule portion du XIIe siècle. Les croisillons sont du style gothique du début du XVIe siècle [1], percés au sud, à l'est et au nord de fenêtres flamboyantes à un meneau. A la corniche, modillons en craie interrompus par endroits. Contreforts uniques aux angles.

A l'angle du croisillon sud, vers l'ouest, monte une tourelle en craie, bâtie à cinq pans extérieurement, qui contient l'escalier à vis conduisant aux combles [2]. Une sacristie a été accolée dans l'angle de l'abside et du croisillon sud, sans boucher aucune fenêtre.

L'abside à cinq pans offre les mêmes caractères que les croisillons et la même décoration aux fenêtres. Une corniche en craie règne sous la toiture, ornée de modillons demi-cylindriques à angles coupés, alternant avec d'autres modillons en forme de têtes, qui ont été sculptés à la même époque, et offrent des visages variés, têtes d'hommes barbus, têtes de femmes, têtes coiffées, l'une d'un bonnet de fou avec oreilles. Sous la corniche, vers le sud, on lit un nom et une date de restauration tracés sur la craie : J. N. Denis, 1830.

[1] On lit à la lucarne du pignon du croisillon sud une inscription avec la date de 1507, qui pourrait être celle de sa construction. Voir plus loin au chapitre des Inscriptions.

[2] La tourelle est percée de deux étroites ouvertures. Elle porte un cadran solaire en ciment avec la date de 1828.

Digitized by Google

INTÉRIEUR.

Nef et bas-côtés. — Nef romane du XIIe siècle, à cinq travées avec arcades en plein cintre reposant sur des piliers carrés, munis de tailloirs à la naissance des arcs[1]. Au-dessus des arcades, des deux côtés, cinq petites fenêtres cintrées éclairent la nef. Autre fenêtre cintrée vers l'ouest. Portail sans caractère, avec la date de 1776 au sommet. Un plafond moderne avec poutres apparentes reposant sur des corbeaux et caissons en plâtre recouvre la nef entière, d'après les dessins de M. Reimbeau, architecte rémois d'un grand talent, mort en 1865. Les bas-côtés, symétriques à la nef, ont été réparés intérieurement à la même époque et dans le même style[2]. Ils communiquent avec les croisillons par des arcades à cintre surbaissé.

Carré du transept. — Cette portion de l'édifice, entièrement de la fin du XIIe siècle (vers 1170), communique avec la nef par un grand arc brisé, où se trouvait le crucifix de l'arc triomphal. Cet arc se compose d'une archivolte en forme de tore, reposant sur deux chapiteaux ornés de feuillages de chêne. L'archivolte est encadrée d'un arc supérieur garni de feuilles arrondies et festonnées d'un beau dessin et d'un fort relief.

[1] Les piliers paraissent avoir leurs bases dans le sol, le niveau ayant été exhaussé.

[2] Le rapport et les devis de M. Reimbeau sont conservés dans les papiers de la fabrique. En ce qui touche d'anciens travaux à l'église et au presbytère (1752-1772), voici le détail estimatif des ouvrages à exécuter dans l'église : 5,892 livres 15 sols 11 deniers ; ci-joints les plans, coupe et élévation de l'église (1772). *Archives départementales de la Marne*, Série C, 1889, Intendance de Champagne, *Inventaire-Sommaire*, t. I, p. 441.

Digitized by Google

Le carré du transept communique avec les croisillons et avec l'abside par trois autres arcs brisés de même élévation, mais sans tore ni décoration. Il est voûté d'ogive avec clef circulaire au centre, ornée de feuillages; les nervures de la croisée reposent sur des colonnes munies de chapiteaux à crochets et à feuillages enroulés.

Détail particulier, les nervures de la voûte sont formées de deux tores séparés entre eux par un cordon de fleurons, et un cordon semblable se trouve aussi entre les nervures et la voûte. Ces fleurons offrent des motifs variés, les uns à quatre lobes, les autres à huit lobes, avec feuilles et feuillages dans l'intervalle. Ce genre de décoration est d'un bel effet et forme un spécimen très rare dans la région. On y reconnaît un ciseau assez rude de la fin du XIIe siècle, plutôt du dernier quart, vers 1170.

Croisillons et abside. — Les deux bras du transept et l'abside ont été reconstruits au XVIe siècle, et ont reçu une décoration identique, sans qu'il reste trace de l'état antérieur.

Les croisillons communiquent avec le carré du transept par de grands arcs brisés et sont de même largeur que lui. Ils sont voûtés d'ogive, avec des nervures prismatiques dont les supports n'ont point de chapiteaux. Ces supports sont des colonnes dans les angles au nord et au sud, et des consoles dans les angles vers l'abside; vers la nef, les contreforts de la tour sont apparents. Chaque bras est éclairé par deux fenêtres flamboyantes à un meneau, l'une vers l'est, l'autre au nord ou au sud. Une piscine du même style, très simple, se trouve dans le bras nord; une piscine analogue, mais plus haute, ouvre sous un arc trèflé dans le bras sud.

Digitized by Google

Clef de voûte en forme de roue au croisillon sud ; l'autre croisillon n'en a pas.

L'abside comprend cinq pans percés d'autant de fenêtres, les trois du fond à un meneau surmonté d'un remplage flamboyant; les deux fenêtres voisines du transept sont plus étroites, celle de gauche sans meneau et celle de droite avec un meneau du côté où l'on a construit la sacristie[1].

L'abside est entièrement voûtée d'ogive, les branches retombant sur des supports sans chapiteaux, comme dans les croisillons.

Mobilier, inscriptions, cloches.

Mobilier. — Les trois autels, ainsi que les statues des autels latéraux, sont modernes, en pierre et dans le style gothique. Les procès-verbaux de visites ne fournissent aucune indication sur l'ancien mobilier[2], non plus que les réponses au Questionnaire de 1774, qui constatent simplement l'existence de trois autels et le bon état du clocher et des cloches[3].

[1] Nous avons remarqué dans cette sacristie un débris de sculpture de la Renaissance encastré dans la muraille, niche avec coquille au fond et décoration de rinceaux d'un beau relief. Ces débris sont les restes d'une piscine du XVIe siècle, la partie supérieure et la base, sans les montants de la niche. Ils proviennent peut-être de l'abside où l'on ne voit plus de piscine.

[2] Le 30 avril 1759, visite de l'église de Prunay par Henry Hachette, évêque de Cydon, suffragant de l'archevêque de Reims, qui ordonne que l'on répare le pavé, les murs et la couverture de ladite église aux endroits défectueux, et qui remarque en outre qu'il est nécessaire de blanchir l'intérieur de l'édifice. Cette visite donne lieu à un procès-verbal signé du curé P. Lecocq et des principaux habitants. *Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché*, G. 285.

[3] « L'église est suffisamment grande; elle est voûtée, mais la

Digitized by Google

Vitraux avec figures, signés *Baron, peintre à Reims, 1864*, dans les fenêtres des croisillons, et dans l'abside, vitraux du même genre donnés en 1855. Fonts baptismaux de la fin du XVIe siècle, au bas du collatéral sud, cuve octogone en pierre sur un fût assez haut.

Nous n'avons à signaler aucune œuvre d'art[1], et nous ignorons si les tableaux qui surmontaient naguère les autels avaient une certaine valeur[2]. Mais nous pouvons indiquer la disparition fâcheuse d'une belle statue gothique de la Sainte Vierge, qui avait été reportée dans les combles, d'où un habile peintre et sculpteur rémois la tira pour la transporter dans ses ateliers, où elle fut restaurée, repeinte et finalement livrée aux enchères qui consommèrent sa perte pour notre région[3].

Chaire assez étroite du XVIIIe siècle, avec panneaux sculptés et consoles à la base.

nef ne l'est pas. Il y a trois autels.—Il n'y a point de réparations considérables à faire au chœur, on va en faire à la nef. Les cloches et le clocher sont en assez bon état. » (Réponses du curé Pierre Lecocq au Questionnaire envoyé par l'Archevêché en 1774. *Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché, ibid.*)

[1] Dans le croisillon sud, chapelle de Saint-Basle, se trouve un tableau sans valeur, représentant ce saint en prières, signé au bas *Hécart*.

[2] « Le tableau du maître-autel, dit Chalette, altéré par l'humidité, représentait l'*Adoration des Mages*, et celui de la chapelle à droite, une assez bonne *Annonciation*. » (*Statistique du canton de Beine*, dans l'*Annuaire de la Marne*, 1840, p. 113.

[3] Vierge gothique du XIVe siècle, d'assez grandes dimensions, assise sur un siège orné d'arcatures, vêtue d'une robe et d'un manteau, la tête ceinte d'une couronne fleurdelisée, tenant un livre d'une main et présentant de l'autre l'Enfant Jésus aux fidèles. Cette statue, qui se trouvait reléguée dans le clocher de l'église de Prunay, a été, vers 1878, rapportée par M. H. Bulteau, peintre verrier à Reims, et fut vendue à la vente qui suivit son décès en novembre 1895.

Digitized by Google

Inscriptions.—Il n'existe plus d'inscriptions funéraires ou autres dans l'église ; on y voyait naguère un débris de dalle tumulaire, qui offrait l'épitaphe d'un ancien curé dont la sépulture se trouvait dans le chœur. On pouvait lire à peine quelques mots sans suite sur ce débris qui servait de pavé près du confessionnal. On y découvrait :... PARD....REIMS LE... REQVIESCAT... Le fragment a disparu de cet endroit.

Le clocher n'a point conservé de mentions bien anciennes tracées au couteau sur ses murailles. On lit seulement à l'ouverture vers la nef : *A esté posé le crucifix le 26 avril 1703.* — Au-dessous, figures humaines grossièrement tracées, quelques noms et les dates de 1745, 1775. Des noms et des marques, figures et dates, se trouvent aussi en grand nombre aux contreforts de l'abside et du transept, sans offrir d'intérêt historique[1].

Au pignon du croisillon sud, au-dessus de la chapelle Saint-Basle, on lit sur la gauche, dans l'épaisseur de la lucarne éclairant les combles, une inscription comprenant quatre lignes en écriture gothique cursive, assez frustes et très effritées vers le dehors :

. . . . . .
Colleson ha f (ait)
faire cette chap (elle)
lan V^c et VII (?)

La première ligne est totalement illisible; elle contenait le début : *Maistre X...* (le curé ou un bienfaiteur de l'église probablement). Il est facile de suppléer la fin

[1] Par exemple, les noms des familles Pinte et Bayen, une figure d'oiseau au croisillon sud, et les dates de 1751, 1777, 1807.

Digitized by Google

des mots des deux lignes suivantes, et la date indiquée dans la troisième ligne, 1506 ou 1507, n'est douteuse qu'au dernier chiffre ; elle est bien celle de la construction de cette chapelle, à en juger par son architecture du début du XVIe siècle. Ce texte est donc fort intéressant et il a été reproduit dans le *Bulletin monumental* (1898), avec d'autres inscriptions d'églises datées de la région.

Cloches. — Le clocher de Prunay a eu l'heureuse fortune de posséder trois cloches fondues en 1568 par Pierre Deschamps, le célèbre fondeur du bourdon de la cathédrale de Reims[1]. Il sortit du moule les cloches de Prunay deux ans avant ce dernier. Le traité passé par lui à Reims avec les habitants de Prunay, le 7 novembre 1568, avait trait au compte du reliquat de la dépense pour la fonte de trois cloches précédemment livrées[2]. Ces cloches du XVIe siècle ont-elles duré jusqu'à la Révolution ? Aucun indice ne nous l'a appris, et nous ignorons également si les cloches actuelles, fondues en 1827, gardent une portion du métal de la dernière survivante de Pierre Deschamps.

Voici les inscriptions placées sur les trois cloches de

[1] *Le Bourdon de Notre-Dame de Reims, œuvre du rémois Pierre Deschamps, 1570-1883*, par H. Jadart et Ed. Lamy. Extrait du t. LXXIII des *Travaux de l'Académie de Reims*, in-8°.

[2] Minute de Ponce Angier, notaire à Reims. L'an 1568, le 7 novembre, assemblée des habitants de Prunay pour payer 146 livres 10 sols dus à Pierre Deschamps, fondeur de cloches à Reims, faisant reste de plus grande somme, pour trois cloches qu'il a fait de neuf pour l'église dudit Prunay... ; ils mettent en vente une pièce de terre sise à Prunay, lieudit Entre Deux Chemins, contenant 47 septiers 1 boisseau, et une autre pièce, même lieu, de trois septiers trois quartels.... Ladite vente faite moyennant 146 livres 10 sols. (Note transcrite et communiquée par A. Duchénoy.)

Digitized by Google

Prunay, d'après les copies relevées lors de l'installation des cloches dans leur nouveau beffroi et dues à l'obligeance de M. l'abbé Cartier, le 2 novembre 1898 :

1. Sur la petite cloche (diamètre, 0,75) : L'AN 1827, J'AI ÉTÉ BÉNITE AVEC MES DEUX SŒURS, ET NOMMÉE MARIE ÉLISABETH, PAR Mr PIERRE ANDRÉ LAUNOIS, AGÉ DE 55 ANS, ET PAR DAME MARIE ÉLISABETH BOUDVILLE, SON ÉPOUSE, PROPRIÉTAIRE A PRUNAY. Mr L. A. E. COUVREUR, CLERC PAROISSIAL. Me FÉRY-PINTE. GUILLEMART, AGÉ DE 24 ANS, Mr ORLET G.— ET JE SUIS LA DÉSIRÉE, SOUSCRITE PAR LES HABITANTS DE LA COMMUNE. — HENRA-CHOISY.

2. Sur la moyenne cloche (diamètre, 0,90) : L'AN 1827, J'AI EU POUR PARRAIN Mr THOMAS CHAUDRON, AGÉ DE 59 ANS, PROPRIÉTAIRE ET MAIRE DE LA COMMUNE DE PRUNAY, ET Y DEMEURANT, ET POUR MARRAINE Dlle MARIE ANGÉLIQUE CHAUDRON, AGÉE DE 14 ANS, FILLE DE Mr PIERRE CHAUDRON, ET DE MARIE LOUISE CHAUDRON, SON ÉPOUSE, PROPRIÉTAIRE AU DIT LIEU. JE SUIS NOMMÉE MARIE ANGÉLIQUE.

3. Sur la grosse cloche (diamètre, 1m) : L'AN 1827, J'AI ÉTÉ BÉNITE AVEC MA SŒUR PAR Mr DAPREMONT, CURÉ DE PRUNAY, AI EU POUR PARRAIN Mr J. R. MOËT, DE ROMONT, CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR, MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE, MAIRE DE LA VILLE D'EPERNAY, NÉGOCIANT ET PROPRIÉTAIRE Y DEMEURANT, NÉ LE 1er OCTOBRE 1758 [1]; ET POUR MARRAINE Mme MARIE

[1] Décédé au mois de septembre 1841 à l'âge de 83 ans, M. Jean-Remy Moët était propriétaire exploitant de la terre de Romont, important domaine agricole et viticole situé sur le terroir de Mailly, et dont les dépendances s'étendaient jusqu'à Prunay. Il fut le bienfaiteur de cette contrée et mérita l'éloge reconnaissant que lui adressa M. Eugène Perrier devant la Société d'Agriculture de la Marne, le 30 septembre 1841, et qui fut publié dans l'*Annuaire de la Marne*, 1842, pp. 349 à 351.

Digitized by Google

Émélie Rossignon, son épouse. Je suis nommée Marie Émélie. Mr Nicolas Sébastien Gascon, adjoint au maire, et Marie Martin, son épouse, représentant de Mr Moët. — Fondue avec ma sœur par les Cochois et les Barrard frères, — ferrée : par Thomas et J. Bte Bussenot.

La marque des fondeurs (une cloche dans un cartouche) accompagne les noms de ces derniers.

Une vieille horloge en fer avec d'énormes poids en craie suspendus au-dessus, fonctionne encore dans le clocher (1898).

II. — Ancien aqueduc romain de la Suippe à Reims, et fouilles sur le terroir de Prunay. — Croix de chemin.

Nous avons donné, à l'article de Prosnes tous les détails désirables sur cet aqueduc célèbre qui traversait le terroir de Prunay, et y fut fouillé dans toute son étendue jusqu'à nos jours [1].

Nous n'avons pas à insister sur sa construction et sa direction générale, mais nous devons mentionner les renseignements sur sa découverte partielle, en 1837, au terroir de Prunay [2], et indiquer les travaux d'éru-

[1] « L'aqueduc romain passait sur le terroir de Prunay, en avant des Commelles et un peu au nord de la Chaumière (maison isolée au nord-ouest et à 3 kil. 1/2 de Prunay), pour aller toucher et longer la route de Châlons à Reims, près d'Alger, ferme construite en partie avec les débris de l'aqueduc qu'on arrache entièrement. Les ouvriers qui le fouillent, jusqu'à 12 et 15 mètres de profondeur, ont les deux tiers de ces matériaux pour leur peine.» *Annuaire de la Marne*, 1840, p. 115.

[2] Sur l'aqueduc et ses fouilles au terroir de Prunay, voir la coupe donnée dans la *Chronique de Champagne*, 1837, t. II, p. 295, avec notice descriptive.

Digitized by Google

dition que provoqua cette intéressante découverte [1].

D'autres découvertes de vestiges plus anciens, notamment de l'époque gauloise, sont signalées dans le mémoire déjà tant de fois cité de M. Ch. Bosteaux sur le canton de Beine. Ce chercheur expérimenté signale comme lieux dits susceptibles de renfermer des sépultures antiques : *La Fosse Hulaine, Le Champ de la Guerre*, *La Croix de l'Homme,* près de la route de Bar-le-Duc, *La Croix du Bras* et *Moury*. Il relate la découverte de tombes et de foyers gaulois aux environs de *La Pompelle*, à la limite des terroirs de Prunay, Sillery et Puisieulx, et près de la route de Reims à Châlons sur l'emplacement du fort actuel : « Au nord de la route de Suippes, ajoute-t-il, il y a également une agglomération située de chaque côté de la voie de Prunay à Nauroy. Des foyers existent enfin aux *Tanières,* près de la voie de Prunay à Nogent-l'Abbesse [2]. »

Les indications du même mémoire sur les époques gallo-romaine et franque sont les suivantes : « Le village de Prunay, à l'époque romaine, a dû être d'une certaine importance, à en juger par les vestiges que l'on y retrouve de cette époque dans le voisinage de la Vesle. Son terroir se trouvait limité au sud et au nord par deux grandes voies romaines ; plusieurs cimetières romains et francs ont existé aux abords du village, aux lieux dits déjà cités de *La Grosse Croix, La Petite Croix* et *La*

[1] *Dissertation sur un aqueduc construit par les Romains et découvert à Prunay,* notice par LACATTE-JOLTROIS, 1837, *Annuaire de la Marne*, p. 335.

[2] *Etudes sur les découvertes d'antiquités dans le canton de Beine*, pp. 43 et 53 à 55. Ce dernier passage donne le mobilier très riche des sépultures de La Pompelle. Nous aurons à y revenir plus tard à propos de Sillery et de Puisieulx.

Digitized by Google

Croix du Bras, où des armes et des objets ont été trouvés depuis quelque temps. Des sépultures mérovingiennes existent également aux mêmes endroits, mêlées à des sépultures romaines [1]. »

Croix moderne. — Une croix monumentale en pierre s'élève à peu de distance du village au nord, à la croisée des routes se dirigeant vers Thuisy et Moronvilliers.

On lit sur la face antérieure du socle ce texte daté de 1867, qui fait mention des ruines d'une croix plus ancienne : *A la gloire de Dieu, cette croix a été relevée de ses ruines par Félix Gascon et Honorine Colmart, son épouse, prop^re^ à Prunay, a été bénite par E. Cartier, curé, le 21 octobre 1867.* — O Crux, Ave. — *A. Coquet, à Reims.*

Nous signalerons aussi une croix en fer forgé du XVIIIe siècle, dite *Croix Husson* sur la carte d'État-Major, située au bord de la route de Suippes, sur la droite et à l'ombre de quelques arbres. Elle est ornée de volutes et de tiges fleuronnées, et porte les statuettes du Christ et de la Vierge ; ses bras se terminent en fleurs de lis, et l'on distingue sur les montants des traces des instruments de la Passion.

[1] « Je possède, dit M. Bosteaux, une boucle en métal et des monnaies de Posthume provenant de ces cimetières. » *Ibidem*, p. 89 et 92. - Ajoutons que des fouilles entreprises en octobre 1899 dans le domaine des *Marquises*, appartenant à M. H. Vasnier, viennent de produire, par les soins de MM. Logeart et J. Orblin, la découverte d'armes en fer, d'une jolie fibule en bronze, d'un bracelet en or et de vases en terre noire, l'un d'eux d'une énorme dimension. Tous ces objets de l'époque gauloise sont déposés au Musée de Reims.

Digitized by Google

SAINT-HILAIRE-LE-PETIT

(Sanctus Hilarius parvus [1]*)*

Cette commune de 644 habitants est située sur la rive droite de la Suippe, et bâtie sur une déclivité qui donne aux rues une pente assez sensible [2]. Aucun monument ancien n'y subsiste, et aucune découverte importante n'a été faite sur son terroir. Nous n'aurons donc qu'à décrire brièvement l'église moderne, à signaler les traces des remparts et quelques lieux dits, notamment celui de *Mont-Saint-Remi*, où une croix marque seule l'emplacement d'un village disparu. (Visite du 2 avril 1890).

I. — Église paroissiale Saint-Hilaire [3].

Ancienne église. — L'ancienne église de Saint-Hilaire-le-Petit, abandonnée à l'époque de la Révolution, était

[1] Par opposition à *Saint-Hilaire-le-Grand*, ou *Saint-Hilaire-le-Mennessier*, commune voisine du canton de Suippes. Saint-Hilaire-le-Petit s'est appelé *Seintelier*, *Saint-Yslaire*, *Saint-Hillier* et le *Petit-Saint-Hilaire*, du moyen âge jusqu'à nos jours. Il appartenait à l'élection et au ressort de la coutume de Reims. L'abbé de Saint-Nicaise était décimateur principal et seigneur du lieu, et présentait à la cure. *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, par A. Longnon, p. 241.

[2] « Village fort bien construit, dit Chalette, ses rues sans être ferrées soigneusement, sont propres à cause des pentes. » *Annuaire de la Marne 1840*, p. 90.

[3] *Decanatus de Bethinivilla. Parrochia de S. Hilario parvo, fundata in honore B. Hilarii. Patronus abbas S. Nichasii remensis.* (Pouillé rédigé vers 1312, publié par Varin, *Archives administratives de Reims*, t. II, p. 1114.)

Digitized by Google

en ruines au commencement du siècle. Il n'en reste aucun vestige, et nous n'avons point de renseignements précis sur sa date, ni sur son architecture. Elle s'élevait au milieu du village, sur un petit monticule, emplacement occupé aujourd'hui par l'école communale[1]. Nous n'en connaissons diverses particularités que par les pièces d'archives, qui l'indiquent fréquemment au cours des trois derniers siècles, comme en mauvais état et ayant besoin d'urgentes réparations.

Ainsi, dans une visite du doyenné de Bétheniville en 1534, on mentionne son délabrement et les travaux que l'on y exécute. On la signale en 1572 comme dévastée et dans un état insuffisant[2]. C'était d'ailleurs un édifice trop étroit, bien que régulier[3].

Dans le cours du XVIIe siècle, l'édifice dut encore souffrir des troubles de la Fronde, et il resta sans doute incomplet ou non réparé en plusieurs parties. On constatait au milieu du XVIIIe siècle que la nef n'était pas encore recouverte d'un plafond[4], et après que ce plafond

[1] « L'église, qui était assez au centre du village, mais en ruines depuis longtemps, vient d'être reconstruite au dehors vers l'est, et a coûté 30,000 francs. » *Statistique du canton de Beine, en 1840*, dans l'*Annuaire de la Marne*, même année, p. 90.

[2] « *Ecclesia de Sancto Hilario parvo indiget reparationibus; sunt in eadem operarii reparationes facientes...* » (1534). — « *Ecclesia est devastata, nec est in sufficienti statu...* » (1572). *Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché*. Visites, G. 283. *Inventaire-Sommaire*, p. 306.

[3] « L'église n'est pas assez grande pour contenir mes paroissiens. Beaucoup sont forcés d'assister à l'office sur le cimetière. L'église est assez régulière, mais je n'en sçais ni la largeur ni la longueur. » *Réponse du curé Jean Ezelaire, à un Questionnaire de l'Archevêché, le 18 février 1773. Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché*, G. 284.

[4] 9 avril 1756. — Visite de l'église du Petit-Saint-Hilaire, par

Digitized by Google

eut été construit, les pluies, par suite du mauvais état des toitures, le firent tomber par lambeaux[1].

Cependant, de grandes réparations furent exécutées au chœur durant les années 1772 et 1773, à la suite d'une incurie qui avait amené la plus lamentable dégradation au sanctuaire même, ainsi que le constata un procès-verbal d'enquête qui rend compte en détail de l'état de choses à cette époque[2]. Dans les années suivantes, les réparations ayant été exécutées, une meilleure situation était notée au cours d'une visite de M. de Tal-

Henri Hachette, évêque de Cydon, suffragant de l'archevêque de Reims, qui remarque « qu'il n'y a pas de plafond au-dessus de la nef, et qu'il est nécessaire de réparer le tableau de la chapelle Saint-Roch », et qui ordonne de construire ce plafond, etc... (Procès-verbal signé du curé Mangot et des officiers de justice. *Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché,* Visites, G. 284.)

[1] « Le toit de la nef est souvent découvert et fait tomber le plafond par lambeaux. — L'église n'est point pavée.— Le clocher vient d'être réparé. J'ignore si la réparation est suffisante. Il ne manque rien aux cloches. » *Questionnaire de 1773.*

[2] Le 8 mai 1772, visite de l'église de Saint-Hilaire-le-Petit par le doyen de Bétheniville, en vertu d'une commission du vicaire général de l'archevêque, sur la requête du curé de Saint-Hilaire-le-Petit, dans laquelle visite il est constaté : « que la voûte du chœur étant très défectueuse et menaçant une ruine prochaine, il seroit très dangereux d'y faire l'office divin,... qu'il est d'autant plus nécessaire de faire les réparations urgentes que le service divin ne se peut faire avec décence dans la chapelle où il se fait depuis près d'un an, parce que dans cette dite chapelle tombent les poids de l'horloge et que les fonts baptismaux et le confessionnal y sont placés; la voûte en certains endroits est mauvaise, et les vitres sont si délabrées et si à jour qu'il peut arriver quelque accident pendant la célébration des saints mystères, par quelque coup de vent qui enleveroit l'hostie ou renverseroit le calice. » Procès-verbal signé du curé Ezelaire, du doyen Lethinois, de B. Carnot, syndic, de P. Gallois et C. Gallois, marguilliers, et de plusieurs notables habitants. (*Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché,* Visites, G. 284.

Digitized by Google

leyrand-Périgord, coadjuteur de l'archevêché[1]. Mais, en 1774, le curé lui-même semblait se demander si ces réparations considérables seraient suffisantes; il voulait le croire sans l'affirmer[2]. La Révolution survint peu après, et fatalement les détériorations s'accentuèrent durant la période de fermeture et de non entretien du petit monument. Le défaut de ressources et les événements calamiteux en précipitèrent la ruine plus que la mauvaise volonté des habitants, qui prirent à la reprise publique du culte, en 1801, l'habitude de se rendre à l'église de Bétheniville pour le service religieux.

Église actuelle. — Cette situation ne pouvait toutefois s'éterniser, et dès que les fonds purent être réunis, en 1835, on bâtit une nouvelle église en dehors du village, vers le nord-est. Cet édifice, construit presque entièrement en craie, est d'une extrême simplicité, et n'a ni style, ni caractère. Il se compose d'une nef assez spacieuse, munie de deux bas-côtés; au-dessus de la façade, tournée vers le sud, s'élève un petit clocher en charpente garni d'ardoises. Un oculus surmonte la porte; fenêtres hautes et basses sans caractère.

On lit au-dessus de l'entrée principale l'inscription suivante qui en fixe la date et en nomme le constructeur:

BATI EN 1835 — PAR ROLAND

[1] Procès-verbal de visite de l'église de Saint-Hilaire-le-Petit, du 20 avril 1773, par Alex, Angélique de Talleyrand-Périgord, coadjuteur de l'archevêché de Reims, qui constate que tout est bien en état dans les murailles, les voûtes, plafonds, toits, etc., qu'il y a deux bonnes cloches. *Ibid.*, G. 284.

[2] L'église ne peut pas contenir tous les paroissiens; il y a un mauvais plafond dans la nef. Sacristie derrière le maître autel. On a fait au chœur depuis peu des réparations considérables et, je crois, suffisantes. La nef en bon état. *Questionnaire de 1774, ibid.*

Digitized by Google

Anciennes statues et fonts baptismaux. — A l'intérieur, dans des niches disposées le long des murs des bas-côtés, on remarque plusieurs statues des XVI°, XVII° et XVIII° siècles. Il s'en trouverait aussi de semblables dans la sacristie. Voici l'énumération de ces statues, avec la place qu'elles occupent dans les nefs latérales.

A gauche : saint Jean-Baptiste[1], sainte Agathe et saint Éloi.

A droite : saint Blaise, la Sainte Vierge, saint Hilaire et saint Roch[2].

Parmi ces statues, celle de sainte Agathe est l'une des plus intéressantes. La sainte est figurée debout, tenant un livre de la main droite, et dans la main gauche une tenaille avec son sein arraché. On lit sur le socle :

S. AGATA
1598

Les fonts baptismaux sont peut-être anciens, mais on ne peut apprécier leur date, car ils sont revêtus extérieurement d'une boiserie qui les cache entièrement.

Cloches actuelles. — L'église possède trois cloches modernes, d'assez fortes dimensions. L'une d'elles remonte à l'époque de la construction de l'édifice, en 1835, et les deux autres datent de 1869.

[1] Ce saint était titulaire de l'un des autels latéraux de l'ancienne église, d'après ce texte : « Outre le maître autel, il y en a deux autres, dont l'un sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, et l'autre sous celle de saint Roch. Je ne sçais s'ils sont consacrés. » *Réponse du curé au Questionnaire de l'Archevêché, le 18 février 1773. Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché*, G. 284.

[2] Même remarque que pour saint Jean-Baptiste. La statue de saint Roch resta longtemps fixée à un pan de muraille de la vieille église ruinée.

Digitized by Google

Le beffroi est indépendant de la construction du clocher, de sorte que le poids total de ce beffroi et de ses trois cloches est sans influence sur la stabilité de l'édifice.

Les trois cloches ne sont pas au même niveau : la grosse est au-dessous des deux autres.

La plus ancienne cloche, qui est la moyenne, est en bronze et donne le *sol*. Elle est de 1835, fondeurs, Antoine et Loiseaux (sans autre indication), bénite par J.-B. Hourlier, curé, M. Carnot, étant maire; parrain, J.-B. Rolland, et marraine, Marie-Anne Gallois.

Les deux autres cloches sont en acier et furent fondues en 1869. La grosse pèse 800 kilogrammes et donne le *fa*. Fondeur, Jacob Holtzer (sans autre indication), M. l'abbé Paris étant curé; parrain, Louis-André-Sébastien Hubert, maire de la commune; marraine, Jeanne-Huberte-Eugénie Gayant.

La petite cloche pèse 450 kilogrammes et donne le *la*. Fondeur du même nom; parrain, J.-B.-Hector Legret; marraine, Marie-Angélina Guillemin.

Au-dessus des deux cloches fondues en 1869, se trouve une plaque avec cette inscription : *Dutot Jérôme, fondeur de cloches en bronze, et seul fondeur en France de cloches en acier, 15, rue des Quatre-Jardiniers, à Paris.* Mais le nom de Dutot n'accompagne pas sur les cloches celui de Jacob Holtzer, qui est le seul moulé dans l'inscription campanaire [1].

[1] Nous avons transcrit ici les renseignements très précis qu'a bien voulu nous transmettre M. l'abbé Proyard, curé de Saint-Hilaire-le-Petit, par l'obligeante entremise de M. L. Chauffert, négociant à Reims, originaire de Saint-Hilaire.

Digitized by Google

II. — Anciens remparts, fouilles et découvertes d'antiquités, corps de garde sur la Suippe.

Remparts. — Le village de Saint-Hilaire-le-Petit a été, ainsi qu'un grand nombre de villages de cette région, protégé à la fin du moyen âge ou même au XVIe siècle par une ceinture de fossés et de remparts, dont les vestiges subsistent encore et dont le tracé est toujours très visible. Ces travaux de défense n'existaient qu'au nord et à l'est, les autres côtés étant protégés par la rivière de Suippe.

Corps de garde. — Sur cette rivière existaient au dernier siècle, comme l'indique la carte de Cassini[1], un certain nombre de barrières et de postes de surveillance, ou corps de garde, destinés à protéger le Trésor royal contre les contrebandiers et les vendeurs de sel. La proximité du Rethélois, pays exempt de gabelles, rendait cette mesure indispensable sur le cours de la Suippe[2].

Fouilles. — Lorsque l'on construisit récemment la maison d'école sur l'emplacement de la vieille église et

[1] La carte de Cassini indique sur le cours de la Suippe des *corps de garde* à proximité des localités suivantes : *Le Grand-Saint-Hilaire*, *Vaudesincourt*, *Dontrian*, *Saint-Masme*, localités situées au passage des chemins conduisant dans le Rethélois.

[2] Sur les barrières de la Suippe, qui étaient des postes de surveillance contre les contrebandiers, et sur les *corps de garde* figurés à plusieurs endroits du cours de cette rivière sur la carte de Cassini, voir l'*Inventaire-Sommaire des Archives de la Marne*, Fonds de l'Intendance C. 1565, p. 370, et l'*Étude historique sur Pontfaverger*, par Ch. Nicol, 1895, p. 160, avec planche offrant le barrage du gué de Saint-Brice à Pontfaverger, en 1726.

Digitized by Google

du cimetière abandonné, on a trouvé dans les fondations une sépulture ancienne, mais le sarcophage mis au jour a été brisé, et aucune constatation sérieuse n'a été opérée à cet endroit qui renferme les ossements accumulés depuis tant de siècles.

Le terroir de Saint-Hilaire-le-Petit était traversé dans toute sa longueur, du nord au sud, par la voie gauloise de Reims à Grandpré, qui coupait la Suippe à cet endroit où était établi un passage à gué. Les lieux dits susceptibles d'être indiqués pour des fouilles sont ceux de *la Pierre, le Mont Huron, le Mont Suzon, les Vaux, le Fonds des Bouverets, le Turmois, la Warde André, la Terrade, la Motelle Saint-Martin, etc.* Mais aucune fouille n'a encore été pratiquée jusqu'ici sur ce vaste terroir où l'on prévoit qu'elles seraient fructueuses [1].

III. — Ancien village de Mont-Saint-Remi, croix et lieu dit actuel de ce nom [2].

Entre Bétheniville et Saint-Hilaire-le-Petit, sur la gauche de la voie ferrée et à proximité de la Suippe, on rencontre une belle croix en pierre sculptée et montée

[1] Voir ces indications dans le *Mémoire de M. Ch. Bosteaux* déjà cité, p. 16, 51, 87.

[2] *Mont-Saint-Remy (Le)*, « lieu dit, commune de Saint-Hilaire-le-Petit. — La tradition locale le désigne comme l'emplacement d'un couvent ou d'un ancien cimetière. » Cette note du *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, par A. Longnon (p. 177) fait à tort mention d'un couvent qui n'a jamais existé, et omet l'existence du village détruit au xve siècle. — Ni la carte de l'État-Major, ni l'atlas cantonal de M. Poinsignon, n'indiquent la croix de Mont-Saint-Remi.

Digitized by Google

sur un socle assez haut, refaite avec soin vers 1892. Elle marque l'emplacement d'une localité, qui avait encore le titre de paroisse au début du XIVe siècle [1].

Cette localité de Mont-Saint-Remi a laissé des traces nombreuses dans nos archives [2]. Sa destruction s'opéra au cours de la guerre de Cent ans, sans qu'il soit possible d'en déterminer la date ni la cause exacte. Ce qui est certain, c'est qu'à la fin du XVe siècle, il n'y avait déjà plus d'habitants et qu'on n'y percevait aucun impôt dans le ressort de la châtellenie de Bétheniville [3]. La même désolation est relatée dans le milieu du XVIe siècle, ce qui indique une ruine totale et irréparable [4].

[1] *Mont S. Remi emprès Betigniville,* Compte de la levée des aides, 1364, f° 13 v°, *Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché,* G. 191. — *Presbiter de Monte S. Remigii non excedit.* — *Decanatus de Bethinivilla. Parrochia de Monte S. Remigii, fundata in honore S. Remigii. Patroni custodes ecclesie remensis clerici.* (Pouillés rédigés au XIVe siècle, publiés par VARIN, *Archives administratives,* t. II, p. 1114).

[2] Il y avait deux paroisses de ce nom dans l'ancien doyenné de Bétheniville ; celle qui survit encore se trouve dans le canton de Machault, arrondissement de Vouziers (Ardennes). Sur l'autre Mont-Saint-Remi, le village disparu, l'église et la chapelle, la *Table des Archives administratives et législatives de la ville de Reims,* par P. VARIN, offre de nombreux renvois.

[3] En 1376, le village de Mont-Saint-Remi existait encore ; un compte daté de cette année donne les noms de quelques habitants qui devaient en tout à l'archevêque de Reims une redevance de deux setiers de grains. — En 1474-75 et 1475-76, le village n'a plus d'habitants et il n'y est perçu aucune taxe. *Comptes de la Châtellenie de Bétheniville,* aux *Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché,* G. 103. *(Inventaire-Sommaire,* p. 55-56).

[4] Dans un état du doyenné de Bétheniville en 1534, on constate qu'il n'y a plus à Mont-Saint-Remi ni église, ni habitants. *Ibid. Inventaire-Sommaire,* p. 306.

Digitized by Google

Au début du XVIIIe siècle, une mention aussi formelle constatait l'absence d'église et de paroissiens[1].

Cependant à la cure avait succédé une chapellenie, gardant son titre de bénéfice, son vocable et son modeste revenu[2], avec les mêmes collateurs qu'au moyen âge, à savoir les coûtres de l'église métropolitaine de Reims[3]. C'est à tort que dans un pouillé de 1777, on lui donnait le vocable de Saint-Nicaise[4]; cette chapelle, d'après tous les renseignements locaux, a conservé jusqu'à la fin de son existence le vocable de Saint-Remi, que la croix et mieux encore le lieu dit perpétueront avec plus de sûreté que tous les autres vestiges[5].

[1] Dans un état du doyenné de Bétheniville, vers 1700, on constate que sur la paroisse de Saint-Hilaire-le-Petit, « il y a la cure de Mont-Saint-Remy, qui est *cura sine cura;* il n'y a ni église, ni paroissiens ». *Ibid.*

[2] Le Petit-Saint-Hilaire. — Il y a la chapelle de Mont-Saint-Remy, c'était autrefois une cure, revenu 40 livres environ. — Notes sur les chapelles du doyenné de Bétheniville (vers 1770). *Archives de Reims. Fonds de l'Archevêché*, G. 283, pièce 8.

[3] *Saint-Hilaire-le-Petit :* « Il y a une petite chapelle sous l'invocation de Saint-Jean-Baptiste, à laquelle je ne connois point de revenu. — Il y en a une autre, dont les coûtres de la cathédrale de Reims sont collateurs. Le revenu est à peu près de 30 livres. » *Questionnaire de 1773.*

[4] *Mont-Saint-Remy*, chapelle fondée au Petit-Saint-Hilaire. Elle est sous l'invocation de Saint-Nicaise, à la nomination de *(en blanc)*. Pouillé de 1777, cité par VARIN, *Arch. admin.*, t. II, p. 1116.

[5] « Il y a une petite chapelle sous l'invocation de Saint Remi, dont le revenu est d'environ 30 livres. » *Questionnaire de 1774.* — Le 27 octobre 1766, on voit le procureur de Joseph Hezet, curé de Bétheny, « pourvu de la cure de Mont-Saint-Remy... sans charge d'âme et sans église », se transporter sur le lieu où était autrefois le village, et prendre possession du bénéfice par le toucher du terrain où était autrefois l'église, « et par le baiser de la croix qui y est apposée. » *Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché, registre des insinuations ecclésiastiques*, G. 244, fol. 323 v°.

Digitized by Google

SAINT-MARTIN-L'HEUREUX

(Sanctus Martinus Gibbosus ou le Hureux)

Petit village de 134 habitants, bâti sur les deux rives de la Suippe; les maisons les plus importantes et l'église sont construites sur la rive droite. Ce modeste édifice, visité en 1887, est le seul vestige ancien de la localité; les fouilles n'ont amené encore aucune découverte intéressante sur le terroir, et il suffira d'en citer les lieux dits les plus caractéristiques.

I. — Église Saint-Martin.

Cette église du XIIe siècle est située sur un petit mamelon ou tertre qui se dresse à l'extrémité nord du village et au milieu du cimetière qui confine aux champs; elle est ombragée de superbes tilleuls qui garnissent tout l'entourage du rustique monument[1]. La butte sur laquelle elle s'élève est probablement l'indice d'anciennes sépultures, et c'est aussi probablement cette hauteur qui donna le surnom au pays, la *bosse* ou *hurel*[2], d'où dérive le vocable de *hureux*, devenu fautivement de nos jours *heureux*[3].

[1] Dans une visite du mois de juin 1899, nous n'avons plus retrouvé les vieux tilleuls qui ont tous été abattus au grand détriment du paysage.

[2] *Hurel*, substantif masculin, levée de chemin, (citation d'un titre des Archives de Reims de l'an 1431). — *Hurée*, substantif féminin, revers d'un chemin creux. *Dictionnaire de l'ancienne langue française* par Frédéric Godefroy, 1884, t. IV, p. 530. — *Huriaulx ou terrasses de terre*, charte de Charles VII du 15 février 1438, *Archives de Reims*, *Domaines*, cart. 15.

[3] Saint-Martin-l'Heureux a porté les noms suivants : *Sanctus Martinus ad Suppiam*, (Polypt. de St-Remi); — *Sanctus Martinus*

Digitized by Google

La paroisse de Saint-Martin-l'Heureux relevait au moyen âge du doyenné de Bétheniville ; elle avait pour collateur et décimateur l'abbé d'Hautvillers[1]. Ce dernier, chargé de la construction et des réparations de l'église, la maintint en bon état jusqu'au XVIe siècle[2]. Mais, à partir de cette époque, il est probable que l'édifice fut moins bien entretenu, et diminué dans l'état où nous le voyons aujourd'hui. Le chevet seul reste complet et à peu près intact dans son architecture primitive. La tour et les bas-côtés de la nef ont disparu.

EXTÉRIEUR.

Façade occidentale. — Portion moderne, refaite en briques assez récemment. (On y lit en effet le nom et la date : *Maître, 1857*). La porte est garnie d'un encadrement en pierre et d'un tympan ajouré.

Pas de clocher ; l'ancienne tour, démolie probablement à cause de son délabrement à une époque assez récente et sans qu'il en reste aucune trace, se trouvait dans l'axe du portail, vers l'ouest ; son élévation était d'environ neuf mètres. Depuis, on a installé la cloche dans les combles au-dessus de la façade ; une lucarne

le Huros, 1200 ; — *Sanctus Martinus le Heureux*, 1211 ; — *Sanctus Martinus le Hurex*, 1259 ; — *Sanctus Martinus Gibbosus*, 1259, *Sanctus Martinus le Hureux*, vers 1312 ;—*Saint-Martin-le-Heureus*, 1363 ; *Montheureux*, 1794. — *Dict. top. du dép. de la Marne* par A. Longnon, p. 246 et 247. Cf. ci-dessous, p. 346.

[1] *Decanatus de Bethinivilla. Parrochia S. Martini le Hureux [Gibbosi], fundata in honore B. Martini, Patronus abbas de Altovillari.* (Pouillé rédigé vers 1312, publié par Varin, *Arch. adm. de Reims*, t. II, p. 1114.)

[2] « *Ecclesia de Sancto Martino Gibboso est in competenti statu...* » État du doyenné de Bétheniville en 1534, aux Archives de Reims, fonds de l'Archevêché, G. 283. *Inventaire-Sommaire*, p. 306.

Digitized by Google

dans le pignon et une autre lucarne dans la toiture servent d'ouïes à ce clocher improvisé. La cloche est sans intérêt [1].

Façades latérales et croisillons. — Tout l'édifice ancien est construit en craie, d'une assez faible élévation ; une toiture en tuiles le recouvre dans toute son étendue à la même hauteur.

La nef offre de part et d'autre trois arcades cintrées aujourd'hui bouchées ; petites fenêtres également cintrées au-dessus, deux au nord plus petites, et trois au sud.

Le transept s'appuie sur des contreforts uniques butant contre les angles ; au nord et au sud, une fenêtre cintrée ; sacristie construite en 1844 entre le croisillon nord et le chevet. Les arcades qui faisaient communiquer les croisillons avec les nefs latérales sont bouchées, mais leurs traces sont visibles.

La corniche du croisillon nord est munie de modillons ; de ce côté, des pièces de bois supportent la toiture de la nef à l'extérieur. La toiture du croisillon nord est plus élevée que celle du croisillon sud.

Chevet. — Édifice terminé carrément, avec un seul contrefort à chaque angle du chevet ; la fenêtre cintrée qui éclairait le chevet à l'est a été bouchée. Modillons fort usés sous la corniche de la toiture.

[1] *Église de Saint-Martin-l'Heureux* : « Point de clocher. Autrefois la cloche se trouvait dans la tour qui était adhérente à l'ouest du portail. — Actuellement la cloche est placée extérieurement sur le toit de l'église ; cette modeste cloche, qui pèse, dit-on, 250 kil., n'a ni inscription, ni millésime. » *Statistique de Saint-Martin-l'Heureux*, dressée par l'abbé Paris en 1846, aux Archives de l'Archevêché de Reims.

Digitized by Google

Sur les murs des croisillons et du chevet, on remarque de nombreuses croix, des noms et des marques diverses tracés sur la muraille. Nous avons seulement relevé ces mentions : LA PAIX DE DIEV, — et IEANNE FERE, 1681.

INTÉRIEUR.

Dimensions.—La longueur totale est de 15m72, la largeur de la nef d'environ 5m, et la hauteur, partout égale, de 5 à 6m environ. Les croisillons ont ensemble 13m18 de largeur, y compris le carré du transept.

Nef. — Nef du XIIe siècle, actuellement sans bas-côtés, offrant, comme à l'extérieur, la trace des arcades de trois travées, reposant sur des piliers carrés avec une simple moulure à la hauteur de l'imposte[1]. La nef est recouverte d'un plancher.

Carré du transept, croisillons et chevet. — Cette portion de l'édifice offre les mêmes caractères de la fin du XIIe siècle ou du commencement du XIIIe.

La nef et les croisillons communiquent, ainsi que le chevet, avec le carré du transept par des arcades en tiers-point reposant sur des colonnes munies de chapiteaux à crochets et à feuillages ; l'un d'eux offre en outre une tête grotesque.

Le carré du transept, les croisillons et le chevet sont entièrement voûtés d'ogive, avec nervures reposant d'une part sur les colonnes décrites ci-dessus, et sur des consoles non sculptées dans les angles des croisillons. Au fond du chevet, colonnes semblables à celles du tran-

[1] La destruction des bas-côtés peut remonter au XVIIe siècle, d'après la statistique citée plus haut.

Digitized by Google

sept supportant la retombée des nervures; clef de voûte ornée de feuillages.

Dans le sanctuaire, piscine sous un arc brisé sur la droite ; en face, sur la gauche, petite armoire carrée dans la muraille (ancien tabernacle). Autre piscine dans le croisillon sud.

MOBILIER DÉCORATIF.

Autels. — Le maître-autel en pierre et marbre date du XVIIe ou du XVIIIe siècle et garnit le fond du chevet ; le retable offre une niche au milieu avec la statue de saint Martin et des pilastres sur les côtés avec des vases de fleurs au sommet. Le tabernacle, d'une assez fine menuiserie du même temps, est garni de colonnettes séparant des compartiments d'où se détachent trois statuettes, Notre-Seigneur, saint Laurent et saint Sébastien de part et d'autre.

Les autels latéraux sont également en pierre ; celui du croisillon sud, sous le vocable de la Sainte Vierge, est surmonté d'un tableau « représentant la Vierge tenant l'Enfant Jésus et sainte Anne à côté d'eux. » — « Quatre panneaux ovales, ornés de peintures, se détachent sur les côtés avec les figures de l'*Ecce Homo* et d'une *Mater dolorosa*[1] ».

L'autel du croisillon sud conserve une curieuse statue de sainte Barbe (hauteur, 1^m30), remontant au XVIe siècle, et en costume de l'époque. Elle repose sur une console gothique ornée d'une figure d'ange tenant un écusson lisse ; la tour, attribut habituel de cette sainte, se trouvait placée sur une console latérale, d'où elle a

[1] Statistique dressée par l'abbé PARIS en 1846.

Digitized by Google

disparu. La statue a été décapitée et a subi des mutilations qui ont été réparées.

Fonts baptismaux. — Placés dans le croisillon nord, ils portent la date du 31 novembre 1845[1].

Orgue. — Dans la nef à gauche, petit orgue moderne ; le buffet est orné de panneaux imités d'anciens modèles, dont deux à jour avec fenestrages flamboyants et écussons accolés aux armes de France et de Bretagne.

II. — Lieux dits du terroir de Saint-Martin-l'Heureux.

Les lieux dits pouvant se rapporter aux époques les plus reculées sont : *Les Pierres*, *La Grosse Borne*, *La Côte des Vaux*, puis viendraient ceux de *La Motelle* et de *La Terrade*, qui n'ont jamais été fouillés et pourraient contenir des sépultures. Des traces d'agglomérations gauloises avoisinent le chemin de Moronvilliers aux lieux dits *La Poterie* et *Les Voies Flandraines*.

Ajoutons enfin « que lors de la construction d'une grange au moulin de M. Pigeon, sur la limite des terroirs de Saint-Martin et de Dontrien, on est tombé sur l'emplacement d'un cimetière gaulois[2] ». On n'aurait qu'à suivre ces données pour aboutir à des découvertes de l'époque romaine.

Il n'est pas hors de propos, en terminant ce chapitre, de démentir l'existence d'une inscription relatant le passage de Louis XIV à Saint-Martin-l'Heureux en 1669. Cette visite est attestée, d'ailleurs, mais sans aucune preuve à l'appui, dans toutes les géographies modernes

[1] Statistique citée plus haut.

[2] Toutes ces indications sont extraites du mémoire déjà cité de M. Ch. Bosteaux, p. 16, 42 et 51.

Digitized by Google

du département de la Marne[1]. Nous croyons prudent d'attendre, pour en faire mention, la mise au jour d'un document contemporain comme celui du passage de Louis XIII à Dontrien. Louis XIV traversa aussi la vallée de la Suippe en 1673, mais il n'en subsiste aucune trace sur les lieux[2].

[1] Chalette dit même à ce sujet : « C'est bien Saint-Martin-l'Heureux, puisqu'il a reçu la visite de Louis le-Grand, en 1669. » Le même auteur relate le séjour de Louis XIV au château de Saint-Souplet à son retour d'Alsace en 1669, également sans preuves à l'appui. *Annuaire de la Marne*, 1840, p. 92 et 99.

[2] Il est certain que le grand roi passa dans la région au cours d'opérations militaires : « Louis XIV campa, le 2 octobre 1673, dans la plaine de Pontfaverger, avec une armée partant en guerre contre la Hollande. Une députation de la ville de Reims vint l'y saluer, comme en fait foi le registre des conclusions. » *Étude historique sur Pontfaverger*, par C. Nicol, 1895, p. 46. — Consulter aussi une *Dépêche de Nancy, le 26 septembre 1673*..... « Leurs Majestez se préparent à partir d'ici, le 30, pour aller à S. Quentin. » *Gazette de France*, n° 113, p. 952. — D'après cette relation, le roi, quittant la Lorraine, aura passé par l'Argonne et la vallée de la Suippe pour gagner la Picardie et Saint-Quentin : c'était la ligne la plus directe.

Digitized by Google

Digitized by Google

SAINT-MASMES

(Samamia[1]*. — Sanctus Mamus*[2]*)*

Commune de 503 habitants, située près de la Suippe au confluent du ruisseau d'Époye. — Ancien membre de la châtellenie de Bétheniville, aliéné par l'archevêque de Reims, en 1644, au profit de la famille de Rabutin[3], Saint-Masmes avait plusieurs seigneurs à la fin du XVIIIe siècle, et en premier lieu le chapitre de Reims, d'après le pouillé du diocèse rédigé en 1777 par l'abbé Bauny[4]. — Au point de vue religieux, Saint-Masmes relevait du doyenné de Lavannes et était une annexe de la paroisse de Selles[5]. Le chapitre de Reims figurait aussi en tête des décimateurs[6].

[1] *Samamia*, dans une charte de 1181 concernant Heutrégiville, *Archives de Reims, Fonds du Chapitre*, Heutrégiville, liasse 1, n° 1.

[2] *Sanctus Maximinus?* (polyptyque de Saint-Remi); — *Sanctus Mamus*, 1209; — *Sanctus Mammius*, 1209; — *Sanctus Mammus*, 1335; — *Sanctus Memmius*, avant 1400, etc. — « Saint-Masmes, vocable qui ne semble présenter le terme initial *saint* que par suite d'une fausse étymologie ou d'une faute d'interprétation. » *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, par A. LONGNON, p. 247, et Introduction, p. XVI.

[3] *Statistique du canton de Beine*, par CHALETTE, dans l'*Annuaire de la Marne 1840*, p. 72.

[4] Doyenné de Lavannes. — « *Saint-Memmes*, secours de Selles; seigneurs : le chapitre de Reims, le commandeur de Boult, M. Béguin de Sausseuil et M. de Parizot. » (*Pouillé de 1777*, publié par VARIN, dans les *Archives administratives de Reims*, t. II, p. 1064.)

[5] *Selles et Saint-Masmes*, son annexe. — Inventaire des biens de ces églises, du 5 juin 1679. — Visites de l'église de Saint-Masmes en 1752 et 1768. (*Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché*, G. 258. — *Inventaire-Sommaire*, p. 209.) — Ajoutons que Saint-Masmes n'est point désigné comme paroisse annexe de Selles dans les deux pouillés connus du XIVe siècle, et que son nom n'y figure nulle part à cette époque. (P. VARIN, *Archives administratives de Reims*, t. II, p. 1064.)

[6] *Saint-Masmes*. « Décimateurs : MM. du Chapitre de l'église

Digitized by Google

La description de l'église et quelques mentions sur des fouilles et des trouvailles antiques faites sur le terroir formeront une notice archéologique suffisante pour la localité. (Visites de 1883 et de 1888.)

I. — Église paroissiale Saint-Martin [1].

Édifice de la fin du XIIe siècle, qui est resté intact dans ses éléments essentiels primitifs et mérite à cet égard une attention particulière, aussi bien que pour l'harmonie de ses proportions. L'ensemble, avec tour centrale, offre un vaisseau assez élevé, bien voûté dans son chevet, avec abside d'un bon caractère. Non loin de là coule le ruisseau, dont le voisinage donne peut-être un peu d'humidité au monument. Le cimetière entoure l'église.

EXTÉRIEUR

Portail et nefs. — La façade occidentale, tout entière du XIIe siècle, présente deux contreforts à trois étages, montant presque jusqu'au sommet de la muraille, et marquant la séparation de la nef d'avec les bas-côtés. Entre les deux contreforts ouvre le portail, surmonté d'une fenêtre du même temps. Au sommet, petite baie circulaire éclairant les combles.— En dehors des contreforts, sur le mur de droite, baie cintrée communiquant au grenier du bas-côté sud, et sur le mur de gauche, trace

de Reims, l'Hôtel-Dieu de Reims, M. le commandeur de Boult et Merlan, et le curé pour chacun un quart, et la fabrique pour des parties équivalentes. » *Questionnaire de 1774*, G. 258.

[1] Saint Martin est le saint titulaire de l'église, dont on célèbre la fête le 4 juillet, mais le patron de la paroisse serait saint Memmie, évêque de Châlons, d'après un renseignement donné sur place en 1888.

Digitized by Google

d'une fenêtre en arc brisé (aujourd'hui bouchée), qui éclairait le bas-côté nord.

Le portail en arc brisé offre une porte à deux vantaux surmontée d'un tympan ; détail caractéristique, le haut de ce tympan est décoré d'une marqueterie formée de losanges de pierre rougeâtre alternant avec des losanges de craie. Au-dessus du tympan montent deux arcs en retraite, supportés de chaque côté de la porte par deux colonnes munies de chapiteaux à crochets ; ces arcs encadrés d'une archivolte garnie d'un cordon de feuillages et de fleurons, et supportée sur la ligne de la base du tympan par une tête à gauche et deux têtes à droite, toutes les trois frustes.

Immédiatement au-dessus du portail ouvre une fenêtre en arc brisé, enveloppée de deux tores reposant de chaque côté sur deux colonnettes avec chapiteaux semblables à ceux du portail. L'une d'elles est aujourd'hui brisée.

Un seul comble de toiture recouvre la nef et les bas-côtés, et par conséquent supprime les fenêtres hautes de la nef. Les bas-côtés ont été reconstruits parallèlement à la nef, peut-être au XVIe siècle ; ils offrent, comme elle, une corniche supportée par des modillons en craie ; ils sont percés de trois fenêtres au nord et deux au sud avec encadrements en briques, et sont munis de contreforts sur les faces latérales.

Tour et transept. — La tour occupe le centre de l'édifice ; sa hauteur totale est de 17^m94, et de 9^m10 depuis la voûte ; elle est de forme rectangulaire, avec toit à deux rampants vers l'abside et la nef, et pignons regardant les croisillons ; une corniche supportée par des modillons règne sous la toiture. — Sur chaque face ouvre une baie en arc brisé contenant deux baies plus

Digitized by Google

petites, également en arc brisé, dont le tympan est supporté au milieu par une colonnette munie d'un chapiteau à crochets. Sur les faces du sud et de l'est, l'ouverture principale est encadrée de tores avec deux arcs en retraite reposant sur deux colonnettes avec chapiteaux à feuillages d'un médiocre relief.

La tour est construite en moellons jusqu'à la hauteur du sommet du toit de l'abside; au-dessus elle est construite en craie, sauf les chaînes de pierre des angles et les colonnettes centrales des baies; dans ces baies, les colonnettes latérales supportant la retombée des arcs sont aussi en craie au nord et à l'est, mais elles sont en pierre à l'ouest et au sud. A l'intérieur, la tour est entièrement bâtie en craie taillée; chaque moellon porte un signe en chiffre romain; une teinte rougeâtre recouvre toute la muraille.

Les croisillons sont flanqués d'un double contrefort à chaque angle, et percés d'une fenêtre en arc brisé sans encadrement dans les façades du sud et du nord. La fenêtre de ce dernier côté paraît moderne[1]. Corniche en pierre sous la toiture avec modillons en forme de consoles, comme à celle de l'abside.

Pour accéder aux combles, belle et large tourelle demi-circulaire à l'angle du bas-côté et du croisillon sud. La muraille a été récemment refaite à l'extérieur, mais l'escalier à vis du XVIe siècle en pierre y a été conservé.

Sacristie construite dans l'angle du croisillon sud et de l'abside.

[1] Il y eut plusieurs effondrements de murailles en notre siècle, tenant en partie à l'humidité du sol. On lit sur un mur : *En 1820, la nuit du 23 au 24 mai, le panneau gauche de la chapelle de Saint Nicolas fut fondu par un orage.*

Digitized by Google

Abside. — Abside à cinq pans, percés chacun d'une fenêtre en arc brisé sans encadrement de tores. Contreforts d'angle assez épais entre chaque pan. — Corniche en pierre avec modillons; au-dessus, exhaussement en craie, percé à intervalles réguliers de trous carrés qui ont pu servir à l'origine de trous d'échafaudage et devenir ensuite des meurtrières[1]. La toiture repose sur cet exhaussement.

INTÉRIEUR

Dimensions. — L'église mesure en longueur totale 20m60; la largeur totale des nefs est de 11m80, et la hauteur sous voûte de 8m42[2].

Nef et bas-côtés. — Nef du XIIe siècle à trois travées; arcades en tiers-point reposant sur des piliers carrés avec moulure à la naissance des arcs[3]. Au-dessus de chaque arcade est une petite fenêtre cintrée et ébrasée, aujourd'hui bouchée, reposant sur une corniche qui règne tout le long de la nef. Pas de voûte dans la nef; plafond moderne dans toute son étendue.

Au-dessus du portail, en arc brisé, fenêtre également

[1] Les églises servirent de forts dans toute la région au temps de la Fronde. Voir les *Mémoires d'Oudard Coquault*, 1875, p. 35.

[2] Voici les dimensions détaillées au dernier siècle : « L'église de la paroisse est suffisamment grande. Le sanctuaire a 13 pieds de long sur 14 de large. Le chœur 17 pieds de long sur 48 de large, y compris les cancelles, la nef 33 pieds de long sur 36 de large, y compris les collatéraux. Le sanctuaire, le chœur et les cancelles sont voûtés, le reste est ou lambrissé ou planchéé. » *Questionnaire de 1774.* Ce document mentionne trois autels sous l'invocation de saint Martin, de la Sainte Vierge et de saint Nicolas.

[3] On remarque sur ces piliers les traces d'un badigeon rouge, d'ancienne date.

Digitized by Google

en arc brisé, encadrée d'un tore et de colonnettes; la moulure qui règne dans la nef au-dessous des fenêtres hautes se continue sur le mur occidental, où elle forme une ligne brisée au-dessous de la fenêtre centrale; la moulure du tailloir du pilier adossé à la façade se relève aussi en formant une ligne brisée à la hauteur du linteau de la porte.

Bas-côtés de même longueur que la nef, percés de fenêtres modernes et recouverts d'un plafond.

Transept. — Le carré du transept, sous la tour, communique avec la nef, l'abside et les croisillons par quatre grands arcs brisés[1]; le carré et les croisillons ont des voûtes d'ogive du XIIe siècle, dont les branches reposent sur des colonnes munies de chapiteaux presque tous à crochets; ces branches d'ogive, partout semblables, se composent de deux gros tores entre lesquels se relève un autre tore aminci en forme d'amande. Fleuron à la clef de voûte du carré du transept.

Plusieurs portions de ces voûtes ont pu être refaites ou restaurées; la voûte du croisillon sud est moins élevée que celle du croisillon nord.

Les fenêtres des croisillons sont encadrées d'un tore reposant sur des colonnettes, sauf au sud où le tore descend jusqu'à la base[2]. Les colonnes supportant la voûte dans le croisillon nord et dans le carré du transept sont munies d'un anneau au milieu de leur hauteur; celles du croisillon sud en sont dépourvues.

L'autel du croisillon nord est placé sous une arcade

[1] Ces arcs sont inégaux en hauteur.

[2] Il n'y a plus actuellement d'encadrement à la fenêtre du nord.

Digitized by Google

en tiers-point, formant niche dans l'épaisseur de la muraille[1].

Abside. — Abside à cinq pans, percée d'autant de fenêtres en arc brisé et encadrées d'un tore reposant sur des colonnettes avec chapiteaux à larges feuilles[2]. Une voûte d'ogive, avec une clef un peu pendante au centre, recouvre l'abside entière ; les nervures, semblables à celles du transept, reposent sur des colonnes munies de chapiteaux à volutes de feuillages. L'ensemble très simple est fort harmonieux.

DÉCORATION, CLOCHE, INSCRIPTIONS

Autels. — Ils sont tous modernes, construits en pierre dans le genre gothique, avec statues également modernes[3].

Les fonts baptismaux, au bas du collatéral sud, se composent d'une cuve du XVIe siècle en pierre, reposant sur une base carrée moderne en ciment.

On a placé au bas de la nef, à droite, le tableau du retable de l'ancien maître autel, représentant la *Résurrection*

[1] Cette arcade, découverte de nos jours sous une boiserie, offrit alors des traces de peinture à fresque non conservées depuis. On trouverait probablement une arcade semblable du côté sud. (Renseignement fourni sur place le 9 juillet 1888.)

[2] Ces fenêtres sont garnies de vitraux modernes, signées *Marquant*, peintre verrier à Reims, qui offrent les figures en pied du Christ, de saint Pierre, de saint Paul, de saint Memmie et de saint Martin, ces deux derniers étant l'un patron et l'autre titulaire de l'église.

[3] Nouveau maître autel de l'église de Saint-Masmes, richement décoré par M. d'Haese-Bulteau, don de Mme Sutaine-Mirambeau, de Reims, décrit dans le *Bulletin du Diocèse de Reims*, 25 juin 1898, p. 310. Une inscription relate ce don à l'entrée du sanctuaire.

Digitized by Google

de Notre Seigneur, avec son encadrement doré de style Louis XVI, toile de valeur médiocre (h^{r} 1^{m}65, l^{r} 1^{m}.)

Une seule statue ancienne subsiste (1888), déposée au bas de la tourelle de l'escalier des combles ; c'est une Vierge en pierre du XVIe siècle, debout, tenant sur son bras l'Enfant Jésus jouant avec un oiseau (hauteur 1^{m}25).

Petite statue en pierre de S. Jean l'Évangéliste dans le croisillon nord.

Cloche. — Des deux cloches d'avant la Révolution[1], il n'en reste qu'une seule, une fort belle cloche du XVIe siècle, recouverte d'une patine verte, et installée dans un beffroi neuf, très solide. Elle donne le *sol;* sa hauteur, sans les anses, est de 0^{m}85, c'est-à-dire qu'elle a, avec les anses, une hauteur à peu près égale à son diamètre, qui est de 0^{m}95 ; son épaisseur est de 0^{m}12 à la panse ; enfin son poids est évalué à 1,100 livres. Pas d'indication du fondeur.

Plusieurs filets contournent la partie supérieure de la cloche, et, entre deux de ces filets, se lit une inscription moulée en lettres gothiques, offrant en tête un écusson avec croix cantonnée de quatre fleurs de lis[2]. La légende est ainsi conçue en une seule ligne :

✠ Jacquet Henriet Annez sa famme et Janne faict l'an mil V^{c} Z XXII

Ce sont les noms du parrain et des deux marraines, avec la date de 1522.

Cette légende est très nette et lisible, mais on voit

[1] *Saint-Masmes.* — « Il n'y a rien à faire au clocher, ni aux cloches ». *Questionnaire de 1774,* déjà cité.

[2] Ce sont vraisemblablement les armes du Chapitre de Reims, que nous avons mentionné plus haut comme premier décimateur du lieu.

Digitized by Google

au-dessous, à 0m10 d'intervalle, une seconde ligne ou cordon de 0m05 de hauteur, formée de lettres majuscules grecques ou romaines et de chiffres, dont l'assemblage sur le pourtour entier semble inintelligible. Nous y avons relevé les lettres ainsi disposées :

TONAL RINGIEHC..... ZYXV TSRQHON..... 37311521

Ce cordon, entouré de feuillages, n'offre pas un texte liturgique, le *Te Deum* par exemple si souvent reproduit de la sorte[1], et cependant nous ne pouvons pas affirmer que cet assemblage de lettres n'ait point un sens symbolique[2].

Au bas de la cloche, filets nombreux d'un fort relief.

Épitaphes et fondations anciennes. — Nous en donnons le texte et les indications corrélatives suivant l'ordre chronologique.

[1] Sur la fréquence du *Te Deum laudamus* comme inscription campanaire, voir l'intéressante étude de M. Léon GERMAIN, *Les anciennes cloches de Saugues* (Haute-Loire), *Nancy*, 1890, p. 16 à 20.

[2] « L'emploi des lettres de l'alphabet en guise d'ornements n'est pas sans similaires. Nous l'avons rencontré, dit M. Berthelé, sur la cloche de Fleury (Deux-Sèvres) qui remonte au moins au XIVe siècle, sinon au XIIIe. Nous pouvons en citer un autre exemple qui date de 1605. Nous serions assez porté à croire que cette reproduction d'une série plus ou moins longue des lettres de l'alphabet..... n'est pas une simple fantaisie décorative des fondeurs, mais bien une légende ayant son symbolisme. M. G. Vallier, qui en cite un exemple de 1631, rappelle que M. de Rossi a pensé que « l'alphabet a été substitué quelquefois à l'*alpha* et à l'*oméga*, ces deux lettres mystiques de l'Apocalypse », dont le haut moyen âge a fait un si fréquent usage. Les manuscrits liturgiques font mention des alphabets précisément à propos de l'usage où l'on est de les tracer dans la consécration des églises. Remy d'Auxerre les compare aux éléments de la foi. » J. BERTHELÉ, *Recherches pour servir à l'histoire des arts en Poitou*, 1890, p. 271-73. Cfr. G. VALLIER, *Inscriptions campanaires de l'Isère*, p. 48.

Digitized by Google

« A l'entrée de l'église, près du portail, écrivait-on en 1845, est un caveau presque comblé de terre, couvert de deux pierres tumulaires de niveau avec le pavé, de 2 mètres de longueur et de 1 mètre de largeur. Quelques mots encore lisibles sur les bords de l'une des pierres indiquent qu'un clerc, décédé à Saint-Masmes, fut inhumé en ce lieu vers l'an 1311. Voici les mots lisibles : *Clercs S. Masmes, mil III et XI.* Les deux pierres tumulaires sont supportées à leurs extrémités par des massifs en maçonnerie. Ce caveau aurait été profané et comblé lors de la Révolution, c'est à présumer[1]. »

En 1883, conformément à ces indications, nous avons constaté l'existence de deux dalles en pierre blanche, près du portail, au seuil intérieur de l'église. L'une d'elles portait encore deux lignes en caractères gothiques du XIIIe ou du XIVe siècle, mais la date, comme tout le surplus du pourtour de la dalle, avait été effacée par le frottement des pieds. Nous avons lu seulement le nom et la qualité :

CI GIST BAVDVINS
DE S. MAME CLERS.....

En 1888, dans une seconde visite, nous avons trouvé l'église dépavée, et ses anciens pavés remplacés par une aire en béton. Par suite de ce travail, il ne restait plus près du portail que la première des deux dalles, et encore avait-on rogné la partie offrant la première ligne de l'inscription ci-dessus. Rien n'en subsiste plus en 1899.

A l'extérieur de la façade du portail, on voit, sur la gauche de la porte, deux inscriptions appliquées, l'une sur la muraille même de l'église, l'autre sur le contre-

[1] *Statistique de la paroisse de Saint-Masmes, 1845*, aux *Archives de l'Archevêché de Reims.*

Digitized by Google

fort qui fait saillie, toutes les deux à une hauteur de 4 à 5 mètres du sol.

La première, datée de 1595, offre l'épitaphe de Nicolas Nouvelet, habitant de Saint-Masmes, avec le texte de ses fondations, pierre calcaire de 0m80 de hauteur sur 0m57 de largeur. Les caractères sont en partie frustes, mais le sens général est assez complet. (Voir à la p. 314.)

La seconde inscription, datée de 1678, relate les fondations établies de son vivant dans l'église de Saint-Masmes, par Jean Nouvelet, bourgeois de Reims[1], et vraisemblablement descendant du précédent. Le texte est gravé sur la pierre du contrefort et dans un encadrement d'un filet mesurant 1m30 de hauteur sur 0m60 de largeur. Au bas du texte, tête de mort et ossements en sautoir. La fin est très incomplète. (Voir à la p. 315.)

Mention du passage de Growestein, 1712. — Dans les combles du croisillon sud de l'église, près de la lucarne ouverte dans le pignon, on lit diverses mentions tracées au couteau sur la muraille en craie. Près d'une mention du XVIe siècle, devenue illisible, on en trouve une autre plus récente, fort lisible et ainsi disposée :

an 1712 le 12 juin les
hollandé on passé par
St Mame on forcé
l'église et ont pris toute
les ornemens et tout
les vesseaux (sac)ré et les
hommes prisonnier
et ont tout (pi)llé

[1] La table des *Archives de Reims*, par P. Varin, indique plusieurs

Digitized by Google

✝
I H S

CY GIST NICOLAS NOVVELET
VIVANT DEMOVR... AVPARVANT A St MASMES LEQVEL A L....
ET DONNÉ A L'ÉGLISE DV DICT S. MASMES PAR SON TES
TAMENT ET ORDONNĀCE DE DERNIERE VOLONTÉ DV 3
AOVST MIL VC 4 VINGT XV 3 PIECES DE TERRE LA
BOVRABLES AVDICT TERROIR DE S. MASMES LA PREM
.... CONTENANT VNG SEPTIER
.... MESSIR^e BENOIST DOZET D'VNE PART ET M. LES PA
.... SVR LES TOVRNIERS DV CHAMP
GODET CONTENANT VNG SEPTIER..... PARMY.... ...
.... AVBRY PONSINET ET LES NOVVELLET DAVA.....
..... BOIS DICT.... AU BLAN FOSSEZ ROILLE
..... ET THIERY.... ET LA MOITIE
..... BOIS AV PRÉ APPELLÉ MARTIN.....
..... TOTA (?) ROIE LE ROVSSEAV DVNE PART ET
A LA CHARGE QVE.....
DV REVENV DESD. HÉRITAGES IL SERA DICT EN LE
GLISE A L'INTENTION DV DEFVNCT TOVS LES ANS
VNE MESSE VIGILLE ET PETITES RECOMMANDISES AV
V DAOVST QVI EST LE IOVR DE SON DECES
ET QVE LESD. HERITAGES NE DEVRONT ESTRE
VENDVS NI ALIENÉS PAR LES PAROISSIENS DE LA
D. EGLISE.....
DE LA DONATION ET QVE LESD. HERITAGES..... RET
OVRNERONT AVLX HERITIERS DVD. NOVVELLET
PRIEZ DIEV POVR.....

Épitaphe de Nicolas Nouvelet
1595.

Digitized by Google

1678

LE S. IEAN NOVVELET BOVRGOI
DE REIMS A FONDÉ A PERPETVITÉ
EN CETTE EGLISE VNE MESSE
HAVLTE DE REQVIEM AVEC
DE PROFVNDIS ET A LA FIN AVEC
VIGILLES AVEC GRANDES ET PETITES
RECOMMANDISES ENCORE
PAR CHACVN AN AUX PAREILS IOVRS QVE
LE DIT NOVVELET LES A FONDÉS
ENCORE LES LITANIES DE LA S.
VIERGE A LES DIRE TOVS LES IOVRS
A PERPETVITÉ AV DEVANT DE LA
CROIX QVE LEDIT NOVVELET A
FAICT POSER AV CÎMETIERE DE LAD.
ÉGLISE FIN DES COMPLIES LE TOVT
A L'INTENTION DVDIT NOVVELET
ET NICOLE PIETRE SA FEMME
ET LEVRS AMIS ET DIRE ENFIN RE
QVIESCANT IN PACE LE TOVT
SVIVANT.....
NOVVELET.....
TESTAMENT.....
AOVST MIL.....
HVIT SIGNÉ.....
NOTAIRE.....
PRIEZ DIEV POVR LEVRS AMES

Épitaphe de Jean Nouvelet
1678.

Digitized by Google

Le même texte est répété en termes identiques sur une pierre voisine, simple copie par conséquent. Ce texte offre une relation historique locale fort intéressante, et nous renseigne sur l'itinéraire suivi dans la vallée de la Suippe par la bande de Growestein, major hollandais, qui fit en Champagne une incursion des plus hardies au mois de juin 1712. Nous renvoyons pour les détails accessoires et pour le récit de l'épouvante causée par cette marche dans toute la région et surtout à Reims, aux notices déjà publiées et aux sources inédites[1].

Une relation, non moins curieuse que celle de Saint-Masmes et qui en complète le caractère, vient d'être produite en ce qui concerne le passage de la même bande, le même jour, à Neufchâtel (Aisne). Il y eut là des préparatifs de défense qui n'aboutirent pas, car les ennemis franchirent l'Aisne et poursuivirent leur course dans la direction de l'Argonne[2].

Mentions diverses et épitaphes modernes. — Dans les matériaux de construction de la tourelle, on trouva vers 1873, une pierre de fondation qui paraît remonter au

personnages du nom de Nouvelet, qualifiés capitaine de bourgeoisie, notaire, conseiller du Roi, bailli et lieutenant de police.

[1] Sur le passage de Growestein en Champagne, voir la *Chronique de Champagne*, t. I, p. 120 à 129; — *Growestein à Possesse*, par L. Paris, préface; — *Mémoires de Saint-Simon*, édition Chéruel, 1856, t. V, p. 376; — *Almanach historique de Reims, 1778*, dans la notice du lieutenant Hachette; — *Journal de Dom Pierre Chastelain*, manuscrit de la Bibliothèque de Reims; — *Registre de la paroisse Saint-André de Reims*, fin du cahier de 1712, aux Archives communales de Reims.

[2] *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXXVII, p. 208, *Growestein*, par M. l'abbé Cerf.

Digitized by Google

XVIIe siècle (hauteur 0^m32, largeur 0^m25), avec le début du texte ainsi conçu :

MONSEIG....
CHARLE(S)
F DE RABV(TIN)
.....

L'inscription était ainsi restée incomplète, offrant encore neuf lignes tracées au-dessous des premières lignes et non remplies. Il semble que le nom seul est un document pour l'histoire des seigneurs du lieu [1]. Un écusson sculpté l'accompagne (hauteur 0^m25, largeur 0^m25), avec les armoiries de la famille de Rabutin, l'écu surmonté d'une couronne de comte [2].

On voit dans l'intérieur de la tour quelques noms tracés au couteau avec des marques de profession. Nous avons relevé celui-ci : IEAN GVILLIET, 1709, suivi de trois instruments d'artisan dont celui du milieu paraît être un marteau et les autres des outils de charpentier.

Sur le mur du croisillon nord se lit un nom du der-

[1] La seigneurie de Heutrégiville, Selles et Saint-Masmes, fut vendue, par acte du 4 octobre 1644, par Léonor d'Étampes, archevêque de Reims, à Jean de Rabutin, déjà seigneur de Selles, Voncq et autres lieux, demeurant au dit Selles. (*Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché*, G. 157, terrier de Bétheniville ; cf. G. 309, Inventaire de 1782, p. 658). Son fils aîné, Charles-Joseph de Rabutin, était capitaine au régiment de Piémont. Voir la *Monographie archéologique et historique de la commune d'Heutrégiville*, par l'abbé Bosc, 1870, manuscrit inédit des *Archives de l'Académie de Reims*, p. 158 et 175.

[2] Rabutin, originaire de Bourgogne, porte : *Cinq points d'or équipolez à quatre de gueules*. (Procès-verbal de la Recherche de la noblesse de Champagne fait par Monsieur de Caumartin, article *Rabutin*). — On y a ajouté dans le Nobiliaire : *Ecartelé d'azur, à la Croix engreslée d'or, qui est de* BALORRE. (*Généalogie de la maison de Rabutin.*)

Digitized by Google

nier siècle : *Nicola Ferry*, puis deux mentions modernes relatives au prix du pain en 1817 et en 1848 : *En 1817 la livre de pain de froment se vendant 55 cent. — En 1848, la livre de pain de froment 10 cent.* Au mur du croisillon sud, noms anciens près desquels on a écrit : *Nomina stultorum parietibus hærent.*

A signaler aussi parmi les épitaphes du cimetière, celle d'un ancien curé, Jean-Bertrand Mayot, dont le marbre funéraire fut érigé par ses paroissiens [1], et les épitaphes des familles Lépagnol, Altemayer et Roussy. L'un des membres de cette dernière famille, Nicolas Roussy, ancien lieutenant d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, mort le 22 février 1860, à l'âge de 86 ans, a reçu cette dédicace : *Au brave des braves* [2].

II. — Fouilles et découvertes antiques sur le terroir.

Il existe sous le village des souterrains étroits, partant de divers points et aboutissant tous à l'église. On n'y a signalé aucune découverte particulière.

Sur le terroir, on a signalé récemment (1880) l'exis-

[1] Marbre noir, plaque fixée sur la gauche du portail de l'église de Saint-Masmes, portant : « *Memor sit Dominus omnis sacrificii tui* Ps. XIX, v. 3. — Ci-git Jean-Bertrand Mayot, né au Ménil-Annelles, le 4 septembre 1821, mort curé de Saint-Masmes, le 2 juin 1849. — Mes frères bien-aimés, priez pour moi comme j'ai prié pour vous et Dieu me fera miséricorde. – Ce monument lui a été érigé par ses confrères, ses paroissiens, ses amis. *De Profundis. Hélie.* » (Copie due à l'obligeance de M. l'abbé A. Chevallier, curé de Montbré.)

[2] C'est aussi un membre de cette famille qui est l'auteur d'une publication intitulée : *Les Cosaques du Don en Champagne. Épisodes de 1814 : événements extraordinaires arrivés pendant leur séjour à Machault (Ardennes)*, par Roussy-Roussy, Jean-Baptiste, *Reims, Matot-Braine*, s. d., in-18. (Bibliothèque de Reims, *Catalogue du cabinet de Reims*, t. III, n° 640).

Digitized by Google

tence d'un monument mégalithique[1], mais ne trouvant aucune mention analogue dans le mémoire dressé par M. Bosteaux sur les antiquités du canton de Beine plus récemment encore (1886), il nous paraît probable qu'il y a eu confusion dans cette attribution.

Les fouilles les plus intéressantes sont celles qui ont amené la découverte des antiquités décrites en 1844 par M. l'abbé Querry[2], et dont un débris assez curieux a été apporté au Musée de Reims[3]. Voici une relation également contemporaine qui confirme et précise, pour la hache que nous signalons, l'objet et le lieu de la découverte :

« En août 1844, sur le chemin de Saint-Masmes à Lavannes, lieu dit *la Croix-Saint-Martin*, (la croix existe sous l'arbre voisin), on a trouvé quantité d'ossements et de têtes enterrées pêle-mêle, toutes assez bien conservées. — « Un os, singulièrement travaillé en forme de marteau » a été recueilli par un habitant ; — « il avait pour tête un petit os emmanché dans le premier et pour tranchant un morceau de marbre gris effilé, aussi emmanché dans le plus gros[4] ».

[1] Inventaire des monuments mégalithiques de la Champagne, dans la *Revue de Champagne et de Brie*, octobre 1880, p. 305 à 309. — Dans l'arrondissement de Reims, on cite Saint-Masmes, Bouvancourt et Courcy-La Neuvillette, d'après l'inventaire dressé par la Société d'Anthropologie de Paris. Mais on ne donne aucune description, ni détail.

[2] Voir la Notice de l'abbé Querry, sur les anciennes sépultures découvertes à Saint-Masmes en 1844, dans les *Séances et Travaux de l'Académie de Reims*, t. III, p. 321.

[3] « Hache celtique, le montant en bois de cerf, la lame en silex, trouvée sous une croix à Saint-Masmes, au mois d'août 1844, offerte au Musée de Reims, par M. l'abbé Marquant, curé de Saint-Masmes. » *Registre du Musée*, f° 125.

[4] *Statistique de la paroisse de Saint-Masmes, 1845*, aux Archives de l'Archevêché de Reims.

Digitized by Google

Sur un autre point du terroir, c'est en 1835 qu'une tombe fut découverte et semble indiquer l'existence d'une localité détruite ou tout au moins d'un cimetière assez important entre Saint-Masmes et Époye:

« Sur le chemin de Saint-Masmes à Époye, lieu dit la *Croix d'Époye*, une tombe en pierre blanche fut trouvée vers 1835, par M. Renart-Hanrot, de Saint-Masmes. Elle renfermait trois têtes et de la poussière; la tombe, calcinée comme du plâtre, reposait sur un massif de maçonnerie de 3 p. sur 6 p. On retira 2 toises de pierres. On y trouve encore des fondations [1].»

Signalons toujours, d'après la même source, au lieu dit *la Priolée*, l'emplacement d'une maladrerie et en tout cas d'un ancien cimetière rempli d'ossements [2].

Pour les fouilles que l'avenir pourrait réserver, nous nous bornons à reproduire la liste des lieux dits du terroir qui ont paru propices à l'auteur du mémoire sur les antiquités du canton de Beine, et qu'il énumère dans l'ordre des époques celtique, gauloise, romaine, franque et mérovingienne, savoir : *Le Huriau des Fourches*, *la Haye, le Blanc Fossé, Au Fond de Manredage* (du côté nord-ouest du village près du chemin de Reims), *les Grandes Comelles*, *la Comagne, le Mont de Romagne*, à proximité du *Pont-de-Romagne,* passage très fréquenté et probablement station antique sur la Suippe [3].

[1] *Même Statistique*, *1845*.

[2] Ce cimetière remontait peut-être à l'époque romaine ou au moins à l'époque franque. Voyez plus loin, à l'article de Selles.

[3] *Études sur les découvertes d'antiquités dans le canton de Beine*, par Ch. Bosteaux, 1886, p. 32, 33.

Digitized by Google

SAINT-SOUPLET

(Sanctus Supplitius[1]*)*

Commune de 405 habitants, bâtie sur la pente d'un coteau dont la Py arrose la base, formant une agglomération assez étendue en longueur et dont l'église occupe le centre. Sur la hauteur s'élevait le château, construit et reconstruit plusieurs fois depuis le moyen âge, entièrement démoli à la Révolution. Il n'en reste plus que les granges, sans aucune autre trace, ni vestiges visibles sur l'emplacement transformé en vergers et en terres cultivées. L'historique de la seigneurie, que posséda durant des siècles la famille de Vergeur, formerait une intéressante étude, ainsi que celui du village qui se rattachait à certains égards au Rethélois (2). Nous aurons occasion de parler de la famille de Vergeur à propos d'une inscription concernant plusieurs de ses membres, la seule épitaphe conservée dans l'église. Ce monument, d'ailleurs, formera la partie essentielle de la monographie archéologique de Saint-Souplet, qui n'offre en dehors du village aucune particularité notable à signaler, si ce n'est quelques lieux dits et deux anciennes localités disparues.

I. — Église paroissiale de Saint-Souplet.

Cette église était au moyen âge sous le titre de Sainte-Marie-Madeleine, mais le patron du lieu était quand

[1] *Sanctus Supplitius* pour *Sanctus Sulpitius*. — *Super fluvium Pidam, in paroecia Sancti Sulpitii*, 1066; — *Sanctus Suppletius*, 1209; — *Sanctus Suppletus*, 1222, v. 1260; — *Sanctus Soupletus*, v. 1312; — et enfin *Saint-Souplet*, XIVe siècle. *(Dictionnaire topographique du département de la Marne* par A. LONGNON, p. XVI et 252.*)*

[2] En 1789, Saint-Souplet faisait partie de l'élection de Rethel et suivait la coutume de Vitry ; son église, doyenné de Bétheniville, était dédiée à sainte Madeleine et à saint Sulpice; le supérieur du séminaire de Reims présentait à la cure. *(Ibid.*, p. 252.)

Digitized by Google

même saint Sulpice depuis l'origine de la paroisse[1]. — Le chapitre de Reims était le premier décimateur[2].

La construction de la portion principale de l'édifice (nef et abside) remonte à la fin du XIIe siècle ou au commencement du suivant. Les croisillons ont été refaits extérieurement au XVIe siècle ; la tour centrale écroulée et démolie vers 1867 pour cause de vétusté, vient d'être remplacée en 1892 par un clocher construit sur le portail.

Sauf cette partie moderne, tout l'extérieur de l'église est bâti en craie ; l'édifice entier se trouve placé sur un tertre élevé qui semble avoir été exhaussé de main d'homme, et qui servit de cimetière jusqu'en 1825.

EXTÉRIEUR

Portail et tour. — La façade occidentale, avant sa reconstruction récente, n'offrait aucun caractère d'architecture du moyen âge ; elle avait été refaite en craie vers 1840, avec trois portes donnant entrée dans la nef et les bas-côtés, et une baie circulaire dans le pignon.

Lorsque la commune résolut de reconstruire le portail

[1] *Decanatus de Bethinivilla. Parrochia de S. Soupleto, fundata in honore B. Marie Magdalene. Patronus quidam cui D. Remensis confert patronagium.* (Pouillé rédigé vers 1312, publié par Varin, dans les *Archives administratives de Reims*, t. II, p. 1115.)

[2] Voici les renseignements sur le seigneur, les décimateurs, etc., en 1774 : « Le seigneur est Monsieur le marquis de Thuisy, qui réside maintenant à Saint-Souplet. — Les décimateurs sont le chapitre de Reims, le séminaire, le chapitre de Saint-Symphorien, l'Hôpital général de Reims, et le curé pour un septième. — Trois cents communians ; leur qualité, la bonomie ; leur défaut, l'inclination au vin. — Il n'y a point de réparations essentielles à faire à l'église ; il y a deux chapelles en bon état ; il y a une chapelle castrale, suffisamment ornée. » *Questionnaire de 1774*, G. 284.

Digitized by Google

en le surmontant d'une tour servant de clocher, on pourvut rapidement à l'exécution du projet[1]. Il fut réalisé l'année même de l'adjudication, d'une manière solide et définitive sur les plans d'un architecte rémois[2]. On profita de cette mise en œuvre d'un chantier important pour restaurer tout l'intérieur de l'édifice, le consolider pour longtemps et l'embellir, sans rien ôter à sa décoration si remarquable dans l'abside et le transept[3].

La tour rectangulaire s'élève à l'ouest, comprenant trois étages et surmontée d'une toiture à pyramide en ardoises. L'étage supérieur est percé d'une double baie en arc brisé sur chaque face[4]. L'étage intermédiaire est percé, au-dessus de l'entrée, de trois baies vitrées, surmontées d'ouvertures en forme de trèfles. Le portail

[1] Commune de Saint-Souplet-sur-Py. — Reconstruction du clocher de l'église. Adjudication des travaux le 19 juin 1892, devis estimatif : 22,700 francs; — MM. Pérard, maire, E. Leclère, architecte à Reims.

[2] *Église de Saint-Souplet*. (Renseignements fournis dans les bureaux de M. Leclère architecte à Reims, le 28 janvier 1893.) — Agrandissement de 1m60 sur la façade occidentale et construction d'une tour en pierre à trois étages, percée de baies en arc brisé et surmontée d'une flèche en charpente d'une élévation totale de 30 mètres sans la croix. — Porte en arc brisé, surmontée d'une tribune éclairée par une large fenêtre à trois lancettes avec oculus au-dessus. — L'étage campanaire est percé sur chaque face de deux baies accolées en arc brisé, avec tores et colonnettes d'encadrement. — Deux portes latérales, également en arc brisé. — Projet exécuté en 1892. — Total de la dépense, environ 23,000 fr.

[3] Bénédiction de la nouvelle tour et de l'église restaurée, par S. Em. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, le 18 juin 1894; récit de la cérémonie dans le journal de Reims *l'Avenir*, du 29 juin 1894.

[4] Les baies servent d'ouïes au clocher, et les lames transversales qui les garnissent sont d'énormes plaques d'ardoise bien égalisées.

Digitized by Google

proprement dit occupe l'étage inférieur, et se trouve accompagné des façades de bas-côtés refaites avec la tour. Porte principale au centre et deux portes latérales en arc brisé, dans lesquelles on a replacé les anciens vantaux, celui du milieu avec clous saillants arrondis.

Nef, bas-côtés, croisillons et abside. — Toutes ces portions du monument ont été remaniées à plusieurs époques et sont sans caractère au dehors. La nef est percée de fenêtres hautes cintrées; les bas-côtés du XVIIIe siècle offrent une maçonnerie vulgaire, des fenêtres carrées munies de barreaux en fer, et des toitures en tuiles[1]. Sacristie jointe au bas-côté sud.

Les croisillons du XVIe siècle, avec contreforts d'appui aux angles, sont percés de fenêtres au sud et au nord. — Une particularité se trouve encore visible au pignon de ce dernier côté, c'est une porte assez étroite garnie d'un encadrement en bois, aujourd'hui bouchée, qui ouvrait sur une galerie aérienne par où l'on communiquait du château avec l'église[2]. La famille du seigneur arrivait ainsi dans les combles du croisillon où se trouvait la chapelle Sainte-Catherine qui lui était réservée[3].

[1] *Saint-Souplet.* — Rôle de répartition des 290 livres à lever sur la paroisse pour réparations à la nef et aux bas-côtés de l'église (1739-1740). — (*Archives départementales de la Marne, Fonds de l'Intendance*, G. 1900; voir l'*Inventaire-Sommaire*, p. 444.)

[2] Voici ce que la tradition en rapporte : « Louis XIV coucha à Saint-Souplet en 1669, à son retour d'Alsace, dans un donjon détruit bâti sur une plate-forme, d'où l'on se rendait à la tribune seigneuriale par dessus la rue. » *Statistique générale du département de la Marne* par Chalette, 1845, t. II, p. 320.

[3] De semblables galeries existaient à Courville et à Septsaulx, entre les châteaux des archevêques de Reims et les églises paroissiales.

Digitized by Google

L'abside, bâtie comme le reste en craie, offre cinq pans percés d'autant de fenêtres cintrées au dehors, et séparés chacun par un contrefort. Une corniche avec modillons court sous la toiture de l'abside, semblable à celles des croisillons et de la nef.

INTÉRIEUR

Nef et bas-côtés. — A l'intérieur comme à l'extérieur, l'église est construite en craie, sauf les nervures et les colonnes supportant les voûtes. L'ensemble a été récemment remis à neuf et restauré avec soin.

La nef, qui comprenait quatre travées avant la réfection du portail, n'en compte plus que trois depuis ce travail, la première se trouvant transformée en un porche sous la tour[1].— Les trois arcades de la nef actuelle, en arc brisé, reposent sur les anciens piliers carrés ; au-dessus des arcades, fenêtres cintrées et ébrasées, ayant subi des réparations en même temps que la nef entière[2].

Bas-côtés assez étroits, de même longueur que la nef, éclairés par quatre fenêtres au nord, et comprenant au sud une sorte de renfoncement formant chapelle, au milieu de sa longueur.

[1] Voici les dimensions de l'église dans son ancien état : « L'église est proportionnée au nombre des habitans ; le sanctuaire a de longueur dix-sept pieds sur douze de largeur ; le chœur en contient dix-neuf sur dix-sept de largeur, et l'église est de quarante-quatre pieds de longueur sur trente-six de largeur. — Il y a quinze chasubles, en damas, drap d'or, drap d'argent, velours, etc. — Il y a trois autels consacrés sous le titre de saint Sulpice, sainte Catherine et saint Nicolas. » (*Questionnaire de 1773, Fonds de l'Archevêché*, G. 284.)

[2] Ces réparations étaient indispensables, car, en 1883, nous avons vu deux arcades de la nef près du chœur, bouchées avec une maçonnerie en craie par mesure de consolidation.

Digitized by Google

Transept. — La nef communique avec le carré du transept par un grand arc en tiers-point que le poids de la tour avait fait fléchir, et dont la déviation est restée apparente. Des armatures en fer relient encore les quatre piliers du carré entre eux, mais tout péril a été écarté par la consolidation des bases en 1893.

Le carré du transept, voûté d'une croisée d'ogive, communique avec l'abside et les croisillons par de grands arcs en tiers-point (également déviés), dont les doubleaux se composent d'un groupe de tores, les deux tores de l'intrados séparés entre eux par une moulure carrée[1]. Tous les membres de la voûte et des divers éléments des doubleaux reposent sur un groupe de pilastres et de colonnes munis de chapiteaux à crochets.

Les croisillons nord et sud offrent une seule travée, voûtée avec une croisée d'ogive dont les branches sont supportées, vers le carré du transept, par des colonnettes groupées avec celles des quatre piliers du carré du transept, et du côté opposé sur des consoles sans caractère. Le groupe de chapiteaux du pilier de droite, à l'intersection de la nef et du carré du transept, a été refait au xve siècle et orné de feuilles de chêne et d'une figure humaine.

Au fond de chaque bras du transept, vers le nord et le sud, fenêtre sans caractère, refaite ainsi que la muraille en craie probablement au xvie siècle. Débris de piscine flamboyante dans le croisillon sud.

Abside. — Abside à cinq pans, intérieurement du style de la fin du xiie siècle, bien que les murs parais-

[1] Disposition déjà observée dans le chœur de Dontrien. Il y a d'ailleurs beaucoup d'analogie entre cette église et celle de Saint-Souplet.

Digitized by Google

sent totalement reconstruits au dehors. Elle a une voûte d'ogive à six branches reposant sur des colonnes munies de chapiteaux à crochets; — dans chacune des travées, fenêtre en tiers-point, percée au sommet du pan et encadrée d'un tore supporté par des colonnettes avec chapiteaux à crochets. La fenêtre du fond est bouchée par le splendide retable que nous allons décrire.

Des réparations assez importantes furent faites en 1677 dans l'abside et les croisillons, ainsi qu'à la tour, et nous en connaissons le détail [1].

[1] *Saint-Souplet*, fonds du Chapitre de Reims, une seule liasse contenant trois pièces sur les réparations de l'église : N° 10. Le 7 août 1676, les habitants offrent au Chapitre de Reims la somme de cent livres tournois « pour estre employée aux réparations de l'église dudit lieu de Saint-Soupplet, qui sont présentement à faire, ou bien de réparer entièrement la tour de l'église qui est sur le chœur, au choix des dits sieurs de chappitre et autres décimateurs interressés. » — N° 10 *bis*. Le 15 juin 1677, adjudication au rabais des réparations à faire à l'église de Saint-Souplet, à la couverture, au chœur et au cancel. Les dits travaux adjugés à Nicolas Robert et Hiérosme Lebrun, maîtres maçons à Rethel, et à Raulin Chappeau, aussi de Rethel. Suit le procès-verbal d'expertise des réparations à faire, dressé par Pierre Gonel, maître maçon, demeurant à Reims, savoir : il faut refaire deux branches d'ogive dans le chœur « avec trois campagnes du costé du couchant », refaire à neuf le pan de mur correspondant à cette portion de la voûte; réparer les pans attenants au précédent et au pan de mur placé au fond de l'abside; plus au cancel réparer deux branches d'ogive, boucher les fentes de la voûte ; plus à la chapelle de Madame (de Saint-Souplet) relever une branche d'ogive qui surbaisse d'environ trois pouces, réparer les murs et les voûtes; plus à l'autre chapelle du côté du midi, refaire une brèche au pignon ; en dehors de cette chapelle, il faut démolir et rétablir les deux piliers boutants qui sont sur les deux coins; de même refaire le pignon depuis le chanfrein au-dessus du vitrail jusqu'en haut; rétablir la fenêtre à neuf « en

Digitized by Google

Décorations, œuvres d'art.

Autels. — Les trois autels de l'église sont surmontés de retables du XVIIe siècle d'un caractère particulièrement remarquable et imposant[1]. Ils sont d'ailleurs ornés de sculptures et de peintures qui en font de véritables œuvres d'art, auxquelles on n'a heureusement infligé que peu de modifications. Les récentes restaurations de l'édifice en ont même sauvegardé l'existence, ce dont nous louons hautement l'architecte et le bon goût de tous ceux qui ont eu la direction des travaux. Ils surent ainsi respecter un souvenir historique probablement dû à la munificence des seigneurs de Saint-Souplet, en même temps qu'un témoin de l'art d'une époque dans son plein épanouissement. Leur exemple devra porter

l'estat qu'elle est à présent avec le rempliant de pierre de taille; » mettre cinq ou six pieds d'entablement dans le coin au bas de la tour du côté du levant; réparer et rechausser par en bas les piliers boutants derrière le chœur; mettre à l'un de ces piliers un larmier de pierre de taille; à la tour du clocher, du côté du couchant, démolir et rétablir à neuf une arête de cette tour qui est de pierre de taille, et rétablir les deux côtés en craie, à la hauteur de 21 pieds depuis les sablières du chœur et de la chapelle jusqu'au dessous du toit; réparations à la toiture « de la chapelle où sont les cloches à présent. » — N° 12. Le 28 mars 1708, plan de l'abside et du transept de l'église de Saint-Souplet, « paraphé par les sousignés ainsy qu'il est rapporté par le marché du 28 mars 1708. » — Chapelles Sainte-Catherine et Saint-Nicolas, dessin des voûtes, piliers et contreforts. » *Archives de Reims, Fonds du Chapitre, Saint-Souplet,* liasse unique.

« N'en déplaise aux restaurateurs à outrance, nous allions dire aux destructeurs de nos jours, ces grands motifs d'architecture ornée encadrant une peinture, terminent beaucoup mieux la longue perspective d'une nef ogivale que les autels pseudo-gothiques à la mode aujourd'hui. » H. Chabeuf, *Mémoires de l'Académie de Dijon*, 1883-84, t. VIII, pp. 359-60.

Digitized by Google

ses fruits et préserver ailleurs de semblables créations artistiques des derniers siècles[1]. C'est dans ce but que nous reproduisons deux de ces autels.

Le maître autel en bois est dominé par un massif en menuiserie qui monte jusqu'aux voûtes, flanqué de chaque côté de deux colonnes torses entourées de feuillages où des oiseaux picorent des fruits, supportant un entablement rehaussé d'un fronton. Entre les colonnes, le milieu du retable est occupé par un cadre richement sculpté et doré, dans lequel est un tableau sur toile (hauteur 1m20, largeur 0m80), représentant l'*Apparition du Christ à la Madeleine (Noli me tangere)*[2]; au-dessus de ce cadre, une guirlande dorée est soutenue par deux anges volants.

Sur l'entablement, au-dessus des colonnes, par devant se tiennent deux anges debout; les côtés sont garnis de deux vases de fleurs. Le fronton cintré contient un médaillon circulaire, avec un tableau où figure la *Vierge présentant aux fidèles l'Enfant Jésus*. A la partie supérieure, deux anges portent une croix au sommet du massif d'où retombent latéralement des guirlandes de fleurs.

[1] « Le remplacement des autels Louis XIV et Louis XV est une de ces aberrations d'architecte, dont on est heureusement revenu à l'heure actuelle. Qu'a-t-on mis à leur place? Des pastiches plus ou moins réussis. Qu'a-t-on supprimé? Des monuments qui avaient leur style propre et qui représentaient souvent une donation : par un côté, ils tenaient à l'histoire, et par l'autre, à l'archéologie. » X. Barbier de Montault, *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1896, t. XIX, p. 255-57.

Ce beau tableau avait été enlevé (1883) et remplacé par une statue moderne qui changeait tout le caractère de l'œuvre. La toile heureusement a repris sa place en 1893. C'est, en effet, sainte Marie-Madeleine qui est la sainte titulaire de l'église de Saint-Souplet, et ce tableau retrace l'une des scènes les plus glorieuses de sa vie. *(Evang. sec. Joannem*, XX, 17.)

Digitized by Google

Tout le fond du sanctuaire étant garni de la sorte, on a prolongé cette décoration sculptée sur deux retables latéraux de la même richesse que le retable principal. Ces petits retables d'un ton blanc et or s'élèvent au-dessus de consoles servant de crédences, et offrent chacun un bas-relief en bois dans un cadre carré, avec l'image de saint Jean-Baptiste dans le désert[1], du côté de l'Évangile, et celle de la Madeleine du côté de l'Épître. Ils sont surmontés de frontons arrondis avec un cartouche orné de guirlandes, que dominent deux statues en bois, celles de la Madeleine à gauche et de saint Nicolas à droite. Des boiseries s'étendent sur le reste de la muraille.

L'autel du croisillon nord, ancienne chapelle seigneuriale de Sainte-Catherine, est surmonté d'un retable en pierre d'un genre différent, orné d'incrustations de marbre noir, avec pilastres sur les côtés et guirlandes de fleurs et de fruits peints et dorés, l'ensemble rehaussé d'une frise ornée de rinceaux et d'oiseaux avec un cartouche au milieu. Sur l'entablement se détachent deux autres cartouches ovales en marbre rouge veiné de blanc, accompagnés de têtes d'anges et encadrés de rameaux d'olivier. Entre ces deux cartouches, une niche arrondie contient la statue en pierre de sainte Catherine, portant une palme de la main gauche, et de la droite soutenant une épée et la roue de son supplice. Au sommet, un

[1] M. l'abbé Bourgain, curé de Saint-Souplet, en nous faisant admirer ces bas-reliefs, se demandait s'il ne fallait pas voir dans cette figure saint Clément, pape et martyr, en exil, au lieu de saint Jean-Baptiste dans le désert. Il en donnait de bonnes raisons tirées de l'analogie de la scène avec l'office de ce pape, mais nous préférons laisser l'attribution du Précurseur adoptée par la tradition.

Digitized by Google

vase avec guirlandes retombantes couronne la décoration.

Le tableau qui garnissait le milieu du retable a été malheureusement enlevé, et il a été remplacé par une plaque de marbre avec une statue moderne de la Sainte Vierge en avant.

L'autel du croisillon sud, anciennement placé sous le vocable de Saint-Nicolas, offre une grande analogie de style avec celui du croisillon nord, bien que les lignes de l'architecture en soient différentes et qu'il présente moins de finesse et de richesse dans la décoration. Le tombeau de l'autel, en marbre rouge, est surmonté de pilastres également en marbre rouge accompagnés de consoles latérales. Le tableau qui décorait l'intervalle entre ces pilastres a disparu pour faire place à une statue moderne de saint Joseph. Une frise garnit la base de l'entablement, et à droite et à gauche s'en détache un cartouche en marbre noir. Au-dessus de l'entablement, une niche renferme la statue d'un saint évêque, et des vases de fleurs l'accompagnent de part et d'autre.

Dans le renfoncement que nous avons signalé au bas-côté sud, se trouvent les fonts et un autel moderne sans caractère, pourvu de la riche garniture des six chandeliers et de la croix en cuivre ciselé du XVIIe ou du XVIIIe siècle qui se trouvaient probablement jadis au maître autel. Cette garniture offre de fort beaux spécimens des anciens cuivres ciselés, trop négligés de nos jours et remplacés par des objets de fabrication banale et sans durée.

Chaire. — Placée dans la nef, du côté gauche joignant le transept, cette chaire du XVIIe siècle présente un caractère remarquable, bien que très simple, de la belle

Digitized by Google

menuiserie de cette époque. On y accède par un escalier muni d'une rampe à fuseaux amincis et élégants, formant une sorte de balcon en avant de la porte ; la cuve, supportée par de larges consoles, offre un assemblage de panneaux pleins avec moulures profondes, séparés par des guirlandes tombantes ; des rinceaux courent sous l'appui-main ; le dossier est pourvu de consoles latérales qui soutiennent l'abat-voix couronné d'un vase d'où s'échappent des flammes.

Statues. — En dehors des statues des retables, nous n'en avons plus à signaler dans l'église. Il s'en trouvait cinq dans la nef (1883), qui ont été déplacées lors des travaux de restauration et non remises en place. Nous avions noté, du côté sud, trois statues d'évêques, dont une en pierre du XVIe siècle, assez bien sculptée [1], et du côté nord, deux statues de vierges en pierre du XVIe siècle, dont sainte Catherine lisant et s'appuyant sur la roue de son supplice.

Le Christ de l'arc triomphal a été reporté en face de la chaire. — L'aigle du chœur sur pied sculpté est dans un coin du croisillon sud rétabli à sa place traditionnelle. — Deux jolies statues d'anges sonnant de la trompette ont été fixées sur le confessionnal dans le croisillon nord.

Tableaux. — Outre ceux du maître autel décrits plus haut, on trouve dans le croisillon sud un ancien devant d'autel, offrant au centre la scène de l'*Annonciation*, avec un riche encadrement de rinceaux sur fond d'or (hauteur 0m60, largeur 1m30.) — Une autre toile,

[1] Dans le clocher (1899) on retrouve une statue d'évêque assez haute, du XVIe siècle, mutilée ; c'est sans doute cette statue du patron de Saint-Souplet.

Digitized by Google

offrant le même sujet, se trouve dans le croisillon nord.

Au-dessus du portail, on a fixé une élégante décoration du XVIIIe siècle, représentant saint Paul en buste dans un médaillon sculpté.

CLOCHES, INSCRIPTIONS.

Cloches. — La tour de l'église était déjà au XVIIe siècle dans un état défectueux, qui obligea à transporter les cloches dans les combles du croisillon sud[1].

L'église possédait deux cloches avant la Révolution[2]; elle en possède encore deux actuellement : la plus forte (ébréchée du bas), datant de 1822 et portant les noms de Joseph-Isidore Deville, curé, et de Nicolas Jacquart, maire; — la seconde, datant de 1818, portant les noms des fondeurs Antoine et Loiseaux, et l'indication du même curé ; elle est surnommée *La Galichette.*

En outre, une petite cloche moderne se trouvait placée dans un campanile élevé sur le croisillon sud, et fut l'uni-

[1] 26 juillet 1687, signification faite aux habitants de Saint-Souplet d'ôter leurs cloches de dessus la voûte de la chapelle de Saint-Nicolas, pour les remettre au clocher. (Les habitants avaient installé les cloches et le beffroi sur la laresse de la chapelle de Saint-Nicolas, probablement à une date antérieure et par suite du mauvais état du clocher, et ils étaient sommés de les replacer au clocher à la suite des réparations effectuées en 1677, comme on l'a vu plus haut.) *Archives de Reims, fonds du Chapitre*, liasse de Saint-Souplet, renseignements.

[2] « Il y a deux cloches bonnes, ainsi que tout le reste du clocher. » — *Visite de l'église de Saint-Souplet en date du 15 avril 1773, (Fonds de l'Archevêché,* G. 284).

L'une de ces cloches fut enlevée en 1792 et celle qui resta fut refondue en 1818, puis une nouvelle cloche fut ajoutée en 1822. Ces cloches, descendues du clocher lors de la démolition de la tour, sont restées en dépôt dans la remise à pompe jusqu'à la construction du clocher actuel (1892.)

Digitized by Google

que sonnerie de l'église de 1872 à 1892. Elle est actuellement replacée à l'école communale.

Nous devons à l'obligeance de M. Villain, instituteur actuel, les inscriptions complètes de ces trois cloches.

Sur la grosse cloche il est écrit :

A LA GLOIRE DE DIEU, 1822, J'AI ÉTÉ BÉNITE PAR M. JOSEPH-ISIDORE DEVILLE, CURÉ DE St-SOUPLET ; MON NOM EST MARIANNE PRUDENTE ; MON PARRAIN M. JEAN-NICOLAS JACQUART, MAIRE DE St-SOUPLET, MA MARRAINE DAME MARIANNE-PRUDENTE DE PRÉFONTAINE, SON ÉPOUSE, MON PETIT PARRAIN NICOLAS-CASIMIR JACQUART ET MA PETITE MARRAINE MARIANNE-VICTOIRE JACQUART. — ANTOINE, FONDEUR.

Sur la petite il est écrit :

JE DOIS MON EXISTENCE A LA PIÉTÉ DE DEMOISELLE MARIE-THÉRÈSE GALICHET, DÉCÉDÉE LE 22 MARS 1818. EN 1818, J'AI ÉTÉ FONDUE PAR ANTOINE ET LOISEAUX DE ROBECOURT PAR BOURMONT (H^te^-MARNE). A LA GLOIRE DE DIEU, J'AI ÉTÉ BÉNITE PAR M. JOSEPH-ISIDORE DEVILLE, CURÉ DE St-SOUPLET ; MON NOM EST MARIE-JEANNE-THÉRÈSE, MON PARRAIN M. MAURICE JACQUART, MA MARRAINE Me MARIE-JEANNE DEVILLE SON ÉPOUSE, MA PETITE MARRAINE D^elle^ MARIE-ANNE-CONSTANCE GERBAUX.

Sur la clochette de l'école il est écrit :

COR JESU SACRATISSIMUM, MISERERE NOBIS. — WILLEMET, CURÉ DE St-SOUPLET, 1872.

Sur les anciens registres, il n'est fait aucune mention des baptêmes des cloches.

Épitaphes. — Une seule épitaphe ancienne se voit encore dans l'église, gravée sur une pierre calcaire du

Digitized by Google

pavé (hauteur 1m, largeur 0m42), dans la chapelle du croisillon sud, au pied de l'autel. On y lit :

CY GIT MAITRE
NICOLAS GOBERT
VIVANT PRETE *(sic)*
ET CURÉ DE
SAINT SOUPLET
NATIF DE REIMS
AGE DE 48 ANS
DECEDE LE 11e
AOUST 1728
REQUIESCAT
IN PACE

Une inscription moderne, gravée sur une plaque de cuivre (hauteur 1m25 environ, largeur 0m80), se trouve dans le croisillon nord sur la muraille du fond, masquée dans sa partie inférieure par le confessionnal. Elle a été posée en 1836 à cet endroit par le chevalier de Thuisy, l'un des descendants de la famille des anciens comtes de Saint-Souplet, dont cette chapelle de Sainte-Catherine était devenue l'un des lieux de sépulture[1]. Il existait

[1] Leur lieu primitif de sépulture était une chapelle de l'église Saint-Hilaire de Reims. Cfr. *Copies des épitaphes de la famille de Vergeur, dans l'église Saint-Hilaire de Reims*, publiées par l'abbé Poquet, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXIII, p. 239 à 250. — On trouve la série des comtes de Saint-Souplet, dont la lignée s'est éteinte au commencement du XVIIIe siècle, p. 242, note. On transportait généralement leurs cœurs dans l'église de Saint-Souplet.

Digitized by Google

DANS CETTE ÉGLISE REPOSENT

1° DANS LA CHAPELLE SAINTE-CATHERINE :

LES CŒURS DE :

CHARLES, BARON DE VERGEUR, VICOMTE DE CRAMAILLE, ETC., DÉCÉDÉ EN 1644.

CHARLES-RENÉ, BARON DE VERGEUR, COMTE DE SAINT-SOUPLET, SON FILS, TUÉ AU COMBAT D'HONNECOURT EN 1642.

GUILLAUME, BARON DE VERGEUR, COMTE DE SAINT-SOUPLET, SON SECOND FILS, DÉCÉDÉ EN 1665. (1)

LE CORPS DE MARIE DE MAINVILLE, VEUVE DUDIT GUILLAUME, DÉCÉDÉE EN 1719. (2)

LE CŒUR DE JOSEPH, COMTE DE GOURNAY ET DE SAINT-SOUPLET, QUI AVAIT ÉPOUSÉ MARGUERITE-ANGÉLIQUE, BARONNE DE VERGEUR, DAME DE SAINT-SOUPLET, ETC., FILLE DUDIT GUILLAUME, MORTE A PARIS EN 1749. IL FUT TUÉ A LA BATAILLE DE NERWINDE EN 1693.

2° DANS LE CHŒUR :

LES CORPS DE LOUIS-FRANÇOIS DE GOUJON DE THUISY, MARQUIS DE THUISY, COMTE DE SAINT-SOUPLET, SÉNÉCHAL HÉRÉDITAIRE DE REIMS, NÉ EN 1711, DÉCÉDÉ A CHALONS-SUR-MARNE LE 2 JANVIER 1777.

DE MARIE-LOUISE LE REBOURS, SA VEUVE, DÉCÉDÉE LE 1er AOUT 1785.

DE JÉRÔME-GUILLAUME-ÉMILE DE GOUJON DE THUISY, COMTE DE SAINT-SOUPLET, LEUR FILS AINÉ, DÉCÉDÉ EN 1772,

ET DE MARIE-ANGÉLIQUE DE GOUJON DE THUISY, LEUR FILLE, DAME DE SAINT-PIERRE-A-ARNE ET DE SAINT-MARTIN, DÉCÉDÉE EN 1781.

3° DANS LE CIMETIÈRE DE CETTE ÉGLISE A GAUCHE, EN ENTRANT PAR LA PETITE PORTE QUI REGARDAIT LE CI-DEVANT CHATEAU, REPOSE LE CORPS DE ANNE-HENRIETTE DE SAINT-SOUPLET, DITE

Digitized by Google

MADEMOISELLE DE SAINT-SOUPLET, FILLE DE GUILLAUME DE VERGEUR SUSDIT, MORTE EN ODEUR DE SAINTETÉ EN 1715. (3)

[CETTE INSCRIPTION A ÉTÉ ACCEPTÉE ET POSÉE EN 1836 (4).]

(1) « Le dimanche 25e janvier 1665, le corps de M. le comte de St-Souplet fut aporté de St-Souplet où il étoit décédé, dans l'église de la parroisse de St Hylaire de Reims sur le soir, et fut enterré le même jour sans cérémonie. » *(Recueil des cérémonies extraordinaires faites en l'Eglise de Reims*, p. 72. Ms. de la Bibliothèque de l'Archevêché de Reims.)

(2) Voici son acte de sépulture transcrit sur l'original : « L'an mil sept cent dix-neuf le vingt-septième jour du mois de juin, est décédée en cette paroisse dame Marie de Mainville, âgée de quatre-vingt-quatre ans ou environ, veuve de messire Guillaume de Vergeur, chevalier, seigneur de St Souplet et autres lieux, bailli et grand sénéchal de Vermandois, laquelle a été inhumée le lendemain dans la chapelle de Ste Catherine de l'église de ladite paroisse, où nous l'avons conduite avec les cérémonies accoutumées. *(Signé :)* A. DE MAINVILLE, DE VERGEUR DE GOURNAY, N. GOBERT. » *(Registres de l'état-civil de la commune de Saint-Souplet.)*

(3) C'est évidemment par humilité que Mlle de Saint-Souplet aura voulu reposer dans le cimetière et non dans l'église : « L'an mil sept cent quinze, le quatrième jour du mois de novembre, est décédée en cette paroisse damoiselle Anne-Henriette de Vergeur de Saint-Souplet, estant âgée de cinquante-huit ans ou environ, fille de feu messire Guillaume de Vergeur, seigneur de St Souplet et autres lieux, et de dame Marie de Mainville, ses père et mère, laquelle a été inhumée dans le cimetière dudit St Souplet le lendemain, cinquième dudit mois, par nous, curé dudit lieu, où nous l'avons portée avec les cérémonies accoutumées. *(Signé :)* A. DE MAINVILLE, N. GOBERT. » *(Registres de l'état-civil de la commune de Saint-Souplet.)*

(4) Nous avons vérifié et complété le texte de cette inscription d'après la copie qui nous a été fournie par M. l'abbé Al. Hannesse, secrétaire de l'Archevêché de Reims, prise sur place par M. l'abbé Lemoine, curé de Saint-Souplet, et à l'aide de l'analyse qui en a été donnée par M. Chalette dans l'*Annuaire de la Marne*, 1840. p. 100. — Il est à souhaiter que l'inscription, dont la pose a été autorisée en cet endroit, redevienne entièrement visible par le déplacement du confessionnal.

Digitized by Google

au-dessous, nous a-t-on dit, un caveau qui a été rempli. Un autre caveau existait sous le chœur principal, ou du moins l'on inhuma à cet endroit plusieurs membres de la famille Goujon de Thuisy. D'autres personnes furent inhumées par humilité dans le cimetière.

Le texte commémoratif ci-dessus est accompagné en tête d'un écusson aux armes de la famille de Vergeur[1],

et sur les côtés de quatre écussons de ses alliances, savoir de Mainville, de Gournay, de Goujon de Thuisy[2] et Le Rebours.

[1] Elle portait *d'azur à la fasce d'argent, chargée de trois hermines, accompagnée de trois étoiles d'or, surmontées chacune d'une couronne fermée d'or, et posées deux en chef et une en pointe.* — Le Musée de Reims possède un fer de reliure aux armes de la famille de Vergeur, des comtes de Saint-Souplet, reproduit dans *Les Bibliophiles rémois.* 1893, in 8°, p. 50.

[2] Les armoiries des familles de Goujon et de Thuisy sont données dans l'*Armorial des Lieutenants des habitants de Reims*, par Ch. Givelet, 1887, p. 89. Écusson reproduit plus haut.

Digitized by Google

A cette inscription moderne, nous joignons les copies des anciennes inscriptions disparues qui se lisaient sur la tombe de M. et de Mme de Thuisy dans le chœur de l'église de Saint-Souplet :

ÉPITAPHE DE MONSIEUR LE MARQUIS DE THUISY, DÉCÉDÉ A CHALONS LE 2 JANVIER 1777, POSÉE SUR SA SÉPULTURE A SAINT-SOUPLET, OU SON CORPS A ÉTÉ TRANSPORTÉ.

Cy gist
Haut et Puissant Seigneur
Louis-François de Goujon de Thuisy,
Chevalier, marquis de Thuisy, comte de Saint-Souplet.
Baron de Vergeur, Pacy en Valois, Chalerange
et autres lieux,
Sénéchal héréditaire de Reims,
Conseiller d'honneur au Parlement de Paris.

Héritier des vertus et des titres de ses Pères,
il y ajouta un nouvel éclat :
la piété et l'amour de ses devoirs
consacrèrent ses premières années.
Magistrat éclairé,
la Religion, le Bien public
dictèrent ses conseils, l'équité ses jugemens,
La vérité fut son unique étude,
la charité embrasa son cœur;
Sensible au sort des malheureux,
il les aida de ses avis,
les secourut de ses biens.
Soumis en tout aux ordres de la Providence,
rien n'altéra la paix de son cœur,
ni la douceur de son caractère.
Il usa du monde, comme n'en usant point.

Digitized by Google

Une maladie longue et douloureuse
abrégea des jours si précieux.
Plein de confiance dans la miséricorde du Seigneur,
Soutenu de l'espérance des biens futurs,
il mourut à Châlons le 2 janvier 1777.
âgé de 63 ans.
autant regretté du public que d'une épouse et des enfans
dont il faisoit le bonheur et la gloire.
Il repose, selon ses désirs, au milieu de ses vassaux,
dont il avoit été le Père et le Protecteur.
Requiescat in pace [1].

Épitaphe de Marie-Louise Le Rebours, épouse de Louis François de Goujon de Thuisy.

Natorum Pietas tumulo composuit uno
Et Patrem et matrem, queis amor unus erat.

Cy gist
Très-haute et puissante dame, Madame
(Marie-Louise Le Rebours, Épouse de
Louis-François de Goujon de Thuisy,

Épouse incomparable,
modèle des mères,
elle avoit reçu du ciel en partage
une foi pure et simple,
une piété solide et éclairée,
une charité

[1] Bibliothèque de Reims, cabinet des manuscrits, portefeuilles du don Deullin, n° 72.

Digitized by Google

qui s'étendoit à tous les besoins.
Son abord étoit sérieux,
mais plein de douceur;
L'Esprit de prudence
et de discernement
conduisoit sa langue
et régloit touttes ses pensées.
La vie la plus active
ne lui a jamais rien fait perdre
de cette tranquillité inaltérable
qui étoit moins en elle le fruit de l'éducation
qu'un riche présent du ciel.
Une soumission pleine et entière
à la volonté de Dieu
lui a fait supporter avec résignation
cette langueur, ces abbatemens,
ces diminutions
qui l'ont enlevée à ses enfants et à ses amis.

Sit in benedictione memoria illius
et ossa ejus de loco suo pullulent.

Ta faux seule pouvoit, ô mort, les désunir
Ces époux que tu viens, hélas! de réunir [1].

II.— Ancien château des familles de Vergeur et de Thuisy maison de charité, presbytère, etc.

Nous avons déjà mentionné au début l'ancienne importance seigneuriale de ce lieu [2]. La démolition totale du château de Saint-Souplet ne nous permet aucune

[1] Bibliothèque de Reims, cabinet des manuscrits, portefeuilles du don Deullin, n° 72.

[2] Le château fut incendié au début du XVIIe siècle : « Le soir du

Digitized by Google

description de cette résidence de haute noblesse[1]. Nous ignorons si une vue ancienne a conservé l'aspect du monument. Il s'y trouvait, jusqu'à la fin de l'ancien régime, une chapelle castrale dont l'existence est certifiée en 1739[2]. Nous n'avons pas davantage à insister ici sur les fondations notables dues à la générosité de la famille de Vergeur, soit au profit des pauvres et des jeunes filles de Saint-Souplet[3], soit au point de vue plus

XXXe jour d'octobre 1619, fut bruslé le corps de logis du chastel de Sainct-Souplet, où y eut grande perte mobiliaire et en bastyment. » *Journalier de Jean Pussot*, publié par E. Henry et Ch. Loriquet dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. xxv, p. 178.

[1] Sa destruction fut l'objet d'une requête dans les délibérations de la Société populaire de Reims, séance du dimanche 7 octobre 1792 : « Les citoyens Fressancourt et Girault ont été nommés commissaires pour dresser la pétition à la Convention nationalle contre les Émigrés... Et il sera aussi présenté par la même adresse qu'il est nécessaire de démolir le château du cy devant seigneur de St-Souplet, qui, l'hiver prochain, pourroit encore servir de repaire à des brigands contrerévolutionaires. » *Archives communales de Reims*, Société populaire, 2e registre, 1792.

[2] Jérôme-Joseph de Goujon, marquis de Thuisy, sénéchal héréditaire de Reims, comte de Saint-Souplet, conseiller du roi en ses conseils, était en 1739 propriétaire du château de Saint-Souplet, en vertu de la donation à lui faite par la comtesse de Gournay, sa parente. Il obtint de l'archevêque de Reims la permission de faire célébrer la messe dans la chapelle du château de Saint-Souplet (24 septembre 1739), après visite de cette chapelle par le doyen de Bétheniville. (*Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché*, G. 284, *Inventaire-Sommaire* p. 310.)

[3] Il y avait à Saint-Souplet une maison de charité fondée pour les pauvres, vers 1694, par les seigneurs de Saint-Souplet, et occupée par trois sœurs grises; ces dames en administraient le revenu et leur bâtiment était des mieux tenus. Ce sont également ces sœurs grises (filles de la Charité fondées par saint Vincent de Paul), qui étaient chargées d'instruire les filles de la paroisse. (*Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché*, G. 284, *Questionnaire de 1773*, analysé dans l'*Inventaire-Sommaire*, p. 310.)

Digitized by Google

général de l'instruction et de l'éducation des enfants dans l'étendue du diocèse de Reims[1]. Il y aurait matière de ce chef à une monographie très intéressante, à la fois biographique et historique.

Signalons en terminant la découverte que nous avons faite chez un habitant de Saint-Souplet[2], de deux plaques en cuivre fort bien gravées et datant du XVIIe ou du XVIIIe siècle, qui se rattachent intimement à l'histoire de la famille de Vergeur (hauteur 0^m36, largeur 0^m26). L'une d'elles offre les armoiries de Vergeur avec les alliances, soit un écusson de 16 pièces, portant sur le tout les armes décrites plus haut. La seconde plaque présente une généalogie très détaillée de la même famille, sous le titre de *Barons de Saint-Souplet* et avec tous les renseignements accessoires. Nous ne savons s'il existe des exemplaires du tirage de ces cuivres dans nos dépôts publics, mais il est utile de connaître la survivance des originaux, qui ont été recueillis sur place avec des papiers de famille trouvés dans une boîte enfouie en terre au moment de la Révolution.

Autre souvenir de l'ancien régime, c'est le portrait conservé dans une chambre du presbytère, de M. Dugard, curé du lieu, qui accompagna le marquis de Thuisy en émigration. Il est dessiné au crayon noir, en buste et

[1] Sur la fondation faite en faveur de la communauté du Saint-Enfant-Jésus de Reims en 1715, par Anne-Henriette de Vergeur, appelée ordinairement Mademoiselle de Saint-Souplet, morte en odeur de sainteté et inhumée dans le cimetière de Saint-Souplet en 1715, voir la *Vie de Nicolas Roland* par l'abbé Alex. HANNESSE, *Reims*, 1888, p. 344 à 350. — On y trouve (p. 345, note) mention de l'épitaphe de Marie de Mainville, mère de Mademoiselle de Saint-Souplet, comme existant dans l'église de ce lieu, mais nous n'en avons pas trouvé trace.

[2] Chez M. Bonhomme, charron, le 1er septembre 1887.

Digitized by Google

en soutanelle ; on lit autour : *Mr Henri Du-Gard, curé de St-Souplet depuis 1762 jusqu'en 1790 et 1805, il suivit en Angleterre le marquis de Thuisy.* (Hauteur 0m52, largeur 0m42.)

La maison de M. Noël, notaire, offre aussi quelques vestiges et souvenirs du château, avec les débris duquel on la construisit il y a un siècle. Ce sont des boiseries et une porte avec la date de 1752, une cheminée Louis XV avec sa taque aux armes de France, une plaque de marbre noir portant en deux lignes : BOUCHER D'HORSAY, etc. Amateur et curieux, M. Noël possède d'autres objets intéressants qu'il nous a obligeamment communiqués : un petit moule à pâtisseries à six faces, avec dessins de rosaces et de fleurs de lis, deux cœurs avec le nom : *A. Buiron, 1748,* un carcan, des bustes et des statues en bois provenant d'une abbaye de l'Argonne.

III. — Cimetière, lieux dits du cadastre et anciennes localités disparues.

Le cimetière de Saint-Souplet entoura l'église depuis l'origine de la paroisse jusqu'au commencement du siècle, où il fut transféré sur la hauteur, à proximité de l'emplacement de l'ancien château[1]. On y érigea un calvaire dans le même temps, et l'on fixa une plaque de cuivre sur la grande croix en bois, portant une longue inscription en ce sens : *Ici où reposent les cendres de nos pères, a été érigé le chemin de la croix bénit en 1825,*

[1] Il reste encore deux monuments modernes sur le côté sud du chevet de l'église, avec les épitaphes de personnes notables du lieu. Citons la famille Maître parmi les plus connues.

Digitized by Google

visité et enrichi d'indulgences par le cardinal de Latil en 1826.

Dans le cimetière, se trouve une petite chapelle construite en briques et en pierre de la même époque. La croix du cimetière en fer forgé, les bras fleurdelisés, se dresse au milieu du terrain.

Quant aux lieux dits du terroir, nous ne pouvons que signaler ceux que le mémoire de M. Bosteaux désigne comme susceptibles d'être fouillés en vue de découvertes archéologiques : *La Bauve, Les Boverets*, *Les Boverettes*, ces trois premiers près du chemin vicinal de Saint-Souplet à Auberive; — *Trau, La Terrade*, *La Dure Place,* ceux-ci sur une éminence au-dessus de la vallée de la Py ; — *La Comme*, et enfin *La Warde*, sur la hauteur dominant le village.

D'après le même mémoire, on aurait déjà pratiqué des fouilles dans un cimetière gallo-romain au lieu dit *Les Bouverets*, sur le chemin vicinal de Vaudesincourt à Saint-Souplet [1].

Ajoutons qu'une hache en silex, trouvée sur le terroir, est conservée chez M. Noël, notaire, et qu'une tombe antique a été mise à jour en creusant la tranchée du chemin de fer, à peu de distance de la gare en venant de Dontrien.

Il nous reste à signaler deux localités jadis habitées, et anciennes seigneuries relevant de la terre de Saint-Souplet : « l'une appelée Saint-Martin-à-Py, à un quart de lieue à l'est, et l'autre Saint-Remy-à-Py, à la même distance à l'ouest, qui étaient des terroirs séparés [2]. » Les

[1] *Étude sur les découvertes d'antiquités dans le canton de Beine*, par Ch. Bosteaux, 1886, p. 32, 33, 43, 73, 88 et 91.

[2] *Statistique du canton de Beine* par Chalette, dans l'*Annuaire de la Marne*, 1840, p. 98. — Le même auteur indique un fait que

Digitized by Google

lieux dits actuels ont conservé les anciens noms, indiquant la situation de ces deux villages sur le ruisseau de la Py, et leurs vocables tirés de saints très populaires, *Saint-Remi*[1] et *Saint-Martin*[2], que nous retrouvons si fréquemment dans la contrée.

nous n'avons pu vérifier, la présence de nombreux ossements humains dans la contrée de *Vau-Tournois* du terroir de Saint-Souplet, qui y marqueraient l'endroit de la bataille dite de Rethel, perdue par Turenne en 1650 contre les troupes du roi commandées par le maréchal du Plessis-Praslin. *(Ibidem*, p. 102.)

[1] *Saint-Remy-à-Py*, village détruit, commune de Saint-Souplet. — *Sanctus Remigius ad Pinum*, 1259. — *Saint-Remy-sur-Py*, 1862. *(Dictionnaire topographique du département de la Marne* par A. Longnon, p. 251.) — D'après la *Statistique* de Chalette, il existait encore en 1840, un calvaire sur l'emplacement de Saint-Martin-à-Py, mais rien n'indiquait plus sur le terrain celui de Saint-Remy-à-Py. *(L. cit.* p. 98.)

[2] « *Saint-Martin-le-Bossu*, village détruit, commune de Saint-Souplet, où le lieu dit *Saint-Martin* indique sans doute son emplacement. — *Sanctus Martinus super Pit*, au commencement du XIe siècle (polyptyque de Saint-Remy). — *Sanctus Martinus Gibbosus*, 1259 (S. Basle, l. 11.) » — Cet article du *Dictionnaire topographique du département de la Marne* doit être modifié en ce sens que la dénomination de *Sanctus Martinus Gibbosus* ne s'applique pas à *Saint-Martin-sur-Py* ; elle se rapporte à *Saint-Martin-l'Heureux* ou *le Hureux*, ainsi que nous l'avons démontré précédemment, et ni l'une ni l'autre de ces localités ne s'est jamais appelée en français *Saint-Martin-le-Bossu*. — *Sanctus Martinus a Pil* figure aussi dans une charte de l'année 1239, *Archives de Reims*, *Fonds de l'Abbaye de Saint-Pierre-les-Dames*, Auberive, nos 4 et 5.

Digitized by Google

SELLES

(Sala [1])

Commune de 243 habitants, au bord de la Suippe et à peu de distance de Saint-Masmes et d'Heutrégiville[2]. Son origine a donné lieu à un conte très fantaisiste, de pure invention[3]. L'ancien château de Selles n'existe plus; l'église seule, visitée en 1883, donnera lieu à une description qui n'est pas sans intérêt pour l'art du moyen âge. Une revue des lieux dits du cadastre terminera la notice.

I. — Église Saint-Martin de Selles[4].

Édifice de la seconde moitié du XIIe siècle, dont le chevet, le transept et la tour, bien que restaurés à une

[1] SELLES. — *Sala*, XIe siècle; — *Seilæ*, 1126; — *Selae*, 1148; — *Seyles*, 1156; — *Seles*, 1213; — *Celes*, 1256, — et enfin *Selles*, 1325. — Selles appartenait à l'élection de Rethel et à la coutume de Vitry; son église était dédiée à saint Martin, et le tournaire du chapitre et l'archevêque nommaient alternativement à la cure. (*Dict. top. du départ. de la Marne*, par A. LONGNON, p. 257.)

[2] *Monographie d'Heutrégiville*, par M. l'abbé Bosc, curé de cette paroisse, 1870, ms. des Archives de l'Académie de Reims, offrant quelques passages intéressants sur Saint-Masmes et Selles.

[3] *Selles, son origine et l'étymologie de son nom*, dans l'*Annuaire de la Marne*, 1851, p. 393-94.—Cfr. *Même recueil*, notice de CHALETTE, dans la *Statistique du canton de Beine*, 1840, p. 74.

[4] Actuellement simple chapelle de secours. Elle fut autrefois paroisse du doyenné de Lavannes: *Decanatus de Lavanna. — Perrochia de Sellis, fundata in honore S. Martini. Patronus abbas S. Theodorici.* (Pouillé rédigé vers 1312, publié par VARIN, *Archives admin. de Reims*, t. II, p. 1064.)

Une sentence de l'officialité de Reims, du mois de mars 1264 (v. st.), constate que les habitants de Selles étaient alors obligés

Digitized by Google

époque récente, ont conservé leurs caractères primitifs ; la nef moderne est sans caractère.

EXTÉRIEUR

Nef. — Porte principale vers l'ouest. Cette porte est ombragée par un magnifique marronnier qui s'élève au coin de la façade et du cimetière. Toute la façade est moderne, ainsi que les façades latérales percées de trois fenêtres au nord et au midi. L'ancienne nef, dont les bas-côtés avaient disparu depuis longtemps, comprenait trois travées avec arcs en plein cintre. Elle était beaucoup plus basse que la nef actuelle[1].

Croisillons et tour. — Les croisillons ont été entièrement réparés à l'extérieur, en 1870 et en 1879, et les deux fenêtres au nord et au midi refaites à cette époque dans le style du XIIe siècle. Une tourelle carrée qui paraît être du XVe ou du XVIe siècle, contient l'escalier du clocher, à l'angle du croisillon nord ; elle offre trois étages dont le second et le troisième sont percés de meurtrières, et un couronnement octogonal qui a été remis à neuf. Contreforts anciens aux angles des croisillons.

de voiturer à leurs frais les matériaux nécessaires pour la couverture du toit de leur église : «... de generali consuetudine decanatus predicti, ad adducendum et vecturandum ad sumptus suos cooperturam tecti ecclesie de Selis.» *Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché*, G. 315, Inventaire des archives de l'abbaye de Saint-Thierry, p. 289.

[1] *Église de Selles.* « Elle est trop resserrée pour les femmes qui n'ont point d'autres places que dans la nef. Il faudrait des collatéraux qui paroissent avoir existé autrefois, mais qui, de temps immémorial, ne subsistent plus. Le sanctuaire, le chœur et une des cancelles sont voûtés. La nef est ou lambrissée ou planchéée. Les autels sont sous les vocables de St Martin, de N.-D. du St Rosaire et de St Jean-Baptiste. » *(Questionnaire de 1774*, G. 258).

Digitized by Google

Tour du XIIe siècle en craie, de forme rectangulaire, qui s'élève au-dessus du carré du transept ; elle était surmontée d'une toiture en tuiles à deux rampants, avec pignons du côté de l'abside et de la nef ; elle est percée sur les faces nord et sud d'ouvertures géminées en plein cintre sans ornements, qui sont de l'époque de la construction ; sur les faces est et ouest, ces ouvertures avaient été refaites en briques à une époque moderne. Corniche supportée par des modillons sous la toiture à l'est et à l'ouest[1].

Chevet. — Chevet carré terminé par un mur plat sans ouverture au fond, avec doubles contreforts aux angles, les murs latéraux percés de fenêtres cintrées. Corniche supportée par des modillons.

INTÉRIEUR

Nef. — La nef, reconstruite en 1870 et 1879, est éclairée par trois fenêtres sur chacun des côtés et recouverte d'un plafond peint de diverses couleurs.

On lit à l'arc triomphal, vers la nef, une inscription fixant la date de construction de l'église et celle de sa restauration moderne[2]. La date de 1160, adoptée pour la construction, est purement conjecturale et ne repose sur aucun document ancien, mais elle répond bien à l'architecture.

HÆC ECCLESIA ÆDIFICATA FUIT
ANNO INC. MCLX ET RESTAURATA
ANNO MDCCCLXXIX.

[1] La tour a été restaurée tout récemment, en 1899 ; on en a modifié la toiture, et l'on a élevé un pignon sur chacune des faces, et une flèche à quatre pans recouverte en ardoises. Architecte, M. Ernest Leclère, à Reims.

[2] Inscription placée en 1882, à la suite des restaurations dont la dépense s'est élevée à près de 14,000 fr. Les travaux ont été exécutés sur les plans de M. Fossier, architecte à Reims.

Digitized by Google

L'ensemble des travaux a donné à cette petite église un caractère noble et simple, et les lignes de son architecture en font un édifice très propre, d'un type à imiter.

Carré du transept et croisillons.—Le carré du transept, sous la tour, a une voûte d'ogive du XIIe siècle, dont les branches reposent sur des colonnes avec chapiteaux du temps ; ces nervures se composent de trois tores ; celui du milieu présente un méplat. L'arc entre le carré et l'abside offre un listel et deux tores ; l'arc triomphal, un groupe de deux listels et de deux tores ; ce dernier arc est soutenu par des colonnes. Les arcs latéraux ont un profil simplement carré, et sont supportés par des dosserets rectangulaires avec chapiteaux rectangulaires également. Tous les chapiteaux sont intacts, très peu refaits à neuf, quelques-uns à crochets, la plupart avec rinceaux ou feuillages entrelacés et enroulés, quelques figures par endroits.

Les croisillons sont éclairés par deux fenêtres en plein cintre de facture moderne, percées dans les murs du fond au sud et au nord, avec tore à la partie supérieure reposant sur des colonnettes. Une chapelle se trouve dans chaque bras du transept, sous un enfoncement voûté en arc brisé formant saillie sur les murs vers l'est.

La voûte du croisillon sud paraît avoir été refaite en entier dans la restauration de 1879 ; celle du croisillon nord, à nervures prismatiques, a été refaite au XVIe siècle (en 1546) ; la clef de voûte offre, en effet, un ange sculpté tenant un écusson (peint récemment) : *d'azur à 3 losanges d'or, 2 et 1, au chef chargé de 4 créneaux d'argent,* accompagné du nom du seigneur d'alors de

Digitized by Google

la famille de Montbeton, bien connue dans l'histoire de la contrée [1] :

GAVTIER DE MONTBETON

et de la date :

M· V· XLVI [2]

Deux portes ouvrent dans les murs des croisillons vers l'ouest, en regard des chapelles latérales.

Chevet.—Le chevet, à fond plat, n'offre qu'une seule travée avec voûte d'ogive du XIIe siècle ; dans les lunettes de cette voûte sont des arcs formerets carrés. Pas de fenêtre vers l'est ; le chevet est éclairé au nord et au sud par une fenêtre cintrée et ébrasée, aujourd'hui bouchée à moitié, encadrée d'un tore reposant sur des colonnettes munies de chapiteaux à crochets.

Les nervures de la voûte et l'arc communiquant avec le transept retombent, comme dans le carré du transept, sur des colonnes et des dosserets rectangulaires surmontés de chapiteaux du XIIe siècle.

DÉCORATION, CLOCHES.

La description des œuvres d'art nous est facilitée par un relevé fait sur place avec un soin particulier. [3]

[1] Famille de Montbeton, seigneurs de Selles de ce nom au XVIe siècle et au XVIIe siècle, parmi lesquels Gauthier de Montbeton en 1519-1550, père de Jean et de Raoul de Montbeton ; liste publiée dans l'*Etude historique sur Pontfaverger*, par C. NICOL, 1895, p. 353.

[2] Cette date pourrait se lire 1556, en prenant pour un Z (ou *et*) le signe placé entre le V et le L, mais nous lisons plutôt 1546, parce que Gauthier de Montbeton avait cessé en 1550 d'être seigneur de Selles, d'après le renseignement donné dans la note précédente.

[3] Inventaire des objets d'art contenus dans l'église de Selles, fait conformément à la circulaire préfectorale le 4 mai 1885, et signé par le maire : LOCQUARD. (*Archives de l'Académie de Reims.*)

Digitized by Google

Autels. — Le maître autel est surmonté d'un tableau (hauteur 1m90, largeur 1m42) représentant *saint Martin à cheval, coupant son manteau à un pauvre*, peint en 1846 par M. Hécart, peintre rémois. Des boiseries du XVIIIe siècle garnissent les murs du sanctuaire et obstruent la partie inférieure des fenêtres latérales.

L'autel de la chapelle nord, dédiée à Notre-Dame du Rosaire, est également surmonté d'une toile moderne, auteur inconnu (hauteur 1m15, largeur 0m87), représentant la *Sainte Vierge tenant l'Enfant-Jésus*, et acquise en 1884 de la veuve du peintre rémois cité plus haut.

L'autel de la chapelle sud, dédiée à saint Jean-Baptiste, a conservé dans son retable un tableau ancien d'une certaine valeur (hauteur 1m, largeur 1m), représentant le *Précurseur assis dans le désert,* et signé *Marmotte*, 1739. Ce peintre, l'un des plus féconds de l'École rémoise au XVIIIe siècle, a laissé des œuvres, surtout des copies de grands maîtres, qui dénotent un talent réel d'exactitude et de coloris[1]. Il importe donc de sauvegarder les moindres de ses productions.

Signalons aussi, dans les garnitures des chapelles, deux chandeliers en cuivre d'ancienne forme et des canons d'autel gravés et peints du XVIIe siècle.

Statues. — Une statue ancienne de *saint Jean-Baptiste,* en pierre (hauteur 0m90), est placée au-dessus du lambris du sanctuaire, à droite de l'autel. Elle repose sur un piédestal en bois sculpté d'un assez beau travail et rapporté sans doute d'ailleurs, qui offre au milieu de sa décoration un écusson chargé de trois coquilles, avec

[1] *Catalogue du Musée de Reims*, par Ch. Loriquet, 1881, p. 147.

Digitized by Google

supports, deux hommes sauvages armés de massues, et heaume avec ses lambrequins [1].

Au-dessus du portail intérieur à l'ouest se trouve un groupe en bois, œuvre assez ancienne et de sculpture intéressante bien qu'assez grossière, qui représente *saint Martin à cheval coupant son manteau à un pauvre*, scène tirée de la vie du patron de l'église comme celle du retable de l'autel principal. On lit sur le socle du groupe la date DXLVI, qui a été repeinte, mais qui pourrait reproduire une date primitive de 1546.

Autres statues de sainte Agathe et de sainte Catherine, datant sans doute des derniers siècles.

Épitaphes.—Nulle inscription de ce genre, si ce n'est dans la croisée de la nef ce texte moderne sur une dalle :

SÉPULTURE DES CURÉS DE SELLES
PRIEZ POUR EUX

Cloches. — Avant la Révolution, l'église possédait deux cloches pesant ensemble 250 kilos, dont l'une était défectueuse [2]. La plus forte, qui survécut à la Révolution, dut être remplacée après une cassure, en 1821, par

[1] Ces armoiries paraissent être celles d'anciens seigneurs du lieu, de la famille de Vignolles.

VIGNOLLES porte : *d'azur à la bande d'argent, chargé de trois coquilles d'or, deux en chef et l'autre en pointe.* (*Nobiliaire de Champagne*, article Vignolles.)—Le *Procez verbal* donne au même nom : *D'azur à la bande d'argent, chargée de 3, coquilles d'or* (article *Vignolles*, originaire du Soissonnais).

[2] *Église de Selles.* « Les toits de la nef en très mauvais état, le lambris ne vaut guerres, le reste en paroit bon. — Le clocher est bon. Il n'en est pas de même des cloches. Il y en a une surtout qui pourroit se détacher du mouton et enfoncer la voûte du chœur par sa chute. Elle n'est soutenue que par une anse, les autres étant brisées. » (*Questionnaire de 1774*, déjà cité.)

Digitized by Google

une cloche à peu près du même poids, bénite le 29 juillet de cette année par Pierre Perseval, curé d'Heutrégiville et de Selles. Elle fut nommée Marguerite-Antoinette par Marguerite Vilberte, épouse de J.-B. Jacquet, maire, et Antoinette Cadoret, épouse de J.-B. Taton, adjoint.

A son tour, la cloche de 1821 fut remplacée par une cloche provenant des ateliers du célèbre fondeur Hildebrand, à Paris[1].

Elle fut baptisée en 1838 par Philippe-Évrard Mary, curé d'Heutrégiville et de Selles, et eut pour parrain Médard Peschard, de Selles, et pour marraine Jeanne-Françoise Peschard. Cette cloche, bien que pesant 246 kilos, ne répondit pas aux besoins de la paroisse et fut remplacée par celle qui existe actuellement.

Fondue en 1858 par les frères Paintandre, de Vitry-le-François, la nouvelle cloche fut payée avec les deniers de la fabrique par voie de souscription, y compris le bronze de sa devancière. Elle pèse, sans le battant et le mouton, 605 kilos. Elle fut bénite le 5 octobre de la même année, et porte l'inscription suivante : *J'ai été baptisée en 1858 par M. Pierre-Maximilien Bosc, curé de Selles, et nommée Désirée-Zulima par M. François-Désiré Monfeuillart, maire dudit Selles, et dame Adèle-Zulima Beauvais, son épouse : — Parmi mes nombreux souscripteurs, je rappellerai tous les jours les noms de MM.* (suivent ces noms au nombre de quinze). *Je pèse 605 kilogrammes*[2].

[1] « On attend de Paris une cloche », lit-on dans la notice de Chalette publiée en 1840 dans l'*Annuaire de la Marne*, p. 75.

[2] Ces renseignements si précis nous ont été fournis par M. l'abbé Bosc, né à Saint-Flour en 1816, curé d'Heutrégiville et de Selles depuis 1844, et qui continue son double service à l'âge de 82 ans avec une ardeur qui ne se dément pas. *(Lettre du 9 mars 1898.)*

Digitized by Google

II. — Anciens châteaux et lieux dits du terroir.

La seigneurie de Selles était à la fin de l'ancien régime divisée en de nombreuses parts [1]. Il y eut même plusieurs demeures seigneuriales dans la localité, puisqu'on y comptait en 1774 deux seigneurs résidants : MM. Béguin de Sausseuil et de Vignolles [2]. Mais aucune de ces demeures n'était le château primitif, dont il est question dans les anciens titres comme situé assez près de l'église : « Le château, dit M. l'abbé Bosc, qui se trouvait entre le déversoir du moulin et le chemin de Saint-Pierre, avait été construit vers 1660 par Jean de Rabutin, lorsque le sien (c'est-à-dire probablement l'ancien château), situé entre l'église et sa ferme, eut été détruit pendant les guerres de la Fronde... Le château, ainsi construit au XVIIe siècle, fut vendu en 1795 comme bien national, puis démoli, mais ses caves servirent en 1815 aux habitants pour y cacher une partie de leurs meubles [3]. » Nous

[1] 10 août 1772. *Biens à vendre.* — Une septième partie dans la totalité des droits seigneuriaux des fiefs, terres et vicomté de Selles, Coupeville et Gaucher-Montbethon, formant trois fiefs, dont le second relève du premier et le 3e du second... — Une portion de seigneurie..., sur les assises d'Arnicourt, ledit droit emportant celui de chasse... — Une ferme aux terroirs d'Arnicourt et Sorbon... — Autre ferme sur le terroir de Rethel, plus un jardin fruitier et potager, près les Capucins... (*Affiches de Reims*, 10 août 1772).

[2] *Selles.* — Il y a trois seigneurs de la paroisse : Mr Beguin de Sausseuil, Mr de Vignolles, tous deux demeurant sur la paroisse, et Mr de Parisot, demeurant à Semide. Leurs droits honorifiques, c'est l'aspersion de l'eau bénite par distinction. (*Questionnaire de 1774*, aux *Archives de Reims*, *Fonds de l'Archevêché*, G. 258, Visites.)

[3] *Monographie d'Heutrégiville*, par l'abbé Bosc, 1870, p. 59.

Digitized by Google

n'avons donc plus de traces à décrire aujourd'hui sur l'emplacement de la demeure des Rabutin.

C'était un château garni de tours, dans l'une desquelles était établie une chapelle castrale, encore bien entretenue au début du XVIIIe siècle, et pour laquelle fut sollicitée de nouveau l'autorisation de l'archevêque de Reims en 1704[1]. Les héritiers de la famille de Rabutin mirent le château en vente en 1732[2], et il fut acquis par un membre de la famille Lagoille, de Reims, qui le transmit par alliance à la famille Béguin de Sausseuil, dont un membre le possédait encore au moment de la Révolution[3]. La famille de Vignolles n'a pas laissé davantage de traces de sa résidence à Selles[4].

[1] Le 4 juillet 1704, visite par le doyen de Lavannes de la chapelle du château de Selles, « bâtie en une tour dudit château, distant de l'église dudit Selles d'environ 550 pas, bien orientée, boissée, lambrissée et peinte en rouge avec des filets d'or. Il y a un retable et un tableau de l'Annonciation de la Ste Vierge nouvellement fait, les ornements simples, les plus beaux cy devant donnés à l'église dudit Selles. » ... « Cette chapelle castrale, où l'on ne dit plus la messe, devrait être bénite de nouveau. » (*Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché*, G. 258, Visites, doyenné de Lavannes.)

[2] La famille de Rabutin portait : *cinq points d'or, équipolez à quatre de gueules, écartelé d'azur à la croix engrelée d'or, qui est* BALLORE. — La généalogie des seigneurs de Saint-Masmes et de Selles appartenant à cette famille a été donnée dans l'*Étude historique sur Pontfaverger*, par C. NICOL, 1892, p. 355, d'après le *Nobiliaire de Champagne*, par CAUMARTIN, f° 429 de l'exempl. de la Bibliothèque de Reims.

[3] *Le dernier seigneur de Selles*, dans l'*Annuaire de la Marne*, 1852, p. 298. — Récit de la scène de pillage du château de Selles, le 25 juin 1792, et de l'incarcération de Louis-Marie-Joseph Béguin de Sausseuil, qui mourut quelques années plus tard dans l'émigration.

[4] La généalogie des seigneurs de Selles de la famille de Vignolles est donnée dans l'*Etude historique sur Pontfaverger*, par C. NICOL, 1892, p. 354, d'après le *Nobiliaire de Champagne*, par CAUMARTIN, f°s 496 et 497 de l'exemplaire de la Bibliothèque de Reims.

Digitized by Google

« Le terroir de Selles s'étend du nord au sud sur une longueur de sept kilomètres. Dans la partie qui s'étend vers Nauroy, les lieux dits semblent indiquer l'existence de foyers gaulois : *La Fosse Noire, La Fosse Legros, Le Terra, La Motelle, Le Champ de la Meurière, La Nausée, Le Petit Tertre.* D'autres lieux dits sont encore à signaler pour des époques postérieures : *Le Bois la Comme, Les Commes des Épinettes, Le Mont Marius*, etc.[1] »

Tout près du village, sur le chemin de Selles à Saint-Masmes, un cimetière assez vaste, paraissant remonter aux premiers siècles de notre ère, a été fouillé en 1851 par M. l'abbé Bosc, curé d'Heutrégiville et de Selles.

Dans ce cimetière ont été recueillis des armes, des colliers, des vases et des médailles, qui ont été transportés à Reims. Les ossements ont été également recueillis avec soin et déposés dans le cimetière de Selles : c'est un bon exemple à imiter partout[2].

Sur la droite de cette même route de Saint-Masmes à Selles, environ à moitié chemin des deux villages, on rencontre une croix ancienne en fer avec décoration fleurdelisée, et près d'elle un vieil orme, très bas, mesurant 2 m. 30 de pourtour. L'un et l'autre doivent être sauvegardés.

[1] *Études sur les découvertes d'antiquités dans le canton de Beine*, par Ch. Bosteaux, 1886, p. 33, 41, 60, 73 et 86.

[2] Fouilles opérées en mars et avril 1851 dans un monticule, sis au lieu dit *La Priolée*, à 100m de Selles, entre la Suippe et Saint-Masmes. On y mit à jour 230 sépultures, dont les ossements furent transférés au cimetière de Selles, où un monument indique le lieu où ils reposent. Un procès-verbal sur parchemin se trouve déposé dans une bouteille sous le monument. Les armes, colliers, etc., trouvés dans les fouilles, ont été déposés au petit Séminaire de Reims. *Étude historique sur Pontfaverger*, par C. Nicol, 1892, p. 29, 31. (Voy. plus haut, p. 320).

Digitized by Google

Digitized by Google

VAUDESINCOURT

(Wandrisicurtis [1]*)*

Commune de 212 habitants, sur la Suippe entre Auberive et Dontrien, qui était comprise avant la Révolution dans le comté de Saint-Souplet et dans le doyenné de Bétheniville[2]. Elle n'offre pas d'autre édifice à décrire que son église, ni d'autre intérêt archéologique sur son terroir que celui de plusieurs découvertes antiques consignées dans le mémoire de M. Ch. Bosteaux. Nous examinerons successivement l'église, que nous avons visitée en 1888, et les diverses particularités des fouilles signalées sur le terroir.

I. — Église Saint-Remi.

Édifice mixte, avec nef du XIIe siècle, transept et abside de la fin du XVe ou du commencement du XVIe siècle. Tour centrale démolie. L'ancien cimetière entoure l'église.

[1] VAUDESINCOURT, *Wandrisicurtis*, 1135 ; *Wandececurt*, XIIe siècle ; *Vuandresicort*, v. 1260 ; *Vaudesaincourt*, 1574, etc. - Cette paroisse dépendait du doyenné de Bétheniville, était sous le vocable de saint Remi, et annexe de Moronvilliers ; elle suivait la coutume de Vitry et appartenait à l'élection de Rethel. (*Dict. topogr. du dép. de la Marne*, par LONGNON, p. 283.)

[2] *Decanatus de Betignivilla, Presbiter de Muironviller et Wadesaincourt.* (Pouillé de 1346, VARIN, *Archives adm. de Reims*, t. II, p. 1115.) — *Vadsincourt*, seigneur le marquis de Thuizy à Saint-Souplet. (Pouillé de 1777, VARIN, *ibid.*, p. 1114.)

Digitized by Google

Façade occidentale et nef. — Façade sans caractère, porte carrée à l'ouest. Plus de bas-côtés à la nef; on voit au sud et au nord les trois arcades cintrées, construites en craie et aujourd'hui bouchées, qui communiquaient autrefois avec les nefs latérales. De chaque côté, petite fenêtre cintrée au-dessus de la première arcade de la nef; une seconde au nord, agrandie et refaite en briques.

Transept. — Il ne reste plus extérieurement de traces de la tour carrée du xve siècle qui s'élevait à la croisée du transept, et dont on signalait déjà le peu de solidité à la fin du xviiie siècle [1]. Elle existait encore, mais tronquée dans sa hauteur, en 1840 [2]. Elle fut démolie peu après et remplacée en 1843 par un clocher en bois recouvert en ardoises, en forme de flèche, s'élevant à 9^m de hauteur de sa base à la croix.

Le croisillon sud, de la fin du xve siècle, s'appuie sur de doubles contreforts aux angles, dont les larmiers offrent des arcs en accolade d'un dessin flamboyant; au sud, fenêtre divisée par deux meneaux surmontés de remplages flamboyants en pierre dure, l'encadrement en craie.

Le croisillon nord, de la même époque, est également construit en craie avec contreforts aux angles; fenêtre en tiers-point vers l'est et fenêtre cintrée au nord. Plu-

[1] « Les voûtes du chœur et du sanctuaire de la même église menacent ruine.... Le clocher, en forme de tour carrée, est peu solide. » *Questionnaire de 1773*, dossier de Moronvilliers et Vaudesincourt, doyenné de Bétheniville *(Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché*, G. 283. — *Inventaire-Sommaire*, p. 308).

[2] « L'église, trop près de l'eau, avec une tour tronquée, couverte en croupe.... » *(Statistique du canton de Beine*, par CHALETTE, dans l'*Annuaire de la Marne*, 1840, p. 104.

Digitized by Google

sieurs portions ont été remaniées à des époques postérieures. On voit sur la muraille vers l'ouest, à la hauteur du sommet du contrefort, une statue en relief taillée dans la craie, représentant saint Jean-Baptiste en robe, tenant un médaillon avec l'*Agnus Dei*[1].

Abside. — Abside à cinq pans, de la même architecture que le transept, les trois pans du fond percés de trois fenêtres à un meneau surmonté de remplages flamboyants, le pan de la première travée au nord percé d'une petite fenêtre en arc brisé. Sacristie accolée au sud de l'abside[2].

Contreforts en craie aux angles de chacun des pans, les deux derniers renforcés en briques à une date récente. La partie supérieure des murs de l'abside est également renforcée et maintenue par des barres de fer en forme d'x.

La vue de l'ensemble du chevet, construit au bord de la rivière, offre un coup d'œil assez pittoresque dont il existe un bon dessin[3].

INTÉRIEUR.

Nef. — La nef à trois travées, du commencement du XIIe siècle, a conservé ses arcades en plein cintre

[1] Cette statue pourrait venir de l'ordre de Malte ou de Saint-Jean-de-Jérusalem, dont le commandeur à Reims était patron de la cure et décimateur du lieu.

Décimateurs de la paroisse de Vaudesincourt : Le commandeur de Reims, le Séminaire, les religieux de Saint-Nicaise, le chapitre de Saint-Symphorien, l'abbé de Saint-Remi. — *Vocables des autels :* Saint-Remi, Sainte-Barbe, Sainte-Marguerite. *(Questionnaire de 1773,* déjà cité).

[2] Sur les murs du pourtour de l'abside, on lit des noms tracés au couteau ; nous avons relevé celui de *Thomas Chocardelle, 1740.*

[3] *Voyages pittoresques du baron Taylor*, in-f°, 1857, *Champagne*, t. I. *Vaudesincourt.* — Planches : 1. Vue extérieure de l'abside.— 2. Piscine flamboyante, donnée ici plus exactement, p. 363.

Digitized by Google

aujourd'hui murées, qui communiquaient avec les bas-côtés supprimés de longue date. Deux petites fenêtres cintrées et ébrasées sont percées dans la première travée. Plancher en bois sur toute l'étendue de la nef.

La nef mesure 5m20 de largeur. La longueur totale de l'édifice est de 20m70, la hauteur sous le plancher de 10m50.

Transept. — Le transept et l'abside ont été recouverts d'un plancher après la démolition des voûtes qui s'étendaient sur toute la partie de l'église construite à l'époque flamboyante. Ces voûtes étaient déjà indiquées comme menaçant ruine en 1773[1]; elles auront sans doute disparu vers 1840, lorsque la tour centrale fut elle-même supprimée pour défaut de solidité. Il en est résulté un grand appauvrissement dans les lignes de l'architecture, qui devaient être d'une grande élégance.

L'arc triomphal n'offre plus que les piliers qui supportaient sa haute arcade en avant du transept; ces piliers sont encore munis de leurs chapiteaux grossièrement taillés et ornés de dessins géométriques du xve siècle; ils supportent actuellement un mur plat construit en craie à une date moderne.

Dans le croisillon nord, on voit de même les amorces des voûtes disparues et les traces du support des nervures.

[1] « La voûte du chœur de l'église, et surtout celle du sanctuaire, menace une ruine prochaine; il n'est guère plus de seureté dans celles des deux chapelles. » ... « Les murs qui sont ceux du corps du sanctuaire sont cavés en dedans, ouverts en plusieurs endroits et inspirants une vive contrition. » *(Questionnaire de 1773,* déjà cité.) — « Il est des réparations très urgentes et considérables à faire au mur de l'église, derrière le maître-autel, ainsi qu'à la voûte du chœur. » *(Questionnaire de 1774,* dans le même dossier, G. 283.)

Digitized by Google

Du côté nord, fenêtre cintrée et ébrasée avec fragments de colonnettes enchâssées dans les angles (leurs chapiteaux d'une époque incertaine). Au levant, fenêtre en arc brisé, avec les pieds-droits ornés d'arêtes saillantes.

Le croisillon sud offre également les traces des supports des nervures de la voûte démolie comme au croisillon nord. Vers le sud, large fenêtre flamboyante à deux meneaux, où l'on distingue, dans le remplage du sommet, des débris de vitraux du XVIe siècle d'un ton jaune, contenant des fleurons et des têtes d'anges [1].

Au-dessous de cette fenêtre, remarquable piscine du même style, niche surmontée de deux arcs en accolade géminés, le dessous de ces arcs garni d'une sculpture ajourée d'un dessin flamboyant ; arcature au-dessus d'un dessin analogue ; de chaque côté de la niche, montants saillants amortis par des clochetons. Le fond de la niche est orné d'une riche décoration de même style, offrant une arcature dans le haut, et au-dessous, des rosaces à trois et à quatre lobes, une étoile et d'autres motifs variés. Cette piscine, d'une belle ordonnance, est sans doute l'œuvre d'un sculpteur de campagne, car elle manque de finesse dans l'exécution [2].

Abside.—Abside à cinq pans, actuellement recouverte

[1] Ces débris du XVIe siècle sont actuellement (1899) compris dans un vitrail neuf qui garnit la fenêtre entière, et peut-être ne s'y retrouvent-ils plus qu'en copie. Il arrive souvent, en effet, que les peintres-verriers modernes restaurent ainsi les vieux vitraux et en gardent les originaux. Il vaudrait mieux ne rien restaurer.

[2] En voir le dessin dans les *Voyages pittoresques* du baron TAYLOR, cités plus haut, *Champagne*, t. II. Ce dessin est défectueux sur beaucoup de points, et nous donnons ici une reproduction photographique qui restitue le véritable aspect de cette élégante piscine.

Digitized by Google

d'un plancher qui est de la même élévation que celui du transept, tandis que le plancher recouvrant la nef est plus bas. On remarque sur le pourtour de l'abside les restes des colonnes prismatiques qui supportaient les nervures des voûtes si malheureusement détruites, voûtes dont les amorces ont laissé partout des traces visibles. Piscine dans la muraille à droite.

L'abside ouvre sur le transept par un grand arc en tiers-point, orné d'arêtes et de moulures prismatiques ; cet arc repose sur des colonnes dont les chapiteaux, assez grossièrement sculptés, sont ornés de feuillages et de figures fantastiques ; on y remarque à gauche un écusson fruste sommé d'une couronne tréflée.

Les trois pans du fond de l'abside sont percés de larges fenêtres flamboyantes à un meneau ; dans la fenêtre de gauche se trouve un débris de vitrail du XVIe siècle, représentant le Père Éternel bénissant de la main droite et tenant de la gauche le globe terrestre surmonté d'une croix[1]. Dans la travée contiguë au transept, petite fenêtre en arc brisé, celle de droite bouchée par une sacristie moderne.

DÉCORATION, CLOCHE.

Autels. — Ancienne pierre d'autel portant encore ses croix de consécration, dans le pavé du croisillon nord, au-dessous des fonts baptismaux modernes. Autre pierre d'autel au seuil du portail, en dedans de l'église. Ce sont probablement les anciennes pierres des autels latéraux [2].

[1] Le fragment subsiste encore (1899), car les fenêtres de l'abside sont restées en verre blanc.

[2] « Chacun des deux autels latéraux a une pierre couvrant l'au-

Digitized by Google

Maître-autel, avec tombeau et tabernacle modernes, muni d'un retable en pierre du XVIIe ou du XVIIIe siècle, orné d'incrustations en marbre, de pilastres et de guirlandes sur les côtés, et surmonté de vases en bois et d'une croix moderne tout au sommet. Au milieu, tableau sur toile représentant le *Baptême de Clovis par saint Remi*, datant de 1833, œuvre de Germain, peintre rémois [1].

Statues.—Dans l'église, nombreuses statues en plâtre; deux anciennes statues seulement ont été conservées, l'une de *saint Remi* (restaurée), du XVIe siècle, et l'autre de la *Sainte Vierge*, debout, tenant l'Enfant Jésus, aussi du XVIe siècle [2]. L'autel du croisillon nord est sous le vocable de saint Sébastien. Nulle particularité dans le mobilier [3].

Cloches.—Avant la Révolution, la tour contenait deux cloches [4], dont la plus forte survécut seule et fut repor-

tel en entier sans fracture, d'une seule pièce, dont la consécration se manifeste par cinq croix incrustées dans la pierre.» *(Questionnaire de 1773*, déjà cité.)

[1] Cette toile a été payée à cet artiste la somme de 200 francs. J.-B. Germain (1782-1842), élève de Clermont, était surtout estimé à Reims comme peintre de portraits. (Voir sur sa vie et ses œuvres les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XXXIV, p. 43.)

[2] Statue enlevée depuis et placée à tort au cimetière. Voir plus loin, à la page 367.

[3] Notons cette mention assez singulière de la statistique rédigée par le curé de la paroisse en 1845, qui indiquait à cette date l'existence d'anciens ornements : « *Chasubles ?* — L'église en possède trois avec leurs accessoires; elles sont toutes de la forme qu'on remarque dans les chasubles du moyen âge. » *(Archives de l'Archevêché de Reims.)*

[4] « Le clocher en forme de tour carrée est peu solide, cependant assez bien entretenu depuis quelque temps; les cloches paroissent posées sur un vieux befroi. »*(Questionnaire de 1773*, déjà cité.)

Digitized by Google

tée dans le clocher en charpente lors de sa construction, en 1843. Cette cloche, du poids de 350 kilos, remontait à l'année 1754, et son inscription offrait les noms du curé et des principaux habitants. Le nom du fondeur n'y était pas joint. Voici ce texte[1] :

J'ai été bénie en 1754 par Maître Nicolas Decamp, curé de St Souplet et doyen de Bétheniville, en présence de Mr Remy Legros, curé de Vaudesincourt, et nommée Marie Jeanne par Nicolas Coltet, lab^r, et par Marie Charpentier, épouse de Charles Macquart, assisté de Jeanne Legros et de J. E. Macquart, R. Leger, C. Qvian, habitants.

Cette vieille cloche n'existe plus malheureusement à Vaudesincourt; elle fut changée ou refondue, pour un motif que nous ignorons, vers 1852, et remplacée par une cloche actuellement encore suspendue dans le beffroi. Elle porte le nom d'Auguste Hildebrand, fondeur à Paris, avec la date de 1852. La personne qui en avait été la marraine est décédée récemment, et nulle autre particularité ne nous a été signalée[2].

II. — Cimetière et anciens remparts.

L'ancien cimetière entourait l'église de Vaudesincourt et beaucoup de monuments y subsistent encore, mais un nouveau cimetière a été établi en 1890 vers le sud-ouest du village et enclos de haies vives au milieu des

[1] Nous l'empruntons, comme le renseignement ci-dessus, à la statistique dressée en 1845 et conservée aux Archives de l'Archevêché de Reims.

[2] Nous devons la connaissance exacte de la date et du fondeur à M. Morel, secrétaire de la mairie de Vaudesincourt.

Digitized by Google

champs. On y a transporté, au pied de la croix centrale, une belle statue gothique en pierre de la Sainte Vierge qui se trouvait dans l'église, au risque de l'exposer à toutes les intempéries. On ne peut trop souhaiter la remise de cette œuvre d'art à son lieu primitif, là où elle fut naguère vénérée de nombreuses générations.

A peu de distance du cimetière, on retrouve au sud et à l'ouest du village quelques traces des anciens remparts, consistant en fossés dont le talus a été sans doute depuis longtemps nivelé.

III. — Découvertes d'antiquités et lieux dits du terroir de Vaudesincourt.

Entre Vaudesincourt et Dontrien, sur la route qui relie ces deux communes, s'élève une croix en fer, dite *Croix de Sainte-Marguerite*, marquant l'emplacement d'une chapelle placée sous ce vocable et ancien lieu de pèlerinage[1]. Un puits existait en cet endroit, qui a été fouillé vers 1840, et dans lequel on a trouvé des fondations assez importantes[2]. D'autres traces d'habitations ont été

[1] A Vaudesincourt, on se rend en pèlerinage en un lieu du terroir, « au pied d'une croix plantée, dit-on, sur les débris d'une petite maison religieuse, à l'endroit de l'église dédiée à sainte Marguerite. » (*Archives de Reims, Fonds de l'Archevêché*, G. 283. — *Inventaire-Sommaire*, p. 309. — Cfr. CHALETTE, *Statistique du canton de Beine*, dans l'*Annuaire de la Marne*, 1840, p. 103.)

[2] « *La Chapelle*, lieu dit où l'on trouva des fondations d'anciens murs et un puits recouvert d'une large pierre, auprès d'une croix appelée *Croix de Sainte-Marguerite*. Les fondations ont servi à construire le pont actuel de la commune. » (*Statistique de la paroisse dressée en 1845*, déjà citée.)

Digitized by Google

découvertes au lieu dit *La Villette*, à proximité de Vaudesincourt et à peu près à la même époque [1].

Ces vestiges indiquent vraisemblablement des localités habitées au moyen âge. Des découvertes d'une époque beaucoup plus reculée ont été faites vers 1880, au lieu dit *La Forêt*, dans une grévière située à 100^{m} environ de la Suippe et non loin du village. On a mis au jour plusieurs fosses circulaires de 2 à 3^{m} de profondeur, sur un diamètre d'environ 0^{m}60 à l'orifice et s'élargissant en forme de cône. On y a trouvé des ossements pétrifiés, un vase en terre, des silex et des débris de charbon. Nous nous abstenons de qualifier ces fosses du nom de puits funéraires, car leur destination funéraire est peut-être contestable. Des érudits fort compétents se sont refusés récemment à voir dans les puits des lieux de sépulture, et les ont considérés comme des réceptacles d'immondices et de débris divers [2].

Il nous reste à signaler les autres lieux dits du terroir susceptibles d'être fouillés en vue de trouvailles antiques : *La Louvière*, *La Taverne*, *La Bauve*, *L'Entrée de la Bauve*, *Les Miches*, *Le Termisseau*, *La Mère Fosse*, *La Bierre*, *La Maladrerie*. Dans ce dernier lieu dit, un cimetière gaulois

[1] « Dans les champs au sud, nord et est, près du village, on retrouve d'anciennes constructions, et des caves dont l'entrée était fermée par des tuiles ou des briques. — *La Villette* est l'ancien nom de cette contrée. » (*Statistique de la paroisse rédigée en 1845*, déjà citée.)

[2] Les puits funéraires (?) de Vaudesincourt, avec dessin offrant leur coupe et un vase trouvé dedans, à la page 28 des *Études sur les découvertes d'antiquités dans le canton de Beine*, par Ch. Bosteaux, 1886. — Cfr. *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 2e trimestre 1894, p. 141, communication de M. Anatole de Barthélemy, à propos d'une étude de M. Lièvre, bibliothécaire de Poitiers.

Digitized by Google

aurait été reconnu, entre Vaudesincourt et Auberive. Enfin, un cimetière gallo-romain a été fouillé par Lelaurain père au lieu dit *La Forêt*, déjà indiqué plus haut pour la découverte de fosses circulaires. Le lieu dit *La Warde* et celui du *Gros Mont*, à l'altitude de 260^{m}, sont aussi des indices d'endroits favorables à des investigations ou à des recherches de diverses natures[1].

[1] *Études sur les découvertes d'antiquités dans le canton de Beine*, par Ch. Bosteaux, 1886, p. 32, 33, 51, 88 et 91. — Chalette, *Statistique* déjà citée, p. 105.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

I. — Récapitulation des dates des églises du canton de Beine.

AUBERIVE.....	Église Saint-Pierre des XIe et XIIe siècles, l'abside exhaussée en 1438.
BEINE.....	Église Saint-Laurent de la fin du XIIe siècle, édifice remarquable.
BERRU.....	Église Saint-Martin, du XIIe siècle.
BÉTHENIVILLE.....	Église Sainte-Marie-Madeleine de la fin du XIIe siècle ou du commencement du XIIIe siècle.
CERNAY-LÈS-REIMS...	Église Saint-Martin du XIIe siècle, abside du XVIe siècle, monument très remarquable.
DONTRIEN.....	Église Saint-Laurent du commencement du XIIIe siècle, façade occidentale du XVIe siècle.
ÉPOYE.....	Église Saint-Pierre de la fin du XIe siècle et du XIIe siècle, piliers de la nef refaits en 1532.
MORONVILLIERS.....	Église Saint-Remi du XIIe siècle, modernisée en 1828 et depuis.
NAUROY.....	Église Saint-Jean-Baptiste du XIIe siècle, refaite en grande partie au XVIe siècle, piliers de 1556.
NOGENT-L'ABBESSE...	Église Saint-Pierre des XIe et XIIe siècles, bas-côtés du XVIe siècle.
PONTFAVERGER.....	Église Saint-Médard du XIIe siècle, reconstruite et modernisée en grande partie.
	Église Saint-Brice du XIIIe siècle, nef refaite au XVIIIe siècle.

Digitized by Google

PROSNES.....	Église Saint-Remi du XIIe siècle, tour de 1847.
PRUNAY.....	Église Saint-Basle du XIIe siècle, avec croisillons et abside du XVIe siècle.
St-HILAIRE-LE-PETIT.	Église Saint-Hilaire construite en 1835.
St-MARTIN-L'HEUREUX.	Église Saint-Martin du XIIe siècle, façade moderne.
SAINT-MASMES.....	Église Saint-Martin de la fin du XIIe siècle, édifice remarquable.
SAINT-SOUPLET.....	Église Saint-Sulpice de la fin du XIIe siècle, tour et portail de 1892.
SELLES.....	Église Saint-Martin de la fin du XIIe siècle, nef de 1879.
VAUDESINCOURT.....	Église Saint-Remi, nef du XIIe siècle, transept et abside du XVe ou du XVIe siècle.

II. — Récapitulation des anciennes inscriptions des églises du canton de Beine (1).

AUBERIVE...	Construction du haut de l'abside, 1438.
BEINE.....	Fondation de Jean Guillaume, 1665.
BERRU.....	Calice de Jacques Cardon, commandeur du Temple, 1575.
DONTRIEN.....	Fragment d'une dalle tumulaire, XIIe siècle.
	Quinze mentions diverses dans les combles, 1502-1802.
	Épitaphe de Raulin Aubert, 159.
	Fonts baptismaux datés, 1590.
ÉPOYE.....	Reconstruction de deux piliers de la nef, 1532.
	Épitaphe de Charles Doucet, 1594.
	Mention de I. Guillaume, 1611.
	Fondation de Jean Gerbais, 1699.
	Inscription commémorative du même, 1699.
	Épitaphe de Nicolas Thibault, 1721.

(1) Nous avons relevé dans douze églises de ce canton un ensemble de quarante et une inscriptions antérieures à 1800 ou relatives à des faits antérieurs à cette date, dont une du XIIe siècle, une du XIVe siècle, une du XVe siècle, dix-huit du XVIe siècle, onze du XVIIe siècle, sept du XVIIIe siècle, et deux du XIXe siècle. Sur ces quarante et une inscriptions, quatorze sont des épitaphes, trois des textes de fondations, quatre des pierres de construction et vingt relatent des dons et événements divers.

Digitized by Google

NAUROY.....	Construction d'un pilier de la nef, 1556.
NOGENT-L'ABBESSE...	Épitaphe de Jeanne Nidard, 1614.
	Épitaphe de Charles Bachelier, 1694.
PONTFAVERGER.....	(Église Saint-Brice). Épitaphe de Pierre Hurpin, 1558.
PROSNES.....	Épitaphe de Gérard Novisse, 1678.
	Épitaphe de Simon Novisse, 1715.
PRUNAY.....	Construction de la chapelle du sud, 1507.
SAINT-MASMES.....	Épitaphe de Beauduin de Saint-Masmes, 1311.
	Épitaphe de Nicolas Nouvelet, 1595.
	Fondation de Jean Nouvelet, 1678.
	Relation du passage de Growestein, 1712.
SAINT-SOUPLET.....	Épitaphe de Nicolas Gobert, 1728.
	Sépultures des familles de Vergeur et de Thuizy, 1836.
SELLES.....	Clef de voûte armoriée et datée, 1546 ou 1556.

III. — Récapitulation des cloches du canton de Beine (1).

AUBERIVE.....	Une cloche de 1728, sans nom de fondeur.
BEINE.....	Trois cloches de 1839, Antoine et Loiseaux, fondeurs.
BERRU..... ..	Trois cloches de 1807, les Regnaud et Antoine, fondeurs.
BÉTHENIVILLE.....	Une cloche de 1836, Antoine et Loiseaux, fondeurs.
CERNAY-LÈS-REIMS...	Trois cloches de 1685 (provenant de l'abbaye de Saint-Remi de Reims), sans nom de fondeur.
DONTRIEN.....	Une cloche de 1788, les Roy et Gury, fondeurs.
ÉPOYE.....	Une cloche de 1783, sans nom de fondeur.
	Deux cloches de 1895, Paintandre, fondeur à Vitry-le-François.
MORONVILLIERS.....	Une cloche de 1882, fondeur inconnu.
NAUROY.....	Une cloche 1611, sans nom de fondeur.

(1) En résumé trente-huit cloches actuellement, dont une du XVIe siècle, quatre du XVIIe siècle, trois du XVIIIe siècle, et trente du XIXe siècle, plus trois timbres également modernes.

Digitized by Google

NOGENT-L'ABBESSE...	Trois cloches de 1873, Paintandre frères et fils, fondeurs.
PONTFAVERGER.....	*Église Saint-Médard*, deux cloches. l'une de 1817, sans nom de fondeur, l'autre de 1857, Paintandre, fondeur.
	Église Saint-Brice, une cloche de 1857, Paintandre, fondeur.
	Mairie, une cloche de 1817, sans nom de fondeur, et trois timbres de 1834.
PROSNES.....	Une cloche de 1888, H. Perrin, fondeur à Mézières (Ardennes).
PRUNAY.....	Trois cloches de 1826, Pierre Barrard et les Cochois, fondeurs.
St-HILAIRE-LE-PETIT.	Trois cloches modernes, l'une de 1835, Antoine et Loiseaux, fondeurs, les deux autres de 1869, Jacob Holtzer, fondeur en acier.
St-MARTIN-L'HEUREUX.	Une cloche moderne, sans millésime, ni nom de fondeur.
SAINT-MASMES.....	Une cloche de 1522, sans nom de fondeur.
SAINT-SOUPLET.....	*Église*, deux cloches, l'une de 1818, l'autre de 1822, Antoine et Loiseaux, fondeurs.
	École communale, une petite cloche, transférée de l'église en 1893.
SELLES.....	Une cloche de 1858, Paintandre, fondeur.
VAUDESINCOURT.....	Une cloche de 1852, Auguste Hildebrand, fondeur à Paris.

IV. — Récapitulation des principales œuvres d'art conservées dans les églises du canton de Beine.

BEINE.....	Fonts baptimaux du XIe siècle, en marbre.
BERRU.....	Calice émaillé de 1575, provenant du Temple de Reims.
DONTRIEN.....	Statue de la Vierge en pierre, du XIVe siècle, jardin du presbytère.
CERNAY-LÈS-REIMS...	Statue de la Vierge en marbre, du XIVe siècle.
NAUROY.....	Fragment de vitrail du XVIe siècle (saint Jean-Baptiste prêchant dans le désert).

Digitized by Google

NOGENT-L'ABBESSE...	Deux vitraux du XVIe siècle (saint Pierre et saint Sébastien). — Statue équestre de saint Caprais.
St-HILAIRE-LE-PETIT.	Statue de sainte Agathe, datée de 1598.
SAINT-SOUPLET.....	Retable du maître autel, tableau de la Madeleine, boiseries sculptées du pourtour de l'abside. — Retables des deux autels latéraux, avec décorations de marbre et de pierres sculptées.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

des noms des lieux et de personnes [1]

A

Agathe (Sainte), statues, 289, 352.
Agout (Vicomte d'), tué à Auberive, 52.
Alger (Ferme d'), 263, 282.
Allart (P.), procureur fiscal de Dontrien, 143.
Allart (Famille), à Nauroy, 191, 198.
Allemayer (Famille), à Saint-Masmes 318.
Ancelet (Jean), curé d'Auberive, 52, 53.
Angenne de Rambouillet (Mme d'), abbesse de Saint-Étienne, 120.
Antoine et *Loiseau*, fondeurs, 32, 89, 290, 333, 334.
Apillon, maréchal, 174.
Ardenay, localité disparue près de Prosnes, 245 ; église, tour, château, croix, 263 à 269.
Arnicourt (Ardennes), 354, note 2.
Arnould (J.-B.), conseiller général, 31.
Auberive (Marne), église, vue latérale, 40 ; description, plan, 45 ; cloche, 49 ; aqueduc romain, 54 ; lieux dits du terroir, remparts, croix, 55 ; voie romaine, 262, 263.
Aubert (François), curé de Dontrien, 141, 145, 152, 153.
Audry (Nicolas et *Georges)*, à Berru, 68, note.

B

Bachelier (Ch.), curé de Nogent, son épitaphe, 211 ; armoiries, 212 ; acte de sépulture, 213.
Bachelier (Ph.), admin. de l'Hôtel-Dieu de Reims, 255.
Bajulet (l'abbé), curé de Dontrien, 142, 150, 153.
Baquenois (André), officier municipal de Dontrien, 143.
Barbe (Sainte), statue, 298 ; vocable, 361.
Barbet (Pierre), archevêque de Reims, 91.
Barbier (Famille), à Bétheniville, 93, note 2.
Baron, peintre-verrier, 278.
Barrard, fondeur, 282.
Barrois (Jeanne), mère de Jean Gerbais, 169.
Barrois (Pierre), à Pontfaverger, 229.
Barthélemy (An. de), membre de l'Institut, 13.
Barthélemy (Ed. de), fouilles à Berru, 72.
Bary (A. de), propriétaire, 75.
Basle (Saint), vocable, 271 ; tableau, 278.
Bastien (l'abbé), curé de Berru, 67.

1 Ne sont pas compris dans cette table les noms des auteurs d'ouvrages cités dans la *Bibliographie*, ni les lieux dits des terroirs.

Digitized by Google

Batillot (l'abbé), curé de Nogent, 217.
Bauda (Jean), maçon, 129.
Baudet (V.), curé d'Epoye, 172.
Baudouin de Saint-Masmes, clerc, 312.
Baudouin, maréchal, 125.
Baudry (Saint), vénéré à Nogent, 217.
Bayen (Famille), à Prunay, 279.
Beauchesne (Antoine de), fondation à Nogent, 199, 218, note.
Bègue, architecte, 272.
Béguin de Sausseuil, seigneur de Saint-Masmes et de Selles, 303, 354, 355.
Beine (Marne), canton, 4, 5, 6 ; commune, 21 ; église, 23 ; remparts, 34 ; maisons, 35 ; croix, fouilles et lieux dits du terroir, 36, 37 ; clocher, 187, note ; pierre de Nauroy, 197 ; voies romaines du canton, 262.
Berru (Marne), antiquités, 5, 15 ; église, 57 ; remparts et souterrains, 68 ; croix, 69 ; fouilles et lieux dits, 70 ; constructions militaires, eaux, fontaines, 73.
Bers (Famille), à Epoye, 163.
Bérulle (Philiberte de), 143.
Bétheniville Marne), notice, 77 ; église, 78 ; ancienne tour et forteresse, 90 ; remparts, 94 ; cimetières, croix, lieux dits du terroir, 96.
Béthune d'Orval (Anne de), religieuse de Saint-Pierre, 122, 123.
Beuzard (J.-A.), instituteur, 67.
Billot (Césaire), capitaine, 235, 236.
Biseau (H.), notaire, 229.
Blaise (Saint), statue, 234, 289.
Blanchet (Jean), milicien, 149.
Blondel, architecte à Paris, 76.
Bonhomme, charron, 343.
Bonnevie (G.-L.), maire de Beine, 23, 31.
Bonnomet (l'abbé), doyen de Pontfaverger, 32, 178, 179, 180, 223 à 242.
Bosc (l'abbé), curé d'Heutrégiville, 15 ; notice sur Selles, 347 à 357.
Bosteaux (Ch.), archéologue, 6, 16, 54, 57, 101 ; sa collection, 127, 128 ; extraits de ses travaux, *passim* à l'article de chaque commune.
Bouché (l'abbé), curé de Berru, 65.
Boucher d'Horsay, 344.
Boult-aux-Bois (Ardennes), commanderie, voir *Merlan*.
Bourgain (l'abbé), curé de Saint-Souplet, 330.
Bourguignon (J.-B.), à Epoye, 172.
Bourselot (P.), curé d'Auberive, 44.
Boce et Dode (Saintes), office à Nogent, 199, 217 ; reliques, 218.
Brémontier, ingénieur, 103.
Brice (Saint), vocable, 223, 229.
Brioland (P.), à Epoye, 172.
Brunette (Ernest), architecte, 102, note 2.
Brunette (N.), architecte, 17, 24, 251, 260.
Buiron (A.), à Saint-Souplet, 344.
Buiron (P.), maçon, 150.
Buiron (S.), à Nogent, 220.
Bulteau (H.), peintre-verrier, 278, 309.
Bussenot (J.-B.), à Prunay, 282.

C

Cabaret (Famille de), à Bétheniville, 93, note 2.
Cailcot et *Muroy*, à Pontfaverger, 236.
Caillet (Etienne), maçon, 148.
Calame (Auguste), horloger, 238, 239.
Camelot (Jean), à Berru, 68.
Caprais (Saint), évêque d'Agen, son culte à Nogent, 207 ; statue équestre, planche, 208.
Carangot (Famille), et autres, à Nauroy, 196.
Cardon (Jacques), commandeur du Temple à Reims, 64, 65.
Carlet, curé de Bétheniville, 89, note 2.
Carnot, syndic de Saint-Hilaire, 287 ; maire, 290.
Cartier (l'abbé), curé de Prunay, 273, 274, 284.
Cartier (J.-B.), soldat, 254.
Castres (Famille de), à Bétheniville, 93.
Catherine (Sainte), vocable, 325 ; chapelle, statues, 214, 330, 332, 352.
Cayasse, entrepreneur, 150.
Cazarol (?), 146.
Cernay-lès-Reims (Marne), origine, 101 ; église, 102 ; plan, 107 ; coupe, 111 ; vue des chapiteaux, 112, 113 ; statue en marbre planche, 115 ; cloches, 119 ; cimetière et croix, 123 ; maisons datées, 127 ; collection Ch. Bosteaux, 128.
Chappeau (R.), à Rethel, 327.
Chardinal (l'abbé), curé de Prosnes, 251, 256.

Digitized by Google

Charité (Filles de la), à Saint-Souplet, 343.
Charlier (Toussaint), doyen de Bétheniville, 96.
Charlier (Victor), employé à la Bibliothèque, 13.
Charlot (Famille), à Bétheniville, 90.
Chaudron (Th.), maire de Prunay, 281.
Chauffert (Croix), près Dontrien, 154.
Chauffert (L.), à Reims, 290.
Chéon (J.), à Epoye, 173.
Chevallier (Gabriel), 191.
Chevallier (l'abbé), dessins, 60.
Chocardelle (Th.), à Vaudesincourt, 361.
Chopart (Croix), a Epoye, 173.
Clément, à Epoye, 172.
Clément (Saint), pape, 330.
Cloteau, notaire, 50.
Cochois et *Barrard*, fondeurs, leur marque, 282.
Colbert (Agnès), abbesse de Sainte-Claire, 121; ses armes, 122; sa famille, 123.
Collet (Jeanne), à Nogent, 216.
Collet (Famille), à Cernay, 114.
Colmart (H.), à Prunay, 284.
Colnet (Famille de), à Bétheniville, 89, note 2.
Coltet (N.), laboureur, 366.
Coltié, 148.
Commelles (Les), domaine, 282.
Coquault (Oudart), mémoires, 307.
Coquet (A.), sculpteur à Reims, 284.
Coupeville (Fief de), à Selles, 355
Couvreur (E.), clerc paroissial, 281.
Coyon (Ch.), archéologue, 17, 37, 56, note, 155, 259.
Crière (la), chapelle à Bétheniville, 97.

D

Dapremont (l'abbé), curé de Prunay, 281.
Daras, à Beine, 30.
Debeuf (Alex.), à Epoye, 173.
Decamp (N.), doyen de Bétheniville, 366.
Denis (J.-N.), à Prunay, 274.
Derevoge (L.), à Pontfaverger, 229.
Deschamps (Pierre), fondeur, 280.
Deux-Maisons (les), passage de la voie romaine, 263.
Devaux (Croix), 36.
Deville (l'abbé), curé de Saint-Souplet, 333.
Dez (l'abbé), curé de Berru, 64; cloches, épitaphe, 65, 67.
Donat (Saint), statue, 234.
Dontrien (Marne), église, 131; plan, 133; cloche, 143; cimetière, marronnier, vue, 151; croix, lieux dits du terroir, 153, 154; corps-de-garde, 291.
Doucet (Ch.), curé d'Epoye, 167.
Douillet (Hospice), à Bétheniville, 98, note.
Dufay-Lamy, architecte, 90, note 1.
Dugard, curé de Saint-Souplet, son portrait, 343, 344.
Dumouriez, faits de guerre à Auberive, 52, note 2.
Durand (H.), architecte, 19, 86, 102.
Dutot (Jérôme), fondeur, 290.

E

Eloi (Saint), statues, 49, 193, 289.
Epoye (Marne), situation, église, 157; plan, 159; cimetière, 173; anciennes croix, fouilles et lieux dits du terroir, 174.
Escannevelle (Famille d'), à Bétheniville, 89, 93, 94, 242, note 2.
Ezelaire (Jean), curé de Saint-Hilaire, 286.

F

Fassin (Usine), à Bétheniville, 99.
Favart (L.), lieutenant des habitants, 120.
Fiacre (Saint), statue, 49.
Florent (Ed.), maire de Berru, 67, note.
Foigny (Jean de), imprimeur rémois, 218, 219, notes.
Fossier, architecte, 349.
Foucault (l'abbé), doyen de Pontfaverger, 229, 239.
Fourmet (Pierre), marguillier de Berru, 66.
Frémyn (Famille), à Beine, 22, note.
Fressancourt et *Girault*, membres de la Société populaire de Reims, 343.

G

Gaillot (S.), à Pontfaverger, 238.
Galichette (la), cloche de Saint-Souplet, 333, 334.
Gallet (Jean), prévôt de Bétheniville, 92, note 2.

Digitized by Google

Gallois (C. et P.), marguilliers, 287, 290.
Gascon (Famille), à Prunay, 282, 284.
Gaudron (Gaucher de), seigneur d'Ardenay, 267.
Genlis (le comte de), seigneur de Prunay, 271.
Georges (Saint), figures, 62, 63, notes.
Georgin (P.), annaliste, 17.
Georgin (Zoé), à Epoye, 172.
Gérard, charpentier, 51.
Gerbais (Jean), docteur de la Sorbonne, son lieu natal, 157; inscription commémorative à Epoye, 168 à 170.
Germain, peintre rémois, 365.
Gillel (Clément), greffier de Dontrien, 143.
Gloiart (Raulin), coûtre de Nauroy, 190.
Gobert (N.), curé de Saint-Souplet, 335.
Godfrin, architecte, 228.
Godret (l'abbé), curé de Berru, 58, 63, notes.
Gonel (Pierre), maître maçon, 327.
Gosset-Aubert, architecte, 135, 150.
Goujon de Thuisy, voir *Thuisy*.
Gournay (Famille de), alliances, 337, 338, 342.
Gousset (Cardinal), archevêque de Reims, 19, 104.
Gouvernet (Remi), horloger, 147.
Graillet (Famille), à Beine, 22, note.
Grammaire (Remi), bourgeois de Reims, 91, note 3.
Grojean (Brice), à Nauroy, 191.
Growestein, major hollandais, son passage à Saint-Masmes, 313, 316.
Guénard (Alph.), à Nauroy, 193.
Guénard (Famille), à Prosnes, 254, 256.
Guillaume (Jean), laboureur à Beine, 32.
Guillaume (I.), recteur d'Epoye, 167.
Guilliet (Jean), charpentier, sa marque, 317.
Gury, fondeur, 143.

H

Hachette (Jean), à Berru, 68, note.
Hachette des Portes, archidiacre, visites, 277, 287.
Hannesse (l'abbé *Al.*), secrétaire de l'archevêché de Reims, 337, 343, note.
Harlin (T.), lettre, 236, note.
Hautvillers (Abbaye d'), ses droits à Epoye, 158, 161; à Ardenay, 268; à Saint-Martin-l'Heureux, 296.
Hazart, arpenteur, 219, note.
Hécart, peintre, 278, 351.
Hémart (Jean), procureur de Berru, 68.
Hennegrave, à Bétheniville, 81, note.
Henra-Choisy, à Prunay, 281.
Henrat (F.-B.), à Pontfaverger, 238.
Henrat (Simon), à Bétheniville, 90.
Henri de France, archevêque de Reims, 91.
Henriet (Jacquet), parrain de la cloche de Saint-Masmes, 310.
Herbé (Ed.), architecte, 102.
Hermonvil (Famille), à Nauroy, 194.
Herpet (N.), doyen de Lavannes, 213.
Heudreliscourt, localité disparue, 224, 242.
Heutrégiville (Marne), charte, 303.
Hilaire (Saint), vocable, 285; statue, 289.
Hildebrand, fondeur, 354, 366.
Hippolyte (Saint), statues, 209.
Holtzer (Jacob), fondeur, 290.
Hourlier (J.-B), desservant de Bétheniville, 90.
Hourlier (l'abbé), curé de Saint-Hilaire, 290.
Hubert (Saint), figures, 70, 71, 234.
Hubert (S.), maire de Saint-Hilaire, 290.
Hurault de Sorbée, ingénieur, 103, note 1.
Hurpin (Pierre), chapelain, 235.
Husson (Croix), à Prunay, 284.

J

Jacquart (N.), maire de Saint-Souplet, 333.
Jacques et *Philippe* (SS.), vocable, 224, 242.
Jacquet, maire de Selles, 354.
Jacquetelle (Fr.), curé de Prosnes, 268.
Jadart (Pierre), meunier à Berru, 74.
Jean-Baptiste (Saint), statues, 49, 193, 289; vocable, 184, 294; vitrail, 193, 194; bas-relief, 330; vocable, 348, tableau, statues, 352, 361.
Jeantes (Aisne), 212.
Joffroy (l'abbé), curé de Dontrien, 138.
Joli (Pierre), maçon, 190.

Digitized by Google

Josseteau (Fr.), chanoine, 255.
Jouet (N.), curé de Berru, 213.
Jupiter Taranis, bronze, 73.

K

Kozierwski, architecte, 196, note.

L

Lagoille (Famille), à Reims, 356.
Lagrive (Fr.), maire de Prosnes, 251, 254.
Lallement (P.), maître d'école de Beine, 26.
Lamy (Ed.), architecte, 80, 85, 88, 98.
Langénieux (Cardinal), archevêque de Reims, 323.
Laon (cathédrale de), 108.
La Rochefoucauld (Isabelle de), abbesse de Saint-Pierre de Reims, ses armes, 50.
Latil (Cardinal de), archevêque de Reims, 345.
Laubréaux (P.), maire de Prosnes et les membres du conseil municipal, 256.
Launois (P. A.), parrain d'une cloche, 281.
Laurent (Saint), vocable, 23, 131, 299; figures, 134, 137, 142, 143.
Lauthier (P.), curé d'Auberive, 51.
Lebrun (H.), maçon, 327.
Le Cerf (Gérard), seigneur d'Ardenay, 267.
Leclère (Adam), dit *Pinguis* et autres habitants de Berru en 1576, 68, note.
Leclère (Ernest), architecte, 67, 323, 348.
Leclère (François), adjoint, 66.
Leclère (Nicolas), maire de Berru, 65, 66.
Leclère (Stanislas), fouilles, 72.
Lecocq (Pierre), curé de Prunay, 271, 277.
Le Cour (Pierre), à Nauroy, 191.
Lefricque (Famille), 213.
Legret (H.), à Saint-Hilaire, 290.
Legros (R.), curé de Vaudesincourt, 366.
Lelaurain, fouilles à Berru, 72 ; à Dontrien, 155; à Vaudesincourt, 369.
Lemoine (Dr), fouilles à Berru, 71.
Lemoine (l'abbé), curé de Saint-Souplet, 337.
Lépagnol (Famille), à Saint-Masmes 319.
Lepanot (Famille), à Epoye, 163.
Le Rebours (M. L.), marquise de Thuisy, 336.
Le Roux, géomètre, 76.
Leroy (Salomon), parrain d'une cloche, 237.
Les Marquises, domaine près Prunay, 283.
Lespagnol (Nicolas), administrateur de l'Hôtel-Dieu de Reims, 255.
Les Rois et Gury, fondeurs, 143.
Le Tellier (Ch.-M.), archevêque de Reims, ses notes, 211, 230, 231, 250.
Liberté (Arbre de la), à Nauroy, 195.
Lieuxdits (Noms des), voir à la fin de l'article de chaque commune.
Livry (Marne), notaire, 253.
Locquard, maire de Selles, 351.
Lœillet (J.-B.), curé de Dontrien, 143.
Logeart, fouilles à Prunay, 284.
Longis-Allart, maire de Dontrien, 150.
Longis (Famille), à Saint-Hilaire, 294.
Lorraine (Ch. de), duc de Joyeuse, 216.
Lorraine (Henri de), archevêque de Reims, 93, note 3.
Lorraine (Renée de), abbesse, 199, note 2.
Lorraine (Fr. Renée de), 216.
Louis (Louis), officier de santé, 99.
Louis XIII, son passage à Dontrien, 147.
Louis XIV, son passage dans la vallée de la Suippe, 300, 301, 324.
Loura (Famille), à Nauroy, 194.
Ludin (Huet), maçon, à Auberive, 44.

M

Macquart (Famille), à Vaudesincourt, 366.
Macquez (J.), coûtre de Nauroy, 190.
Madeleine (Sainte), vocable, 77, 78; statue, 88; vitrail, 194; vocable, 321, 322; bas-relief et tableau, 329, 330.
Magneuses (maison des), à Cernay, 129.
Mailfait (l'abbé), curé de Cernay, 103.
Maillefer (Jean), ses mémoires, 217.
Mainville (Famille de), alliances, 337 à 338, 343.
Maître (Famille), à Saint-Martin-l'Heureux, 296; à Saint-Souplet, 344.

Digitized by Google

Maitrehut (l'abbé), curé de Cernay, 102.
Manceaux (l'abbé), curé d'Epoye, 172.
Mangé (P.), négociant, 32.
Manichon, syndic d'Epoye, 172.
Manteau (l'abbé), curé de Cernay, 103.
Mantes (église de), 109.
Maquart (Françoise), dame de Montfort, son épitaphe, 213.
Marcou (P. Frantz), inspecteur des Monuments historiques, 116.
Marechalle (Jean), chapelain de Dontrien, 145.
Marguet (Famille), à Dontrien, 144.
Marguerite (Sainte), vocable, chapelle, 361 ; croix, 154, 367.
Marlot (Pierre), chanoine, 255.
Marmotte, peintre rémois, 352.
Marquant, peintre verrier, 309.
Marquant (l'abbé), curé de Saint-Masmes, 319.
Martin (Saint), vocable, 57 ; statue, 62, note 3 ; figure, 66 ; vocables, 102, 116, 296, 304, 307, 347 ; tableau, 352 ; sculpture, 353.
Mary (l'abbé), curé d'Heutrégiville, 354.
Mauroy (C.), à Epoye, 172.
Mayot (l'abbé), curé de Saint-Masmes, 318.
Médard (Saint), vocable, 223 ; tableau, 228.
Memmie (Saint), patron, 304.
Mennesson (Ferme), à Dontrien, 154.
Merlan (commanderie de) 94 ; ses droits à Pontfaverger, 223, 227 ; à Saint-Masmes, 303, 304.
Michel (Jean), peintre, 114.
Mod (Ch.), coûtre de Nauroy, 194.
Moët de Romont (J.-R.), maire d'Epernay, 281.
Monfeuillard (F.-D.), maire de Selles, 354.
Monfeuillard (H.), à Epoye, 172.
Montbeton (Famille de), à Selles, 351 ; fief, 355.
Montfort (P.-C. de), officier, 213.
Mont-de-Berru (le), voir *Berru*, 71 ; moulin, 74 ; forts, cendrières, eaux, 75.
Mont-Saint-Remi (Marne), près Saint-Hilaire-le-Petit, village disparu, 292 ; chapelle, croix, 293, 294.
Mont-Saint-Remi (Ardennes), village, 293.
Morel (Léon), archéologue, fouilles à Prosnes, 259.
Morel, instituteur, 366.
Moronvilliers (Marne), situation, 177 ; église, 178 ; puits, cimetière, souterrains et lieux dits du terroir, 180.
Mouchery, localité détruite près de Beine, 22, 34, 36.
Munet (pont de), à Bétheniville, 95.

N

Nanet (F.), officier municipal de Dontrien, 143.
Napoléon III, don à l'église d'Auberive, 51 ; de Prosnes, 251.
Nautré (l'abbé), curé de Beine, 30.
Nauroy (Marne), près Beine, 22, 23, 32 ; origine, 183 ; église, 184 ; plan, 185 ; cloche, 194 ; cimetière, 195 ; souterrains, 196 ; remparts, lieux dits du terroir, 197 ; signal, 198 ; notaire royal, 252.
Neufbourg (le), quartier de Bétheniville, 95.
Neufchâtel (Aisne), passage de Growestein, 316.
Nicol (Ch.), instituteur, 18, 223 à 242.
Nicolas (Saint), vocables, 88, 96, 97, 162 ; figures, 165, 214 ; vocables, 250, 306, 307, 325, 328, 330, 331.
Nidard (Jeanne), à Nogent, 215.
Nonnon (l'abbé), doyen de Pontfaverger, 227.
Noël (Anne), fondation à Nogent, 200.
Noël, notaire à Saint-Souplet, 344, 345.
Nogent-l'Abbesse (Marne), situation, église, 199 ; statue équestre, figure dite de saint Caprais, pl. 207 ; vitraux, 210 ; épitaphe de Ch. Bachelier, armoiries, 212 ; cimetières, 215 ; anciens domaines des Dames de Saint-Pierre, 217 ; fouilles, 219 ; fort, 221.
Notet (N.), curé d'Auberive, 50.
Nouvelet (Jean), bourgeois de Reims, 154 ; épitaphe, 313, 315.
Nouvelet (J.), à Epoye, 172
Nouvelet (Nicolas), épitaphe, 313, 314.
Nouvion (A. et L.), à Pontfaverger, 229, 239.
Nouvion (Famille), à Epoye, 172.
Novisse (G. et S.), curés de Prosnes, leurs épitaphes, 251 à 254.

O

Oinguement (P.), à Dontrien, 145.
Orblin (J.), fouilleur, 284.
Oudin-Deliyny, fabricant, 153.

Digitized by Google

P

Paintandre, fondeur, 172, 216, 229, 237, 238, 354
Paris (l'abbé), curé de Saint-Hilaire, 81, 97, 290, 297, note.
Paris (Cathédrale de), 109.
Parizot (M. de), seigneur de Saint-Masmes et de Selles, 303, 355.
Pavillon (L.), à Prosnes, 254.
Pérard (P.), maire de Cernay, 105, note, 125.
Pérard, maire de Saint-Souplet, 323.
Périn (l'abbé), chanoine, 256.
Péro (Famille), à Epoye, 163.
Perrin (H.), fondeur, 257.
Perseval (l'abbé), curé d'Heutrégiville, 354.
Peschard (Famille), à Selles, 353.
Picque (Richard), archevêque de Reims, 92, note 2.
Pierre (Saint), vocable, 39, 157, 162, 199 ; figures, 41, 165, 166 ; fontaine, 174 ; vitrail, 206, 210.
Pinte (Famille), à Prunay, 279, 280.
Pion (Pierre), coûtre de Nauroy, 194.
Pompelle (La), ferme près Sillery, fouilles, 260, 261, 283.
Ponsin-Druart (maison), à Reims, 13.
Pont-Chaton (le) et autres ponts et lieuxdits à Pontfaverger, trouvailles antiques, 240, 241.
Pontfaverger (Marne), situation, 223 ; église Saint-Médard, 224 ; église Saint-Brice, 229 ; mairie, 238 ; cimetières, remparts, 239 ; lieux dits du terroir, fouilles et découvertes, 240 ; localités disparues, 242 ; gué de Saint-Brice, 291.
Portevin, à Beine, 30.
Poterlet, maire de Nogent, 217, 218.
Potier (l'abbé), curé de Nogent, 214.
Potier (Croix), à Prosnes, 257, 258.
Prévoteaux (l'abbé), curé de Saint-Hilaire-le-Petit, 178.
Prosnes (Marne), église, 245 ; remparts, débris de sarcophage 257 ; aqueduc romain, briques, 247 ; tracé, 260 ; voies romaines du canton de Beine, 262 ; lieux dits du terroir, 259, 265.
Proyard (l'abbé), curé de Saint-Hilaire, 290.
Prunay (Marne), voie romaine, 262, 263 ; situation, 271 ; église, 272 ; cloches, 280 ; aqueduc romain, 282 ; fouilles et lieux dits du terroir, 283 ; croix, 284.
Pussot (Jean), chroniqueur rémois, 146, 334.
Py (la), ruisseau, anciennes localités, 321, 345.

Q

Quenardel, architecte, 124.
Quenet, syndic de Dontrien, 144.
Querry (l'abbé), fouilles à Saint-Masmes, 319.

R

Rabutin (Famille de), à Saint-Masmes et à Selles, 303, 317, 356.
Raguideau (Dom), prieur de Saint-Remi, 120.
Rainssant (Jean), curé de Sept-Saulx, 251.
Ravenel (Jean), curé de Nogent, 216.
Raynaud (G.), maire de Betheniville, 90, note 1.
Regnaud et *Antoine*, fondeurs, 66.
Reimbeau (A.), architecte, 80, 85, 275.
Reims (Marne), débris du Val-des-Écoliers, 130 ; cloître de Saint-Remi, 104 ; église Saint-Jacques, 109, 110, 164 ; maison rue du Barbâtre, 199 ; église Saint-Pierre-les-Dames, 206 ; séminaire, 223, 322, 357, 361.
Reims (Abbaye de Sainte-Claire de), abbesses, 123.
Reims (Abbaye de Saint-Etienne-les-Dames de), 121, 130.
Reims (Abbaye de Saint-Nicaise de), pierre tombale en provenant, 126 ; ses droits à Dontrien, 131, 155, à Vaudesincourt, 361.
Reims (Abbaye de Saint-Pierre-les-Dames de), ses droits à Auberive, 39, 40, 51 ; religieuses, 123, 124 ; ses droits à Nogent, 199 ; abbesses, 213, 216 ; anciens domaines, 217, 218.
Reims (Abbaye de Saint-Remi de), ses droits à Beine, 21, 22, 23, 26, 35 ; cloches en provenant à Cernay, 120 ; armoiries, 122 ; ses droits à Nauroy, 183, 184, 193, note ; à Vaudesincourt, 361.
Reims (Chapitre Notre-Dame de), ses droits à Berru, 58 ; à Betheniville, 78 ; à Cernay, 101, 102, 118 ; à

Digitized by Google

Pontfaverger, 223; à Saint-Masmes, 303, 304, 310; à Saint-Souplet, 322; à Selles, 347.
Reims (Chapitre de Sainte-Balsamie de), dîmes d'Epoye, 158.
Reims (Chapitre de Saint-Symphorien de), 58, 223, 322, 361.
Reims (Commanderie du Temple de), calice en provenant, 63, figure, 64; ses droits à Moronvilliers, 177, 178; à Vaudesincourt, 361.
Reims (Hôpital général de), dîmes à Saint-Souplet, 322.
Reims (Hôtel-Dieu de), ses droits à Nauroy, 183; à Prosnes, 245; cloche, vocable, 255, 256, à Saint-Masmes, 303.
Reims (Musée de), objets trouvés à Nogent-l'Abbesse, 219; à Saint-Masmes, 319; à Prunay, 284.
Reims (Paroisse Saint-Hilaire de), 335, 337.
Reims (Petit séminaire de), objets antiques, 357.
Reims (Société populaire de), 343.
Reims (Université de), régent, 252.
Remi (Saint), figure, 66; vocable, 178, 183, 245, 250, 359; cloche, 256; tableau, statue, 365.
Renart-Hanrot, à Saint-Masmes, 320.
Rethel (Ardennes), son élection, 321, 347, 359; fief, 355; bataille, 346.
Richebourg (fief de), à Bétheniville, 89, 93, 94.
Richelet (Jean), 213.
Robert de Courtenay, archevêque de Reims, 91, note 3.
Robert de Saint-Nicaise, tombe, 126.
Robert (N.), maçon, 327.
Robert (P.), maire de Pontfaverger, 229, 237, 238.
Robin (Antoine), curé de Bétheniville, 86, note 1.
Roch (Saint), vocables, 164, 287, 289.
Rogelet (J.-B), procureur fiscal, 172.
Rogier (Ph.), administrateur de l'Hôtel-Dieu de Reims, 255.
Rohan (Ar.-J. de), archevêque de Reims, 93, 94.
Roland (Adam), à Berru, 68.
Roland, constructeur, 288.
Roland (Famille), à Beine, 30.
Romont, terre près Mailly, 281.
Rondeau (R.-F), chanoine de Reims, 213, 214.
Roucisson, dépendance de Berru, 57, 58, 73, 75.
Roussy (Nicolas), officier, 318.

S

Saint-Amand, lieu dit et vocable du terroir de Prosnes, 258, 259, 265, 268.
Saint-Christophe (chapelle), à Pontfaverger, 242.
Saint-Coutet, vocable, 97, 242.
Saint-Denis (Cense), à Pontfaverger, 223, 242.
Saint-Denis (l'abbé), curé de Dontrien, 138, 143.
Saint-Georges, ancien vocable et croix près Prosnes, 259, 263 à 264, voir *Ardenay*.
Saint-Hilaire-le-Grand (Marne), 153, 285; corps-de-garde, 291.
Saint-Hilaire-le-Petit (Marne), situation, 285; ancienne église, 285; église actuelle, 288; remparts, corps-de-garde, 291; lieux dits du terroir, 292.
Saint-Jacques (Pèlerins de), 142.
Saint-Martin-à-Py, localité disparue, 345, 346.
Saint-Martin-l'Heureux (Marne), croix, 153; nom, 295; église, 296; lieux dits du terroir, 300; passages royaux, 301.
Saint-Masmes (Marne), corps-de-garde, 291, note; nom, situation, 303; église, 304; cloche, 310; passage de Growestein, 313; épitaphes, 314; fouilles et découvertes antiques, 318; lieux dits du terroir, 320.
Saint-Quentin (Famille de), à Beine, 22, note; à Bétheniville, 93.
Saint-Remi (croix de), près Dontrien, 155.
Saint-Remy-à-Py, localité disparue, 345, 346.
Saint-Remi de Reims, et autres abbayes, chapitres, etc., voir *Reims*.
Saint-Sébastien, vocable, 141; figures, 193; vitrail, 210; tableau, 228; chapelle, 242, 299.
Saint-Souplet (Marne), château, 92, 341; comté, 131; croix, 155; commune, 321; église, 321; retables, 2 pl. 329; cloches, 333; épitaphes, 335; cimetière, 344; fouilles et lieux dits du terroir, 345.

Digitized by Google

Saint-Souplet (famille de), voir *Thuisy* et *Vergeur*.
Saint-Sulpice, vocable, 321 ; statue, 332.
Saint-Symphorien, vocable, 57 ; chapitre, voir *Reims*.
Saint-Thierry (abbaye de), ses droits à Epoye, 157, 158, 161 ; à Selles, 347.
Sainte-Marguerite (croix de), à Dontrien, 154 ; à Vaudesincourt, 367.
Sainte Vierge (la), statues à Cernay, 116 ; à Dontrien, 143 ; à Pontfaverger, 228, 234 ; à Saint-Masmes, 310 ; à Vaudesincourt, 365, 367.
Secondé (J.), à Beine, 32.
Selles (Marne), son annexe de Saint-Masmes, 303 ; église, 347 ; anciens châteaux, 355 ; lieux dits du terroir, fouilles, 356, 357.
Sens (cathédrale de), 109.
Sept-Saulx (Marne), 251, 253, 324.
Sillery (Marne), ancien château, débris, 35 ; fonte de cloches, 66.
Simonnet (croix), à Bétheniville, 97, 98.
Sorbon (Ardennes), 354 note 2.
Souin (l'abbé), curé de Beine, 32.
Souin (Robert), administrateur de l'Hôtel-Dieu de Reims, 255.
Suippe (La), aqueduc amenant ses eaux à Reims, 260 ; corps-de-garde, 291.
Sutaine (Mme), don à l'église de Saint-Masmes, 309.

T

Talleyrand-Périgord (Alex. de), archevêque de Reims, 180, note ; coadjuteur, 287, 288.
Tatat (Jeanne), à Auberive, 56.
Templiers et *Ordre de Malte* voir *Reims* et *Merlan* (Commanderie de).
Thémines (Mme de), abbesse de Saint-Pierre, 213, 214.
Thenault (A.), instituteur, 19, 78, 223 à 242.
Thibault (N.), curé d'Epoye, 167 ; épitaphe, 171 ; note, 180, 213
Thiebault (Famille), à Nauroy, 194.
Thiérot, architecte, 103, 137, 246.
Thomas (Famille), à Bétheniville, 89, 90.
Thuisy (Famille *Goujon de*), à Dontrien, cloche, 143 ; son domaine à Prosnes, 258 ; à Saint-Souplet, 322, 335 ; épitaphes, armoiries, 336 à 344 ; à Vaudesincourt, 359
Tortuyaux (l'abbé), curé de Prosnes, 256.
Tristan (L.-E.), archidiacre, 187.
Trumelet (Etienne), à Berru, 68, note.

V

Vaillant (Famille), à Epoye, 172, 173.
Vaudesincourt (Marne), corps-de-garde, 291 ; église, 359 ; piscine, pl., 363 ; cimetière, remparts, 366, fouilles et lieux dits du terroir, 367.
Vaux-Montreuil (Ardennes), 218, note 1.
Ventadour, sculpteur, 110.
Vergeur (Famille de), à Saint-Souplet, 321 ; épitaphes, 335 ; armoiries, 338 ; épitaphes, fondations, etc., 338 à 344 ;
Verzy (Abbaye de Saint-Basle de), ses droits à Prunay, 271, 278.
Via Cœsarea, son parcours, 262, 263.
Vignereux, administrateur de l'Hôtel-Dieu de Paris, 193.
Vignolles (Famille de), ses armes à Selles, 353 ; seigneurs du lieu, 355, 356.
Villain (P.-Fr.), notaire, 90.
Villain, instituteur, 334.
Vincent (Saint), vocable, 206 ; statue, tableau, 209.
Vriquet (G.), sous-brigadier des douanes, 98.

W

Werlé (Alfred), fouilles de Berru, 72.
Willemet (l'abbé), curé de Saint-Souplet, 334.
Witry-lès-Reims, son fort et celui de Nogent, 74 ; voie romaine, 262.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

AVANT-PROPOS 1

Bibliographie monumentale et archéologique du canton de Beine 15

COMMUNES DU CANTON.

Beine.

I. Église Saint-Laurent, description du monument, fonts baptismaux, inscriptions, cloches 23

II. Anciens remparts, anciennes maisons, croix et lieux dits du terroir, Mouchery localité disparue, fouilles et découvertes 34

Auberive.

I. Église Saint-Pierre, sa description, construction en briques romaines, abside datée, mobilier, statues, inscriptions, cloche ancienne 39

II. Aqueduc romain, fouilles, lieux dits du terroir 54

III. Anciens remparts, croix de chemin 55

Berru.

I. Église Saint-Martin, sa description, tour du XIIIe siècle, mobilier et œuvres d'art, peintures murales, calice provenant du Temple de Reims, inscriptions, cloches.. 57

II. Anciens remparts, croix de chemin 68

III. Fouilles et découvertes sur le terroir, domaine de Roucisson, vigie, cendrières et sources 71

Digitized by Google

Bétheniville.

I. Église Sainte-Marie-Madeleine, historique de l'édifice, sa description extérieure et intérieure, sa décoration, cloche 78
II. Ancienne tour et forteresse de la châtellenie et anciens fiefs 90
III. Ancienne enceinte du village 94
IV. Cimetières, anciennes croix, chapelle de la Crière, maladrerie et hospice, anciens usages, lieux dits et fouilles gauloises 96

Cernay-lès-Reims.

I. Église Saint-Martin, description du monument à l'intérieur et à l'extérieur, mobilier, œuvres d'art, statue en marbre du XIVe siècle, porte gothique, débris d'inscriptions, traces de peintures murales, cloches de 1685 102
II. Cimetière, croix publiques, maisons particulières contenant des débris d'inscriptions gothiques, collection archéologique de M. Ch. Bosteaux, indication de ses fouilles, des souterrains et des lieux dits du terroir. 123

Dontrien.

I. Église Saint-Laurent, sa description extérieure et intérieure, ses décorations et œuvres d'art, cloche ancienne, inscriptions des combles, mention du passage de Louis XIII 131
II. Cimetière, croix et épitaphes, dalle du XIIe siècle 150
III. Lieux dits du terroir et fouilles 153

Époye.

I. Église Saint-Pierre, sa description extérieure et intérieure, piliers de la nef refaits au XVIe siècle, épitaphes et inscription commémorative de Jean Gerbais, cloche ancienne 157
II. Cimetière, anciens fossés, fouilles et découvertes, croix et lieux dits du terroir 173

Digitized by Google

Moronvilliers.

I. Église Saint-Remi, réfection moderne..... 178
II. Cimetière, puits, lieux dits du terroir..... 180

Nauroy.

I. Église Saint-Jean-Baptiste, description au dehors et au dedans, pilier daté, vitrail, cloche ancienne..... 184
II. Cimetière, croix de chemin, carrière et souterrains, signal et lieux dits..... 195

Nogent-l'Abbesse.

I. Église Saint-Pierre, dimensions, description, statues, vitraux, épitaphes..... 199
II. Ancien domaine de l'Abbaye Saint-Pierre-les-Dames.. 217
III. Terroir de Nogent-l'Abbesse, lieux dits, découvertes, fort moderne..... 219

Pontfaverger.

I. Église Saint-Médard, sa reconstruction presque entière, son mobilier, cloches..... 224
II. Église Saint-Brice, sa ruine et ses réparations, abside, épitaphe, souterrains, cloche..... 229
III. Mairie, campanile et sonnerie..... 238
IV. Cimetière, anciens remparts, lieux dits du terroir, découvertes au Pont-Chaton, etc., localités disparues, chapelles et croix..... 239

Prosnes.

I. Église Saint-Remi, sa description, briques romaines employées dans sa construction, épitaphes, cloches.. 245
II. Anciens remparts, moulins, débris de sarcophage, lieux dits du terroir..... 257
III. Aqueduc romain de la Suippe à Reims..... 260
IV. Voies romaines dans le canton de Beine..... 262
V. Ancien village d'Ardenay, croix et chapelle Saint-Georges..... 263

Digitized by Google

Prunay.

I. Église Saint-Basle, description, décoration, cloches.... 272
II. Aqueduc romain, lieux dits, fouilles et découvertes sur le terroir, croix..... 282

Saint-Hilaire-le-Petit.

I. Église Saint-Hilaire, ancien et nouvel édifice, statues, cloches..... 285
II. Anciens remparts, fouilles et découvertes, corps de garde sur la Suippe..... 291
III. Ancien village de Mont-Saint-Remi, croix et lieu dit actuel..... 292

Saint-Martin-l'Heureux.

I. Église Saint-Martin, ancienne tour, description de l'édifice et du mobilier... 295
II. Lieux dits du terroir, prétendu passage de Louis XIV en 1669..... 300

Saint-Masmes.

I. Église Saint-Martin, description, décoration, cloche du XVIe siècle, épitaphes, mention du passage de Growestein..... 304
II. Fouilles et découvertes sur le terroir..... 318

Saint-Souplet.

I. Église Saint-Sulpice, description, tour moderne, décoration intérieure, travaux de restauration en 1677, retables des autels, tableaux, cloches, épitaphes de la chapelle Sainte-Catherine..... 321
II. Ancien château des familles de Vergeur et de Thuisy, maison de charité..... 341
III. Cimetière, lieux dits du cadastre, localités disparues de Saint-Remi et Saint-Martin-à-Py..... 344

Digitized by Google

Selles.

I. Église Saint-Martin, description, réfection moderne, décorations, cloche..... 347
II. Anciens châteaux et lieux dits du terroir..... 355

Vaudesincourt.

I. Église Saint-Remi, description, abside flamboyante, piscine, cloche ancienne..... 359
II. Découvertes d'antiquités, croix de Sainte-Marguerite et lieux dits remarquables du terroir..... 367

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS.

I. Dates des églises du canton de Beine (20)..... 371
II. Anciennes inscriptions, épitaphes, etc. (41)..... 372
III. Anciennes et nouvelles cloches (37)..... 373
IV. Principales œuvres d'art et curiosités (12)..... 374

TABLES

Table des noms de personnes et de lieux..... 377
Table des matières..... 387
Table des illustrations..... 393

Digitized by Google

Digitized by Google

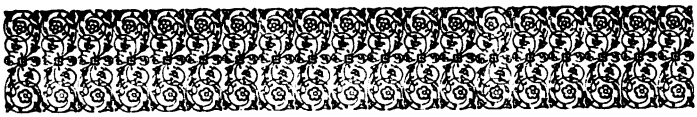

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Beine	Épitaphe de Jean Guillaume	33
Auberive	Vue latérale de l'église, planche	40
	Plan de l'église, par H. Durand	45
Berru	Calice de la commanderie du Temple de Reims, pl	64
Bétheniville	Plan de l'église, par Ed. Lamy	82
Cernay-lès-Reims	Plan de l'église, par Ed. Thiérot	107
	Coupe longitudinale de l'église, par Ed. Thiérot, pl	111
	Chapiteaux de la nef, pl	113
	Chapiteaux de la nef et du portail, pl.	114
	Statue de la Vierge, pl	116
	Armoiries de l'abbaye de Saint-Remi.	121
	Armoiries de la famille Colbert	122
Dontrien	Plan de l'église, par Ed. Thiérot	132
	Coupe transversale de l'église, par Ed. Thiérot, pl	138
	Marronnier du cimetière, pl	152
Époye	Plan de l'église, par H. Durand	159
Nauroy	Plan de l'église, par H. Durand	185
Nogent-l'Abbesse	Statue dite de saint Caprais, pl	208
	Armoiries de la famille Bachelier	212
Saint-Masmes	Épitaphes de Nicolas et de Jean Nouvelet	314
Saint-Souplet	Abside et maître autel, pl	328
	Autel latéral du nord, pl	330
	Armoiries de la famille de Vergeur	338
	Armoiries de la famille de Thuisy	338
Vaudesincourt	Piscine de la chapelle sud, pl	363

Le Volume de l'Académie ne contient aucune planche.

Reims, Imprimerie de l'Académie (Nestor Monce, dir.), rue Pluche, 24. (74125)

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2044 105 514 046

Digitized by Google